REVUE AFRICAINE

VOLUME 55 ANNÉE 1911

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

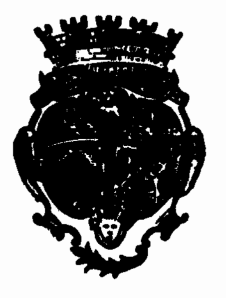
PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1911

REVUE AFRICAINE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE

Vol. 55

Alger 1911

KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1971



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Un Président de la Société Historique Algérienne

Laurent-Charles FÉRAUD

Devant le spectacle que nous offre actuellement la pénétration française au Maroc, — pénétration chaque jour plus intense malgré les obstacles et les difficultés accumulés sur notre route, l'historien est naturellement amené à étudier l'action des ouvriers de la première heure et à apprécier leurs efforts. Parmi ceux-ci il en est un qui nous intéresse particulièrement car il occupa pendant un certain temps la présidence de la Société Historique Algérienne. Nous voulons parler de Laurent-Charles Féraud, mort ministre plénipotentiaire de France à Tanger, le 19 décembre 1888. Par suite de circonstances qui nous échappent, notre Revue n'ayant pas alors rendu à cette belle existence tout l'hommage qui lui était dû, il nous paraît juste de rappeler ici le souvenir d'un des nôtres à qui la célébrité ne manqua point, de qui nos devanciers apprécièrent la précieuse collaboration, et qui, comme auteur et comme administrateur, attira à la Société Historique Algérienne de nombreuses sympathies, principalement dans le monde des interprètes militaires.

Laurent-Charles Féraud naquit à Nice, le 5 février 1829. Il vint tout jeune en Algérie. Dès l'âge de 16 ans 1/2 il était employé comme surnuméraire à la Direction de l'Intérieur au Gouvernement général de l'Algérie. Un peu plus tard, à 19 ans, il était secrétaire interprète du Commissariat civil. Ce commissariat correspondait à

peu près et en petit, à l'organisation actuelle de la Préfecture ; mais sa juridiction ne s'étendait que sur la population civile européenne de la ville d'Alger et de ses environs.

A l'âge de 20 ans le jeune Féraud fut nommé interprète militaire auxiliaire de 2e classe. Il était définitivement entré dans la carrière dont il devait atteindre les sommets, carrière qu'il aima et qu'il honora. Dès lors, on le vit, pendant vingt années, faire partie de toutes les expéditions qui eurent lieu dans la province de Constantine. En mai 1852, il prenait part à l'action engagée sous Bougie contre le chérif Bou Berla ; ce combat lui valut une citation à l'ordre du jour de l'armée. En juillet de la même année, il faisait partie de l'expédition dirigée par les généraux Camou et Bosquet dans la vallée de l'O. Sahel. En janvier 1852 il était attaché à la colonne dite *de la neige*, conduite par le général Bosquet dans les montagnes de Bougie. En juin 1853, il suivait l'expédition des Babors ; et, en novembre, il se trouvait détaché au Drâ-el-Arba des Guifsa avec un poste de cavaliers pour surveiller le pays.

On cite qu'en avril 1854 il alla escorté de deux cavaliers indigènes, pendant la nuit, dans un village des Berbacha, enlever un émissaire du chérif Bou Berla, qui prêchait la révolte sous le prétexte que notre armée d'Orient était partie dans le but de détrôner le sultan de Constantinople.

Les années suivantes, l'interprète Féraud qui avait de brillantes notes, était attaché successivement à tous les chefs militaires de la province de Constantine : les généraux Bosquet, Camou, Moissiat, Randon, Mac-Mahon, Lefebvre, Gastu, Desvaux, Perigot et De la Croix ; il prenait part à toutes les expéditions dont cette province fut le théâtre. En 1871, le grade d'interprète principal vint couronner cette carrière déjà si bien remplie ; Il fut alors attaché au premier des Gouverneurs généraux civils de l'Algérie, l'amiral Cte de Gueydon.

A l'arrivée du général Chanzy, (en 1873), Féraud fut maintenu au même poste. Ses services fort appréciés (les rapports officiels en font foi), lui valurent la croix d'officier de la Légion d'honneur (1). Il avait été fait chevalier du même ordre en 1860.

L'interprète Féraud, doué d'une culture générale très étendue, avait apporté à son métier d'interprète un zèle et une ardeur en rapport avec la haute estime dans laquelle il tenait ses fonctions. Pour lui, la carrière d'interprète était une *voie de science et de moralité* assurant à ses adeptes une *position honorable et honorée dans les rangs de l'armée*. Les interprètes, outre les missions périlleuses qu'ils avaient à remplir, devaient être les imitateurs de leurs aînés de la campagne d'Égypte par leurs recherches, leurs études, et devaient contribuer à faire connaître l'Algérie et les contrées avoisinantes. « Livre vivant des traditions, initié aux usages et aux » mœurs du pays, l'interprète laborieux est, mieux que » personne, dans les états-majors, les conseils de guerre » et les bureaux arabes, à même de rendre compte des » causes qui ont amené tel ou tel événement. Beaucoup, » en effet, peuvent passer ; mais lui, toute sa carrière » s'écoulant en Algérie, sa nouvelle patrie, reste comme » un jalon des époques, et, au besoin, peut indiquer la » route parcourue jusqu'à lui, et aider ainsi son chef à » tracer celle à suivre. Ce n'est donc pas seulement » comme traducteur que l'interprète peut être considéré, mais aussi comme homme d'instruction et d'expérience » (2).

C'est en raison de ces principes que l'interprète Féraud recueillit, pendant les longues années passées dans la province de Constantine, les matériaux les plus divers

---

(1) Décret du 24 août 1874. Cf. *Moniteur de l'Algérie* du 11 septembre 1874.

(2) *Les Interprètes de l'Armée d'Afrique* (archives du corps), L. Ch. Féraud, pp. IV et V de l'avant-propos.

sur l'histoire et l'archéologie de cette province. Mais ce n'était pas tout, il fallait encore mettre ces matériaux en œuvre et les publier pour en faire profiter le public. Ce fut le *Bulletin* de la Société Archéologique de Constantine et d'Hippone qui bénéficia de ces précieux éléments.

Une fois attaché comme interprète aux Gouverneurs généraux, Féraud n'oublia point ses recherches favorites. Il fut, à Alger, un des principaux collaborateurs de la Société Historique Algérienne dont il ne tarda pas à devenir le vice-président. Il en eut la présidence en 1876, succédant à Letourneux. Il voulait faire de notre société ce qu'elle est réellement aujourd'hui : le centre des recherches de toute nature sur l'Algérie. Il voulait faire de son Bulletin une sorte de recueil centralisant le résultat de ces recherches. Profitant de son ascendant moral et officiel sur ses collègues militaires, il les avait en quelque sorte embrigadés pour cette œuvre. Il l'annonçait triomphalement. « Les interprètes se sont con-
» certés pour entreprendre un travail, destiné à être un
» véritable monument historique et littéraire. Il con-
» siste à recueillir, sur toute la surface de l'Algérie, les
» chants ou rapsodies populaires... Les indigènes
» arabes et kabyles ont, comme tous les peuples, leurs
» bardes et leurs improvisateurs. Ils chantent la guerre
» et l'amour avec la même verve. Les poésies du genre
» narratif, sur des événements importants sont très
» nombreuses. Les hymnes religieuses, les complaintes,
» les lamentations ne sont pas moins nombreuses...
» Rien ou presque rien n'est écrit... Mieux que per-
» sonne nous sommes (il s'agit des interprètes) à même
» de recueillir et de traduire ces curieux documents,
» qui donnent une idée exacte de l'individualité d'un
» pays, et sont l'expression naïve du génie poétique et
» même des sentiments de ses habitants. Tous nos
» camarades ont répondu à notre appel, et notre recueil,
» comprenant le texte arabe ou kabyle avec une traduc-

» tion littérale en français et des notes explicatives,
» sera publié dans la *Revue Africaine*. La provenance
» de chaque morceau ou fragment poétique sera indi-
» quée avec soin, ainsi que le nom de celui qui l'aura
« recueilli. Ce sera, en un mot, une véritable œuvre de
» corps, à laquelle tous les interprètes auront col-
» laboré » (1).

Pour coordonner tous les efforts il fallait une autorité morale effective, de la persévérance et du temps. Féraud avait les qualités nécessaires, mais le temps lui manqua. A peine élu Président de notre société il se vit chargé, par le Gouvernement de la République, d'importantes missions à Tunis et à Tripoli. Dès son retonr, en 1877, il était chargé d'accompagner l'ambassade envoyée à Fez auprès du sultan dn Maroc. Environ un an plus tard le Gouvernement français le nomma consul général de France à Tripoli de Barbarie (2).

Cette nomination marqua pour Féraud la deuxième phase de sa carrière et lui fournit l'occasion de montrer au grand jour les qualités d'énergie et d'habileté acquises dans la fréquentation quotidienne des populations indigènes de l'Algérie et leur maniement. Le nouveau représentant de la France avait besoin de bien connaître le monde musulman pour pouvoir lutter avec succès contre les intrigues étrangères, principalement italiennes et anglaises, qui cherchaient à nous supplanter à Tripoli, comme à Tunis. Féraud partit d'Alger, pour rejoindre son poste, le 3 janvier 1879, accompagné par les meilleurs vœux de ses nombrenx amis et surtout des membres de la « Société Historique Algérienne » (3). Ceux-ci

(1) *Les Interprètes de l'armée d'Afrique*, p. 401. Ces lignes ont été publiées en 1876.

(2) 5 novembre 1878.

(3) Les membres de la Société tinrent une séance le 27 décembre 1878 dans laquelle ils firent leurs adieux à Féraud, le nommèrent président honoraire, et lui donnèrent M. de Grammont comme successeur. Cf. *Revue africaine*, t. XXII, année 1878, page 477.

avaient tenu une séance extraordinaire pour lui adresser leurs félicitations et lui faire leurs adieux. A peine arrivé, le nouveau consul général fut mis à l'épreuve. Sous l'effet de certaines excitations européennes les marabouts ameutaient la population tripolitaine contre la France qu'on accusait de vouloir prendre pied à Tripoli. Le 2 juin 1880 le cimetière chrétien fut dévasté pendant la nuit ; quelques soldats turcs ouvrirent et profanèrent la tombe d'un matelot du *Magenta*, navire français venu quatre ans auparavant dans le port. L'enquête sur ces faits, rapidement et directement menée par notre Consul, fit connaître les coupables. Il exigea leur arrestation immédiate et l'obtint. Une heure après, le Pacha et ses officiers suivis des troupes de la garnison allaient au consulat chercher M. Féraud ainsi que le Préfet apostolique et les escortaient avec solennité jusqu'au cimetière où était déjà rassemblée une partie de la population chrétienne. La cérémonie de l'inhumation du matelot fut refaite avec tous les honneurs militaires. Pendant qu'on procédait à cet acte religieux, la tombe était recouverte du drapeau français. Puis les soldats turcs recomblèrent eux-mêmes la fosse. Pendant que ceci se passait au cimetière le drapeau du consulat avait été amené et laissé à mi-mât. Le général turc et ses officiers ayant reconduit le consul avec le même cérémonial, le pavillon fut de nouveau hissé (1).

Les succès de notre consul étaient vivement jalousés par les agents de nos adversaires dont les intrigues ne désarmaient point. A ce moment, un correspondant spécial du journal *Le Diritto*, de Rome, entamait une campagne contre le représentant du Gouvernement français. Il montrait ce représentant s'intéressant à tout, intriguant partout ; toujours en uniforme, se promenant à cheval accompagné de cavaliers arabes pour frapper l'imagination des indigènes ; visitant les tribus, intervenant pour elles auprès des autorités turques ; bienveillant aux soldats turcs ; offrant le protectorat de la France même à ceux qui ne le demandaient pas (1).

(1) Tiré du journal l'*Akhbar*, du 25 juin 1880.

L'action de notre consul, ainsi exagérée à plaisir par des européens méfiants, était certainement très grande ; mais, fort habilement dirigée, elle ne devait pas tarder à produire d'heureux fruits.

Après la signature du traité du Bardo, les opposants tunisiens vaincus avaient fui sous la conduite d'Ali ben Khalifa. Ils s'étaient enfoncés dans le sud de la Régence et, poursuivis, s'étaient dirigés vers Tripoli. De là, ils organisaient des razzias qui venaient jusque sous les murs de Kairouan inquiéter les Tunisiens soumis. Cet état de choses ne pouvait durer ; d'autre part le gouvernement français ne pouvait atteindre que fort difficilement les insurgés. Notre consul général, ne pouvant agir par les autorités turques trop faibles ou malveillantes à notre égard, essaya de s'aboucher directement avec les rebelles. Malgré les attaques de la population tripolitaine contre ses cawas, malgré une tentative d'assassinat dirigée contre lui-même, il réussit à les atteindre, à les adoucir, à leur faire entendre la voix de la raison. Au bout de peu de temps la famille d'Ali ben Khalifa se soumettait entre ses mains, et demandait à rentrer en Tunisie ; cet exemple était suivi par plus de quarante mille émigrants ! Le consul général les accompagna lui-même à cheval pendant un voyage plein de péripéties dangereuses jusqu'à Gabès. De là il poussa jusqu'à Tunis avec leurs chefs. Ce voyage avait duré plus d'un mois. Le grade de commandeur de la Légion d'Honneur récompensa immédiatement Féraud (2). Une autre récompense morale devait lui venir l'année suivante.

(1) Cf. *Moniteur de l'Algérie*, du 10 sept. 1880.

(2) Le décret est du 3 décembre 1882. Cf. *Le Voltaire*, n° du 1er décembre 1882 ; *Journal des Débats*, octobre 1882 et les autres journaux de l'époque.

En janvier 1884, malgré les mêmes excitations intéressées, le calme était enfin revenu à Tripoli. Les musulmans d'origine algérienne qui pendant les affaires de Tunisie et par crainte de représailles, avaient d'abord déserté le consulat, se firent réinscrire en masse, et offrirent un sabre d'honneur à Féraud. Celui-ci, fort ému, les harangua en arabe, et leur annonça les victoires de la France au Soudan, au Tonkin, et surtout la prise de Sontay où leurs coreligionnaires les tirailleurs algériens s'étaient distingués, recueillant une ample moisson de gloire. Les musulmans enthousiasmés remercièrent Féraud « lui embrassant la tête, les mains et jusqu'aux » pans de son habit. Les Français présents étaient » presque aussi émus que leur consul (1). »

En avril, l'aviso-transport *Le Hussard*, étant venu mouiller en rade de Tripoli, des fêtes furent données au consulat général de France, en l'honneur des officiers de ce navire. Les autorités turques et les principaux représentants des colonies européennes y prirent part. Les algériens musulmans établis à Tripoli apportèrent gratuitement un bœuf pour la nourriture de l'équipage. Pour la première fois depuis de longues années les matelots français purent descendre en ville et circuler librement dans les rues sans être inquiétés (2).

Sur ces entrefaites des difficultés causées, dit-on, par la politique trop active de notre ministre d'alors, M. Ortéga, surgirent entre la France et le Maroc. Le gouvernement français se trouvait mis dans l'alternative ou de faire une expédition ou de désavouer son représentant. D'autre part, il fallait calmer les susceptibilités de l'Angleterre au sujet de Bizerte et de Tanger. M. Ortéga fut donc nommé premier ministre plénipotentiaire à Bucharest et le consul général de Tripoli le remplaça au

(1) Dépêche Havas aux journaux.

(2) Journaux de l'époque.

Maroc (1). Féraud, nous l'avons vu, était déjà allé en mission dans ce pays. Cette nomination arrangea les choses. Les meilleures relations ne tardèrent pas à s'établir entre le nouveau ministre plénipotentiaire de France et le Maghzen. Moins de cinq mois après une ambassade marocaine partait pour la France (juin 1885), afin de renouer les relations. Elle revint au Maroc en passant par Alger.

A la souplesse et à l'habileté, Féraud savait ajouter, lorsqu'il le fallait, une très grande énergie. Un beau jour il apprit que des Algériens, sujets français, avaient été retenus sans droit dans une prison marocaine. Il demanda leur élargissement immédiat et l'obtint. Mais un astucieux gouverneur de province s'avisa alors d'insinuer que les dits algériens ayant été logés en prison aux frais de l'État, le Maroc avait droit à une indemnité. Cette fois notre ministre ne fit pas un long discours : il proposa au fonctionnaire de le solder en coups de bâton. Le marocain s'inclina devant la solidité de cet argument (2).

Féraud, dans sa carrière diplomatique, utilisa de la façon la plus heureuse les grandes qualités qui l'avaient fait distinguer comme interprète de l'armée. Il était encore relativement peu âgé, cinquante-neuf ans seulement, lorsque la maladie le terrassa. C'était au moment où il allait enfin recueillir les fruits de son habile politique au Maroc qu'il fut enlevé, le 19 décembre 1888. Il eut l'honneur de mourir à son poste, entouré des sympathies unanimes de toute la colonie européenne de

(1) La nomination est du 4 décembre 1884. Au sujet de cette nomination, on peut consulter les journaux de l'époque. Le *Temps* du 22 mars 1886 rend spécialement compte du voyage que fit M. Féraud à Fez pour remettre ses lettres de créance.

(2) Cf. *Figaro*, n° du 19 mai 1888. Féraud avait d'ailleurs de qui tenir pour l'énergie. Il était le petit-neveu du conventionnel Féraud qui trouva la mort en résistant à l'insurrection jacobine du 1er prairial an III. Sa tête coupée et portée au haut d'une pique fut saluée par Boissy d'Anglas.

Tanger et des hauts personnages du Maghzen, dont il avait acquis la confiance.

La France perdit en lui un serviteur passionnément dévoué, et la Société Historique Algérienne, en même temps qu'un ami, un de ses membres les plus illustres.

Féraud, qui fut un des ouvriers de la première heure pour la conquête militaire et morale de ce pays, qui apporta une large contribution à son exploration archéologique, qui servit son pays sur ses confins musulmans avec tant de dévouement et de succès, mérite, certes, de voir conserver son nom dans la mémoire de ses concitoyens. Ce nom n'eût point déparé un village de colonisation dans cette Algérie qu'il aima tant.

Nous donnons ci-dessous la liste de ses diverses publications :

1° Histoire des villes de Bougie, Djidjelli, Sétif, Bône, La Calle, Bou-Saâda, Bordj-bou-Arréridj, Aïn-Beïda, Tébessa, Philippeville. (Chacune de ces villes est l'objet d'un article spécial ;

2° Traduction du *Kitab el Adouani*. (Traditions arabes sur le Sahara de Constantine et de Tunis) ;

3° Histoire des tribus de la subdivision de Constantine ;

4° Monuments dits Celtiques ou Mégalithiques en Algérie ;

5° Essai de grammaire kabyle et dialogues français-kabyles (pour l'expédition de 1857) ;

6° Monographie du Palais des Beys de Constantine ;

7° Découverte d'ateliers de silex aux environs d'Ouargla. (Rapport au ministre de l'Inst. Publ.) ;

8° Le commerce des esclaves nègres dans le Sud de l'Algérie ;

9° Conférences à la Réunion des officiers d'Alger sur les résultats obtenus jusqu'à ce jour pour les études archéologiques algériennes ;

10° Les Harar, seigneurs des Hanencha ;

11° Les descendants d'un personnage du roman arabe des « Mille et Une Nuits » à Biskra ;

12° Ephémérides d'un secrétaire officiel sous la domination turque à Alger ;

13° Des édifices religieux musulmans de Constantine ;

14° Album du Musée Archéologique de Constantine ;

15° Les Interprètes de l'Armée d'Afrique (archives du corps), 1 vol. in-8° de 480 pages. Alger, Jourdan, éditeur, 1876 ;

16° Les Chorfa du Maroc.

L. PAYSANT,

Président de la Société Historique Algérienne.

NOUVEAUX DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

DÉCOUVERTS

DANS LE HAUT-SEBAOU[1] (KABYLIE)

La découverte de l'inscription libyque d'Ifir'a, sur laquelle j'ai fait paraître une notice dans la *Revue Archéologique* (1909, II, p. 388), m'a amené à dire dès le premier paragraphe de ma conclusion :

« La région des Aïth R'oubri, non loin de la mer, doit renfermer d'autres richesses archéologiques. Il semble, en effet, peu vraisemblable que les gens à qui l'on doit l'Inscription d'Ifir'a, les stèles d'Abizar et de Souama', n'aient pas laissé d'autres traces... »

C'était là une assertion qu'il me fallait vérifier par de nouvelles investigations et, dans le but de me permettre de continuer mes recherches, le Gouvernement Général a bien voulu, sur ma demande, me confier une nouvelle mission.

Profitant des grandes vacances, dès le 7 août, je me

(1) M. R. Basset, doyen de la Faculté des Lettres d'Alger, membre correspondant de l'Institut, a eu l'obligeance de signaler ma découverte à l'éminent académicien M. Cagnat, qui a lu sa communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance de décembre 1910. C'est là pour moi un encouragement des plus précieux. Qu'il me soit permis de renouveler ici aux deux éminents savants qui daignent s'intéresser à mes travaux, avec l'assurance de mon entier dévouement, l'expression de ma gratitude la plus vive.

rendis donc dans le Haut-Sebaou, non pas pour commencer mes travaux de fouilles à Ifir'a et à Chebel, mais pour essayer, en attendant, de me documenter sur le passé et les mœurs de la tribu des Aït R'oubri.

Installé à Azazga même, je me mis immédiatement en relations avec les habitants, particulièrement les vieillards, que je rencontrais facilement dans les cafés maures du village. Nos conversations, qui commençaient sur le chapitre « Mœurs », déviaient bientôt pour tomber sur la question archéologique.

Pressentant quelques nouveaux succès sur ce terrain, je négligeai, du moins pour le moment, la sociologie et l'histoire, pour consacrer tous mes loisirs et porter tous mes efforts exclusivement sur la *partie archéologique*. Je me mis donc à diriger mes recherches dans ce sens. De nombreuses explorations furent faites autour d'Azazga et mes investigations ont eu pour résultats les découvertes suivantes :

1° Une nouvelle stèle à Souama' (Aït Boucha'ïb) ;

2° Un fragment de stèle dans le territoire des Chorfa (Aïth R'oubri) ;

3° Une borne portant une inscription libyque (très fruste) à Chebel (Aïth R'oubri) ;

4° Un fragment d'une borne milliaire (romaine) trouvé au village kabyle de Hendou, près d'Azazga.

Toutes ces pièces, témoins vivants de la civilisation berbère, ont été recueillies et déposées au Musée des Antiquités d'Alger. Je ne désespère pas de pouvoir, dès mes prochaines recherches, augmenter et enrichir par de nouvelles découvertes cette petite collection archéologique.

I

Stèle de Souama'

D'après une indication d'un vieillard des Chorfa, le nommé Si Cherif ou A'mar, qui fut, il y a une trentaine d'années, un personnage des plus influents dans la région du Haut-Sebaou, deux pierres « écrites » existeraient chez les Aït Boucha'ïb. Muni de renseignements plus précis, le 12 août, accompagné d'un A'sas des bureaux de la commune mixte, je me rendis directement à Souama' où je n'eus aucune difficulté à retrouver le chemin qui descend vers Aït Zellal, chemin sur le talus duquel devaient se trouver, juste à la sortie du village, les pierres signalées.

Il y en avait deux, parait-il, posées l'une à côté de l'autre et à proximité d'une haie de figuiers de Barbarie. Pendant que j'envoyais chercher le nommé El H'adj Arezki, marchand d'étoffes à Souama', auquel j'étais recommandé, pour m'aider à retrouver ces pierres, l'amin du village survint et s'informa du but de mes recherches. Dès qu'il fut au courant, il me fit signe de le suivre et, à une dizaine de mètres de la boutique d'El H'adj Arezki, il me désigna le talus gauche (faisant face à Aïth Zellal) du chemin sur lequel nous nous trouvions et me dit : « Les pierres en question étaient en effet adossées contre ce talus... » Là, je retrouvais bien, après un mur d'une cour d'habitation, la haie de cactus signalée, mais de dalles d'un grès assez dur pouvant porter un bas-relief ou une inscription quelconque, je n'en voyais point, ou du moins, il n'y en avait pas de visibles. Cependant l'amin me paraissait affirmatif dans ses dires et m'invitait à examiner les quelques pierres qui se trouvaient entre les pieds de cactus.

Sur ces entrefaites, un homme qui était non loin de là, occupé à dépiquer son grain, abandonnant pour un

moment ses bœufs, s'approcha de nous et nous demanda ce que nous cherchions. Renseigné sur le motif de nos recherches, il fit quelques pas vers la bâtisse du nommé Sakhir Remdhan ben A'mara et arrivé juste au point où s'arrête le mur formant un angle droit, il me dit : « Creusez là ; la dalle que vous cherchez y est cachée dans la terre ». En effet, quelques coups de pioche donnés à cet endroit ne tardèrent pas à mettre à découvert une partie d'une énorme dalle sur laquelle je n'eus pas de peine à remarquer des lignes tracées et représentant nettement la forme d'une main ouverte et de la moitié d'une tête d'homme La pierre, posée inclinée à 45° environ, se trouvait avoir le bas fortement engagée dans le sol et sous le mur ; sans me préoccuper pour le moment de la partie encastrée sous la muraille, je fis creuser encore à 40 à 50 centimètres de profondeur et dégager la partie extérieure de la stèle. (Phot. n° 1).

Après l'avoir nettoyée, je reconnus que la dalle portait des lignes en creux représentant un homme à cheval. De plus, en arrière du cavalier, se dessine une inscription très lisible gravée également en creux dans l'espace compris entre la croupe du cheval et le coude du guerrier. Fixé sur la valeur de ma stèle, je rentrai à Azazga pour aviser l'Administrateur de ma découverte et lui demander en même temps de me faire aider (1) pour dégager la stèle du mur où elle se trouvait encastrée.

Le 16 août, accompagné de M. Julienne, administrateur-adjoint à Azazga, je revins à Souama' où la journée entière fut employée à déterrer et à dégager définitivement ma stèle. Grâce au concours des habitants, cette opération fut faite sans difficulté. La dalle, dont le tiers environ se trouvait encastré sous le mur de l'habitation

(1) A ce sujet je ne puis que renouveler ici mes remerciements les plus sincères à M. Granger et à ses deux aimables collaborateurs pour les moyens matériels qu'ils ont bien voulu m'accorder pour faciliter ma tâche.

de Sakhir, put être retirée sans trop endommager la muraille.

Mais les dimensions (1m50 × 1m20 × 0,55) et le poids de la pierre rendaient celle-ci peu maniable ; et, comme je tenais expressément à emporter la stèle, je fus obligé de faire venir deux maçons qui, munis de masses, de ciseaux (burins) et de marteaux, enlevèrent toutes les parties de la stèle (1), celle-ci fut ainsi fortement élaguée tant dans sa longueur que dans son épaisseur. C'était là une opération assez délicate, surtout quand on pense que j'avais affaire à des ouvriers peu habitués à ce genre de travail et qu'il fallait non seulement veiller, à ce que le bas-relief et les inscriptions ne fussent pas touchés, mais aussi éviter que la stèle ne fut fendillée par le choc des marteaux. Allégée d'au moins 80 à 100 kg., la pierre parut transportable. En effet, quatre hommes ayant pu la soulever, on jugea que, fixée sur des traverses formant un brancard, la pierre pourrait être facilement transportée à dos d'homme jusqu'à Azazga.

Une corvée de trente hommes fut commandée pour le lendemain au président du douar, chargé par M. l'Administrateur de veiller à ce que cette stèle fût rendue à Azazga.

Bas-relief et Inscriptions

a) Comme celle d'Abizar (2), la nouvelle stèle de Souama' que je viens de découvrir porte un dessin qui représente un guerrier à cheval. Muni de ses armes, le cavalier tient de la main gauche un bouclier rond, au

(1) Les dimensions du bas-relief sont pour la hauteur, mesure prise des pieds du cheval jusqu'au sommet de la tête du cavalier, 0m90 ; pour la largeur, mesure prise de la queue jusqu'au museau de l'animal, 0m60. La nature de la pierre est un grès grisâtre, très dur et assez répandu dans le Haut-Sébaou. (Phot. n° 2).

(2) Cf. *Revue Africaine*, t. IV, p. 153 et 237 et *Bulletin de Correspondance africaine* 1882, fasc. 1, p. 39,

haut et en arrière duquel deux fers de javelots se détachent, nettement dessinés. Le bouclier levé à la hauteur de l'épaule est tenu rapproché du corps. Dans la main droite qui est également levée, on aperçoit deux petits creux dans la paume, à la naissance de l'index et du majeur. Ce dessin représente peut-être deux boules en pierre ou en fer, servant d'arme de jet (?). Le buste, trop massif et peu proportionné aux jambes, semble être nu, il n'y a aucune ligne pouvant rappeler le repli d'un vêtement quelconque. Quant aux principaux traits du visage, le nez et le front sont renfermés dans une espèce d'ovale avec, de chaque côté, deux petits ronds pour représenter les yeux. Sous le nez, une petite ligne horizontale indique la bouche sous laquelle se redresse, pour marquer la maxillaire inférieure et le menton, une sorte de V majuscule. La caractéristique du dessin se remarque dans le trait spécial employé pour donner du relief ; toutes les lignes sont obtenues par bouchardage (1).

La rusticité du dessin représentant le cavalier se remarque également dans la reproduction du cheval dont la tête seule se trouve avoir une expression de vie remarquable. Manquant de proportion, l'animal paraît trop petit pour le cavalier. On peut supposer que c'est le manque d'espace qui a obligé l'artiste, pour pouvoir tout mettre, de raccourcir, rapetisser l'encolure de l'animal ; la ligne de la croupe a été tout d'abord tracée trop haut ; mais, s'étant aussitôt aperçu du défaut de son dessin où le bassin du cavalier aurait été comme enfoncé dans le dos du cheval, il a cherché à le rectifier en plaçant plus bas, sur la ligne normale, une deuxième queue.

Dans la photographie ci-dessous, il est aisé de voir

(1) Il y a là, il me semble, un caractère sur lequel j'attire l'attention des spécialistes en sculpture. Le bouchardage permettant d'obtenir du relief a été également employé d'une façon plus prononcée dans la stèle d'Ifir'a dont un fragment rapporté par moi se trouve au Musée des Antiquités d'Alger.

que malgré la petite rectification que j'ai faite à la *craie*, les défauts signalés et qu'il est d'ailleurs facile de contrôler sur l'original, sont assez visibles et ne peuvent passer inaperçus.

b) Quant aux inscriptions, la stèle en a deux : une à droite devant le cheval et l'autre à gauche en arrière du cavalier.

Elles sont comme le bas-relief, burinées en creux dans le roc ; finement tracées, les lettres ont des dimensions de 1c50 en moyenne. Bien conservées, elles sont en partie très lisibles. Il ne peut y avoir quelque doute que dans la première inscription, celle de droite, où la forme d'une ou deux lettres présente quelque anomalie (de bas en haut : la 3e et la dernière).

‖		∴ (?)
‖		|
⊔		—
:	CAVALIER	ʃ
O		T
O		ζ (?)
⊏		O
‖		‖

Quoique les savants qui se sont occupés de l'épigraphie berbère (libyque) ne soient pas bien d'accord sur la valeur qu'il convient de donner aux signes et lettres de l'alphabet libyque, j'essaierai de déchiffrer les deux inscriptions de ma stèle que je reproduis dans le cartouche ci-dessus, en mettant un point d'interrogation à côté des signes douteux.

A première vue on reconnaît facilement que la lecture doit se faire de bas en haut ; c'est d'ailleurs le principe adopté dans la plupart des inscriptions libyques connues (1).

Ici, comme dans les autres épitaphes de ce genre, l'inscription semble ne mentionner que des noms propres : un tel *fils d'* un tel. La filiation, la descendance est donnée par le signe = (*ou* plur. *aïth*, *ath*) qui précède toujours le nom du père ou celui de la famille (patronymique). Toutefois cet = *ou* peut être ici comme une lettre faisant partie d'un mot.

Les deux barres parallèles qui commencent les deux groupes d'inscriptions étant phonétiquement déterminées, il reste à savoir par quelle colonne il convient de commencer, celle de droite ou celle de gauche ? Le choix n'est pas toujours aisé à faire, surtout dans l'inscription en question, car les deux groupes commencent en lisant de bas en haut par le même signe (=). Or Halévy et avec lui la plupart des épigraphistes libyques (de Saulcy, Reboud, Judas, Hanoteau, etc.) nous autorisent, d'après leurs travaux, à constater que, dans ce genre de travail, il n'y a aucune règle précise et que la forme et le sens de l'inscription doivent seuls servir de guide dans un essai de déchiffrement. D'autre part, l'inscription libyque d'Aumale nous donne le nom du père de Raoui. Ce nom ⊡ ⌐ + = Vatiglb ?) (Halévy, p. 82 no 131) ne se trouvant pas dans notre stèle, l'inscription de la colonne de gauche

= = ⊐ : O O ⊓ =

ne représente donc pas le nom du père précédé de fils de.....

(1) Du moins pour les simples épitaphes gravées sur pierre comme celle qui nous concerne ; quant aux inscriptions considérables tracées à l'ocre, comme par exemple celle d'Ifir'a, il semble que cette règle n'est pas de rigueur. (Cf. Boulifa, *Inscription d'Ifir'a*, *Revue archéologique de Paris*, 1909, II, p. 388).

Il s'en suit que le signe = n'est ici qu'une voyelle (*a* ou bien *ou*), et j'estime que la remarque doit s'appliquer aussi bien au signe initial de la colonne de gauche qu'à celui de la colonne de droite.

Ceci dit, je passe à la lecture que je commence par le groupe de droite. Là, je reconnais facilement le nom de Ravai (Raoui) ⩗ ⊢ O donné par les stèles d'Abizar et d'Aumale. Quant au signe -ᴗ tracé après le □ et que j'accompagne d'un point d'interrogation, il provient, selon mon avis, d'une erreur commise par l'artiste qui, n'ayant pas pu rectifier sa faute, a simplement passé outre. Après avoir éliminé ce signe sans valeur, je lis : ⩗ ⊣ O = Aravai (ou Araoui). La première partie de ce groupe étant déterminée, j'arrive à la deuxième partie : –⫶– | dont la présence m'a suggéré l'idée de voir autre chose qu'une simple inscription funéraire, et par suite, d'écarter l'usage d'attribuer au signe = la signification de « fils de ».

Dans le groupe de lettres ⫶ — | il faut remarquer que le ⫶— auquel j'attribue le son *r'* (غ) est mentionné dans les grandes inscriptions de Tougga et d'Ifir'a ; celle d'Oulad-Fayed renferme exactement la même forme de lettre que celle que porte notre inscription. Il y a donc là une lettre qui n'est pas pour nous une nouveauté. Il s'en suit que le groupe –⫶– | se trouve être composé de deux lettres radicales *NR'*, racine berbère conservée jusqu'à nos jours et dont les Kabyles ont formé *eNR'*, tuer ; *Nar'*, combattre, attaquer. Remarquons qu'en signalant la présence du *r'* (⫶—) dans certaines inscriptions, j'ai omis à dessein le troisième point auquel j'attribue ici le son *a* (voyelle) ; le verbe *eNR'* passant à la troisième personne, nous donne *iNR'a,* il a tué. Cette hypothèse admise, la colonne de droite se lirait :

Araoui inr'a, ⫶— ⊢ O =

c'est-à-dire : Araoui a tué (battu).

Passant à la colonne de gauche, où les lettres sont d'une netteté parfaite, je crois pouvoir lire

= = ⊐ : O O ⊔ = Oudrir (1) Imavou (amaoua)

qui serait le nom du personnage tué par Raoui.

Le sens général de l'inscription serait donc :

Araoui inr'a Oudrir Imavou

Ravai a tué Oudrir Imavou

Si maintenant l'on considère d'une part que la racine *NR'* sert aussi bien à former le verbe *enr'*, tuer, que son dérivé *nar'*, attaquer, battre ; et que d'autre part le groupe = = ⊐. pourrait être mis ‖ ‖ ⊐. (*MLL*), une nouvelle conjecture se présente à l'esprit et nous incite à lire l'inscription de droite ‖ ‖ ⊐. O O ⊔ =, *Adrar amellal :* Montagne blanche, épithète par laquelle le Djurdjura est souvent désigné. Il va sans dire que l'auteur de l'inscription désigne par l'expression Montagne blanche, non seulement la montagne elle-même, mais aussi ses habitants ; c'est là une expression qui exprime en même temps le contenant et le contenu. S'attaquer à la Montagne blanche, c'est attaquer ses habitants, c'est chercher à les dompter, à les vaincre, à les soumettre. C'est pourquoi je crois devoir traduire mon inscription de la façon suivante :

1° Araoui a tué Oudrir Imavou ;
2° Araoui a attaqué la montagne blanche ;
3° Araoui a vaincu la montagne blanche.

Mais malgré la vraisemblance des faits, je m'empresse de rappeler que la lecture des deux derniers cas n'est ainsi possible qu'après une légère altération dans la forme du terme = = ⊐. et qu'à cet effet mon interpré-

---

(1) La plupart des noms propres mentionnés par les inscriptions libyques ou romaines se retrouvent encore de nos jours. Il existe dans la tribu des Aïth Irathen, au village d'Azouza, une famille dont le nom est Aïth Oudrirech, forme de diminutif de Oudrir.

tation n'est donnée que sous les plus grandes réserves

Quoi qu'il en soit, il y aurait là dans cette découverte un monument des plus intéressants qui n'aurait rien de commun comme but avec toutes les inscriptions libyques connues.

La pierre de Souama' a dû faire partie d'un monument qui aurait été élevé pour commémorer un fait d'armes, une victoire de ce Raoui dont la puissance s'exerçait peut-être au profit des Romains non seulement dans la vallée du Sebaou, mais aussi dans la région d'Aumale.

D'ailleurs l'usage d'ériger un monument à l'occasion d'un événement mémorable est un trait de mœurs introduit, ce me semble, dans l'Afrique du Nord d'abord par les Phéniciens puis par les Romains.

Adoptant facilement les civilisations nouvelles, les Berbères, à l'exemple des Carthaginois, construisirent des mausolées et taillèrent des tombeaux dans le roc. Plus tard, voulant imiter Rome, ils élevèrent, pour honorer les grands du jour, des stèles et autres monuments avec inscriptions.

Il est possible que la pierre de Souama' ne soit qu'un fragment d'un monument de ce genre élevé à Souama' pour célébrer un fait d'arme, une victoire, remportée sur les farouches montagnards du Haut Jurjura ; telle est la raison pour laquelle la nouvelle pierre de Souama' ne serait pas une stèle funéraire.

Quant à la question du déchiffrement des inscriptions libyques, la tâche me paraît encore bien difficile. L'inscription de Tougga connue depuis le XVIIe siècle n'est pas encore expliquée. Faut-il citer un autre exemple ? L'inscription de la stèle d'Abizar découverte en 1858 a donné autant de noms, de termes berbers aussi différents et bizarres les uns que les autres, qu'elle a eu de lecteurs. Il faut donc avouer que la lecture des inscriptions libyques n'offre encore rien de définitivement assuré et que, par suite de la faiblesse de nos connaissances actuelles sur les mœurs et l'histoire des

premiers habitants de l'Afrique du Nord, nous ne pouvons en ce moment que faire des conjectures tant sur leur alphabet que sur la signification de leurs monuments.

Pour employer une méthode scientifique, il me semble qu'un plan d'étude devrait être autre que celui qu'avait adopté M. Halévy. Sans parler des moyens donnés par les inscriptions bilingues (libyco-puniques et libyco-latines), je crois que l'étude approfondie des dialectes berbers sera un élément de premier ordre pour arriver au but que l'on se propose d'atteindre.

Alors partant du connu, les épigraphistes libyques arriveront sûrement à soulever le voile qui couvre les monuments d'une civilisation perdue.

II

La Kabylie, comme tous les pays de montagnes, semble être une région où le miraculeux, l'extraordinaire, le surnaturel se développent avec une vigueur toute spéciale.

Ceci peut être attribué en partie à l'esprit simpliste du montagnard ignorant et naïf qui, sans contrôle, se contente d'une affirmation souvent intéressée ; si l'on ajoute que sa vie misérable ne peut que développer en lui des sentiments de cupidité fort exagérés, on concevra la raison pour laquelle il n'est pas, aux yeux des montagnards, de cavernes, de ruines, jusqu'aux fontaines même, qui ne soient hantées par des génies, gardiens naturels des richesses qui s'y trouvent enfouies. Ces préjugés sont tellement ancrés dans l'esprit des masses qu'il n'est guère possible de s'intéresser aux vestiges des anciens, aux ruines des *Djouhala* (1) sans être

---

(1) On désigne généralement par *djouhala*, les idolâtres, les païens et toutes les peuplades antérieurs à l'Islam. Cette épithète est appliquée ici et dans toute l'Afrique du Nord aux Romains.

aussitôt taxé de *chercheur de trésors*. Si ce titre, gratuitement attribué, est anodin, il peut être parfois, sinon dangereux du moins gênant pour celui qui se trouve plus d'une fois embarrassé dans ses recherches, par le mutisme, le silence voulu des gens auprès desquels il essaie de se renseigner.

Quoique enfant du pays, je n'en ai pas moins rencontré durant mes enquêtes auprès des habitants une certaine méfiance que je n'arrivais à effacer dans l'esprit de mes auditeurs qu'à force d'éloquence et de diplomatie. Pour couper court à ces sortes de difficultés, qui surgissaient à chaque instant devant moi, je m'engageais, entre autres choses, à faire abandon à l'informateur du trésor qui serait découvert sous une pierre des Djouhala. Malgré ces déclarations et la promesse d'un pourboire, je n'arrivais pas toujours à convaincre ni à intéresser ceux dont les indications pouvaient m'être de quelque utilité.

Le nommé H'and Ah'eddad, forgeron au village des Chorfa, qui avait annoncé tout d'abord à un de mes informateurs l'existence d'une « pierre écrite » au lieu dit Thinesouin, vint, dès le lendemain, rétracter ce qu'il avait avancé, sous prétexte que la pierre vue par lui, il y avait une quarantaine d'années, lorsqu'il allait garder les troupeaux, fut depuis cassée et détruite. Ne me rappelant que sa déclaration spontanée, sans tenir compte de ce démenti provoqué certainement par quelque méfiance, je persistai à croire que la pierre signalée à Thinesouin (1) ne devait pas moins s'y trouver encore, d'autant plus que la région désignée est éloignée de

(1) Thinesouin, qui est un nom de lieu dérivant du verbe *ens*, passer la nuit, signifie l'endroit où l'on fait parquer les troupeaux pour y passer la nuit. Il désigne également le petit enclos, le parc situé au milieu ou à proximité des pâturages qui sont généralement assez éloignés des villages. C'est dans les *thinesouin* que les bergers kabyles passent, avec leurs troupeaux, toute la saison estivale sur les sommets du Djurjura.

tout centre et en partie couverte de broussailles (1) (bruyère, lentisque et ciste). Le lieu appelé Thinesouin est un petit plateau au haut duquel se trouve le village des Chorfa, sur la rive droite et à 800 mètres environ du lit de la rivière (Sebaou). Il est juste en face de la source Thala A'li, située sur la rive opposée et sur le territoire d'Aïth-Zellal (Aïth-Boucha'ïb). Un sentier qui conduit à Aïth-Zellal en passant par Thala A'li, le traverse dans sa partie basse à hauteur de la ferme des Aïth ou Malek, seule et unique habitation qui soit encore existante dans la région. Cependant je ferai remarquer tout à l'heure qu'à Thinesouin, où s'aperçoivent sur une grande étendue des amas de pierres, un village d'une certaine importance occupait autrefois ce plateau (2).

N'ayant plus à compter sur le forgeron pour me servir de guide, je me fis mettre en relations avec un homme des Aïth Ou Malek. Après lui avoir annoncé et affirmé l'existence d'une « pierre écrite » à proximité de leur ferme, je lui demandai de m'aider à la retrouver. Sa réponse, à laquelle d'ailleurs je m'attendais, fut qu'il ignorait complètement l'existence de cette pierre. Mais devant mon insistance et la possibilité pour lui, en cas

(1) En effet, j'ai su plus tard la raison pour laquelle le forgeron a refusé de me servir de guide pour me montrer la pierre. Certains habitants du village des Chorfa, ayant eu connaissance de mes recherches, sont allés prier H'and Ah'eddad de démentir formellement ce qu'il avait dit au sujet de l'existence d'une « pierre écrite » dans leur territoire, « car si les Français venaient à se procurer cette preuve écrite, ajoutent-ils, constatant très probablement que nos terres ont appartenu aux Djouhala, leurs ancêtres, ils nous les confisqueraient. Et cet argument des plus saisissants fut plus que suffisant pour faire commettre au naïf forgeron, le plus gros des mensonges.

(2) Il y a une cinquantaine d'années, les vieillards se le rappellent encore, une vieille construction existait en cet endroit ; elle servait, m'a-t-on assuré, de refuge pendant l'hiver à tous les bergers des Chorfa ; C'était paraît-il une vieille mosquée abandonnée et comme elle n'était fréquentée que par les bergers on l'avait surnommée « *ldjama' imeksaouen*, mosquée des bergers ».

de résultat, de recueillir un pourboire, il se décida à m'accompagner et à faire avec moi des recherches à Thinesouin. Arrivés près de la ferme, au rocher appelé « Mecht'irt'en », nous quittâmes le sentier pour nous engager, après avoir traversé un petit ravin sur notre gauche, sur un terrain vague et maigre, couvert de rochers et de broussailles.

Sans hésitation, mon guide que je suivais de très près fila droit devant lui. A deux cents mètres environ du sentier, nous nous trouvâmes brusquement sur une plate-forme. « Reste-là, dit-il, en me désignant un rocher ; moi je vais voir ; si la pierre n'a pas été cassée par quelque berger, elle ne peut être que par ici... » Sans le perdre des yeux, je me hissai sur le rocher indiqué et, suivant avec anxiété tous ses mouvements, je le vis tout d'un coup s'arrêter et fixer quelque chose à terre. Aussitôt je me précipitai vers sa découverte. Il avait bien vu et reconnu ce que je cherchais : un fragment d'une belle dalle était posé là à fleur de terre. Après un examen rapide, je vis sans peine que ma pierre portait un dessin au trait et bien visible, représentant le buste d'un guerrier muni de ses armes : un bouclier et deux javelots. La pose du guerrier est, à peu de chose près, identique à celle des personnages des stèles de Souama' et d'Abizar. Les traits du visage me paraissent cependant mieux rendus que partout ailleurs. C'est là une circonstance fort heureuse qui va nous permettre d'écarter définitivement l'hypothèse du « litham », voile qu'on avait cru jusqu'à présent reconnaître sur les stèles de Kabylie (1) (Phot. n° 3).

Dans tous les cas, il me semble pouvoir affirmer que mes deux nouvelles découvertes ne portent rien de semblable. Outre ce qui a été dit précédemment au sujet du personnage de Souama', sur le fragment de stèle des Chorfa, nous remarquons, grâce à la perfection

(1) Voir *Bulletin de Correspondance africaine* 1882. Fasc. 1, p. 38.

du dessin, des lignes donnant nettement les traits du visage et les contours d'une tête coiffée. C'est ainsi que sur le front et le sommet de la tête, deux lignes courbes indiquent sans doute que le personnage porte une coiffure qui rappelle le turban dont les Kabyles de l'Est font encore usage (Beni-A'bbas, Beni-Ia'la, etc.). Les deux lignes qui descendent de chaque côté de la tempe pour aller se rejoindre en pointe sur la poitrine, marquent à n'en pas douter la partie pendante de la « chemla » qui, ayant enveloppé la tête, vient tomber sur le devant laissant découvert tout le visage où les principaux traits, les yeux, le nez et le menton, sont nettement reproduits. Seule la ligne de la bouche a été omise, on ne sait pourquoi (1).

La forme de ce dessin nous permet de comprendre et d'expliquer la pensée des artistes qui ont gravé les stèles de Souama' et d'Abizar. Le sujet reproduit étant identique, les différences de traits constatés ne doivent être à mon avis attribuées qu'au manque d'habileté d'exécution et de justesse de vue dans la reproduction des lignes représentant un sujet commun.

Il est regrettable que la stèle des Chorfa soit mutilée, car la perfection de son dessin nous aurait peut-être renseignés sur d'autres choses. Ainsi, sous le bouclier, on aperçoit deux lignes courbes parallèles ; on se demande ce qu'elles pouvaient bien représenter, car leur courbure concentrique et régulière ne permet pas de les considérer comme des lignes figurant le haut de la crinière d'un cheval ; on est plutôt tenté de voir là un deuxième bouclier qui appartiendrait dans ce cas à un autre personnage (?).

En fait d'inscriptions, le fragment ne porte que trois lettres | O ⵊ, tracées en creux à côté de l'avant-bras

(1) Voir *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* du 6 mai 1909, *Idoles à tête de chouette de Tabelbalat*, p. 185 et pour la bibliographie les renvois 1 et 2 de la même page et suivantes, par B. M. Flamand et E. Laquière.

levé verticalement avec la main ouverte et tenue à la hauteur de la tête. Quoiqu'on soit, au premier abord, tenté de considérer ce groupe de lettres comme la partie finale d'un mot, on peut aussi supposer et admettre l'hypothèse contraire. Notons en effet que la distance comprise entre la cassure et la lettre Ħ est plus grande que les intervalles laissés entre les lettres Ħ et O, Cette remarque faite, il s'en suit que le groupe de lettres | O Ħ correspondant à *k r n* compose avec ces lettres radicales un mot complet semblable à celui que renferme et mentionne la première stèle découverte à Souama (1). Comme selon toutes les probabilités, il ne peut s'agir ici que d'un nom propre, cet assemblage de lettres radicales m'amène à reconnaître le nom Kroun ou Akroun, forme qui paraît avoir toutes les apparences d'un mot berber. Cependant me rappelant l'inscription de Souama, d'où l'*n* final ne semble pas faire partie de la racine *d r*, le groupe *k r n* doit être à mon avis décomposé en *k r* + *n* marque du pluriel ; dans ce cas la nouvelle conjecture m'amène à lire Akouren c'est-à-dire les fils, les gens d'Akour (2). Remarquons en passant que la forme Akouren semble avoir trop d'analogie avec « Yakouren » nom porté par l'une des principales fractions des Aith R'oubri et dont les habitants occupent de nos jours la région élevée et boisée de la tribu. Pour que cette étymologie

(1) L'inscription gravée sur cette stèle est | O Π groupe de lettres que j'ai proposé de lire *i d r en* (Cf. Boulifa, *Inscription d'Ifira*, *Revue Archéologique* 1909. II, page 388, p. 21-22 du tirage à part). Les dérivés de la racine sont très nombreux : Ider, idir sont des noms propres connus dès l'antiquité : Baliddir, nom d'une divinité des Numides (le Maître puissant de la vie).

(2) Voir au sujet des noms propres de personnes prenant la forme du pluriel dans *Revue archéol.* 1909, II, p. 388, *Inscription d'Ifir'a*, p. 22-23 du tirage à part. D'ailleurs le nom propre Akour n'est pas rare en Kabylie. Une famille au village d'Aïth-H'alli porte le nom d'Aïth Ouakour ; le même nom est donné à une petite tribu située dans le massif du Jurjura (cf. Devaux, *Les Kabaïles du Djurdjura*, Marseille, 1859, p. 376.)

soit possible, il faut naturellement faire abstraction du ع = *'a*, son qui n'existait pas en berber et que les Kabyles de nos jours ont emprunté aux Arabes. L'élimination du *'a* = ع étant admise, la forme primitive Akouren, dont on a obtenu Yakouren, ne serait dans ce cas qu'un pluriel régulier de Akour (1), nom patronymique de ceux qui auraient gravé et laissé la stèle des Chorfa.

III

Les deux principales pièces de mes nouvelles découvertes étant connues, il me reste à dire quelques mots sur ce que j'ai vu et rapporté de Chebel et de Hendou, deux points situés le premier, au sud-est d'Azazga, et le second, au nord, à deux ou trois kilomètres avant d'arriver à Thifrint El Hadj (Thamgaout').

La Kabylie, qui passe actuellement pour être la partie la plus peuplée de l'Algérie, a dû, quoi qu'en dise Ibn-Khaldoun, être autre chose qu'une région impénétrable couverte de forêts où vivaient seuls des brigands et des bêtes fauves. Il est certain que la Kabylie, malgré ses montagnes, n'a pas échappé aux contre-coups, aux chocs des nombreuses et terribles guerres qui ont eu lieu dans l'Afrique du Nord. Les invasions vandales et arabes n'ont certes pas ménagé ni laissé intactes les riches vallées de la Soummam ou du Sebaou. C'est

(1) La racine *k r* se retrouve dans les mots 1° *aker, akour, voler, dérober*. Nous savons que dans la formation des noms propres les Berbers prennent souvent pour base, soit des particularités physiques ou morales qui caractérisent les choses ou les personnes qu'ils veulent désigner, soit tout simplement les vœux, les termes de bonne augure ; dans cet ordre d'idée nous avons comme noms propres : *Aberkan*, *Amoukran*, *Idir* etc. Il est permis de croire que la même conception a servi de guide pour former le nom propre *Akour* (?)

2° La même *k r* se rencontre également dans le mot *thakourth*, pelote, boule, mais ce mot est emprunté à l'arabe كرة.

ainsi que, lorsqu'on parcourt certaines régions, outre celles du Haut-Sebaou, de nos jours stériles et abandonnées, on est frappé du nombre considérable de ruines d'anciens villages que l'on rencontre sous ses pas. Les régions maritimes occupées par les Aith Ouaguennoun, les Iflissen, les Izerer'faouen et même les crêtes des Aïth Djennad', régions que je connais et qui sont de nos jours des plus pauvres de la Grande Kabylie, ont dû être autrefois des plus riches et des plus peuplées, et le développement de l'importance des ports romains qui étaient à Dellys (Rusucurus ?) à Thigzirth (Iomnium) et à Azeffoun (Rusuzus) était un indice de la fertilité et de la prospérité dont jouissait alors le pays. Dans l'immense forêt d'Yakouren, on aperçoit de ci de là, soit sur des crêtes, soit sur des flancs de montagne, les vestiges d'une population très dense qui, à une époque indéterminée, a dû occuper cette région privilégiée par son climat et la richesse de son sol. Si, en raison de la nature du terrain, la croûte superficielle s'est depuis fortement modifiée, il n'en est pas moins vrai que, grâce au réservoir naturel que présentent les sommets du petit massif du Thamgout', par exemple, le territoire des Aith R'oubri se trouve être encore des mieux pourvus en sources abondantes.

D'autres vestiges d'un autre genre, comme les moulins à huile, les pressoirs disséminés à travers la forêt, nous démontrent également que la région a subi une modification notable non seulement dans la nature de son sol qui est actuellement très pauvre, mais aussi et surtout, dans l'espèce d'essences qu'on y rencontre. Les nombreux pressoirs taillés dans le roc et perdus au milieu de la forêt indiquent suffisamment qu'il y avait là, à la place des chênes séculaires ou des fourrés de lentisque, des bois d'oliviers. Les pressoirs de Thag'sebth (Rusippisir ?) aussi bien ceux de Thifrith, que j'ai vus, montrent que tout le versant maritime, les flancs du Thamgout' compris, ne devait former qu'un immense et

riant verger couvert de tous les arbres fruitiers particuliers à la Kabylie : oliviers, figuiers, noyers et vigne. Autrefois comme aujourd'hui, l'huile, la figue et le raisin kabyles devaient être recherchés sur les marchés de Rome. N'avons-nous pas là toute une série de faits confirmant nettement notre assertion, à savoir que la Kabylie (romaine ?) a joui dans les temps anciens d'une prospérité qu'elle ne reverra plus, du moins par son sol qui est épuisé et décharné.

La disparition d'arbres fruitiers, la destruction d'un nombre considérable de villages, la désolation d'une partie de la Kabylie, sont là autant d'indices d'un désastre qui ne peut être attribué qu'aux invasions vandales et arabes. D'autre part, il est à noter aussi que ces ravages ont été souvent produits par des causes locales : les guerres intestines et les querelles de çofs. Bouleversée et livrée à l'anarchie, la Kabylie, comme le reste de l'Afrique romaine, vit longtemps ses tribus se déchirer, ses villages s'incendier et s'anéantir. Tous ces fléaux qui, depuis des siècles, se sont abattus sur le Jurdjura ont fait de la Kabylie ce qu'elle est, pauvre et dénudée.

Appelé à me rendre à Chebel, je partis le 18 août, conduit par H'and Ou K'assi, un habitant de ce village, pour faire une nouvelle exploration. Mon guide avait à me montrer une pierre trouvée dans son champ et en un lieu appelé Aguemmoun Lbir. L'endroit ainsi désigné se trouve être sur le plateau qui descend de Chebel à Aourir ; plus rapproché de Chebel que de Mouqnia'a (Mokni'a), Aguemmoun Lbir n'est guère éloigné du poste romain de Chebel. Ajoutons que la voie romaine qui venait de la rivière en traversant Ifir'a et Aourir pour arriver au poste de Chebel, devait certainement passer par Aguemmoun, pourvu d'une belle source.

Arrivé sur les lieux, je vis, au milieu d'un amas de pierres mises en tas par le propriétaire, celle que celui-ci voulait me montrer. Comme elle n'était pas taillée, je

conclus, aussitôt après l'avoir examinée, qu'elle n'était pas romaine, mais qu'elle paraissait intéressante par les quelques signes qu'elle portait sur un de ses côtés (1).

Dégagée et retirée du tas, la pierre se présente sous la forme d'un tronc de pyramide d'environ 0^{m}55 de hauteur, avec une base rectangulaire de 0^{m}32 de côté. Cette espèce de borne portait sur la surface de sa base une inscription libyque dont il ne reste malheureusement que quelques traces de lettres. A en juger par la forme des lettres encore visibles, l'inscription devait être belle dans son ensemble. Les corps des lettres sont en effet d'une régularité parfaite et tracés dans le roc à la manière des graveurs romains, c'est-à-dire larges et profonds.

Il semble que la détérioration de cette inscription, devenue illisible, ne doive être attribuée qu'aux circonstances suivantes :

Étant donnée la forme de la pierre, il n'y a pas de doute que la borne ait été taillée, faite pour être plantée dans le sol, la grande base en l'air, de façon à rendre l'inscription visible aux passants. Ainsi placée, l'inscription dont le corps des lettres est en creux, se trouvait par ce fait être autant de cavités où l'eau des pluies durant les trois quarts de l'année s'amassait.

Par suite de ce séjour prolongé et répété pendant des années, l'eau avait fini par entamer et ronger le roc et déformer complètement l'inscription au point de la rendre indéchiffrable. Malgré cette dégradation, un examen attentif de la borne nous permet d'y relever, tracées sur deux lignes, des lettres encore bien visibles, telles que des □, un ||, un ⊓ et un |. Les voici d'ailleurs reproduites d'après le n° 4 de la phot. :

(1) Cf. ce que dit Devaux (*Les Kebaïles du Djurdjura*, p. 345) d'une pierre qu'on montrait à Thizi el Bir, dans la fraction d'Ifir'a et qui aurait contenu un trésor.

Première ligne □ || □ *r l r.*

Deuxième ligne (?) ⊓ □ | □ *r n r d* (?).

Il est certain que ces lettres ne représentent que les parties finales des termes gravés sur la borne ; aussi une lecture d'ensemble n'est guère possible.

Telles sont les seules traces de lettres conservées de l'inscription et qui occupent le tiers de la pierre ; quant aux deux autres tiers fortement rongés, il est impossible d'y relever quoique ce soit ; quelques vagues reliefs très irréguliers d'ailleurs laissent supposer qu'il y avait là peut-être des lettres (?).

Si l'impossibilité de déchiffrer l'inscription ne nous permet pas de déterminer la signification et le but de la borne, rappelons que le lieu appelé Aguemmoun Lbir où la pierre a été trouvée, se présente sous la forme d'un cirque ouvert du côté septentrional et dominé à l'Est, au Sud et à l'Ouest par des hauteurs variables qui descendent du poste de Chebel. Tandis que les flancs des crêtes, les premières rampes du cirque, présentent un sol aride et rocheux n'ayant d'autre végétation que de maigres chênes et quelques touffes de ciste, le fond de la cuvette où se trouve une source abondante semble être assez fertile ; outre quelques oliviers et jeunes chênes à glands doux, on y remarque particulièrement de gros et vieux frênes. La présence de cet arbre, la configuration des lieux, les quelques amas de pierres que l'on aperçoit çà et là, la découverte de la borne elle-même en ces lieux actuellement tristes et abandonnés, tout cela faisait naître dans l'esprit la pensée que cet endroit avait dû être habité. Je me mis donc à examiner les alentours. Je vis alors que, sur toutes les pentes qui contournent et dominent la source, sont d'innombrables ruines provenant sans doute d'une cité berbère. A ce sujet, mon guide interrogé me fit part de la légende suivante :

« Il est exact qu'autrefois il y avait ici un village. La légende que les vieillards nous ont transmise de génération en génération dit qu'à une époque éloignée, avant de créer le village actuel, les gens de Chebel habitaient ici à Aguemmoun Lbir. Mais en ce temps il y avait un puissant seigneur appelé Atounsi qui cherchait à imposer son autorité à tous les Aïth R'oubri et à ce sujet il y eut des luttes terribles entre l'envahisseur et les habitants. Comme les premiers habitants d'Aguemmoun étaient de ceux qui ne voulaient pas se soumettre ils étaient donc en guerre avec l'Atounsi qui vint alors installer sa résidence à Aourir (1). Ce grand et puissant seigneur, furieux de la résistance que lui opposait Aguemmoun, jura de l'anéantir. Une lutte des plus acharnées qui dura dit-on plusieurs années, ne tarda pas à s'engager entre Aourir et Aguemmoun. Acculés à la montagne et manquant d'alliés, de renfort, les habitants d'Aguemmoun, quoique vaillants et braves, commencèrent à fléchir. A la suite d'une chaude journée où on s'était beaucoup battu, écrasés par le nombre, les guerriers d'Aguemmoun furent repoussés et poursuivis jusque dans leur village qu'ils furent même obligés d'abandonner. Alors se souvenant de son serment, l'Atounsi vainqueur donna l'ordre de raser de fond en comble les maisons de ses ennemis. Depuis lors Aguemmoun cessa d'exister et les quelques habitants qui échappèrent à leurs ennemis, allèrent se réfugier sur le rocher de Chebel où ils finirent par s'installer définitivement ; d'où l'origine du village actuel de Chebel.

« Les *anciens* racontent même, ajouta-t-il, qu'après la destruction d'Aguemmoun, il y eut une certaine famille qui revint s'installer au milieu des ruines de l'ancien

(1) Voir *Revue Archéologique* de 1909, II, p. 388, *l'Inscription d'Ifir'a*, p. 24 du tirage à part, la légende concernant l'installation à Aourir de ce *Tunisien* auquel les traditions orales attribuent également la construction de la cité de Thamgout', cité dont les ruines sont encore visibles sur le sommet du pic.

village. Masquée par une crête de rochers du côté d'Aourir, elle y aurait sans doute vécu tranquille et heureuse si les femmes n'avaient pas commis l'imprudence d'étendre du linge sur un point assez visible d'Aourir. Or, ce jour-là, le regard méfiant et haineux d'Atounsi fut attiré par la blancheur des effets étalés à Aguemmoun. La quantité jointe à l'éclat du linge, qui dénotait chez le propriétaire un certain bien-être, excita fortement la jalousie d'Atounsi. « Quel est donc cet imprudent qui a l'audace d'étaler ainsi ses guenilles ? Allez vite, dit-il à son entourage, rappeler à l'ordre cet intrus d'Aguemmoun, qui a l'insolence de narguer ma puissance et ma richesse. Je n'admets pas que dans mon territoire, il y ait d'autre seigneur et maître que moi ». Une troupe de cavaliers, chargée de la mission, tomba à l'improviste sur la pauvre famille qui fut en partie razziée et massacrée. Quant à ses maisons, elles furent de nouveau incendiées et détruites ». Et depuis, Aguemmoun fut pour toujours abandonné. »

Tel est le vague souvenir que la tradition a conservé de l'époque moderne de l'ancien village d'Aguemmoun Lbir. Quant à la période anté-musulmane de laquelle semble dater le village, une nouvelle enquête, un examen plus minutieux des lieux et des ruines, nous amènerait peut-être à découvrir quelque autre vestige pouvant nous fixer sur l'antiquité et le passé de ce village. Les traces d'une inscription libyque que nous révèle la borne découverte à Aguemmoun, permettent de supposer que les fondateurs de ce centre devaient être les contemporains de ceux qui avaient occupé Ifir'a, Souama', Chorfa et Abizar, c'est-à-dire toute la vallée du Sebaou depuis la mer jusqu'à Boubhir, région que nous savons avoir été soumise à la domination romaine.

Stèles libyques ou ruines romaines, ce sont là autant de documents historiques des plus authentiques qui démontrent que la Kabylie a su, dès l'antiquité, profiter de toutes les civilisations qui se sont développées dans

l'Afrique du Nord, et que son avenir ne fera que confirmer son passé.

IV

Pour finir, il ne me reste qu'à dire quelques mots sur le village de Hendou où j'ai recueilli un fragment d'un fût de colonne cannelé horizontalement et travaillé seulement sur une des faces. Cette forme semble indiquer que cette colonne, de grès grisâtre et assez dur, servait de cadre placé sur le chambranle d'une porte (ou fenêtre) d'habitation ou de fontaine. L'arrière non visible devant s'encastrer dans la maçonnerie de la muraille, est resté donc brut, c'est-à-dire que la pierre n'a subi de ce côté aucune façon ni au marteau ni au ciseau.

Mais ce qui étonne c'est la présence unique d'une pierre de ce genre dans tous les les parages de Hendou. Les habitants que j'ai longuement interrogés n'ont aperçu aucune pierre de taille ni dans leur village ni dans leurs champs. Aussi la découverte de cette pierre, déterrée il y a quelques années dans un champ de figuiers, les a fortement intrigués. Au moment où cette colonne, qui était alors d'un seul morceau mesurant environ 1m40 de long sur 0m28 de diamètre, fut découverte, l'opinion de ceux qui la virent, était que cette pierre, tant par son poids que par sa forme cylindrique, devait certainement renfermer quelques richesses, car ils reconnaissaient tous en elle une pierre des « Djouhala » auxquels la tradition attribue, à tort ou à raison, le talent de cacher leurs trésors dans des pierres. Cette idée, tout d'abord timidement émise, ne tarda pas à prendre bientôt de la consistance dans l'esprit du propriétaire du champ où la pierre fut déterrée par la charrue. Dans la crainte de se voir ravir le soi-disant trésor, il s'empressa de prendre une masse et de mettre la colonne en plusieurs morceaux. Déçu, il alla déposer les fragments le long d'une petite muraille servant de clôture à son champ. C'est là que j'ai pu retrouver les

différents morceaux qui, sous forme d'énormes rondelles placées les unes sur les autres, m'ont permis de reconstituer la colonne et d'évaluer sa hauteur. En examinant les différents fragments, j'ai pu constater que l'un d'entre eux porte des traces de lettres latines. C'est ce fragment que j'ai rapporté et que j'indique sous le nº 5 dans la photographie ci-dessus portant, quoique assez frustes, les lettres N I N O, mot que je crois avoir vu mentionné dans l'inscription romaine de Thamgout' (cf. *Revue afric.* tome x, p. 157).

Si l'inscription de ce genre nous permet d'en reconnaître et d'en déterminer les auteurs, le but de cette colonne dans une région où je n'ai pu relever aucune trace de construction romaine, reste, malgré l'hypothèse émise précédemment, fort douteux. La seule conjecture possible dans ce cas serait d'admettre que cette pierre n'était qu'une borne milliaire placée à Hendou où devait passer la grande voie romaine qui mettait en communication les deux vallées : Oued Sahel et le Sebaou. A Hendou, village situé à une dizaine de kilomètres et au nord d'Azazga, un autre chemin devait bifurquer dans la direction du nord pour rejoindre le poste de Thamgout' et de là descendre vers Rusuzus (Port-Gueydon) (1). Dans cet ordre d'idées cette borne nous indiquerait donc avec précision que la voie venant de Djemâa-Saharidj (Bida) traversait la rivière près de Fréha et remontait vers le col de Thifrith n El-H'adj en passant Hendou. De là elle filait parallèlement à la côte vers l'est, défendue du côté de l'intérieur par les forts de Chebel, de Kebbouch et de Thaourirth.

SAÏD BOULIFA.
Répétiteur de langue kabyle
à la Faculté des Lettres d'Alger.

(1) Cf. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, fasc. I, § 71, 74, 75, p. 8 et § 110, p. 14.

PRATIQUES MÉDICALES

SUPERSTITIONS ET LÉGENDES

DES HABITANTS DE LA COMMUNE MIXTE DE TAKITOUNT (1)

Maladies des hommes. — Médication.

Nous n'avons pas l'intention, nous ne pourrions le faire, d'ailleurs, de donner une nomenclature complète de toutes les maladies qui sévissent dans la commune et des modes de traitement affectés à chacune d'elles.

Nous nous bornerons seulement à rappeler celles de ces maladies que nous avons constatées et qui sont les plus fréquentes. Quant à leur traitement et aux médicaments employés, nous nous contenterons de signaler ceux dont usent les indigènes, lorsqu'ils ne s'adressent pas aux praticiens européens.

Disons tout d'abord que les amulettes, la reproduction par l'écriture de quelques versets du Coran, les signes cabalistiques, jouent un grand rôle dans le traitement de toutes les maladies.

DES FIÈVRES. — Sauf dans la partie sud-ouest de la commune, partie arrosée par l'oued Deheb, qui y forme quelques marais, les fièvres sont pour ainsi dire insignifiantes et peu fréquentes. Traitement :

1° Prendre trois noyaux de dattes sur chacun desquels

(1) Extrait d'une notice inédite sur la commune mixte de Takitount.

on écrit les trois mots suivants : Karoum, — Firoum, — Hamana. Ces trois noyaux sont ensuite placés sur des braises et le malade est soumis à des fumigations avec la fumée qui s'en dégage.

Les trois mots ci-dessus rappellent les noms de trois hommes, qui se faisaient passer pour dieux et qui prétendaient disposer du bien et du mal. Leur puissance était, paraît-il, redoutable ;

2° Reproduction de versets du Coran :

sur des pelures d'oignons, qui sont ensuite mangées par les malades ;

sur des feuilles de kelkha (vérule), que le malade pend à son cou ;

3° Fumigations de feuilles de laurier-rose ;

4° Reproduction de noms de génies malfaisants sur du papier, qui constitue ensuite une amulette.

JAUNISSE. — Incision sur le sommet de la tête. De la poudre de chasse est ensuite brûlée sur cette incision.

GASTRITE. — ENTÉRITE. — MALADIES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS. — Lecture d'un verset du Coran sur un verre d'eau que le malade avale ensuite.

Reproduction d'un verset du Coran sur une assiette. L'écriture est ensuite effacée avec de l'eau, que le malade absorbe.

FLUXION DE POITRINE. — Friction de driess (thapsia) sur le sternum. Pointes de feu sur le sternum et au sommet des omoplates.

BRONCHITES. — Infusion de khandjelane (galanga), de sekendjebir (gingembre), de tib (clous de girofles), matin et soir.

MALADIES DE LA RATE. — Cataplasme d'ansal (scylle).

SYPHILIS. — Cette maladie est relativement très peu répandue dans la commune.

Traitement : infusion de salsepareille et autres plantes

dépuratives pendant quinze jours, abstinence de sel, de viande de bœuf et de chèvre, de boissons excitantes, de coït ; nourriture au beurre.

HYSTÉRIE. — Aspiration de vapeurs de graines de kasbor (coriandre) et récitation par un taleb de quelques versets du Coran.

MALADIE DITE SODFA : [Épilepsie (?) Danse de Saint-Gui (?)] — Mettre de l'eau dans un petit pot en terre placé dans un récipient plus grand contenant également de l'eau. Faire chauffer à blanc une faucille, et en frapper le fond du grand récipient en tournant autour du petit pot. L'eau contenue dans ce dernier s'évapore : le malade est guéri.

PLAIES. — Cataplasme d'oignons, de henné, de poivre rouge, de la plante dite kiata (verveine) (?).

FURONCLES — ABCÈS. — Cataplasme de hachich sabua (fumeterre) pour faire mûrir et crever. Tanin.

VARIOLE. — La variole sévit périodiquement dans la commune mixte de Tatikount et notamment dans les douars Tatikount, Mentano, Kalaoum, Beni Meraï et Djermouna, où elle reparait plusieurs fois dans l'année.

Comme partout ailleurs, les indigènes pratiquent la variolisation. Dès qu'un individu est atteint de la maladie, ils s'empressent d'ouvrir les boutons du malade pour y prendre du pus, qu'ils inoculent aux membres de leurs familles. Une « mechta » est donc ainsi très vite contaminée. Malgré toutes les mesures prises et les conseils donnés, il est souvent impossible de réagir contre cette dangereuse habitude.

L'inoculation se fait au moyen d'un couteau par une incision soit dans l'espace intermétacarpien du pouce et de l'index droits, soit au haut de l'humérus.

On sait quelle répugnance éprouvent les indigènes à se faire vacciner par un praticien français. La cause prédominante de cette répugnance est la croyance invétérée chez eux, que la vaccination faite à l'européenne rend les femmes infécondes et les hommes impuissants.

Cette conviction tend cependant à disparaitre ; les résultats obtenus ont obligé les indigènes à se rendre à l'évidence. Aussi se soumettent-ils assez volontiers maintenant à la vaccination, telle que nous la pratiquons.

Pendant l'hiver 1898-1899, le médecin de colonisation a vacciné 3.442 enfants dans les divers douars de la commune.

Traitement de la variole : Boissons chaudes et bouillon de poule. Le malade est rarement isolé.

COLIQUES. — Amulettes renfermant des versets du Coran. Reproduction de versets du Coran sur du papier ; l'écriture est ensuite lavée avec de l'eau, que le malade absorbe.

OPHTALMIE. — 1° Reproduction d'un verset du Coran sur un œuf de poule. L'œuf est ensuite percé d'un petit trou et vidé. Il est suspendu entre les deux yeux jusqu'à ce que le malade guérisse ;

2° amulettes suspendues au cou ;

3° sulfate de cuivre cuit dans du lait de femme avec du safran et de l'alun et appliqué ensuite sur les yeux ;

4° sulfate de cuivre mélangé à du miel et du sucre et également appliqué sur les yeux.

PIQÛRES DE SERPENTS. — 1° Il existe, paraît-il, dans la mâchoire de quelques chevaux, un petit os que les indigènes en retirent. Cet os, il faut le dire, se trouve rarement. On l'applique sur la piqûre et le malade guérit ;

2° Application sur la piqûre d'un morceau de ventre d'agneau ou de chameau ;

3° Les habitants de la « mechta » des Oulad Ali Aliti (douar Oulad Salah), ont reçu le don de guérir instantanément les piqûres de serpents. Il leur suffit d'insuffler de la terre prise en un point quelconque de leur « mechta », sur la piqûre. Ce don leur vient de ce que la première

femme de l'auteur commun des Oulad Aliti, a allaité un serpent.

De la rage. — Il existait, chez les Oulad Salah, un taleb, mort depuis longtemps, qui avait le don de guérir de la rage en écrivant des amulettes avec le sang tiré du gros orteil du pied droit.

Ce marabout renommé a été remplacé, toujours chez les Oulad Salah, par deux indigènes, qui ont également le don de guérir la rage en faisant boire au malade une goutte de leur sang. Ce pouvoir leur a été donné par le saint Sidi Atya des Beni Meraï. Ils guérissent également les chiens atteints d'hydrophobie en leur faisant manger sept petites galettes, sur lesquelles ils ont tracé certains caractères.

Enfin les autres traitements suivants sont également mis en pratique :

1° absorption d'un bouillon fait avec du poulet et de petits insectes rouges (espèce de punaises des champs);

2° manger sept dattes préparées par un taleb;

3° manger un morceau de galette d'orge, sur lequel un taleb a écrit quelques versets du Coran;

4° manger le foie de la bête, qui a mordu le malade;

5° amulettes;

6° bains de mer.

Les tobba (médecins indigènes) n'ont pas, on le pense bien, des connaissances très étendues en pathologie, et, bien souvent, ils sont embarrassés pour se prononcer sur la nature et le caractère d'une maladie et sur le traitement à ordonner. Dans ce cas, l'ouvrage dit « kalamoussa » aide le toubib à se tirer d'embarras. Il procède ainsi qu'il suit :

Tout d'abord il prend son chapelet et en compte plusieurs grains à chacun desquels il donne le nom d'une lettre de l'alphabet. Il reprend ensuite chacun de ces grains en lui donnant le nom de la lettre qui lui a été attribuée, et sous l'inspiration de Dieu ou du diable, il

s'arrête à l'un de ces grains. Il ne lui reste plus alors qu'à chercher dans le « kalamoussa » la page renfermant la lettre indiquée par le grain de chapelet ; il y trouve le nom de la maladie, le jour où elle s'est déclarée et les causes qui l'ont provoquée.

La médication est, d'ailleurs, toujours la même. Elle consiste à tuer une poule blanche, noire ou grise (la couleur est indiquée par le « kalamoussa »), à la faire bouillir et à la manger en commun. Les os, les entrailles, les plumes, sont ensuite placés dans un morceau de vieille marmite ou de vase en terre et exposés sur un chemin.

De quelques médications particulières et de quelques philtres.

Contre l'impuissance :

1° amulettes suspendues au cou renfermant quelques passages de l'ouvrage intitulé El Bourda (poème mortuaire);

2° manger un moineau carbonisé et pilé;

3° manger pendant 7 jours consécutifs de jeunes tourtereaux : on devient jeune et vigoureux. Il ne faudrait pas en manger pendant 40 jours, car la mort ne tarderait pas à venir;

4° manger quelquefois des cervelles de mouton.

Pour produire l'impuissance. — Prendre un peu de sel, quelques grains d'orge et quelques petits morceaux de charbon. Envelopper le tout dans un bout de linge ayant servi de suaire et le placer dans une tombe. L'impuissance disparaît lorsque la préparation est retirée de la tombe.

Fécondité de la femme.

Pour la produire. — Écrire des versets du Coran ; en faire des amulettes, que l'on suspend au côté gauche de la femme.

Pour l'arrêter. — Les femmes, lorsqu'elles ont leurs menstrues, prennent de leur sang, le mélangent avec de l'argile et une herbe connue d'elles seules. Le tout est enterré.

La fécondité reparaît si cette préparation est remise à jour soit par la femme, soit par toute autre personne.

Pour produire l'avortement : — 1° Absorption de diverses plantes abortives ;

2° D'autres fois on prend une meule de ces petits moulins à main, dont se servent les femmes dans leur ménage. On place la meule sur le ventre de la femme et on lui imprime, pendant un temps plus ou moins long, un mouvement de rotation.

Si l'on veut se faire aimer d'une femme, il faut :

1° se procurer des cheveux de l'adorée ; se faire écrire par un taleb quelques lignes d'un livre particulier et composer du tout une amulette, que l'on suspend à une branche d'arbre. Chaque fois que le vent agitera plus ou moins fort cette amulette, le cœur de la femme désirée battra plus ou moins fort pour celui qui l'aura préparée et suspendue ;

2° ou se faire écrire dans le creux de la main droite quelques lignes de l'ouvrage précité. Fermer la main et l'ouvrir brusquement devant la femme ; l'effet est certain ;

3° on peut encore faire écrire ces lignes sur une glace, que l'on montre à la femme.

Pour semer la zizanie, la haine, l'inimitié entre un mari et sa femme, entre un amant et sa maîtresse, il faut :

1° vider entre les deux, lorsqu'ils sont couchés l'un à côté de l'autre et endormis, le fiel d'un lézard vert ;

2° faire écrire par un taleb quelques invocations diaboliques sur un papier et enfermer celui-ci dans un tombeau.

On sait que les indigènes ont la ferme conviction que pour faire perdre la raison à un individu, il suffit de lui faire manger une cervelle d'hyène ou de mulet. Cette conviction est tellement innée chez eux que, lorsqu'un indigène tue une hyène ou qu'un mulet crève, la cervelle de ces animaux doit être brûlée en présence de la djemaâ et de nombreux témoins. Les cendres sont ensuite dispersées de tous côtés.

Un seul remède peut guérir un individu qui a mangé une cervelle d'hyène ou de mulet : manger une cervelle d'homme. Les indigènes n'hésitent pas à violer la tombe d'un cadavre récemment inhumé pour se procurer ce remède unique et infaillible.

Un nouveau-né est-il destiné plus tard à devenir berger on lui fait manger, aussitôt après sa naissance, une cervelle de chacal. Lorsqu'il sera grand et que les chacals hurleront il comprendra ce qu'ils diront, mais il ne devra pas le répéter, sous peine de tomber dangereusement malade.

Maladies des chevaux — Médication.

Coliques : — 1° Conduire le cheval malade à un de ces nombreux marabouts qui existent dans tous les cimetières musulmans. La guérison est certaine ;

2° Fumigation de kelkha (fumeterre) et incision sur une veine d'un des côtés du ventre de l'animal.

Du « Moughela » (tétanos). — Les indigènes donnent le nom de « moughela » à une maladie qui se déclare quelquefois chez le cheval, lorsque celui-ci se trouve à côté

d'autres chevaux qui mangent de l'orge, tandis qu'on ne lui en a pas donné.

Traitement : 1° Attacher à la queue du cheval quelques petits bâtons d'olivier.

2° La seconde opération est plus longue et plus compliquée. Les indigènes couchent le cheval. Ils passent ensuite une aiguillée de fil dans une espèce de bouton qui se forme à chaque coin intérieur des yeux de la bête malade. Au moyen du fil ils attirent en dehors ce bouton et le tranchent avec un rasoir. Ils font ensuite une incision longitudinale au-dessous et à la naissance de la queue. L'opération est alors terminée.

Repousse du poil. — Pour les blessures sur le dos :

1° Faire carboniser un corbeau et un serpent ; les piler et recouvrir pendant 7 jours consécutifs, avec la poudre ainsi obtenue, la partie à traiter.

2° Piler du verre et un morceau quelconque de peau carbonisée et faire la même opération que ci-dessus.

Pour un cheval couronné : Carboniser un lézard vert ; mélanger la poudre de ce lézard pilé à de l'huile et quelquefois à du goudron et enduire de cette pommade la partie malade.

Marabouts.

L'influence de la famille des Boudjemline s'étend non seulement sur le territoire de la commune mixte de Takitount mais encore sur toutes les communes limitrophes, notamment celles de Tababort, de l'Oued-Marsa et du Guergour.

Si El Hadj Belkacem Boujemline a la garde de la mosquée dite de Sidi Atya, la plus vénérée et la plus renommée du pays.

Cette mosquée a été fondée par un mokaddem du nom d'Atya, de l'ordre des Rahmania. Sidi Atya était originaire des Bouazid. Il fit ses études chez un taleb des Menchar, dans les Beni-Meraï, et acquit bientôt, par sa vie austère, ses pratiques religieuses et sa piété, une très grande réputation. Il construisit une zaouïa fréquentée par de nombreux étudiants et mourut, il y a environ 80 ans, au cours d'un pèlerinage à La Mecque.

Dès que sa mort fut connue, des indigènes des Beni-Meraï et de Châteaudun-du-Rhummel, où il avait de nombreux adeptes, se rendirent en Arabie pour chercher son cadavre. Ils le ramenèrent, mais une discussion s'éleva entre eux. Les Beni-Meraï voulaient que le cadavre de Sidi Atya fût inhumé dans le pays, où il avait passé non seulement son enfance mais encore la plus grande partie de sa vie, tandis que les gens de Châteaudun prétendaient le garder chez eux. Après mille ruses, ces derniers parvinrent à faire disparaître le cadavre et l'enterrèrent discrètement.

Les Beni-Meraï le cherchèrent vainement et retournèrent dans leur douar. Leur colère fut grande, mais ils ne désespérèrent pas. Des espions envoyés à Châteaudun finirent par découvrir le lieu de repos de Sidi Atya et, dans la nuit, ils l'enlevèrent et le transportèrent dans leur douar.

Une planche sculptée avait été scellée sur la tombe de Sidi Atya par les gens de Châteaudun. Ceux-ci implorèrent les ravisseurs et, ne pouvant avoir la dépouille mortelle du saint, ils obtinrent néanmoins la restitution de la planche, qui avait été enlevée. Cette planche fut rapportée en grande pompe à Châteaudun et l'on convint de la replacer à l'endroit où Sidi Atya avait été primitivement inhumé. Quel ne fut pas l'étonnement et la joie des indigènes lorsqu'en faisant des fouilles pour sceller à nouveau la planche ils découvrirent le cadavre du saint. Le tombeau fut reconstitué et de ce jour on ajouta au nom vénéré de Sidi Atya celui de Kobrine (l'homme aux deux tombes). L'une se trouve, comme nous l'avons dit, aux Menchar et l'autre près de Téleghma. Les légendes de saints à deux tombes sont communes et très répan-

dues en Algérie. Néanmoins nous avons cru devoir rappeler celle-ci.

On attribue plusieurs miracles à Sidi Atya. Nous en citerons quelques uns.

Se trouvant à la Mecque, il vit en songe que sa femme et sa fille étaient mortes du choléra en Algérie. Le matin il annonça cette nouvelle à ses compagnons. Elle fut confirmée quelques jours après.

Une autre fois ses compagnons se plaignaient de la longueur de leur séjour à la Mecque et éprouvaient des inquiétudes sur le sort de leurs familles restées en Algérie. Sidi Atya invoqua Dieu. Une colombe vint alors se poser sur son épaule et lui annonça que lui et ses compagnons n'avaient pas à s'inquiéter de leurs familles.

De nombreux pèlerins se rendaient fréquemment auprès de Sidi Atya. Un jour deux d'entre eux voulurent traverser l'oued Berd grossie par les pluies. L'un d'eux entrainé par les eaux et sur le point de périr, s'écria : « Grand saint Sidi Atya, je viens te voir et tu me laisses mourir ». Aussitôt Sidi Atya se présenta, délivra l'homme, qui allait se noyer, et disparut. Les deux pèlerins continuèrent leur voyage et arrivèrent au but de leur pèlerinage. Ils racontèrent le danger qu'ils avaient couru et la façon dont Sidi Atya les avaient sauvés. Mais tous les pèlerins présents affirmèrent que le saint qui était en conversation avec quelques-uns d'entre eux depuis de longues heures n'avait pas quitté la mosquée. Sidi Atya s'était donc dédoublé pour opérer le sauvetage.

On raconte encore qu'étant en voyage chez les Oulad Naïl, Sidi Atya fut attaqué par eux et dépouillé de ses vêtements. Aussitôt, l'endroit où ils se trouvaient se couvrit de ténèbres et tout le monde fut plongé dans une profonde obscurité. Effrayés de ce prodige, les Oulad-Naïl restituèrent à Sidi Atya ses effets et les objets qui lui avaient été pris, et la lumière reparut

aussitôt. Reconnaissant à ce miracle la sainteté et la puissance de Sidi Atya, les Oulad-Naïl égorgèrent en son honneur plusieurs bœufs et moutons et lui offrirent une magnifique diffa.

Un indigène des Medjamiès atteint d'aliénation mentale prit un jour son enfant, l'entraîna dans un lieu écarté et l'enterra vivant. La mère de l'enfant le rechercha vainement. Elle vint alors supplier Sidi Atya de le lui faire retrouver. Il se rendit à sa prière et l'enfant fut découvert vivant dans une tombe. Il y avait huit jours qu'il était enterré.

La mosquée de Sidi Atya est située à environ 500 mètres de l'oued Berd. Le saint venait journellement y faire ses ablutions. Pour cela il n'avait qu'à monter sur une énorme pierre plate, qui le transportait au bord de la rivière, et le ramenait ensuite. Un jour, sans qu'il s'en aperçût, son fils monta derrière lui sur la pierre. Aussitôt celle-ci se fendit en deux. La partie sur laquelle se trouvait l'enfant s'arrêta et l'autre continua son chemin.

On remarque encore ces deux morceaux de pierre près de la mosquée de Sidi Atya.

***

Comme nous l'avons dit plus haut, la mosquée de Sidi Atya est l'objet d'une grande vénération. Elle est devenue surtout célèbre depuis l'échec désastreux d'un bataillon de tirailleurs en 1856. La sainteté du lieu est renommée non seulement dans la commune mixte de Takitount, mais encore dans toutes les communes environnantes.

La mosquée est le but d'un grand pèlerinage, qui a lieu le vingt-septième jour de Rhamadan. Dès la veille, de nombreux pèlerins arrivent de tous les points et le matin du vingt-septième jour une prière publique est dite en plein air. Presque tous les pèlerins y prennent

part. Leur nombre va de trois mille à cinq mille. C'est alors un spectacle réellement imposant. Rangés sur une ou plusieurs files, autant que les accidents de terrain le permettent, les pèlerins écoutent la prière qui est récitée par El Hadj Belkacem Boudjemline ; avec une régularité parfaite, ils répètent toutes les prosternations et tous les baisements de terre (Rekaat) que comporte la prière musulmane.

Cette cérémonie du pèlerinage du vingt-septième jour du Rhamadan n'est pas pratiquée partout en Algérie : on ne la célèbre que sur quatre points : Alger, Bougie, Sidi-Khaled (cercle de Biskra) et Sidi Atya.

Si El Hadj Belkacem Boudjemline est le successeur spirituel de Sidi Atya, décédé sans laisser d'héritiers ; El Hadj Belkacem, sans être adonné complètement à la vie ascétique, n'en est pas moins considéré comme un grand marabout.

Des « Djamâ » et des « Zerda »

Tous les cimetières de la commune ont une « djamâ » (tombeau d'un marabout).

Les origines de ces saints personnages sont presque toutes inconnues des habitants actuels de la commune. Elles se perdent dans la nuit des temps et nous n'avons pu recueillir sur elles aucun renseignement.

Ces tombes de marabouts, qui ont donné leurs noms aux cimetières qui les entourent, ont, en général, une forme identique. Ce sont des gourbis en pierres couverts de diss et placés le plus souvent sur un monticule. Dans l'intérieur se dresse une espèce de catafalque recouvert de plusieurs étoffes rouges, bleues, jaunes, vertes, en laine ou en fil, offertes par les indigènes du pays. De petites lampes, des brûle-parfums en terre cuite, entourent çà et là la tombe du marabout, auprès de laquelle les fervents viennent de temps en temps,

notamment le vendredi, faire brûler de l'encens ou offrir des chandelles. Bien que les gourbis ne soient pas fermés, les étoffes qui recouvrent la tombe ne sont jamais soustraites. Les indigènes redoutent trop le châtiment qui frapperait l'auteur d'un pareil sacrilège.

Quelques indigènes, lorsque les labours sont terminés, confient au marabout la garde de leurs charrues et de leurs instruments agricoles, qu'ils déposent dans le gourbi : ils sont certains qu'ainsi personne n'y touchera.

Les tombes des marabouts sont plus ou moins vénérées ; outre les visites que les indigènes y font de temps en temps, c'est auprès d'elles que se donnent les « zerda » pour obtenir la pluie, la chaleur et une bonne récolte. Ces « zerda » se font à des époques indéterminées. Les plus remarquables sont celles des « djamâ » de Sidi Ahmed ben Saker, dans le douar Teniet el-Tine ; de Sidi El Hadj Abdallah, de Sidi Tsabet et de Taftis, dans le douar Oulad-Salah.

La tombe de Sidi Ahmed ben Saker est située dans la fraction des Aouarneur. Le marabout, qui y est inhumé, passe pour y avoir fait de nombreux miracles.

La « zarda », qui est donnée, dure un jour ; c'est-à-dire qu'elle commence le matin et se termine vers 3 heures de l'après-midi. A ce moment tout le monde s'enfuit, car, racontent les indigènes, de nombreuses pierres sont lancées sur la foule par des êtres invisibles et il faut prendre la fuite pour ne pas être blessé. Nous avons assisté à une de ces « zerda » et nous devons avouer que nous n'avons vu aucune pierre voler dans l'air. C'est notre présence, paraît-il, qui aurait empêché les êtres invisibles de procéder comme ils en ont l'habitude.

L'histoire des pierres lancées ne nous paraît cependant pas invraisemblable ; mais il ne faut pas lui attribuer une origine mystérieuse. Il y a bien des pierres jetées, mais elles le sont par les assistants eux-mêmes et voici dans quelles circonstances.

Dès le matin on abat sur le lieu de la « zerda » une certaine quantité de moutons, de boucs et de chèvres. La viande de ces animaux coupée en morceaux est placée dans des « tellis ». Vers 3 heures de l'après-midi, des individus s'emparent de ces « tellis » qu'ils prennent par le fond et se mettent à courir en les traînant après eux. Les morceaux de viande se répandent sur tout le chemin parcouru. Les indigènes se précipitent alors pour les ramasser ; des bousculades, des bagarres se produisent ; les pieds, les mains, les pierres se mettent de la partie et la fête se termine ainsi. Chacun se retire en emportant son morceau de viande et, bien entendu, son coup de poing ou de pierre.

Disons aussi, qu'au cours de cette « zerda », plusieurs jeunes gens sont chargés d'une mission assez originale. Pendant plusieurs jours, après la « zerda », ces jeunes gens parcourent tous les douars de la commune et, dans chaque troupeau qu'ils rencontrent, ils égorgent un mouton, une chèvre ou un bouc qu'ils laissent sur place. Les propriétaires de troupeaux, qui s'attendent à cette visite désignent, à l'avance à leurs bergers, la bête qui doit être abattue. S'ils ne l'ont pas fait, les jeunes gens égorgent la première bête, qui leur tombe sous la main. Il arrive quelquefois que le berger ou le propriétaire s'opposent à cette exécution. L'un des jeunes gens jette alors son couteau en l'air et tout est terminé.

Les « zerda » de Sidi El-Hadj Abdallah et de Sidi Tsabet n'offrent rien de remarquable.

On attribue au premier de ces marabouts, le miracle d'avoir doté la contrée de nombreux ormeaux, que l'on y rencontre et, chose plus plausible, d'avoir enseigné aux indigènes la manière de conserver pour l'hiver les feuilles de frênes destinées aux animaux. Sidi El-Hadj Abdallah fut, en effet, paraît-il, le premier qui recueillit les feuilles de frênes, en fit des meules qu'il recouvrit d'argile et qui lui servirent à nourrir ses bêtes pendant l'hiver.

Quant à la légende des ormeaux, elle rapporte que ce marabout attachait, tous les soirs, ses troupeaux à des piquets préparés avec des branches de cet arbre et que, chaque matin, ces piquets avaient pris racine et formaient ainsi de nouveau sujets.

En ce qui concerne Sidi Tsabet, sa réputation est due à la façon dont il manifesta aux yeux des populations sa puissance et sa sainteté.

Originaire du Maroc, il était venu s'installer dans les Oulad Salah mais, malgré sa piété et ses pratiques religieuses, les indigènes ne le reconnaissaient pas comme un saint. Il se rendit alors, un certain jour, dans la forêt et, quelques heures après, il revint avec une panthère portant une charge de bois attachée et maintenue sur son dos par des serpents. De ce jour la puissance de Sidi Tsabet ne fut plus révoquée en doute par personne.

Il nous reste à parler de la maraboute de Taftis. Une femme de ce nom est en effet enterrée dans la fraction des Oulad Moussa ben Said (Oulad Salah). Nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, recueillir aucun renseignement sur cette femme, mais il nous a été donné de constater la vénération dont est l'objet sa tombe de la part des indigènes de la commune, et même de la part de ceux des communes limitrophes.

La « zerda » qui y est donnée, ordinairement tous les trois ans, attire un grand nombre d'indigènes venus de tous les points des arrondissements de Bougie et de Sétif. Si Ali ben El-Hambaoui, chef des Rahmania dans la région, y envoie lui-même un délégué. Dans presque toutes les communes précitées, les indigènes réservent, chaque année, des grains et des bêtes, qui devront être apportés à la « zerda » de Taftis. Quelques jours auparavant les deux drapeaux déposés dans la « djamâ » de Taftis sont promenés dans les douars pour annoncer la date de la fête. Au cours de cette tournée une quête est faite.

Enfin au jour fixé, 4 à 5 mille indigènes se portent au

rendez-vous et la « zerda » commence. Pendant trois jours, et trois nuits, la musique et les danses ne cessent pas. Ces danses, qui ont un caractère tout particulier, rappellent les contorsions des Aissaoua. Elles sont exécutées par les hommes. Le chef de danse commence seul, puis il s'approche, en dansant, des assistants, en prend quelques-uns par le bras, et, sans rien leur dire, les secoue violemment. Ils se mettent aussitôt à trembler et quelques instants après se précipitent eux-mêmes vers l'emplacement réservé à cet effet et commencent à danser.

Au bout d'une heure ou deux, ils désignent du doigt ceux des assistants qui doivent venir les remplacer; mais il faut que tous les danseurs soient d'accord sur ce choix car le refus de l'un deux suffirait pour empêcher la personne désignée de prendre part à la danse. Un danseur trop fatigué ne peut se retirer que s'il est excusé par les autres. Les danseurs n'agissent pas, paraît-il, de leur plein gré et subissent, semble-t-il, l'impulsion d'une force surnaturelle. Une personne désignée pour danser ne peut s'en dispenser, quand bien même elle le voudrait. Nous en avons vu qui, désignées du doigt par tous les spectateurs et ne sachant même pas qu'elles avaient été choisies, accouraient d'elles-mêmes pour venir prendre part à la danse.

Deux faucilles sont continuellement chauffées à blanc sur un feu placé au milieu des danseurs. Ceux-ci les prennent à chaque instant et les passent impunément sur leurs bras et sur leurs langues. Quelques-uns se frappent violemment sur le ventre avec de grosses pierres sans ressentir, paraît-il, aucune douleur. D'autres avalent des foulards qu'on leur retire ensuite de dessous les aisselles, déchirent en morceaux des burnous, qu'ils restituent tout entiers et sans reprises, à leurs propriétaires. Certains mangent des feuilles de frêne et, ce qui nous a le plus étonné, de gros chardons épineux. Quiconque le désire peut, impunément, prendre

des charbons ardents, les placer dans un pan de son burnous sans que le vêtement soit brûlé ou porte même la moindre trace de feu.

Si la « zerda » est donnée en vue d'obtenir la pluie, les danseurs, tous les quarts d'heure, emplissent leur bouche d'eau et la projettent en l'air en criant : « En Nou » ou « Er Rekhà », — (la pluie, l'aisance et la prospérité). A ce moment tous les indigènes applaudissent. C'est le seul point de toute l'Algérie où nous ayons vu les indigènes applaudir, comme chez nous, en frappant des mains

De nombreux malades incurables sont amenés à cette « zerda » pour être guéris. Les juments improductives y sont également conduites. Et, paraît-il, les malades guérissent et les juments produisent. En un mot, Taftis fait de nombreux miracles. Quatre à cinq mille indigènes prennent part, avons-nous dit, à la « zerda ». Il faut nécessairement fournir la nourriture à toute cette foule. Les animaux, les grains réservés, par tous pour cette « zerda », y suffisent amplement. Tout près de la mosquée de Taftis un emplacement entouré d'une légère haie est réservé pour prendre les repas. Les pèlerins y pénètrent une centaine à la fois. Ils sont servis par groupe de 10 à 12. Dès qu'ils ont satisfait leur appétit, ils sont remplacés par cent autres et ainsi de suite jusqu'à ce que tout le monde ait mangé. Il n'est pas à craindre qu'un indigène pénètre deux fois dans l'enceinte réservée aux repas, car il sait qu'en agissant ainsi il s'exposerait à d'affreux malheurs.

Outre les offrandes en nature, les pèlerins versent encore entre les mains d'individus désignés à cet effet, des sommes en argent. La « zerda » terminée on paie les quelques dépenses auxquelles a donné lieu la fête. Le reliquat, qui atteint quelquefois près de 3.000 francs, est confié en dépôt à la « djemaâ » du douar, qui la réserve pour la prochaine « zerda ».

La mosquée de Taftis n'offre rien de remarquable. C'est un bâtiment quadrangulaire de 6 mètres de long

sur 4 mètres de large, couvert en tuiles. Sur un des côtés existe une petite vérandah.

Légendes.

Il faudrait un volume pour reproduire les innombrables légendes ayant cours parmi les indigènes. Elles ressemblent d'ailleurs le plus souvent, à celles qui se racontent sur d'autres points de l'Algérie. Aussi nous nous bornerons à donner les trois plus répandues dans la commune mixte.

LÉGENDE DE BRADMA. — Si l'on parcourt le douar Djermouna, en suivant le chemin qui conduit de la vallée de la vallée de Bradma aux Beni Smaël, on remarque, à un certain point, une dépression considérable. Une partie du djebel Takoucht, sur son versant Est, s'est effondrée. Ce qui reste debout ne représente plus qu'une muraille à pic. Au pied de cette muraille on trouve un affreux bouleversement de rochers énormes précipités les uns sur les autres. Les arbrisseaux, les arbres, tout a disparu sous cette avalanche de pierres et de rochers.

Les indigènes racontent qu'à une époque relativement récente, cette partie du territoire de Djermouna, si désolée actuellement, renfermait une « mechta » très peuplée, couverte d'arbres superbes et arrosée par une source abondante. Or, un jour, des petits bergers, qui étaient allés faire paître leurs troupeaux sur la cîme du djbel Takoucht, au pied duquel se trouvait la « mechta », revinrent affolés en annonçant que la montagne s'était crevassée et qu'elle allait tomber.

Les indigènes incrédules, ne prêtèrent aucune attention à cette nouvelle. Dans la nuit la montagne s'effondrait et engloutissait sous ses débris la « mechta » entière avec les hommes, les femmes, les enfants, les animaux qu'elle renfermait. Un seul individu, un des petits bergers qui avaient annoncé la chute de la montagne et qui

n'avait pas voulu coucher à la « mechta », échappa au désastre. Pendant trois jours on entendit, sous les amas de rochers, les hennissements de chevaux et le chant des coqs, puis tout bruit s'éteignit. A la suite de l'effondrement de la montagne et de l'engloutissement de la « mechta » la région prit le nom de Bradma, mot qui signifie combler, étouffer, engloutir.

Les légendes des « mechta » disparues se retrouvent dans plusieurs contrées de l'Algérie.

Les indigènes de la commune ajoutent que la source qui alimentait la « mechta » disparut également et qu'elle se fit jour à 200 mètres plus bas, dans les gorges du Chabet-el-Akhra, sur la rive gauche de l'oued Agrioun. Les eaux jaillissaient avec une telle force qu'elles franchissaient le lit de la rivière et allaient frapper une muraille de rochers placée en face, sur l'autre rive. Elles creusèrent ainsi une espèce de grotte où tous les malades n'avaient qu'à se rendre pour être instantanément guéris des maladies, quelles qu'elles fussent, dont ils étaient atteints.

LÉGENDE DE TAKITOUNT. — Comme on le sait, Takitount veut dire, en kabyle, la tente ou la petite tente.

Vu de loin, le pic, sur lequel est construit le bordj de Takitount, ressemble, en effet, à une énorme tente et il est permis de croire que c'est à cause de cette forme caractéristique, que ce point a reçu la dénomination qu'il porte aujourd'hui. Les indigènes, toutefois, attribuent à cette dénomination une autre origine.

D'après eux le pic de Takitount était complètement boisé. Il y existait des fourrés impénétrables, sauf, cependant, sur la cîme. Or, tous les vendredis, on apercevait sur le sommet une petite tente qui, la nuit, était éclairée par une lumière. De là le nom de Takitount, qui lui a été donné.

Le saint qui est inhumé à Takitount est très vénéré. Les indigènes lui attribuent un grand pouvoir en ce bas

monde et dans l'autre ; ils ne consentiraient jamais à prêter un faux serment en jurant par ce saint.

Il n'y a pas bien longtemps, racontent-ils, un indigène passant, pendant la nuit, auprès du bordj de Takitount, aperçut une petite lumière. S'approchant il trouva une bougie allumée, de l'encens et trois petits sous. Il s'empara des sous et s'en alla. Le lendemain ayant raconté ce fait à ses amis, ceux-ci le tancèrent vertement et l'avertirent qu'un grand malheur lui arriverait, s'il ne restituait pas les trois sous. L'indigène, effrayé, revint le soir même à Takitount. Il aperçut encore la petite lumière et s'approcha pour restituer ce qu'il avait indûment pris. A ce moment il ressentit une violente secousse et une forte contusion sur la main droite. Il s'enfuit mais sa main resta paralysée pendant plusieurs jours.

LÉGENDE DES OULAD-SALAH. — Il est incontestable, pour quiconque a vécu pendant plusieurs années au milieu des populations indigènes de la commune, que les gens des Oulad-Salah jouissent, parmi elles d'une véritable renommée et qu'ils ont, sur elles, une prépondérance et une suprématie notoires. Cette situation résulte, à notre avis, d'une cause toute naturelle. Les Oulad-Salah sont courageux, entreprenants, travailleurs et surtout vindicatifs envers leurs ennemis. Ils pardonnent rarement une injure. Ils ont toujours été les premiers à secouer le joug et à souffler le vent de la révolte. Il est donc très compréhensible qu'ils exercent sur leurs voisins une influence marquée.

Mais les Oulad-Salah attribuent, eux, cette influence, à une tout autre cause, d'un caractère légendaire.

Les Oulad-Salah vivaient, il y a de très longues années, dans un complet état de sauvagerie. Ils ne sortaient que la nuit et avaient une frayeur atroce du soleil. Quelques heures avant le lever de cet astre ils plaçaient sur la crête la plus élevée de leur

douar, une vigie et dès que celle-ci apercevait le soleil elle s'écriait : « Le voilà ! » et immédiatement tout le monde rentrait dans les gourbis et ne sortait que lorsque le soleil avait disparu de l'horizon. Cet état de choses dura jusqu'au jour où Sidi Atya vint s'installer parmi les Beni-Meraï, voisins des Oulad-Salah. Ayant voulu se construire une mosquée, le saint demanda aux Oulad-Salah de lui livrer les planches et le bois nécessaires ; mais comme ils n'avaient pas de bêtes de somme, il chargea les gens de Mentano du transport de ces matériaux. Les Oulad-Salah s'exécutèrent de très bonne volonté et, leurs planches prêtes, ils les déposèrent pendant la nuit sur les bords de l'oued Berd. Les gens de Mentano vinrent dans la matinée pour enlever les matériaux et ne les trouvant pas suffisamment propres, ils les lavèrent dans les eaux de l'oued et les transportèrent enfin à Sidi Atya. Ravi de la blancheur éblouissante de ces planches et, croyant voir dans ce fait, une délicate attention des Oulad-Salah, il s'agenouilla et pria Dieu de les faire revenir de leur erreur sur le soleil et de les placer au-dessus de tous les autres hommes.

La prière fut exaucée. Depuis ce jour, les Oulad-Salah vécurent sans craindre la lumière du soleil et furent, disent-ils « préservés du poids de la poutre », c'est-à-dire du fardeau, que tout homme est chargé de porter, pendant le temps qu'il passe sur la terre.

A. SICARD,

Administrateur-adjoint de commune mixte.

NOTES SUR DES MANUSCRITS ARABES

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Un séjour de trois années au Sénégal (1907-1910) m'a permis de rechercher et de me faire communiquer, par des Indigènes de l'Afrique occidentale, un assez grand nombre de manuscrits arabes. J'ai pu prendre copie de quelques-uns, parfois en dépouiller d'autres assez complètement ; mais, le plus souvent, les manuscrits ne m'ont été laissés en main que pendant très peu de temps et je n'ai pu que les parcourir à la hâte.

Je donne ici quelques notes concernant ces manuscrits. Les renseignements, que j'ai pu recueillir sur leurs auteurs, figurent à la fin du travail.

Alger, 21 février 1910.

Ed. DESTAING,

Directeur de la Médersa.

— N° 1 —

Moḥammed Ben Sa'ïd (el-Yadālī). — *Kitāb ed-dorr el-farīd fī tafsīr el-qor'ān el-maǧīd*. (Commentaire du Qorān.) — (1).

Manuscrit format 20^{cm} × 15^{cm}. — 384 feuillets non reliés, 22 lignes à la page.

Écriture maghrébine bien lisible, droite, moyenne. — Ce ms. est le tome Ier d'un commentaire du Qorān qui comprend 4 volumes. Le texte du Qorān et les titres sont à l'encre rouge. Le ms. est protégé par une feuille de cuir épais.

F° 1 r. — En blanc.

F° 1 v., l. 1. — form. بسم الله — form. صلّى *(a)* — (2).

— l. 2. — *Titre de l'ouvrage :*

كتاب الدر العريد " بي تعسير الفرءان المجيد

والذهب الابريز " بي تعسير الكتاب العزيز

— l. 4. — الحمد لله الخ ....

— l. 17. — *Nom de l'auteur :* وبعد بيفول العبد الفقير الى

ربه محمد بن سعيد

(Lacune de 2 feuillets après le f° 1.)

F° 4 v. — مقدمة تشتمل على ثمانية عشر بصلا

F° 4 v. — العصل الاول بي حكم البسملة

F° 6 r. — العصل الثاني بي الاستعاذة

F° 7 r. — العصل الثالث بي معنى التعسير والتأويل

F° 8 r. — العصل الرابع بي وعيد من فال بى الغرمان برأيه

بغير علم

F° 10 v. العصل الخامس فى جمع الفرءان العظيم الـخ

F° 13 r. العصل السادس فى كون الفرءان انزل على سبعة احـــــرف

F° 15 r. العصل السابع فى علوم الفرءان

F° 15 v. العصل الثامن فى فضل الفرءان

F° 21 v. العصل التاسع فى ختم الفرءان

F° 24 v. العصل العاشر فى استحباب الفراءة بالتجويد

F° 26 v. العصل الحادي عشر فى ما جاء من الوعيد الشديد

F° 27 v. العصل الثاني عشر فيما جاء ان الفرءان شعاء

F° 28 r. العصل الثالث عشر في الناسخ والمنسوخ

F° 31 v. العصل الرابع عشر في المحكم والمتشابه

F° 33 r. العصل الخامس عشر في الوفف

F° 36 v. العصل السادس عشر في السور المكية والمدنيــة

F° 37 r. العصل السابع عشر في نـفط الفرءان

F° 37 r. العصل الثامن عشر في عدد ءاي الـفرءان جملة وتـبعـصـيـلا

F° 39 r. form. بسم الله — form. صلّى (a) — form. مَبارَك (a).

F° 39 r. سورة العاتحــة

Lacune depuis le mot اهدنا jusqu'au commencement de la sourate II : ذالك الكتاب .

F° 43 r. سورة البـفـرة

F° 193 v. سورة ءال عمـران

F° 261 r. سورة النســاء

F° 306 v. Lacune; le commentaire s'arrête aux mots ثـم ازدادوا كعرا et reprend au passage suivant de la sourate « la Table » : غير مسافحين .

F° 307 r. سورة المائدة

F° 342 v. سورة الانعام

Le tome I s'arrête à la fin de cette dernière sourate.

F° 384 v. *Nom du propriétaire du ms.* : انتهى الربع الاول من التعسير على يد كاتبه لعبد الله الشيخ فغر الله لهما خطاياهما

Ouvrages cités : الشعراني فى كتابه الكبريت الاحمر — البيضاوي — الونشريشي فى المعيار — ابن زاكور فى شرح فلائد العفيان — السيوطي فى الاتفان — الشعراني فى اختصاره للعتوحات المكية — ميارة على العاصمية — الهيثمي على الهمزية — ميارة فى شرحه على ابن عاشر

On cite aussi : سيدي محمد بن يوسف السنوسي — ابو عبد الله محمد بن عبد الكريم المغيلي التلمساني — الرازي — الكواشي — ابن عطية — البخاري — الصعافسي — ابن برهون — النووي في الاذكار — ابن جزى — الفشيري — ابن المسيب — سيدي زروف في شرح الرسالة — البلالي — العاكهاني — ابن العربي — الثعالبي — النابغة — الزهري — الغزالي — الخازن — الـخ

— N° 2 —

El-Ḥāǧǧ Mālik Ben ʿOṯmān. — *Ḫilāṣ ed-ḏahab fī sīrat ḫair el-ʿarab.* (Biographie du Prophète.) — (3).

Manuscrit format 28cm × 22cm. — 73 feuillets non reliés, protégés par deux feuilles de carton.

Bonne écriture maghrébine, droite. La qaṣīda est en gros caractères ; elle est accompagnée d'un commentaire, tracé en écriture fine, dans la marge ou entre les lignes. Le texte est entièrement vocalisé. Les titres, les voyelles, une partie du commentaire sont à l'encre rouge.

F° 1 r. هذه كيفية زيارة شيخنا التجاني

Cette page porte aussi le cachet de l'auteur.

F° 1 v., l. 1. الحمد لله الخ

— l. 2. *Nom de l'auteur :* وبعد فهذه قصيدة انشأها اللهثان ،، المتطفل الغرثان ،، الى رحمة ربه الغفران ،، الهادى الضليل الحيران ،، الحاج مالك ابن عثمان ،،

Nom de l'ouvrage : سمّيتها خلاص الذهب في سيرة خير العرب

La qaṣīda compte 904 vers.

Mètre : Basīṭ.

F° 1 v., l. 9. La qaṣīda commence ainsi :

الحمد لله ذى الامجاد والقدم ،،

ممدّنا بوجود البدر ذى القدم ،،

Suivent 7 vers.

F° 2 r. 10 vers. مقدمة

F° 2 v. 10 vers. ذكر اباءه صلعم وامّهاتهم

F° 3 v. 19 vers. قصّة الفيل وما يتعلق بها

F° 5 r. ذكر من ولي البيت بعد ابناء اسماعيل وذكر امر بئر زمزم والذبح 31 vers.

F° 8 r. باب تزوج عبد الله امنة امه صلعم وحمل امه به صلعم وموت والده صلعم ورضاعه وما تعلق بذلك الى وقت بعثه صلعم 144 vers.

F° 16 v. 37 vers. باب بدء الوحي له صلعم وذكر بعثه صلعم

F° 18 v. ذكر المستهزئين ومن كان اشد الاذى للنبي صلعم وذكر تعذيب المستضعفين من المسلمين وذكر هجرتى الحبش 16 vers.

F° 20 r. 30 vers. ذكر الصحيفة والحصار

F° 22 v. 100 vers. ذكر الاسراء والهجرة الى المدينة المنورة

F° 30 v. 21 vers. باب مغازيه صلعم وحججه وعمره

F° 32 r. 53 vers. اولاده صلعم

F° 36 r. 74 vers. ازواجه الطاهرات صلعم وسراريه المطهرات

F° 42 r. العواطم التى (s) ولدن رسول الله صلعم والعواتك 5 vers.

F° 42 v. 7 vers. اعمامه وعماته

F° 43 r. 17 vers. المشاهير من خدمه الاحرار

F° 46 r. ذكر من كان يضرب الاعناق وحرسه ومن يحدو له الابل ومعتبيه ومؤذنيه ونوّابه وامرائه 26 vers.

F° 48 v. ذكر النقباء والنجباء والحواريين والقضاة ومن يقطع بالجنان لهم ومن ولي السوق في زمنه صلعم والامناء والشعراء والكتاب ومن جمع

الفرمان من عهده صلعم حفظا والرسل الى الملوك

44 vers. ومن كان يضحكه صلعم

F° 52 r. 20 vers. ذكر ما له من الحيوان

F° 53 v. 51 vers. ذكر ما له من السلاح

F° 58 r. 43 vers. بعض حليته وصفته صلعم

F° 61 v. باب في وجوب طاعته ومحبته واتباع طريقته

8 vers. وسنته صلعم

F° 62 v. 80 vers. بيان بعض معجزاته صلعم

F° 69 r. 4 vers. اسماء رسول الله صلعم

F° 69 v. 46 vers. مرضه وانتقاله الى دار البقاء صلعم

F° 73 r. *Date de la composition :* 1313 H. — 1895-96 J.-C. وقد

تمت هذه القصيدة عام ثلاثة عشر وثلاثمائة

والف من هجرة النبي صلعم

— N° 3 —

Ḥammadi 'l-Badawi l-Maǧlisi l-Mudlišī. — *Rawḍ en-nuhāt fī šarḥ el-ġazawāt*. (Expéditions du Prophète.) — (4).

Manuscrit format 25cm,5 × 20cm,5. — 103 feuillets (30 à 35 lignes à la page) ; le ms. est relié et protégé par une couverture de carton.

Bonne écriture maghrébine, droite, de grosseur moyenne ; le texte (poésie) est à l'encre rouge ; il est donné par groupes de deux ou trois vers, qui sont ensuite commentés.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. form. مبارك *(a)* — form. لا حول.

l. 4. الحمد لله الخ...... بغزوات النبي الخ......

F° 1 r., l. 7. اما بعد فهذا تعليق ينتفع به الناظر للقول

— l. 12. *Nom de l'ouvrage :* واسمه روض النهات في شرح

الغزوات

La qaṣīda, qui est une *orǧūza*, commence ainsi :

حمدا لمن ارسل خير مرسل ؛؛

لخير امة بخير الملل ؛؛

وافضل الصلاة والسلام ؛؛

على لباب صفوة الانام ؛؛

F° 1 v. *Sources* (texte) : فهاك منها نبذة ليست تمل ؛؛

ولم تكن لمعظم القصد تخل ؛؛

ارجوزة على عيون الاثر ؛؛

جل اعتماد نظمها في السير ؛؛

Commentaire : هاك اسم فعل اي خذ ايها الطالب

نبذة اي قطعة من السيرة لا تمل الطالب ولا

تترك معظم قصده من السيرة وهي ارجوزة في

السير خبر مبتدا محذوف او حال اي حال كونها

من بحر الرجز ماخوذة الجل من كتاب عيون الاثر

تاليف الشيخ الامام العلامة الحافظ ابي الفتح

محمد بن محمد بن محمد بن يحيى بن سيد الناس

اليعمري على الغزوات رواية ابن اسحاق

والواقدي وغيرهما

Le commentaire est plus particulièrement développé aux points suivants :

F° 3 r. سرية عبد الله بن جحش

F° 4 r. غزوة بدر الكبرى

Fº 25 r.	غـزوة احــــــــــد
Fº 45 r.	غـزوة ذات الـرفـــــاع
Fº 46 r.	غـزوة الخـــنــــدف
Fº 60 v.	غـزوة الـغـــابــــة
Fº 69 r.	غـزوة الحـديـبـيـــــة
Fº 75 r.	غـزوة خـيـبـــــــر
Fº 78 r.	غـزوة مـــوتــــــة
Fº 81 v.	غـزوة الـعـتـــــع
Fº 90 v.	غـزوة حـنـيـــــن
Fº 96 r.	غـزوة الـطـائـــــف
Fº 97 r.	غـزوة تـبـــوك
Fº 102 r.	خـــاتـــمـــة

Beaucoup de renseignements sur l'histoire du Prophète. — Voir aussi, fº 95 r., un passage relatif à Moḥammed Ben El-Moḫtār Ben Alfaġ Mūsa (محمد بن المختار بن العغ موسى).

Le ms. se termine simplement par le mot انتهى

— Nº 4 —

Eš-Šiḫ 'Abd er-Raḥmān. — *Minḥat el-wāriṯ fi-ḫtiṣār el-mabāhiṯ*, commentaire de l'ouvrage intitulé : *El-Wasilat el-būniya fī l-'aqāid es-sunniya*. (Théologie.) — (5).

Manuscrit format 22cm,5 × 17cm,5. — 110 feuillets, par cahiers de 4 feuilles, non reliés ; 30 à 32 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine, fine, droite. Le texte de la Wasila est à l'encre rouge ; le commentaire, à l'encre noire.

Fº 1 r. En blanc.

Fº 1 v., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (a) — form. رب (a) — form. مبارك (b).

— l. 3. اول ما افول بسم الله....... ثم صلاة ربنا الـخ

— l. 32. *Nom de l'auteur de la Wasila. — Commentaires :*

هاذا شرح الشيخ عبد الفادر بن محمد بن محمد سالم
للوسيلة البونية فى العفائد السنية مفيد جامع
لا يكاد يرى مثله فى المراتع اردت ان اختصره
اختصارا يوضح مشكلها ويفتح مغفلها

— l. 35. *Nom de l'ouvrage :* وسميته منحة الوارث في اختصار المباحث

— l. 13. Le poème est une *orğūsa*, elle est entièrement vocalisée :

هذا و ان العلم نعم المكتسب ،،
وخير ما اليه ذو العضل انتسب ،،
وافضل العلوم بالاطلاف ،،
علمٌ به معروفة الخلاف ،،
وهو الذى يدعون بالتوحيد، ،،
ولا يرون عنه من محيد ،،

Fº 11 v.	*Nom de la pièce :* ،، سميته وَسِيلَةَ السَّعَادَةْ ،، فى نشر ما تضمن الشَّهَادَةْ ،،
Fº 11 v.	مـفـدمـة
Fº 26 v.	فصل فى الحكم وافسامه
Fº 29 r.	فصل الحكم فى الشرع
Fº 30 v.	البحث الاول فى الموجودات

F° 32 r. بصل بى السبعة المطالب

F° 32 r. بهذه ست من الصبات

F° 42 r. بصل بى بيان عدم اتحاد الامر التكويني والشرعي

F° 44 r. بصل بى ذكر امور تستحيل بى حفه تعالى

F° 46 v. بصل بى المتشابه

F° 48 v. بصل بى اثبات المعانى

F° 71 r. بصل بى الجائز بى حف الله تعالى

F° 74 r. بصل بى الرؤية

F° 77 r. بصل بى بعث الرسل عليهم الصلاة والسلام

F° 89 r. البحث الثاني بى الدليل

F° 89 r. الدليل العفلي

F° 89 v. الدليل النفلي

F° 108 r. بصل بى الخاتمة

F° 110 v. فد انتهت وسيلة السعادة ،،

بى نشبر ما تضمّن الشهادة ،،

وبها انتهى اختصار المذنب الحفير لشرح عبد
الفادر بن محمد بن محمد سالم الخطير

F° 110 v. *Nom du propriétaire du ms. :* انتهى بحمد الله
وحسن عونه على يد من كتبه للبكاي بن عبد الله
ابن ابن المفداد بن عبد الله الشيخ

(Le nom de l'auteur de cet ouvrage n'est pas mentionné; les lettrés indigènes l'attribuent au chikh 'Abdu r-Raḥmān.)

Quelques noms d'auteurs et d'ouvrages cités : منزلة الوالد — تنبيه الغافلين — ابن عباس — ابن عمر — ابن عباد — الدباغ — ابو الحسن علي ابن اسماعيل الاشعري

— N° 5 —

Abū 'Abdallah Moḥammed Ben 'Abdallah el-Miknāsī. — *Nawāzil.* (Droit.) — (6̊).

Manuscrit format 39cm × 26cm. — 58 feuillets reliés; papier réglé, sans marges; 45 lignes. Couverture en cuir.

Bonne écriture maghrébine, petite moyenne, très légèrement penchée. Titres et quelques voyelles à l'encre rouge; quelques notes en marge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (a).

— l. 2. *Nom de l'auteur :* فال الشيخ الامام العالم المتفنن
فاضى الجماعة بمدينة باس ابو عبد الله محمد ابن
عبد الله بن محمد البيفَرَني (?) الشهير بالمكناسي

F° 1 r. المجلس الاول بى بيان علم الفضاء

البصل الاول بيما ورد من التحذير

البصل الثاني بيما ورد من التعنيب على من ولى
من لا يليف بالفضآء

F° 1 v. البصل الثالث بيما ورد بى شربه وتعظيمه

F° 1 v. المجلس الثاني بى الشروط المشترطة بي الفاضي

F° 2 r. بصل واما شروط الكمال بيه

بصل بى الذى يطلب من الفاضي بى احواله
وتصرباته

F° 2 r. المجلس الثالث بى صبة جلوسه للحكومة
وتصربه بيه

F° 3 v. المجلس الرابع بى ابتداء حكمه بين الخصمين

بصل بين الرجلين يدعي احدهما على صاحبه باذا

F° 51 v. نوع ءاخر فى الصلح

F° 52 r. نوع ءاخر فى الوديعة والعارية

F° 52 v. نوع ءاخر فى احكام الدماء

F° 53 v. نوع ءاخر جعلته جامعا لمسائل من كل باب من الابواب

F° 57 r. ومنها ذكر المسائل التى خالف فيها الاندلسيون

F° 57 r. انتهى ما حضر لي فى هذا المجموع

F° 57 r. *Noms du copiste et du propriétaire du ms.* : انتهى

بحمد الله وحسن عونه على يد المختار بن سيد

احمد بن المختار بن حَبِيبَلَّ بن اممر البادلي

المجلسي كتبته لاخي فى الله ابن المقداد الحاج

F° 57 v. et 58. En blanc.

Une trentaine de jurisconsultes sont cités, notamment :

اصبغ — البرزلي — المتيطي — ابن عبد الرجيع

— ابن دبوس — ابن حبيب — ابن المواز —

الزرويلي الـخ

— N° 6 —

Anonyme. — *Kitāb el-'ilm en-nāfi'*. (Droit.) — (7).

Manuscrit format 20cm × 16cm. — 14 lignes à la page. — 56 feuillets, non reliés.

Bonne écriture maghrébine forte, droite. Quelques mots à l'encre rouge au commencement des paragraphes.

F° 1 r. باب ما جاء فى ذكر العلم النافع

F° 5 v. باب ما ينتقض منه الوضوء

F° 8 r. باب الغسل من الجنابة

F° 9 v. باب ما جاء فى التيمم وذكره

F° 12 v. باب فى الصيام

F° 20 r. باب فى حكم الوحدانية

F° 22 r. باب ما جاء فى حكم الصلاة

F° 30 r. باب ما جاء فى صيام رمضان

F° 31 r. باب ما جاء فى حكم المكلف

F° 35 v. باب ما جاء فى حكم النبوءة

F° 38 v. باب فى القدر

F° 39 v. باب فى حكم الحج

F° 45 r. باب ما جاء فى جملة من الفرائض والسنن والفضيلة وغير ذلك

F° 49 v. باب ما جاء فى ذكر جملة الفرائض والسنن والفضيلة

F° 51 v. باب فى ذكر جملة الموبقات

F° 56 r. *Nom de l'ouvrage :* قد تم كتاب العلم النافع

F° 56 r. *Nom du copiste :* اسم كاتبه العا عبد السلام بن الشيخ حامد نور الدين

Chaque chapitre comprend des définitions, des questions suivies de réponses. Ex.: chapitre de l'Ablution pulvérale :

F° 9 v. ذكر التيمم

F° 11 r. ايش الفور فى التيمم

F° 11 r. ايش السنة فى التيمم

F° 11 v. ايش الفضيلة منه

F° 11 v. ايش المكروه منه النسخ

Peu d'ouvrages sont cités : القاضي ابو عبد الله بن عباس — عبيدة — مالك — ابن القاسم

— N° 7 —

Mahand Bāba Ben 'Obaid ed-Daimānī. — *'Uṣūl el-fiqh.* (Sources du Droit.) — (8).

Manuscrit format 21cm,5 × 17cm. — 18 feuilles.

Bonne écriture maghrébine. L'ouvrage comprend une pièce de poésie (écriture droite, de grosseur moyenne) et un commentaire (écrit en marge, en tous sens, en caractères très fins). Titres à l'encre rouge. L'humidité a endommagé le ms.; de nombreux passages sont indéchiffrables.

Le ms. commence au f° 1 v.

F° 1 v., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (*j*).

— l. 2. form. مبارك (*a*) — form. رب (*a*).

— l. 3.

يقول باسم الله مستعينا ،،
مسترشدا به مستبينا ،،
مصليا مسلما على الرسول ،،
وءاله وصحبه سبل الوصول ،،
من حاولت نقصان ضيف بابة ،،
في العلم همة له لما بة ،،

Nom de l'auteur, obtenu en réunissant les premières lettres de chaque mot dans ce dernier vers :

محنض بابة

F° 1 v., l. 7. *Nature de l'ouvrage* (mètre : Raǧaz) :

فرام نظم جملة من الاصول ،،
يحفظها تكون سلم الوصول ،،
تربو على اللمطي والنفاية ،،
ولم ترم في الفن اقصى الغاية ،،

Divisions : 7 chapitres (بــاب).

F° 1 v., l. 11. مقدمة في حد اصول الفقه وموضوعه ومستمده

— l. 23. فصل في تعريف اصول الفقه مضافا وتعريف الحكم واقسامه

F° 2 r. فصل في تعريف العلم وما يتعلق به

F° 2 r. الباب الاول في الكتاب ومباحث الاقوال

F° 2 v. فصل في تعريف الخطاب واقسامه

F° 3 r. فصل في المنطوق والمفهوم

F° 3 v. فصل في تعريف الوضع

F° 3 v. فصل في تفسير دلالة اللفظ

F° 3 v. معاني الحروف وشبهها من الاسماء

F° 5 r. اقسام الكلام

F° 6 r. الامر

F° 6 v. النهي — العام

F° 7 r. التخصيص

F° 7 v. المخصوصات

F° 8 r. المطلق والمقيد

F° 8 v. المبين والمؤول والمجمل

F° 8 v. فصل في تعارض مقتضيات الالفاظ

F° 9 r. النسخ

F° 9 v. الباب الثاني في السنة

F° 10 r. فصل في الخبر

F° 11 r. تعريف الصحابي

F° 11 r. الباب الثالث في الاجماع

F° 12 r. الباب الرابع في القياس

F° 12 v. فصل في العلة

F° 13 r. مسالك العلة

F° 14 r. القوادح

F° 15 v. الباب الخامس في الاستدلال

F° 16 v. الباب السادس في التعادل والتراجم

F° 17 r. فصل في مرجحات الخبر

F° 17 r. فصل في مرجحات القياس

F° 17 v. الباب السابع في الاجتهاد

F° 18 r. فصل في التقليد

F° 18 v. قد تَمّ ما قصدت في ذا الفن ،،

والحمد لله العظيم المنّ ،،

Date de la composition : 1223 H. — 1808-09 J.-C.

عام ثلاث بعد عشرين تلي ،،
لمائتين بعد الف ينجلي ،،

Nom du copiste et date de la copie : 1289 H. — 1872-73 J.-C.

انتهى بحمد الله وحسن عونه على يد كاتبه لنفسه ثم لمن شاء الله بعده عاجلا عبد الله بن إبية ظهر الاربعاء من اول يوم من ربيع الثاني عام التاسع بعد الثمانين والمائتين والالف

— N° 8 —

'Imru' l-Qais. — En-Nābiġa. — Zuhair. — Ṭarafa. — 'Alqama. — 'Antara. — *Dīwāns.* (Poésie antéislamique.) — (9).

Manuscrit format 35cm × 22cm. — 122 feuillets non reliés ; dix à douze vers par page.

Bonne écriture maghrébine. — Les vers sont en caractères droits, assez forts ; toutes les voyelles sont indiquées ; titres et quelques voyelles à l'encre rouge. Quelques mots du texte sont surmontés d'une explication, d'un synonyme, de la même main, en écriture fine, légèrement penchée.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. form. مبارك *(a)* et, dans la marge, form. رب *(c)*.

— l. 4. form. لا حول.

— l. 5. Généalogie du poète : .... قال امرؤ القيس الخ

F° 1 r. *Dīwān* d'Imru' l-Qais.

F° 31 r. id. d'En-Nābiġa.

F° 57 r. id. de Zuhair.

F° 81 r. id. de Ṭarafa.

F° 98 r. id. de 'Alqama.

F° 105 v. id. de 'Antara.

F° 121 r. *Nom du copiste et du propriétaire du ms. :* كمل شعر عنترة وبتمامه تمّ جميع الديوان بحمد الله وحسن عونه على يد كاتبه الامانة لتلميذه ابي المقداد ابن عبد الله الشيخ

F° 121 v. et 122 r. Le ms. se termine par une liste de noms de plantes (اسماء النبات والشجر).

— N° 9 —

El-A'lam Yūsuf Eš-Šantamarī. — *Commentaire des six Diwāns.* (Poésie antéislamique.) — (10).

Manuscrit format 22cm,5 × 17cm,5. — 132 feuilles ; 30 à 35 lignes à la page.

Belle écriture maghrébine, très fine, légèrement penchée. Titres à l'encre de couleur, rouge ou jaune. Le texte des Dīwāns est à l'encre rouge : les vers sont donnés par deux ; chaque groupe de vers est suivi d'un commentaire de cinq à dix lignes. Quelques voyelles, quelques notes en marge.

Le ms. n'est pas relié, il est renfermé dans une couverture de carton, recouverte de toile grise.

F° 1 r. *Nom du propriétaire du ms. :* تملك هذا الكتاب

بفير ربه احمد بن انشجاك

F° 1 v., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (*g*) — form. الحمد (*a*).

— l. 2. *Nom de l'auteur :* فال الشيخ الاعلم يوسف الشنتمري

رحمه الله تعالى ورضي عنه

— l. 6. *Nature de l'ouvrage :* اما بعد فلما كان لسان العرب

خير الالسنة ولغتها احسن اللغات لنزول الفرءان

بلسانها...... رايت ان اجمع من اشعار العرب

ديوانا يعين على التصرف فى جملة المنظوم

والمنثور وان افتصر منها على الفليل اذ كان الشعر

العربي كله متشابه الاغراض متجانس المعانى

والالفاظ وان اوثر بذلك من الشعر ما اجمع الرواة

على تفضيله واثر الناس استعماله على غيره

Les six Diwāns : فجعلت الديوان متضمنا لشعر

امرئ القيس ابن حُجْر الكندي وشعرِ النابغة زياد

ابن عمرو الذبياني وشعر علفمة بن عبدة التميمي

وشعر زهير بن ابي سُلْمَى المزني وشعر طرفة بن

العبد البكري وشعر عنترة بن شداد العبسي

Sources : واعتمدت فيما جلبت من هذه الاشعار

على اصح رواياتها واوضح طرفاتها وهي رواية عبد

الملك بن فريب الاصمعي لتواطإ الناس عليه

واعتمادهم عليها واتفاق الجمهور على تفضيلها

واتبعت ما صح من روايته فصائد متخيرة من

رواية غيره وشرحت جميع ذلك شرحا يفتضى

تعسير غريبه وتبيين معانيه وما غمض من اعرابه

ولم اطل فى ذلك اطالة تخل بالفائدة

وتمل الطالب الملتمس للحفيفة فانى رايت اكثر

من الّف فى شروح هذه الاشعار فد تشغل عن

كشف المعانى وتبيين الاغراض بجلب الروايات

وتوفيف على الاختلاف والتفضى بجميع ما

تشتمل عليه اللفظة العربية المعانى المختلفة

حتى ان كتبهم خالية من اكثر المعاني المحتاج

اليها الخ

F° 2 r. Dīwān d'*Imru' l-Qais.* — 34 pièces.

فال امرؤ الفيس الخ

فعا نبك من ذكرى حبيب ومنزل ٭٭ الخ

F° 31 r. Dīwān d'*En-Nābiġa.* — 31 pièces.

كان من حديث النابغة الخ

يا دارمية بالعلياء فالسند

F° 59 r. Diwān de *'Alqama*. — 9 pièces.

قال علقمة بن عبدة الـــخ

طحا بك قلب في الحسان طروب ›› الـــخ

F° 68 r. Diwān de *Zohair*. — 20 pièces.

قال زُهير بن ابي سُلمى

امن ام اوفى دمنة لم تكلم ››

F° 91 r. Diwān de *Ṭarafa*. — 18 pièces.

قال طرفة الـــخ

لخولة اطلال ببرقة ثهمد ›› الـــخ

F° 115 r. Diwān de *'Antara*. — 27 pièces.

قال عنترة

هل غادر الشعراء من متردم ›› الـــخ

Le ms. se termine par les mots : كمل شعر عنترة

بحمد الله وحسن عونه

Nom du copiste : كاتبه اجدود

Ces mots figurent dans un cercle occupant le centre d'une figure formée de cercles concentriques; les couronnes sont coloriées en jaune, en vert, en rouge.

Le nombre des pièces de vers commentées est ici le même que dans le ms. n° 8. Les qaṣīdas se succèdent dans le même ordre. Elles comptent généralement le même nombre de vers dans les deux ms.; voir cependant :

Zohair, pièces xv et xvii.
Ṭarafa, pièces i et iv.
'Antara, pièce i.

Les vers présentent quelques variantes. Ex. : Ṭarafa, p. ix, vers 1. — 'Alqama, p. xiv, vers 1.

— N° 10 —

Abū Bakar Ben Aḥmed Ben Maḥand Ben Hāit et 'Abdallah walad Moḥammaden walad Ḥabb-Allah. — *Commentaire des six Diwāns.* — (Poésie antéislamique.) — (11).

Manuscrit format 23cm × 18cm. — 244 feuillets (43 cahiers) non reliés, protégés par une enveloppe de cuir épais; environ 30 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine. Le texte des Diwāns est donné à l'encre rouge, mot par mot; c'est le texte même du ms. n° 8, auquel sont pourtant ajoutées quelques variantes.

F° 1 r°, l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(i)* — form. رب *(a)*.
— l. 2. form. مبارك *(a)*.
— l. 3. Diwān d'*Imru' l-Qais :* قال امرؤ القيس بن حجر الخ

La généalogie du poète est immédiatement suivie du commentaire, qui commence ainsi : قفا خاطب

صاحبيه او صاحبه وثنى كان عادتهم اجراء
خطاب الاثنين على الواحد والجمع لان الرجل
ادنى اعوانه اثنان راعى ابله وراعى غنمه والرفقة
ادنى ما تكون ثلاثة او اراد قف قف فالحق الالف
امارة على تكرير اللفظ او اراد قفن وقلب النون
الفا في الوصل نبك مضارع بكى مجزوم لانه
جواب الامر من ذكرى بالكسر مصدر ذكر حبيب
محبوب ومنزل موضع نزول الـــخ

F° 6 r. Pièce 2 : وقال ايضا الا عمْ انعم ويجوز في العين
الفتح الـــخ

Parfois, la pièce est précédée d'une explication assez longue.

F° 8 v. Pièce 3 : وقال ايضا حين هرب من المنذر بن ماء السمآء الى جبلى طىّ الخ

F° 43 r. ويلى ان شاء الله شرح ديوان امرئ القيس شرح ديوان النابغة الذبياني

F° 43 r. *Sources :* فشرح دواوين سائر الستة مشارا فيها بـ ج الى الجوهري و مـ الى المصباح وق الى القاموس و ش الى شرح الاعلم

Sont également cités : الشيخ المختار — ذو الرمة — ابن حجر — الغزالي — الماوردي — ابن دريد الخ

F° 43 v. Dīwān de *Nābiġa :* قال النابغة واسمه زياد بن عمرو ابن معاوية بن جابر الخ

Suit la généalogie du poète, puis une courte biographie (10 lignes).

F° 81 v. كمل ما رواه الاصمعي من شعره ونصل به ان شاء الله قصائد متخيرة مما رواه غيره قال في رواية الطوسي الخ

F° 91 r. انتهت القصائد المتخيرة من شعر النابغة

F° 91 r. Dīwān de *'Alqama :* وقال علقمة بن عبدة بن قيس الخ

F° 104 r. كمل ما رواه الاصمعي من شعره ومما رواه غيره الخ

F° 105 v. كمل السفر الاول من الديوان وبه كمل شعر علقمة ويتلوه ان شاء الله الثاني

F° 105 v. Dīwān de *Zohair :* وقال زهير بن ابي سلمى

Suit sa généalogie et une biographie assez longue (5 pages : f° 105 v. à f° 108 r.).

F° 150 v. *Nom du commentateur :* تمّ شرح شعر زهير على يد جامعه وهو ابو بكر بن احمد بن محنض بن هايت

Date de la composition : 1297 H. — 1880 J.-C. ضحوة الاربعاء لاثنتى عشرة بقيت من رمضان عام سبعة وتسعين ومائتين والف

F° 150 v. Dīwān de *Ṭarafa :* ويتلو ان شاء الله شرح شعر طرفة بن العبد البكري بن سفيان الخ

(Le commentaire est plus développé qu'auparavant.)

F° 208 r. كمل جميع ما رواه الاصمعي وغيره من شعر طرفة

F° 208 r. Dīwān de *'Antara :* قال عنترة بن شداد بن معاوية الخ

(Courte notice de 8 lignes.)

F° 244 v. كمل شعر عنترة وبتمامه تم جميع الديوان والحمد لله الخ

Le commentaire est plus particulièrement développé pour certains mots du texte. C'est alors, soit une notice biographique (عمر بن عامر, f° 53 v.) ou des détails sur quelque tribu (اولاد عذرة, f° 74 v., — فريش, f° 11 r.), soit des renseignements géographiques (مكة, f° 48 r., — تهامة, f° 75 r.), ou bien ils intéressent l'histoire naturelle (الارطى, f° 92 r., — الرخم, f° 133 r., — الخمخم, f° 207 r.), l'astronomie (الاسعدى, f° 72 r., — ايام العجوز, f° 184 v.), etc.

Les auteurs indiquent la vocalisation de la plupart des mots de lecture difficile; ils donnent fréquemment l'analyse d'un terme ou d'un vers; les exemples sont généralement pris dans le Qorān ou bien dans le *Moṭallaṭ* (مثلث) d'Ibnū-Mālik.

— N° 11 —

El-Ḥārit Idābelḥasanī. — *Commentaire des six Dīwāns.* (Poésie antéislamique.) — (12).

Manuscrit format 23cm × 17cm,5. — 138 feuillets, 35 lignes à la page. L'ouvrage comprend le texte des « six Dīwāns » et leur commentaire. Les vers sont donnés par deux, à l'encre rouge, en écriture fine, d'une bonne main maghrébine. Le commentaire est de la même main, d'une écriture droite, très fine. Les indications qui se trouvent au commencement de chaque pièce sont à l'encre jaune. Pas de voyelles. Copie très soignée. Le ms., non relié, est protégé par deux feuilles de fort carton et une feuille de cuir épais.

F° 1 r. form. بسم الله — form. صلّى (a).

F° 1 r. Dīwān d'*Imru' l-Qais*. — 34 pièces.

فال امرؤ القيس الكندي

قفا نبك من ذكرى حبيب ومنزل ". الـخ

F° 38 v. Dīwān de *En-Nābiġa*. — 31 pièces.

فال الاستاذ يوسف بن سليمان كان من حديث

النابغة واسمه زياد بن معاوية ". الـخ

يا دارمية بالعلياء فالسند ". الـخ

F° 68 v. Dīwān de *'Alqama*. — 9 pièces.

فال علقمة بن عبدة الـخ

طحا بك قلب فى الحسان طروب ". الـخ

F° 78 v. Dīwān de *Zohair*. — 20 pièces.

فال زهير بن ابي سلمى الـخ

امن ام اوفى دمنة لم تكلم ". الـخ

F° 104 v. Dīwān de *Ṭarafa*. — 18 pièces.

فال طرفة بن العبد بن سفيان الـخ

لخولة اطلال ببرقة ثهمد ". الـخ

F° 123 r. Dīwān de *'Antara*. — 27 pièces.

فال عنترة بن شداد الـخ

هل غادر الشعراء من متردم ". الـخ

F° 138 v. *Nom du propriétaire du ms.* : انتهى على يديه

كاتبه لاحمد بن محمد بن حمد ابن المختار بن

حبيب الله بن حامد بن بكيا بن الحاج بن محمد بن

يعلى بن ابن المختار بن الفاضل

Le feuillet 1 r. porte un cachet rond ; on lit au milieu : الحاج احمد ابرهيم النجاي et, sur le pourtour, ce verset du Qorān :

قل رب انزلني منزلا مباركا وانت خير المنزلين

Le texte des Dīwāns est identique à celui du ms. n° 8, à part quelques variantes (par ex. : f° 64 r. : من اسماء pour عن سلماك) ; les pièces sont données dans le même ordre. Le commentaire, plus succinct que dans le ms. n° 10, est plus étendu que dans El-A'lam. Certains passages sont plus particulièrement développés, par exemple : f° 28 r., الحارث ; f° 30 v., commentaire des vers 16-17 de la pièce XXIX.

Les explications qui précèdent chaque pièce, dans les ms. 8 et 10, manquent souvent ici ou se trouvent réduites à quelques mots. Le nom d'El-A'lam est cité f° 38 v.

— N° 12 —

'Abdallah el-'Atiq Ben Moḥammed. — *Commentaire des six Diwâns* (Poésie antéislamique.) — (13).

Manuscrit d'environ 150 feuilles.

Ce manuscrit commence ainsi :

F° 1. الحمد لله وحده والصلاة على من لا نبي بعده

Nom de l'auteur : اما بعد وانا الراجي مغفرة المولى

العالي عبد الله العتيق بن محمد بن ذي الخلالي

غفر الله ذنوبهم..........

لما رايت الاقبال على شرح بديع زمانه ومحرر اوانه

يوسف بن سليمان شعر الستة المتقدمين في

كل زمان لايضاح معانيه والاعراب وتبيان الانساب

والاسباب الا انه ترك الضبط سُدًا اردت ان انجع

بضبطه حرة الصدا

Les six Diwâns du ms. n° 8 sont ensuite commentés, en commençant par 'Imru' l-Qais.

— N° 13 —

Bahâ' ed-Dîn 'Abdallah Ben 'Abd er-Raḥmân Ben 'Aqîl. — *El-Musâ'id 'alâ tashîl el-fawâ'id.* (Grammaire.) — (14).

Manuscrit comprenant 2 tomes ; format 23cm × 18cm,5. — 93-137 feuillets, non reliés.

Bonne écriture maghrébine, droite, très fine. Texte et titres à l'encre rouge.

Tome I

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(i)*.

— l. 2. form. مبارك *(a)* — form. رب *(c)*.

— l. 4. *Nom de l'auteur de l'ouvrage :* قال الشيخ الامام العالم

العلامة.........بهاء الدين عبد الله بن الشيخ

الصالح الورع الزاهد عبد الرحمان بن عقيل

— l. 7. وبعد حمد الله..........والصلاة الخ

Nature et nom de l'ouvrage : فهذا مختصر جمعته

على تسهيل الفوائد وتكميل المقاصد للشيخ

العلامة جمال الدين محمد ابن مالك....... ولقبه

هذا الكتاب بالمساعد على تسهيل الفوائد

F° 1 v. باب في شرح الكلمة والكلام

F° 3 r. باب اعراب الصحيح الآخر

F° 4 v. باب اعراب المعتل الآخر

F° 5 r. باب اعراب المثنى والمجموع على حده

F° 14 r. باب الاسم العلم

F° 15 v. En blanc.

F° 16 r. باب الموصول

F° 20 v. باب اسم الاشارة

F° 22 r. باب المعرف بالاداة وهي ال

F° 23 v. En blanc.

F° 24 r. باب المبتدا

F° 28 r. باب الافعال الرافعة الاسم الناصبة الخبر
F° 33 r. باب افعال المقاربة
F° 34 r. باب الاحرف الناصبة الاسم الرافعة الخبر
F° 42 v. باب الفاعل
F° 44 r. باب النائب عن الفاعل
F° 45 v. باب اشتغال العامل
F° 52 r. باب الواقع مفعولا مطلقا من مصدر
F° 54 v. باب المفعول له
F° 55 r. باب المفعول المسمى ظرفا
F° 61 v. باب المفعول معه
F° 63 r. باب المستثنى
F° 68 v. En blanc.
F° 70 r. باب الحال
F° 76 r. باب التمييز
F° 77 v. باب العدد
F° 78 r. باب مفاعل *(sic)*
F° 82 r. باب كم وكاين
F° 83 v. باب نعم وبئس
F° 86 v. باب التعجب
F° 88 v. باب افعل التفضيل
F° 90 v. باب اسم الفاعل
F° 93 v. انتهى بحمد الله وحسن عونه على يد كاتبه ومستكتبه لنفسه ثم لمن شاء الله بعده محمذ باب

TOME II

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(i)*.
— l. 2. المساعد ملك للحاج ابن المقداد بن عبد الله الشيخ
F° 1 v. باب الصفة المشبهة باسم الفاعل
F° 3 r. باب اعمال المصدر
F° 5 r. باب حروف الجر
F° 9 v. باب القسم
F° 12 r. باب الاضافة
F° 22 v. باب المعطوف
F° 26 v. باب النداء
F° 30 v. باب الاستغاثة والتعجب الشبيه بها
F° 31 r. باب الندبة
F° 32 r. باب اسماء لازمة النداء
F° 32 v. باب ترخيم المنادى
F° 35 r. باب الاختصاص
F° 35 v. باب التحذير والاغراء
F° 37 r. باب ابنية الفعل ومعانيها
F° 45 v. باب نوني التوكيد
F° 47 r. باب منع الصرف
F° 50 v. باب التسمية بلفظ كائن ما كان
F° 52 r. باب اعراب الفعل وعوامله
F° 58 r باب عوامل الجزم
F° 64 r. باب تتميم الكلام على كلمات متفرقة
F° 68 r. باب الحكاية
F° 69 v. باب الاخبار
F° 71 r. باب التذكير والتانيث

بـاب الفي التانيـث F° 73 v.
بـاب المقصور والممدود F° 76 r.
بـاب التـقاء الساكـنيـن F° 77 r.
بـاب الـنـسـب F° 78 v.
بـاب امـثـلـة الجـمـع F° 83 v.
بـاب الـتـصـغـيـر F° 93 r.
بـاب الـتـصريـف F° 97 v.
بـاب مخارج الحروف F° 123 r.
بـاب الامـالـة F° 127 v.
بـاب الـوقـف F° 129 v.
بـاب الهـجـاء F° 132 v.

F° 137 v. *Nom du copiste :* تم الجـزء الاخير من هذا الكتـاب
على يد كاتبه محمد بن ابـي بكر بن محمد بن اكريدى
حبيـبنا بن العاضـل بن بـاب احمد بن يعقوب
الله بن الديمان

Nom du propriétaire du ms. : لمحمد بن محمد ميلود بـن
حَوب إيدا شِغراوى

Date de la copie : 1291 H. — 1874 J.-C. عشية يوم السبت
السادس من جمادى الاولى سنة ٩١ ومائتين والف

— N° 14 —

Moḥammed Ben Aḥmed Ben Moḥammed Ḥabat. — *El-mawāhib en-naḥwiya ʿalā l-ḫulāṣa wa l-alfāḏ el-būniya*. (Grammaire.) — (15).

Manuscrit format 23 × 17,5. — 250 feuillets non reliés.
Écriture maghrébine bien lisible, droite, fine. Le texte de l'Alfiya

et celui d'El-Būnī sont à l'encre rouge, le commentaire est à l'encre noire. Texte peu correct.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.
— l. 2. form. عـونـك — form. رب.
— l. 4. form. مـبـارك *(a)*.

— l. 5. *Nom de l'auteur :* يقول مؤلفه محمد بن سيد احمد
بن محمد بن الامام احمد الملقب حَبَتْ

— l. 8. الحمد لله الخ...... واشهد الخ

Nature de l'ouvrage : اما بعد فلا يخفى ان الخلاصة
تاليف الامام العلامة مالك ازمّة الفضائل الدينية
جمال الدين ابي عبد الله محمد بن مالك رضوان
الله عليه وما اكتنفها من الالفاظ البونية نظمها
ونثرها مستعملة في بلادنا مقبولة مرضية.... الخ
ثم انه لما كانت تلك الكتابات ممترجة بالخلاصة
امتزاج الماء بالراح وامتزاج الاجسام ذوات النفوس
بالارواح شرعت في الشرح لجميع ما هنالك والايضاح
ضاما الى ذلك من العوائد ما ينشرح به الصدر
اي انشراح الخ

F° 1 v., l. 19. *Ouvrages cités :* ثم اني اعتمدت في النقل على
التسهيل وعلى ثلاثة من شروحه الدماميني
والمساعد ونتائج التحصيل وعلى الاشموني
ومحشيه الصبان و ربما نقلت من حاشية البوني
وعلى التوضيح والتصريح عليه وحاشية يس وعلى
المغني وحاشية محشيه الشمني والرصاع وعلى

F° 1 v., l. 19. النكت للسيوطي والاشباه والنظائر ايضا والارتشاف
لابي حيان وشرح الكافية للمولف بجل ما
اعتمدت عليه في النقل هذه الكتب وربما
نقلت عن غيرها كالعيني وخزانة الادب والحماسة
والقاموس والجوهري وغير ذلك

— l. 25. *Nom de l'ouvrage :* وسميت هذا الشرح المواهب
النحوية على الخلاصة والالفاظ البونية

F° 2. ثم ان النحو من اشرف العلوم ولذا ورد الحديث
عليه للحث عليه (Hadits.)

F° 3. وكفى بالنحو شرفا ان واضعه علي ابن ابي طالب رضي
الله عنه وستاتي سلسلة الى ابن مالك ولما كان
تصحيف الاسماء كما في خزانة الادب مما يعاب
ويلام عليه خلافا لبعض المصحفين وقد ذكرنا
جملة من تلك السلسلة وغيرها في هذا الشرح
رايت ان اذكرها هاهنا مضبوطا ما يحتاج الى
الضبط منها

Suit une liste d'une vingtaine de grammairiens.

F° 11 v. الكلام وما يتالف منه

F° 31 v. المعرب والمبني

F° 62 r. النكرة والمعرفة

F° 86 v. باب العلم

F° 97 v. اسم الاشارة

F° 103 v الموصول الحرفي

F° 106 v باب الموصول الاسمي

F° 130 v المعرف باداة التعريف

F° 136 r. فصل يذكر فيه تعداد المرفوعات والمنصوبات
والمجرورات

F° 138 r. الابتداء

F° 167 v. باب كان واخواتها

F° 177 r. فصل في ايراد امور يختص بها بعض افعال الباب

F° 182 r. فصل في ما ولا ولات وان المشبهات بليس

F° 191 r. افعال المقاربة

F° 198 v. ان واخواتها

F° 218 r. لا التى لنفي الجنس

F° 228 r. ظن واخواتها

F° 247 r. اعلم وارى

F° 249 v. *Nom du copiste. Date de la copie :* انتهى على يد
كاتبه محمد انبارك ابن الشيخ لول بن فاضين (?) بن
ابياه بن محمد بن ابهم بن امر بن ابيج التندغي
نسبا و وطنا عام ١٢٩٦ (1296 H. — 1878-79 J.-C.)

F° 250. Poésies diverses.

(A suivre).

ÉTUDE

SUR

LES BET'T'IOUA DU VIEL-ARZEU

III. — GLOSSAIRES

1° Glossaire des racines d'origine berbère

B

BBCH : *thabebbouchth*, pl. *ibebbach*, sein, mamelle.

BH'RR : *abh'arour*, pl. *ibh'arar*, tout le bas d'un vêtement. Ex. : *abh'arour n ousrhem*, le pan d'un burnous.

BD' : 1° BDD : *bedd*, aor. *ibedd*, être debout, s'arrêter ; v-ix° f. *tbedda*.

BRKHS : *abourkhes*, pl. *ibourkhsen*, sauterelle commune.

BRS : *abours*, pl. *iboursan*, motte de terre, surnom que les Bet't'ioua donnent aux Arabes ; au fém. ils emploient *thabourstħ*, pl. *iboursan*, femme arabe.

BRK : 1° BRCH : *bărchen*, être noir ; v° f. *tbărchen* ; Ire f. *sbărchen*, noircir, teindre en noir ; *abărchan*, pl. *ibărchanen*, adj. qual. noir ; fém. *thabarchant*, pl. *thibărchanin*, noire ; *thăbarchant*, subst. f. surnom donné au café.

BGS : 1° BIS : *abias*, pl. *ibiassen*, ceinture. Ex. : *a'd'er abias ennech*, arrange ta ceinture.

BL : 1° BR : *ab'ăr*, subst. m., pl. *ibriouen*, cil.

T

TKR : 1° *char*, aor. *ichchour*, vi-ix° f. *charra*, remplir ; Ire f. *schar*, faire remplir.

TOU : *tou*, aor. *ittou*, v° f. *tettou*, oublier.

TH

THBR : 1° D'BR : *ad'b'ir*, pl. *id'b'iren*, pigeon ; fem. *thad'b'irth*, pl. *thid'b'irin*, pigeonne.

THR : *ithri*, pl., *ithran*, étoile.

THR : Ire f. *southar*, I–VIII° f. *ssouthour*, faire demander.

2° TR : *ettăr*, v° f. *tettăr*, demander.

THRTHR : *sthărthăr*, aor. *isthărthăr*, bouillir. Ex. : *thitoud'ar sthărthărent*, les marmites bouillent.

THM : 1° THMN : *athemoun*, subst. m. ; dim. *thathemount* ; coll. pl. *ithemounen*, meule de céréales.

DJ

DJ : 1° JJ : *ejj*, aor. *ijja*, v° f. *tejj* ; laisser, abandonner ; III° f. *touajja*, avoir été laissé.

DJOUN : 1° JJOUN : *jjioun*, aor. *ijjioun*, v–VII° f. *djjaouan* (pour : *tejjaouan*), être rassasié.

TCH

TCH : 1° CHCH : *echch*, aor. *ichcha*, manger ; Ire f. *sechch*, aor. *isechch*, VII° f. *ssachch*, donner à manger, donner l'hospitalité ; n. d'act. *machcha*, nourriture.

2° TT : *tett*, manger (habit).

TCHL : 1° CHR : *achir*, subst. m., lait caillé, lait cuit.

H'

H'THCH : *thah'thich*, pl. *thih'thichin*, marteau.

H'NJR : *ah'anjir*, pl. *i-en*, enfant garçon, fém. *thah'anjirth*, pl. *th-in*, fille.

KH

KH : *kh*, prép. (s'emploie devant un nom), sur.

KHM : *akhkham*, pl. *i-en*, chambre :

KHRK' : *akharik'*, pl. *i-en*, mensonge ; Ire f. *skharek'*, I-VIIIe *skharik'*, mentir.

KHZZ : *khizzou*, coll. carottes.

KHS : *ekhes*, aor. *ikhes*, ve f. *tkhes*, vouloir.

2° R'S : Lorsque ce verbe est employé négativement, le *kh* s'affaiblit en *r'* : *ouăr r'iser'*, je n'ai pas voulu.

KHNCH (1) : *akhenchouch*, pl. *tkhenchach*, figure, visage.

D

D : *d*, part. séparable placée tantôt avant, tantôt après le verbe.

DZ : *eddez*, aor. *iddez*, ve f. *teddez*, piquer.

DZOU : *dzou*, aor. *idzou*, ve f. *ttzou* (mis pour *tdzou*), aboyer.

D'

D' : *d'*, conjonct. et.

D' : *d'*, part. marquant le lieu, sert à former les adv. suivants :
d'a, ici, *d'ihia*, là, là-bas, *d'ini*, à cet endroit-là.

D' : *tid'i*, transpirer. n. d'act. *thid'i*, sueur.
eded', aor. *edder'*, *ided'*, suer, transpirer.

(1) Cf. sur la formation de ce mot, R. Basset, *Études sur les dialectes berbères*, p. 64-65.

D'R : *thoud'rin*, subst, f. pl., maisons.
2° DDR : *thaddarth*, subst. f, sing., maison.

D'RR : *ad'rar*, pl. *id'ourar*, montagne.

D'RR'L : 1° D'RR'R : *d'ărr'er*, aor. *id'ărr'er*, V-VIIe f. *tdarr'ar* et *ttarr'ar*, être aveugle, devenir aveugle ; Ie f. *sd'arr'er*, aveugler, rendre aveugle ; n. d'ag. *ad'arr'ar*, pl. *i-en*, aveugle.

D'S : *ad'es*, aor. *toud'es*, être proche, être près de. La forme d'hab. tirée de la rac. D'S, n'est pas usitée.

D'F : *ad'ef*, aor. *ioud'ef*, V. f. *tad'ef*, entrer, pénétrer. 1 h. *sid'ef*, aor. *isd'ef* ; I-VII fe *ssad'af*, introduire, faire pénétrer.

D'FL : 1° D'FR : *ad'fer*, neige.

D'K : 1° D'CH : *thid'echt*, fruit de lentisque dont on fait une huile à brûler.

D'K : 1° DHS : *fadhis*, boutique.

D'KL : 1° D'KR : IIe f. *med'oukr*, II-VIIIe f. *med'oukour*, devenir amis : *ad'oŭkkar*, pl. *i-en*, beau-père ; *thad'oukkatch*, pl. *thid'oukkarin*, belle-mère.
2° DKR : *ameddoukr*, pl. *imeddoukar*, amis ; *thameddouketch*, pl. *thimd'oukar*, amies.

D'MR : *thad'marth*, pl. *id'maren*, poitrine.

D'N : *ad'an*, pl. *id'anen* intestin, boyau.

D'OU : *ad'ou*, prép. sous ; *s ad'ou* au-dessus.

D'OUF : 1° DHOUF : *thadhoufth*, laine.

R

R : *iri*, pl. *iirien* cou.

R : *ari*, alfa.

R : *ari*, aor. *ioura*, ve f. *tari*, écrire ; n. d'act. *thira*, écriture.

RD' : *iărd'en*, blé.

RR : *arr*, aor. *iarra*, v-ix° f. *tarra*, rendre ; iii° f. *touarr*, ii-ix° f. *touarra*, être rendu.

RR : *ourar*, aor. *iourar*, v° f. *tourar*, jouer ; n. d'act. *ourar*, noce, fête à l'occasion d'un mariage.

RZ : *rez*, aor. *irza*, v-ix° f. *tarza*, être brisé ; vi° f. *arrez*, aor. *iarrez*, v-vi° f. *tarrez*, briser, se briser ; ii° f. *merz*. se briser ; iii° f. *touarz*, avoir été brisé.

RZG : *rzeg*, être amer : *amarzag*, pl. *i-en*, adj qual. amer ; fém. *thamarzagth*, pl. *thi-in*, amère.

RZM : *arzem*, aor. *iarzem*, vi° f. *rezzem*, ouvrir une porte, lâcher, mettre en liberté ; ii° f. *marzem*, v-ii-viii° f. *tnourzoum*, être ouvert ; iii° f. *touarzem*, s'ouvrir, être ouvert.

RZM : *rzem*, aor. *irzem*, vi° f. *rezzem*, être blessé ; i° f. *srzem*, i-vii° f. *sserzam*, blesser quelqu'un.

RS : *ars*, aor. *iarsa*, vi° f. *ress*, être posé ; i° f. *sars*, aor. *isars*, i-viii-ix° f. *ssrousa*, poser ; ii° f. *mars*, aor. *imars*, v-ii-ix° f. *tmarsa*, être posé ; n. d'act. *thamersiouχth*, action de poser.

RSDH : 1° RSD' :- i° f. *soursed'*, i-viii° f. *ssoursoud'*, se gâter, pourrir.

RDH : *iredh*, aor. *iirdh*, s'habiller, habiller ; i° f. *siredh* i-vii° f. *ssiradh*, faire vêtir, faire habiller.

RR' : 1° i° f. *sir'*, aor. *isir'*, vii f. *ssar'*, allumer (du feu).
2° RJJ : *tharejjith* (*n temssi*), pl. *irrejan*, braise.

RK : 1° RCH : *tharichth*, pl. *thirichin*, selle.

RKS : 1° HRKS : *aharkous*, pl. *i-en*, coll. *iharkas*, chaussures, boulr'a.

RG : 1°- RI : *tharta* pl. *thirtiouin*, rigole.

RGZ : 1°- RIZ : *ariaz*, pl. *iriazen*, homme.

RGG : 1°-RJJ : *arjiji*, aor. *irjiji*, v° f. *tarjiji*, trembler ; n. d'act. *tharjiji*, tremblement :

IRZZ : *aiarziz*, lièvre ; fém. *thaiarzizth*, hase, *iirzaz*, lièvre.

RN : *arni*, aor. *iarni*, vi° f. *renni*, vaincre, ajouter ; i° f. *sarni*, ar *isarni*, faire ajouter ; ii° f. *marni*, aor. *imarni*, être ajouté ; iii° f. *touarni*, aor. *itouarni*, iii-vii° f. *touarnai*, être vaincu ; n. d'act. *thamarniouχth*, victoire.

ROU : *aroui* ou *tourou*, v° f., *tarou*, enfanter ; n. d'act. *tharoua*, postérité.

ROUTH : vii° f. *ssarouath*, dépiquer (hab).
2° MROUχTH, i f. *sarouχth*, aor. i*sarouχth*, d'épiquer
3° ROUS, n. d'act. *arouas*, dépiquage.

ROUS : *aroues*, aor. *iaroues*, v-vii° f. *tras*, faire paître.

ROUL : 1° ROUR : *arouer*, aor. *iarouer*, fuir, s'enfuir : i° f. *sarour*, i-vii° f. *ssarouar*, faire fuir, mettre en fuite.
2° RKR : vii° f. *roukkar*, fuir (habit).

Z

Z : *izi*, pl. *izan*, mouche.
1° ZZ : *thazizouith*, pl. *thizizoua*, abeille.

Z : 1° ZZ : *thizzi*, fiel.

ZDD' : *zedded'*, v-vii° f. *tzeddad'*, maigrir, être maigre, rendre maigre ; Ex. : *lhrech itzeddad midden*, la maladie fait maigrir. *azeddad'*, pl. *i-en*, adj. qual., maigre, mince ; fém. *thazeddat*, pl. *thizeddad'in* (f.).

ZD'TH : 1° ZTH : *zath*, devant.

ZD'R' : *azd'r'ath*, l'an dernier ; *frouazd'r'ath*, il y a deux ans ; *froufarazd'r'ath*, il y a trois ans.

ZD'I : 1° ZD'N : *thizd'ant*, coll. f. palmiers nains ; *ad'is n tizd'ant*, fruits du palmier nain.

ZR : *azrou*, pl. *izra*, pierre, rocher ; dim. *thazrouth*, *thizoura*, petite pierre, caillou.

ZR : *azir*, lavande, touffe de lavande.

ZR : *zer*, aor. *izra*, voir ; la forme d'hab. tirée de la rac. ZR ne parait pas employée.

ZR : 1° ZOUR : *izouar*, pl. *i-an*, racine.

ZR : *thazra*, pl. *thizarouin*, cordelette en brins de palmier nain tressés.

ZR : *thazarth*, coll. f. sing. figues ; *ichth tazarth*, une figue.

ZZ : *ezzou*, aor. *izzou*, v° f. *tezzou*, planter ; I° f. *sezzou*, faire plant.

ZZ : *azzou*, genêt épineux, gandoul.

ZZR ; *zouzzer*, V-VII° f. *tzouzzar*, vanner ; *thazra*. pl. *thizarouin*, fourche.

ZDH : *mizidh*, pl. *i-an*, adj. qual. doux ; f. *thimzit'*, pl. *thimizidhin*, douce.

ZDH : *zedh*, aor. *izdhou* ; tisser.

2° ZT' : VI° f. *zet't'*, tissser (habit.) ; *thazet't'a*, métier.

3° ZCHCH : *thezechcha*, tissage ; *khellala n dzechcha*, sorte de fourche à onze dents servant à sèrrer les fils du tissu.

ZR'R : *azr'ar*, dehors.

ZR'L : 1° ZIR : *azir*, jour, la journée ; *idha s ouzir*, aujourd'hui pendant le jour.

ZK : 1° ZCH : *zich*, autrefois.

2° CHCH : *thiouchcha*, matin, matinée.

ZG : 1° *zeg*, *zoug*, prép., dans (devant un nom commençant par-ou).

2° ZI : *zi*, dans (devant un nom commençant par une consonne) ; *zai*, dans (devant un pronom affixe).

ZG : 1° ZZI : *ezzi*, aor. *izzi*, v° f. *tezzi*, traire ; III° f. *touazzi* être trait (animal).

ZGD' : 1° ZOUD' : *thazoud'a*, pl. *thizoud'iouin*, plat, la *gça'a* des Arabes.

ZGRR : 1° ZIRR : *azirar*, pl. *i-en*, adj. qual., long ; fém. *thazirarth*, pl. *thi-in*, longue.

ZGZ : 1° *aith Izegzaouen*, fraction des *Aith Sa'id'* ; près des trois quarts des Bet't'ioua du Vieil-Arzeu sont originaires de cette fraction.

2° ZIZ : 1° f. *szizou*, aor. *iszizou*, I-VII° f. *ssezizaou*, teindre en vert ; *aziza*, pl. *izizaouen*, adj. qual., bleu, mais surtout vert ; fém. *thazizath*, pl. *thizizaouin*, verte.

ZGL : 1° ZIR : *azairou*, pl. *iziiran* (?) joug.

ZLF : 1° ZDJDJF : *azedjdjif*, pl. *i-en*, tête ; dim. *thazedjdjift*, pl. *thi-in*, petite tête.

ZLMDH : 1° ZRMDH : *azermadh*, gauche, à gauche : *fous azermadh*, main gauche.

ZMR : *izmar*, pl. *i-en*, agneau ; fém. *thizmarth*, pl. *thi-in*, agnelle.

ZMR : *azemmour*, pl. *i-en*, olivier sauvage.

ZMM : *thazoummith*, sorte de bouillie claire : la *rouina* des Arabes.

ZOUR : *zouar*, aor. *izouar*, V-VIII° f. *tzouir*, grossir ; *azouar*, pl. *i-en*, adj. qual. gros ; fém. *thazouarth*, *thi-in*, grosse.

ZOUR : *zouar*, aor. *izouar*, précéder ; I° f. *szouar*, faire précéder ; II° f. *mzouar*, V-VII° *temzouar*, chercher à arriver (qq. part) le premier, faire la course ; *amzouar*, *amzouarou*, pl. *imzoura*, adj. qual. premier ; fém. *thamzouarth*, *thamzouarouth*, pl. *thimzoura*, première.

2° ZKKR : VI° f. *zoukkar* précéder (habit).

ZOUR' : *zouer'* aor. *izouer'*, V-VII° f. *tzouar'*, être rouge, rougir ; I° f. *szouer'*, I-VII° f. *sszouar'*, teindre en rouge.

2° ZGGR' : *azeggouar'*, pl. *i-en*, adj. qual., rouge ; fém. *thazeggouar'th* pl. *thi-in*, rouge.

3° ZGOUR : *thazouggouarth*, pl. *thi-in*, jujubier sauvage.

ZONN : 1° ZIN : *azin*, moitié.

J

JJDH : *jjedh* aor. *ijjedh*, être galeux ; *ajjidh* pl, *ijjedhan* adj. qual. galeux ; fém. *thajjet't'*, pl. *thijjidhin*, galeuse.

JJL : 1° JJR : *ajjer*, pl. *ijjaren*, veuf ; fém. *thajjath*, pl. *ijjaren*, veuve.

JMN : *ijiman*, subst. pl. nuque.

S

S : *as*, aor. *iousa*, V° f. *tas*, venir.

S : *thasith* pl. *thisithin*, miroir.

S : *ettsa*, subst. f. : foie.

SKHF : *skhef*, VI° f. *sekhkhef*, être avide de, désirer avidement quelque chose.

SD'N : *soud'en*, V-VIII° f. *tsoud'oun*, embrasser ; *tsoud'in*, pl. *thisoud'in*, baiser.

SR : *thasiarth*, pl. *thisira*, moulin à bras. *thasiarth n ouman*, moulin à eau. *thasiarth n temessi*, moulin à vapeur.

SR : *thasiri*, pl. *thisira*, semelle en alfa.

SRD'N : *asard'oun*, pl. *isard'an*, mulet ; fém. *thsard'ount*, pl. *thisard'an*, *thisard'ounin*, mule.

SRF : *souref* aor. *isouref*, VIII° f. *ssourouf*, marcher au pas, faire des enjambées ; *asouref* pl. *isouraf*, pas, enjambée.

SRF : *thasrafth* pl. *thisarfin*, silo.

SS : *ass*, pl. *oussan*, jour. *mkour ass*, chaque jour. *ijjen ouass*, un jour.

2° SGS : *asouggouas*, pl. *isouggouasen*, année.

SS : *essou*, aor. *issou*, VII° f. *essaou*, étendre quelque chose ; III° f. *touassou*, être étendu ; *thassouth*, coll. lit.

SSM : *sousem*, aor. *isousem*, V-VII° f. *tsousam*, se taire.

SR'D' : *sr'ed'*, aor. *isr'ed'*, VII-IX° f. *sser'ad'a*, se taire.

SR'R : *asr'ar*, pl. *i-en*, charrue. *thasr'arth* (pl. *thisek'k'qrin*), part de viande tirée au sort entre gens ayant acheté un animal sur pied en commun.

SK : CHCH : *achchaou*, pl. *ichchaouen*, corne.

SKR : CHCHR : *thichcharth*, ail.

SKS : SχTH : *siχthou*, couscous.

2° SCHTH : *sichthou*, couscous ; *thaischthouth*, ustensile de cuisine en alfa ou en poterie dans lequel s'opère la cuisson du couscous à la vapeur ; c'est le *keskes* des Arabes.

SKN : SCHN : *sechchen*, aor. *isechchen* ; VII° f. *seχchan*, montrer.

SL : 1° SR : *isri*, fiancé ; fém. *thisrith*, fiancée ; *thisrith n anzar*, l'arc-en-ciel.

SL : 1° RS : *ser*, aor. *isera*, *ad'iser*, V-IX° f. (peu usitée) *tsera*, entendre, écouter.

2° SDJDJ : *sedjdj*, V-IX° f. *tsedjdja*, écouter ; III° f. *touasedjdj*, être entendu.

SLR' : 1° SRR' : *thasrir'oua*, caroubier, caroube.

SLM : 1° SRM : *asrem*, pl. *iserman*, poisson.

SM : 2° SN : *thesounta*, pl. *thisountaiin*, oreiller.

SM : *asem*, aor. *iousem*, V° f. *tasem*, être jaloux.

SMDH : 1° SMD' : *smed'*, aor. *ismed'*, v-viii° f. *tsmid'*, être froid, glacé : *aman semed'en*, l'eau était fraîche ; *asommid'*, froid, vent froid.

SMDH : *asmoudh*, pl. *isoumadh*, paquet, fardeau (de bois, de paille, etc.), dim. *thasmout'*, pl. *thisoumadh*, gerbe de céréales, paquet de bois.

SMG : 1° SMR' : *ismer'*, pl. *isemr'an*, nègre, esclave.

SN : *essen*, aor. *issen*, v° f. *tessen*, savoir ; iii° f. *touassen*, être su, connu, appris.

SNS : *asnous*, pl. *i-en*, ânon ; (cf. latin *asinus*) fém. *thasnousth*, pl. *thi-in*, jeune ânesse.

SNN : *asenan*, pl. *i-en*, épine ; dim. *thasenant*, pl. *thi-in*, petite épine.

SOU : *sou*, aor. *isoua* (forme d'hab. irrég. : *sess*), boire ; i° f. *sessou*, i-vii° f. *ssessaou*, faire boire, irriguer un terrain ; iii° f. *touassou*, être bu.

SOUDH : *souedh*, aor. *isouedh* voir, apercevoir.

2° SKKDH : vi° f. *ssaokkadh*, voir, apercevoir (hab.).

SOUN : *tsiouant*, pl. *thi-in*, oiseau de proie de la famille des émouchets.

SOUN : *tsaount*, montée.

CH

CHRB : *acharrib*, pl. *i-en*, musicien ; fém. *thacharribth*, pl. *thi-in*, musicienne.

DH

DH : 1° DT' : *thit't'* pl. *thit't'aouin*, œil ; *thit't' n tefouchth*, le disque solaire (litt. l'œil du soleil).

DH : Le DH entre dans certaines expressions composées avec le sens de « autre » ; *ounnidhen*, pl. *innidhen* ; fém. *thennidhen*, pl. *thinnedhni*, cet autre, cette autre.

DH : 1° OUDH : *oudha*, aor. *ioudha*, v-vi° f. *t'out't'a*, tomber ; I° f. *soudha*, *ç'oudha*, faire tomber.

DH : *soudh*, *ç'oudh*, aor. *isoudh*, *iç'oudh*, v-ix° f. *tçoudha*, souffler (vent avec la bouche ou avec un soufflet) ; *adhou*, vent.

DHR : *adhar*, pl. *i-en*, pied.

DHR : *dhar*, aor. *idhra*, vii° f. *dharr*, descendre ; i° f. *çdhar*, aor. *içdhar*, faire descendre, faire habiter. Ex. *ouar idhiar*, il ne descendra pas.

DHS : n. d'act. *idhes*, sommeil, action de dormir ; i° f. *soudhes*, aor, *isoudhes*. i-viii° f. *ssoudhous*, endormir.

2° T'T'S : *et't'es*, aor. *it't'es*, v° f. *tet't'es*, dormir.

DHDH : I° f. *soudhedh*, i-viii° f. *soudhoudh*, faire têter.

2° T'T'DH : *et't'edh*, aor. *it't'edh*, v° f. *tet't'edh*, têter.

DHDH : *dhadh*, pl. *idhoudhan*, doigt ; *dhadh amek'k'ran*, le pouce ; *dhad zi r'a nchhed* (litt. : le doigt avec lequel nous témoignons que Dieu seul est Dieu), l'index ; *dhadh n douseth*, le majeur ; *dhadh kh tarf n dhadh n douesth*, l'annulaire ; *dhadh amezzian*, l'auriculaire.

DHL : 1° DHR : *adhir*, raisin.

DHN : *adhen*, aor., *ioudhen*, v° f. *tadhen*, être malade.

2° T'T'N : n. d'act. *at't'an*, mal aux yeux.

DHOU : *dhou*, aor. *idhoua* (hab. : *t't'aou*), voler (oiseau), s'envoler, être envolé ; i° f. *sedhou*, aor *isedhoua*, faire envoler ; ii° f. *ndhou*, aor. *indhou*, ii-vi° f. *net't'ou*, sauter ; i-ii° f. *sndhou*, aor. *isendhou*, faire sauter.

T'

T'OU : *t'ou*, aor *it'ou*, v° f. *tet'ou*, pleurer ; n. d'act. *at't'aou*, pl. *imet't'aouen*, larme. Ex. : *ijjen ouat't'aou*, une larme.

A'

A'RR : *aa'rour*, coll. sing., dos ; *kh oua'rour*, *enji aa'rour*, sur le dos ; *thaa'rourth*, pl. *thi-in*, colline.

R'

R' : *ar'i*, lait ; *ar'i achfai*, lait frais ; *ar'i d' asemmam*, lait aigre.

R' : Iᵉ f. *ser'*, aor. *isr'a*, I-VIIᵉ f. *ssar'*, acheter.

R' : *tour'a*, terme impersonnel invariable, marquant le passé, se décline avec les pronoms personnels affixes, régime directs des verbes : *tour'ai*, j'étais ; *tour'ath*, il était ; *tour'anar'*, nous étions.

R' : *ther'at*, pl. *thir'attin*, chèvre.

R'D' : *thir'id'et*, pl. *thir'id'in*, chevrette, *thir'id'et n ouzr'ar*, gazelle.

R'D' : *ir' ed'*, cendres.

R'R : *r'ăr*, prép. vers, chez.

R'RD' : *ar'ărd'a*, pl. *ir'ard'aien*, rat.

R'RD'M : *thr'ărd'emt*, scorpion ; *thr'ărd'emt n rbh'ar*, poisson de mer appelé araignée, dont les épines de la nageoire dorsale contiennent un venin.

R'RS : *er'ărs*, aor. *ir'ars*, VIᵉ f. *r'ărres*, égorger ; Iᵉ f. *sr'ărs*, faire égorger ; IIᵉ f. *mr'ărs*, V-II-VIIᵉ f. *tmr'ăras*, s'entr' égorger. Ex. : *mr'ărasen gouainjar asen*, ils se sont entr' égorgés.

R'RS : *thar'r'asth*, pl. *thi-in*, ruche.

R'RDH : *ar'roūdh*, pl. *ir'ăroudh*, raquette de cactus.

R'RDH : 1° R'RD' *ar'roud'*, pl. *ir'roud'en*, épaule ; *thar'rout*, pl. *thir'roud'in*, côte (du thorax). Ex. : *ichth ter'rout*, une côte.

R'RM : *ar'roum*, pain.

R'ROU : *ar'raou*, pl. *ir'raouen*, anse, poignée d'un seau, d'un *chouari*.

R'ZR : *ir'zăr*, pl. *ir'zăran*, fleuve, rivière.

R'S : *ir'as*, subst. masc. sing., os.

1° KHS : *ikhsan*, subst. masc. pl., os, ossements.

R'F : 1° KHF : *ikhef* (sans pluriel), personne, ami.

K'L : 1° K'R : *ak'ra*, terme signifiant « voici », usité seulement avec le pr. aff. de la 1ʳᵉ pers. : *ak'ra ii*, me voici.

2° K' : *ak'a*, particule ayant le sens de « voici », elle se décline avec les pron. pers. aff. directs du verbe (sauf pour la 1ʳᵉ pers.) : *ak'ath*, te voici ; *ak'ath* (*d'a*), le voici ; *ak'aoum*, vous voici ; *ak'athent*, les voici (elles).

R'L : 1° R'R : *ar'ir*, bras, avant-bras ; tas de gerbes.

R'LL : 1° R'DJDJ : *ir'edjdj*, chaumes. pl. *ir'adjdjen*, *ir'adjdjen n imendi*, tas de gerbes de blé encore dans le champ.

R'LL : 2° R'RR : *ar'răr*, pl. *ir'răren*, escargot.

R'N : *asr'oun*, pl. *isr'ouan*, corde.

2° K'K'N : *ek'k'en*, aor. *ik,k'en*, Vᵉ f. *tek'k'en*, attacher, lier ; IIIᵉ f. *touak'k'en*, être attaché (animal) ; *isek'k'en*, cordelette en brins de palmes ou en alfa qui retient la semelle en alfa sous le pied.

R'MS : *thir'mesth*, pl. *hir'mas*, dent molaire.

R'NDJ : 1° R'NJ : *thar'enjachth*, pl. *thir'enjaiin*, cuiller.

R'NM : *r'anim*, pl. *ir'ounam*, roseau ; *ther'anint*, mis pour *ther'animt*, pl. *thir'ounam*, flûte en roseau.

R'I : *thar'iachth*, pl. *thir'iiain*, noix.

R'IL : 1° R'R : *ar'iour*, pl. *ir'iar*, âne ; pl. *thir'iar*, ânesses.

2° R'CH : *thar'iouchth*, subst. fém. sing., ânesse.

F

F : *af*, aor. *ioufa*, vᵉ f. *taf*, trouver.
F : 1° FOU : *thfaouth*, lumière.
2° FOUCH : *thefouchth*, soleil.
FD' *foud'*, genou.
2° FDD : pl. *ifadden*, genoux.
FD' : *foud'*, aor. *iffoud'*, *ad' ifoud'*, v-ixᵉ f. *tfad'a*, avoir soir ; n. d'act. *fad'*, soif. Ex. : *ouăr es itek'k'es fad'*, il ne souffrira pas de la soif. Iᵉ f. *sfad'*, I-IXᵉ f. *ssfad'a* donner soif, altérer.
FD' : *foud'*, aor. *ifoud'*, être au matin, se trouver au matin. Ex. : *ouăr th id ifoud' kh khadher ennes*, il ne s'est pas levé de bonne humeur ce matin.
FD'N : *thafed'na*, pl. *thifd'niouin*, gamelle, casserole, le مرجن des Arabes.
FR : *ifri*, pl. *ifran*, grotte, caverne, nom donné par les Bet't'ioua aux anciennes citernes romaines du Vieil-Arzeu.
FR : *afăr*, pl. *ifriouen*, aile (d'oissau), pan de vêtement, feuille d'arbre. Ex. : *afăr n ousrhen*, pan de burnous.
FR : *firou*, pl. *ifiran*, collier de femme. Ex. : *firou n mărjan*, collier de corail.
FRLLS : 1° FRDJDJS : *thifredjdjesth*, pl. *thifredjdjas*, hirondelle.
FS : *ifis*, pl. *ifisen*, hyène.
FS : *fous*, pl *ifassen*, main.
FSS : *fsous*, aor *ifsous*, être léger.
FSI : *fsi*, aor. *ifsi*, viᵉ f. *fessi*, être fondu ; Iᵉ f. *sfsi*, aor, *isfsi*, I-VIIᵉ f. *ssefsai*, faire fondre.
FR'R : *fir'ar*, pl. *ifir'ran*, serpent ; dim. *thefir'arth*, pl. coll. *ifir'ran*, petit serpent.

FFH' : *thefifah'*, verroterie.
FFR : *effăr*, aor, *iffăr*, vᵉ f. *teffar*, cacher ; IIᵉ f. *noufăr*, aor. *inoufăr*, v-IIᵉ f. *tnoufăr*, avoir été caché.
FFR' : *effer'*, aor. *iffer'*, vᵉ f. *teffer'*, sortir ; Iʳᵉ f. *soufer'*, aor. *isoufer'*, I-VIIIᵉ f. *ssoufour'*, expulser, faire sortir.
FL : *afilou*, fil. Ex. : *thaχourth oufilou*, pelote de fil.
FLL : 1° FDJDJ : *thafedjdjouchth*, pl. *thifedjdjaiin*, poignées d'épis de blé ou d'orge que le moissonneur lie avec quelques brins de paille avant de les reunir en gerbes.
FNS : *afounas*, pl. *i-en*, taureau, bœuf ; fém. *thafounasth*, pl. *thin-in*, vache.

K'

K'B : *ak'abou*, pl. *ik'abouthen*, pioche à pic (surnom donné par les Bet't'iouas aux Arabes ; fém. *thak'abouth*, coll. *ik'abouthen*, femme arabe.
K'ZN : *ak'zin*, pl. *i-en*, petit chien ; fém. *thak'zint*, pl. *thi-in*, petite chienne.
K'CHL : 1° K'CHD' : *ak'choud'*, pl. *i-en*, bois.
K'NN : *ak'enn*, pl. *ik'neiin*, lapin ; fém. *thak'nenchth*, pl. coll, *in ik'neniin*.

K

K : *aked'* (suivi d'un subst.), *akid'* (suivi d'un pron. aff.), prép. avec.
KR : 1° CHR : *achăr*, voler.
K'DD : KDHD' : Iʳᵉ f. *sk'oudhad'*, raccourcir ; *ak'odhad'*, pl. *i-en*, adj. qual. court ; fém. *thak'odhat*, pl. *thik'odhad'in*, courte.
KRZ : 1° CHRZ : *chrez*, aor, *ichrez*, viᵉ f. *chărrez*, labourer.
2° IRS : *thaiersa*, pl. *thiirsiouin*, soc de charrue, labour.

KRF : 1° CHRF : *chǎrf*, aor. *ichǎrf*, VIe f. *chǎrref*, lier ; Ie f. *schref*, I-VI f. *ssechrǎf*, faire lier. Ex. : *issechraf thisoumadh n iard'en*, il fait lier les gerbes de blé.

KS : *ekkes*, subst. *ikkes*, Ve f. *tekkes*, couper, V-II-VIIe f. *tmekkas*, *tmnekkas*, susceptible d'être coupé ; IIIe f. *touakkes*, être coupé.

KS : 1° χTH : *amiχtha*, pl. *imeχthan*, *imeχthaouen*, berger.
2° CHTH : *amichtha*, berger ; pl. *imachthan*.
3° TCH : *anitchi*, coll. pl. *imeχthan*, berger ; fém. *thanitchith*, pl. *thinitchiin*, bergère.
4° IS : *amissa*, pl. *imissaouen*, berger.

KS : *ekessi*, porter, soulever (habit).
2° XTH : *eχthi*, aor. *iχthi*, porter sur, soulever ; IIe f. *meχthi*, être emporté.
3° CHTH : *echthi*, aor. *ichthi*, porter sur, soulever ; IIe f. *mechthi*, être emporté.

KSDH : 1° GGD' : *ougged'*, aor. *iougged'* ; V-VIIIe f. *touggoud'*, avoir peur ; 1re f. *sougged'* ; V-VIIIe f. *ssaoggoad'* effrayer ; n. d'act. *thougd'i*, peur.

KA'B : 1° CHA'B : *acha'b*, renard ; fém. *thacha'bth*, femelle du renard ; pl. *icha'ben*, renards.

KF : *koufou*, crachat.
1° SSF : *sousef*, aor. *isousef* ; V-VIIe f. *tsousouf*, cracher.

FK : 1° CHF : *achfai*, doux (lait). Ex. : *ar'i achfai*, lait doux, lait frais.

KK : *ekk*, aor. *ikka* Ve f. *tekk*, aller, passer ; Ie f. *sekk*, aor. *isekk* ; I-IXe f. *sekka*, envoyer quelqu'un.

KK : *ekk*, aor. *ikka*, sentir (une odeur).

KMDH : 1° CHMDH : *chmedh*, aor. *ichmedh*, VIe f. *chemmedh*, être brûlé, brûler ; Ie f. *schmedh*, I-VII f. *ssechmadh*, incendier, mettre le feu ; n. d'act. *achmoudh*, incendie.

KN : 1° CHN : *achniou*, pl. *ichniouen*, jumeau ; *thachna*, pl. *thichnaiin*, co-épouse.

KNF : 1° CHNF : *t'hachnifth*, pl. *thi-in*, galette.

G

G : *egg*, aor. *igga*, Ve f. *tegg*, faire, mettre, placer quelque chose ; IIIe f. *touagg*, être fait ; n. d'act. *thimegga*, action.

G : 1° J : *ja*, pl. *ijaouen*, sorte de seau en cuir.

GJL : 1° IJR : *aioujir*, pl. *iioujiren*, orphelin ; fém. *thaioujirth*, pl. *thi-in*, orpheline.

GD : 1° JDI : *ijedi*, coll. m. sing., sable.

GDDH : 1° JDHD' : *ajedhid'*, pl. *i-en*, oiseau.

GDD' : 1° IDD' : *aiddid'*, pl. *iiddi'en*, outre.

GD'R : 1° ID'R : *thaid'arth*, pl. *thiid'rin*, épi ; *ichth taid'arth*, un épi.

GD'R : 1° JD'R : *ajd'ir*, pl. *idjeddaren*, aigle.

GR : 1° JR : *jar*, prép. entre.

GR : 1° JR : IIe f. à conjug. incomplète, *imjra themjra*, il advint ; *imjra ii*, il m'est arrivé.

GRTHL : 1° JRTHR : *ajǎrthir*, pl. *ijǎrthar*, natte, sparterie.
2° JRTH : dim. *thajǎrthith*, pl. *thijarthithin*, petite natte.

GRS : 1° JRS : *ajres*, glace ; *thajresth*, hiver.

GG : 1° GJ : *ggouj*, aor. *iggouj*, V-IXe f. *teggouja*, être éloigné.

GG : 1° JJ : *jij*, pieu, piquet, pl. *ijajen*.

GG : 1° JJ : *ajaj*, tonnerre.

GL : 1° IR : *ater*, aor. *iouter*, Ve f. *tater*. pendre ; Ier f. *siter*, faire suspendre ; ex. : *iouter ikhef ennes*, il s'est suicidé.

GLD : 1° ZDJDJD : *azedjdjed'*, m. pl. *i-en* ; *thazedjdjets*, royauté, reine.

GLZM : 1° IRZM : *airzim*, pl. *iirzman*, pioche. Surnom que les Bet't'ioua donnent aux Arabes ; au fém. *thairzimt*, femme arabe ; pl. *iirzman*.

GLF : 1° IRF : *airaf*, pl. *iirafen*, essaim (d'abeilles, de guêpes).

GLL : 1° JDJDJ : *jadjdj*, aor. *ijoudjdj*, V-IXe f. irrég. *djadda*, jurer ; Ire f. *sjadjdj*, aor. *isejadjdj*, I-IXe f. *ssejadjdja*, faire jurer. Ex. : *chaouch issejadjdja ioud'an*, le chaouch fait prêter serment aux gens (aux plaideurs).

GLM : 1° IRM : *irem*, pl. *iirman*, peau, cuir ; *t'arf n irem* morceau de peau.

GM : 1° IM : *aiem*, aor. *iouiem*, Ve f. *taiem*, puiser.

GMR : 1° MMR : *emmar*, aor. *immar* (la f. d'hab. ne semble pas usitée), chasser.

GN : INF : *asinef*, pl. *asinaf*, grosse aiguille à coudre les sacs ; le *mkit'* des arabes ; *thasinafth* ; pl. *thisinaf*, aiguille.

GN : 1° J NN : *ajenna*, ciel.

GND'Z : 1° INDZ : *aiendouz*, pl. *i-en*, veau ; fém. *thaiendouzth*, pl. *thi-in*, génisse.

GNF : *genf*, aor. *igenfa*, V-IXe f. *tgenfa*, guérir ; I-IXe f. *sgenfa*, aor. *isgenfa*, guérir quelqu'un. Ex. : *ouăr d'as itich main r'a igenfa*, il ne lui donnera pas de remède.

GNOU : 1° INOU : *aînou*, pl. *iinaouen*, bègue ; fém. *thainaouχth*, pl. *thiinouin*, femme bègue.

L

L : 1° R : *thara*, pl. *thiriouin*, source.

L : 1° R : *thiri*, ombre.

L : 1° R : *iri*, aor. *ad'iri*, Ve f. *tiri*, être.

2° DJDJ : dans la conj. du prétér. : Ire pers. *edjdjir'*, j'étais ; *idjdja*, il était, etc. ; *madjdja* (mis pour *ma illa*), si, peut-être.

L : 1° R : *thouara*, fois, une fois.

L : 1° R : *ar*, jusqu'à ; *arami* (pour *al mi*), jusqu'à ce que.

L : 1° GR : *agra*, biens, richesses.

L : 1° OUR : *aouar*, pl. *iouaren*, parole ; Ire f. *siour*, I-VIIe f. *ssaouar*, parler. Ex. : *ssaouaren gouaien-jărasen*, ils parlent ensemble, *thmesrachth*, pl. *thimseraiin*, chose.

LL : 1° DJDJ : *oudjdji*, subst. f. pl. brebis. (Le sing. corresp. est : نعجة *na'djeth*).

LZ : 1° RZ : *raz* (inus. à l'impérat.), dans la conj. de l'aoriste, la première radicale de ce verbe est redoublée et devient : LLZ, et au Vieil-Arzeu : DJDJZ, *djdjouzer'*, j'ai faim ; *idjdjouz*, il a faim ; *ad'idjdjouz*, il aura faim ; V-IXe f. *traza*, avoir faim, être affamé ; Ire f. *sraz*, aor. *israz*, II-Xe f. *ssraza*, affamé quelqu'un ; n. d'act. *raz*, faim.

LS : 1° RS : *ers*, aor. *irsa*, V-VIIe f. *tras*, tondre (un mouton) ; *thiriseth*, pl. *thirisin*, toison.

LS : 1° RS : *therousi*, beurre salé.

LS : 1° RS : *ires*, pl. *irsan*, langue.

LF : 1° RF : *erfen*, s'emploie avec la part. affirm. : *d'erfen*, être beau.

LFS : 1° RFS : *tharefsa*, pl. *thirefsiouin*, vipère.

LK : 1° CHCH : *thichchith*, pl. *thichchiin*, pou.

LL : 1° RR : *ariri*, pl. *iririen*, laurier-rose.

LL : 1° DJDJ : *idjdji*, subst. f. sing. fille. (Le pl. est : *ssi*).

LL : 1° DJDJ : Ire f. *sidjdj*, salir quelqu'un ; dér. *idjdjan*, saleté.

LLM : 1° DJDJM : *edjdjem*, aor. *idjdjem* ; Ve f. *tedjdjem*,

filer; Iʳᵉ f. *sedjdjem*, faire filer; IIIᵉ f. *touadjdjem, thouadjdjem*, être filée (laine); n. d'act. *thouadjdjem*, filage. Ex.: *thouadjdjem n tedhoufth*, laine filée.

LLM : 1° DJDJN : *thadjdjount*, pl. *thidjdjounin*, tamis, crible dont le fond est en cuir percé de petits trous, au Vieil-Arzeu, il n'est utilisé que par les Bet't'ioua, les Arabes n'ont que l'*ar'erbal*.

LM : 1° RM : *roum*, paille. Ex. : *roum n ird'en*, paille de blé.

LMNDD : 1° RNDD' : *arendad'*, en face de. Ex.: *arendad' nouem*, en face de vous.

LI : 1° RI : *ari*, aor. *iouiri*; Vᵉ f. *tari*, montre; Iᵉ f. *siri*, aor. *isiri*, I-VIIᵉ f. *ssirai*, faire monter.

M

M : *am*, conj., comme; *amenni*, ainsi, comme cela.

M : *mi*, lorsque; *ma*, sert à former un grand nombre de locutions: *mar'ar*, pourquoi; *maimi, mainr'ef*, pour quelle raison, pourquoi; *ouami*, quand, lorsque; *mani*, ou; *,mammech*, comment, etc.

M : 1° K'MM : *ak'emoum*, pl. *i-en*, bouche (Cf. R. Basset, *Etudes sur les Dialectes berbères*, p. 64).

MD'Z : *amed'iaz*, pl. *i-en*, musicien; fém. *thamed'iazth*, pl. *thi-in*, musicienne.

MR : *thmarth*, pl. *thimira*, barbe.

MR : *imar*, l'an prochain; *frou imar*, dans deux ans; *froufar imar*, dans trois ans.

MRR : *themourr'i*, sauterelle (de l'espèce pèlerin); *icht temourr'i*, une sauterelle; *afroukh n temourr'i*, criquet pèlerin.

MZR' : *amazir'* fém. *thamazir'th*, coll. pl. *imazir'en*, homme, femme du Rif. Le terme *thamazir'th*, désigne aussi la langue rifaine.

MZR' : *amezzour'* pl. *i-en*, oreille; dim. : *thamezzour'th*, petite oreille.

MZI : *thimzi*, petitesse, jeunesse; *amezzian*, pl. *i-en*, adj. qual., petit; fém. *thamezziant*, pl. *thi-in*, petite.

MJ : *thamja*, pl. *thimjouin*, flûte en roseau.

MJJ : *thamejja*, pl. *thimejjathin*, coll. pl., *imejjan*, gorge.

MS : *imejjan*, feu, fièvre.

MCHCH : *mouchch*, pl. *imouchchouen*, chat; fém. *thmouchchouχth*, pl. *thimouchchouin*, chatte.

NDHL : 1° NDR : *nder*, aor. *inder*, VIᵉ f. *nettar*, enterrer, être enterré; dér. *thandechth*, tombe; pl. *thi-in*.

2° ND'R : pl. tombes, et d'une manière générale cimetière.

MT' : *thamet't'outh* (pl. *thisd'nan*), femme.

MR'R : *mr'ar*, aor. *mr'rer*, *imr'ar* V-VIIᵉ f., *tmr'ar*, grandir; Iᵉ f., *smr'ar*, aor. *ismr'ar* I-VIIᵉ f., *ssemr'ar*, élever (un enfant); *amr'ar*, p. *i-en*, chef de fraction; fém. *thamr'arth*, pl. *thi-in*, femme.

2° MK'K'R : *amek'k'ran*, pl. *i-en*, adj. qual., âgé, grand; fém. *thamek'k'rant*, pl. *thi-in*, grande, âgée.

MGR : 1° MGR : n. d'act. *thamgra*, moisson.

2° MJR : *mjar*, aor. *imjar*, VIᵉ f. *mejjar*, moissonner; Iᵉ f. *smjar*, I-VIIᵉ f. *ssemjar*, faire moissonner; dér. *amejjar*, pl. *i-en*, faucille; *thamejjarth tamezziant*, faucille à tondre les moutons.

MLL : 1° CHMRR : Iᵉ for. *schemrar*, aor. *ischemrar*, blanchir, rendre blanc; *achemrar*, pl. *i-en*, adj. qual., blanc; fém. *thachemrarth*, pl. *thi-in*, blanche.

2° MDJDJR : *thamedjdjachth*, pl. *thimedjdjarin*, œuf.

MM : 1° MN : *thamment*, miel.

MM : *memmi* (pl. *aith*), fils ; *emmi* (devant un pron. pers. aff.), id. ; *emmi s n a'mmi*, pl. *thaoura n a'mmi*, cousin (lignée paternelle) ; *χemmi s n oukhari*, cousin utérin.

MM : 1° MMTH : *emmouth*, aor. *immouth*, *ad'immeth*, v-IXe f. irrég. *temetta*, mourir ; n. d'act. *rmouχth* (الموت), mort.

MMDH : *themmit'*, nombril.

MN : *moun*, aor. : 3e pers. du pl. : *mounen*, v-IXe f. *tmouna*, s'assembler, se réunir ; Ie f. *smoun*, I-IXe f. *ssmouna*, faire assembler.

MND : *imendi*, coll. m. sing., céréales.

MNSKH : *themensikhth*, avoine.

MOUR : *thamourth*, pl. *thimoura*, *imoura*, terre, pays.

MIN : *amian*, pl. *i-en*, jeune bouc, le جدي des Arabes ; fém. *thamiant*, pl. *thi-in*, chevrette, jeune chèvre.

N

N : *thiini*, coll. f., dattes.

N : *ini*, aor. (au prét. il y a redoubl. de la lettre radicale : N, 1re pers. *ennir'*, 3e pers. *inna* ; fut. *ad'ini* (for. d'hab. : *ek'k'ar*) dire.

N : *anou*, pl. *anouthen*, puits ; dim. *thanouth* pl. *thamouthen*, puits peu profond.

N : part. démonstrative marquant l'éloignement, entre dans la formation d'un grand nombre d'expressions : *d'in*, là-bas, *ouin*, celui-là, etc.

NB : *anibou*, garçon, pl. *iniba* ; fém. *thanibouth*, pl. *thiniba*, fille.

NBG : 1° NOUJ : *anouji*, pl. *injouan*, hôte ; fém. *thanoujith*, pl. *thinoujithin*, hôtesse.

ND'M : *noud'em*, ve-VIIIe f. *tnoud'oum*, sommeiller.

NRZ : *inarz*, pl. *inirizen*, talon ; *inarz n oudhar*, le talon du pied.

NZ : *enz*, aor. *inza* (peu usité), être vendu ; Ire f. *zenz*, aor. *izenz* ; Ire-VIIIe-IXe f. *znouza*, vendre ; IIe f. *menz*. aor. *imenz* ; ve-IIe-IXe f. *tmenza*, être vendu, avoir été vendu.

NZR : *thinzarth*, nez.

NS : *insi*, pl. *insaouen*, hérisson.

NS : *ens*, aor. *insa*, ve-VIIIe-IXe f. *tnousa*, passer la nuit, avoir passé la nuit ; Ire f. *sens*, aor. *isens*, Ire-VIIIe-IXe f. *snousa*, donner l'hospitalité ; Ex. : *snousan gouainjar asen*, ils couchent ensemble ; *mounsou*, aor. *imounsou*, ve-VIIIe f. *tmounsiou*, dîner ; 1re f. *smounsou*, Ire-VIIIe f. *smounsiou*, inviter quelqu'un à dîner ; Dér. : *amensi*, dîner.

NCH : *anechth*, comme, autant que ; *anechth n oua*, autant que celui-ci

NCHCH *anchouch*, pl. *i-en*, lèvre ; dim. *thanchouchth*, pl. *thi-in*, petite bouche (d'enfant). Cf. rac. : K'MM.

NDHR : *ndhar*, aor. *indhar*, VIe f. *net't'ar*, jeter ; Ie f. *sendhar*, I-VIIe f. *ssendhaar*, faire jeter. Ex. : *ouar issendhiar*, il ne fera pas jeter.

NA'CH : *thina'chin*, subst. f. pl., argent.

NR' : *enr'*, conj. ou, ou bien.

NR' : *enr'*, aor. *inr'a* (f. d'hab. : *nek'k'*), tuer ; IIe f. *menr'*, aor. *imenr'*, V-IXe f. *tmenr'a*, se battre se disputer (avec quelqu'un) ; I-IIe f. *smenr'*, I-II-IXe f. *smenr'a*, faire battre, exciter à se battre ; n. d'act. *thimenriouχth*, meurtre, révolution, amoncellement de cadavres. VI-VIIIe f.

ennour', être à bout de forces, être pris, ne pouvoir échapper, correspond à l'ar. : حصل.

2° NK' : VIe f. *nek'k'*, tuer (hab.).

NR'L : 1° NR'R : *nr'er*, VIe f. *ner'r'er*, verser.

NF : *thanifeth*, pl. *thinifin*, pois (légume).

NK : 1° NCH : *nech*, pron. pers. isolé de la 1re pers., moi.

NKR : Ve-VIIe f. *tankaar*, se lever (hab.). Ex. : *ouar itenkiar*, il ne se lèvera pas ; Ie-VIIe f. *snkaar*, faire lever (hab.) Ex. : *ouar ten isenkiar*, il ne les fera pas lever.

2° KKR : *ekkar*, aor. *ikkar*, se lever ; Ire f. *sekkar*, faire lever.

NLT : 1° NTCH : *anitchi*, pl. *inexthan*, berger ; fém. *thanitchith*, pl. *thinitchiin*, bergère. Cl. rac. : KS.

NI : 1° NI : *eni*, aor. *inia* VIe-VIIe f. *ennai* monter (sur une monture) Se f. *seni* aor. *ini* Ie-VIIe f. *ssenai* faire monter. Dér. *amennai (n ixthen)* pl. *amennaien*, cavalier.

NIR : 1° INR : *thainarth*, pl. *thiinarin*, front.

OU

OU : 1° BOU *baou*, pl. *ibaouen*, fève.

OU : *ou*, fils (entre dans la formation de noms composés : *ouma*, pl. *ailhma*, coll. *oumathen*, frère).

OUTH : *oueth*, aor. *iouxtha*, frapper.

1° CHTH n. d'act. *thichthi* comp. : Ve, VIIe f. irrég. *chchatt* frapper.

2° ROUTH, ROUXTH : IIe f. *ourouxth* aor. 3e p. pl. *ourouxthan gouain jarasen*, s'entre-frapper.

OUTHM : 1° OUTHN : *aouthan*, pl. *iouthanen*, mâle ; fém. *thaouthent*, pl. *thiouthnin*, femelle. Cf. B. *aouthem*, mâle, f. *thaouthemt*.

OUD' : *oud'i*, beurre.

OUDM : *oud'em*, pl. *id'maouen*, visage.

OUR : *thaouourth*, s. f. pl. *thiouourira*, porte.

OURTH : *ourthou*, figuier ; coll. *ourthan*, figuiers, jardin.

OURTH : *thaouartha*, le *sebseb* سبسب des Arabes.

OURR' : *ourer'*, aor. *iourer'*, Ve-VIIIe f. *tourir'*, être jaune ; Ire f. *sourer'*, Ire-VIIe f. *ssourar'*, jaunir, teindre en jaune ; *aourar'*, pl. *i-en*, adj. qual., jaune ; fém. *thaourar't*, pl. *thi-in*, jaune ; *aourar'*, subst. m., or. Ex. : *thimessi thessourar' idmaouen*, la fièvre jaunit les visages.

OURN : 2° RN *aren*, farine.

OUZL : 1° OUZR : *ouzzer*, fer.

OUSR : *ouser*, aor. *iouser*, VIe f. *oussar*, être vieux, vieillir ; n. d'act. *thouserth*, vieillesse ; *aoussar*, pl. *i-en*, adj. qual., vieux ; fém. *thaoussarth*, pl. *thi-in*, vieille.

OUSOU : *ousou*, *iousou*, Ve f. *tousou*, tousser ; n. d'act. *thousouth*, toux.

OUCHCH : *ouchcha*, pl. *ouchchaien*, lévrier ; *thaouchchachth*, pl. *thiouchchaiin*, levrette.

OUCHCHN : *ouchchen*, pl. *ouchchanen*, chacal ; fém. *thouchchent*, pl. *thouchchanin*, chacal femelle.

OUDH : *aouedh* : aor. *iiouedh*, Ve f. *t'aouedh*, arriver ; Ire f. *siouedh*, Ire-Ve f. *ssaouadh*, faire arriver, faire parvenir.

OUDHF : 1° K'T'F : *thak'et't' oufth*, fourmi.

2° CHDHF : *ichedhfan*, pl. fourmis.

OUF : *ouff*, aor. *iouff*, Ve-IXe f. *touffa*, enfler, gonfler.

OUKCH : 1° OUXCH : IIe f. *mouxch*, a. *imouxchch* ; I-II-IXe f. *tmouxcha*, être donné ; n. d'action, *thimouxcha*, don, cadeau.

2° OUCH : *ouch*, a. *oucha*, donner.

3° CH : Ve f. *tich*, donner.

OUL : 1° OUR : *our*, pl. *ouraouen*, cœur.

OUNS : *thaounisth*, pl. *thiouinas*, boucle d'oreille.

OUI : *aoui*, aor. *iioui*, v° f. *taoui*, porter, apporter, emporter.

I

I : *thaia*, pl. *thiiouin*, négresse esclave.

ID' : pl. *thid'ouin*, sangsues.

2° IDD : *thidda*, sangsue.

ID' : *thaid'a*, pl. *thiid'iouin*, pin.

IR : *thiiarth*, pl. *thiiarin*, tronc.

IR : *iiour*, pl. *iiouran*, premier quartier de la lune (la pleine lune s'appelle *thaziri*), mois.

IRD' : *airad'*, pl. *iirad'en*, lion ; fém. *thairatt*, pl. *thiirad'in*, lion.

IRD' : *ired'*, a. *ir'red'*, v-VIII° f. *tirid'*, être lavé, être propre ; Ire f. *sired'*, aor. *isired'* ; I-VIII° f. *ssirid'*, laver, se laver.

IZDH : *iazidh*, pl. *iiazidhen*, coq ; fém. *thiazit'*, pl. *thiazidhin*, poule.

IS : *is*, cheval.

2° ICHTH : pl. *ichthan*, chevaux.

IDH : 1° *aid'i*, chien ; fém. *thaid'ith*, pl. *thiid'ithin*, chienne.

2° IT' : pl. *it'an*, chiens.

IOUR : *aiouar*, pl. *iiouaren*, tambourin, le بندير des Arabes.

2° Glossaire des racines d'origine arabe

أ

ابا *baba*, pl. *ibabathen* (?), père ; *baba*, mon père ; *babathsen*, leur père.

أمن *amen*, aor. *ioumen*, v° f. *tamen*, avoir confiance, ajouter foi ; n. d'act., *raman*, confiance.

أم *imma*, mère ; *imma*, ma mère ; *immathnar'*, notre mère.

ب

بدا *bd'a*, aor. *ibd'a*, VI° f. *bedda*, commencer ; Ire f. *sbd'a*, faire commencer.

برا *thabrath*, pl. *thibrathin*, lettre.

برق *abourk'i*, pl. *rbrak'i*, canon.

بصل *thabçoj*, pl. *lbç'er*, oignon.

بعد *oumba'd aini*, après cela.

بعض 1° *bdha*, aor. *ibdha*, diviser, partager ; Ire f. *sbdha*, aor. *isbdha*, faire diviser ;
2° VI° f. *bet't'a*, diviser (hab.),

بقى *thabk'echth*, pl. *thibk'iin*, plat, le قصعة des Arabes.

بكر *rbachor*, figues-fleurs.

بلط *abedjdjoudh*, pl. *i-en*, chêne ; *rbedjdjoudh*, coll. glands.

بنى *bna*, aor. *ibna*, VI° f. *benna*, bâtir, construire ; *abennai*, pl. *i-en*, maçon.

ت

تبع *tebia'th*, habituelle, coutume, façon de faire.

ج

جعب *aja'boub*, pl. *ija'bab*, tube ; dim. *thaja'bbouth*, pl. *thija'bab*, canon de fusil.

ح

حرّ *h'arra*, usité seulement à la 3e pers. du prét. négatif : *ouar ih'arri*, il n'est pas bon, pas beau ; *ouar theh'arri*, elle n'est pas belle ; *ouar h'arrin, ouar h'arrint*, ils, elles ne sont pas bons, pas bonnes.

حرم *ah'ram*, pl. *i-en*, subst., enfant, garçon ; fém. *thah'ramt* (pour : *thah'ramth*), pl. *thi-in*, fille.

حفر 1° *oukkar*, aor. *ioukkar*, Ve for. *toukkar*, insulter qqu'un ; — 2° *h'aggar* (hab), traiter qqu'un comme un chien. Ex. : *maimi th'hage garcd'aii ?* Pourquoi me traites-tu comme un chien ? *ah'aggar*, pl. *in-en*, chien, ce terme correspond à l'ar. كلب, fém. *thah'aggarth*, pl. *thi-ris*, chienne. Ces mots font partie de quelques expressions : *iarr ai d'ah'aggar*, il m'a traité comme un chien ; *ah'aggar n ihaggarcn !* chien parmi les chiens, traduit l'expression arabe كلب من الكلاب.

حكم *h'akem*, VIe f. *h'akkem*, gouverner, commander ; *rh'akoumth*, territoire, circonscription, royaume ; *rmh'akmeth*, lieu où le qadhi rend la justice.

حل *rmd'adjdjcth*, pl. *rmd'adjdj*, colonne armée.

حمى *h'ma*, aor. *ih'ma*, VIe f. *h'emma*, être chaud, chauffer ; *rh'mou*, la chaleur.

حن *h'anna*, grand'mère.

خ

خبر *rkhbar*, nouvelle.

خدع *khd'a'*, VIe f. *khedda'*, trahir ; Ie f. *skhd'a'*, faire trahir ; *akhedda'*, pl. *i-en*, traître ; fém. *thakhedda'th*, pl. *thi-in*, traîtresse ; *rkhd'a'th*, trahison.

خزن *amkhazeni*, pl. *amkhazeniien*, employé du Makhzen.

خال *khari*, pl. *khouari*, oncle maternel ; fém. *khatchi*, pl. *khouatchi*, tante maternelle. Pour interpeller un homme, on se sert du terme : *a khari !* ô mon oncle ! que l'on fait suivre de son nom. On appelle une vieille femme : *a khatchi !* ô ma tante !

د

دفع *rmedfa'*, pl. *rmd'afa'*, fusil.

دهن *thad'ount*, f. sing. graisse.

دال *d'ouer*, VIe-VIIe for. *d'akkouar*, revenir.

ر

رحى *h'ri*, aor. *ih'ri*, VIe f. *h'arri*, moudre (du grain). رحى par métathèse des deux lettres initiales.

روى *tharouth*, poumon.

ز

زمر *zamar*, pl. *zouamar*, sorte de clarinette, la *r'aita* des arabes.

زات *zitoun*, olivier, olive ; *thaziath*, pl. *thiziathin*, dér. sans doute de l'arabe زيت huile, le contenu ayant donné son nom au contenant.

س

سجد *thamzìid'a*, pl. *thimzìid'in*, mosquée.

سكر *schchar*, pl *ischchar*, v-viiᵉ f. *tschchar*, s'évanouir, être évanoui, être ivre.

سلسل *thaserseich*, pl. *thisersar*, chaîne.

سلّط *sedjdjedh*, aor. *isedjdjedh*, v-viiᵉ f. *tsedjdjadh*, punir quelqu'un.

سمّا *sma*, aor, *isma*, viᵉ f. *semma*, nommer quelqu'un (à un poste) ; iiiᵉ f. *tousemma*, être nommé ; اسم *isem*, nom ; *m isen*, *misem*, quel est ton nom ; *misem ensen*, quel est leur nom ; comment s'appellent-ils.

ش

شبر *achbăr*, pl. *ichbraouen*, créneau.

شجر *essedjerth*, pl. *essejour*, arbre.

شرح *chreh'*, mépriser (quelqu'un) ; *amchrah'*, *thamchrouh'th*, mépris, haine.

شرّ iiᵉ f. *mchărra*, aor. *imchărra*, vᵉ f. *temchărra*, se battre, se quereller, combattre.

شطب *achel't'ab*, pl. *i-en*, queue ; *thachel't'abth*, pl. *ichel't'aben*, petite queue

شكر *thachcharth*, pl. *thi-in*, grand sac.

ص

صبح *çbah'*, vᵉ f. *tçbah'*, se trouver au matin ; *açbh'an*, pl. *i-en*, adj. qual., beau, bon ; fém. *thaçbh'ant*, pl. *thi-in*. belle, bonne.

صدق *eççed'ik'*, bonne foi ; *eççed'k'eth*, offrande à un saint, aumône ; *eççed'ak'*, dot à verser aux parents de la femme.

صلى *zadjdj*, aor. *izoudjdj*, v-ixᵉ f. *tzadjdja*, faire la prière, prier ; *thzadjdjith*, la prière. Ex. : *rimam itzadjdja s midden*, l'imam fait faire la prière aux gens.

ض

ضحك *dhh'ach*, aor. *idhh'ach*, viᵉ f. *dheh'h'ach*, rire ; iᵉ f. *sdhh'ach*, faire rire.

ط

طب *adhbib*, pl. *i-en*, médecin ; *thadhbibth*, pl. *thi-in*, femme médecin.

طرش *adhărchour*, pl. *idharchouren*, adj. qual, sourd ; *thadhărchourt*, pl. *thi-in*, sourde.

طرف *t'ărf*, *t'af*, morceau.

ع

عدا *a'd'ou*, aor. *ia'd'ou*, vi^e^ f. *a'd'd'ou*, passer ; i^e^ f. *sa'd'ou*, faire passer ; iie f. *ma'd'ou*, passer ensemble ; Ex. : *ma'd'oun gouain jăr asen*, ils sont passés ensemble.

عشى *a'chi* soir, soirée. Ex. : *goua'chi*, le soir, ce soir.

عم *a'mmi*, *a'mmoum*, oncle paternel ; fém. *a'nti*, (pour : *a'mthi*), pl. *a'mathi*, tante paternelle. Les Bet't'ioua interpellent les vieillards : *a a'mmi* ! et *a a'nti* ! ô mon oncle ! ô ma tante !

غ

غربل *ar'rbar*, pl. *i-en*, tamis dont le fond est en brins d'alfa. C'est le seul usité par les Arabes de là région d'Arzeu ; les Bet't'ioua emploient en outre la *thadjdjount*, voir rac. : LLN.

غدر *r'd'ăr*, aor. *ir'd'ăr*, trahir ; *ar'eddar*, pl. *i-en*, traitre ; fém. *thar'eddarth*, pl. *thi-in*, traitresse ; *rr'd'ărth*, trahison.

غلب *r'reb*, vi^e^ f. *r'erreb*, vaincre.

غاب *rr'beth*, forêt.

ف

فتل *ftar*, vi^e^ f. *fettar*, rouler du couscous ; n. d'act. *rfatir*.

فرج *thabourjth*, pl. *thibourjaiin*, *ibourjaiin*, fenêtre.

فرطس *afărdhas*, pl. *i-en*, adj. qual., fém. *thafărdhasth*, pl. *thi-in*, se dit d'un animal, mouton ou chèvre qui n'a pas de corne ; n'est jamais employé avec le sens de teigneux.

فسر *fsar*, vi^e^ f. *fessăr*, lâcher, mettre en liberté ; iie f. *noufsăr*, être mis en liberté, avoir été mis en liberté.

فطس *afdhis*, pl. *i-en*, grosse masse de forgeron ; *thafdhisth*, pl. *thi-in*, enclume.

فلس *afedjdjous*, pl. *i-en*, poulet (cf. latin *pullus*) ; fém. *thafedjdjousth*, pl. *thi-in*, poulette.

فاق *fak'*, aor. *ifak'*, v-ixe f. *tfak'a*, se remettre d'un évanouissement, reprendre connaissance ; *sfak'*, aor. *isfak'*, i-ixe f. *ssefak'a*, réveiller quelqu'un.

ق

قدر *thaid'ourth*, pl. *thiid'ourin*, *thiloud'ar*, marmite.

قرا *ek'k'ar*, aor. *ik'k'ar*, for. d'hab. du verbe : *ini* (voir rac. : N) dire.

قرب *ar'ărabo*, pl. *ir'arouba*, barque, bateau.

قشر *ak'echchar*, pl. *i-en*, teigneux ; fém. *thak'echcharth*, pl. *thi-in*, teigneuse.

قلب *k'reb*, vi^e^ f. *k'edjdjeb*, renverser ; iie f. *nk'reb*, ii-viie f. *nk'rab*, être renversé ; i-iie f. *snk'reb*, i-ii-viie f. *snk'rab*, faire renverser.

قلع *k'ra'*, aor. *ik'ra'*, vi^e^ f. *k'edjdja'*, arracher ; i^e^ f. *sk'ra'*, faire arracher ; *rk'ra'*, voile (d'un bateau).

قام *k'k'im*, aor. *ik'k'im*, v-ix° f. irrég. *tr'ima*, s'arrêter, rester, s'asseoir ; I° f. *sr'im*, I-ix° f. *sr'ima*, faire asseoir ; n. d'act. *ar'imi*, act. de s'asseoir, lieu où l'on s'assied.

ك

كثر *kthăr*, aor. *ikthăr'*, v-vii° f. *tekthar*, avoir plus que, beaucoup ; I° f. *skthăr*, faire augmenter ; *akthăr*, plus que.

كرا *thaχourth*, pl. *thi-in*, pelote.

كل *mkour*, chaque.

ل

لغم *arr'em*, pl. *ir'erman*, chameau ; fém. *tharr'ent* (mis pour *tharr'emth*), pl. *thirer'min*, chamelle (1).

لقب *rk'ef*, vi° f. *rek'k'ef*, atteindre ; I° f. *srk'ef*, faire atteindre, faire poursuivre ; II° f. *mrk'ef*, II-viii° f. *mrouk'ouf*, s'entrepoursuivre, se poursuivre.

لقى *rk'a*, aor. *irk'a*, vi° f. *rek'k'a*, rencontrer ; II° f. *mrk'a*, aor. *imrk'a*, v-II° f. *tmrak'a*, se rencontrer ; II-I° f. *msărk'a*, v-II-I° f. *tmsărk'a*, faire rencontrer ensemble. Ex. : *ouar tmrik'ir' akid'es*, je ne le rencontrerai pas. *netta imsark'a midden gouainjarasen*, il a ménagé des rencontres entre les gens.

ليل *edjdjirth*, pl. *edjdjiari*, nuit.

(1) Cf. R. Basset, *Le nom du chameau chez les Berbères*, Paris, 1906, in-8°, p. 1, 3, 7.

م

مرجن *temrajan*, coll. corail.

مرد *mourcd'*, v-viii° f. *tmouroud'*, se traîner sur le ventre (enfant). Ex. : *itmouroud' kh oua'ddis*, il se traîne sur le ventre.

مزغ *moujer'*, aor. *imoujer'*, v-viii° f. *tmoudjdjour'*, marcher sur les mains et les pieds (enfant) ; I° f. *smoujer'*, I-viii° f. *smoujour'*, faire traîner un enfant sur ses mains.

كان *amchan*, pl. *imouchan*, lieu, endroit ; dim. *thamchant*, pl. *thimouchan*, petit endroit (Ar. موضع). Ex. : *amchan n our'imi*, lieu où l'on s'assied.

ملح *thamedjdjah'eth*, sel.

ن

ندر *andrar*, pl. *inoudar*, aire à battre.

نقر *ennouk'reth*, argent (métal).

ناب *inef*, pl. *infan* ينغان, bec.

ه

هلك *ehrech*, aor. *ihrech*, vi° f. *hedjdjech*, être malade ; I° f. *shrech*, rendre malade ; *rhrach*, maladie.

هند *rhend*, acier.

thahendechth, coll. figues du cactus ; *ichth tehendechth*, un fruit du cactus.

هور *hour*, aor. *ihour*, être grosse, mauvaise (mer).

و

وجب *ouajeb*, aor. *iouajeb*, v-viiᵉ f. *touajab*, répondre.

وحل *ouh'h'ar*, aor. *iouh'h'ar*, vᵉ f. *touh'h'ar*, être fatigué, montrer de la fatigue ; *rouh'h'aren*, la fatigue.

ولا *oura*, même, de même. Ex. : *oura ennech*, moi aussi.

BIARNAY.

(A suivre).

ERRATA

TOME LIV (nᵒ 279)

P. 349, ligne 21, au lieu de *me suivre* — lire *ma suite*.

P. 386, la première ligne *(point, que quelques protestations sur l'enlaidissement)* doit être reportée à la fin de la page.

Le Gérant,

J. BÉVIA.

Propositions faites au Gouvernement français

PAR DES AVENTURIERS OFFRANT DE LIVRER ABD EL KADER (1842-1846)

Il fallut à l'armée d'Afrique huit ans (1839-1847) de campagnes pénibles, pour venir à bout d'Abd el Kader. En France, et même en Europe, la prolongation de cette lutte contre un adversaire toujours vaincu, mais jamais découragé, ne pouvait manquer d'émouvoir l'opinion publique, et de suggérer aux faiseurs de projets, des plans plus ou moins ingénieux pour anéantir, à peu de frais, la puissance de l'Émir. Aussi, l'idée de se débarrasser d'Abd el Kader par la ruse, germa-t-elle dans quelques cerveaux échauffés par la lecture des bulletins de l'armée d'Afrique, et sollicita-t-elle l'esprit inventif d'aigrefins sans scrupules. Les documents, que nous publions ci-dessous, suffisent à le prouver. Ils proviennent d'un dossier conservé aux archives du gouvernement général de l'Algérie (E. 212) et constitué à l'occasion des projets présumés de l'Algérien Joseph Bacri (1). S'ils ne présentent pas un grand intérêt historique, du moins mettent-ils une note fantaisiste dans l'histoire souvent austère de la conquête de l'Algérie.

GEORGES YVER,
Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger

---

(1) Doc. 10.

I

Proposition de la dame Pinel

Ministère de la guerre. — Bureau des opérations personnelles et de la correspondance générale.

Note pour la direction des affaires de l'Algérie

La dame Pinel, née Poupe de Rosiers, demeurant à Paris, rue d'Argenteuil, n° 33, a fait au ministère, par lettre du 29 octobre dernier, l'offre de la part d'une personne bien placée dans la société, de livrer moyennant une récompense, l'alphabet spécial dont Abd el-Kader se sert pour correspondre avec les chefs influents et pour savoir exactement ce qui se passe en France.

S. E. a communiqué le 1er novembre la lettre de la dame Pinel à M. le Gouverneur général de l'Algérie, en lui faisant remarquer que, sur ce dernier point, il y avait évidemment erreur ; les journaux et les correspondances d'Europe suffisaient bien pour instruire Abd el-Kader, qui a tous les moyens nécessaires pour se les faire traduire, et que, quant au premier point, il paraissait assez peu vraisemblable.

M. le Gouverneur général a répondu, le 9 novembre, qu'il partageait l'avis du ministre et qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de la lettre de la dame Pinel. J'ai, en conséquence, écrit le 19 du courant à cette dame, pour lui exprimer les regrets du ministre de ne pouvoir donner aucune suite à son offre et la remercier en même temps.

Paris, le 25 novembre 1846.

Le chef d'escadron d'État-Major, chef du Bureau,
Signé : BLONDEL.

II

Le ministre de la guerre au préfet de police.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 4 de ce mois, au sujet d'un Algérien qui, après avoir habité la France pendant quelque temps, serait sur le point de quitter Paris afin de se rendre en Algérie avec des intentions hostiles contre S. A. R. le duc d'Aumale.

Vous m'annoncez, que cet homme, dont on n'a pu savoir le nom, aurait eu ainsi qu'un M. Rouhaud, plusieurs entrevues avec des chefs de service du ministère de la guerre, pour leur proposer, moyennant une forte somme d'argent, de s'emparer d'Abd el-Kader, et que, déçu à cet égard, il aurait conçu le projet de vengeance qu'on lui attribue.

Les informations, que j'ai prescrites immédiatement dans les bureaux du ministère de la guerre et notamment de la direction des affaires de l'Algérie, n'ont pu faire découvrir le nom de cet individu qui, suivant toute apparence, a commis un mensonge en ce qui touche les entrevues qu'il aurait eues avec des chefs de service de mon département.

Le seul individu porteur d'un costume algérien qui ait paru depuis quelque temps dans les bureaux de la guerre est un nommé Audebeau (Jean), ex-sergent-fourrier aux zouaves, muni des meilleurs certificats de ses chefs et recommandé d'ailleurs par mon collègue, M. le Ministre de l'intérieur pour un emploi d'expéditionnaire dans les bureaux de la direction de l'intérieur à Alger...

. . . .

Quand au sieur Rouhaud, désigné nominativement dans votre lettre, je crois devoir vous transmettre copie

d'un placet qu'il a adressé au roi le 14 novembre dernier et qui m'a été transmis le 22 du même mois, par ordre de S. M. comme objet rentrant dans mes attributions. J'ajouterai qu'il n'a été et qu'il ne pouvait être donné aucune suite à ce placet, dans lequel vous trouverez, au surplus, sans doute, d'utiles indications pour parvenir à la découverte de la vérité.

Enfin, et à titre de simples renseignements, j'ai l'honneur de signaler à votre attention les demandes faites à une époque déjà reculée (décembre 1842) par un sieur Léon Belin, ancien officier de l'armée de Don Carlos, et alors détenu à la maison centrale de Nîmes, ainsi que par un sieur Jacquemot fils, domicilié à Charleville (Ardennes), en juillet 1843. L'un et l'autre proposaient de s'emparer de la personne de l'Émir Abd el-Kader et de le livrer mort ou vif.

Plus récemment encore cette proposition a été renouvelée savoir :

1° Le 25 octobre 1845 par un sieur Mathis, ancien caporal au 66e de ligne, puis chef ouvrier menuisier à la 2e compagnie du 1er bataillon des ouvriers d'administration.

Le sieur Mathis était domicilié à cette époque à Orange (Vaucluse) ;

2° Le 19 décembre 1845 par un sieur John Henderson anglais, dans une lettre datée d'Edimbourg, 105, High Street. Cet étranger annonçait avoir découvert le moyen de détruire ou de disperser la plus grande armée ou la plus nombreuse flotte ;

3° Le 16 février et le 26 mars derniers par un sieur Goll (Jean-Frédéric), ancien militaire retraité, domicilié à Paris, rue de Chaillot, n° 101. Le sieur Goll, qui paraissait disposé à repartir au commencement d'avril pour son pays natal, Brognard, arrondissement de Montbéliard (Doubs), prétendait s'emparer de la personne d'Abd el-Kader à l'aide de moyens aérostatiques.

Pour compléter ces divers renseignements, il me paraît utile de porter à votre connaissance, que deux Algériens ayant rempli l'un et l'autre des fonctions importantes dans leur pays et actuellement en résidence à Marseille, le Maure Abouderbah, négociant, qui a épousé une Française, et l'ancien bey de Titery Bou Mezrag, ont sollicité de mon département l'autorisation de se rendre, le premier au Maroc, le second à Alger. Des considérations politiques puisées dans le souvenir de la conduite passées de Bou Mezrag, à l'égard de la France m'ont déterminé à lui refuser cette autorisation, que j'ai accordée au Maure Abouderbah, sur la demande même de M. le Ministre de l'intérieur.

Recevez, etc.

P. S. — Des propositions semblables à celles du sieur Rouhault ont été faites au mois de juin dernier par un sieur Casimir Garcin, domicilié à Aix (Bouches-du-Rhône), et par un sieur Maris, domicilié à Tygnaart (Brabant septentrional, Hollande).

III

Jacquemart.

(Sans date).

Monsieur le Ministre de la Guerre,

C'est avec un grand sentiment de dévouement, que je me permets de vous écrire quelques mots et je désirerais avec ardeur, que vous preniez la peine de faire parvenir ma lettre auprès de S. M.

Le sujet de mon opération, que si j'avais le bonheur qu'on m'accorde deux ou trois millé francs, moi deuxième (ou douzième), je me charge de vous rapporter la tête d'Abel-Kader (*sic*) ou si je ne la rapporte pas, il ne sera plus existant.

Ainsi je pense, Monsieur le Ministre, que vous appuie-

rez fort ma demande; ainsi je laisse tout à votre disposition.

Je désirerai que ma demande ne restât que le moins longtemps possible et je pense recevoir de vous, M. le Ministre, une réponse satisfaisante.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Votre très obéissant et serviteur,

Signé : JACQUEMART.

M. Jacquemart fils, chez M. Lambert, rentier, sur les allées, à Charleville (Ardennes).

NOTE DU 1er BUREAU

Il y a déjà une lettre à peu près semblable d'un officier espagnol, qui a servi dans les troupes régulières d'Abd-el-Kader.

26 juillet 1843.

IV

Mathis.

A Monsieur le Ministre de la Guerre,
à Paris.

Monsieur le Ministre,

Le soussigné Jean-Barthélemy Mathis, ancien caporal au 66e régiment de ligne et chef ouvrier menuisier à la 2e compagnie du bataillon des ouvriers d'administration, ayant fait dans ces deux corps les campagnes de 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837 et 1836, en Afrique, où, par trois actions dignes du soldat français, il a eu le bonheur de se faire remarquer par MM. les Officiers des différents corps et qui, en 1843, a reçu de vos bontés, Monsieur le Ministre, un secours de 40 francs.

A l'honneur de vous exposer :

Que par sept années consécutives de combats, il est familiarisé soit avec le climat, soit avec les ennemis de la France, et, qu'ayant par devers lui un moyen infaillible de se rendre maître de leur chef Abd-el-Kader :

Il prend ici pour la deuxième fois, Monsieur le Ministre, l'engagement de vous emmener ce chef vif ou mort, si toutefois il vous plait, Monsieur le Ministre, lui accorder les moyens ou le droit d'arriver près de ce chef sans être inquiété par les gendarmes ou la police pour son droit de circulation.

A votre adhésion, Monsieur le Ministre, il se fera un devoir de vous faire connaître les moyens, qu'il employera pour arriver à la prise de ce chef.

Il s'empressera aussi, Monsieur le Ministre, de vous adresser tels certificats de médecin et maire de la ville d'Orange, que vous exigerez.

Comme il a à cœur l'espoir de gagner pour la quatrième fois, l'étoile de l'honneur et celui de faire cesser les assassinats commis sur ses frères d'armes par les hordes d'Abd-el-Kader, il ose espérer, Monsieur le Ministre, que vous accueillerez favorablement cette seconde demande.

Il a l'honneur, etc.

Signé : MATHIS, aîné.

Orange, le 15 novembre 1845.

A raison de ce que la proposition du sieur Mathis peut avoir d'extraordinaire, je certifie, comme maire d'Orange, qu'il jouit de toutes ses facultés, qu'il est considéré dans le pays comme un brave et galant homme et passe pour avoir de la résolution et du courage. C'est pour ces motifs que je pense que la proposition mérite d'être examinée.

LE MAIRE D'ORANGE.

14 novembre 1845.

V

Maris.

Tynaart, 19 janvier 1846.

Excellence,

Croyant que le gouvernement a l'intention de se débarrasser du marabout Abd-el-Kader, qui, depuis plusieurs années a causé tant de désastres en Algérie à la France et pour laquelle je porte toute mon estime et tout mon dévouement, je prends la respectueuse liberté de proposer à Votre Excellence ce qui suit :

1° Je m'engage à apporter en France la tête d'Abd-el-Kader morte ou vivante ;

2° Le gouvernement pourvoira à tout ce qui sera nécessaire à mon voyage ;

3° Le prix pour récompenser mon dévouement sera fixé par le Roi.

En attendant je suis, etc.

Signé : MARIS.

Adresse : M. Maris, aux soins de M. A.-C. Maris, propriétaire à Tynaart (Brabant septentrional, Hollande).

VI

Garcin.

... Je prie Son Excellence Monsieur le Ministre de m'excuser si je prends la liberté d'appeler son attention personnelle. Mais le désir d'accomplir une tâche jusqu'à ce jour difficile est le motif qui m'y oblige; surtout lorsque la divulgation doit en occasionner la non réussite.

Excellence,

Ayant été contraint, par indisposition, à abandonner mes occupations ordinaires, je n'ai pu m'empêcher d'approfondir une idée, qui, depuis longtemps était assez souvent le motif de mes réflexions.

C'est celle de débarrasser l'Afrique française d'un ennemi qui, depuis plusieurs années, est constamment l'objet des troubles d'une grande partie du royaume africain.

Et je crois pouvoir avancer qu'en prenant connaissance des contrées ravagées par Abd-el-Kader, car c'est lui que je veux citer, j'arriverai peut-être assez facilement au but que je me propose. Pour la réalisation de ce projet, il suffit que Son Excellence veuille m'admettre comme soldat dans un régiment sur les lieux ; et là je pourrai alors prendre les connaissances nécessaires à ce sujet.

Afin de pouvoir mettre à exécution aussitôt qu'il sera jugé convenable.

Quelques distractions suffiront pour que mon indisposition disparaisse.

Je souhaite que Son Excellence daigne m'honorer d'une réponse adressée chez M. Icard, adjoint à la mairie, sur le Cours, à Aix (Bouches-du-Rhône).

Signé : CASIMIR GARCIN (1).

(1) Note du Ministre : « C'est un fou ; laisser sans réponse. »

VII

Rouhaud.

Paris, le 14 novembre 1845.

A Sa Majesté le Roi des Français.

Sire,

Le 29 décembre 1843, le général Athalin m'accorda une audience par vos ordres, afin de prendre connaissance du projet que j'avais conçu avec des Algériens pour capturer Abd-el-Kader. M. le Général me répondit, que Votre Majesté préférait vaincre par les armes que d'employer d'autres moyens. Les choses en restèrent là.

Depuis cette époque des événements sont survenus d'autant plus fâcheux, qu'il nous aurait été possible alors, de les éviter. Toute démarche devait d'abord se faire à nos frais ; plus tard l'indemnité convenue aurait été donnée.

Aujourd'hui, Sire, malgré de nouvelles difficultés, on peut encore réussir et si Votre Majesté voulait donner son assentiment à quelqu'un pour régler cette affaire, on pourrait en tenter l'exécution.

Ayant en outre une communication très importante à faire à Votre Majesté, si vous pouviez me recevoir, je vous supplierais de charger quelqu'un de m'entendre pour vous instruire après de ce qu'il en est, car le cas est pressant.

Agréez, Sire, etc.

ROUHAUD,
rue Geoffroy-Marie, 7 (1).

(1) Note du ministre : « Sans suite, à classer. »

VIII

Joseph Bacri.

Le 4 mai 1846, le Préfet de police avisait le Ministre de la guerre, qu'un Algérien habitant la France depuis quelque temps, se préparait, assurait-on, à quitter Paris pour se rendre en Algérie avec des intentions hostiles contre le duc d'Aumale. « On n'a pu, écrit le Préfet, savoir le nom de cet homme, mais on assure qu'il avait imaginé un plan pour prendre Abd-el-Kader et le livrer au gouvernement français moyennant une forte somme d'argent. Il aurait eu à ce sujet, ainsi qu'un sieur Rouhaud, des entrevues avec des chefs de service au Ministère de la guerre, mais que, déçu dans ses espérances, il aurait conçu les projets de vengeance qu'on lui attribue. » Le Préfet demandait donc qu'on lui indiquât le nom de cet individu, s'il était connu dans les Bureaux, afin de prendre les mesures de précaution nécessaires.

Les recherches faites au Ministère de la guerre demeurèrent sans résultat. La police, en revanche, fut plus heureuse, et, le 18 juin, le Préfet apprenait au Ministre le nom de ce mystérieux personnage :

« L'Algérien ci-dessus, écrit-il, n'est autre, en raison de certains rapprochements, qu'un nommé Bacri (Joseph), qui habite la France depuis plusieurs années. C'est au reste bien lui, qui est l'auteur du plan proposé par le nommé Rouhaud à votre département dans le but de prendre Abd-el-Kader.

» Ce sieur Bacri est, dit-on, fils d'un ancien ministre du Dey d'Alger et a dissipé son patrimoine en se livrant à de folles dépenses. Sa moralité est des plus équivoques ; enfin cet individu a obtenu un passeport pour Alger le 14 avril dernier et il est sur le point de partir pour sa destination.

» Bien que sa conduite politique n'ait donné lieu à aucune observation défavorable, j'ai cru devoir signaler à Votre Éminence le prochain départ du sieur Bacri pour l'Algérie afin que Votre Éminence puisse ordonner à son égard telles mesures de surveillance et de précaution qu'elle jugera convenables. »

Ainsi avisé, le Ministre de la guerre crut devoir informer le Gouverneur général, par une dépêche en date du 26 juin, du départ imminent de Bacri, et lui transmettre les renseignements fournis par le Préfet de police. Bacri, toutefois, ne se pressait pas de quitter Paris. Il ne partit, en effet, pour Alger qu'au mois de novembre suivant. « Sa conduite depuis le mois de juin, écrit le Préfet de police au Ministre de la guerre le 19 novembre 1856, en lui annonçant cette nouvelle, n'a donné lieu à aucune observation défavorable. »

IX

Belin.

Le 23 juin 1846, la Direction des Affaires politiques au ministère des affaires étrangères transmettait au ministre de la guerre deux dépêches de M. de Rumigny, ministre de France à Bruxelles, en date des 11 et 13 du même mois.

« Ces dépêches, écrit ce fonctionnaire, sont relatives à des ouvertures qui lui ont été faites par un sieur Belin, se disant baron du Coudray et affirmant avoir servi en Afrique et avoir été envoyé auprès d'Abd-el-Kader lors du traité de la Tafna. Cet individu, qui prétend avoir quitté le service de la France parce qu'il ne pouvait y obtenir de l'avancement, serait entré à la solde de Don Carlos, et, après la convention de Bergara aurait servi dans l'armée marocaine ainsi que plusieurs officiers des troupes de Don Carlos et notamment un anglais, M. Harris,

qui, y étant encore, le tiendrait au courant de ce qui s'y passe. Il assure, qu'il est en mesure de délivrer nos prisonniers et il offre en outre de livrer Abd-el-Kader mort ou vif. A l'appui de ses assertions, il a écrit à M. de Rumigny trois lettres, que j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint » (1).

Les recherches faites à cette occasion montrèrent que Belin n'en était pas à son coup d'essai. Déjà le 10 décembre 1842, il avait adressé, de la maison centrale de Nîmes, où il était alors détenu, un mémoire, dans lequel il proposait au ministre de la guerre de s'emparer de la personne d'Abd-el-Kader et de le livrer aux Français. Aucune suite n'avait été donnée à cette proposition. Il en fut de même en 1846. Les renseignements fournis sur Belin étaient, en effet, déplorables. Le directeur du personnel au ministère de la guerre déclarait, en effet, que Belin, « d'après ses propres aveux, paraît être simplement un aventurier prodigue de promesses et de paroles hardies. Il est complètement inconnu dans la cavalerie liée au service en Afrique. Mais aucun fait ne justifie l'habileté, dont il se vante, ni la loyauté, qui serait nécessaire, pour qu'on ait confiance dans ses promesses (2) ». Telle est aussi la conclusion de la réponse adressée par le directeur des affaires d'Algérie au ministère de la guerre au directenr des affaires politiques aux affaires étrangères :

« Déjà à la fin de 1842, le sieur Belin, qui prenait le titre de lieutenant-colonel d'État-Major, avait adressé à mon département une offre de ce genre. Cet individu était alors détenu dans la maison centrale de Nîmes, où il subissait un emprisonnement de trois ans pour crime de détournement de mineure. Les recherches que l'on fit sur son compte n'aboutirent à rien de satisfai-

(1) Ces lettres manquent au dossier.

(2) Note de la Direction du personnel au ministère de la guerre, à la Direction des affaires d'Algérie, 25 juin 1846.

sant. On ne put trouver nulle trace des services, qu'il prétend avoir rendus en Algérie, et M. le maréchal duc de Dalmatie crut devoir ne pas donner suite à la proposition.

» Le sieur Belin est complètement inconnu dans l'arme de la cavalerie et dans les corps d'Algérie. Ce qu'il a dit à ce sujet à M. le marquis de Rumigny est complètement faux. D'autre part, aucun fait à ma connaissance ne peut justifier l'habileté qu'il s'attribue ni ne garantit les moyens d'action qu'il prétend posséder. Il est à remarquer enfin que, tout en affectant le plus grand désintéressement, le sieur Belin parle de frais de route, de sommes à répandre pour organiser une troupe d'aventuriers dans le Maroc. Dans sa première lettre il demandait 5.000 fr. dans ce but.

» Il y a tout lieu de penser que cet homme est un aventurier, qui cherche à se procurer de l'argent par tous les moyens et qui ne mérite aucune confiance. Dans mon opinion, son offre doit être repoussée. »

D'ailleurs, à défaut de renseignements fournis par les bureaux de la guerre, les inexactitudes contenues dans le mémoire de Belin, eussent suffi à en rendre l'auteur suspect. Le corps de 8,000 Européens, au service du sultan, dont Belin prétend avoir exercé le commandement n'existait pas. L'organisation d'expéditions militaires, destinées à transporter à Mascara des munitions à l'usage d'Abd-el-Kader, n'a pas plus de réalité. Comment supposer, en effet, que le Consul de France à Mascara, Daumas, qui notait avec le plus grand soin tout ce qui concernait les relations de l'Émir avec le Maroc, eût négligé d'informer le commandant supérieur d'Oran, d'un fait aussi grave, que l'arrivée sur le territoire de l'Émir, de cinq cents soldats escortant un convoi. Ce simple détail suffirait à faire révoquer en doute la véracité des assertions contenues dans le mémoire. Quant à la biographie de l'auteur, un seul fait est indiscutable : le séjour de Belin à la maison centrale de

Nîmes. Le reste est sans doute fantaisie pure. Le titre de chef d'État-Major d'une division de l'armée carliste, que s'attribue Belin, pourrait, au premier abord, laisser supposer qu'il a connu et utilisé le livre d'un autre aventurier, Scott : *A journal of a residence in the Esmaïlla of Abd-el-Kader and of travels in Morocco and Algiers*. London 1842 in-8°, si la date de publication de ce livre, ne rendait pareille hypothèse inadmissible.

Le mémoire de Belin forme un cahier de treize pages, grand in-8°, d'écriture soignée et de forme relativement correcte, est accompagné d'une lettre par laquelle Belin, demande au Ministre de la guerre, d'insister auprès de ses collègues, pour qu'ils acceptent ses offres de service, et réclame un accusé de réception de son travail et communication de la décision du gouvernement (1).

Après quelques pages remplies de généralités assez vagues sur la nécesité d'en finir avec les chefs indigènes, Belin expose ainsi ses projets :

« L'Émir Abd-el-Kader est le seul obstacle à la coloni-

---

(1) « Si Votre Excellence désire sur mon compte de plus amples renseignements, M. le maréchal Clauzel, dont j'ai l'honneur d'être particulièrement connu, comme homme de guerre, voudra bien, j'ose l'espérer, donner toute satisfaction à mon sujet.

» Dans le cas où le gouvernement voudrait prendre en considération l'offre de mes services, et que V. E. désirât de plus amples renseignements et sur le pays et sur mes moyens d'exécution, renseignements que j'ai cru ne devoir donner que verbalement, comme également s'il s'agissait d'instructions particulières, je m'empresserai d'exécuter tous les ordres qu'il plairait à V. E. de me transmettre à cet effet.

J'ai l'honneur de prier V. E. de vouloir bien m'informer de la réception de ma dépêche et, s'il y a lieu, de la décision du gouvernement.

Veuillez, etc...

(*Belin au Ministre de la guerre*, 10 décembre 1842).

6 février 1843. Nouvelle lettre de Belin, rappelant les propositions envoyées par lui en double exemplaire (par l'intermédiaire du préfet du Gard, et de l'administration de la maison centrale) et se plaignant de ne pas avoir reçu de réponse.

sation ; qu'il disparaisse, que l'influence religieuse qu'il exerce comme marabout et par sa naissance de Mahiddine cesse d'exister, et ce pays, en ce moment en armes, ravagé par tous les fléaux, que la guerre traîne à sa remorque, devient de fertiles campagnes où les colons français trouveront de l'or et où le gouvernement recueillera le fruit de ses sacrifices. Il est donc nécessaire de détruire la puissance d'Abd-el-Kader, en le faisant disparaître de la scène politique. Le jour de son éloignement serait celui de sa déchéance. Miloud ben Arrach, son seul lieutenant vraiment fidèle, serait hors d'état de soutenir les intérêts de son maître.

S'emparer de l'émir Abd-el-Kader, le conduire sur l'un des points occupé par l'armée française est un coup de main, dont l'exécution semblera d'abord impossible, tellement elle offre des obstables et de dangers.

Pour parvenir à ce but d'une si haute importance, pour les intérêts français, il faudrait vaincre bien des difficultés de nature à refroidir le plus ardent courage ; il faudrait plus que de la valeur ; une intrépidité qui fasse mépris du péril ; la volonté ferme et irrévocable d'arriver à ses fins, et avant tout la connaissance du pays, l'habitude de vivre avec les Arabes ou parler la langue ; jouir parmi eux de certaine considération qui ne s'acquiert que par des services ; exercer un pouvoir militaire et posséder le savoir, le tact, la prudence, pour tramer et suivre une conspiration, talent qui n'est possédé que par ceux dont la vie s'est passée dans les aventures et les orages des révolutions.

Par ces moyens et avec ces qualité l'exécution devient possible, je dirai plus devient certaine, et le succès est assuré lorsque celui, qui s'en charge, est par dessus tout stimulé par le désir de rendre à la France un aussi immense service.

Pour se charger d'une pareille mission, il faut, en outre, n'avoir plus rien à perdre, avoir affronté les dangers, être familier avec le péril. Peu d'hommes, Mon-

sieur le Ministre, réunissent ces conditions de nécessité absolue pour le succès.

Il en est un, cependant, qui semble avoir été jeté par une suite d'événements extraordinaires sur la route des aventures, pour venir un jour mériter du pays, qu'il considère comme une patrie, par un dévouement que le Gouveruement appréciera, par l'exécution d'un projet aussi extraordinaire.

Lieutenant-colonel d'état-major dans l'armée de Don Carlos, chef d'état-major d'une division, à l'époque où ce prince dirigea ses forces sur Madrid (1837), je fus à la rentrée dans les provinces basques après la retraite compris au nombre des officiers de tout grade frappés d'exil pour avoir exprimé leur mécontentement sur le général en chef.

J'avais alors 24 ans ; une vie inactive ne pouvait convenir à mon caractère ; je résolus de passer en voyages le temps de la disgrâce, qui venait de m'atteindre et que je savais devoir être de courte durée.

Je partis donc pour Gibraltar avec intention de pénétrer dans les États du Maroc ; outre mes états de service et mes brevets, j'étais porteur de recommandations, qui me firent trouver près de Mouley Abderrahman l'accueil le plus empressé.

Le prestige, dont les Européens de distinction sont entourés dans ce pays, la présentation par un consul influent, me valurent bientôt l'attention toute particulière du chargé de la guerre, qui m'appela au service par l'inspection générale d'un corps d'infanterie et artillerie composé de plus de 8.000 Européens, ramassis de transfuges et de malfaiteurs de tous les pays, écume des bagnes de Ceuta et des prisons de Gibraltar, masse de bandits qu'il avait été impossible jusque là de discipliner et dont les services étaient plus onéreux qu'utiles.

Cette troupe ayant été licenciée à la suite d[illegible] rapport d'inspection, je fus chargé de sa réorganisation

en bataillons d'infanterie, qui furent placés sous mon commandement immédiat.

Une rigoureuse discipline, des exécutions méritées et ordonnées firent bientôt de cette masse, naguère la terreur du pays voisin de ses cantonnements, l'élite de l'armée de l'Empereur et j'acquis dès lors une haute considération dans son esprit et parmi les hommes de guerre de ce pays, où l'on ne connait pas encore cette rivalité d'ambition, qui sème si souvent la discorde chez les peuples civilisés.

Quelques mois après cette opération, une expédition partant pour l'intérieur, afin d'accompagner un convoi destiné à l'émir Abd-el-Kader, je demandai et obtins d'en faire partie. Je désirais connaître cet homme extraordinaire, dont on vantait partout les hauts faits et dont la réputation de bravoure était colossale dans les États marocains.

Des lettres de recommandation me furent remises par ordre de l'Empereur pour l'Émir, et le général commandant l'expédition fut, en outre, chargé de me recommander le plus particulièrement aux agents d'Abd-el-Kader. Outre tout mon bagage de guerre, si nécessaire en ce pays, j'emmenai à ma suite deux compagnies d'élite, dont j'avais fait choix parmi les huit bataillons étrangers. Ces trois cents hommes, qui m'ont constamment servi de gardes pendant mon séjour en ces contrées, sont depuis restés au service de l'Émir, qui les donna pour modèles lors de la réorganisation de ses bataillons réguliers.

Arrivé au camp d'Abd-el Kader au mois d'avril 1838, je reçus de ce chef l'accueil le plus flatteur ; les lettres de l'Empereur, pour lequel il professe une profonde vénération, les recommandations de ses officiers, la réputation qu'ils me firent, me valurent bientôt une considération et des soins, que j'étais loin d'espérer et que mes relations suivies avec l'Émir et ses premiers lieutenants venaient chaque jour augmenter.

Bientôt à des offres de service refusées par le prétexte de mes obligations et engagements vis-à-vis de l'Empereur succédèrent des sollicitations tellement pressantes de la part de l'Émir, que je dus consentir à présider à l'organisation d'un corps d'infanterie régulière alors en formation et qui devait être armé de fusils anglais à baïonnette.

Les changements opérés par suite de cette opération ayant appelé l'attention d'Abd-el-Kader, sa satisfaction me fut témoignée par des sollicitations encore plus pressantes d'accepter un commandement. L'obstacle, que j'avais fait naître, fut aplani par la promesse d'obtenir l'assentiment de l'Empereur, et pour triompher de ma résistance, l'Émir voulut enfin m'élever au commandement en chef de ses troupes régulières ; nouveau refus cette fois de ma part, sous prétexte, cette fois, que des affaires importantes exigeant bientôt ma présence en Europe, ne me permettaient pas d'accepter un poste, qui me chargeait d'une telle responsabilité. Je déclinai ainsi le titre pompeux de général en chef, en promettant toutefois de revenir l'occuper un jour.

Mes relations n'en continuèrent pas moins avec l'Émir, et j'étais arrivé à posséder toute sa confiance, lorsque, après dix mois de séjour à son camp, je repris la route des États du Maroc, avec intention de rentrer en Espagne, où j'espérais pouvoir alors reprendre une position, que je n'eusse point changée pour la tente arabe et le burnous d'aga kebir.

Je quittai l'Émir dans les dispositions les plus amicales ; j'acceptai son présent de chevaux et je m'éloignai en renouvelant la promesse de me représenter dès que mes affaires le permettraient. Sous bonne escorte j'arrivai bientôt à Tanger, d'où je partis pour rentrer en Espagne, où je retrouvai mon grade près du général Maroto, dont je devins ensuite aide de camp. J'occupais encore cette position à l'époque du traité conclu en 1839 à Bergara avec Espartero ; à la suite de ces

événements je rentrai en France avec les débris de l'armée.

Quelques mois après, Monsieur le Ministre, j'étais condamné par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône à la peine de trois années d'emprisonnement pour délit de détournement de mineure, condamnation que je subis dans la maison centrale de Nîmes, confondu avec des hommes qui font métier de crime et dont les jours se sont passés dans les prisons ! Encore quelques mois et je vais enfin recouvrer la liberté.

Tous ces détails, qui me sont particuliers, Monsieur le Ministre, n'ont trait qu'à me faire connaître du gouvernement, qui jugera dès lors des moyens, que je puis posséder pour le projet, que je suis prêt à mettre à exécution si mes propositions sont acceptées. Il m'est donc inutile de m'étendre davantage Je crois pouvoir assurer le succès, si je suis mis à même d'agir ; il ne faut rien moins que cette croyance pour me décider car, au cas de non succès, ma tête roulerait infailliblement (*sic*) sous le yatagan du chahuich.

Quant aux détails sur le pays, je les ai donnés non pour faire comprendre et élever l'importance de ma proposition, mais pour démontrer combien ce pays m'est connu, et particulièrement la province d'Oran, où probablement aura lieu l'événement, si le gouvernement veut prendre mes efforts en considération.

Monsieur le Maréchal Clauzel, qui me connaît particulièrement et s'est souvent plu à écouter mes détails sur l'Algérie et avec lequel j'ai causé de ce projet à une autre époque, vous donnera sur mon compte, M. le Ministre, des plus amples renseignements si vous le jugez nécessaire.

Résumé

L'émir Abd-el-Kader est le seul ennemi de la France en Algérie ; le seul obstacle à la prospérité de la colonisation ; il dispose de ressources et de forces assez consi-

dérables pour alimenter la guerre ; il entretient des intelligences, son pouvoir s'étend sur tous les points des possessions françaises ; sa puissance et son influence si contraires aux intérêts français ne peuvent cesser d'exister que par sa déchéance ; cette déchéance ne peut avoir lieu que par sa disparition du pays.

Je propose au gouvernement français : 1° de livrer Abd-el-Kader au commandant en chef de la province d'Oran, sur l'un des points, que les circonstances désigneront, quatre mois après et à dater du jour de mon arrivée dans son camp.

2° De placer ce général, avec lequel j'aurai ouvert des relations, dans la position de profiter par des dispositions militaires combinées avec lui des conséquences d'un pareil événement et d'en recueillir les avantages.

3° De prendre les mesures nécessaires pour faciliter au besoin l'occupation du pays par l'armée française.

4° La prise des magasins et ressources concentrées de l'Emir, la destruction des routes, usines et machines de guerre, en un mot de tout ce qui forme ses forces militaires.

5° D'entraîner dans les rangs de la Légion étrangère française une partie des étrangers au service de l'Emir et formant les cadres de ses bataillons réguliers.

En échange, et si le Gouvernement veut bien m'accorder la remise des quelques mois de captivité, qui me restent à subir, je demande une position convenable pour l'Emir, dans le cas où des circonstances impérieuses n'auraient pas obligé d'user du moyen extrême ; car en pareil cas, il n'y aurait pas de demi-mesures à employer sans s'exposer non seulement aux derniers dangers, mais encore à voir échouer l'entreprise.

Protection pour faciliter l'arrivée dans les Etats de l'Emir ; autorisation d'accepter du service et un commandement dans son armée.

Une somme de 5.000 francs indispensable pour les

premiers besoins ; achat d'objets de guerre, chevaux, etc. Cette somme serait remise soit à Tanger, soit à Gibraltar, soit à Oran, par un chargé d'affaires français en l'une de ces résidences, dès mon arrivée, sans avoir à donner de détails à qui que ce soit sur la cause de mon voyage en Afrique.

J'ai à ma disposition les fonds nécessaires à mon voyage jusqu'à l'un de ces points.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les propositions que j'ai l'honneur de faire au gouvernement par votre intermédiaire, avec la résolution irrévocable d'employer tous mes efforts pour arriver à l'exécution d'un coup de main, dont je considère le succès assuré.

Il est d'autres détails, Monsieur le Ministre, que je ne puis consigner ici et dont il me convient d'informer le Gouvernement que par des voies que vous voudriez bien me désigner, si mes offres sont prises en considération.

Pour ce qui est des moyens de communication à établir lors de mon séjour près d'Abd-el-Kader avec le général commandant la division d'Oran, je les lui ferai connaître dans une conférence particulière, où j'arrêterai avec cet officier les dernières dispositions à prendre pour assurer le succès et éviter jusqu'à la possibilité d'un contre-temps. Je gagnerai ensuite les Etats du Maroc par la voie maritime, afin de pénétrer de nouveau sur le territoire de l'Emir entouré d'un prestige et d'une considération indispensables en ce pays pour se créer ou soutenir une haute position. La prudence, d'ailleurs, exige cette manœuvre pour éviter des réflexions, que pourraient susciter mon passage et mon séjour par un point occupé par l'armée française.

L'Emir Abd-el-Kader a des émissaires et des intelligences partout, j'ai eu lieu de m'en convaincre lors de mon séjour à son camp ; je ne saurais donc agir avec trop de prudence dans une opération où la moindre hésitation peut tout perdre.

Je laisse à la générosité du Gouvernement le soin de

récompenser les services rendus dès que l'Emir Abd-el-Kader sera en son pouvoir.

J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien m'informer de la réception de ma dépêche et me faire connaître la décision du Gouvernement.

J'ai l'honneur, etc...

Signé : Léon BELIN.

Nîmes, 10 décembre 1842. (Maison Centrale).

NOTE SUR UNE INSCRIPTION DE 1846

FIGURANT

SUR LE PONT DE NÉGRIER (TLEMCEN)

Le pont de pierre jeté sur la rivière *Safsaf*, connu aujourd'hui sous le nom de *Pont de Négrier*, était traversé par l'ancienne route militaire de Tlemcen à Oran. Ce pont porte deux inscriptions commémorant sa réfection par l'armée française en 1846. L'une est en français et n'offre que ces simples mots : *Restauration du pont — Armée française — 1846*. L'autre, écrite en arabe, sur une dalle de grès rouge taillée en un rectangle de 1m50 × 0m80, compte seize lignes d'écriture de 1m42 de longueur (1).

Cette inscription, dont je donne ci-après le texte et la traduction, a l'avantage d'énumérer certains travaux exécutés à Tlemcen jusqu'en 1846 inclusivement. Les renseignements qu'elle fournit ont une valeur documentaire appréciable pour l'histoire de Tlemcen dans les premiers temps de l'occupation française : c'est ce qui m'a conduit à la publier ici.

On saura ainsi que l'autorité militaire, dans sa sollicitude pour les musulmans de Tlemcen, fit faire diverses réparations à la Grande Mosquée de cette ville et à celle de Sidi Bou Médine, qu'elle édifia pour les troupes une

(1) Cette inscription arabe m'a été signalée par feu M. Chancogne, qui était propriétaire à Négrier et délégué financier de Tlemcen.

vaste caserne dans le vieux Méchouar et sur l'emplacement même de l'ancien palais d'Abou Fihr, qu'enfin, dans l'intérêt du public et pour faciliter les relations avec Oran, elle fit remplacer par une bonne route, bordée d'arbres, la piste qui conduisait de Tlemcen vers l'Oued Isser et coupait la rivière Safsaf entre le village de colonisation actuel de Négrier (qui ne fut fondé que quelques années plus tard) et le village indigène d'Ouzidan ; qu'enfin, pour le passage de cette route, on rehaussa et l'on consolida le pont qui existait dejà.

C'est sur ce pont restauré que ce trouve l'inscription commémorative qui nous occupe. Elle est à peu près au milieu du pont, au-dessous du parapet et au-dessus de la pile centrale, du côté de l'amont, à une vingtaine de mètres au-dessus de la rive droite de la rivière.

Ce pont est dans l'inscription appelé « Pont inférieur ». Il y avait donc un autre pont sur la rivière Safsaf (1), en amont de celui-ci. Ce second pont serait sans doute celui que l'on appelle aujourd'hui « Pont de Mascara », sur la route actuelle de Tlemcen à Aïn-Temouchent et Oran, par Pont-de-l'Isser.

Le Pont de Négrier existait déjà au moment de l'occution française comme l'indique l'inscription. C'est celui que franchit l'Abbé Bargès quand il vint à Tlemcen en 1846 et dont il dit : « Le pont dont il est question (en style mauresque dit plus haut Bargès), est entouré de constructions en ruines parmi lesquelles est encore debout une chapelle musulmane... » (2).

Et Bargès semble vouloir parler du pont supérieur, de notre Pont de Mascara actuel, dans le récit qu'il fait

(1) La *Safsaf* est le nom actuel de la rivière (*Setfsif* d'el-Bekri) qui prend sa source au Sud et à peu de distance de Tlemcen, donne les cascades d'*El-Ourit*, à l'Est, et coule à l'Est et au Nord de Tlemcen pour se jeter dans l'Isser, sous le nom de *Sikkak* à une trentaine de kilomètres au Nord de Tlemcen (voy. mon *Histoire des Rois de Tlemcen*, t. I, p. 19, note 6).

(2) *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*, 1 vol. in-8°, Paris, 1859, p. 82.

d'une excursion aux Beni Wa'zzân pendant son séjour à Tlemcen la même année. Il dit simplement de ce pont qu'il était « solidement construit sur trois arches » (1).

Ces deux ponts devaient être fort anciens. On lit en effet dans l'*Histoire des Rois de Tlemcen* de Yah'ia Ibn Khaldoûn (XIVe siècle) à propos de la conquête de Tlemcen sur les Mérinides de Fez par Abou H'ammou II — le restaurateur du royaume des Beni Zeïyan — les renseignements suivants qu'on ne trouve nulle part ailleurs : « (Abou H'ammou) franchit la (Safsaf) sur le » pont d'Oran, tandis que les Arabes de son aile gauche, » sous les ordres de Cho'îb ben Amîr, frère du chef (de » la tribu des Beni 'Amir) passèrent par le pont de la » Safsif (Safsaf).... L'Émir des Musulmans — qu'Allâh » l'assiste — campa sur les positions de l'ennemi à » El-Monya (2), alors que tombaient les ténèbres de la » première nuit du mois béni de chawwal (760) [26 août » 1359] » (3).

On doit penser que le pont d'Oran dont on parle ici était le pont de Négrier actuel et le pont de la Safsif, celui que nous appelons aujourd'hui pont de Mascara. Ces ponts existaient donc en 1359. Mais je n'ai trouvé nulle part l'indication de leur fondation.

Enfin l'inscription du Pont de Négrier indique, en les couvrant de compliments, les personnages (le roi Louis-Philippe, le Gouverneur général Bugeaud, le commandant de la province d'Oran Lamoricière, le commandant de la subdivision de Tlemcen Cavaignac, le capitaine du génie et autres officiers chargés des travaux) qui ont pris une part directe ou indirecte dans l'accomplissement des travaux mentionnés. Elle donne aussi le nom du caïd de Tlemcen H'ammadi ben Eç-Ceqqâl qui fut chargé de la rédaction de l'inscription.

(1) Bargès, *Tlemcen...*, p. 399.

(2) Nom de la plaine comprise entre la rivière et les remparts N.-E. et E. d'Agâdir.

(3) Ce passage de Yah'ia Ibn Khaldoûn figure dans le deuxième volume de mon *Histoire des Rois de Tlemcen* dont le texte arabe s'imprime actuellement à Alger, chez Fontana, et dont la traduction paraîtra peu de temps après le texte arabe.

Le choix de ce rédacteur ne nous surprend pas étant donné l'estime qu'avait pour son savoir le général Cavaignac, gouverneur de Tlemcen à cette époque, ainsi que nous l'apprend l'abbé Bargès (1). On trouvera d'ailleurs dans le livre de ce dernier sur Tlemcen, où il était en 1846, des renseignements abondants sur le caïd H'ammadi ben Eç-Çeqqâl et sa famille (2). L'auteur de notre inscription se donne le titre de *faqîh* « versé dans les connaissances juridiques » et Bargès nous explique encore (*ibid.* p. 239) comment ce lettré reçut ce titre qui lui fut conféré par les professeurs des Médersas de Tlemcen après une quinzaine d'années d'études. Quoi qu'il en soit des études juridiques et théologiques faites à Tlemcen par ce personnage, l'inscription qu'il a rédigée dénote chez lui une bien médiocre connaissance des règles élémentaires de la grammaire arabe, comme on le verra par les rectifications que j'ai faites dans les notes accompagnant le texte de l'inscription.

(1) *Tlemcen, capitale...*, p. 236.

(2) *Ibid*, p. 236 et suivantes. D'après Bargès, ce personnage était né entre 1792 et 1794. La famille des Ceqqâl a encore des représentants à Tlemcen, et l'un d'eux, mort il y a deux ans, était lui aussi caïd de Tlemcen (banlieue).

Texte de l'inscription du Pont de Négrier (1)

[I] الحمد لله وحده والأمر كله لله لما ان ملك الله تبارك وتعالى بفدرته بلد الجزايروساير (2) عمالتها للسلطان المعظم [II] مالك الجيوش الفوية و الافاليم البرانصاوية وارث المملكة خلب (3) عن سلب السلطان ابن السلطان لويى (*sic*) بليب لا أن أخرج أمره المطاع لاصلاح [III] المدون (4) بالبناء وتحصينها كمساجدها وظروفها وترميم ما هو باسد بيها بدأ (5) بالجامع الكبير من تلمسان بزينه و جدد منبره و صومعته [IV] كان بها خراب بعادت تظهر من بعاد وكذلك مسجد سيدي ابي مدين الغوث بالعباد واصلح ما كان به من البساد ثم بنا (6) دارا عظيمة النظير لجيوشه ڢ [V] بو بهر (*sic*) بالمشور دار ملك بني زيان بشيدها بالعلو والارتباع و جعل بيها عدة مفاصير يبرح بها كل ناظر ثم أمر باصلاح الطريف

---

(1) Les numéros en chiffres romains indiquent le commencement de chaque ligne de l'inscription.

(2) Tous les ڤ sont écrits ڢ dans cette inscription.

(3) Lisez خَلَفًا.

(4) Lisez المُدُن.

(5) Il vaudrait mieux فبدأ.

(6) Lisez بنى.

المنحدرة (1) من باب الفرماد (2) [VI] و صور (3) الحمام الى الفنطرة السبلية و ظبرها بما يناسبها من احجار و غرس عن يمينها و شمالها اشجار (4) ورمم الفنطرة و شهرها و زاد ڢ علو حيطانها [VII] و اتحبها كما هو ڢ نفش حجرة مؤسسة بيها و من هنالك زاد بالطريف على النمط المذكور إلى واد (5) يسر المشهور راج (6) من الله الكمال الى وهران لتسهل على المسابرين [VIII] ويعرب ذلك الاتيين (7) ما صنعت الملوك الاولين (8) و فد كان والي هذه العمالة المذكورة وفتيذ المعظم المرشال بيجوا باصرب همته ڢ تأسيس الملك و تأمينه و عمارة [IX] مدونه (9) ووطنه لكونه ذو (10) عفل و ساسة (11) و شجاعة و رياسة مع كبر سنه يكون ڢ عمره ثلاث و ستين (12) سنة و الله اعلم بغيبه وكان والي الامر ايضا معه

---

(1) Lisez المنحدرة.

(2) Lire باب الغرمادين « la Porte des Tuiliers ». C'est ainsi qu'elle est désignée dans les chroniques, et aussi dans le langage populaire actuel.

(3) Lire سور. Le س est emphatique dans la prononciation populaire ; de là provient sa transcription fautive en ص.

(4) Lire أشجارًا.

(5) Lire وادي.

(6) Lire راجيًا.

(7) Lire الاتون.

(8) Lire الاوّلون.

(9) Lire مدنه.

(10) Lire ذا.

(11) Lire سياسة.

(12) Lire ستون.

ڢ العمالة الوهرانية [X] على اصلاح الوطن المعظم الجنرال
لاموريسير لفطانته وحسن تدبيره و بصاحة لسانه عربية و صبره
على المشاق المخزنية بالخدمة الملكية على ظهور نتاجها وكان
[XI] والي أيضا عمالة تلمسان المعظم الجنرال كبانياك وابذل (1)
جهده ونصحه ڢ اصلاح العمالة و رد الهمالة من الرعية لارضها بصبر
وحسن سيرته وكبر عفله [XII] ولا زال على ذلك إلى الان
وحتى الان إن شاء الله وكان والي البناء ڢ الوفت المذكور كبير
الجني الفبطان السيد فبير ولم يفصر ڢ الامر بحسب الفدر وكبير
[XIII] جيش المحلة المعدة للخدمة العافل الكرنيل ماك
مهون فجعل ربي خيرا على بعله و معه الفسيان الناظر ڢ احوال
الخدمة بالاتفان ڢ الطريف اسمه [XIV] ذو تبيل لحدافته (2)
ومعربته باصلاح ما هو بصدد (3) بغير خاب على من له عفل تام
ان هذه الابعال دالة على الخير الكثير والانعام و الهناء والاكرام [XV]
اعلم (4) ما سطر من اوله إلى تاريخه نفل من خط فايد تلمسان
الففيه السيد حمادى بن الصفال لطب الله به أمين و السلام
[XVI] اواخر ذي الفعدة الحرام عام 1262 وبالعجمى عام 1846

(1) Lire وبذل.

(2) Lire لحذافته.

(3) Mieux بصدده.

(4) Il conviendrait d'ajouter ici أنّ.

Traduction

Louanges au Dieu Unique! Toute autorité appartient à Allâh.

L'orsqu'Allâh — que Son nom soit béni et exalté — dans Sa (toute) puissance accorda l'empire de la ville d'Alger et de tout le territoire algérien au Sultan magnanime, le chef suprême des troupes puissantes et du pays français, le détenteur par hérédité du royaume, le souverain fils de roi, Louis-Philippe, ce monarque manifesta son autorité écoutée en donnant l'ordre de restaurer les cités, en y élevant des constructions et en les fortifiant. (Les travaux exécutés s'appliquèrent) notamment aux mosquées et aux routes, ainsi qu'à la restauration de ce qui était en mauvais état.

On commença par la Grande Mosquée de Tlemcen: elle fut embellie (1), son *minbar* (2) fut remplacé par un neuf, son minaret (3), qui était en partie ruiné redevint (une tour) que l'on voit de loin.

Il fut fait de même pour la Mosquée de Ṣidi-Bou-

(1) Le texte donna: زينه « il l'embellit ». Cette expression laconique ne nous dit pas de quels « embellissements » il s'agit. Il aurait été intéressant cependant de savoir ce que l'autorité française avait fait comme travaux à la Grande Mosquée avant 1846. Il est vraisemblable que l'on n'a pas voulu parler de grosses réparations ainsi que le laisse entendre cette inscription.

(2) Le nouveau *minbar*, dont il est parlé ici est sans doute celui qui se trouve encore dans la Grande Mosquée. Il est en effet de construction toute récente et sans intérêt artistique.

On sait que le *minbar* est un escabot de bois, haut et étroit, placé à la droite du *mihrâb;* il sert de chaire à l'*imam* (officiant) pour le sermon de la grande prière du vendredi au milieu du jour. Les anciens minbars étaient fort décorés et portaient souvent une inscription ornementale donnant le nom du fondateur.

(3) Le minaret de la Grande Mosquée de Tlemcen fut construit, comme celui de la mosquée d'Agâdir aujourd'hui disparue, par le premier roi abdelwâdite de Tlemcen, Yaghmorâsen, vers le milieu du XIII[e] siècle de J.-C. Il ne semble pas que les réparations du minaret dont il est ici question aient porté sur le sommet de cet édifice comme tendrait à faire supposer notre inscription.

Médiène el-Ghaoûts (1) à El-Eubbâd (2), dans laquelle on restaura ce qui était endommagé.

On construisit un bâtiment sans pareil pour les troupes dans (le palais) d'Abou Fihr (3) au Méchouar, résidence royale des Beni Zeïyân (4). Cette construction reçut de hautes murailles et fut divisée en chambres nombreuses capables de satisfaire le visiteur.

Le roi donna également l'ordre de restaurer le chemin qui descend de Bâb-el-Qarmâdîn et de Soûr-el-H'ammâm (5) jusqu'au pont inférieur ; cette route reçut

(1) Sidi Bou Medîène est le grand saint bien connu, patron de Tlemcen et enterré au village d'El-Eubbâd dont on parlera dans la note suivante. On trouvera l'indication des ouvrages donnant des renseignements sur Abou Medîène, chez : René Basset, *Nédromah et les Traras*, un vol. in-8°, Paris, Leroux, 1901, page 219, note 2 ; A. Bel, *Histoire des Rois de Tlemcen*,, tom. I, in-8°, Alger, Fontana, 1904, p. 80, note 2 ; Provenzali, *El-Bostan*, 1 vol. in-8°, Alger, Fontana, 1910, p. 416, note 418. Ce saint est généralement qualifié de *Ghoûts* « secours », de là l'adjectif *El-Ghaoûtsi* donné comme prénom aux jeunes garçons. La mosquée est décrite avec toutes les particularités de son beau décor par W. et G. Marçais, *Monuments arabes de Tlemcen*, (1 vol. in-8°, Paris, Fontemoing, 1903. p. 240 et suiv.). Elle est du milieu du XIV[e] siècle et une inscription sur le porche indique 739 (1339 de J.-C.) comme date de sa fondation par le roi de Fez Abou-l-H'asan 'Ali.

(2) El-Eubbâd « Les dévots » est le nom du village musulman, à 2 kil. à l'Est de Tlemcen, plus connu par les européens sous le nom de Bou Médine (voir des détails dans mon *Guide du touriste, Tlemcen et ses environs*).

(3) Je ne sais sur quel document se base l'auteur de cette inscription pour placer au Méchouar le palais d'Abou Fihr, dont l'emplacement n'est pas indiqué par les chroniques et dont il est pourtant fait mention par Et-Tenesi et par Yah'ia Ibn Khaldoûn qui en attribuent la fondation au sultan Abou Tâchefîn (1318 à 1337). Voir mon *Histoire des Rois de Tlemcen*, t. I[er], p. 180.

(4) Le Méchouar, forteresse s'élevant au Sud et dans l'intérieur de Tlemcen fut la résidence royale sous la dynastie des Beni 'Abd el-Wâd ou Beni Zeïyân, comme l'indiquent toutes les chroniques. (Cf. W. et G. Marçais, *loc. cit.* p. 129 et 143 ; mon *Guide de Tlemcen*, p. 32 et suiv.). Le Méchouar fut fondé par Yaghmorâsen, premier roi musulman de Tlemcen (1236-1283 J.-C.).

(5) Les ruines de l'ancienne porte appelée *Bâb-el-Qarmâdîn* (le texte de l'inscription orthographie Bâb-el-Qarmâd) offrent encore des constructions imposantes entre les Portes du Nord et d'Oran dans le rempart actuel. On en trouvera une description et des reproductions photographiques chez W. et G. Marçais, *Monuments...*, p. 124 et suiv., et dans mon *Guide du Touriste*, p. 63, 64.

L'ancienne enceinte de Tlemcen avait également une porte du nom de Bâb Soûr-el-H'ammâm ; elle « était située un peu au couchant de la porte du Nord actuelle » lit-on chez W. et G. Marçais (*Monuments*. .. p. 134). Elle devait se trouver donc tout près et à l'Est de Bâb el-Qarmâdîn ; il n'en reste pas de trace aujourd'hui ; mais les Tlemceniens donnent encore le nom de Soûr el-H'ammâm à des ruines de l'ancien rempart qui se trouvent à l'Ouest du village Sidi-l-H'aloui, au Nord de Tlemcen.

l'empierrement nécessaire et l'on planta, à droite et à gauche, des arbres (1). Le pont fut réparé et remis en bon état ; le niveau de ses murs fut relevé et ceux-ci furent construits avec plus de soin, ainsi qu'il est dit dans (cette) inscription gravée sur la pierre encastrée dans ces murs.

A partir de ce pont il fit continuer la route de la façon que nous avons indiquée, jusqu'à l'Oued Isser, bien connu, dans l'espoir que, grâce à Dieu, elle serait poursuivie jusqu'à Oran, pour la commodité des voyageurs.

Ainsi les générations futures sauront ce qu'ont fait les anciens souverains.

Le gouverneur de l'Algérie était alors l'illustre maréchal Bugeaud, qui s'est appliqué avec sollicitude à asseoir solidement le Gouvernement, à faire régner la sécurité, à peupler les villes et le pays, grâce à son intelligence, à son autorité, à sa bravoure, à son (bon) commandement, et malgré son âge avancé, car il a soixante-trois ans, Allâh (le sait mieux que moi, car) il est mieux renseigné (que nous) sur les choses cachées (2).

Le commandant de la division d'Oran, pour l'heureuse administration du pays, était le respectable général Lamoricière, homme intelligent, au jugement sain, parlant avec facilité la langue arabe, surmontant les difficultés de l'administration grâce à un travail (digne) d'un souverain et dont les heureux résultats sont manifestes.

Le commandant de la subdivision de Tlemcen était le

(1) Ces arbres existent encore et bordent en effet la route en question jusqu'au pont, mais il n'y en a pas au delà du pont, comme semblerait l'indiquer l'inscription qui nous occupe, par les mots : A partir de ce pont, il fit continuer la route de la façon que nous avons indiquée....

(2) Comparez *Coran*, LXXII, 26.

célèbre général Cavaignac ; il a employé ses efforts et son intelligence à améliorer la situation de la subdivision, à ramener dans leur pays ceux de ses sujets qui l'avaient abandonné, avec patience, droiture et largeur d'esprit. Telle a été sa ligne de conduite dans le passé, telle elle est encore aujourd'hui, s'il plaît à Dieu.

Le directeur des constructions était le chef du génie, Monsieur le capitaine Gobert (1) ; il n'a point été au-dessous de sa tâche et s'y est appliqué de tout son pouvoir.

Le commandant des troupes, chargé de ce service, était l'intelligent colonel Mac-Mahon, qu'Allâh le récompense de ses services. Avec lui, l'officier chargé de la surveillance des travaux de bonne exécution de la route, était le nommé Doudeville (2), choisi à cause de sa sagacité et sa compétence dans les travaux dont il était chargé.

Il est évident pour tout homme intelligent que de semblables actes sont une preuve d'abondante bienfaisance, de bonté, de sollicitude et de générosité.

Cette inscription, du commencement à la date (qui la termine) est une reproduction du texte qui a été écrit par le caïd de Tlemcen, le juriste, Monsieur H'ammâdi ben Ec-Çeqqâl — qu'Allâh soit bon envers lui — ainsi soit-il, et salut.

Fin (du mois) de dzou l-qa'da sacré de l'année 1262, (correspondant au mois de novembre) 1846 de l'ère chrétienne.

ALFRED BEL,
Directeur de la Médersa de Tlemcen.

(1) Je n'ai trouvé aucun renseignement sur cet officier, et j'ignore si l'ortographe *Gobert*, adoptée ici, répond bien à l'arabe قبير

(2) On trouve, dans les archives militaires de Sebdou, sur des circulaires et des pièces officielles de 1845-1846, le nom d'un lieutenant du génie, Doudeville, qui était alors chef du génie à Sebdou. Il est probable que c'est cet officier que désigne notre inscription commémorative. Il aurait sans doute été détaché à Tlemcen, pour la surveillance des travaux de la route de Tlemcen à Oran.

Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. G. Durand, professeur d'histoire au Lycée d'Oran, qui a examiné les archives militaires de Sebdou pour ses travaux personnels.

ÉTUDE

SUR

LES BET'T'IOUA DU VIEL-ARZEU

NOTICE

Sur les dialectes berbères parlés par les Aith-Sadden et les Beni-Mgild (tribus Beraber du Maroc Central)

Les quelques notes qui suivent ont été rédigées d'après des renseignements que j'ai recueillis, à Fas, pour le dialecte des *Aith-Sadden* (1), en avril 1909, et à Rabat, pour celui des *Beni-Mgild* (2), en mai 1908.

J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. Gaillard, consul de France à Fès, me faire dicter par un indigène des Aith-Sadden âgé d'environ 55 ans, le court vocabulaire et les quatre textes que l'on trouvera plus loin.

J'avais déjà, en 1908, noté à Rabat quelques mots appartenant au dialecte des Beni-Mgild, ils me furent fournis par des soldats faisant partie des mh'allat (3) de

(1) J'écris *Aith-Sadden* au lieu de *Beni-Sadden* comme de Segonzac, parce que c'est ainsi que s'intitulent eux-mêmes les gens de la tribu. Je n'ai pas trouvé l'étymologied u terme *Sadden*. R. de Flotte indique sur sa carte du Maroc un *Djebel Beni-Sadden*, chez les *Aith-Touzin* du Rif.

(2) Le terme *Beni-Mgild* n'est probablement employé que par les Arabes, les gens de la tribu doivent sûrement s'intituler eux-mêmes *Aith-Mgild*, surtout lorsqu'ils s'expriment en langue berbère, mais je n'ai pas eu l'occasion de vérifier le fait.

(3) *Mh'allat* pluriel de *mh'alla*, de l'arabe : محلّة, armée, colonne.

Moulay-A'bdela'ziz. L'étroite parenté que j'ai constatée entre les mots de cette dernière liste et ceux du dialecte des Aith-Sadden que j'ai recueillis plus tard, m'a fait les grouper en un seul glossaire.

La tribu des Aith-Sadden, bien que distante de quatre ou cinq heures de marche seulement de Fès, se reconnaît cliente du Sultan et du Makhzen à condition de conserver son entière indépendance (1).

Elle est entourée, à l'Ouest par les *Aith-Ioussi*, à l'Est par les *Beni-Ouarain*, au Nord par les *Oulad-Elh'adj* et au Sud par les *Beni-Izra* ; parmi celles-ci, la tribu des *Oulad-Elh'adj* seule serait de langue arabe.

La tribu des Beni-Mgild (2), de beaucoup plus importante, est également indépendante du Sultan qui se borne à reconnaître le caïd choisi par les fractions. Elle est située au Sud-Ouest des Aith-Sadden, au delà des Aith-Ioussi.

Ces deux tribus font partie du groupe des *Beraber* qui occupe peut-être le quart ou le cinquième de la superficie totale du Maroc, et sur lequel on n'a presque pas de renseignements. De Segonzac divise les Beraber en *Aith-Idrassen* ou orientaux, *Aith-Oumalou* ou occidentaux et *Aith-Iafelman* ou méridionaux (3) ; les Aith-Sadden feraient partie du premier groupe, les Beni-Mgild du second. Chaque

(1) Cf. de Segonzac, *Voyages au Maroc*, p. 227, Paris, 1903. Cet auteur est à peu près le seul qui mentionne la tribu des *Aith-Sadden* dont il a traversé le territoire et donne sur elle quelques renseignements. D'après lui elle ferait partie du groupe des *Aith-Idrassen* ou *Beraber du groupe central*, et comprendrait trois fractions : les *Aith-'Ammar*, les *H'amouden* et les *Aith-H'amaden*.

(2) Les *Beni-Mgild* sont plus connus que les *Aith-Sadden*. La tribu a été traversée par de Foucault (Cf. *Reconnaissance au Maroc*, Paris, 1888), par de Segonzac (Cf. ses *Voyages au Maroc*, Paris. 1903) et par d'autres explorateurs. De Segonzac dit que la tribu est divisée en quatre fractions qui se subdivisent en 44 sous-fractions dont il donne l'énumération.

(3) Cf. de Segonzac, *loc. cit.*, p. 291.

groupe comprend un grand nombre de tribus et de sous-tribus, souvent en luttes les unes contre les autres, et ne reconnaissant en général aucune autorité. Toutes ou presque toutes sont de langue berbère.

Mais au point de vue linguistique, on ne peut, sans doute, pas plus dire qu'il y existe un *dialecte Beraber* qu'on ne peut dire qu'il existe un *dialecte du Rif* ou un *dialecte Chelh'a* (1) ; on doit ici comme dans le Rif ou l'Atlas se trouver en présence d'un certain nombre de *dialectes* et de *sous-dialectes Berabers* plus ou moins apparentés les uns aux autres. Les renseignements généraux manquant complètement sur ces dialectes (2), compris entre le groupe des dialectes du Rif et des Beni-Iznacen au Nord et celui des Chelh'a de l'Atlas et du Sous au Sud, on a toujours supposé sans preuves, qu'ils devaient présenter des analogies avec les uns et les autres.

Les notes succinctes qui suivent sont parmi les premières que l'on possède sur le groupe des dialectes Beraber (3), mais leur insuffisance, le caractère local des

(1) R. Basset dans sa critique de la *Grammatica de la lengua rifeña* du P. Fr. Pedro Sarrionandia, parue dans le numéro du 31 décembre 1906 de la *Revue critique*, met justement en garde contre cette tendance que l'on peut avoir de donner le nom de dialecte au langage parlé par un groupe de tribus, tandis que l'on se trouve en présence de groupes de dialectes ou de sous-dialectes.

(2) Cf. Doutté, *Revue Générale des Sciences*, année 1903 : *Les Marocains et la Société marocaine*, p. 250. « Les Beraber sont les moins connues de toutes les populations du Nord de l'Afrique. Ils ne paraissent pas, au cours de l'histoire, avoir jamais subi aucune domination vraiment effective et susceptible de modifier leurs institutions sociales.

(3) Le dialecte de *Doubdou*, signalé par M. R. Basset *(Loqmân berbère, Et. sur les Dialectes Berbères*, etc. d'après Gråberg de Hamsâ), paraît devoir être plutôt rattaché au groupe des dialectes des *Beni-bou-Zeggou* et des *Beni-Iznacen* qu'à celui des *Beraber*. Cid Kaoui (Es Sedkaoui), a donné un *Dictionnaire Français Tachelh'it et Tamazir't* (E. Leroux, Paris 1907), sans spécifier les régions où étaient parlés ces dialectes. Je crois reconnaître dans ce qu'il nomme improprement *Tamazir't* — ce terme s'appliquant à la presque totalité des idiomes berbères, — le groupe des dialectes *Beraber* qui nous occupe, mais qu'il donne comme formant un dialecte unique, ce qui fait qu'on peut

deux dialecles envisagés ne permettent pas d'en tirer des déductions d'ordre général.

Le dialecte parlé par les Beni-Mgild (groupe occidental des Beraber), n'est pas éloigné de celui des Aith-Sadden (du groupe oriental) : les vocabulaires paraissent identiques et les seules différences phonétiques sensibles sont le renforcement constant, chez les Beni-Mgild des *th*, *d'* et *dh* des Aith-Sadden en *t*, *d* et *t'* (le *dh* est souvent conservé) ; les lettres *k* et *g*, comme nous le verrons plus loin, semblent plus fixées dans le premier dialecte que dans le second. Par l'emploi des lettres adoucies *th*, *d'* et *dh*, le dialecte des Aith-Sadden se rapproche du Zouaoua, du Rifain et des dialectes berbères septentrionaux (1), tandis que celui des Beni-Mgild se classe dans les dialectes du sud qui renforcent habituellement ces lettres. Par l'adoucissement du *k* et du *g*, ces deux dialectes se séparent nettement des dialectes Zouaoua et Chelh'a de l'Atlas et du Sous (dialectes forts) et se rapprochent au contraire des dialectes du Rif et des dialectes intermédiaires (2).

Le *k* devient ordinairement χ chez les Beni-Mgild avec la même pronociation qu'a cette lettre en Themsaman, chez les Bet't'ioua du Vieil-Arzeu, les Beni-Menacer les Chaouia de l'Aurès et les Beni-Snous (3). La lettre *k* est

lui adresser pour sa *Tamazir't* (?) les mêmes reproches que M. R. Basset
lui a fait pour sa *Tachelh'it* (*Revue critique*, 1907, n° 43).

(1) La prononciation du *th* et du *d'* chez les *Aith-Sadden* se rap-
proche beaucoup de celle de ces même lettres en *Zouaoua*. Le *th* et le
d' ont dans la plupart des dialectes rifains une prononciation plus
affaiblie parfois même réduite à un *h* furtif comme chez les *Beni-
Menacer*. Cf. R. Basset, dans son *Rapport sur les Études Berbères et
Haoussa* 1902-1908, présenté au XV° Congrès des orientalistes, à Copen-
hague (*Revue Africaine*, n° 270-571, année 1908).

(2) Cf. R. Basset, *Manuel de Langue kabyle*, Paris 1887, p. 3.

(3) Cf. Themsaman et Bet't'ioua du Vieil-Arzeu. R. Basset : *Le
dialecte des B. Menacer* (*Note de Lexicographie Berbère* II), pp. 28 et
suiv. Chaouia de l'Aurès. L. Mercier, *La Chaouia de l'Aurès*, Paris,
1896, p. 4. — Beni-Snous, E. Destaing, *Et. sur le Dialecte berbère des
Beni-Snous*. Paris 1907, pp. 11, 14 et 18.

beaucoup moins fixée chez les Aith-Sadden où les lettres qui la précèdent ou l'accompagnent paraissent exercer une influence sur sa prononciation qui varie du *k* presque pur au *ch* en passant par des intermédiaires que nous notons *ki*, *kj*, k^{ou}, χ, *tch* et *ch*, indiquant que le k occupe dans la prononciation une place intermédiaire entre le *k* et le *ch* avec, suivant les cas, une inflexion *i*, *j*, *ou* (1), qu'il est difficile de préciser.

Ex. : A-S. : *nek*, *nekkintin*, moi ; B. M. : *ne*χ (2), id.
— *nk*^{ou}*ni*, nous ; — *nou*χ*eni*, id. ;
— k^{ou}*niouni* (m.), vous ; — *xouni*, id. ;
— *dik*^{ou}*nt*, dans vous (fém.) ;
— *our itchi ka*, il n'a pas mangé ;
— *d'ik ik*^{j}, dans toi ;
— *aik*^{j}*soum*, viande ; B. M. : *aiksoum*, id. ;
— *ik*^{j}*rouidhen*, vêtements ;
— *itcha'b*, renard ;
— *e*χ*chem*, entrer ;
— *ichch*, pl. *achchioun*, corne ;
— *achal*, terre.

Le *g* pur parfois conservé, — il l'est toujours lorsqu'il est redoublé — devient souvent *gi* et *ğ* (3), chez les Beni-Mgild et *ğ*, *gi*, *gou*, et même *i* pur chez les Aith-Sadden, quelquefois *j* (4).

(1) Le *Kou* se prononce en maintenant la bouche ouverte en rond et en prononçant un *ou* que l'on fait précéder d'une légère explosion.

(2) La lettre *é* a une prononciation intermédiaire entre notre *é* fermé et un *i* furtif.

(3) Le *ğ* est un *g* pur furtif.

(4) Cf. pour l'affaiblissement du *g* dans la plupart des dialectes intermédiaires les ouvrages cités.

Ex. : A. S. : *cheg*, *cheggintin*, toi (m) ;
B. M. : *chėg* (*cheχ*), id. ;
A. S. : *eg*, *egg*, V. — IX° f. *tegga*, faire ;
B. M. : *eg*, *egg*, V. — IX° f. *tegga*, id. ;
A. S. : *ig^{i}enna*, ciel ;
B. M. : *ijenna*, id. ;
A. S. : *thag^{i}marth*, jument ;
— *thargoua*, pl., *thirgouin*, rigole ;
— *ariaz*, pl., *irğzen*, homme ;
B. M. : *arg^{i}az*, pl., *irgizen*, id. ;
A. S. : *azier*, bœuf ;
B. M. : *azg^{i}er*, pl., *izg^{i}aren*, id. ;
A. S. : *aiour*, lune ;
B. M. : *aiour*, id.

Il faut probablement admettre comme cause de l'affaiblissement de ces deux lettres une influence rifaine (?)

Mais pour toutes les autres lettres de l'alphabet, les dialectes des Aith-Sadden et des Beni-Mgild s'éloignent plus des dialectes du Rif que des dialectes Zouaoua ou Chelh'a de l'Atlas et du Sous. Ils ne connaissent pas les nombreuses déformations phonétiques qui font l'originalité des dialectes rifains : permutations des lettres *l* en *r*, *ll* en *djdj* ou *ḏḏ*, du *r* en *ăr* ou *aā*, du *z* en *j*, des diphtongues *lth* en *tch* ou *chth*, *outh* en *ouχth*, *ath*, *ith* ou *aith* en *achth*, *ajth* ou *eχth*, etc. (1).

Le vocabulaire des Aith-Sadden et des Beni-Mgild utilise parfois des termes d'origine berbère qui ne paraissent pas avoir laissé de traces dans les dialectes berbères actuellement connus ; les emprunts à la langue arabe sont assez nombreux.

(1) Cf. R. Basset. *Ét. sur les dialectes du Rif marocain.* — Et d'après mes notes mss.

Mais, fait remarquable, lorsque les dialectes que nous considérons, ceux des groupes Chelh'a, Rifains et Zouaoua utilisent une même racine pour traduire un même terme, il arrive souvent que la forme employée par les premiers est beaucoup plus voisine de la forme Zouaoua que de celles usitées dans les deux autres groupes ; aussi, mon informateur, qui avait séjourné quelques mois dans la Mitidja, m'a-t-il assuré qu'il lui avait été tout aussi facile de s'entendre avec des Zouaoua qu'avec des Chelh'a.

La liste de mots qui suit, pris un peu au hasard dans le vocabulaire, n'a pas d'autre but que de préciser les remarques que nous venons de faire en fournissant quelques éléments de comparaison (1).

Aboyer : A. S. : *t'akh* ; T. : *t'ar'* (Z. : *sehouhou* ; D. : *souhi*).

Agneau : A. S. : *aa'llouch*, pl., *ik^{i}erouan* ; B. M. *ikrou*, pl., *ikrouan*, *ichrou*, pl., *ichrouan*, *anagŏd* (2), pl., *inagouden*, agneau d'un an ; Z. : *ikerri*, pl., *akraren*, mouton, *izimer*, agneau ; B. Menacer, *a'llouch*, mouton, agneau. Dades : *anougouth*, mouton, agneau.

Aller (marcher) : A. S. : *eddou* ; Z., D. : id.

Anon : A. S., B. M., D., Th., B. Snous, *asnous*, pl., *isnas* (Z. : *ajh'in'*, id.).

Berger : A. S., B. M. : *amksa* ; Z., D. : *ameksa* ; T. : *amkssa* ; Th. : *anchtha*.

Bois : A. S. : *ak'c̆houd'* (3) ; Th. : *ak'choud'* ; T. : *ak'choudh* ; Z. : *thak'chalt*.

(1) Dans cette liste les abréviations A. S., signifient Aith-Sadden ; B. M., Beni-Mgild ; Z., Zouaoua ; T., Tazeroualt (d'après Stumme) ; Th., Themsaman (d'après R. Basset et mes notes). D., Dades (d'après mes notes).

(2) Le *ŏ* est un *o* furtif.

(3) Le *c̆h* un *ch* furtif.

Bœuf : A. S., D. : *azier* ; B. M. : *azǧer* ; Zemmour : *azgʲer* ; Z. : *azger* ; T. : *azger*.

Bouche : A. S., B. M. : *ak'emou*, pl., *ik'ema* ; D. : *ak'emmou* ; Th. : *ak'emmoum* ; Z. : *ak'emmouch*, grande bouche ; (T., Z., D. : *imi*).

Braise, charbon : A. S. : *thirigth*, pl., *thirgin* ; Z. : *thirgith*, pl., *thi-in*.

Charrue : A. S., B. M. : *imassen*.

Chameau : A. S. : *alr'oum*, pl., *ilr'ouman* ; B. M. : *alr'em*, pl., *ilor'man* ; Z., D. : *alr'oum*, pl., *ilour'man* ; Th. : *arr'em*.

Chemin : A. S. : *abrid'* ; Z. : *id.* ; Th. : *abrid'* ; T., D. : *tabrida (ar'aras)*.

Chien : A. S. : *ak'zin*, pl., *ik'zan* ; Z. : *ak'joun*, pl., *ik'jan*.

Corne : A. S. : *ichch*, pl., *achchioun* ; Th. : *achchaou*, pl., *achchaoun* ; Z. : *ich*, pl. *achioun* ; T. : *ask*, pl., *askioun* ; D. : *askaou*, pl. *iskaouen*.

Couteau : A. S. : *asari*, pl., *isourai*, dim. : *thasarith*.

Crier : A. S. : *sr'oui*, f. d'hab. : *tsr'ouiou* ; n. d'act. : *ar'oui*, cri ; T., D. : *sr'oui*, Hab. : *sr'ouiou*, n. d'act. : *t'ar'ouiit*, cri ; Th. : *sr'oui* ; Z. : *sour'*, Hab. : *tsour'ou*, n. d'act. : *asour'ou*, cri.

Demain : A. S., B. M. : *aska* ; T. : *id.* ; Z., D. : *azekka* ; Th. : *thiouchcha*.

Deux : A. S., Z. : *sen*, *sin*, fém., *senath* ; B. M., D. : *sin*, fém., *senat*.

Donner : A. S. : *chf*, f. d'hab. : *akka* ; T. : *fk*, f. d'hab. : *akka* ; Z. : *fk*, *efk*, for. d'hab. : *tsak* ; Th. : *ouch*

Douar : A. S. : *thigʲemmi*, pl. *thigoumma* ; D. : *tigemmi*, pl., *tigoumma*, maison ; T. : *tigime*, pl., *tigouma*, maison.

Enfant : A. S. : *thaselmia* (sans distinction de sexe), *la'il* (ar.), pl. *louachoun*, garçon, *tharbath*, pl. *thichirathin*, fille ; B. M. : *tarbat*, fille ; D. : *erbou*, porter sur le dos ; Dades : *rbou*, porter un enfant sur le dos, *arba*, garçon ; Z. : *ak'chich*, garçon ; Coll. : *louachoul*.

Femme : A. S. : *thamet't'outh*, pl. *thia'ialin* (ar.), *thaitchin* ; B. M. : *tamet't'out*, pl. *toutmin*, femme ; Z. : *thamet't'outh*, pl., *thisd'nan*, *thoulaouin* ; D. : *tamr'art*, pl. *ti-in*, *tia'ialin* (ar.) ; Th. : *thamr'arth*, pl. *thimr'arin*. Dades : *tamet't'out*, pl. *toutmin*, *id.*

Foyer : (pierre du) : A. S., B. M. : *isli*, pl., *islioun* (1).

Joug : B. M. : *taoullout*.

Lait : A. S. : *akhou* ; T. : *ar'ou* ; D. : *ar'oui*, petit lait ; Th. ; *a'ri* ; Z. : *ir'i*, lait aigre.

Lièvre : A. S., Z. : *aouthoul* ; T. : *aoutil* ; Th. : *aiaziz*.

Lier, Attacher : A. S., D. : *as*.

Lune : A. S. : *thimelli*.

Manger : A. S., Z. : *etch*, for. d'hab. : *tett* ; D. : *echch*, f. *chetta* ; Th. : *echch*.

Marier (se marier) : A. S. : *aoul*.

Moi : A. S. D. : *nek* ; B. M, D : *neχ* ; Th. : *nech*.

Mois : A. S., B. M., D. : *aiour* ; T. : *aiiour* ; Z. : *aggour* ; Th. : *ioua*.

Noir : A. S. : *abekhkhan* ; D. : *bekhkhi*, être noir, *ibekhkhiin* noir.

Œil : A. S., Z. : *thit'*, pl., *allen* ; B. M. T. : *tit'*, pl., *allen* ; Th. : *thit't'*, pl. *thit't'aouin*.

Œuf : A. S. : *thiglith*, pl., *thiglai* ; B. M., D., *tagʲlait*, pl., *tiglai* ; T. : *taglait*, pl., *igilain* ; Z., *thamellalt thi-in* ; Th. : *thamedjdjatch*, pl. *thimedjdj'arin*.

Orphelin : A. S., D. : *agoujil* ; Z. : *agoudjil*, Th. : *aioujir* T. : *igigil*.

---

(1) Le l est emphatique.

Peur (avoir) : A. S. : *ougged'* ; Z. : *aggoud'* ; Th. : *ouggoud'* T., D. : *ksoudh*.

Pleurer : A.S. : *al*. f. d'hab. ; *tal* ; D., T. : *all*, f. d'hab. : *alla*. *talla*.

Pluie (grosse) : A.S. : *thanethna*.

Pouce : B.M. : *iknez*.

Prendre : A.S., D., T. : *asi*, f. d'hab. : *tasi*.

Queue : B.M. : *taoujint*. Dadès : *ougjin*, queue.

Ravin (à sec) : A.S. : *thalath*, pl., *thalathin* : D. : *talat* ; Z. : *thala*, pl., *thilioua*, source ; Th. : *thara*, id.

Sabre : A.S. : *thafrouth*, pl., *thifrin*.

Source : A.S. : *thar'baleth*, pl., *thir'boula* ; T., D. : *ar'balou*.

Tabac : A.S. : *agou*.

Tête : A.S., Z, : *ikhf*, pl., *ikhfaoun* ; B.M. *ak'chach* ; D. : *akhsas* ; Th. : *thk'ichchth*, crâne.

Toi : A.S. : *cheg*, *cheggintin* ; B.M. : *cheg*, *cheχ* ; Th. : *chek* Z. : *ketch* : D., T. : *kii*.

Un : A.S., Z. : *ioun*, fém., *iouth* ; B.M. : *iouk*, *iedjdj*, fém. *iecht* ; D., T. : *ian*, fém., *iat* ; Th. : *idjdj*, *idjdjen*, fém. *ichth*.

Vache : A.S. : *thafounasth*, pl., *thi-in* ; B.M. : *tafounast*, ph., *ti-in*, *tisita* et *tisitan* ; Z. : *thafounasth*, pl. *thi-in*, *thisitha* et *thistan* ; T. D. : *tafounast*, pl., *ti-in*.

Vent : A.S., Dades ; *ad'ou ou*, *az'ouou*, Z. T., D. : *adhou*.

Viande : A.S. : *aik'soum* ; B.M. : *aiksoum* ; Z. : *aksoum* ; Th. : *aiχthoum* ; T., D. : *tifi*.

Voir : A.S. : *anai*, f. d'h'ab. : *techthiou*. Dades : *anai*, id. f. d'hab. : *seksiou*.

Voler : A.S. : *aχer* ; Th. : *acher* ; D.T. : *aker*, *akour* ; Z. : *akour*.

Je tiens à remercier ici, tout particulièrement, M. Gaillard, Consul de France qui, après m'avoir grandement facilité le séjour à Fès, a bien voulu, pendant les quelques loisirs que j'ai eus, me faire mettre en relation avec mon informateur H'ammou Ou Lh'osein Ou L'hasen, originaire de la fraction des Ih'amoud'en, des Aith-Sadden (1).

I. — QUELQUES NOTES GRAMMATICALES

I. — Des pronoms

A) Pronoms personnels

1° Pronoms isolés

Pour le singulier :	A. S. (2).	B. M.	
1re pers. comm.,	*nek*, *nekkintin*,	*neχ*,	moi ;
2e pers. masc.,	*cheg* (3), *cheggintin*,	*cheχ*, *cheg*,	toi (m) ;
— fém.,	*chem*, *chemmintin*,	*chemint*,	toi (f) ;
3e pers. masc.,	*netta*,	*netta*,	lui ;
— fém.,	*nettah*,	*nettat*,	elle ;

Pour le pluriel :

1re pers. comm.,	*nkouni*	*nouχeni*,	nous ;
2e pers. masc.,	*kouniouni*,	*χouni*,	vous (m) ;
— fém.,	*kouninti*,	*cheninti*,	vous (f) ;
3e pers. masc.,	*nitheni*,	*nihni* (4),	eux, ils ;
— fém.,	*nithenti*,	*nehenti*,	elles.

---

(1) Probablement les *H'amouden* de de Segonzac, cf. *Voyages*, p. 227.

(2) Les abréviations A. S. et B. M. signifient respectivement Aith-Sadden et Beni-Mgild. Lorsqu'il n'existe pas de mention, il est toujours question du dialecte des Aith-Sadden.

(3) Cette forme *cheg*, n'existe hors du Maroc que dans le dialecte de Ghadamès (Cf. R. Basset. *Le dialecte des Beni-Menacer*, p. 34).

(4) Comparer aux formes *nahnin* et *nahnint* du dialecte des Beni-Menacer (Cf. R. Basset, *loc. cit.*, p. 33).

2° *Pronoms affixes*

a) Pronoms affixes compléments d'un nom :

Pour le singulier :

1re pers. comm.,	*inou,*	de moi ;
2e pers. masc.,	*inek^{j},*	de toi (m) ;
— fém.,	*enem,*	de toi (f) ;
3e pers. comm.,	*ènes,*	de lui, d'elle ;
1re pers. comm.	*enekh, enk$_{j}$,*	de nous ;
masc.	*enoun,*	de vous (m) ;
2e pers. fém.	*enkount,*	de vous (f.) ;
masc.	*ensen,*	d'eux ;
3e pers. fém.	*ensent,*	d'elles.

Remarques : 1° Après les noms de parenté, les pronoms affixes perdent leur support *n* ou *en* ; celui de la 1re personne n'est jamais exprimé.

Ex. : *ma ik^{j}*, ta mère ; *baba s*, son père ;
illi, ma fille ; *oulthma m*, ta sœur.

2° Avec les pronoms affixes du pluriel, le support *n* n'est conservé qu'à la 1re personne du pluriel, et à toutes les personnes on intercale un *th* entre le nom de parenté et le pronom affixe.

Ex. : *babathnekh*, notre père ; *maithoun* ou *immathoun*, votre mère ;
illithkount votre fille , *isthithsen*, leurs filles.

b) Pronoms affixes régimes du verbe : On distingue les pronoms régimes directs et les pronoms régimes indirects.

		Pronoms rég. dir.	Pron. rég. ind.
Sing. :	1re pers. comm.	*ii,*	*ii* ;
	2e pers. masc.	*ik^{j},*	*a$_{\chi}$* ;
	fém.	*ichem,*	*am* ;
	3e pers. masc.	*ith,*	
	fém.	*it,*	*as* ;
Plur. :	1re pers. comm.	*akh,*	*akh* ;
	2e pers. masc.	*ikoun,*	*aoun* ;
	fém.	*ikount,*	*akount* ;
	3e pers. masc.	*ithen,*	*asen* ;
	fém.	*ithent,*	*ass'ent.*

Remarque. — *A*) Suivi immédiatement de la particule de retour *d*, le pronom régime indirect de la 2e pers. du masc. sing *a$_{\chi}$*, devient *aj* ; celui de la 3e pers. du sing. *as*, devient *az*.

Ex : *iououi aj d* (pour *iououi as d*), il t'a apporté.
iououi az d (pour *iououi as d*), il lui a apporté.

c) Pronoms affixes compléments d'une proposition. — La plupart des prépositions s'emploient avec les pronoms régimes indirects des verbes ; certains pronoms subissent parfois de légères variations vocaliques ou phonétiques ; la voyelle initiale *a* du pronom est souvent supprimée.

i d'ig, dans.	*r'if*, sur.
d'ig^{i} i, dans moi ;	*r'if i*, sur moi ;
d'ik^{j} ikj (1), dans toi (m.) ;	*r'if e$_{\chi}$*, *r'if ech*, sur toi (m.) ;
d'ig^{i} m, dans toi (f.) ;	*r'i m* (2), sur toi (f.) ;
d'ig^{i} s, dans lui, dans elle ;	*r'if s*, sur lui, sur elle ;
d'ig^{i} nkh, dans nous ;	*rij oun*, sur vous (m.) ;
d'ig^{i} oun, dans vous (m.) ;	*r'if nkh*, sur nous ;
d'ii kou nt, dans vous (f.) ;	*r'if kou nt*, sur vous (f.) ;
d'ig^{i} sen, dans eux ;	*r'if sen*, sur eux ;
d'ig^{i} sent, dans elles.	*r'if sent*, sur elles.

(1) Mis pour *d'igi ikj*.
(2) Mis pour *r'if em*.

r'our, chez (avoir).	*d'ath*, devant.
r'our i, chez moi, j'ai ;	*d'ath i*, devant moi ;
*r'our e*χ, chez toi, tu as (m.) ;	*d'ath a*χ, devant toi (m.) ;
r'our en, chez toi, tu as (f.) ;	*d'ath am*, devant toi (f.) ;
r'our es, chez lui, chez elle, il ou elle a ;	*d'ath as*, devant lui, devant elle ;
r'our nekh, *r'our nkh*, chez nous, nous avons ;	*d'ath akh*, devant nous ;
r'our oun, chez vous, vous avez (m.) ;	*d'ath aoun*, devant vous (m.) :
r'our kount, chez vous, vous avez (f.) ;	*d'ath akount*, devant vous (f.) ;
r'our sen, chez eux, ils ont ;	*d'ath asen*, devant eux ;
r'our s'ent, chez elles, elles ont.	*d'ath asent*, devant elles.

B) Adjectifs et pronoms démonstratifs

1° *Adjectifs démonstratifs*

a) Indiquant la proximité, A. S. et B. M. : *a* (inv.), ce, cet, cette, ces (ci).

A. S. :	B. M. :
ariaz a, cet homme-ci ;	*arǵaz a*, cet homme-ci ;
iisan a, ces chevaux-ci ;	*ilǒr'man a*, ces chameaux-ci;
thia'ialin a, ces femmes-ci.	*toumin a*, ces femmes-ci.

b) Indiquant l'éloignement, A. S. : *in* (inv.), B. M. : *in*, *in ha* (inv.), ce, cet, cette, ces (là).

A. S. :	B. M. :
azier in, ce bœuf-là ;	*arǵaz in ha*, cet homme-là ;
thamet't'outh in, cette femme-là ;	*tar'att in*, cette chèvre-là ;
thichirathin in, ces fillettes-là.	*iserdan in*, ces mulets-là.

2° *Pronoms démonstratifs*

a) Indiquant la proximité, A. S. et B. M. :

Masc. sing : *oua*, celui-ci ; masc. pl. : *oui*, ceux-ci ;

Fém. sing. :			Fém. pl. :		
A. S. :	*tha*,	celle-ci.	A. S. :	*thi*,	celles-ci.
B. M. :	*ta*,	—	B. M. :	*ti*,	—

b) Marquant l'éloignement :

A. S. :	B. M. :
Masc. sing. : *ouan*, celui-là :	masc. sing. : *ouan*, celui-là;
Masc. plur. : *ouin*, ceux-là ;	masc. plur. : *ouin*, ceux-là ;
Fém. sing. : *than*, celle-là ;	fém. sing. : *tan*, celle-là ;
Fém. plur. : *thin*, celles-là.	fém. plur. : *tin*, celles-là.

Les Beni-Mgild emploient en outre les formes allongées : *ouan ha*, *ouan hat*, *tan ha*, *tan hant*, *ouin hou*, *tin ha*, *tin hant*, etc., qui impliquent l'idée de plus grand éloignement, de lointain.

C) Pronoms relatifs

Masc. sing. :	*ounna*,	celui	qui ;
Masc. plur. :	*ouinna*,	ceux	qui ;
Fém. sing. :	*thenna*,	celle	qui ;
Fém. plur. :	*thinna*,	celles	qui.

Invar., des deux genres : *enna*, *ainna*, ce qui, ce que, ce dont, c'est ceci, c'est cela.

D) Pronoms interrogatifs

oua ? celui-ci ? *tha* ? celle-ci ? *oui* ? ceux-ci ? *thi* ? celles-ci ?

ouan ? celui-là ? *than* ? celle-là ? *ouin* ? ceux-là ? *thin* ? celles-là ?

ma ? que ? quoi ? comment ?

Ex. : *ma a'nan ta'ialin* ? comment vont les femmes ?
ma a'nan louachoun ? comment vont les enfants ?

mai ? comment ? que ? quoi ? quel ? lequel ? quelle ? laquelle ? etc.

Ex. : *mai throuesth* ? comment vas-tu ?
mai ia'na ? comment va-t-il ?
mai thezgeth ? que trais-tu ?
mai r'ourez s iggan lbahim ? comment est fait ton animal ? quel est ton animal ?
mai th inr'an ? qui l'a tué ?

E) Pronoms indéfinis

La particule *idh* ou *edh*, ayant le sens de « autre » sert à former les composés suivants :

A. S.		B. M.	
masc. sing. :			
ouenidhenin,	l'autre ;	*ouendhenini*,	l'autre ;
masc. plur. :			
ouinaedhnin,	les autres ;	*ouindhenini*,	les autres ;
fém. sing. :			
thenidhenin,	l'autre ;	*tanedhenini*,	l'autre ;
fém. plur. :			
thinaedhnin,	les autres.	*tindhenini*,	les autres.

invar. (des deux genres) :

enñaedhnin, un autre, une autre.

ttaia, *attaia*, la voici :

II. Du Verbe

1° Conjugaison (1)

a) Impératif :

2e pers. sing. : masc. *th*.
— plur. : fém. *nt* (2).

b) Aoriste :

	1° avec sens du passé :	2° avec sens du futur :
	Singulier :	Singulier :
1re pers. comm. :	... *kh*	*ad'* .... *kh*
2e — comm. :	*th* ... *th*	*att* .... *th*
— masc. :	*i* ...	*ad'i* ....
3e — fém. :	*th* ...	*att* ....
	Pluriel :	Pluriel :
1re pers. comm. :	*n* ...	*ann* ....
— masc. :	*th* ... *em*	*att* .... *em*
2e — fém. :	*th* ... *ent* (2)	*att* .... *ent* (2)
— masc. :	... *en*	*ad'* .... *en*
3e — fém. :	... *ent*	*ad'* .... *ent*

c) Participe.

	sens passé :	sens futur :
invar. :	*i* ... *en*	*ra' i* ... *en*.

d) Classification :

La classification des verbes primitifs que nous avons donnée ailleurs (3) semble pouvoir s'appliquer, dans ses grandes lignes, aux verbes des dialectes des Aïth-Sadden et des Beni-Mgild.

(1) La conjugaison du verbe chez les Beni-Mgild se fait sur le même schéma que le présent, mais avec renforcement du *th* en *t*.

(2) Cf. en zouaoua. Impératif 2e pers. pl. fém. *mth* ; prétérit : 2e pers. fém. pl. *th enth*. Dans les dialectes du Rif le groupe *mth* devient constamment *nt*.

(3) Cf. mon *Ét. sur le Dialecte de Ouargla*. Paris, 1908, p. 47.

Chez les Aït-Sadden, comme à Ouargla, nous avons constaté l'existence d'un *aoriste dépendant* (1).

Les verbes de la 1re catégorie se conjuguent sur le schéma donné plus haut avec déplacements ou suppression des *e* euphoniques contenus dans la racine.

La conjugaison du prétérit des verbes du 1er groupe de la IIe catégorie est caractérisée par la présence de la lettre *i* entre le radical du verbe et les suffixes caractéristiques de la conjugaison aux 1re et 2e personnes du sing. ; à toutes les autres personnes de ce temps, cet *i* est remplacé par un *a* ; lorsque le verbe est employé négativement, cet a se change en *i*.

nr'ikh, j'ai tué ;
ichfa, il a donné ;
ntcha, nous avons mangé ;
rsan, ils ont été posés ;
our ilsi kia, il n'est pas habillé ;
thelsith, tu es habillé ;
thezdha, elle a tissé ;
thegam, vous avez fait ;
etchant, elles ont mangé ;
our chfin kia, ils n'ont pas donné.

Les verbes appartenant aux 1er et 2e types du 2e groupe de la IIe catégorie changent toujours leur *a* initial en *ou* au prétérit.

amez, saisir ;
aoul, se marier ;
adjdj, laisser ;
aoui, porter ;
aoudh, arriver ;
oumzekh, j'ai saisi ;
iououl, il s'est marié ;
oudjdjan, ils ont laissé ;
thououim, vous avez porté ;
thououdheth, tu es arrivé.

Le verbe *arou*, écrire, fait exception : il conserve son *a* et son *ou* final dans toute la conjugaison.

aroukh, j'ai senti ; *ad' iarou*, il écrira.

Les verbes du 3e type du 2e groupe de la IIe catégorie changent leur *a* médial en *ou* au prétérit.

(1) Cf. mon *Ét. sur le Dialecte de Ouargla*. p. 57 et 59.

lal, maître ; *iloul*, il est né ; *loulen*, ils sont nés.

Les verbes de la IIIe catégorie sont presque tous terminés par un *ou* chez les Aït-Sadden. La conjugaison de ces verbes au prétérit se fait sur le même modèle que celle des verbes du 1er groupe de la IIe catégorie aux 1re et 2e pers. du sing., un *i* est substitué au *ou* final et un *a* à toutes les autres personnes ; au prétérit négatif, cet *a* se change en *i*.

eddou, aller ; *eddikh*, je suis allé ; *idda d*, il est venu ; *our eddin ka*, il ne sont pas allés ;
bdhou, diviser ; *bdhan*, ils ont partagé.

A l'aoriste dépendant, les verbes des IIe et IIIe catégories se conjugent avec les préfixes et les suffixes du prétérit, mais le radical ne subit aucune modification se rapprochant en cela de la conjugaison de l'aoriste avec sens du futur.

Ex. : *Iddou netta iaf then*, il alla et les trouva.

e) Verbes dérivés :

La formation des verbes dérivés ne donne lieu à aucune remarque. La IIe forme paraît usitée, la IVe se confond avec la Ve forme.

ers, être posé, Ire f. : *sers*, poser ;
aouel (inusité au primitif). Ire f. : *siouel*, parler ;
effekh, sortir, Ier f. : *soufekh* (1), I-VIIe f. : *soufoukh*, expulser ;
ennedh, tourner, Ier f. *sounedh* (1), faire tourner ;
etch, manger, IIIe f. : *titch*, être mangé ;
ennedh, Ve f. : *t'ennedh* (hab.), tourner ;
aχer, Ve f. : *taχer*, voler ;
asi, Ve f. : *tasi*, prendre ;
af, Ve f. : *taf*, trouver ;

(1) Cf. R. Basset, *Manuel de Langue kabyle*, p. 39.

al, v[e] f. *tal*, pleurer ;
eddou. v[e] f. *teddou*, aller, marcher ;
r'res, vi[e] f. *r'erres*, égorger ;
bedhou, vi[e] f. *bet't'ou*, (1) partager ;
els, vi[e] f. *less*, être habillé, habiller ;
ers, vi[e] f. *ress* ou *rres*, être posé ;
nr', vi[e] f. *nek'k'* (2) tuer ;

Combinaisons des formes ci-dessus avec les vii[e], viii[e], ix[e] et x[e] formes :

g'en, vi-vii[e] f. *ggan*, dormir ;
ser', vi-vii[e] f. *sak'k'* (2), acheter ;
zedh, vi-vii[e] f. *zzadh*, tisser ;
i[e] f. *sioul*, i-vii[e] f. *saoual*, parler ;
ougged', v-viii[e] f. *teggoud'*, *touggoud'*, avoir peur ;
roul, v-viii[e] f. *trouil*, fuir, s'enfuir ;
i[e] f. *sers*, i-viii[e] f. *srous*, poser ;
addj, v-ix[e] f. *taddja*, laisser ;
moun, v-ix[e] f. *tmouna*, réunir, se réunir ;
i[e] f. *sels*, i-ix[e] f. *selsa*, vêtir, revêtir ;

Quelques verbes ont des formes d'habitude irrégulières ;

ououth, f. d'hab. : *ekkath*, frapper ;
etch, f. d'hab. : *tett*, manger ;
chf, f. d'hab. : *akka*, donner ;
edhç, *edheç*, f. d'hab. *t'eç*, rire.

L'emploi des formes d'habitude des verbes est soumis aux mêmes règles que dans le dial. berb. en général.

Le prétendu verbe *être* précédant un verbe à la forme d'hab. dans la traduction de l'imparfait, du plus-que-parfait et du présent de l'indicatif, peut devenir simplement *ella* ou *llas* (3).

(1) Le *dh* redoublé se renforce en *t't'*.
(2) Le *r'* redoublé se renforce en *k'k'*.
(3) Cf. Destaing, *Ét. sur le dial. berb. des Beni-Snous*, p. 128.

f) De la négation :

La négation se rend par les particules *our* ... *k'a* (1), ne ... pas, entre lesquelles se placent le verbe, les pronoms régimes et la particule de retour *d.* :

our khedimkh k'a,	je n'ai pas travaillé ;
our ikkir k'a,	il ne s'est pas levé ;
our etchin k'a,	ils n'ont pas mangé.

L'impératif et le futur négatifs sont, comme dans les autres dialectes berbères, rendus à l'aide de la forme d'habitude du verbe :

our saoual k'a,	ne parle pas ;
our ekkithekh k'a,	je ne frapperai pas.

Dans une proposition dépendante, la particule *our* est parfois employée seule :

nettath our thessin ma th itasin, elle ignorait ce qu'on était en train de lui prendre.

g) L'emploi du nom d'action paraît assez restreint ; citons parmi les plus usités :

laz,	faim ;	*fad'*,	soif ;
ar'oui,	cri ;	*thadheça*,	rire ;
outchi,	nourriture.		

III. Du Nom (2).

1° SINGULIER

a) Masculin. — Les noms masculins commencent en général par — a, ou, i — ; comme en Zouaoua, les noms qui perdent la voyelle initiale sont rares.

(1) La seconde particule *k'a*, dérive de l'arabe *chi*, *ch*, شي.
(2) Nous appliquons pour l'étude du nom la classification donnée par E. Destaing. *Ét. sur le dialecte berbère des Beni-Snous*, pp. 177-204.

1° Noms de forme : *aX*.

A. S.		B. M.	
ar'ioul,	âne ;	*ifous,*	main ;
anou,	puits ;	*ak'chach,*	tête ;
aiour,	mois ;	*ak'emou,*	bouche ;
agga,	joue.	*anagŏd,*	agneau d'un an.

2° Noms de forme : (*a*) *X*.

Chez les Aith-Sadden, nous n'avons relevé que le substantif *mouchch*, chat, qui perde sa voyelle initiale, laquelle est d'ailleurs conservée chez les Beni-Mgild : *amachchou* ou *imichchou*, chat (1).

3° Noms de la forme : *iX*.

A. S.		B. M.	
ir'es,	os ;	*ifri,*	grotte, caverne ;
ichch,	corne ;	*ilis,*	toison ;
iid'i,	chien ;	*ikrou, ichrou,*	agneau ;
iis,	cheval ;	*ifir'r,*	serpent ;
ithri,	étoile ;	*iknez,*	pouce ;
ir'rem,	ville ;	*iselli,*	pierre du foyer ;
itcha'b,	renard.	*ir'zer,*	ravin avec eau courante.

Nous n'avons pas d'exemple, dans l'un et l'autre des dialectes considérés, de noms de la forme (*i*) *X*.

4° Noms de la forme : *ouX*.

A. S.		B. M.	
ouchchen,	chacal ;	*ouigel,*	molaire ;
oul,	cœur.	*ouddai,*	juif.

(1) Notons que les *Beni-Mgild* ont en outre conservé la finale *ou*, qui, comme la voyelle initiale *a* ou *i*, est tombée dans presque tous les autres dialectes berbères. Le terme *amachchou*, ou *imichchou*, peut sans doute être considéré comme la forme berbère la plus ancienne. Remarquons que, dans nombre de dialectes, la voyelle initiale et la finale *ou*, reparaissent dans la forme pluriel.

b) Féminin. — Le féminin des noms se forme généralement en préfixant et en suffixant un *th* (A.S.) ou *t* (B.M.) au masculin. Le *th* ou *t* initial est ordinairement suivi d'une voyelle *a*, *i*, ou *ou*. Le *th* (ou *t*) final fait souvent défaut.

1° Noms de la forme : *thaX* ou *taX*.

A. S.		B. M.	
tharbath,	fillette ;	*tasrdount,*	mule ;
thaboulkheirth,	laie ;	*talr'oumt,*	chamelle ;
thamzgid'a,	mosquée ;	*tar'att,*	chèvre ;
thagoursa,	soc ;	*tabarda'*	bât.

2° Noms de la forme : *thiX* ou *tiX*.

A. S.		B. M.	
thitcha'bth,	renard (femelle) ;	*timichchout,*	chatte ;
thiid'ith,	chienne ;	*tidikelt,*	paume de la main ;
thiglith,	œuf ;	*tillet,*	auriculaire (doigt) ;
thigemmi,	village, douar ;	*tifir'ra,*	vipère ;

3° Noms de la forme : *thouX* ou *touX*.

A. S.		B. M.	
thouchchenth,	chacal femelle ;	*tour'emst,*	dent incisive ;

4° La forme *thX* ou *tX*, ne semble pas usitée.

Remarque : quelques noms féminins de parenté ont une forme masculine :

A. S.		B. M.
illi (pl. *isthi*),	fille ;	*oultma,* sœur ;
ma, imma,	mère ;	

Du diminutif :

Le diminutif se forme de la même façon que le féminin.

A. S. : *thar'endja*, grande cuillère, — dim. : *thar'endjaou* (1), cuillère.

(1) La forme primitive du masculin *ar'endja*, devait être *ar'endjaou*.

A. S.	B. M.
asnous, pl. *isnas*, ânon ;	*aserdoun*, pl. *iserdan*, mulet ;
aa'trous, pl. *ia'tras*, bouc.	*ar'ioul*, pl. *ir'ial*, âne.

2° Ou bien un *i* qui devient *a* :

A. S. : *ak'zin*, pl., *ik'zan*, chien.

3° Parfois un *a* vient simplement s'intercaler entre les deux dernières radicales.

A. S. : *ouchchen*, pl., *ouchchan*, chacal.

4° Plus souvent, outre le *a*, marque du pluriel, qui prend place avant la dernière radicale, il se produit des permutations de voyelles dans le corps même du mot :

A. S. : *ar'ioul*, pl., *ir'ouial*, âne ;
asari, pl., *isourai*, couteau.

5° Enfin on peut faire entrer dans cette catégorie les substantifs, qui, terminés au singulier par un *ou* changent simplement cet *ou* en *a* au pluriel :

A. S. et B. M. : *ak'emou*, pl., *ik'ema*, bouche (1).
B. M. : *ajrou*, pl. *ijra*, grenouille.

PLURIELS MIXTES

Ils groupent les combinaisons de toutes les formes de pluriels ci-dessus.

A. S.	B. M.
ad'adh, pl., *id'oud'an*, *idhoudhan*, doigt ;	*adhadh*, pl., *idoudhan*, etc. ;
aouthoul, pl., *iouthlan*, lièvre ;	*abrid*, pl., *iberd'an*, chemin ;
mouchch, pl., *imichchouen*, chat ;	*alr'em*, pl., *ilorman*, chameau. ;
	ifir'r, pl., *ifar'rioun*, serpent.

Un certain nombre de substantifs à pluriels internes redoublent en outre leur dernière radicale.

(1) Peut-être mis pour *ik'eman* (?) et *ijran* (?)

A. S	B. M.
afous, pl., *ifassen*, main ;	*ir'il*, pl., *ir'allen*, bras ;
afoud', pl., *ifadden*, genoux.	*asif*, pl., *isaffen*, rivière.

Le substantif *amezzour'*, oreille, a pour pl. *imejjan*, dans les deux dialectes.

PLURIEL PAR *then*

Signalons chez les A. S. : *anou*, pl. *anouthen*, puits.

a) Féminin. — Si le *th* ou *t*, marque du fém. est suivi au sing. de la voyelle *a*, cet *a* se change généralement en *i* au pluriel, les voyelles *i* et *ou*, ne subissent au contraire aucune modification.

PLURIELS EXTERNES

1° Pluriel de la forme : *in*.

A. S.

thar'endjouth, pl. *thir'endjaouin*, cuillère ;
thasek'k'aith, pl. *thisek'k'aiin*, fontaine ;
thitcha'bth, pl. *thi-in*, renard (femelle) ;
thachtouith, pl. *thichtouiin*, touffe de cheveux portée sur le côté de la tête.

B. M

tifdent, pl. *tifdnin*, orteil ;
tafounast, pl. *ti-in*, vache ;
tiidit, pl. *tiidhin*, chienne ;

L'*a* qui suit le th initial est parfois conservé :

thasilth, pl. *thasilin*, marmite ;
thadjdjalth, pl. *thadjdjalin*, veuve.

Les pluriels de la forme ci-dessus correspondent d'une manière générale aux pluriels masculins *en*, *an* ;

2° Pluriels de la forme : *a*.

Le (*th*) *t* final est remplacé par un *a* devant lequel s'élident le *i* ou le *ou* final.

A. S.	B. M.
thizizouith, pl. *thizizoua*, abeille.	*taoullout*, pl. *tioulla*, joug

3° Pluriels de la forme : *ouin, (aouin, iouin).*

Certains substantifs terminés au singulier par *a*, changent cet *a* en *i* avant de prendre la terminaison *ouin*.

A. S. : *thargua*, pl. *thirgouin*, rigole ;
thagoursa, pl. *thigoursiouin*, soc ;
thamzgid'a, pl. *thimziid'ouin*, mosquée.

PLURIELS INTERNES

Le *th* (ou *t*) final du singulier, disparaît au pluriel et on constate des modifications vocaliques internes, adjonction ou disparition de voyelles, métathèses.

1° Un *a* vient s'intercaler entre les deux dernières radicales :

A. S. : *thigenzerth*, pl. *thigenzar*, narine ;
thiglith, pl. *thiglai*, œuf.
B. M. : *tour'mest*, pl. *tour'mas*, incisive.

2° Remplacement d'un *ou* précédant la dernière radicale par un *a* :

A. S. : *thaserd'ounth*, pl. *thiserd'an*, mule.
B. M. : *tar'ioul*, pl. *tir'ial*, ânesse.

3° Un son *ou* apparaît en outre entre les deux premières radicales :

A. S. : *thasarith*, pl. *thisourai*, couteau ;
thar'ioult, pl. *thir'ouial*, ânesse.
B. M. : *tir'erdemt*, pl. *tir'ourdam*, scorpion.

PLURIELS MIXTES

Ils groupent les combinaisons des formes de pluriel ci-dessous :

A. S. : *thaiougia*, pl. *thigiouin*, paire ;
thar'baleth, pl. *thir'boula*, source ;

B. M. : *tifir'ra*, pl. *tafar'riouin*, vipère ;
talr'oumt, pl. *tilr'min*, chamelle.

A. S.

thigemmi, pl. *thigoumma*, douar, village ;
thaouthoulth, pl. *thiouthlin*, hase ;
thasrafth, pl. *thiserfin*, silo ;
thafrouth, pl. *thifrin*, sabre.

PLURIELS PAR : *thin*, *athin*.

A. S. : *thalath*, pl. *thalathin*, ravin à sec ;
thinsith, pl. *thinsathin*, femelle du hérisson ;
thichirathin, filles, pluriel de *tharbath*.

Pluriels appartenant à une racine différente de celle dont sont tirés les noms singulier :

1° Masculin :

A. S. : *aa'llouch*, pl. *ikerouan*, agneau ;
B. M. : *ou*, pl. *ait*, fils (de).

2° Féminin :

A. S. : *illi*, pl. *isthi*, fille ;
thikhsi, pl. *oulli*, brebis ;
thamet't'outh, pl. { *thia'ialin* (ar.), *thaitchin*, } femme ;
tharbath, pl. *thichirathin*, fille.

B. M. : *tit'*, pl. *allen*, œil ;
tagmart, pl. *tir'allin*, jument ;
tamet't'out, pl. *toutmin*, femme ;
tafounast, pl. { *tifounasin*, *tisita*, *tisitan*, } vache.

REMARQUE. — Certains substantifs féminins (surtout parmi les noms d'animaux), n'ont pas de pluriel à forme féminine, ils utilisent la forme pluriel masculine, laquelle peut alors être considérée comme collective.

A. S.

thaskourth,	perdrix;	pl. coll.	*iskouran;*
thafoullousth,	poule;	—	*ifoullousen;*
thasnousth,	ânesse;	—	*isnas;*
thaa'llouchth,	agnelle;	—	*ikerouan;*
thanoualth,	hutte, gourbi;	—	*inoulan;*
thir'remth,	petit village;	—	*ir'rman.*

Annexion

La particule d'annexion n'est en général pas exprimée devant les substantifs masculins (sing. et plur.) commençant par *a*, *i* ou *ou* : le complément déterminatif est simplement juxtaposé au nom qu'il détermine; l'*a* initial se change toujours en *ou* ou *ouou*, le *i* initial est parfois redoublé; quant à l'*ou* initial, il ne semble subir aucun changement.

A. S.

amezzour' ououriaz,	l'oreille de l'homme;
id'oud'an oufous,	les doigts de la main;
ak'emou iinsi,	la bouche du hérisson t
arba' irgzen,	quatre hommes;
ad'ar ouchchen,	la patte du chacal.

B. M.

afous ourgaz,	la main de l'homme;
tabarda' ouserdoun,	le bât du mulet;
ak'emou insi,	la bouche du hérisson;
taoujint ifir'r,	la queue du serpent;
ak'emou ifri,	l'entrée de la grotte.

Mais la particule d'annexion *n* est toujours usitée devant un complément déterminatif commençant par une consonne. Sous l'influence du *n* d'annexion, le *th* initial des noms féminins devient *t* chez les Aït Sadden; les voyelles *a* ou *i* qui suivent le *th* ou le *t* initial s'élident ou sont remplacées par un *e* muet.

A. S.

ichch n tefounasth,	la corne de la vache;
iouth n tegmarth,	une jument;
khamsa n ta'ialin,	cinq femmes.

B. M.

afous n temet't'out,	la main de la femme;
tabarda' n tserdount,	le bât de la mule;
charet n toutmin,	trois femmes.

Chez les Beni Mgil, le *n* d'annexion paraît en outre être d'un usage courant devant les noms pluriels compléments déterminatifs commençant par *i*.

idharen n idhan,	les pieds des chiens;
ik'chachen n insan,	les têtes des hérissons:
taouala n izgaren,	un troupeau de bœufs.

De l'adjectif qualificatif :

L'adjectif qualificatif ne semble rien offrir de particulier chez les A. Sadden et les B. Mgild.

La numération

1° Nombres cardinaux :

Les A. Sadden et les B. Mgild ont conservé les trois premiers nombres berbères :

	A. S.	B. M.
UN,	*ioun,* fém., *iouth;*	*iouk, ieddj,* fém., *iecht;*
DEUX,	*sin, sen,* fém., *senath;*	*sin,* fém., *senat;*
TROIS,	*chrad',* fém., *chrat;*	*chared,* fém., *chartt.*

Les autres noms de nombres sont empruntés à l'arabe et n'ont pas de forme féminine spéciale :

arba',	quatre;	*thesa'oud* (1),	neuf;
khamsa,	cinq;	*a'chra,*	dix;

(1) Dér. de l'arabe marocain, dialectes de Fez, Tanger, Rabat, etc. où le nombre neuf est prononcé *tsa'oud*.

setta,	six ;	*haddach*,	onze ;
sba',	sept ;	*a'chrin*,	vingt ;
themania,	huit ;	*thelathin*,	trente.

Les noms de nombre mettent au génitif les substantifs qu'ils déterminent. De *deux* à *dix*, inclus, le substantif est mis au pluriel, à partir de *onze*, il conserve, comme en arabe, la forme du singulier (1).

Chez les Aïth-Sadden, les substantifs masculins pluriels employés après les noms de nombres arabes de *quatre* à *dix*, ne sont pas précédés de la particule d'annexion ; chez les Beni-Mgild, au contraire, sont ordinairement précédés de la particule *d* (2).

A. S.

ioun ouoùriaz,	un homme ;
sin iisan,	deux chevaux ;
chrad' iinsan,	trois hérissons ;
arba' iinsan,	quatre hérissons ;
khamsa iisan,	cinq chevaux ;
setta izgaren,	six bœufs ;
a'chra ouchchan	dix chacals ;
h'addach ouriaz,	onze hommes.

B. M.

iouk (3) *ourgaz, iedadj ourgaz*,	un homme ;
sin irgzen,	deux hommes ;
chared imichchoun,	trois chats ;
arba' d irgzen,	quatre hommes ;
khamsa d iisan,	cinq chevaux ;

(1) Il faut voir dans ce fait, une influence arabe.

(2) Ce *d* dérive probablement du *d*, *d'* arabe (mis peut-être pour *d'ial* ديال, appartenant à) qui joue dans l'arabe dialectal marocain le même rôle que le terme *mta'*, dans les dialectes algériens.

(3) Après le terme *iouk*, devant un subst. commençant par *i*, on peut employer la part. d'annexion *n* : *iouk n ikrou*, un agneau.

sba' d imichchoun,	sept chats ;
a'chra d ilr'man,	dix chameaux ;
a'chrin ouzger,	vingt bœufs.

Chez les A. Sadden, les substantifs féminins, après tous les noms de nombres arabes ou berbères, sont précédés de la particule d'annexion *n* ; chez les Beni-Mgild, cette particule est remplacée, comme pour les noms masculins, par la particule *d* après les noms de nombres arabes de *quatre* jusqu'à *dix* inclus ; ce *d* se contracte d'ailleurs avec le *t* initial des substantifs féminins.

A. S.

iouth n temet't'outh,	une femme ;
senath n ta'ialin,	deux femmes ;
achrat n ter'allin,	trois juments ;
arba' n tefounasin,	quatre vaches ;
a'chra n ted'rin,	dix chambres ;
h'addach n temet't'outh,	onze femmes ;
a'chrin n terbath,	vingt fillettes.

B. M.

iecht n tefounast,	une vache ;
senat n toutmin,	deux femmes ;
charet n tler'min,	trois chamelles ;
arba' ttir'allin,	quatre juments ;
setta tiidhin,	sept chiennes ;
tetta'ch n ter'remt,	treize maisons ;
ouh'ad ou a'chrin n telr'oumt,	vingt et une chamelles.

2° Nombres ordinaux :

Premier, *amzouarou*, fém. *thamzouarouth*, première ;
Dernier, *aneggarou*, fém. *thaneggarouth*, dernière.

A partir de *deuxième*, on fait précéder le nom de nombre des particules *ouis*, pour le masculin et *this* pour le féminin.

ouis sin,	*this senath,*	le, la deuxième ;
ouis chrad',	*this krat,*	le, la troisième ;
ouis rba',	*this rba',*	le, la quatrième ;
ouis a'chra,	*this a'chra,*	le, la dixième.

Quelques expressions se rapportant au temps

A. S.	B. M.
assa, aujourd'hui ;	*assa,* aujourd'hui ;
as, jour ;	*as,* jour ;
aska, demain ;	*aska,* demain ;
asen igen ouaska, après-demain ;	*ouan iggen ouska,* après-demain ;
idh, gidh, nuit, pendant la nuit ;	*idh,* nuit ;
idhelli, hier ;	*idhelli,* hier ;
iselid idhelli, avant-hier ;	*ouan iggen assenat',* avant-hier ;
zich, de bonne heure ;	*assenat',* journée d'hier.
der'ider'i, immédiatement.	

Les mois (*aiour*, pl., *iiouren*)

Arabe régulier :	Aith-Sadden.
محرم	*aiour n oua'chour* ;
صفر	*chaia' la'chour* ;
ربيع الاول	*lmiloud* ;
ربيع الثاني	*taba' lmiloud* ou *chaia' lmiloud* ;
جمادى الاولى	*aia* ;
جمادى الثانية	*d'ouaia* ;
رجب	*bou merkid'ar* ;
شعبان	*thaleth iourth* ;
رمضان	*ramadhan* ;
شوال	*lai'd amezzian* ;
ذو القعدة	*bin la'iad* ;
ذو الحجة	*aiour n la'id' amok'k'ran* ;

Mots dérivés de l'arabe :

Les termes dérivés de l'arabe, sont en général facilement reconnaissables. Exemples :

aboulkheir, fém. *thaboulkheirth*, pl. coll., *i-en*, sanglier, dérivé de l'ar. : ابو الخير.
bab' de l'ar. الباب, porte ;
ijd'a', fém. *thijd'a'th*, pl. coll., *ijd'a'n*, poulain, de l'ar. جدع.
lh'amam, fém. *thalh'mamth*, pigeon, de l'ar. : الحمام.
h'ama, aor. *ih'ama*, de l'ar. : حمى, être chaud ;
ah'ouli, pl., *ih'aoulin*, de l'ar. : حولي, mouton ;
rmel, de l'ar. : رمل, sable ;
zbd'a, de l'ar. : زبدة, beurre frais ;
zaid', vᵉ f. *tzaid'*, de l'ar. : زاد, ajouter ;
thasek'k'aith, pl., *thisek'k'aiin*, de l'ar. : مسجد, fontaine ; cf. arabe dialectal de Fas, *sek'k'aia*, fontaine ;
aselhem, de l'ar. : سلهم, burnous ;
eççebah', de l'ar. : الصباح, matin ; de bonne heure ;
thamzgid'a, pl., *thimziid'iouin*, de l'ar. : مسجد mosquée ;
edhdhohor, de l'ar. : الظهر, moment de la prière de midi 1/2 ;
aa'trous, pl., *ia'tras*, de l'ar. : عتروس, bouc ;
aa'jeli, fém. *thaa'jelith*, pl. coll., *ia'jelien*, veau ; de l'ar. : عجل ;
a'dda, de l'ar. : عدّ, être nombreux, beaucoup ;
la'cer, de l'ar. : العصر, moment de la journée ;
a'mer, de l'ar. : عمر, être plein ;
la'cha, de l'ar. : العشي, moment de la journée ;
la'il, garçon, de l'ar. : العيل, cf. arabe dialectal de Tanger ;
lmar'reb, de l'ar. : المغرب. coucher du soleil ;
imχli; déjeuner du matin, de l'ar. : اكل ;
imchdhen, peigne à laine, *thimchet't'*, peigne de tête ; de l'ar. : مشط.

thanoualth, pl., *inoulan*, de l'ar. : , نوالة hutte ;

tarbath (A.S.), *tarbat* (B.M.), de l'arabe ربى élever, fille. cf. dans l'arabe dialectal de Tanger : *tsrabi* (1) fém. *tsrbiia*, nouveau-né, nourisson. B. Snous, *tarbat*, petite fille.

II.— TEXTES DANS LE DIALECTE DES AITH-SADDEN (2)

I. — Lh'akaith oúouriaz d'illis ettemet't'outh ennes

Ioun oúouriaz thella r'oures themet't'outh, themmouth temet't'outh, thadjdj as tharbath ttagoujilth, iououl thamet't'outh tenaedhnin, thoui as tharbibth al tnar'ent tichirathin. Thenna s themet't'outh : Raa' d'ig^{i}i enkhd raa' illi χ ! — Inna s : Mismakh as neg ? — Thenna s nettath : Achem r'er essouk' aoui, d aikisoum, a nekintin ad' zedhekh ird'en, ad' g^{i}enoukh thakhkhamth, thaouit t r'er jbel ad' mounen lh'eouaich att etchen ! Iaoui it nettath d' ik'zin. taoudhen, thebna thakhkhamth al tteg at't'a'm, baba s idda inna s : A illi gani ad' a'id'ekh ! Idda our d ia'id'.

Ioud'en lmar'reb, izem idda d, ikker ik'zin al itakh, thekker nettath al thekkath ik'zin, thenna s : A a'mmi izem a mrah'ba ! Iddou d ik'im iddou d izem ennaedhnin, thenna s : Mrah'ba ! Iddou d our'ilas ennaedhnin, thenna s : Mrah'ba ! Djma'n lheouaich thenna sen : Mrah'ba ! Tchfa sen imensi, tchan imensi, adjdjen as imensi ennes, ennan as : A bniti ! etch imensi a'lik aman allah ! Thetcha imensi, inna sen izem i lh'eouaich : Atter'rmem imensi ennâ thetchem ! Ekkeren, a'mren as thazlafth s rial, inna s izem : A bniti ! ien ad' our teggoud' ! Eççebah' isekker it ḍ (zé, zi, zg^{i}i)ounoud'em, inn s : Ad' our teggoud' ṛ'a d iddou baba m !

(1) Le *ts* est une lettre double prononcée d'une seule émission de voix, c'est le *t* de Marçais. cf. *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*, p. 13.

(2) Le premier de ces textes est un conte ; les trois autres se rapportent aux coutumes agraires des A. Sadden.

A baba s idda d, inna s : Illi ! a nek eddikh d ! — Tenna s : Lh'amdoullah ia baba thouim ii d ad' titchekh ! Oud'r'i lh'amdou lla ! Hez itsoui ! Iaf thazelafth ella (1) tta'mer, inna s : Lh'amdou llah ia illi ! ia'd'ou thakhkhamth, iasi it, iasi errial, ioudhen r'er themet't'outh, thanai rial, thenna sen : Mrah'ba ! Illi χ thoui d lh'ak'k' ennes, illi atteddou attaoui lh'ak'k' ennes, al essouk' ennaedhnin attedou illi ! Iaoudh essouk', iddou ouriaz ennes iaoui d aikisoum, theddou d themet't'outh aouin illis n temet't'outh, benoun as thakhkhamth, eddoun, adjdjen t, thek'k'im ouh'ada (2), ioud'en lmr'rob, a izem idda d, iddou d ounnaedhnin al then itakh ik'zin, thekker nettath al as thini : Sa'id' a'id' ! Sa'id' a'id ! (3) Ek'k'im (4) al itsioul la'cha, mounen lh'eouch, ek^{i}chmen r'ifs s, etchan t, our oudjdjin ras ikr^{i}ouidhen d'ouchk^{j}ouch ennes. Eççebah' thekker mais, thenna s i ouriaz : Kher ! aoui d illi, thaouid (pour thaouith d) arrial ennes ! Iddou netta, iaf ihin oualou, tietch, idjma' ik^{i}rouidhen d' ir'san ennes d'ouchk^{i}ouch, iddou d, iaoudh thaddarth ennes, thenna s themet't'outh : Mani illi ? Inna s : Attaia ! Thenna s : Mani arrial en attaoui ? Isars as ak^{i}mous achk^{i}ouch n terbath d' idhoudhan d' ir'san, thenna s : A imma ! illi ! Thedjh'ek' nettath temmouth.

Histoire d'un homme, sa fille et sa femme

Un homme avait une femme ; elle mourut, lui laissant une fille (orpheline) ; il se remaria avec une autre femme qui lui amena aussi sa propre fille ; les deux filles ne s'entendirent point.

(1) Pris pour *thella*. La forme simplifiée *ella* ou *lla* remplace souvent les trois personnes du prétérit (sing. et plur.) employée, devant le prétérit d'un verbe à la forme d'habitude.

(2) De l'arabe وحدها, elle seule.

(3) Expression employée pour exciter un chien à mordre.

(4) Mis pour *thek'k'im*.

Sa femme lui dit : Choisis entre moi et ta fille ! Il lui répondit : Que ferais-je de ma fille ? Elle lui dit : Va au marché, rapporte de la viande, moi (pendant ce temps) je moudrai du blé et je coudrai la tente ; tu l'emmèneras (ta fille) à la montagne, les animaux sauvages se réuniront et la dévoreront ! Il l'emmena, elle et un petit chien ; ils arrivèrent, elle dressa la tente et prépara la nourriture, son père lui dit : Attends, je vais revenir ! Il s'en alla et ne revint point. Au moment du coucher du soleil, un lion vint à passer, le chien se leva et se mit à aboyer, elle se leva, frappa le chien et dit au lion : Sois le bienvenu ! ô mon oncle le lion ! Le lion s'approcha et resta. Survint un autre lion, elle lui dit : Sois le bienvenu ! Passa une panthère, elle lui dit : Sois la bienvenue ! Elle leur donna à dîner, ils mangèrent, lui laissèrent sa part et lui dirent : O ma fille ! mange ton dîner ! Tu es en sécurité ! Elle dîna. Le lion dit aux animaux : Vous donnerez quelque chose pour ce dîner que vous avez mangé ! Ceux-ci se levèrent et remplirent le plat d'argent puis le lion dit : O ma fille ! Dors sans crainte ! Le lendemain matin il la réveilla et lui dit : N'aie pas peur, ton père va venir ! Son père revint et lui dit : Ma fille ! J'arrive ! Elle lui répondit : Louange à Dieu ô mon père ! Tu m'avais amenée ici pour me faire manger, maintenant louange à Dieu ! Prends le plat ! Il trouva le plat plein (d'argent) et s'écria : Louange à Dieu ô ma fille !

Il plia la tente et l'emporta, il prit l'argent ; ils arrivèrent chez la femme, elle vit l'argent et leur dit : Soyez les bienvenus ! Ta fille a apporté sa part ; ma fille ira et rapportera la sienne le jour du prochain marché ! Le jour du marché arriva ; l'homme en rapporta de la viande ; sa femme partit et ils emmenèrent sa fille (à la montagne) ; ils dressèrent la tente

et s'en allèrent laissant la fille seule. Le moment du coucher du soleil arriva : un lion passa ; un autre vint également ; le chien se mit à aboyer après eux ; la fille se leva et se mit à exiter le chien contre eux : Sa'id a'id' ! Sa'id' a'id' ! Elle resta ainsi jusqu'au moment du dîner ; les animaux sauvages se réunirent et l'attaquèrent ; ils la dévorèrent, ne laissant d'elle que ses vêtements et ses cheveux.

Le lendemain matin, sa mère se leva et dit à son mari : Lève-toi, ramène ma fille et rapporte son argent ! L'homme partit et ne trouva point la jeune fille : elle avait été dévorée. Il recueillit ses vêtements, ses ossements et ses cheveux, puis il s'en retourna. Il arriva à la maison ; sa femme lui dit : Où est ma fille ? Il lui répondit : La voici ! Elle lui demanda : Où est l'argent qu'elle a rapporté ? Il lui remit le paquet qui contenait les cheveux de sa fille, ses doigts et ses ossements. Elle s'écria : O ma mère ! ô ma fille ! Et elle tomba morte.

II. — Thichirathin ella ssouthourent i rebbi anzar Thelr'oundja

R'a da ik'chen mars (1) our illi anzar, lla djma'n louachoun ttchirathin lla tggen thelr'oundja.

Thichirathin lla taouint a'rendja (2), lla tamzent ioun oua'moud', lla taouint et't'oual, lla tassant ar'endja kh oua'moud, lla taouint tchouamer, lla selsant i thelr'oundja.

Ella teddount r'er (r'our) thadjaleth, lla takrent iselli, nettath tamet't'outh a our thessin ma t itasin : arba' n tchirathin lla toulouhount tamet't'outh, iouth, thenna

(1) On sait que l'usage du calendrier Julien a été conservé dans tout le Nord de l'Afrique, surtout pour tout ce qui se rapporte aux travaux agricoles, rites agraires, magie, etc.

(2) *Ar'endja* désigne la cuillère à pot, la louche. Elle est en bois, avec un manche de 50 centimètres et elle est très grossièrement façonnée.

icht't'eren lla tr'fel (1) thasi, throult is. A'ad (2) ai theddou thedjaleth lla tafa iselli idda, lla teffer', lla sent tini : Ad' ak^{u}nt ichf arebbi anzar al ta'id'ent our tafant manig^{i} tek^{i}msent thimk'ith !

Thichirathin taouint ith r'er zoubith, ella tent'lent (3) lla r'ifs djmoua'nt al kkathent aggaien nsent, lla tinint. H'aih'a' Immouth Derdouch ! (4) Ma ith inr'an ? Thanthna ! Ella tent'lent lla teddount r'er theg^{i}emmi lla ssouthourent imendi, lla th id taouint, lla zzadhent lla djmouant, lla teggent t't'a'm, ounna d iddan lla s tlar'ant ad' itch. Ainna ggan (5) çad'ak'a r'our nkh, illa r' iakka rebbi anzar.

Ainna la'd'a nkh l as ek'k'aren thelr'oundja.

Les fillettes demandent à Dieu de faire pleuvoir.

Thelr'oundja (6)

Lorsqu'on arrive en mars et que la pluie fait défaut, les garçons et les fillettes se réunissent pour faire la *thelr'oundja*.

---

(1) *Tr'fel*, mis pour *thetr'fel*.

(2) Ce verbe est la 2e pers. du fém. pl. du prétérit de *ta'id'*, ve forme d'hab. de *a'id'*, ajouter.

(3) Mis pour *ella tent'lent th*, elles l'enterrent.

(4) *Derdouch* est le nom de l'un des *Sept dormants*.

(5) Mis pour *iggan*.

(6) *Thelr'oundja* dérive de *ar'endja*, louche, grande cuillère, dont le diminutif est *thar'endjaouth*, cuillère. Le nom appliqué par les Aith-Sadden au mannequin et par extension au rite qui doit amener la pluie ne dérive pas directement du terme *ar'endja*. Nous trouvons, en effet, dans le *thelr'oundja*, un *l* adventice, trace de l'article arabe, ce qui donne à supposer que le nom primitif aurait été *r'oundja* (*), qui, précédé de l'article ال, serait devenu : *lr'oundja* Les Aith-Sadden auraient ensuite préfixe le *th*, marque du féminin, à ce mot qu'ils avaient sans doute emprunté à leurs voisins, d'où le nom actuel *thelr'oundja*. La présence de la voyelle médiale *ou* dans le nom du rite, qui ne se trouve pas dans les termes *ar'endja* et *thar'endjaout*, vient appuyer cette hypothèse d'un emprunt : à Demnat, en effet, cet *ou*

Les fillettes prennent une grande cuillère et une perche, avec des cordes, elles fixent la cuillère sur la perche, elles prennent des chemises et en revêtent la *thelr'oundja* (1).

Elles se rendent ensuite chez une femme veuve pour lui voler une pierre de son foyer. La femme, ignorant les intentions des fillettes, ne se défie point, pendant que quatre fillettes occupent (distraient) la veuve, une autre, la plus dégourdie, prend une pierre du foyer et s'enfuit. Quand la veuve s'aperçoit du vol dont elle a été victime, elle sort et crie aux fillettes : Que Dieu vous donne tant de pluie que vous ne sachiez (que vous ne trouviez) plus où mettre une goutte !

Les fillettes portent ensuite la pierre vers un tas de fumier où elles l'enterrent, puis elles se réunissent autour de se point et en se déchirant le visage elles s'écrient : Hélas, Derdouch est mort ! Qui donc l'a tué ? C'est Thanthna (la grosse pluie) ! (2).

---

existe après le *r'* : *ar'ounja*, louche, *tar'ounjaout*, cuillère (cf. Boulifa, *Textes berb. des dialectes de l'Atlas marocain*, p. 375).

(*) Cf. Doutté, *Magie et religion dans le Nord de l'Afrique*, qui donne *ghondja*.

(1) Le rite de la *thelr'oundja*, appelé à Rabat, à Casablanca, dans le Tadla *tar'endja* تغنج, existe dans le Maroc de l'Ouest et du centre, à Tlemcen, etc. (**). Il est inconnu à Tanger et dans les *Jebala*, à K'alaa', etc. Le peu de temps dont j'ai disposé à Faz ne m'a pas permis de recueillir des détails sur ce rite.

(**) Cf. sur ce rite : Doutté, *loc. cit.*, p. 584 et suiv. — A. Bel, *Quelques rites pour obtenir la pluie en temps de sécheresse chez les Musulmans maghribins. — Recueil de mémoires et textes publiés en l'honneur du XIVe Congrès des Orientalistes, par les Professeurs de l'École supérieure des Lettres et des Médersas*, p. 49. — Cf. aussi *Oum El Gheith* ou *Nouç A'rous* ou *A'rous Allah : Journal Asiatique*, xe série, t. VIII, *Traditions arabes au pays de Moab*, par Clermont-Ganneau.

(2) Le rite du vol de la pierre du foyer d'une veuve et son enterrement dans un tas de fumier que mon informateur m'a donné comme faisant partie de la *thelr'oundja* constitue à lui seul un beau groupe de cas de rites magiques pour obtenir la pluie. (Rites sympathiques ou contagionnistes, directs ou indirects, positifs ou négatifs).

Les récoltes étant compromises par suite du manque de pluie, l'élément sécheresse, chaleur, stérilité, l'a emporté sur l'élément humidité,

Après avoir ainsi enterré (la pierre), elles parcourent le douar (le village) en demandant du blé. Elles vont ensuite moudre ce blé, en préparent du couscous et invitent les passants à venir en manger. Ceci est une offrande afin que Dieu envoie la pluie.

Telle est la coutume que l'on appelle chez nous *thelr'oundja*.

III. — Et'olba lla assouthouren i rebbi anzar

Ad'a ikhes' ounzar d'i rouk'th ineggoura n mars, ellan djmoua'n et't'olba, ellan teddoun r'er themzgid'a thenna izouaren ik thek'bith, lla tetten imensi, lla d taouin azger

---

eau, fécondité. Les premiers sont figurés dans la cérémonie par la veuve (**) (stérilité) et la pierre du foyer (qui rappelle le feu, la chaleur), les seconds par des fillettes (fécondité à venir), tas de fumier (fertilité). La lutte entre les éléments bienfaisants et les éléments malfaisants est marquée par le *vol* de la pierre ; la victoire des premiers est assuré par la réussite du vol et l'enterrement de la pierre dans le fumier. L'idée de lutte est bien marquée par la colère et la déception de la veuve quand elle s'aperçoit du larcin (***) ; par ses imprécations aux fillettes, par son invocation à la puissance mystérieuse (le nom de Dieu sous-entendu a probablement remplacé ici le nom d'une ancienne divinité), qui préside à la pluie, à qui elle demande pour punition des ravisseuses, précisément ce que celles-ci désirent obtenir. La deuxième partie de la cérémonie consacre le triomphe de l'élément. fécondité : la pierre du foyer à laquelle on donne le nom d'un des héros de la légende des *Sept dormants*. *Derdouch* est considérée comme mort, on l'enterre dans le fumier fertile, mais le nom même de *Derdouch* indique que cette mort n'est pas définitive : celui qui a ressuscité pourra revivre encore. Néanmoins les fillettes pleurent et se déchirent le visage à cet enterrement, mais cela probable dans le but de prononcer encore une fois le nom magique de la pluie abondante, *thanthna* à laquelle elles attribuent la mort de Derdouch : c'est là une une invocation sympathique directe. La suite de la cérémonie semble se rattacher à la *thelr'oundja* proprement dite.

(*) Cf. pour la classification de magie : A. van Gennep, *Les rites de passage*, p. 18. Paris, 1908.

(**) En arabe on dit d'une femme veuve, divorcée, ou dont le mari est en voyage, qu'elle est *bour* بور, c'est-à-dire non arrosée, non irriguée, tout comme on dit d'un champ de blé non irrigué, de palmiers non arrosés qu'ils sont *bour*.

(***) Mon informateur m'a pourtant assuré que s'être laissé voler une pierre de son foyer n'entraînait pas pour la veuve l'idée de mauvais augure, et qu'elle n'encourait de ce fait aucun danger.

abkhkhan ennai our thelli limareth, lla t tamzen et't'olba, lla tezour ouren th, lla t'ennedhen ik themzgid'a krat lmerrath, ella t'ennedhen thigoumma, lla teffer'ent ta'ialin (1) ; lla taouint aman lla trouchchent et't'olba d' ouzger, lla tr'iman al alfjer, lla teddoun abrid' nsen, ella taroun thalouh'ath, lla teggen kh thad'aouth n temzgid'a, our t tasiin al thmah'ou s ounrar k'edd n chaher, k'edd n a'chr iam, k'edd ioun ouass, nithni d manig[i] as ichfa rebbi anzar ad aitmh'ou thalouh'ath ad' ait tasin.

Ainn ggan la'd'a r'our nkh Aith-Sadden.

Les tolba demandent à Dieu de faire pleuvoir

Lorsque la pluie fait défaut dans les derniers jours de mars, les tolba se réunissent et se rendent à la mosquée principale de la fraction ; ils y prennent le repas du soir (2) ; on amène un bœuf noir (3) et sans tache; les tolba s'en emparent, ils le conduisent et font avec lui trois fois le tour de la mosquée (4), puis ils font (en procession) le tour des villages (5) ; les femmes sortent (des maisons) et aspergent les tolba et le bœuf (avec de l'eau) (6). Ceci dure jusqu'à l'aube (7) : alors les tolba retournent chez eux. (Avant de se séparer), ils écrivent (8) sur une planchette

---

(1) Mis pour *thia'ialin*.

(2) Cf. pour les *repas pris en commun* (rite d'agrégation, d'union, sacrement de communion). A. Van Gennep, *Les rites de passage*, p. 39 et 284.

(3) Cf. sur la couleur noire des animaux sacrifiés pour demander la pluie, rite de magie sympathique, E. Doutté, *Magie et religion*, p. 477.

(4) Pour les rites de circumambulation, voir E. Doutté, *Magie et religion*, p. 578. Je regrette d'avoir omis de faire préciser par mon informateur le sens dans lequel on tourne.

(5) Cf rites ambulatoires. Doutté, *Mag. et rel.*, p. 578-580.

(6) Rite de magie sympathique pour obtenir la pluie. Cf. Doutté, *Magie et religion*, p. 583-588.

(7) Il faut encore voir un rite de magie sympathique dans le fait que cette cérémonie est accomplie pendant la nuit.

(8) Les tolba écrivent sur la planchette un verset du Qoran.

qu'ils déposent à la partie supérieure de la mosquée (1) et qu'ils y laisseront jusqu'à ce que la pluie en ait efface l'écriture, ce qui peut tarder un mois, dix jours ou même un seul jour, jusqu'à ce que Dieu donne la pluie qui effacera l'écriture sur la planchette ; après quoi on enlève cette dernière.

Telle est la coutume chez nous, les Aith-Sadden (2).

IV. — **La'nçerth** (3)

Aççebah' ellan tmounen irĝzen ig themzgid'a imkli ttament d' oud'i llan tkmalen outchi. Thia'ialin llant tmounent ig thid'rin nsent l attettent, lla tkmalent outchi, lla teffer'ent tia'ialin kha berra. Irĝzen ad' effer'en zi themzg'id'a lla tcharen thia'ialin d'irĝzen. Cha illa itfrer' aman kh cha. Illa itaouodh edhdhehor ella ta'id'en s outchi irgzen ig themzgid'a, thia'ialin ig ikhkhamen nsent. Illa itoujad ouksoum, koul ioun illa itaoui imkli ennes. Ella tetten lla tkmalen, lla teffer'en irĝzen zi themzgid'a, lla tsr'ouioun i tha'ialin ad' effer'ent ad' asent inin : Aouiad (4) et't'oual anneg jboud h'abel ! Ella teffer'ent ta'ialin tamok'k'rant ettemzziant al asent inin : Ebdhouiath ! Thia'ialin ouh'dhoum ! irĝzen ouh'dhoum ! A bd'en al jbd'en ig' t'oual, lla tout'ouint ta'ialin s akal, lla r'ellbent irĝzen.

Ainna iteggen g'i la'nçerth.

(1) Cf. sur ce rite de magie sympathique, Doutté, *Mag. et rel.*, p. 588.

(2) Je n'ai pas eu le loisir de poser des questions à mon informateur. La cérémonie accomplie par les *tolba* est sûrement très incomplète : il manque les formules que prononcent les *tolba*, celles que prononcent les femmes en aspergeant d'eau le bœuf noir ; on ignore si ce bœuf est sacrifié et la façon dont on procède à ce sacrifice.

(3) Cf. Destaing, *Fêtes et coutumes saisonnières des Beni Snous*. Alger, 1907, in-8°, page 260-272 ; Doutté, *Merrakech*, I. Paris, 1905, in-8°, p. 371-382.

(4) Mis pour *aouith ed*, apportez !

Ela'nçera

Le matin, les hommes se réunissent dans la mosquée où ils déjeunent avec du miel et du beurre (1). Les femmes se réunissent dans les maisons où elles déjeunent également (1), puis elles sortent. Les hommes sortent de la mosquée et se mêlent aux femmes ; tous s aspergent réciproquement avec de l'eau (2). Lorsque le moment du dhohor (3) arrive, les hommes retournent manger à la mosquée et les femmes dans leurs chambres. Tous ont préparé de la viande ; chacun apporte son déjeuner et mange ; lorsque le repas est terminé, les hommes sortent de la mosquée et appellent les femmes qui viennent dehors. Ils leur disent : Apportez les cordes afin que nous tirions sur les cordes ! Toutes les femmes, jeunes ou vieilles, sortent, les hommes leur disent : Séparez-vous ! les femmes seules (d'un côté) et les hommes seuls (de l'autre) ! Chaque groupe se met à tirer sur un bout de la corde (4), les femmes se laissent tomber à terre et remportent ainsi la victoire sur les hommes.

Telle est la coutume à l'Ancera (5).

BIARNAY.

(A suivre).

(1) *Repas pris en commun*. Cf. plus haut Van. Gennep, p. 39 et 284

(2) Cf. Le rite de l'eau à l'*Ancera*. E. Doutté, *Magie et religion*, p. 567.

(3) Le dhohor est le moment de la prière du milieu du jour.

(4) Le rite de la corde chez les Reh'amna. E. Doutté, *Magie et religion*, p. 587. Mais, chez les Reh'amna, ce rite a pour but de faire cesser la sécheresse.

(5) Cf. sur le rite agraire de l'*Ancera*. E. Doutté. *Magie et religion*, p. 567 et suiv.

NOTES SUR DES MANUSCRITS ARABES

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE (1)

— N° 15 —

Et-ṭālib Aḥmed Ben Ṭowaïr el-ǧanna. — *Riḥlat el-monā wel minna.* (Pèlerinage à La Mekke.) — (16).

Manuscrit format 22cm × 16cm,5. — 76 feuilles.
Écriture maghrébine moyenne, droite, bien lisible (f° 1 - f° 22 v.). Titre et quelques mots du texte à l'encre rouge. Les feuilles 23-76 sont d'une autre main : écriture maghrébine fine, assez penchée.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (a).

— l. 2. form. مبارك.

— l. 4. *Nom de l'ouvrage :* رِحْلَةُ المُنَى والمِنة

— l. 8. الحمد لله الخ ...... والصلاة الخ

---

(1) Voir la *Revue Africaine*, n° 280, page 64.

F° 1 r., l. 16. *Nom de l'auteur :* وبعد فيقول فقير مولاه واسير

ذنبه وهو الطالب احمد المصطفى بن اطْوَير الجَنّة

— l. 19. *Point de départ : Tišit.* — انا خرجنا من تيشِيث... قاصدين بيت الله الحرام

— l. 20. *Date du départ :* 1245 H. — nov. 1829 J.-C.

يوم الخميس.... يوم سبعة من جمادى الاولى عام خمسة واربعين بعد مائتين والف يوم خروج المصطفى صلى الله عليه وسلّم من المدينة المنورة قاصدا حجة الاسلام وهي حجة الوداع

F° 1 v. Itinéraire : *Walāta.* — ومكثنا بين تيشيت وَولاتَة اثنتي عشرة ليلة ومكثنا فيها اثنتي عشرة ليلة

Tāǧakānit. — وخرجنا مع تَاجَكَانِت قاصدين وادى درعة

F° 1 v. *Legṣaibā.* — ومررنا على طريق لِكُصَيِّب ومكثنا بينهما اربعة عشر يوما لا ماء بينهما وانما الماء في القرب على الجمال وكل رجل له اربع قرب ومكثنا بين ولاتة ووادى درعة بضعة وستين يوما فوجدنا اهليهم بوادي درعة وكنا قاصدين السير مع الركب العلالي فوجدناهم حجوا قبلنا فمكثنا عند تاجكانت شعبان ورمضان وشوالا فلما مكثنا عندهم هذه الاشهر صرنا متشوقين الى فاس ومَرّاكِش

F° 2 r. *Tisigi.* — ثم خرجنا من عند تاجكانت لليلتين
خلتا من ذي القعدة ذاهبين مع طريق ءاف
الى تيزكي فمن قرية الى قرية في تلك الجبال
ومن يد الى يد ونحن لا نرى الا اشلوح لا يعرفون
لغتنا ولا نعرف لغتهم

F° 2 v. *Tiyyūt.* — حتى بلغنا تيوت وهي مدينة صغيرة
محصنة مسورة بينها وبين تاردانت مسيرة يوم
Tārudānit. — وهي مدينة كبيرة جدا عامرة جدا
وفيها العلماء والاولياء وقالوا لنا انها باب السوس
الشرقي..... فلما بلغنا تاردانت سمعنا بالعالم
الرباني ولي الله سيدي التهامي

F° 3 r. *Les Howwāra. — Visite à Sidi 't-Tihāmī.* — فسرنا من
تاردانت ومررنا بهوار وبالغابة التي كانوا يقطعون
فيها طريق المسلمين وهم قطاع الطريق وسلمنا
الله منهم ومن غيرهم وصعدنا الجبل الذي يقال له
جرب ثم اشتغلنا بصعوده من قبل اشراق الشمس
ولم نتعال على ظهره الى القائلة مع ان اليوم من ايام
الصيف..... قاصدين سيدي التهامي المتقدم
ذكره زائرين له..... وله زاوية ورثها من ابيه ينفق
فيها في سبيل الله على كل من جاءه لطلب العلم

F° 3 v. وكتب هو مكتوبا فينا الى مولاى عبد الرحمان

F° 4 r. *Merrākeš.* — فسرنا من عنده الى مراكش فلما جئناه
اي مولاى عبد الرحمان وهو بمراكش فنزلنا بازاء
جامع مريم فمكثنا ليالي قلائل نحو خمس سالمين
بعثنا له مكتوب سيدي التهامي ففرح بنا وانزلنا

جامع الولي السيد القطب سيدي ميمون الصحراوي
وقال لنا وزيره فرح بكم سيدنا

F° 4 v. *Visite au Sultan.* — فسار بي ذلك الوزير الى ان
دخلنا على مولاى عبد الرحمان .... فمكثت
تلك العشية كلها نتحدث انا معه اي مع السلطان

F° 5 v. *Aġmāt.* — فخرجت لزيارة رجال اغمات وزرنا
السبعة رجال المشهورين بمراكش

F° 6 r. *Fās.* — ولما عزمنا على السفر لفاس دعانا وزيره
نصره الله ودفع لنا مكتوبا وقال لي سيدنا كتب
لكم هذا المكتوب الى قائد فاس لينزلكم منزلا
كريما .... وجئنا يوما لجامع القرويين فوجدنا
فيه فقيها يدرس في الاكرية من مختصر
الشيخ خليل ....

F° 7 v. وزرنا في فاس اولياء عديدين اولهم سيدي علي بن
حرزهم وسيدي عبد العزيز الدباغ وابن عباد
وزرنا خلوة قطب الاقطاب قطب الاولياء سيدنا عبد
القادر الجيلاني وزرنا سيدي محمد البناني وسيدي
بوغالب

F° 7 r. فلما قدمنا فاسا وجدنا الجزائر اخذتها النصارى
افرانسيس كتبنا الى مولاى عبد الرحمان وهو
بمكناسة الزيتون ان البر لا يمكن السير فيه
لانه صار ارضا سائبة وانا نحب الركوب في البحر
فبقينا في حيرة .... فكتب هو نصره الله الى
قائده بالعرائش مكتوبا الخ

F° 7 v. *Visite aux saints de Fās.* — وزرنا في فاس اولياء عديدين احياء وامواتا ومن جملة الاموات رجال باب الحمرآء اولهم سيدي علي بن حرزهم .... وسيدي عبد العزيز الدباغ وابن عباد وزرنا خلوة قطب الاقطاب سيدنا عبد القادر الجيلاني وزرنا سيدي محمد البناني وسيدي بو غالب .... ولما كان يوم خروجنا الى العرائش خرجت جماعتي قبلي وبقيت انا و ولدنا محمد الصابر ننتظر الرفيق لقصد زيارة رجال باب الحمرآء

F° 8 r. *El-'Arāiš.* — فلما صرنا في اثنآء الطريق الى العرائش لنركب السفينة هناك بلغنا ان السفينة التى كانت هناك نريد ركوبها سافرت قبلنا في البحر فتحيرنا تحيرا عظيما

F° 8 v. *Le ṭāleb Aḥmed s'embarque seul.* — فلما اردنا ركوب البحر وقد كنت منتظرا ولدنا سيدي محمد الصابر نحو فاس ليقضي لنا بعض الحوائج بفاس التمست من صاحب السفينة ان ينتظره حتى يقدم الينا من فاس فابى وامتنع من انتظاره فركبت منه حزينا حزن الوالد على ولده

En vue de Tanger. — ولما ركبنا البحر مررنا بغرب الموضع الذي وجد موسى الخضر وهو قريب من طنجة

F° 9 v. *L'Espagne.* — ومررنا بغرب العدوة التي فيها الاندلس وها نحن نسرد بعض مداثن الاندلس

F° 10 r. الكلام على قرطبة

Gern (Gurna. — Livourne). — وركوبنا في البحر من العرائش من الغرب قاصدين ڭرن لان السفينة لفاسي متوطن بڭرن وهي مدينة عظيمة من مداثن النصارى على شمال البحر في جانب العدوة التى فيها الاندلس وبعد ڭرن بر عظيم ينتهى عند البحر المحيط

F° 10 v. *Quarantaine.* — ومكثنا بين ڭرن والعرائش شهرين الا ثلاث ليال ويوم قدومنا ڭرن هو ءاخر يوم من دجنبر ومكثنا في ڭرن ءاخر رجب وشعبان كله

F° 11 r. وڭرن مبني على البحر بعضها او كلها وادخلونا اكرنتين ومعنى اكرنتين عندهم ان كل من جاءهم في البحر يحبسونه اربعين يوما سواء كان هذا القادم نصرانيا سواء كان من كرامهم او لا او مسلما وسبب ذلك اعتقادهم الفاسد بأن الموت لا يكون الا بالعدوى ولا بانقضاء الاجل كما هو معتقد اهل السنة

F° 11 v. *Au sujet de la prise d'Alger.* — وقد تكلم الاولياء المتقدمون على اخذ النصارى للجزائر لسيدي عبد الرحمان المجذوب المدفون في مكناسة الزيتون وقال لا بد ان توخذ الجزائر فان اخذها الرومي هو الاول فانه ياخذها الفاسي وتبقى في يده ابدا وان اخذها الفاسي هو الاول فانه ياخذها الرومي وتبقى في يده

F° 12 r. *De Gern à Alexandrie.* — وركبنا البحر هلال رمضان ولم نمكث بين ڭرن والاسكندرية الا اثني عشر

. يوما مع ان كرن هو النصف بين العرائش والاسكندرية

F° 13 r. *Le Nil. — Bûlâq.* — ثم سرنا من الاسكندرية وركبنا بحر النيل الى بلاف (بولاف)

F° 13 v. *Le Caire.* — ودخلنا مصر في اواخر رمضان وزرنا اولياءه وعلماءه فمنهم سيدي عبد الله بن ابي جمرة

F° 15 r. *Suez.* — ثم اكرى لنا فائد مصر تسعة جمال الى بحر اسويس وبعث الى فائد بحر اسويس ان يركبنا في السفينة الى جدة

F° 15 v. *Yambo'.* — والذي اركبنا اليه فائد مصر انما هو جدة التي عند مكة...... ونحن نزلنا عند ينبوع فاكترينا جمالا من عند عرب الحجاز وهم من جهينة الى المدينة المنورة ومكثنا في الطريف خمسة ايام ومررنا بجبل رضوى

F° 16 r. *Médine.* — ولما فدمنا المدينة المنورة مكثنا فيها سبعة ايام فركبنا مع الركب المديني الى مكة ومكثنا بينهما عشرة ايام وفدمنا مكة سادس ذي الحجة

La Mekke. — ودخلنا مكة صبيحة السابع فطفنا بالبيت طواف الفدوم..... وخرجنا نحن وجميع الحجاج صبيحة اليوم الثامن الى مِنًى وبتنا بها..... وخرجنا من مِنًى بعد طلوع الشمس الى موفف عرفة

F° 16 v. ثم سرنا من المشعر الحرام فاصدين رمي الجمار بمنى..... الى ان بلغنا بطن محسر...... الذي هلك فيه اصحاب الفيل

F° 17 r. فصة اصحاب الفيل

F° 17 v. ثم بادرنا طواف الافاضة .... ثم رجعنا بعد تمام رمي الجمرات الى مكة فبتنا بها

F° 18 r. فلما كان الغد خرجنا الى التنعيم لناتي بالعمرة .... ومع هذا كله انا مريض مرضا ....

F° 18 v. .... وجملة مكثنا في مكة خمسة عشر يوما وزرنا فيها المعلاة وهي مفابر مكة وفيهم (s) سيدة نساء العالمين خديجة بنت خويلد .... وجهات الكعبة الاربعة

F° 19 r. وفي مكة مذهب خامس اعتزالي يتسمون الزيدية .... فخرجنا من مكة في الثاني والعشرين من ذي الحجة

Retour à Médine. — ففدمنا المدينة المنورة رابع محرم السابع والاربعين بعد مائتين والف وزرنا اهل البفيع كلهم وزرنا منهم اهل البيت في فبة مشهورة هناك وزرنا سيد الشهداء حمزة وزرنا شهداء احد

F° 19 v. et 20 r. En blanc.

F° 21 r. *La peste.* — ووفتنا هذا في الحرمين وفع فيه الوباء وافنى في مكة آلافا كثيرة وربما يموت في اليوم الواحد اكثر من الالف والمدينة المنورة

اجنى فيها كثيرا فى ثلاثة ايام ثم سافرنا مع
الركب المصري

Le Caire. — وزرنا فى طريقنا هذه فابيين شهداء
بدر فى كهف هناك ومكثنا بين المدينة
المنورة ومصر اربعين يوما ومكثنا فى اكرنتين
ثمانية ايام وزرنا فى مصر سيدي عبد الوهاب
الشعراني ...... والحسنين ...... وجامع عمرو بن
العاصي .... والقاهرة

F° 22 r. *Alexandrie.* — ثم خرجنا منها قاصدين الاسكندرية
وزرنا اولياءها كلهم منهم الولي القطب ابو
العباس المرسي ووارثه الولي القطب ابو الحسن
الشاذلي وتلميذه سيدي محمد البوصيري وسيدي
يافوت العرشي وابن الحاجب

F° 23 r. حكاية عجيبة وقعت فى اصطنبول

F° 23 v. الكلام على العبرات

F° 24 r. قبر نبي الله دانيال — على تواليف ابن الحاجب

F° 24 v. ثم خرجنا من الاسكندرية الى طرابلس قاصدين درن

F° 25 r. *Dern.* — وطرابلس هي مبدأ افريقية وليلة نزولنا
درن استهل علينا رجب وفى درن قبور خمسة
عشر صحابيا فزرنا قبورهم واهل درن معتزلة .....
وبرقة قال فى القاموس اقليم وناحية بين
الاسكندرية وافريقية

Bengâsi. — ثم خرجنا من درن فى اوائل شعبان
الى بنغازي وزرنا بها ولي تلك البلاد سيدي محمد
لوجنبشي

F° 25 v. *Tripoli.* — ثم ركبنا البحر الى طرابلس وزرنا الحاج
احمد ابا الطفل فى القبة البيضاء التي عند
المنشية من طرابلس

F° 27 r. والوسط من مقابر تلك القبة البيضاء هو الطالب
اعمر بن احمد بن صنبا الشنجيطي والمتولى القبلة
منهم سيدي عبد النور وتلقانا سلطان محروسة
طرابلس وهو يوسف باشا

F° 27 v. الكلام على وادان وتنبكت

F° 28 r. فبينما نحن فى محروسة طرابلس يريد السلطان
ان يحملنا الى مولاي عبد الرحمان فى الغرب فى
سفينة واذا جاءنا الحاج احمد المكلوب فاركبنا فى
سفينة وهي قاصدة صفاقس

Djerba. — فمررنا فى البحر بمدينة وجزيرتها فى
البحر يقال لها جرب وهي خمسة اخماس خمسان
اهل السنة وثلاثة معتزلة

F° 28 v. *Sfax.* — فارست سفينتنا فى محروسة صفاقس

F° 29 r. فزرنا بها الامام اللخمي

Sûs. — ثم سرنا من هناك فجئنا سوس فزرنا بها
عبد الحميد..... وزرنا بها ثغر اصحاب رسول الله
الذين كانوا يرابطون فيه للنصارى فى البحر حين
فتحوا افريقية

F° 29 v. *Monastir.* — ثم ركبنا لزيارة رجال المنستر فزرنا فيه
المازري والامام ابن يونس والامام ابن السراج

Kairouan. — ثم رجعنا الى سوس ثم سرنا منها الى
القيروان واستهل علينا فيها ذو الحجة فزرنا

بها ابا زمعة وسيدي عبد الرحمن بن ابي
زيد الفيرواني..... ودخلنا ذلك المسجد الذي
اسسه اصحاب رسول الله
F° 30 r. ومن كرامات الفيروان انه لا يدخلها يهودي
ولا نصراني
F° 30 v. الكلام على بتح الفيروان بى زمن خلابة عثمان
ابن عبان
F° 31 r. ثم سرنا من الفيروان فاصدين تونس — *Tunis.*
الخضراء بفدمناها رابع ذي الحجة بمكثنا بيها
ستة اشهر وزرنا بها الشيخ الولي ابا محبوظ
سيدي محرز بن خلب بن يزيد وهو ابن خالة
سيدي ابن ابي زيد صاحب الرسالة
F° 31 v. الكلام على الرسالة
وزرنا بتونس الولي خلبا والد الشيخ محرز المذكور
والشيخ احمد بن عروس والشيخ على بن زياد الخ
F° 34 r. ذكر بعض محاسن تونس
F° 34 - f° 38 بى علماء تونس
F° 38 v. على اولاد نوح
F° 39 v. الكلام على الكاب وفسطنطينة
F° 40 r. فصيدة للاصمعي
F° 41 v. بى مدح فيام الليل
F° 43 v. ثم خرجنا من تونس ءاخر يوم من جمادى — *Bougie.*
الاولى وسرنا بى البحر بى سبينة فاصدة للجزائر
ثم فهرتنا الرياح الغربية الى ان ارجعتنا باثرنا
الى بجاية بلفينا بيها وليا من الاولياء وهو سيدي
محمد بن عبد الوهاب

F° 45 r. بلما ارسينا بالجزائر علموا بنا النصارى — *Alger.*
وارسلوا لنا بلكا..... ونحن حينئذ بى اكرنتين
F° 46 r. وضيع النصارى جميع ما بى الجزائر من المساجد
والجوامع الا جامع وزاوية الولي سيدي عبد الرحمان
الثعالبي وفد زرنا فبته..... وفد اخبرنا ولي ببجاية
بخبر بى شان اخذ النصارى للجزائر بفال ان
ديوان الاولياء اجتمعوا..... وفالوا نريد ان ناخذ
الجزائر من ايدي المسلمين لانهم طغوا الخ
F° 47 r. واستهلّ علينا شعبان بى البحر بين الجزائر
واجبل طائر
F° 47 v. ذكر بعض اسماء فبائل النصارى
F° 48 r. ونحن بى وفت نزولنا عند — *Gibraltar.*
اجبل طار..... بيعث الينا كبير انكليز الذين
بى اجبل طار ولده بى بلكه بركبنا معه بى ذلك
البلك المرسل الينا بسرنا نحن واياه بى البحر الى
المدينة ضربوا لنا عشرين مدبعا..... وسار بنا ولده
الى داره وصعدنا الاب الى علية عالية هي سكناه مع
عياله كلهم واجلسونا عندهم ثلاثة ايام.....
وهو بى النهار يخرج بنا ليبرجنا بعساكره.....
وبى الليل يصعد بنا الى علية هي موضع سكناه
وعياله واولاده وملاعبه ويبعث لكبير كل جنس
من اجناس النصارى وكبيرة كل جنس ويشتغلون
بانواع الاغاني والرفص الخ
F° 49 v. وسبينتنا تنزل بنا بى طنجة ومفصودى — *Tanger.*
بذلك زيارة مولاى عبد السلام بن مشيش
وحدثنى بعض علمائها بسلسلته

F° 50 r. *Selsala de Sidi Abd-Essalām ben Mechich.*

F° 51 r. ولما ارسى الفلك ارسل قائد طنجة بحريته التي
جاخذوني من الفلك وحملوني على رقابهم واركبوني
الى ظهر الحصان الخ

F° 51 v. جبينما نحن بطنجة اذ جاءنا مكتوب مولاى
عبد الرحمان .... وزرنا مولاى عبد السلام بن
مشيش

El-'Arāiš. — ثم اركبنا اهل طنجة الى العرائش

Wāzzān. — جلما زرنا من هناك رجال وازان وشيخهم
المتقدم ذكره.......

Rabāṭ-Salé. — ثم اركبنا اهل العرائش الى ارباط
الفتح جزرنا فيها رجال شال والسلطان
سيدي محمد

F° 52 r. *Merrākeš.* — ثم دكالة ثم الى محروسة مراكش
وزرنا فيه سيدي ابن شعيب فلما قدمنا
مراكش قصدنا حانوت كتاب السلطان الخ

F° 53 r. *Le pèlerin fait provision de livres.* — فلما جئنا فاسا
وجدنا بعض ذلك فلم يخرجوا لنا الكتب
النفائس فكتبنا لسيدنا نصره الله وهو حينئذ
في الطريق قادما من مراكش الى مكناس وفاس
باننا لم نجد من الكتب ما وهب لنا .... فكتب
لنا مكتوبا باننا لا نسير الى بلادنا حتى تنجبر
خواطرنا ..... فرجعنا الى مكناس وانتظرناه هناك
ويقال فيه مكناسة الزيتون ولعمري ان ذلك

لكذلك اذ فيه من اشجار الزيتون ما لا يعلمه
الا الله تعالى

F° 53 r. *Fās.* — فجاءنا سمسار الكتب واخبرنا بما ارسل اليه
مولاى عبد الرحمان فقام معنا ذلك السمسار
حتى اشترينا من الكتب

F° 54 r. ثم الذكر على مقصورة جامع القرويين

F° 56 r. الوصية المباركة ولعمري انها لتستحق ان تكتب
بماء الذهب

F° 56 v. هذا تقييد سلسلة اشياخنا الناصرية

F° 57 r. وقد استهل علينا محرم التاسع والاربعين
ونحن في مقصورة جامع القرويين بمحروسة
فاس وحدثني بعض علمائها الخ

F° 63 r. *Fondation d'une zāwiya à Merrākech.* — قال لنا
السلطان اختاروا في الغرب كله اي موضع احببتم
ان تجعلوا فيه زاوية....... فاذا بمكتوب لسيدنا
مولاى عبد الرحمان كتبه لولده ان فلانا ان احب
جوار سيدي ميمون فاشتر له فوجد دارا بالمحل
المذكور فاشتراها وجعلها لنا زاوية

F° 65 r. الكلام على سيدي محمد ومولاى يزيد ومولاى
اسماعيل ومولاى سليمان

F° 66 r بعد ان سافرت من مراكش الى محروسة الصويرة
اذ جاءني مكتوب من عند ولدنا سيدي محمد الصابر
ان الزاوية المباركة احضرت لها ثلاث مائة نعجة
بيضاء

F° 68 r. *Eṣṣuwīra (Mogador).* — ونحن قاصدون محروسة

الصويرة وكان سعرنا هذا اواخر ذي القعدة عام
تسعة واربعين ومائتين والف فمكثنا فيها
شهرين في انتظار ولدنا سيدي محمد الصابر

Fº 69 v. وسافرنا نحن الى ارض وادي نون وبعد وصولنا الى
وادي نون ارجعنا عنا الى السلطان الخدام الاخرين
الذين كانوا يخدموننا بامره

Fº 69 v. *Oulād Delim.* — (lire دليم) ثم ركبنا الى اولاد كيم
لتجديد المحبة القديمة بينهم وبين اسلافنا
ولتكميل الجمال التي نبلغ بها كتبنا اعني صناديق
الكتب التي اعطانا السلطان فحصلنا من عندهم
نحو ثلاثين زاملة

Fº 70 r. *Le Sūs.* — الكلام على السوس وهو سوسان ادنى
واقصى الخ

Fº 70 v. ذكر سحنون صاحب المدونة

Fº 74 r. ومن ما بقي لنا من علماء مصر ما حدثنا تلميذ من
تلامذة الشيخ الامير المصري عن شيخه الخ

Fº 75 r. وحدثني بعض علمائها بما كتب العالم عبد السلام
حمدون جسوس الفاسي

Fº 78 r. ثم سافرنا الى اولاد دليم كما تقدم..... والمراد
بهذا الجنس من اولاد ايدوعيش وهم الذين
في تلك الصحراء في ذلك الوقت وهذا في ربيع
النبوي وربيع الآخر في العام الموفي خمسين
بعد مائتين والف وكثيرا ما نسمع خلفا عن السلف
ان اولاد دليم سيكونون سكان تكانت وان
ايدوعيش سيكونون عرب عاقل وان اولاد انبارك

سيكونون عند راس الر (s) بالحسانية وهي ارض
اكلاد اهل البقر والحرث وفي ذلك حكاية الخ....
ونعرف وليا من اهل زماننا يقول بعيني ايدوعيش
يغرمون في السوادين واولاد انبارك يغرمون في
تنبكت

Fº 78 r. ومكثنا بين وادي نون ووادان رجبا وشعبان
الا ثلاث ليال

Wādān. — *Durée du voyage.* — وقدمنا محروسة
وادان فصار اعوام الحج من وقت خروجنا عام
خمسة واربعين الى وقت قدومنا وادان في العام
الموفي خمسين ست سنين بنقصان في عام
الخروج وعام القدوم

Date de la composition : وكان الفراغ من مبيضة
المنى والمنة لجامعها ومنشئها الطالب احمد بن
طوير الجنة يوم مولد المصطفى يوم الاثنين الثاني
عشر من ربيع النبوي (lundi 12 Rabi‘)

Fº 78 v. *Copiste :* انتهى على يدية عبيد ربه لحبيب بن
الحنبل ابن المختار بن عمر

— Nº 16 —

Moḥammed Ben Sa‘id el-Yadālī. — ***Šiyam ez-zawāyā.*** **(Histoire.) — (17).**

Manuscrit format 20cm,5 × 16cm. — 30 feuilles (14, 15, 17 lignes à la page), chaque feuillet ne porte d'écriture que sur une face rº ou vº.

Bonne écriture maghrébine assez forte, droite. Quelques titres, quelques noms propres à l'encre rouge.

F° 1 r., l. 1. *Nom de l'auteur :* قال العفيير الى الله تعالى محمد ابن سعيد اسعدنا الله في الدارين

— l. 5. *Nature de l'ouvrage :* هذا ذكر شيم اسلافنا التّشمشيّة المرضية عند الله تعالى وذكر بعض امر تشمش وما تعاقدوا عليه وذكر بعض احوالهم واما شيم الزوايا فهي حقيقة التمسك بسنة رسول الله صلعم

F° 3 r. اما شيم الزوايا فمنها الصبر بانواعه

La patience, sous toutes ses formes, est l'une des vertus des *Tšemša*. Ils supportent patiemment les exactions des guerriers (Ḥebâbiša, 'Azîzât, Berâbiša, Ul. Rezk).

F° 4 r. ووقع كثير من الجور على تشمش من كدول ابن موسى من اولاد بوعل

Gaddûl Ben Mûsa des Ulâd Bû 'Ali opprime les Tšemša, il les empêche de puiser aux puits toute l'eau dont ils ont besoin.

F° 4 r. ومن شدة ظلمه وجوره على تشمش انه اتاهم عند بئر اكننت الخ

Gaddûl Ben Mûsa vient au puits d'*Egñent* pour faire payer tribut aux Tšemša ou les razzier. Douze lettrés de la tribu menacée récitent la sourate Ṭaha (sourate xxxx), tout en soufflant sur du crottin qu'ils enterrent. Gaddûl est attaqué par son oncle et ses cousins; il périt dans le combat et les Tšemša sont sauvés.

F° 5 r. ومن شنيع جورهم على تشمش ان رجلين من اولاد بو عل الخ

Deux chasseurs des Ulâd Bû 'Ali, passant auprès d'une femme pieuse des Tšemša, lui prennent son

enfant, le tuent, le coupent en deux; leurs chiens affamés dévorent le cadavre de la petite victime. La mère adresse sa plainte à Dieu. Les chiens se prenant de querelle, les chasseurs interviennent et s'entre-tuent; dans la suite, la ruine des Ulâd Bû 'Ali est le châtiment de tant de cruauté.

F° 5 r. ومن شيمهم وسيرتهم عزوفهم عن الدنيا وعدم التنافس فيها الخ

Autre vertu : leur désintéressement des biens de ce monde, leur esprit de conciliation.

F° 6 r. اول من تخاصم منهم على الدنيا ابو يعدل مع ابن عمه الخ

Abû Ya'del fut le premier, parmi les Tšemša, à engager un procès ayant pour objet des biens de ce monde. Il cita son cousin *Mûsa* devant le qâḍi *Sîd el-Fâḍel*. Celui-ci, scandalisé, tient l'affaire secrète, dérobe aux regards le plaignant et son cousin jusqu'au moment où leur affaire est appelée. Sans y mettre de formes, il condamne Abû Yadel et oblige Mûsa à donner un esclave à son cousin.

F° 7 r. ومن اخلاقهم وشيمهم ايضا كثرة التواصل والتزاور بينهم الخ

Autre vertu : la cordialité de leurs rapports les uns avec les autres.

F° 8 r. وحسم مواد العتن وعدم مخالطة الناس الخ

Autre vertu : ils coupent court à tout sujet de discorde, se montrent réservés, bienveillants, indulgents dans leurs relations, etc. (suit une pièce de vers à la louange des Tšemša).

F° 9 r. 8 vers. — Rime : له. — Mètre : *motaqârib*.

F° 9 r. وسبب تسميتهم تشمش انهم خمسة رجال خلف كل واحد منهم خمسة اولاد الخ

Le mot « tšemša », en langue berbère, signifie : formé de cinq.

لم يزالوا مع المجلس فبيلة رواية الخ

F° 9 r. Rapports des Tšemša, islamisés et instruits, avec les *Meğles*.

F° 10 r. جاتاهم رجل من اولاد اخليب من اولاد رزك يطلب منهم المغرم

Les Tšemša et les *Ulād Resk*. — Un chef de cette dernière tribu razzie les Tšemša à deux reprises. La troisième fois, il tombe malade. Ce n'est qu'après avoir rendu aux marabouts pillés tout ce qu'il leur a soustrait qu'il recouvre la santé.

F° 11 r. ثم ان مالكا جد اد فماجدى لم ينزل يرسل الى اخيه يدمس الـــخ

Malek et *Yedmussa* viennent au puits de *Tāndağ* (تاندغ), dans le but de dépouiller les Meğles d'une partie de leurs biens. Yedmussa assiste par hasard à la prière de la nuit faite par deux chikhs tšemša. Le repentir entre dans son cœur; le nouveau converti renonce au pillage et reste avec les deux chikhs.

F° 12 r. فصل في بدء امر تشمشى على ما تلافيناه من اسلافنا

Les habitants de l'Adrār s'étant révoltés, *Idibāğ Ya'qūb* doit fuir. Un éléphant, qu'il trouve en chemin, agenouillé et sellé, transporte ses livres, sa femme et sa sœur chez les Meğles, où il s'établit.

Alliances avec les Ūlād Deimān (f° 12), avec Yedmussa (f° 13), Yadāğ (f° 13).

F° 13 v. وتلافينا من اسلافنا ان البغ مسى هذا لما ولد تكلم حينئذ الــخ

Dès sa naissance, *Alfağa Mussa Ben Alfağa Muhunḍa* se met à parler.

F° 14 v. وروينا عن الصالح ميتور بن ابي الصالح عن البغ عبيد الله الــخ

Après un combat entre deux troupes de gens du Tell, le chef du parti vaincu recherche la cause de sa défaite. Un sage, qu'il consulte, l'attribue au mécontentement de quelque musulman. Sur les conseils de ce sage, le chef, pour découvrir son ennemi, étend par terre un tapis et invite les gens du pays à jeter une datte sur ce tapis. Ensuite, il leur demande de reprendre leur datte. Ils obéissent et s'en vont. Restent cinq dattes et aussi cinq hommes qui se refusent à prendre toute autre datte que celle-là même qu'ils ont jetée sur le tapis : « Ce sont ces gens, dit le sage, qui sont les mécontents. » L'*'arif* apaise leur ressentiment et, dans la suite, il est victorieux de ses adversaires. Ces cinq hommes furent les ancêtres des Tšemša.

F° 15 r. وبهذا الاسناد ايضا ان زمان جتى اولاد رزك جاء يدّوك الافرع الانباركي (?) الى تشمشى الـــخ

Yaddūk vient chez les Tšemša et leur fait payer tribut. Pour lui échapper, les Tšemša, sur les conseils d'*Aḥmed Ben Dāmān*, vont s'installer du côté du Saḥel. Un jour, Yaddūk vient lever l'impôt chez les Dūi Ya'qūb. Ceux-ci demandent au marabout *Ḥabīb Allah* d'intercéder auprès de Dieu en leur faveur. Il arrive que Yaddūk est attaqué à *Akkeyārtā* (اكيارت) par les Ul. Zenagiya; il périt dans le combat.

F° 17 r. وبالسند المتقدم ايضا ان ساس بن دامان اتى تشمشى عند اكننت

Sās Ben Dāmān exige des Tšemša un manteau, du grain et du tabac. Les marabouts lui apportent ce qu'il demande. Le guerrier s'en va et s'arrête à *Tin Yāšel* (تن ياشل); là, le chef de la tribu l'avertit qu'il est dangereux de mécontenter les Tšemša. En effet, une personne à qui Sās a donné le manteau des marabouts est bientôt prise de démangeaisons; un cheval a mangé du grain des Tšemša : il tombe mort tout à coup. Sās Ben Dāmān s'empresse de rendre manteau, grain et tabac aux marabouts.

F° 19 r. فصل وبهذا السند ايضا ان سيد ابراهيم بن سيد احمد العروسى كانت له حيل الـخ

Sīd Ibrāhīm Ben Sīd Aḥmed *el-'Arūsi* réussit, par des subterfuges, à se faire craindre des Tšemša. Deux marabouts de cette tribu, *Abū Zīd* el-Ya'qūbī et son

cousin *Bāba Aḥmed*, sont chargés de confondre le rusé guerrier. Une caravane arrive près d'El-'Arūsi : le guide n'est autre que Abā Zīd et Bāba Aḥmed est le gardien des chameaux. Ce dernier saura déjouer les ruses « extérieures » : « Tout ce que la plume peut écrire, dit-il, je m'en charge. » Quant à Abā Zīd, il se charge des ruses « cachées ». El-Arūsi prétendant qu'il sera vainqueur parce qu'il possède une armée pourvue de son qāīd, le marabout lui répond qu'il a, lui aussi, une armée et quatre qāīds. Lorsque le guerrier lui demande de deviner ce qu'il tient caché dans ses mains fermées, Abā Zīd répond : « Une datte et un charbon », ce qui est exact. Comme on présente au marabout une feuille portant une figure magique, il fait venir le « gardien des chameaux », Bāba Aḥmed. Celui-ci déchiffre la figure, indique le moyen de l'établir, y apporte des corrections, à la stupeur d'El-'Arūsi.

F° 21 v. بصل ومحلة العروسى هذا هي التي اخذها احمد ابن دامان الـخ

Avec l'armée d'El-'Arūsi, dont le prestige est tombé, Aḥmed Ben Dāmān envahit le territoire des *Lekteībāt* (لكتيبات) en 1040, à la suite du combat d'*Entītām*. El-'Arūsi essaie vainement de jeter Aḥmed ben Dāmān sur les Zawāiā, il doit revenir au Tell.

F° 21 v. بصل وكان السبب بى وفعة انتتام انه لما وفع يوم انيشش الـخ

A la suite d'un combat entre *Mġāfira* et Ūlād Rezk, les Ūlād Bū 'Ali se sont établis à Tīlimmās (تيلماس) avec des Ul. Rezk. Après une razzia, ils passent, avec leur butin, chez les Lekteībāt, à Tin Yāšel. C'est là que trente d'entre eux sont assaillis par les Lekteībāt, qui les tuent et prennent le butin qu'ils transportaient à Tīlimmās. Les Ul. Bū 'Ali, furieux, s'allient aux Mġāfira auxquels ils font des cadeaux. Les Lekteībāt, se sentant menacés par les Mġāfira, fuient avec des Ul. Rezk qui sont des leurs. Ceux-ci sont défaits à Entītām.

F° 23 r. بصل ولما رحلت لكتيبات داوين من المغابرة فاصدين انتيتام الـخ

Voyant les Lekteībāt fuir devant les Mġāfira, les Tšemša sont pris d'inquiétude ; il en est qui veulent fuir avec les Ūlād Rezk, par crainte d'El-'Arūsi ; mais à la nouvelle que ce guerrier est retourné au Tell, Bāba Aḥmed les rassure.

F° 24 r. بصل ولما بتحت اولاد رزك جاء اولاد دامان الـخ

Les Ul. Dāmān étant venus demander aux Tšemša de payer tribut, ceux-ci refusent. Bientôt, Aḥmed Ben Dāmān apprend que *El-Moḫtār Ben 'Abded* va faire cadeau à Sīd el-Fāḏel (des Tšemša) d'un superbe chameau. Ces marques de respect intriguent les Ūlād Dāmān, qui décident, pour sauvegarder leur rang, de faire cadeau de six chameaux à Sīd el-Fāḏel. Ils devancent les Ūlād 'Abded auprès du marabout. C'est pourquoi les Ul. Dāmān ont toujours occupé un rang élevé.

روي ان سيد الباضل فال فبل مجئ المغابرة الـخ

Sīd el-Fāḏel aurait prédit l'arrivée des Mġāfira, ainsi que leur cruauté à l'égard de ses enfants, le châtiment des envahisseurs, etc.

ولما رجع سيد ابراهيم العروسي عن الزوايا خائبا مبحكما الـخ

Ibrāhīm el-'Arūsi envoie son fils *Heib* contre les Tšemša. Ceux-ci, effrayés, font appel à Sīd el-Amīn pour éloigner d'eux le péril qui les menace. Le marabout prend quatre piquets, et, sur chacun d'eux, il lit un passage du Qorān (xvi, 110 — xvii, 47 — xviii, 55-56 — xlv, 22), puis il plante ces piquets de façon à encadrer les demeures des Tšemša. Sur son ordre, les jeunes gens de la tribu jouent autour du camp ennemi, pendant qu'un individu, doué d'une belle et puissante voix, pousse des cris. Ces manifestations effraient Heib, dont Dieu a bouleversé le cœur, et le guerrier laisse en paix les Tšemša.

F° 27 r. فصل اعلم ان من اعظم الـخ

Les Tšemša ont eu pour principe d'éviter, soit d'entrer dans l'intimité des injustes, soit de leur demander des services ; ils ont su s'en tenir à l'écart ; en effet, à fréquenter ces impies, on peut tomber soi-même dans l'abjection. A moins, toutefois (f° 28 r.), que l'on ne soit instruit et vertueux. Alors, il se peut, au contraire, qu'il y ait intérêt pour les Musulmans à ce que certains marabouts entretiennent des relations avec les injustes. C'était le cas de *Sidi Mohammed Ben Idimān* et de ses enfants, protecteurs zélés des Zawāiā contre leurs oppresseurs ; de même pour *Abū l-Fādel el-Kūri*, qui sut obtenir la mise en liberté de nombreux prisonniers zawāiā. Mais celui qui fréquente ces gens sans foi doit éviter scrupuleusement l'usage des choses illicites ; d'ailleurs, s'il s'oubliait avec les impies, ceux-ci ne manqueraient pas de le mépriser ensuite.

F° 29 r. *Nom du copiste :* انتهى ما ذكر محمد اليدالى من شيم الزوايا على يد العبد الذليل الراجي عفو مولاه محمد ابن محمد السعيد بن محمد بن اتاه كاتبه لاخيه وخليله محمد ابن احميدن عام اربعة بعد الثلاثمائة والـف

Date de la copie : 1304 H. — 1886 J.-C.

— N° 17 —

Abū l-Ḥakam Mālik Ben 'Abd er-Raḥmān Ben el-Muraḥḥal el-Anṣāri. — *El-Muwaṭṭā.* (Grammaire.) — (18).

Manuscrit format 21cm,5 × 17cm. — 28 feuilles non reliées, environ 25 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine, de grosseur moyenne, droite. Titres et quelques voyelles à l'encre rouge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلى *(a).*

— l. 2. form. مبارك *(a).*

F° 1 r., l. 4. *Nom de l'auteur :* قال الشيخ الامام الاجل الاوحد البارع الاديب ابو الحكم مالك بن عبد الرحمن بن المرحل الانصاري المالكي نزيل سبتة

— l. 9. 4 vers (mètre : Rağaz.)

نحمده سبحانه ونشكره ،، الـخ

— l. 13. *Nature de l'ouvrage* (7 vers) : وبعد هذا فجرى في خاطرى ،،

من غير راي نادب او امرى ،،

ان انظم الفصيح في سلوك ،،

من رجز مهذب مسبوك ،،

وبعض ما لابد من تفسيره ،،

وشرحه والقول في تقديره ،،

— l. 20. 58 vers. باب فعلت بفتح العين

قال نمى المال بمعنى كثرا ،،

ينمى نميا ان اردت المصدرا ،،

F° 2 v. 34 vers. باب فعلت بكسر العين

F° 3 r. 123 vers. باب فعلت بغير الـف

F° 6 r. 41 vers. باب فعلت وفعلت باختلاف المعنى

F° 6 v. 108 vers. باب فعلت وافعلت باختلاف المعنى

F° 9 r. 23 vers. باب افعل

F° 9 v. 12 vers. باب ما يقال بحرف الخفض

F° 9 v. 36 vers. باب ما يهمز من الفعل

F° 10 v. 185 vers. باب من المصادر

F° 14 r. 24 vers. باب ما جاء وصفا من المصادر

F° 14 v. 73 vers. باب المفتوح اوله من الاسماء

F° 16 v. 67 vers. باب المكسور اوله

F° 17 v. 79 vers. باب المكسور اوله والمفتوح باختلاف المعنى

F° 18 v. 38 vers. باب المضموم اوله

F° 19 r. 25 vers. باب المفتوح اوله والمضموم باختلاف المعنى

F° 19 v. 30 vers. باب المكسور اوله والمضموم باختلاف المعنى

F° 20 r. 12 vers. باب ما يثقل ويخفف باختلاف المعنى

F° 20 v. 26 vers. باب المشدد من الاسماء

F° 21 r. 12 vers. باب المخفف من الاسماء

F° 21 r. 25 vers. باب المهموز

F° 22 r. 18 vers. باب ما يقال للمؤنث بغير هاء

F° 22 r. 10 vers. باب ما ادخلت فيه الهاء من وصف المذكر

F° 22 v. 7 vers. باب ما يقال للمؤنث والمذكر بالهاء

F° 22 v. 4 vers. باب ما الهاء فيه اصلية

F° 22 v. 7 vers. باب ءاخر

F° 23 r. 125 vers. باب ما جرى مثلا او كالمثل

F° 25 v. 219 vers. باب حروف منفردة

F° 28 r. 37 vers. باب من العرف

F° 28 v. *Nom de l'ouvrage :* وههنا تم الفصيح وكمل ،،

هذب فيها قوله ووطاه ،،

———

لاجل ذا لقبها الموطّاه ،،

F° 28 v. *Noms du copiste, du propriétaire et date de la copie.*

كمل وتم بحمد الله وحسن عونه على يد كاتبه

لامانة لتلميذه ابن المقداد بن عبد الله الشيخ

اواخر السابعة والخمسين بعد المائتين

والالف (1257 H. — 1841-1842 J.-C.).

— N° 18 —

Ḥâmid Ben Moḥammaden Ben Maḥanḍ Bâba Ed-Deimânî. — *Prononciation du jim* (ج). (Phonétique.) — (19).

Manuscrit de 2 feuillets, format 18cm × 11cm,5.

Bonne écriture maghrébine, fine, droite. Beaucoup de mots sont vocalisés.

Poésie de 70 vers, mètre *Rağaz*, avec notes en marge (f° 2 r.).

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(i)*.

— l. 4. *But de l'ouvrage :*

هذا واني من وعت ادناه ما ،،

وقع بين الجيم ذات الانتما ،،

الى السوادين واختها التى ،،

الى بنى حسّان ذات نسبة ،،

F° 2 r. L'auteur cite des exemples :

بكم وكم من حجة لى وكم

عليك يا خباث من ذاك ارتكم

ولى فى اجّ الظليم اجّت

النار ثمّ الماء اي حجة

Il cite En-Nawawi, Ḥarîri (درة الغواص), Ibn Doraïd, Aḥmed Bâba, et conseille la prononciation ġ.

الـلـغـة الـسـودان ادنـى لـغـة
من لغـة العرب ام تلـك الـتي
تـنـمـى الى حـسـان ام حـسـان
هـم بـنو الـعـرب ام الـسـودان

En marge : واما دعوى انه الـكاب الـمـكـمـكـمة يبردها
انها اي المكمكمة فبل الكاب بى المخـرج الـخ

La poésie se termine simplement par le mot انـتـهى.

— N° 19 —

Abû l-Ḥasan Ben Eš-Šarîf er-Rondî. — *El-Wâfî fî naḍm el-qawâfî*. (Rhétorique et Prosodie.) — (20).

Manuscrit comprenant 48 feuillets, non reliés, format 21cm,5 × 16cm,5. Bonne écriture maghrébine, assez fine, droite ou très légèrement penchée. Titres en caractères plus forts, quelquefois à l'encre rouge. Quelques rares notes en marge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (b) — form. لا حول
— form. رب (b).
— l. 3. form. مـبـارك.
— l. 4. *Nom de l'auteur :* فال الشيخ العفيه ابو الطيب ابـن
العفيـه ابي الحسن بـن الشريف الرّنـدي
— l. 6. الحمد لله..... الـخ — وصلى الله.... الـخ —
— l. 11. وبـعـد..... الـخ

F° 1 v. *Nom de l'ouvrage :* وسمّيته بالوابي بى نظم الـقـوَابي

F° 1 v. Divisions : 4 parties. فسمته اربعة اجزاء
1re Partie : الجـزء الاول وبـيـه اربـعـة ابـواب
الباب الاول بى بضـل الـشـعـر ومَـن تـكـلّم بـه
F° 8 r. 2e Partie : الجزء الثاني بى محاسن الشعر ومعائبه
وبديعه بمن ذلك الابـتـداء
F° 9 r. ومن ذلك الانـبـصـال
F° 10 r. والمطابـبـة
F° 10 v. والمـفـابـلـة
F° 11 r. والمناسبـة والتشبيـه
F° 13 r. والتخـيـيـل والتجريـع
F° 13 v. والتوجيـه والتمـثـيـل
F° 14 r. والتـمـثـل
F° 14 v. والتـجـنـيـس
F° 16 v. والمضـارعـة والـترديـد
F° 17 r. والـتـصـديـر والاتـبـاع
F° 17 v. والـتـبـديـل
F° 18 v. والـتـضـمـيـن
F° 19 r. والاطراد والـتـبـسـيـر
F° 19 v. والمبالـغـة والـتـتـمـيـم
F° 20 r. والتسهـيـم والـتـحـرز والالـتـبـات
F° 20 v. والـتحـريـب والاستـثـنـاء والفلـب
F° 21 r. والـتـصـحـيـب
F° 21 v. والترصيـع والتسجيـع والتسميـط
F° 22 r. ومن ذلـك لـزوم ما لا يـلـزم

F° 22 v. والفصل والوصل

F° 24 v. والتقاطع والاشتراك

F° 26 r. والاشارة

F° 26 v. En blanc.

F° 28 r. 3e Partie : الجزء الثالث في عيوب الشعر ومنها سوء اللفظ

F° 28 v. وسوء الابتداء والانتباه والتباعد

F° 30 r. والتحرير

F° 30 v. والاعتماد والتجميع والمعاظلة

F° 31 r. الفصل الاول في ضروب السرقة وألقابها ومنها الاقتصاب والانتحال

F° 31 v. ومنها الاهتدام والاغارة

F° 33 r. والنظر ويسمى الالمام ايضا والاختلاس

F° 33 v. والنقل والتلفيق والاحتذاء

F° 34 r. الفصل الثاني في مراتب الاخذ ومنها الزيادة

F° 34 v. والمساواة والتقصير

F° 34 v. الفصل الثالث فيما يشبه السرقة ومن ذلك التوارد

F° 35 r. والاختلاف والتداول

F° 39 r. 4e Partie : الجزء الرابع في العروض والقافية

F° 39 v. فصل في ألقاب البيت

F° 39 v. فصل في ألقاب اجزاء البيت

F° 40 v. فصل في انواع الشعر وألقابها

F° 41 r. الطويل — المديد

F° 41 v. البسيط

F° 42 r. الوافر

F° 42 v. الكامل — الهزج

F° 43 r. الرجز — الرمل

F° 43 v. لسريع — المنسرح

F° 44 r. الخفيف

F° 44 v. المقتضب — المجتث — المتقارب

F° 45 v. فصل في كيفية الوزن

F° 46 r. فصل في القافية

F° 47 r. فصل في عيوب الاعاريض والقوافي

F° 48 v. *Nom du copiste :* اتمه محمد بن هدار

Date de la copie : يوم السبت تاسع جمادى الاخيرة من سنة تسع وستين ومائتين والف (1269 H. — 19 mars 1853 J.-C.).

هذا نظم مصادر هذه الافعال

20 vers. — Rime نا .

Un grand nombre de vers sont cités comme exemples ; ils sont empruntés surtout aux auteurs suivants :

امرؤ القيس — علقمة — عنترة — طرفة —
المتنبي — الحريري — ابن عماثر — ابن مطاثر —
ابو الطيب — ابن حمام — ابن حفصة — ابن
رشيق — ابن المعتز — ابن وكيع — الخفاجي —
الهيثم — الصنوبري — الخازروري — ابو الفرج —
ابن سارة — ابن عطية — ابن عمار — حبيب —
ابو نواس — ابو تمام — الحضرمي — السيد ابو

الربيـع — الحاتـمي — البحتري — البستي —
التهامي — رضوان — الوأواء الدمشـقي — ابـن
حمـديـس — ابـن عبـدون — ابـن الرومي —
الخوارزمي — الطائي — ابن عياض — ابن بسام —
الشماخ — ابو الربيع ابن حبيب — ابن سهل —
ابن شـريـف — ابـن ميـمـون — الحمـدونـي —
الصابـوني — المعتمد — الداني — ابن القـاسم

— N° 20 —

El-Amin Ben Moḥammed Ben Sidi Aḥmed. — *Kitāb er-ra'īl el-'awwal wa munzil el-mustanzal.* (Dictionnaire.) — (21).

Manuscrit 23cm × 17cm,5. — 134 feuilles, 24 lignes environ par page. Bonne écriture maghrébine, moyenne, droite. Titres à l'encre rouge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.
— l. 2. form. رب *(a)* — form. لا حول.
— l. 4. form. مبارك *(a)*.
— l. 5. *Nom de l'ouvrage :* هـذا كـتـاب الرعيل الاول ومنـزل
المستـنـزل
F° 1 v. سميته الرعيـل الاول ،، ومنـزل المستـنـزل ،،
ينبع المجهول ،، وينـشط الملول ،، جعلته
لاستخراج اللغة معوانا ،، وعلى ما لم اذكره عنوانا
F° 1 r., l. 6. *Nom de l'auteur :* قال الامين بـن محمد بـن سيدي
احمد بن عبيد بن احمد بن يحيى بـن عمر بـن
احـمـد بـن يعـقـوب

F° 1 r., l. 8. حمدا لمن رفع السماء الـخ..... وصلى الـخ
F° 2 r. *Références :* واستند فيه على عدة كتب ،، واسقط
العزو في بعض الاحيان طالبا للاختصار في
المكتب ،، منها الجوهري وابن جني والقاموس
،، وكامل المبرد وابن السكيت وفتح القدوس
،، والتكميل واليوافيت والنوادر ،، والعيني
والدميري والزاهر
F° 2 r. مقدمة ،، اعلم ان ما شبه بنصر وكتب فهو
بالفتح في الماضي وبالضم في المضارع وما شبه
بفرح وسمع فهو بالكسر في الماضي والفتح في
المضارع وما شبه بضرب الـخ
F° 4 r. بـاب الـهـمـزة

Les racines sont disposées dans l'ordre suivant : بءب
— بره — بوء — تنء — ثءثء — جشء —
جفء — ذرء — رنء — شنء — شيء — فءفء
— فرء — فيء — كفء — ملء — نتء
— نسء — نشء — نوء — هرء — هوء —
يءيء — يرنء

F° 7 v.	باب الباء	F° 19 v.	باب التاء
F° 21 v.	باب الثاء	F° 22 r.	باب الجيم
F° 28 v.	باب الحاء	F° 33 r.	باب الخاء
F° 34 r.	باب الدال	F° 41 v.	باب الذال
F° 42 v.	باب الراء	F° 57 v.	باب الزاء
F° 59 v.	باب السين	F° 66 v.	باب الشين
F° 69 v.	باب الصاد	F° 71 v.	باب الضاد

F° 76 r.	باب الطاء	F° 79 r.	باب الظاء
F° 80 r.	باب العين	F° 84.	باب الغين
F° 86 r.	باب الفاء	F° 89 r.	باب القاف
F° 96 r.	باب الكاف	F° 98 v.	باب اللام
F° 113 r.	باب الميم	F° 123 r.	باب النون
F° 128 v.	باب الهاء	F° 130 v.	باب الواو والياء

Le ms. se termine au f° 134 r., sans formules finales. La date de la copie, le nom du copiste ne sont pas mentionnés.

(A suivre).

ED. DESTAING,

Directeur de la Médersa d'Alger.

Le Gérant,

J. BÉVIA.

NOTICE SUR L'ORIGINE DES PEULS

Il a été émis bien des hypothèses sur l'origine des Peuls, mais aucune ne s'est encore imposée, chaque auteur a, pour ainsi dire, la sienne.

A bien envisager la question, il n'est pas douteux que l'emploi d'une seule et même dénomination, pour designer tout à la fois les Peuls purs et leurs métis, a été le point de départ de nombre d'erreurs. Par suite de cette confusion, on s'explique, notamment, que la curiosité suscitée par les Peuls purs, si différents du milieu ethnique où ils évoluent et, d'autre part, le rôle politico-religieux des Peuls métis aient engendré cette opinion commune aujourd'hui à beaucoup d'Européens : le Peul est un individu qui, différent du Soudanais, surtout au physique, est, de plus, un musulman fanatique.

Or, il est constant que les Peuls purs sont, en principe, païens. Quant aux Peuls métis, l'aspect physique de beaucoup d'entre eux ne diffère pas sensiblement de celui du nègre, beaucoup aussi ne sont pas musulmans ; toutefois, le rôle considérable joué par quelques-uns, en tant qu'agitateurs religieux et fondateurs d'empire, justifie, dans une certaine mesure, et leur renommée de propagandistes zélés de la foi musulmane, et leur prétention à se considérer comme les descendants naturels des premiers champions de l'Islam en Afrique occidentale.

Sur ce dernier point, la tradition indigène corrobore en quelque sorte les dires des Peuls métis, car elle

affirme que des guerriers de la première invasion musulmane en Afrique ayant pénétré jusqu'au pays des Noirs s'y fixèrent et, par alliances avec les femmes indigènes, donnèrent naissance aux Peuls. Le texte suivant, dont je dois la traduction à M. Gaudefroy Demonbynes, est une des nombreuses variantes de cette tradition ; je l'ai recueilli en 1901 à Djenné par l'intermédiaire de l'écrivain arabe du cercle, le nommé Mamodou Oumar Cissé.

TEXTE

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ صَلَّى اللّٰهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ نَبيه وأله
وصحبه وسلّم تسليما و بعدُ فاعلم ان سبب الفلانيّين كان في زمان
عُمَرَ بْن الخطّاب رضى الله عنه انّه فد ارسل عَمْرو بْن العاصى
بالجيوش الى المغارب في السفن في البحر المالح وفال عمر بن
الخطّاب لعمرو بن العاصى اذا وجدتم ملوك الارض فابلغوا اليهم
فوله تعالى فل يا أهل الكتاب تعالوا الى كلمة سواء بيننا وبينكم الّا
نعبد الا الله ولا نشرك به شيئا فلمّا بلغوا بلاد تور ارسل عمرو
ابن العاصى امينه يسمّى عفبة بن ياسر الى ملك بلاد تور فارسل
الملك لجميع الملوك الكائنين في بلاده في ارضه فاجتمعهم
جميعهم ففرا عليهم عفبة بن ياسر براءة عمر بن الخطّاب التى امره عمرو
ابن العاصى بفراءتها عليهم فامرهم بالاسلام فاسلم كثير منهم الّا
فليلا منهم ففرّ من ابى منهم فسكن فيهم عمرو بن العاصى حولا
كاملا فلمّا اراد الرجوع فال له الملك هل ترجع وتتركنا في ظُلَم
الجهل اعطنا من يعلمنا دين الله فال اى من احببت فال احببت
عفبة بن ياسر فامره عمرو بن العاصى بالجلوس عندهم ليعلمهم دين

الله ففعد عفبة بن ياسر مع كثير من اهل الجيش و رجع عمرو بن
العاصى الى المدينة مع بافى الجيش ففال الفائلون انّه فد وجد
سيدنا عمر بن الخطّاب فد مات وهو المشهور وفال آخرون فد
وجده حيّا ثمّ مات بعد ذلك فزوّج عفبة بن ياسر ابنة ملك
بلاد تورو اسمها يَجْمَعُ فولدت له اربعة اولاد ذكور اوّلهم دَعْتُ ثمّ
وَيْ ثمّ نَاسُ ثمّ رَغْرَبُ فولد دعت فبيلة جَلْ فولد وَيُ فبيلة
بَرِهْ فولد ناس فبيلة سِهْ فولد رغرب فبيلة بَهْ وهذا ابو الفلانيّين
عَرَب وامّهم بنت سلطان تور

امّا اصل الفلانيّين عفبة بن ياسر بينه وبين مرّة ستّة جدود
وكذلك بين نبينا محمّد صلّى الله عليه وسلّم وبين مرّة
ستّة جدود كما ستراه مكتوبا اعنى

مُحَمَّدُ بْنُ عَبْدِ اللّٰهِ بن عَبْدِ المُطَّلِبِ بن هَاشِمِ بن عَبْد مَنَافِ
ابن قُصَيِّ بن كِلَابِ بن مُرَّةَ
عُقْبَةُ بْنُ يَاسِر بن مُعَاذِ بن مُغِيثِ بن فُلَان بن سُلَيْمِ
ابن سَعْدِ بن مُرَّةَ

TRADUCTION

Au nom d'Allah clément et miséricordieux. Bénédictions sur notre Seigneur Mouhammadoun, sa famille et ses compagnons. Apprends que l'origine des Foullani date d'"Oumarou benou l Khattabi (qu'Allah soit satisfait de lui !) ; il envoya 'Amrou benou l 'Aci à la tête d'une armée vers les pays de l'Ouest, dans un navire, sur la mer salée.

'Oumarou benou l Khattabi dit à 'Amrou benou l 'Aci : « Quand vous trouverez les rois de la terre, » dites-leur la parole d'Allah : « dis, gens du livre venez » à une parole qui mette l'accord entre nous : n'adorons » qu'Allah et ne lui associons rien » (1). Quand ils parvinrent au pays de Toro, 'Amrou benou l 'Aci envoya son lieutenant fidèle 'Ouqbatou benou Yasiri au roi du pays de Toro. Le roi convoqua tous les rois qui se trouvaient dans son pays et qui se réunirent tous. Alors 'Ouqbatou benou Yasiri leur lut la lettre d''Oumarou benou l Khattabi, qu'Amrou boun l 'Aci lui avait ordonné de leur lire et il leur ordonna de se convertir. Ils se convertirent en grand nombre à l'exception de quelques-uns qui refusèrent et s'en allèrent. 'Amrou benou l 'Aci resta chez eux une année entière. Quand il se décida au départ, le roi lui dit : « Est-ce que tu vas t'en aller et » nous laisser dans les ténèbres de l'ignorance ? Donne » nous quelqu'un qui nous enseigne la religion d'Allah. » — Qui désires-tu ? — Je désire 'Ouqbatou benou » Yasiri. » Alors 'Amrou benou l 'Aci lui ordonna de rester parmi eux pour leur enseigner la religion d'Allah. 'Ouqbatou ben Yasiri resta donc avec un grand nombre de soldats et 'Amrou benou l 'Aci revint à Médine avec le reste de l'armée. Des gens disent que, quand il revint, notre seigneur Oumarou benou l Khattabi venait de mourir, et c'est l'opinion la plus répandue; mais d'autres disent qu'il le trouva vivant et qu'il ne mourut que dans la suite.

'Ouqbatou benou Yasiri épousa la fille du roi du pays de Toro; cette jeune fille s'appelait Yadjma'ou. Elle lui donna quatre enfants mâles : l'aîné Da'tou, puis Wayou, puis Nasou, puis Ra'rabou. Da'tou enfanta la tribu de Djal, Wayou celle de Barih, Nasou celle de Soh, Ra'rabou celle de Bah. Il est le père des Foullani, un Arabe, et leur mère est la fille du sultan de Toro.

(1) Coran, III, 57.

Entre le premier ancêtre 'Ouqbatou benou Yasiri et Mourrata, il y a six aïeux ; de même, entre Mourrata et notre prophète Mouhammadoun, il y a six aïeux, comme on le voit écrit ci-dessous :

Mouhammadoun ben Abdallahi ben Abdou el Mouttalabi benou Hachimi benou Abdi Manafi ibnou Qoçai ben Kilabi benou Mourrata.

'Ouqbatou benou Yasiri benou Mo'adou benou Mourithi benou Foulana benou Soulaymi ibnou Sa'd benou Mourrata.

⁂

Cette variante comme toutes celles sur le même sujet (1), revient en définitive à ceci : les Peuls sont issus de l'union de guerriers arabes (2) avec des négresses. Or il nous suffit de rappeler ce que sont actuellement les Arma, descendants de Marocains (2), pour affirmer qu'un tel croisement n'a pu produire les Peuls purs que nous connaissons.

Mais, on ne saurait trop le répéter, la tradition renferme toujours une part de vérité, car le passé ne meurt jamais. Qu'y a-t-il donc d'exact dans la tradition qui nous occupe ?

Il est à remarquer que c'est seulement au XVe siècle que, sous une forme plus ou moins corrompue du mot Poulo (pluriel Poulbé), les Peuls sont clairement signalés et cela par des Européens ; mais il ne fait doute pour personne que les Peuls existaient dans l'Afrique occidentale bien avant cette époque. Partant, on peut s'étonner que ce peuple, qui intrigue si fort les Européens, n'ait même pas fait l'objet d'une mention de la part des voyageurs arabes dont les récits nous sont parvenus. A la vérité, jusqu'à présent rien, à ce que je crois du

(1) Voir notamment la variante donnée par M. Guebhard dans la *R. E. E. et S.*, 1907, p. 107.

(2) C'est-à-dire d'étrangers de race non soudanaise.

moins, n'a encore été indiqué dans ce sens et c'est pourquoi il me paraît intéressant de rapprocher de la tradition indigène ce passage de la « Description de l'Afrique » par El Bakri (Traduction de Slane, p. 391) :

« Dans le royaume de Ghana, on trouve une peuplade » nommée el Honeihìn, qui a pour ancêtres les soldats » que les Omeïades envoyèrent contre Ghana, dans les » premiers temps de l'islamisme. Elle suit la religion du » peuple de Ghana; mais ses membres ne contractent » jamais de mariage avec les nègres. Ils ont le teint » blanc et une belle figure. On trouve aussi quelques » hommes de cette race à Sâla, où on la désigne par le » nom d'el Faman. »

Ces renseignements, qui remontent au XI[e] siècle, rapprochés de la tradition indigène, jettent à notre avis, un trait de lumière dans l'obscurité de la question peule. Que l'on admette, en effet, l'identité des premiers Peuls purs avec *les descendants de ces soldats que les Omeïades envoyèrent contre Ghana dans les premiers temps de l'islamisme* et tout s'explique. Ainsi, les Peuls purs seraient ces *blancs à la belle figure* nés de l'union de ces immigrants (qui probablement appartenaient à des races diverses mais à coup sûr non-soudanaises) avec des femmes non soudanaises; ils furent, dès l'origine, *païens* à l'exemple de leurs pères qui l'étaient devenus au contact des gens de Ghana ; ils constituèrent une race distincte de la race nègre en *ne s'alliant jamais par mariage avec les nègres*. Et la tradition nous permet d'ajouter que cette manière d'endogamie subit, au cours des âges, des atténuations telles que les Peuls purs ont engendré plusieurs peuples de métis.

Charles MONTEIL,
ex-administrateur colonial.

Voyage d'El Hadj El Bachir au Tafilala

En 1867

Le 25 octobre 1867, étant à Sebdou, j'écrivais le récit qui va suivre. Je ne fais pas d'autre préambule :

I

El Hadj el Bachir est un homme de taille moyenne, doué d'une figure expressive et animée par de petits yeux vifs et intelligents. Sa barbe, toute blanche mais peu fournie, les rides profondes qui sillonnent son visage parcheminé le font paraître très vieux. En réalité, il est né en 1229 de l'Hégire (1813-1814), et n'a, par conséquent, que cinquante-cinq ans. C'est lui-même qui m'a donné la date de sa naissance quant à l'année ; pour le mois, il ne s'en est jamais préoccupé, et ma question, à ce sujet, est restée totalement sans réponse. Il vint au monde à l'Oued Reteb, pays de Cheurfa, à peu de distance du Tafilala. Sa vie est une marche perpétuelle : peu d'Européens ont voyagé autant que lui. A 17 ans, il quittait l'Oued Reteb.

Il se rendit d'abord à Fez, puis à Mékinez. De là, il vint élire domicile à Tlemcen, à l'âge de 23 ans. Il épousa la première des quatorze femmes qui, jusqu'ici, ont été les compagnes de son existence. Pour vivre, il se fit colporteur, et, durant onze années, il parcourut successivement et sans relâche toutes les localités, toutes les tribus de la province d'Oran. On en était alors à la plus rude période de la guerre contre Abd el Kader. Bien souvent El Hadj el Bachir courut risque de la vie, les Français voulant le fusiller, les Arabes lui trancher la tête ; les uns et les au-

tres le prenant pour un espion de l'ennemi. Grâce à sa bonne étoile, il échappa, sain et sauf, à toute disgrâce.

Vers l'âge de trente-trois ans, il éprouva le besoin d'accomplir ce devoir impérieux, obligatoire à tous les Musulmans, le pèlerinage aux villes Saintes : La Mecque et Médine. En homme de sens, il jugea que la voie du Sahara, suivie annuellement par la caravane des pélerins marocains et autres, était trop longue et trop peu sûre. Il alla tout prosaïquement s'embarquer à Oran pour Marseille, et, de cette dernière ville, un bateau à vapeur le transporta à Alexandrie. Il vit l'Egypte et les soldats de Méhemet-Ali. Arrivé à La Mecque, il fit ses dévotions à la Maison de Dieu. J'essayai vainement de le faire entrer dans des détails plus explicites et plus circonstanciés relativement aux formalités et aux cérémonies auxquelles il fut astreint durant son séjour dans les villes saintes. Devant moi, vil mécréant, ses souvenirs, à cet égard, s'étaient complètement obscurcis. Je n'osai pas insister. Il se borna à me dire que son voyage avait duré un an, qu'il était revenu à Tlemcen, où il avait vu Cavaignac dont il parlait avec admiration : « Seïfou daïman medjboud ou klamou bila merdoud ! » s'écria-t-il, « Son glaive était toujours tiré et sa parole invariable ».

Depuis longues années, El Hadj el Bachir s'est fixé au village de Zahra, chez les Beni Snous, population berbère, laborieuse et douce, qui, au nombre de quatre ou cinq mille individus, habite, au sud-ouest de Tlemcen et sur la frontière du Maroc, un pâté montagneux enclavé dans les tribus arabes.

De temps en temps, El Hadj el Bachir fait une excursion à Sebdou, et ses visites sont toujours trouvées trop courtes ; car chaque fois qu'on le voit, il a une histoire nouvelle à raconter ou un épisode inédit de ses voyages à mettre en lumière dans le courant de la conversation.

(Je ne connais personne à qui l'on puisse mieux appliquer cet axiome du fabuliste :

Quiconque a beaucoup vu, doit avoir beaucoup retenu.)

Tous ceux qui l'ont entendu s'accordent à reconnaître qu'il a les qualités importantes chez le voyageur arabe : il cause bien, a beaucoup de mémoire, n'hésite jamais pour indiquer les distances parcourues ou faire la description des localités ; une chose remarquable chez lui surtout, c'est une sorte de méthode à l'aide de laquelle il raconte les faits tels qu'ils se sont passés, sans confusion et sans intervertir leur ordre. En l'écoutant, je m'étonnais de la sûreté de sa diction, si rare chez un homme illettré, et je croyais lire les pages bien coordonnées d'un journal de notes prises chaque soir.

El Hadj el Bachir vint un jour chez moi, après une très longue absence durant laquelle je l'avais tout à fait perdu de vue.

« J'arrive de l'Oued Reteb », me dit-il simplement, et il me raconta ce que j'écris sous sa dictée.

II

Je suis parti de Zahra le 8 du mois d'Achoura dernier (12 mai 1867). J'accompagnais des marchands du Tafilala qui, après avoir vendu, à Tlemcen, une centaine de charges de ces cuirs dits Filali, retournaient chez eux par la voie du Maroc. Voici l'itinéraire, par journées d'étapes, que nous suivîmes jusqu'à l'Oued-Reteb.

1° Le premier jour, nous allâmes coucher à Messiouen, dans le douar des Beni-Mathar-R'raba. La distance de Zahra à ce point est de dix heures.

2° De là, à Ras-el-Aïn des Beni-Mathar — petite étape de sept heures à peu près.

3° Le lendemain, de bonne heure, nous arrivions à Teguefaït, qui n'est pas plus loin de Ras-el-Aïn que Sebdou ne l'est de Tlemcen. Teguefaït est une ville de peu d'importance. Nous y fûmes parfaitement accueillis par le marabout Sid Hamza ben Tayeb, avec lequel je suis, d'ailleurs, en relations d'amitié depuis un temps immémorial.

Teguefaït n'a pas de mur d'enceinte ; un rempart lui serait totalement inutile ; car elle est défendue par la réputation de sainteté des gens de bien qui l'habitent. L'eau y est très bonne, et les jardins renferment toutes sortes d'arbres à fruits, parmi lesquels les oliviers sont en plus grand nombre.

4° En quittant Teguefaït, nous nous rendîmes à Sidi-Ali ben Samah (7 heures de marche), ville qui tire son nom de la koubba et du tombeau d'un célèbre marabout enterré dans ses murs. Elle possède un marché très fréquenté et une zaouïa qui compte de nombreux tholba.

5° De Sidi-Ali-ben-Samah à Debdou : 8 heures de marche. Debdou est l'ancienne capitale des Beni Merin et leur palais y est encore debout. Cette ville est une réunion de cinq ksour distincts et les voyageurs y admirent deux immenses mosquées dont les minarets s'élèvent à une hauteur prodigieuse. Les caravanes qui se rendent à Fez ne manquent jamais, en passant par Debdou, d'assister au marché qui s'y tient le jeudi et qui est très bien approvisionné. Puis, le marché fini, elles arrivent à Fez en quatre jours d'excellentes étapes, car elles campent dans des lieux habités et pourvus de bonne eau.

6° Nous bivaquâmes à la Gaâda de Debdou (8 heures de marche), grande plaine occupée par les Ouled Sidi Mohammed ben Ahmed, pays de marabouts tranquilles et hospitaliers.

7° De la Gaâda de Debdou à Torf-ech-Chotba, petite journée : 7 heures à peu près. Nous couchâmes dans un douar de la grande tribu des Ouled el Hadj.

8° Même distance pour arriver de Torf-ech-Chotba à Ras-el-Oued-de-Charef, campement des Ouled el Hadj. On y trouve des puits et quelques broussailles.

9° Sept heures encore entre Ras-el-Oued et Aggaï, où Si Ahmed ben Hamza a séjourné, avec les Arabes qui ont suivi sa fortune, durant tout l'hiver dernier (1867). On y boit de l'eau de puits.

10° Pour nous rendre à Foum-et-Tenia, nous ne marchâmes pas plus longtemps que les trois jours précédents. C'est une étape de puits et de *r'dir ;* nos bêtes de somme y trouvèrent en abondance le *chih'* l'halfa et l'*âzir*.

11° De Foum-et-Tenia à Ennoual, cinq heures de marche. En-Noual est un gros village qui possède de beaux jardins complantés de figuiers et d'abricotiers. On y remarque la koubba de Sidi Mohammed ben Ahmed, ancêtre des Oulad Sidi Mohammed ben Ahmed. En-Noual est la limite des Oulad el Hadj : là se termine leur territoire du côté du Sud.

12° Nous mîmes huit heures pour nous rendre à El-Hatba, sebkha que remplissent quelquefois les grandes pluies de l'hiver. Lors de notre passage, elle était à sec ; mais nous trouvâmes un peu d'eau en creusant dans le lit d'un torrent. Nous étions alors dans le pays des Aït Izerour'che, tribu berbère qui habite la montagne et vit sous la tente. Les Aït Izerour'chen n'ont pas de chevaux ; les difficultés de leurs sentiers abrupts les obligent à se servir de mulets.

13° La treizième journée fut longue ; nous n'arrivâmes que le soir, au *mor'reb*, à la ville de Beni-Tedjit. La population est berbère et parle la langue *zenatia*. On voit de beaux jardins bien cultivés et bien arrosés. D'ailleurs, cette ville est admirablement située, au pied d'une montagne, et traversée par une rivière large et profonde. Dans le voisinage, on exploite des mines de plomb, de koheul (sulfure d'antimoine), et l'on y retrouve aussi de la terre à poteries et à cristaux.

14° Nous allâmes ensuite à Kaddoussa, bourgade de quinze cents âmes, où l'on remarque quelques touffes de maigres palmiers. L'oued Guir arrose Kaddoussa, dont les habitants sont kabyles et proches parents des Aït Izdeg.

15° Il y a près de six heures de marche de Kaddoussa à Téniet-el-Beïda, plaine sans arbre, traversée par l'oued Guir, et où campent les Aït Izdeg.

16° Une forte journée nous séparait d'Aoufous, but de notre voyage. Nous déjeunâmes à Temacïn, grande plaine où croissent l'halfa, le *chih'*, le *remts* (1), l'*oussera* et où l'on trouve des puits. En temps ordinaire, cette plaine sert de terrain de parcours aux Aït Atta. Nous arrivâmes à Aoufous à la nuit close ; nous avions marché quatorze heures. Aoufous est un village de Cheurfa, cousins du Sultan du Maroc. On y voit une zaouïa, des palmiers et une petite rivière.

De Téniet-el-Béïda à Aoufous, le pays que nous traversions était occupé par les campements des Ouled Sidi Chikh dissidents et de toutes les tribus algériennes encore en émigration à cette époque. Ces campements s'échelonnaient sur une longueur de trois fortes journées de parcours et sur une largeur un peu plus faible.

Le lendemain de mon arrivée à Aoufous, j'écrivis à Moulely-Kbir, ancien compétiteur (en 1859), au trône du Maroc. Il se trouvait alors à Rahma, à deux heures d'Aoufous. Dès qu'il eut lu ma lettre, il renvoya mon messager avec une réponse très gracieuse et l'invitation pressante de me rendre auprès de lui. En même temps, un de ses nègres m'amenait une superbe mule. Je me rendis immédiatement à Rahma, plaine où campait Si Ahmed ben Hamza, qui venait d'épouser une fille arabe. Les fractions dissidentes avaient célébré les fiançailles par de brillantes fantazias et les réjouissances avaient duré plusieurs jours.

Je restai quelque temps en cet endroit, parfaitement accueilli par Mouley Kbir et Ahmed ben Hamza. Le marabout avait quatorze tentes en toiles destinées aux hôtes qui lui venaient ; deux d'entre elles étaient à coupole et de fabrication marocaine ; les douze autres étaient de simples tentes de guerre. Mouley Kbir logeait sous une des deux premières, et il exigea que je la partageasse avec lui.

(1) Le remts, plante amère et salsugineuse dont se nourrissent les chameaux. رمث *caroxylon articulatum*.

Le soir même de mon arrivée au camp d'Ahmed ben Hamza, je fus entouré par les principaux de ses partisans. Au reste, je les connaissais à peu près tous de nom ou de réputation, et, dans ma longue carrière, je m'étais trouvé à même d'avoir de fréquentes relations avec la plupart d'entre eux, du moins lorsqu'ils vivaient paisiblement sous l'autorité de la France. Ma venue fut pour eux un véritable événement ; depuis longtemps, ils n'avaient eu que des nouvelles très fausses sur l'Algérie et, bien que je sache avec quelle aveugle crédulité les Arabes accueillent tous les renseignements défavorables aux Chrétiens, je ne pus m'empêcher de rire aux récits extravagants que les caravanes avaient faits à ces gens là. Ils me demandèrent, par exemple, s'il était vrai que les Turcs, profitant des embarras de la France, en guerre avec l'Autriche, se fussent emparés d'Alger et du littoral, et que les habitants français de Tlemcen eussent tous été égorgés par les Koulourlis et les Hadar. Je répondis que ces choses-là s'étaient passées en rêve, et, qu'arrivant de Sebdou, j'étais plus à même qu'un chamelier de leur donner l'assurance que les Français étaient toujours les maîtres du pays. Ma réponse leur déplut, et l'un d'entre eux me dit d'un ton irrité : « Ton esprit habite avec les Chrétiens ! Pourquoi tiens-tu un pareil langage ? ». Je jugeai prudent de ne pas insister et je gardai le silence ; mais Mouley Kbir me défendit, se porta garant que j'étais bon musulman, que, si j'avais parlé ainsi, mes assertions devaient être vraies. L'incident fut de la sorte vidé à ma vive satisfaction ; et je reconnus qu'au milieu de ces insensés il serait dangereux pour moi de le soulever de nouveau. Quelques instants après je me retirai sous la tente de Mouley Kbir, et

(1) Les Indigènes, au printemps de 1867, étaient persuadés que nous avions encore une 2e guerre avec l'Autriche. Cette croyance était motivée par divers mouvements de troupe ordonnés au moment de la tension politique entre la France et la Prusse, et cette dernière *puissance, inconnue alors*, était confondue avec l'Autriche par les Arabes.

l'on nous servit le repas du soir. Puis nous causâmes longuement lui et moi.

Mouley Kbir est un homme d'une quarantaine d'années, grand, bien fait, excellent cavalier, homme de guerre et de bon conseil. Je lui rappelai ce que les Français avaient fait pour lui en 1859, et de quelle façon généreuse ils l'avaient accueilli au moment où il était venu solliciter leur appui. Je finis par lui dire qu'il agirait sagement en se rendant à Oran pour y demander l'aman au nom de tous les dissidents.

Mouley Kbir me répondit qu'il avait formé le projet de réunir tous les émigrés algériens, de marcher avec eux sur Oudjda (1), de s'emparer de cette ville, puis de se diriger sur Fez et Mékinez, dans le but de renverser le Sultan son cousin. Je lui objectai que les Français s'opposeront certainement à cette entreprise commencée sur la lisière de leurs frontières et assureraient à l'âmel d'Oudjda un secours suffisant pour défendre cette ville. Mouley Kbir fut obligé de convenir que j'avais raison. Inutile de dire que nul témoin n'assistait à notre entretien, et que notre conversation avait eu lieu à voix très basse.

III

Ahmed ben Hamza a habituellement avec lui trois vieux nègres, musiciens serviteurs de son père, Si Hamza, le Khalifa, mort à Alger en 1863 d'une attaque d'apoplexie.

Ces nègres se nomment :

El Hadj Chikh ben Miloud ;

(1) Le bruit a couru effectivement que les dissidents marchaient sur Oudjda pour délivrer El Hadj el Arbi, fils du marabout Chikh ben Tayeb, chef des Ouled Sidi Cheikh R'raba, qui y était retenu prisonnier par l'empereur du Maroc, sur l'invitation diplomatique faite par le gouvernement français. L'âmel d'Oudjda, Si Ahmed ben Daoudi, écrivit plusieurs fois au général Péchot, commandant la subdivision de Tlemcen, pour lui manifester ses craintes à ce sujet.

El Hadj Dahman ;

El Hadj Haouari ;

Ces trois nègres sont « Mouali-zaouïa », c'est-à-dire qu'ils peuvent percevoir la *ziara* et toutes les aumônes ordinaires que les fidèles offrent aux *mrabetin*. Ils descendent des nègres de Sidi Chikh, qui est mort il y a trois siècles et qui est l'ancêtre des Ouled Sidi Chikh. Ces trois hommes forment le Conseil du jeune Ahmed ben Hamza, qui ne fait rien sans avoir préalablement demandé leur avis.

Je dois vous avouer, avant de continuer le récit de mon dernier voyage, qu'en l'an de l'Hégire 1226 (1849-1850), le Khalifa Si Hamza (1), qui me connaissait particulièrement, me donna une mission toute de confiance : il me chargea de conduire au Touat une petite caravane composée de quatorze chameaux. Quatre de ces chameaux étaient chargés d'armes précieuses, trois de livres, sept portaient des caisses remplies d'argent et sur lesquelles était écrit, en caractères arabes, le mot « Amana » (2). Je gardais par devers moi une liste de tous les objets confiés à ma garde. Dans ce voyage, le nègre El Hadj Chikh vint avec moi. Le but de notre longue course était Gourara, réunion de village au Touat. Là se trouve une tribu arabe, les Khenafsa, qui sont les serviteurs de la descendance de Sidi el Hadj Bou Hafs. Celui-ci était le fils de Sidi Chikh qui engendra aussi Sidi el Hadj Abdel Hakem. Sidi el Hadj bou Hafs est la tige des Ouled Sidi Chikh Cheraga (du Sahara algérien), et Sidi el Hadj Abdel Hakem, des Ouled Sidi Chikh R'raba du Maroc. Ces deux branches ont presque toujours été en lutte et se sont fait la guerre jusqu'à l'arrivée des Français. La tribu des Khenafsa offre annuellement à Si Ahmed ben Hamza quarante charges de dates et quatre esclaves nègres ; toute la tribu se cotise

(1) Le narrateur El Hadj el Bachir a beaucoup contribué à la soumission de Si Hamza, le Khalifa.

(2) أمانة, dépôt.

à ce sujet, excepté toutefois une fraction d'un cinquième environ qui n'envoie de *ziara* qu'aux Ouled Sidi Chikh R'raba. Au moment où j'arrivais chez les Khenafsa, l'homme le plus influent parmi eux s'appelait Si Abdel Hakem ben Mohamed ; c'était un vieillard d'un aspect très imposant. Il habitait un petit ksar nommé El Kef (quoique situé au milieu d'une plaine). C'est à Si Abdel Hakem que je devais remettre les caisses confiées à ma garde par Si Hamza. Je les lui remit et il me délivra un reçu. Puis, mon devoir rempli, je me rendis à Timimoun, un des ksours principaux de la contrée qu'on est convenu d'appeler *Gourara*. *Timimoun* est entourée d'un beau mur d'enceinte percé de cinq portes. Au milieu de la ville se trouve la kasba, bâtie par Mouley Ismaïl, sultan du Maroc, (mort il y a 147 ans, en 1137), et percée d'une seule porte avec un pont-levis jeté sur un fossé. Timimoun, aussi bien que tout le Touat, du reste, reconnaît la suzeraineté du Maroc, mais depuis la mort de Mouley Sliman, c'est-à-dire depuis quarante-huit années, cette ville n'a pas eu de Gouverneur. Je restai quatre mois dans cette localité, conversant et me créant des relations avec les habitants. Je me rendais aussi très fréquemment, durant ce laps de temps, à Zekkour, ksar situé à deux heures à peu près de Timimoun, et où les Ouled Hamza possèdent une maison très bien construite. Cette maison est habitée par des nègres, intendants de la famille et « Mouali-Zaouïa » eux-mêmes.

La population du Touat est de race berbère et parle zenatïa, mais tous les habitants comprennent l'arabe.

Durant mon voyage au Touat, je m'étais intimement lié avec le nègre El Hadj Chikh ben Miloud. Ce fut lui qui, le deuxième jour de mon arrivée au camp d'Ahmed ben Hamza, vint me trouver de la part de son maître. Il me prévint que ce dernier, craignant les propos de son entourage, ne pouvait conférer avec moi chez lui, mais qu'il viendrait me voir dans la tente où je me trouvais. Effectivement, vers sept heures du matin, il entra inopinément seul, et, laissant El Hadj Chikh en dehors, avec injonction de veiller à ce qu'aucune oreille indiscrète ne pût écouter notre conversation.

— Voyons ! me dit-il, de prime abord, que me conseilles-tu de faire ? Tu es, je le sais, un des vieux amis de ma famille et mon père t'avait en grande affection. Je suis las de la vie errante et incertaine que je mène depuis que mon frère Sliman a rompu avec les Chrétiens. Je me trouve heureux d'entendre de temps à autre les avis des hommes d'âge et d'expérience tels que toi. Parle moi comme si tu parlais à feu Sidi Hamza — que Dieu lui fasse miséricorde !

Je répondis à Ahmed ben Hamza avec beaucoup de franchise, que l'unique conseil que j'avais à lui donner était de rentrer dans l'obéissance vis-à-vis des Français que ceux-ci lui accorderaient certainement l'aman et que les choses iraient mieux ainsi. J'ajoutai qu'il pouvait très bien continuer encore longtemps à errer de campements en campements, mais que ces courses incessantes finiraient tôt ou tard par fatiguer les populations marocaines et, qu'au cas où celles-ci se coaliseraient contre lui, elles ruineraient totalement son prestige. — Aussi, lui dis-je en terminant, mieux vaut revenir sous l'autorité de la France et sauver les troupeaux qui restent à vos partisans, que de les exposer à la cupidité et au pillage des tribus sahariennes, soumises à l'Empereur Mouley Mohammed.

Ahmed ben Hamza réfléchit un instant et me dit :

— Je vais écrire de suite à mon oncle Si Lâla et lui demander son avis. Il est, pour ainsi dire, le chef de ma famille ; je ne puis m'engager dans une affaire aussi grave que celle de demander l'aman sans le consulter.

Si Lâla est actuellement au Touat ; je lui enverrai un mehari, car trois fois par mois nous nous donnons des nouvelles au moyen de mehara qui courent de lui à moi, j'attends l'espace de quatorze jours ; mon oncle sera ici et nous causerons tous trois.

Cela dit, Ahmed ben Hamza se retira, m'assurant qu'il allait mettre ces paroles en voie d'exécution. »

Les Mehara franchissent en six jours la distance qui sépare Tafilala du Touat, tandis que les caravanes en mettent ordinairement quinze. Il est impossible à des cavaliers de faire un pareil trajet : l'étendue à parcourir n'est que sable et, en route,on ne trouve de l'eau qu'un seul jour.

Le lendemain de l'entretien que j'avais eu avec lui, Ahmed ben Hamza, voulant me prouver que sa fortune n'était pas encore désespérée, passa une revue générale de toutes ses troupes. Il monta son cheval de combat, un magnifique bai-brun à longue crinière et à queue traînante ; je l'accompagnai sur une mule richement caparaçonnée, et avec quelques-uns de ses principaux guerriers nous nous postâmes sur une petite éminence dominant l'immense plaine où les bandes du marabout essayaient de se mettre en ordre.

Pour m'enlever le moindre doute, on me remit une longue liste où se trouvait détaillé le dénombrement de l'armée qui défilait à ses pieds.

D'après la liste placée sous mes yeux, mais dont il m'était impossible de vérifier l'exactitude, vu que je n'ai jamais su ni lire ni écrire, il me fut affirmé que l'armée montait au chiffre de quinze mille hommes : douze mille fantassins et trois mille cavaliers.

Effectivement, je vis passer devant moi, d'abord, douze bandes de fantassins ; chaque bande comprenait dix compagnies de cent hommes commandées chacune par un Cheikh. Puis, vinrent les cavaliers : 2.400 m'a-t-on dit, montaient des chevaux entiers ; 600 avaient des juments.

Parmi les fantassins se trouvaient des Brabers, armés de leurs fusils à baïonnette ; j'ignore toutefois leur nombre exact. Je sais seulement que 300 d'entre eux faisaient partie de la cavalerie.

Toute cette multitude atteignait-elle exactement le chiffre de quinze mille hommes qu'on m'avait annoncé ?

C'est ce à quoi je ne puis répondre d'une manière positive, car je n'ai pas eu le loisir de compter les hommes un par un.

Quand la revue fut terminée, Ahmed ben Hamza, chose pardonnable à sa jeunesse, me regarda avec des yeux brillants d'orgueil. Je lus alors dans son cœur comme un savant lit dans un livre ; et je demeurai bien persuadé qu'il n'avait en ce moment aucune intention de se soumettre à la France.

Aussi, je ne pus m'empêcher de sourire dans ma barbe blanche de la présomption de ce jeune homme qui avait cru m'en imposer. Je savais bien que de tout ce ramassis de fantassins et de cavaliers, le cinquième à peine pouvait opérer un mouvement offensif. Les fantassins ne vont ni loin ni vite ; les Arabes se servent peu pour la razzia des chevaux entiers ; car personne n'ignore que les chevaux entiers trahissent la razzia par leurs hennissements.

Il n'y avait, à proprement parler, que les six cents cavaliers montés sur des juments qui fussent réellement propres à une excursion lointaine. Je faisais toutes ces réflexions tandis qu'Ahmed ben Hamza de son regard interrogeait mon visage.

— Eh ! bien que penses-tu de mes soldats, me demanda-t-il tout à coup ?

— Avouez donc, lui dis-je, que vous passez cette revue pour que je garde une haute idée de votre puissance ! Eh ! bien, sachez que j'ai vu les soixante mille hommes de Méhémet Ali en Egypte ; j'ai pu énumérer les centaines de canons qu'amènent avec eux au pèlerinage de la Mecque, les pachas de Baghdad et du Khorassan ; j'ai servi sous les drapeaux de Mouley-Abder Rahman pendant onze ans ; et vous qui ne connaissez ni la grande guerre, ni les peuples étrangers, vous qui n'avez même pas vu la mer du milieu [la Méditerranée], je dois vous déclarer que vous ne m'avez pas frappé d'étonnement par le spectacle auquel vous m'avez fait assister. En un mot tout ce que je viens de voir est inférieur à ce que j'ai vu jadis.

— Je crus remarquer en finissant que l'entourage d'Ahmed ben Hamza était très mécontent de mes paroles ; les uns me regardaient d'un air méprisant, les autres me tournaient le dos. Mais, le jeune marabout, loin de me témoigner le moindre ressentiment, se mit à sourire silencieusement, me fit séance tenante cadeau de la mule que je montais. Puis, il me donna six pièces de vingt francs, un burnous rayé dit zer'dani, valant quatorze douros, un autre du Djerid d'un prix moitié moindre. Cette générosité me charma et me toucha profondément.

Je revêtis immédiatement les deux burnous, je baisai la main de Ben Hamza et je me mis en route pour aller voir mes parents de l'Oued Reteb. Du camp des dissidents Algériens au village où se trouve ma famille, la distance est la même que de Sebdou à Tlemcen (35 kilomètres). Ahmed ben Hamza et Moulay-Kbir m'accompagnèrent queques instants, puis me souhaitèrent bon voyage et rentrèrent au galop sous leurs tentes.

IV

J'arrivai chez mes parents à la tombée de la nuit et je fus reçu avec des démonstrations sincères et cordiales.

J'ai, dans ce pays de l'Oued Reteb, un frère, une sœur et des cousins en grand nombre.

Je restai neuf jours au milieu d'eux, attendant que le marabout me fit prévenir de l'arrivée de son oncle Si Lâla. Mais je ne sais si la réponse de celui-ci fut négative ou si Si Ahmed ben Hamza changea lui-même d'avis, le fait est que le villlage habité par les miens fut assailli un soir par des gens appartenant aux fractions émigrées. Ces gens, après avoir tiré quelques coups de feu, entrèrent en pourparlers et déclarèrent qu'ils ne se retireraient qu'à la condition que je fusse remis entre leurs mains comme émissaire et espion des Français.

Les gens du village répondirent qu'ils ne pouvaient livrer un de leurs frères, mais que toutefois ils allaient se

réunir en djemâa et aviser à la conduite à tenir à mon égard. Cette vague réponse ne satisfit que médiocrement les assaillants. Ils se retirèrent néanmoins tout en menaçant de revenir le lendemain si leur demande n'était pas prise en considération. Quand le tumulte fut apaisé, mes amis et mes parents vinrent me trouver et me regardèrent silencieusement. Je compris que ma présence au milieu d'eux pouvait leur attirer une ruine complète sans me préserver du danger auquel j'étais exposé. Je me résolus donc à prendre la fuite, et je fis mes préparatifs, sur le champs. Tous mes parents m'embrassèrent en pleurant. Je partis bien avant le lever du soleil et me rendis chez les Aït Izdeg, grande tribu berbère, qui habite sous la tente et les maisons. 50 de leurs villages sont échelonnés sur les bords de l'Oued Ziz. Leur pays est boisé, a de l'eau en abondance et compte des marchés nombreux et très fréquentés. Les Aït-Izdeg reconnaissent l'autorité de l'Empereur du Maroc, tandis que leurs ennemis séculaires, les Aït Atta vivent indépendants depuis quarante-huit années.

J'allai trouver, à Guers, le chef des Aït Izdeg, El Hassen ould Brahim ould Soumer, jeune homme de 25 ans à peu près, de taille moyenne et très avenant. Je lui exposai la situation dans laquelle j'étais placé et lui demandai aide et protection contre les menées des partisans d'Ahmed ben Hamza. El Hassen ould Brahim ould Soumer me répondit que tant que je serais chez lui et chez les Aït Izdeg, je pouvais me considérer en sûrcté aussi bien qu'à Tlemcen ou à Oran.

Je restai un mois et demi dans la maison de ce chef berbère qui me traita avec la plus généreuse hospitalité. J'employai mon long séjour auprès de lui à me guérir d'une violente ophtalmie dont les premiers symptômes s'étaient manifestés dans les derniers jours de mon voyage.

Enfin, je repris ma route en passant par les étapes suivantes :

1° De Guers, j'allai coucher à Nezala, petit ksar et gîte

des caravanes. J'avais marché environ six heures. Il n'y a pas d'arbres, à Nezala, mais on y boit de bonne eau et très fraîche.

2° De là, il me fallut sept heures pour me rendre à el Guessabi, agglomération de dix ksour, traversés par l'Oued Molouïa et complantés d'arbres fruitiers.

3° D'El Guessabi, je me rendis en cinq heures au ksar de Touarirt sur la Molouïa ; Ksar entouré d'un petit rempart percé d'une seule porte. On y voit beaucoup d'arbres à fruits.

Jusque là je n'avais pas cessé de voyager dans le pays des Aït Izdeg.

4° Le lendemain, assez tard, j'arrivai à El Missour, réunion de neuf ksour, possédant chacun un mur d'enceinte avec une seule porte. Ces ksour sont arrosés par la Molouïa, mais leur population est arabe et forme une fraction des Oulad-Abbad.

A El-Missour, j'appris que les Arabes d'Ahmed ben Hamza avaient mis ma tête à prix, promettant cent douros à celui qui me tuerait. J'étais logé chez un marabout nommé Si el Mahdi : je lui demandai s'il pouvait me conduire jusqu'au pays des Oulad el Hadj. Il y consentit, monta sa jument et nous partîmes dans l'après-midi.

Nous marchions à peine depuis deux heures quand nous fûmes rejoints par le frère de Si el Mahdi, qui accourait au galop nous prévenir que six cavaliers des Oulad Abbad, alléchés par la promesse des cent douros, nous poursuivaient à peu de distance.

Le cas était pressant, et je n'avais pas un moment à perdre ; mais ma mule ne pouvait me sauver. Je dis alors à Si el Mahdi :

« Voici cinquante francs, prends ma mule, donne-moi ta jument ; je me sauverai tout seul. »

Si el Mahdi accepta sans mot dire.

Je m'élançai sur sa jument, puis je regardai en arrière.

J'aperçus les six cavaliers, penchés sur l'encolure de leurs chevaux et lancés à toute vitesse : dans quelques ins-

tants ils allaient m'atteindre. Je n'eus pas le temps de m'emparer des effets que portait ma mule ; d'ailleurs, ces effets auraient ralenti ma fuite. Je donnai du talon à la jument et je filai comme l'éclair. A ce moment, le soleil venait de se coucher et un orage éclatait avec fureur. C'est peut-être ce à quoi je dus mon salut. Les Oulad Abbad perdirent mes traces ; du reste, je coupai à travers champs et montagnes. Je galopai jusque vers le milieu de la nuit. Puis, je mis pied à terre, je débridai la jument et m'éloignai d'elle d'une vingtaine de pas pour écouter. La nuit était noire ; je n'entendis rien. Je fis alors la prière du *moghreb* et de *l'àcha* que ma fuite précipitée m'avait empêché de faire aux heures prescrites. Je rendis grâce à Dieu qui m'avait sauvé, et je laissai paître la jument jusqu'à ce qu'elle se fût rassasiée ; puis je me remis en selle. Je dois avouer toutefois que j'ignorai complètement où je me trouvais, et je restai quelque temps incertain et plongé dans une inquiétante perplexité. Tout à coup, la lune se dégagea des nuages et, à sa clarté, j'aperçus devant moi une haute montagne qu'on m'avait indiquée comme point de repère, parce qu'elle domine une agglomération d'une trentaine de ksour appartenant aux Oulad el Hadj et ayant reçu le nom d'Outat. J'y arrivai au point du jour.

Ces ksour sont situés sur la Molouïa et entourés d'une ceinture d'oliviers, de figuiers, de ceps de vigne. Chaque ksar a aussi son mur d'enceinte percé d'une porte.

Je me rendis à la zaouïa de Sidi Embarek, auquel je demandai l'hospitalité.

Sidi Embarek, que je n'avais pas vu depuis vingt ans, est un homme qui approche de la centaine. Il a conservé le plein usage de toutes ses facultés et jouit au loin d'une grande réputation de sainteté.

Je restai cinq jours chez lui. Il voulait écrire aux Oulad Abbad pour me faire restituer les effets laissés sur ma mule ; mais je le priai de n'en rien faire, car mon histoire n'étant pas encore connue des Oulad el Hadj, au-

milieu desquels je me trouvais, je craignis qu'il n'y eût chez eux, comme il y en a partout, des gens mal intentionnés et cupides que l'appât du gain aurait poussés à ma perte. Sid Embarek trouva mes craintes justement fondées.

6° En le quittant, je me dirigeai chez les Oulad Djerar, fraction des Oulad el Hadj qui habitent des ksour. C'était ma sixième étape depuis mon départ de Guers, la résidence d'Ould Soumer. Je couchai cette nuit là chez les marabouts Oulad Sidi Mârouf, possesseurs de zaouïa et représentants (Mokademin) de l'ordre de Kenadsa. Je restai deux jours chez eux.

7° De là, je mis cinq heures à me rendre à Zerzaïa, ksar où l'on voit palmiers, oliviers et vignes. L'oued Molouïa, dont l'eau est d'une grande limpidité dans tout son cours, occupe un lit très large à cet endroit. La population de Zerzaïa est kabyle.

8° Il me fallut sept heures pour arriver à Admer, qui possède une zaouïa où est enterré Sidi Ali ben Abder Rahman. Ce marabout était le troisième frère de Sidi Mohammed ben Abderrahman bou Kouberïn (1)

Le deuxième frère était Sidi Mohammed ben Abder Rahman Es-Saheli, qui mourut au Tafilala.

Admer renferme une population composée exclusivement de marabouts, et n'a pas de mur d'enceinte. On y trouve des oliviers et des arbres fruitiers.

9° J'allai ensuite à Rechida en deux heures de marche. C'est encore un ksar de marabouts, où l'on voit la zaouïa de Sidi Yâkoub (2), l'un des compagnons du célèbre Sidi Ali ben Youcef. Inutile de dire que, de même qu'Admer, Rechida est un village ouvert sans la moindre apparence

(1) Des Beni Smâïl, cercle de Draâ el Mizan. C'est le marabout aux deux tombeaux, chef de la secte des Rahmanïa enterré à Alger, quartier de Belcourt.

(2) Les descendants de Sidi Yâkoub sont actuellement aux Rezaïna.

de fortification. L'eau y est excellente, les oliviers nombreux, ainsi que les arbres à fruits.

Jusqu'à Rechida, le pays que je venais de traverser est une contrée montagneuse et bien boisée.

10° De Rechida à Debdou, cinq heures.

11° De Debdou à Sidi-Ali-ben-Samah ;

12° De Sidi-Ali-ben-Samah à Teguefaït, où je restai treize jours, Sidi Hamza ben Tayeb ne voulait plus me laisser partir.

13° De Teguefaït, il me fallut sept heures pour arriver à Guenfouda, zaouïa et petit hameau où vivent les khammès de Sid Hamza ben Tayeb. C'est un pays propre au labour, sans arbre, mais possédant de bonne eau.

14° De Guenfouda à Oudjda, je mis quatre heures ou un peu plus. Comme je craignais d'être interrogé par le kaïd, Si Ahmed ben Daoudi, je n'entrai pas dans Oudjda. Je pris le repas du matin en dehors de la ville et le soir, à sept heures ½ précises, j'arrivai à Lalla-Marnia, où je revis avec joie quelques-uns de mes amis qui me croyaient perdu.

Le lendemain, vers le milieu du jour, je mettais pied à terre sur le seuil de ma maison, au village de Zahra, des Beni Snous. Cette date est pour moi une date qui marquera dans mon existence. Après quatre longs mois d'absence et de dangers, je retrouvais ma famille le 14 de Djoumada Ier (13 septembre 1867).

— Tel fut le récit d'El Hadj el Bachir.

F. PHILIPPE.

RUINES ET VESTIGES ANCIENS

RELEVÉS DANS LES

PROVINCES D'ORAN ET D'ALGER

I. — Feuille Teniet El-Had au $\frac{1}{200.000}$ (1)

1° Terrasses au N. du Nhar Ouacel, entre *Toukriya et Taslemt*, restes nombreux de bazinas (à peu près sur la ligne des nos 12 à 16 de l'Atlas archéologique, qui se rapportent à des R. R.).

2° Terrasses au S. du Nahr Ouacel, au S. E. de *Chahbouniya*, silex épars, grossièrement taillés (à ajouter aux nos 126-163 de l'Atlas).

II. — Feuille Chellala au $\frac{1}{200.000}$

A) Abords du bas Oued Touil

1° Bord ouest du marais de *Bel Raïthar*, pied O. du Bou Touijine, fondations en dalles d'un monument rectangulaire à grand axe N. S., de 5 m. × 2 m. 50, formé de deux carrés accolés avec un troisième carré plus petit accolé au Sud. — (Bernard signale des monuments analogues dans la région, N. Atlas archéologique, bibliographie).

2° Le n° 64 de l'Atlas occupe le sommet d'un mammelon dans l'angle N. O. du confluent de l'Ouerk et de l'Oued Touil.

(1) De la Carte topographique du Service géologique de l'armée.

3° Sur un îlot marno-rocheux dans le marais de *Bel Raïthar*, vestiges de bazinas. (Addition au n° 65 de l'Atlas).

4° Pentes orientales de *Chefka Manguel*, un peu à l'O. des nos 93-94 de l'Atlas, vestiges de monuments dallés, quelques-uns avec bordure de dalles de champ, semi-elliptiques ou semi-circulaire avec sommet de l'arc à l'E.

5° Cirque à l'amont d'*Aïn Cerguine* (et non Zerguine), nombreux silex grossiers, épars.

6° A 5 kilomètres S. E. d'*Aïn Khadra*, entre les points cotés 754 et 740, restes d'une grosse bazina monumentale.

B) Collines d'Aïn-Oussera et Plateau des Rahmane

7° Le n° 85 de l'Atlas est exactement à 200 m. de *Feïd Ennaam*.

8° *Rejem Elgourti* (entre les nos 28, 90, 91 de l'Atlas) bazinas.

9° *Khaloua* (un peu au N.-O de 88 et 89) bazinas.

10° *Rejem Gueçïa* (entre 92, 124, 125 de l'Atlas) bazinas.

11° Nos 143-145 de l'Atlas ; tous les monuments sont dallés et non pas seulement formés de dalles de champ à la périphérie.

12° *Rejem Bou Dades*. Bazinas sur toute la colline.

13° *Ras Maklouf*, bazina détruite à l'emplacement du point trigonométrique.

14° *Botmet Echchouf*, de même.

C) Abords de Chellala

15° Au n° 96 de l'Atlas, ajouter : sommet des trois mamelons (de Coudiat Eljerade) vestiges d'agglomérations avec chacune son enceinte.

D) Plaine de Recheiga et Sousellem

16° *Recheïga*, au lieu dit *Fagroun Rarbi*, cercles de pierres debout.

17° *Oued Sousellem* à l'aval des puits (Perte de l'Oued) où le fait finir à tort la carte topographique, innombrables tumuli et cercles sur la rive Sud ; silex autour assez souvent.

18° Pour compléter le n° 9 ; la ruine occupe plus d'un hectare ; mur d'enceinte, silos, ossements, poteries, un cimetière au N. sur un ravin, un autre au S., dans la même situation ; l'un et l'autre paraissent musulmans.

19° *Safil Meskif* ; restes d'un petit barrage.

E) Nador

20° Pour compléter le n° 20 de l'Atlas Archéologique ; les habitants étaient les *Homeïde*, en guerre avec ceux de *Ksar foukani* de Goujila (celui du sommet de la montagne) Quant aux deux villages actuels, à demi-ruinés d'*Aïn Dahraniya* et *Aïn Guebliya* ils datent seulement de l'occupation française.

21° Complément au n° 22 de l'Atlas. Le village de *Sekkouma* fut détruit en 1864 par une colonne française ; les habitants, des *Guenadza*, moururent en grand nombre en cherchant à s'échapper par les falaises.

22° Corriger le nom de *Rahma* en *Rakhma* au n° 23 de l'Atlas.

23° N° 24 de l'Atlas ; le village ruiné s'appelait *Khali Aameur ;* nom qui reflète les vicissitudes par lesquelles l'agglomération a passé, et qui signifie *tantôt peuplé et tantôt abandonné*.

24° Le n° 25 de l'Atlas, placé au pied de la falaise, doit être reporté au sommet.

25° Origine, au S., du sentier qui va de *Benia* à *Aïn Mouilah*, vestiges d'agglomération, au bord septentrional d'Elfeija (vallée où se trouve Benia).

26° Un peu au S. d'*Aïn Mouilah,* même sentier, bazinas.

27° Alentours d'*Aïn Messous*, bazinas.

F) Sersou

28° *Aïn Cheguigua*, à environ 1 km. à l'O. du n° 2 de l'Atlas et au N.-O. de la source, bazinas ; plus à l'O, traces de monuments rectangulaires à grand axe E. O., formés de deux carrés accolés ; les fondations sont en moëllons.

29° Il y a confusion dans l'Atlas entre les n°s 3 et 4.

Le n° 3 doit comprendre à la fois et son texte et celui du n° 4, plus les additions suivantes : les villages sont séparés par un ravin ; chacun a son mur d'enceinte et son cimetière paraissant avoir été musulman. Pas de traditions.

Autre ruine de village un peu plus à l'Ouest ; vestiges d'une quatrième agglomération à côté du monument circulaire qui est au N. E. (et non au N.) de la source.

Le n° 4 doit comprendre uniquement : vestiges de monument circulaire à 100 m. Nord de la petite source dite *Ain Elkerma*, et à 1 kilom. dans le N.-E., vestiges d'une agglomération avec enceinte.

30° A 2 kilom. aval de *Dar ben Chohra*, rive gauche de l'oued Sousellem, vestiges d'une agglomération indigène (en amont de l'agglomération) du n° 7 et sur l'autre rive, par conséquent.

III. – Feuille Tiaret au $\frac{1}{200.000}$

Sersou

1° (Complément au n° 22 de l'Atlas à *Ain Dzarit* et non Dzerrit), enceinte ovale de 300 × 400 m. ; à l'intérieur vestiges d'une agglomération ; sous les décombres, excavations visibles ; anciens silos ; pas de pierres de tailles, mais de gros blocs.

2° Le n° 29 de la feuille Chellala de l'Atlas doit passer sur la feuille Tiaret, quoique presque tout à fait sur la limite des deux feuilles.

3° *Bled Erremeïlia*, alentours de la source (alignement de la Montagne carrée au confluent des Ouleds Sousellem et Harmela), restes de bazinas.

4° Entre *Sougueur* (Trézel) et *Sidi Elabed* (Montagne carrée) vestiges de bazinas et d'agglomérations indigènes à chaque pas.

5° Pied Nord de *Sidi Elabed*, vestiges d'une agglomération, peut-être avec enceinte

6° Un peu au N de *Sidi Elabed*, vestiges de bazinas à l'E. de la route Tiaret-Aflou.

7° Le n° 129 de l'Atlas parle de R. R. sans indiquer leur situation de façon précise ; en réalité il y a deux R. R. voisines l'une de l'autre et toutes les deux importantes ; la première un peu au S. de l'*Oued Beïda* (Oued Matlas), sur le chemin arabe de Tiaret à Aïn Saïd ; la seconde plus au S., au lieu dit *Mokbech* (ou Moqbech). La seconde ruine servit un moment de carrière (vers 1898) aux colons du village de Sougueur (Trézel) que l'on venait de créer, jusqu'au jour où le Commandant supérieur du cercle de Tiaret, mis au courant, interdit l'exploitation de la ruine. On aurait trouvé dans celle-ci des Inscriptions.

IV. — Feuille Elousakh au $\frac{1}{200\,000}$

(et non Elousseukr)

1° A peu près sur toute la longueur du chemin arabe de Frenda à Géryville par Tamentit, Bou Chnèfa et Sidi Abd Errahmane, dans la traversée du Tell, vestiges de bazinas.

2° *Tamentit*, au S. de Frenda, ruine d'une petite agglomération (le nom de Tamentit ne figure pas sur la carte topographique (1) ; Tamentit se trouve tout au bord Nord

(1) En général les noms les plus connus dans le pays, quel qu'il soit, sont dans le même cas ; mais on rencontre en abondance, par contre, sur les cartes, des noms qui n'ont jamais existé.

de la feuille, dans le haut bassin de l'Oued Merzoudane, affluent de l'Oued Elkoura, qui se jette dans la corne N. E. du Chott Chergui).

V. — Feuille Guelt Esstel au $\frac{1}{200.000}$

1° Silex épars, grossièrement taillés, un peu partout, entre Bou Cedraya et l'Oued Bettine, notamment à *Drêa Ettricha*, *Dréa Eddib*, *Koudiat Elkhatoua* (avec bazinas en cet endroit).

2° Au S. d'*Aïn Arkel* et dominant la source (au N. du Djebel Reguigua, cote 1177) vestiges d'un village indigène. (Ville, Exploration du Sahara et des Steppes etc).

3° Addition aux n°s 54, 58-61, de l'Atlas ; à quelque distance au S. de *Fegnouna* on trouve des bazinas antérieures à des buttes sableuses et à des dunes embryonnaires.

VII. — Feuille Aflou

1° *A' Sfissifa*, à l'Ouest d'Elricha dessin rupestre ; un éléphant protège son petit, placé sous sa trompe, contre les attaques d'un lion. (Découverte du Commandant Rigall, antérieure à 1899).

2° Des dessins rupestres existent aux endroits suivants, d'après renseignements précis et dignes de foi : *Feijet Elkheil*, *Elhachlafiya* (هشلافية), *Elhaouli* (الحوّلي) *Sigène* (سيجان), et *Elgraa* (القرعة), le tout dans les parages de Nakla (نفلة).

3° *Sebguègue*, pointes de flèches en silex d'un beau travail.

4° *Ouarane*, de même.

5° *Sidi Okba*, flanc Nord, sous le poste optique, station de silex taillés assez médiocres.

6° *Cuvette d'Aflou* ; bazinas et silex sur toutes les

buttes et hauteurs qui bordent la cuvette, (j'ai fouillé l'un d'eux en 1899 avec M. Delmas, médecin militaire à Aflou) (1).

7° *Chaab Zmerra* ; ruines d'un village arabe (Cf. Devrien, Contrées de l'Algérie traversées par le Méridien de Paris et du même. Le Djebel Amour, Bulletin Soc. Géogr. et Arch. d'Oran).

VI. — Feuille Mecheria

Ras begra (pays des Ksellna) vestiges d'une agglomération à proximité d'un lieu saint (renseignement).

VII. — Feuille Sebdou

(Compléments à l'Atlas Archéologique)

1° *Gaadet Elbenièue*, au lieu dit Beni Miter (ميطر) à l'E. de Sebdou, vestiges d'un village des Beni Habib (2).

2° Korn echchèyah (الشايح), entre Tafessera et Teniet Elibel, vestiges d'une maison.

3° Addition au n° 8 de l'Atlas : *Dar Eloguiba* (maison de la petite montée) et non Guiba (Atlas) ; ancien village des Beni Habib ; briques, tuiles, restes d'une mosquée.

4° *Dahmana* (دهمانة) près du n° 23 de l'Atlas, entre ce n° et l'oued voisin ; vestiges de village des Beni Habib.

5° (Addition au n° 16 de l'Atlas). *Beni Mahniya* (بنى مَهْنية).

6° (Addition au n° 25 de l'Atlas). Le village de Beni Hediel appartiennent aux Beni Habib.

(1) Voir Rev. Afr. 1er et 2e trimestre 1909, répartition et caractère des vestiges anciens, etc.

(2) Population disparue du pays victime de la malédiction d'un de ses santons, Sidi Mhammed bel Hamrich. Cf. Destaing. Etude sur le dialecte des Beni Snouss ; p. 355, légende, mais incomplète, sur les Beni Habib.

7° Le nom Dar Daha (n° 13 de l'Atlas) doit être corrigé en Dar Daho (دحو) ; ce fut aussi un village des Beni Habib ; il appartenait à la fraction des Beni Aouine, qui demeura dans le pays longtemps après le départ ou l'extermination des autres.

8° A signaler, pour terminer, un nombre considérable d'anciennes citernes, aujourd'hui abandonnées, éparses un peu partout, et que l'on attribue aux Beni Habib (1).

Errata et Addenda

Le confluent de l'Oued Gaouzaren et de l'Oued Chiba (n° 8 de la feuille de Tiaret, région à l'Ouest de Frenda, in Ruines et vestiges anciens, etc., *Rev. Afr.* 1910, p. 401) se trouve entre les nos 30 et 31 de l'Atlas archéologique, mais l'Oued Gaouzaren est appelé, peu à l'amont (feuille Elousakh), Guelt Elkahla.

Au n° 9, page 402, même article de la *Rev. Afr.*, une virgule a été si mal placée par l'imprimeur qu'on pourrait croire que la découverte relatée au dit numéro a été faite à Taourzout, alors qu'elle l'a été à mi-chemin, entre Taourzout et la ferme Duine.

A. JOLY,

Professeur à la Chaire d'Arabe de Constantine.



(1) D'après les dires des Beni Snouss, les Beni Habib auraient eu aussi des villages à Tihammamin. Askif, Ahrira, Mzaourou, Zaïtra, Ierzi Tairfta. Lmahser. Taint et des jardins à Mesrouka n Beni Habib (Destaing, *loc. cit.*).

DE LA PROCLAMATION DE GUERRE

CHEZ LES MUSULMANS

Dans ces derniers temps, au cours des événements du Maroc, plusieurs journaux, tant espagnols que français, ont publié, avec des comptes-rendus d'opérations militaires, des extraits de proclamations attribuées à des chefs marocains.

Ces documents, le plus souvent apocryphes, ne sauraient être retenus qu'avec une extrême réserve. Ils n'apportent, du reste, rien de nouveau dans ce genre d'éloquence que l'on voit se manifester à toutes les époques de l'histoire des peuples musulmans. Les harangues adressées de nos jours par des chefs de harkas marocaines dans le Rif ou dans la Chaouia rappellent les harangues que les compagnons du Prophète adressaient à leurs troupes au temps des premières luttes de l'Islam.

خطبة أمراء المسلمين لأهل جيشهم قبل وقعة اليرموك

ولمّا حان القتال خرج معاذ محرّضا النّاس يقول يا أهل الدّين ويا أنصار الهدى والحقّ اعلموا انّ رحمة الله تعالى لا تنال إلّا بالعمل والنّيّة ولا تدرك بالمعصية والتّمنّي وبغير عمل

مرضيّ ولا يؤتي الله مغفرته الواسعة إلّا الصّالحين والصّادقين فانه قد قسم ان ليستخلفنّهم في الارض كما استخلف الّذين من قبلهم واستحيوا رحمكم الله من الله تعالى ان يراكم الله منهزمين من عدوّكم وانتم في قبضته وليس لكم ملجأ من دونه

وخرج من بعده أبو سفيان بن حرب فطاف بين الصّفوف وهو شاكّ في سلاحه راكب فرسه وهو يقول معاشر النّاس انتم العرب الكرام السّادة العظام وقد اصبحتم في ديار الاعلاج منقطعين عن الأهل والوطن والله لا ينجّيكم منهم اليوم إلّا الطّعن والضرب تبلغون بذلك أربكم وتنالون الفوز من ربّكم واعلموا انّ الصّبر في مواطن البأس ممّا يفرّج الله به الهمّ وينجّي به من الغمّ فاصدقوهم القتال فإنّ النّصر ينزل مع الصّبر فإن صبرتم ملكتم امصارهم وبلادهم واستعبدتم نساءهم وابناءهم وإن ولّيتم فليس بين ايديكم إلّا مفاوز لا تقطع إلّا بالزّاد الكثير والماء الغزير وهؤلاء يرجعون إلى دار وقصور فاستنفعوا بسيوفكم وجاهدوا في الله حقّ جهاده ولا تموتنّ إلّا وأنتم مسلمـــون

تحريض خالد على القتال في الجنادين

يا معاشر النّاس انصروا الله ينصرْكم وقاتلوا في سبيل الله واحتسبوا انفسكم في سبيل الله واصبروا على قتال اعدائكم وقاتلوا عن حرميكم واولادكم ودينكم وليس لكم ملجأ تلجأون اليه ومكمن تكمنون فيه فاضربوا المناكب وقدّموا المضارب ولا تحملوا حتّى آمركم بالحملة ولتكن السّهام مجتمعة إذا خرجت من أكباد القسيّ كانّها تخرج من كبد قوس واحد فإنّه إذا تلاحقت السّهام رشقا كالجراد لم يخل أنْ يكون فيها سهم صائب واصبروا وصابروا ورابطوا واتّقوا الله لعلّكم تفلحون واعلموا أنّكم لا تلقون عدوّا مثل هذه الفئه حملتهم وأبطالهم وملوكهم

(فتوح الشام للواقدي)

خطبة طارق قبل فتوح الاندلس

لمّا بلغ طارقا دنوّ ردريق قام في أصحابه فحمد الله وأثنى عليه بما هو أهله ثمّ حثّ المسلمين على الجهاد ورغّبهم ثمّ قال

أيّها النّاس أين المفرّ البحر من ورائكم والعدوّ أمامكم وليس لكم والله إلّا الصّدق والصّبر واعلموا انّكم في هذه الجزيرة أضيع من الأيتام في مأدبة اللّئام وقد استقبلكم عدوّكم بجيشه وأسلحته وأقواته موفورة وأنتم لا وزر لكم إلّا سيوفكم ولا أقوات إلّا ما تستخلصونه من أيدي عدوّكم وإن امتدّت بكم الايّام على

افتقاركم ولم تنجزوا لكم أمرا ذهب ريحكم وتعوّضت القلوب من رعبها عنكم الجرأة عليكم فادفعوا عن أنفسكم خذلان هذه العاقبة من أمركم بمناجزة هذا الطّاغية فقد ألقت به إليكم مدينته الحصينة وإنّ انتهاز الفرصة فيه لممكن إنْ سمحتم لأنفسكم بالموت وإنّي لم أحذّركم أمرا أنا عنه بنجوة ولا حملتكم على خطّة أرخص متاع فيها النّفوس أبدأ بنفسي واعلموا انّكم إنْ صبرتم على الأشقّ قليلا استمتعتم بالأرفه الألذّ طويلا فلا ترغبوا بأنفسكم عن نفسي فما حظّكم فيه بأوفر من حظّي وقد بلغكم ما أنشأت هذه الجزيرة من الخيرات العميمة وقد انتخبكم الوليد ابن عبد الملك أمير المؤمنين من الأبطال عربانا ورضيكم لملوك هذه الجزيرة أصهارا وأختانا ثقة منه بارتياحكم للطّعان واستماحكم بمجالدة الأبطال والفرسان ليكون حظّه منكم ثواب الله على إعلاء كلمته وإظهار دينه بهذه الجزيرة وليكونَ مغنمها خالصة لكم من دونه ومن دون المؤمنين سواكم والله تعالى وليّ إنجادكم على ما يكون لكم ذكرا في الدّارين واعلموا أنّي أوّل مجيب إلى ما دعوتكم إليه وأنّي عند ملتقى الجمعين حامل بنفسي على طاغية القوم لدريق فقاتله إنْ شاء الله تعالى فاحملوا معي فإنْ هلكت بعده فقد كفيتم أمره ولم يعوزكم بطل عاقل تسندون أموركم إليه وإنْ هلكت قبل وصولي إليه فاخلفوني في عزيمتي هذه واحملوا بأنفسكم عليه واكتفوا الهمّ من فتح هذه الجزيرة بقتله

(العقد الفريد لابن عبد ربّه)

TRADUCTION

Proclamation des chefs musulmans à leurs compagnons d'armes avant le combat d'El Iarmouk (1)

Au moment du combat, Moâad (2) sortit des rangs et harangua les troupes en ces termes :

« O gens de la religion (3), vous qui êtes les défenseurs de la voie droite, de la vraie doctrine, sachez que la miséricorde de Dieu ne s'obtient que par les bonnes actions et la foi sincère. Mais elle ne peut s'obtenir par la désobéissance aux prescriptions divines, non plus que par de simples souhaits, sans l'accomplissement d'œuvres agréables à Dieu.

» Dieu n'accorde un large pardon qu'aux hommes pieux et sincères. Il a promis à ces derniers qu'il les instituerait héritiers dans ce pays comme il y avait déjà établi ceux qui les ont précédés.

» Craignez d'avoir à rougir devant Dieu s'il vous voit vaincus par vos ennemis. Vous êtes soumis à son pouvoir et vous n'avez pas d'autre refuge en dehors de lui ».

Après Moâad, Abou Sefian ben Harb (4) s'avance,

(1) El Iarmouk, torrent qui se jette dans le Jourdain (rive gauche), au-dessous du point où ce fleuve sort du Lac Tibériade. Ancien « Hieromyces » des Grecs, désigné aujourd'hui sous le nom de « Chariat el Manadzira ». Victoire des Musulmans sur l'armée d'Héraclius (an 13 — 634).

(2) Moâad ben Djebal, jurisconsulte et compagnon du Prophète, envoyé dans le Yémen pour convertir les gens à l'Islam. Se signala aux combats d'El Iarmouk et d'Adjenadaïn ; mourut du choléra, en Syrie, en l'an 18 (640).

(3) Religion musulmane.

(4) Abou Sefian, son nom est Çakhar ben Harb, né à La Mecque. Embrassa l'Islam lors de la prise de cette ville ; prit part aux combats de Honeïn, de Taïf, où il perdit un œil. Mourut à Médine, à l'âge de 88 ans, en l'an 31 ou 34 — 652 ou 655.

parcourt les rangs, armé de pied en cap et monté sur son cheval. Il dit :

« Honorables Arabes, très nobles Seigneurs, vous êtes au milieu de barbares, et séparés de vos familles et de votre pays. Par Dieu ! Contre ces barbares il n'y a, aujourd'hui, de salut pour vous qu'en la lance et le sabre. C'est par ces armes que vous arriverez à vaincre et que vous obtiendrez de Dieu la délivrance.

» Sachez que la résignation devant les coups de l'adversité est une des qualités par lesquelles Dieu dissipe la tristesse et préserve des soucis.

» Menez franchement le combat : la victoire s'obtient par la patience. Si vous restez fermes, vous arriverez à vous emparer des capitales et des villes de vos ennemis, et vous rendrez esclaves leurs femmes et leurs enfants.

» Mais si vous reculez, il ne restera devant vous que des déserts qu'on ne peut franchir que grâce à de grands approvisionnements en vivres et en eau, alors que vos ennemis retourneront vers leurs maisons et leurs palais.

» Défendez-vous donc avec vos sabres ; faites la guerre sainte en vue de Dieu, ainsi qu'il le mérite, et vous serez assurés de mourir en bons musulmans ».

Proclamation de Khalid (1) exhortant ses hommes au combat d'Adjenadaïn (2).

O compagnons ! Combattez pour la gloire de Dieu : Dieu vous rendra victorieux. Combattez pour sa cause ;

(1) Khalid ben El Oualid, lieutenant d'Abou Bekr, réprima la révolte de Mousailama (le prétendu prophète) et le battit dans un combat où ce dernier fut tué. Prit part, comme chef d'un corps de troupes, à la conquête de la Syrie, et fut destitué par Omar qui le remplaça par Abou Obeïda ben Ed-Djarrah.

(2) Adjenadaïn, v. près de Jaffa, siège de plusieurs combats, an 12 et an 14. Il ne peut être question, ici, que du 1er combat, Khalid ayant été destitué en l'an 13.

sacrifiez-lui vos personnes, et soyez armés de patience dans la lutte contre vos ennemis. Combattez pour défendre vos femmes, vos enfants, votre religion.

Vous n'avez aucun asile où vous puissiez chercher refuge, aucune demeure où vous puissiez vous abriter.

Serrez les rangs ! Tendez les sabres en avant, et ne chargez qu'autant que je vous donnerai l'ordre de l'attaque. Que toutes les flèches partent réunies en faisceaux comme si elles étaient décochées par un seul arc ; car lorsqu'elles se suivent dru ainsi que les sauterelles, il s'en trouve sûrement qui atteignent le but.

Soyez résignés, luttez de patience, soyez fermes, et craignez Dieu : vous serez heureux (1).

Sachez que vous ne rencontrerez jamais une troupe semblable à celle que vous allez combattre : elle est faite de défenseurs vaillants, de braves, de grands chefs.

El Ouaqidi (2) (Conquête de la Syrie).

Proclamation de Tariq avant la conquête de l'Espagne

Lorsque Tariq (3) apprit l'approche de Rodrigue (4) marchant contre lui, il se dressa au milieu de ses compagnons, et, après avoir loué et glorifié Dieu ainsi

(1) Koran III — 200.

(2) El Ouaqidi (Abou Abdallah Mohammed) né à Médine en 747, négociant en blés, puis cadi à Bagdad et à Roçafa où il mourut en 823, Grand historien, dont le principal ouvrage est le « Kitab El Maghâzi ».

(3) Tariq ben Ziyad ben Abdallah, berbère, nommé gouverneur de Tanger et de ses dépendances par Mouça ben Noceïr, gouverneur d'Ifriq'iya Diverses versions ont été données sur les causes de l'entrée de Tariq en Espagne. Il y débarqua le lundi 5 redjeb 92, (27 avril 711), près de Gibraltar (de Djebel Tariq).

(4) Rodrigue, roi Goth d'Espagne, ennemi du comte Julien, gouverneur d'Algésiras. Ce dernier, suivant certains historiens, aurait facilité l'arrivée des musulmans en Espagne.

qu'il en est digne, il exhorta les Musulmans à la guerre sainte, s'efforçant de leur faire désirer le combat :

« O compagnons ! dit-il, où trouver un refuge pour vous sauver ?... Derrière vous, la mer ! Devant vous l'ennemi ! Par Dieu ! il ne vous reste plus qu'à compter sur votre energie et votre patience.

» Considérez que vous êtes dans cette presqu'île plus malheureux que les orphelins à la table de l'avare. L'armée ennemie avance vers vous, avec un armement et un approvisionnement considérables, alors que vous, en fait d'armes n'avez que vos sabres, et en fait de vivres, que ce que vous pourrez enlever des mains de vos adversaires.

» Si vous restez plus longtemps dans le dénuement où vous êtes, si vous ne vous décidez pas au combat, la victoire ne vous sera plus fidèle, et la crainte que vous inspirez à vos ennemis se changera en hardiesse qu'ils tourneront contre vous. Écartez de vous les suites d'une pareille défaillance, et allez combattre cet orgueilleux tyran. Sa Capitale (1) si bien fortifiée l'a lancé à votre rencontre ; l'occasion de le battre peut s'offrir à vous, si vous savez faire le sacrifice de vos personnes.

» Mon but n'est pas de vous faire craindre une lutte à laquelle je ne participerais pas, non plus que de vous pousser à l'exécution d'une affaire dont le moindre prix est le sacrifice de vies humaines. Je serai le premier à payer de ma personne.

» Sachez que si vous savez endurer, peu de temps, les épreuves les plus dures, vous jouirez par la suite, longuement et en toute tranquillité, des satisfactions les plus douces. N'attachez pas plus de prix à votre vie qu'à la mienne : votre sort n'est pas plus favorisé que le mien.

» Vous savez, du reste, combien cette presqu'île est

(1) Tolède.

riche en produits de toutes sortes. El Oualid ben Abd El Malik (1), Prince des Croyants, vous a choisis entre les héros arabes de plus noble origine. Son désir est que vous deveniez les gendres et les alliés des rois de cette presqu'île, car il est convaincu de l'empressement que vous mettrez à aller au combat et de votre ardeur enthousiaste à sabrer les héros et les cavaliers ennemis. Il agit ainsi afin d'obtenir par votre intermédiaire la récompense de Dieu pour avoir proclamé son unité et implanté sa religion dans ce pays, et afin que vous jouissiez, à vous seuls, du butin, y renonçant pour lui-même et pour les Musulmans.

» Dieu vous assistera au point que votre renommée vous suivra dans ce monde et dans l'autre.

» Quant à moi, soyez assurés que je serai le premier à prêcher d'exemple, et, au moment de la rencontre, j'attaquerai en personne cet orgueilleux Rodrigue et, s'il plait à Dieu, le Très-Haut, je le mettrai à mort.

» Chargez avec moi ! Si je meurs après lui, vous n'aurez plus à vous occuper de son affaire, et vous n'aurez pas de peine à trouver un chef sage à qui vous confierez le commandement.

» Si je viens à mourir avant de l'atteindre, il vous appartient de me suppléer dans l'exécution de mon projet. Chargez Rodrigue (2), et, par sa mort, mettez fin aux soucis que vous cause la conquête de ce pays ».

Ibn Abd-Rabbih (3) (Le collier unique).

(1) Khalife (an 86 à 96 — 705 à 715).

(2) On n'est pas d'accord sur l'emplacement du combat. Certains prétendent qu'il eut lieu sur les bords de l'Oued Bekka, aujourd'hui appelé Salado, qu'il dura huit jours (du dimanche 19 juillet 711 au dimanche suivant), que Rodrigue y fut tué, ou qu'il disparut définitivement. Voir Fournel : Les Berbers, t. i, p. 244-245 ; Al-Bayanol-Mogrib, trad. Fagnan, t. ii, p. 12 et 13 (Alger, Fontana, 1904) ; Abd El-Wahid Merrakechi, *Histoire des Almohades*, trad. Fagnan, p. 9 (Alger, Jourdan, 1893).

(3) Ibn Abd Rabbih (Abou Omar Ahmed ben Mohammed), né à Cordoue en 860, mort en 940. Les divers chapitres de l'ouvrage représentent les perles du collier.

Toutes ces proclamations se ressemblent (1).

Qu'il s'agisse de guerre offensive ou défensive, le combat y est présenté comme un devoir religieux, comme une obligation envers Dieu. Le thème en est toujours le même et repose sur cette double perspective : en cas de victoire, le butin ; en cas de mort, le paradis : perspective doublement attirante, bien faite pour exciter l'ardeur dans la lutte et inspirer le mépris de la mort.

N'est-ce pas semblable idéal qui, sous une forme plus ou moins grossière et sous un ciel autrement inhospitalier, poussait au pillage ou au combat les Northmans du moyen-âge ?...

Chez les Musulmans, l'idée du paradis revient à chaque instant. Les combattants qui périssent sur le champ de bataille deviennent des martyrs de l'Islam et sont assurés du bonheur éternel ; leurs corps n'ont même pas besoin d'être purifiés par un lavage, comme dans le cas de mort naturelle.

On comprend que, présentée sous une forme imagée, et accompagnée d'une citation du Koran, cette idée donne à la proclamation une allure entraînante capable d'enflammer les hommes au moment de l'attaque.

« O Musulmans ! Soyez forts et patients dans cette
» guerre sainte contre les infidèles ennemis de Dieu ;
» celui qui d'entre vous mourra ira au paradis comme
» un martyr, et celui qui ne mourra pas gagnera de
» grandes récompenses et un riche butin » (2).

(1) Ces proclamations se trouvent réunies dans le Madjani El Adab (Beyrout, imp. cathol. 1885, tome 6, p. 47 à 50).
Voir Foutouh Echcham (Le Caire, 1316, Hégire, t. i, p. 29.

(2) Roudh El Kartas (trad. Beaumier, p. 209). (Paris, Imprimerie Impériale, 1860).

Ainsi parlait Youcef ben Tachefin, émir des Almoravides, au combat de Zellaka (1), en Espagne.

A la bataille d'Alarcos (2) (1195), Abou Yahia ben Hafs (3) s'écriait : « O compagnons, serrez vos rangs !... La circonstance ne saurait être plus belle pour vous : d'une part, le martyre et le paradis ; de l'autre, une bonne œuvre et le butin (4). »

Le prince Mérinide Abou Youcef Yacoub disait de même, au combat d'Ecija (5) contre Nuño de Lara, général d'Alphonse X (1275) : « O mes compagnons..... Ce lieu va vous offrir la mort glorieuse des martyrs ! Déjà les portes du paradis sont ouvertes, et les avenues célestes sont parées pour vous recevoir. Tenez-vous prêts à y monter, car *Dieu Très Haut a acheté aux Croyants leurs biens et leurs personnes pour leur donner, en retour, le paradis* (6)..... Celui d'entre vous qui mourra, mourra en témoignant (martyr) ; et celui qui survivra, survivra avec un riche butin et il sera récompensé et honoré (7). »

Plusieurs siècles après, l'émir Abd el Qader tenait un langage identique dans une proclamation qu'il adressait aux tribus de la Kabylie et des environs de Sétif :

(1) Zellaka, nom donné par les Musulmans au lieu dit en espagnol Sacralias près de Badajoz ; grande victoire musulmane, an 479, 12 redjed (vendredi 23 octobre 1086).

(2) Alarcos, village espagnol près de Calatrava, district de Badajoz ; victoire de Yacoub El Mansour, émir des Almohades, sur Alphonse IX de Castille (cha'ban 591 — juillet 1195). Les historiens arabes ne sont pas d'accord sur le jour.

(3) Abou Yahia ben Hafs, chef commandant l'avant-garde de l'armée de Yacoub El Mansour ; fut tué dans la bataille.

(4) Kartas, trad. Beaumier, p. 318.

(5) Ecija (ancienne Astigis) v. d'Andalousie, sur le Jenil, à 78 k. E. de Séville. (Défaite espagnole, où périt le général en chef Nuno de Lara).

(6) Koran IX, 112.

(7) Kartas, trad. Beaumier, p. 454-455.

« O Musulmans ! Sortez enfin de l'aveuglement où vous a plongés votre commerce avec les infidèles !..... Le jour du réveil est arrivé. Levez-vous à ma voix. Dieu a remis entre mes mains son épée flamboyante, et nous allons fertiliser les plaines de votre pays avec le sang de l'infidèle (1). »

Les auteurs de ces genres de proclamations n'hésitent pas à se servir, parfois, de la poésie pour haranguer les populations. Divers ouvrages d'histoire mentionnent la proclamation écrite en vers « t'aouil » et adressée par Abd el Moumin, émir des Almohades, en vue d'une campagne en Espagne (2) :

« Préparez pour accomplir des exploits vos chameaux rapides, amenez aux combats vos chevaux hennissants ; combattez en braves pour le triomphe de la foi, précipitez-vous audacieusement sur l'ennemi !... (3) »

La prise de Jérusalem par les croisés (23 cha'ban 492, 15 juillet 1099), provoqua de vibrants appels aux armes, dont plusieurs rédigés en vers (4).

Ces appels à la guerre, ces harangues avant le combat, ne renferment pas uniquement des exhortations au courage, à la fermeté en face de l'ennemi : souvent, le surnaturel y tient une grande place ; la main de Dieu s'y manifeste, les saints viennent se jeter dans la mêlée.

Dans son récit du bombardement de Salé par les Français, en 1852, un habitant de Rabat, El Hadj El Arbi El Halou écrit : « En cette occasion, les saints prêtèrent

(1) Féraud Histoire des villes de la province de Constantine, p. 119-120 (Constantine Arnolet 1872).

(2) Cette expédition eut lieu en l'an 548 (1153 J. C.), d'après Abd El Wahid Merrakechi (Histoire des Almohades) ; le Kartas indique l'an 556 (1161 J. C.).

(3) Abd el Wahid Merrakechi (Histoire des Almohades), trad. Fagnan, p. 192.

(4) Voir recueil des historiens des croisades (Historiens orientaux), tome III, p. 521-522. Extraits du Mirat Ez-Zeman. (Paris, Imprimerie Nationale 1884).

leur concours : Sidi El Abdallah El-Iabouri, Sidi El Hadj Ahmed ben Achir, Sidi el Hadj Abdallah ben Hassoun et bien d'autres encore, à ce point que quelques personnes de bien dont Dieu avait ouvert l'intelligence les virent s'occuper eux-mêmes des préparatifs de défense (1). »

A propos du même siège, il ajoute : « Un autre miracle consista en ce fait qu'un grand nombre d'oiseaux, après avoir dirigé au but les projectiles, revinrent à leur point de départ. Ces oiseaux appartenaient à une espèce unique et parlaient tous de la même manière (2). »

A ce point de vue, un des documents modernes les plus significatifs est, sans contredit, la proclamation (3) adressée en 1881 par le Mahdi du Soudan « Mohammed El Mahdi ben Si Abd Allah ». On y lit les lignes suivantes :

« Le Seigneur de l'existence (que la bénédiction de Dieu soit sur lui !) m'a annoncé que j'étais le Mahdi attendu et m'a désigné comme son successeur (que Dieu le bénisse !) en m'invitant, à plusieurs reprises, à m'asseoir sur son trône, en présence des quatre khalifes, des pôles mystiques (4) et d'El-Khodeir (5) (que Dieu lui accorde le salut !)

(1) L. Coufourier : Un récit marocain du bombardement de Salé par le contre-amiral Dubourdieu, en 1852. Archives Marocaines, vol. VIII, p. 398. (Paris, Leroux 1906).

(2) *Id.*, p. 401-402.

(3) Cette proclamation, dont une copie venant de R'at a été recueillie par le lieutenant Le Châtelier, chef du poste d'Ouargla, a été traduite et publiée, texte et traduction, par A. de C. Motylinski, dans le Bulletin de Correspondance Africaine, 1884, n° V-VI. (Alger, imp. Fontana).

(4) Personnages honorés particulièrement des faveurs divines ; ministres prédestinés de Dieu sur la terre. (N. du trad.).

(5) Khodeir ou Khidr est un personnage mystérieux auquel il est fait allusion dans la sourate 18 du Koran et que les Musulmans regardent comme prophète. Il aurait trou[illegible] la fontaine de la vie, bu de ses eaux et acqui[illegible] [illegible] N. du [illegible]

Dieu me fait assister par les anges qui l'approchent le plus près et par soixante mille saints trépassés.

Au moment du combat, paraîtront devant mes troupes le Seigneur de l'existence (que Dieu le bénisse !) en sa personne auguste, les pôles mystiques et El Khodeir (que Dieu lui accorde la paix !)

Il m'a remis de sa main le sabre de la victoire et m'a annoncé que grâce à ce glaive personne ne triompherait de moi, seraient-ce même tous les êtres des deux races, hommes et génies.

Le Seigneur de l'existence (que Dieu le bénisse !) m'a appris ensuite que Dieu m'avait donné un signe comme marque distinctive de ma mission dirigeante. Ce signe existe actuellement sur ma joue droite. Il m'a donné également un autre signe d'élection : c'est un étendard lumineux qui m'accompagnera au moment du combat, porté par Azraïl (que Dieu lui accorde le salut !) Il a ajouté : « Tu as été créé d'une lumière qui est l'émanation intime de mon cœur. »

« Ceux qui comptent parmi les heureux (1) croiront donc que je suis le Mahdi attendu. »

On sait l'importance du mouvement provoqué par cette proclamation et les conquêtes rapides du Mahdi dans le Soudan Egyptien et l'Afrique équatoriale.

Nombreux sont les cas où des populations menacées demandent à quelque marabout de provoquer, par ses prières, l'intervention effective du Ciel et d'opérer quelque miracle contre l'ennemi. En l'année 1185, l'Almoravide Ali Ibn Rania (2), assiégeant Constantine, tenta de détourner par un barrage l'eau du Rhumel. « Mais à la suite des prières du marabout Ali ben Makhlouf, Dieu suscita un violent orage sur la contrée, et les eaux,

(1) Les élus.

(2) Ali Ibn Rania, fils d'Ishak, chef Almoravide régnant sur les Baléares ; tenta de restaurer l'autorité almoravide en Afrique et provoqua la révolte contre les Almohades.

descendant des montagnes, renversèrent tous les obstacles et permirent aux assiégés d'étancher leur soif (1). »

Cette croyance au surnaturel a, comme on le pense, engendré quantité de talismans et de recettes concernant les choses de la guerre : moyen de lancer sûrement un trait ; de se rendre invulnérable aux balles ; de délivrer un prisonnier ; de ramener un fugitif ; de faire périr par le naufrage un navire étranger ; de sauver un navire en perdition ; de jeter la désunion parmi les adversaires, etc... (2).

De pareilles superstitions, aussi grossières que naïves, ont été, de tous temps, soigneusement entretenues par des marabouts et exploitées dans diverses circonstances pour pousser des tribus à la guerre ou à la révolte.

Sans doute, ce sont là des idées qui nous paraissent étranges. Elles éveillent en notre esprit les images lointaines des temps bibliques où le ciel portait secours aux armées de Moïse, de Josué et de Gédéon, ou bien encore de l'époque héroïque où les Dieux et les Déesses se mêlaient aux querelles des humbles mortels et prenaient part aux combats sur les murs de Troie... Mais on conçoit combien de telles idées peuvent avoir d'action sur des populations simples et crédules.

« O Prophète ! excite les croyants au combat.

Vingt hommes fermes d'entr'eux terrasseront deux cents infidèles. Cent en mettront mille en fuite, parce que les infidèles ne comprennent rien » (3).

Une marque de mépris pour l'ennemi se manifeste souvent dans ces sortes de proclamations.

(1) E. Mercier. Histoire de Constantine, p. 110 (Constantine, Marle et Biron, 1903).

(2) Voir pour des exemples de ces talismans et recettes : E. Doutté. Magie et Religion dans l'Afrique du Nord, p. 239 à 247 (Alger, Jourdan, 1909).

(3) Koran VIII — 66.

Il n'est pas rare de voir un chef musulman adresser une lettre à ses adversaires avant le combat. Dans les premiers temps de l'Islam, cette lettre consistait en une sommation d'avoir à se convertir à la « vraie religion » (1), ou à reconnaître la domination des musulmans en se soumettant au paiement d'un tribut (2).

« L'ennemi, roi des chrétiens (que Dieu le maudisse !) que nous avions mis en demeure en rapprochant notre camp du sien de choisir une des trois choses, l'Islamisme, le tribut ou la guerre, a choisi la guerre, et a fixé avec nous le jour de l'attaque au lundi 15 de redjeb... » (3)

Parfois, ces sommations sont accompagnées ou suivies de menaces, d'insultes, de provocations insolentes.

En août 1908, dans un défi adressé au commandant Fesch, les chefs de la harka marocaine disent qu'ils lui laissent le choix du terrain pour la lutte, et ils ajoutent :

« Nous voici arrivés au moment du Combat. Le croissant de Mohamed (1er quartier de la nouvelle lune) brille au ciel, et brille pour nous Nous t'offrons de te laisser sortir de ton camp pour venir engager la bataille en rase campagne ; mais si tu préfères rester derrière tes fossés, cela ne nous arrêtera pas plus que les fils de fer dont tu as entouré ton camp. Ce sont là de piètres remparts qui effraieraient peut-être des roumis, mais pas des soldats de l'Islam.

Nous avons des hommes braves qui iront couper ces fils de fer. Vous les tuerez sans doute, mais ils ont fait le sacrifice de leur vie, et nous passerons sur leurs corps qui combleront tes fossés. D'autres feront sauter les murs de ton camp, car nous avons de la poudre, et

(1) L'Islam.

(2) Rentrent seulement dans cette dernière catégorie les infidèles qui suivent une religion révélée : Juifs (Moïse), Chrétiens (J. Christ), Sabéens (Noé).

(3) Lettre de Youcef ben Tachefin après la bataille de Zellaca an 419). (La bataille eut lieu, non pas le jour fixé, mais trois jours avant, le vendredi 12 redjeb).

vous serez exterminés comme des fourmis dans un trou » (1).

Les événements devaient tourner tout autrement : l'assaut du bordj fut repoussé, et peu de jours après, la harka marocaine était mise en déroute par le colonel Alix, dans les environs de Bou-Denib.

Ce n'est pas seulement contre des chrétiens ou des étrangers qu'on a recours à ces sortes de proclamations, à ces appels au combat : entre Musulmans, on n'agit pas autrement.

« Ibn Toumert (2), en soulevant les Maçmouda et les gens du Sous, s'écriait : « Marchez contre ces hérétiques, ces corrupteurs de la religion qui s'appellent Almoravides ; appelez-les à réformer leurs mœurs, à renoncer à leur hérésie, à reconnaître l'Islam, le Mahdi impeccable : s'ils se rendent à votre appel, ils deviendront vos frères ; leurs biens seront les vôtres, vos dettes seront les leurs ; sinon, combattez-les, car la Loi traditionnelle (sounna) permet de les mettre à mort » (3).

Qu'une tribu se révolte, qu'un agitateur fomente des troubles ou provoque un soulèvement, c'est le même langage qui est tenu aux troupes envoyées pour rétablir l'ordre.

Le sultan du Maroc Sidi Mohammed ben Abdallah ben Ismaïl (4), voulant châtier les tribus des Abids des environs de Tanger et de Larache, excite contre elles les tribus voisines : « Allez camper auprès des Abids et faites en sorte qu'ils se trouvent entourés de tous côtés par vos troupes. Prenez-leur leurs chevaux et leurs armes, puis partagez ces noirs entre vous. Que chacun

(1) Dépêche de Colomb-Béchar, 31 août 1908. (Extrait de *La Petite Gironde*, n° du mardi, 1er septembre) (Bordeaux).

(2) Fondateur de la dynastie des Almohades auxquels il désigna comme émir Abd El Moumin ben Ali.

(3) Abd el Wahid Merrakechi. Histoire des Almohades, trad. Fagnan, p. 166 (Alger, Jourdan 1893)

(4) Régna de 1757 à 1789 (1171 à 1204 de l'hégire).

de vous prenne un homme, une femme et leurs enfants : le mari labourera et moissonnera ; la femme moudra, pétrira, ira à l'eau et au bois, et les enfants garderont les troupeaux. Que Dieu assure ainsi votre prospérité ! Montez ensuite leurs chevaux, ceignez leurs armes, revêtez leurs vêtements, et mangez tout ce que vous trouverez chez eux, car vous êtes, vous, mes soldats » (1).

Ces procédés de lutte ou de répression n'ont guère changé jusqu'à nos jours.

Au temps de la révolte du Rogui (2) Bou Hamara (3), une qacida de circonstance fut écrite, sur la demande du maghzen, par un poète en renom, « El Hadj Ahmed El Gherabli ». On y lit ce qui suit :

« Bou Hamara, l'homme qui a trompé le peuple, fais-le périr, ô mon Dieu ! Je t'en conjure par le Prophète. Puis-je voir sous peu tout ce qu'il a construit, lui-même arrêté et exposé aux châtiments les plus atroces ! Il est venu comme un fanfaron vers la demeure des lions ; mais un chacal peut-il se mesurer avec un lion ? Il est entré dans une mer profonde, aux vagues agitées, sans redouter de s'y noyer. Il a rêvé qu'il avait la force du pouvoir ; mais, au réveil, il ne vit que du vent et de la fumée. Il prétend appartenir à une lignée guerrière et disposer du roi des génies. Quelques individus privés

(1) Aboulqasem ben Ahmed Ezziani : De la Dynastie des Chérifs Alides au Maroc, trad. O. Houdas, sous le titre : « Le Maroc de 1631 à 1812 » extrait de l'ouvrage Ettordjeman Elmo'arib an doual Elmachriq ou'Lmaghrib. — Paris. Leroux. 1886.

(2) Rogui, nom donné à tout prétendant à qui on refuse la qualité de « Cherif » ; du nom de Djelil Er-Rogui (de la fraction des Rouga tribu des Seffian), qui, en 1862, se révolta contre le sultan Sidi-Mohammed, marcha sur Fez. et mourut assassiné dans la zaouïa de Zerhoun. Le mot « Rogui » est employé, depuis, comme sobriquet.

(3) Bou Hamara (Le père à l'ânesse), de son vrai nom Djilali ben Driss Zerhouni, originaire des Oulad Youssef, dans le Zerhoun ; souleva les Riata, s'empara de Taza et mit en échec plusieurs mehallas envoyées contre lui. (1902-1903).

de jugement l'ont suivi, mais les gens sensés ont compris la réalité... » (1).

Quelques mois après, devant les succès du Rogui, le Maghzen se décidait à mettre sa tête à prix dans une proclamation publiée en tous lieux et renfermant les passages suivants :

« Il est avéré de tous que l'agitateur Djilali Ezzerhouni, qui se donne le nom de Moulay M'hammed, a troublé le pays, soulevé musulmans et musulmanes ; il a ainsi causé la perte d'un grand nombre de croyants ; il s'est mis en rébellion...

Sachez donc que notre Seigneur, élevé par Dieu, a ordonné que cet hérétique, s'il continue ses agissements, et s'il est pris les armes à la main, soit crucifié conformément à la loi du Chraa (2). S'il est arrêté par les Kabyles et amené vivant, notre Seigneur, le Commandeur des Croyants, leur donnera une récompense de 50.000 douros ; si l'on apporte sa tête coupée, il leur sera attribué 2.000 douros. Il a été reconnu nécessaire d'informer de cette décision toutes les tribus de l'Islam et le peuple musulman tout entier, afin qu'il s'empresse de rendre ce service et d'accomplir une mission aussi élevée ; ils se seront ainsi rendus dignes des faveurs divines... » (3).

On sait en quoi consiste une campagne de police exécutée par une mehalla chérifienne : quelques douars sont pillés et incendiés, quelques têtes coupées, quelques habitants faits prisonniers ; butin, têtes et prisonniers sont emmenés, et une grande victoire est proclamée officiellement en tous lieux.

---

(1) Cette qacida figure dans l'ouvrage d'Eugène Aubin : Le Maroc d'aujourd'hui, p. 407 à 410 (Paris, Armand Colin, 1907).

(2) Loi écrite, d'origine divine, révélée au Prophète.

(3) Cette proclamation est datée de Fez, du milieu du mois de Moharem 1321 (avril 1903). Voir Aubin : Le Maroc d'Aujourd'hui, p. 411-412.

C'est sous le nom de « guerre sainte », de « djihad », que ces expéditions militaires sont effectuées. C'est au même nom de « djihad » qu'un agitateur quelconque, méconnaissant l'autorité du moment, soulève des tribus entières, se déclare lui-même prétendant, et pratique des razzias en territoire étranger ou en territoire « maghzen ».

En toutes circonstances, la cause de Dieu est mise en avant : qu'il s'agisse de guerre étrangère ou de guerre civile, offensive ou défensive, révolte ou répression, on parle de « djihad », de « guerre sainte ».

Est-ce à dire que, depuis des siècles, rien n'ait changé à ce sujet ? Le mot de « djihad » a-t-il conservé jusqu'à ce jour cette force irrésistible qui, jadis, entraînait tous les Musulmans ?

Les événements de ces derniers temps semblent répondre non. Les cas ne sont pas rares où des tribus restent sourdes à des appels aux armes, à des proclamations enflammées. La prudence semble, parfois, attiédir l'enthousiasme religieux.

La cause en est principalement dans les changements apportés aux choses de la guerre. Le temps n'est plus où la lance et le sabre décidaient de l'issue du combat et où l'intrépidité et le mépris de la mort assuraient la victoire.

Le canon a tout changé. Sa voix puissante intimide les plus fermes, ébranle les plus résolus. Les tribus qui ont ressenti les effets de l'artillerie moderne, qui ont vu leurs tentes emportées, leurs douars incendiés par des boulets lointains, deviennent, désormais, peu sensibles aux exhortations éloquentes d'un chef ou aux promesses miraculeuses d'un marabout.

« Les munitions pour les canons et les mortiers viendraient-elles à nous manquer que la bénédiction de Dieu elle, ne nous fera jamais défaut. N'aurions-nous même qu'un seul canon avec ses artilleurs et munitions que

nous viendrions cependant à bout du plus grand des navires. » (1).

Ces paroles d'El Hadj El Arbi El Halou auraient, de nos jours, peu de succès auprès des populations voisines de Casablanca, que l'expérience a instruites. On sait l'effet moral produit sur les indigènes du littoral par la présence d'un cuirassé se pavanant dans les eaux du port. On sait aussi qu'une croisière sur les côtes, ce qu'on est convenu d'appeler « démonstration navale », constitue, dans certaines circonstances, l'argument le plus persuasif que puisse trouver la diplomatie pour hâter la solution d'une affaire politique qui traîne en longueur.

Dans le monde de l'Islam, comme ailleurs, les esprits éclairés reconnaissent la suprématie militaire et économique des peuples européens. Le chroniqueur marocain Ahmed ben Khaled Ennasiri Esselaoui (2) écrit :

« A l'heure actuelle, les chrétiens sont arrivés à l'apogée de la force et de la puissance, et, au contraire, les Musulmans (Dieu les rassemble et répare leur déroute !) sont aussi faibles et désordonnés que possible. Dans ces conditions, comment est-il possible, au point de vue du bons sens et de la politique, et même de la loi, que le faible se montre hostile au fort ou que celui qui est désarmé livre combat à celui qui est armé de pied en cap ?... Jamais politique, jamais loi n'a conseillé la guerre dans de pareilles conditions. » (3).

Autrefois, les oulama de Fez, pour décider le sultan

(1) L. Coufourier. Récit marocain du bombardement de Salé. Arch. mar. Vol. VIII p 402.

(2) Jurisconsulte musulman et fonctionnaire du gouvernement chérifien sous les sultans Sidi Mohammed et Moulay Hassan ; auteur de l'ouvrage Kitab Elistiqsa Li Akhbari doual El Magrib Elaqsa. La partie de cet ouvrage concernant la dynastie alaouie, (de 1631 à 1894) a été traduite par E. Fumey (Archives Marocaines vol. IX et X). (Paris, Leroux 1906-1907).

(3) Kitab Elistiqsa. Arch. mar. vol. X p. 347.

Moulay Ali à passer en Andalousie pour porter secours aux Musulmans de Grenade, n'hésitaient pas à lui assurer que « la guerre sainte est plus méritoire, pour les gens du Moghreb, que le pèlerinage », et ils citaient à l'appui de leur dire l'opinion de l'iman Ibn Rouchd.

Aujourd'hui, les docteurs de l'Islam sont beaucoup moins catégoriques. Non seulement ils n'enseignent plus « qu'il ne faut pas rester en paix, que le repos devant l'ennemi est une déchéance » (1), mais certains déclarent que le « djihad » n'a sa raison d'être et ne constitue un devoir qu'autant que les Musulmans ont avec eux les plus grandes chances de succès, et que, dans ces conditions, le « djihad » légal est impossible depuis longtemps.

Ce n'est plus l'époque de la lutte à un contre dix, l'époque lointaine où les guerriers de Sidi Oqba parcouraient en vainqueurs, de l'orient à l'occident, le continent africain pour ne s'arrêter que devant les vagues de l'océan.

Dans les combats de nos jours, les rôles sont renversés : quelques centaines d'Européens mettent en déroute des milliers de Musulmans et imposent silence aux tribus les plus turbulentes.

Devant cette supériorité manifeste, l'action protectrice des amulettes semble, par intervalles, être mise en doute ; le prestige des saints, lui-même, paraît ébranlé.

Une dépêche récente de Fez (19 mars 1911) mentionnait ce qui suit :

« Un chef marocain raconte une anecdote curieuse qui dépeint bien la mentalité marocaine.

Ce chef était, il y a cinq jours, aux « Cherarda » (2) avec la mehalla. Comme un de ses camarades disait que

1) Proclamation du vizir marocain Ben Driss, contre les Français, au temps d'Abd el Qader, avant le combat de l'Isly (1844).

Kitab Elistiqsa, trad. Fumey (Arch. mar. vol. x. p. 167).

(2) « Cherarda ». tribu au N. O. de Fez.

Moulay-Idriss (1), le grand marabout, patron de Fez, avait donné sa « baraka » (bénédiction) à la mehalla et que c'était cela qui lui avait permis d'être victorieuse, les Marocains qui l'entouraient répondirent en hochant la tête :

— Tu veux dire Si Driss-Mangin (2) et ses canons ; voilà la véritable « baraka ».

On pourrait être tenté de tirer cette conclusion que, parfois, le meilleur moyen de prêcher la paix est de recourir à la « voix du canon », la crainte étant, pour beaucoup de gens, le commencement de la sagesse.

Les bienfaits propres de la paix ne peuvent se manifester qu'après un certain temps. Dans le monde de l'Islam, qui a toujours pratiqué la guerre, où tant d'intérêts particuliers se sont toujours livré combat, cette période d'attente sera, forcément, longue. Les routes, les chemins de fer, les facilités de communications et de relations commerciales, les perfectionnements agricoles et industriels, la coopération indigène dans les diverses branches de l'activité humaine, en apportant plus de bien-être général, augmenteront progressivement la sécurité, condition essentielle de leur développement. Peu à peu, les populations marocaines et autres finiront par comprendre ce que quelques rares docteurs musulmans osent timidement déclarer aujourd'hui : que la paix vaut mieux que la guerre.

Elles deviendront, ainsi, de moins en moins sensibles aux excitations de quelque agitateur d'occasion.

Ce sera le déclin de la proclamation de guerre. Ce genre d'éloquence finira comme a fini, en France, l'oraison funèbre, par ne constituer plus qu'un souvenir

(1) Moulay-Idriss (Idriss II), fondateur de Fez (an 193-808), où il fixa sa capitale ; y fit bâtir la mosquée des « Chorfa », où il fut enterré (828).

(2) Mangin, officier instructeur des troupes du sultan ; commandait la mehalla contre les Cherarda révoltés. (Promu lieutenant-colonel).

littéraire. Il aura, certes, fait son temps : peu de genres auront eu une aussi longue durée, car s'il compte déjà plusieurs siècles d'existence, il serait téméraire de lui assigner un terme dans l'avenir. Trop longtemps encore, malheureusement, des esprits simples, des populations en apparence soumises ou gagnées aux idées de paix et de travail, se soulèveront subitement à la voix d'un ambitieux ou d'un fanatique poussant le cri de « djihad ».

N'empêche ! On ne peut nier, à ce point de vue, la manifestation d'un nouveau phénomène de la grande loi à laquelle le monde musulman ne saurait échapper : la loi universelle de l'évolution.

Charles SAINT-CALBRE,
Directeur de la Médersa de Constantine.

(6 avril 1911).

LES COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES

DU

MUSÉE DES ANTIQUITÉS ALGÉRIENNES

(1911)

Il nous paraît interessant d'exposer l'état des collections préhistoriques du Musée d'Alger, collections qui ont pris un assez grand developpement dans ces dernières années.

Tout d'abord, les pierres taillées n'occupaient que quelques vitrines où elles étaient placées par ordre géographique. Mais depuis l'installation de notre collection (1905) et des nombreux dons reçus d'un peu partout, et dont nous allons parler, nous avons jugé utile, tout en conservant dans ses grandes lignes la classification géographique, de disposer dans un ordre plus rationnel les trouvailles provenant de fouilles régulières de manière à mettre sous les yeux des visiteurs une série chronologique montrant l'évolution des industries de la pierre dans le nord-ouest de l'Afrique.

Ces trouvailles ont servi de base pour la rédaction des « *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le nord-ouest de l'Afrique* », et nous ont permis d'établir une classification raisonnée des industries lithiques de cette région. Mais nous ne nous exagérons nullement l'importance de cette classification ; nous nous rendons parfaitement compte que celle-ci n'est qu'un premier essai susceptible d'additions, de corrections et

de perfectionnements. Que nous nous soyons trompés quelquefois, cela est probable et nous ne ferons aucune difficulté de rectifier nos erreurs toutes les fois qu'on nous les signalera.

Si notre Musée renferme beaucoup de récoltes locales, il ne contient par contre que peu de fouilles régulières. Les plus intéressantes sont celles des cavernes de l'Oranie qui nous ont montré l'évolution du néolithique des cavernes et ses rapports avec le paléolithique supérieur (la Mouillah).

D'autres que nous allons énumérer ont également leur importance surtout en ce qu'elles nous ont permis d'avoir des notions précises sur les époques qui ont précédé ou suivi cette industrie.

La visite de la salle peut indifférement commencer par les vitrines latérales, qu'on les prenne à droite ou à gauche de la porte donnant sur le patio, ou par les vitrines plates.

Si l'on préfère commencer par les vitrines latérales et que l'on prenne le côté droit, on les verra dans l'ordre suivant :

D'abord une belle série d'objets puniques provenant des tombes de Gouraya (propriété Frappa) et exhumés par MM. Gauckler, Gsell et Wierzeski.

Dans la vitrine qui suit et qui est placée à gauche de la porte qui communique avec la première salle d'art musulman, la partie supérieure est réservée à la collection d'étude et de comparaison. Celle-ci comprend une série du préhistorique français des localités classiques : Chelles, St-Acheul, le Moustier, Aurignac, la Madeleine, les Eyzies.

Le Moustérien, notamment, est bien représenté ; par contre le Solutréen, l'Aurignacien, et le Magdalénien le sont moins bien. Il faut souhaiter l'accroissement de cette série ainsi que de la série néolithique.

Dans la partie inférieure figurent quelques jolis types des stations du sud de l'Espagne explorées par Louis

Siret (Parazuelos, El Garcel, los Millarès), ainsi que des fragments de poteries des Guanches rapportés par Buchet. On admirera également la belle série du néolithique égyptien du Fayoum, récoltée par Innès-bey et Favenc, et une série soudanaise (Kayes, Yelimane) offerte par de Zeltner. Un beau disque en roche schisteuse de Nioro mérite d'être signalé. De l'Asie Mineure nous avons quelques silex et une hachette polie trouvés aux environs de Beyrouth (P. Clainpanain). Mais nous espérons augmenter très prochainement cette série et arriver à y joindre également des spécimens de la Tripolitaine et du Cap.

Enfin pour l'instruction des visiteurs nous avons jugé nécessaire d'adjoindre à cet ensemble des échantillons montrant les diverses phases et les divers états du travail du silex. Ce sont des pièces expérimentales montrant le cône de percussion, le plan de frappe, la patine, l'usure éolienne. On verra entr'autres, des balles obtenues par le débitage par le feu de rognons de silex sénoniens (Dr Gobert) et pour mettre en garde le public contre les similitudes, nous avons exposé un carton garni de pierres à fusil de fabrication indigène de plusieurs localités algériennes ainsi qu'une série de pièces fausses fabriquées par un indigène du sud tunisien qui a utilisé assez souvent des pièces anciennes (du gétulien) qu'il a ainsi truquées et avec lesquelles il a pu surprendre la bonne foi de touristes peu expérimentés.

La grande vitrine, qui est placée du côté droit du passage donnant accès dans la salle berbère, a été entièrement réservée aux récoltes du Père Huguenot, des Pères Blancs, dont la générosité à l'égard du Musée d'Alger mérite la plus vive reconnaissance et peut être citée comme exemple : il n'y a pas moins de 150 cartons rien que pour le Sahara ! On y admirera tous les types des industries lithiques du Sahara, depuis le paléolithique jusqu'au saharien (ou lybique), dont il y a des

pièces magnifiques comme flèches pédonculées (fig. 1) et lauri formes. La pierre polie est représentée par des hachettes plates en silex et la parure par des perles ou œufs d'autruche.



Fig. 1. — Types des flèches du néolithique saharien. G. n.

La vitrine qui suit, à droite, est, comme celle qui lui fait face, consacrée aux tombes puniques du Gouraya et de Collo.



Fig. 2. — Flèches du type berbère La Zousfana (Dr Tellier). G. n.

La vitrine suivante est pour ainsi dire le prolongement de la vitrine Huguenot. Elle est en entier réservée au Sahara ; on y verra des séries provenant de Temassinine, de Tidikelt, El Biod, El Goléa, Aïn Taïba, Haci Djemel, Erg d'Iguidi, Bir es Sof, Méguiden, Fort Mac-

Mahon (Hassi Inifel) et Ouargla, dont les donateurs sont : Largeau, Flamand, Laquière, Coulomb, Fly Ste-Marie, de St-Germain, Huguenot, L[t] Ravaux, Rosset et Mlle Louise Fassin.

Dans cette vitrine on remarquera encore une amande

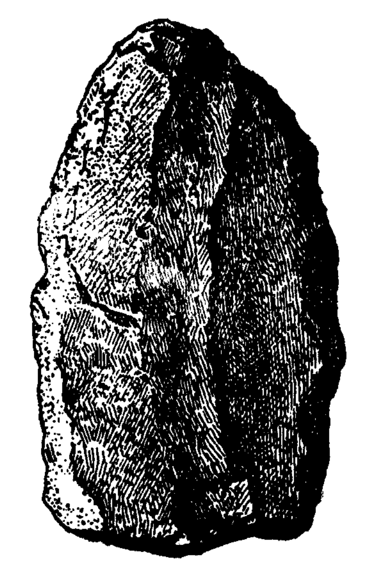


Fig. 3. — Quartzite taillé (Larache).
2/3 G. n.

acheuléenne d'Ouargla (don Colomb), des flèches berbères du Tidikelt méridional et du nord du Mouydir (don Flamand), un polissoir de Djeribia, galet avec rainure médiane, une lampe (?) autre galet creux avec poignée (Gognalons) et enfin les récoltes faites par nous à Ghardaïa et Ouargla au cours de la mission 1910 et deux cartons de flèches de Djeneien (sud-est tunisien ; récoltes Boudy et Fleury).

La vitrine qui succède à celle du Sahara comprend dans la partie haute tout le sud Oranais et les Hauts Plateaux et en bas le Maroc avec la zone frontière

(région d'Oudjda-Marnia). Dans la série du sud Oranais on remarquera les flèches berbères d'Igli associées à des types sahariens (don du L[t] Petit) dont quelques-uns sont remarquables par leur petitesse. La même association se retrouve à Aïn Sefra (Pallary). De la vallée de la Zousfana provient une belle série de flèches berbères

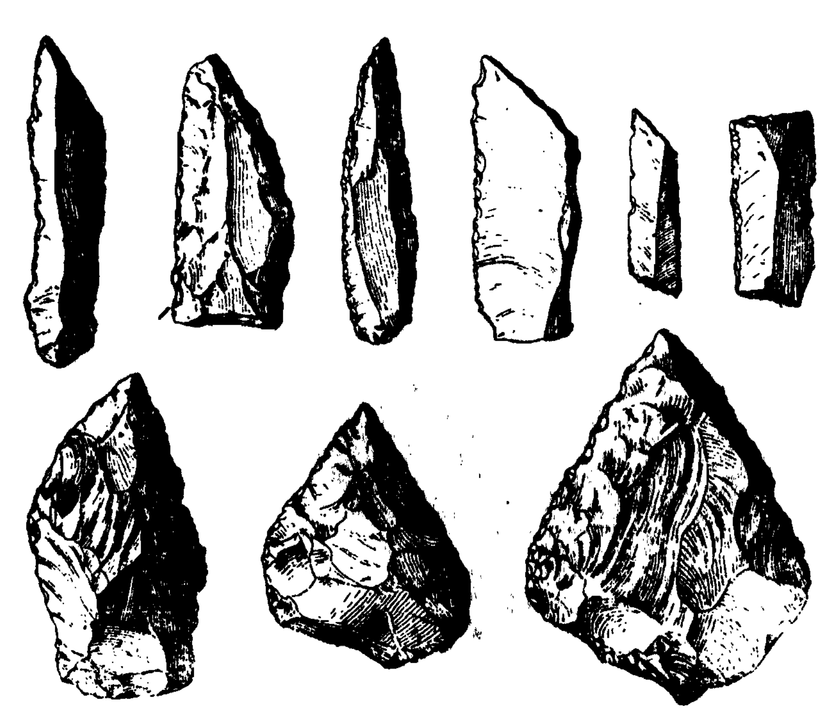


Fig. 4. — Silex taillés de Larache (Maroc). G. n.

(fig. 2) (don du D[r] Tellier et du capit[ne] Berthoud). On y verra aussi des échantillons provenant du Haut Guir (Fort), Aïn ed Douis et Tiout (Flamand). La pierre polie est représentée par des haches en roches vertes de Aïn Sefra, Figuig (Pallary), Tanezrouft (Gautier), Méchéria (Flamand) et Dj. Moungar (D[r] Tellier).

La série du Maroc provient presque exclusivement

des récoltes faites par nous sur le littoral atlantique à Larache (fig. 3 et 4), Rabat (fig. 5 et 6), Casablanca et Mogador (1).

La région des Beni Snassen est pauvrement représentée par les stations de Koulli, Si Mohammed ou ber-

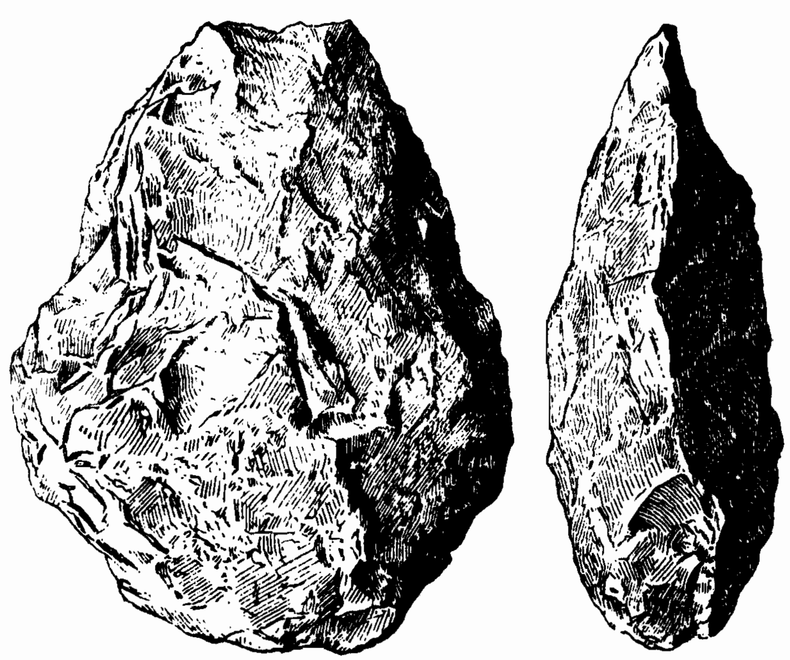


Fig. 5. — Quartzite acheuléen de Rabat (Maroc) 2/3 G. n.

kane, Taforalt et Oudjda (récoltes Dr Pinchon et Pallary). Les plus beaux échantillons de cette dernière localité sont au Muséum de Paris.

Les silex provenant de Mélilla et des Zaffarines sont très grossiers ainsi que ceux de Berguent (de Redmagne).

(1) On trouvera quelques détails sur ces stations dans les deux notices publiées dans « L'Anthropologie » en 1907 et 1908.

De la région des Beni Snassen on passe dans l'Oranie. Marnia est une localité qui a livré d'abondantes séries du néolithique berbère (moulin Orsini, oued Labbés, récoltes Barbin et Pallary) représenté par de grossiers outils en quartzite. De Lalla Marnia nous avons aussi un coup de poing très roulé et un tranchant de hache polie.

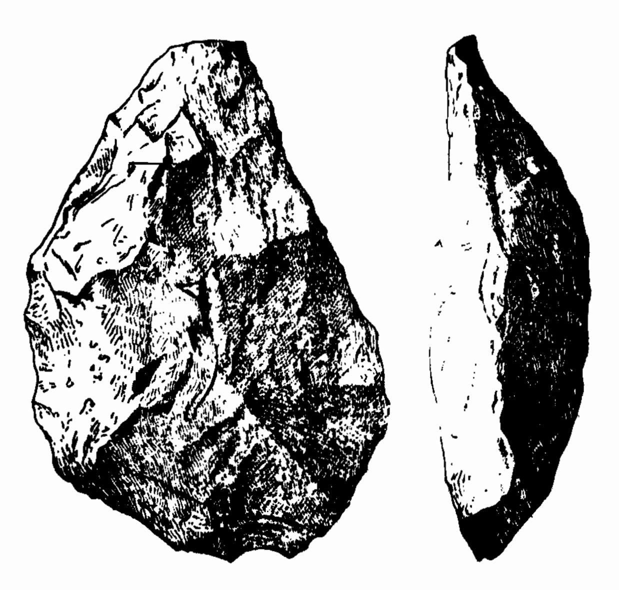


Fig. 6. — Quartzite taillé de Rabat. 2/3 G. n.

Enfin nous avons placé dans cette vitrine les cartons du gisement de la Mouillah (fouilles Barbin-Pallary) qui n'ont pu prendre place dans les vitrines plates.

La partie supérieure de la vitrine qui succède est réservée aux arrondissements de Tlemcen (partie gauche), et d'Oran (partie droite).

De la région Tlemcenienne il y a quelques jolis types acheuléens d'Ouzidan et de Kârar (ou Remchi) (récolte Pallary). Le Dr Pinchon a fait don d'une amande acheuléenne du Télagh et de petits silex géométriques prove-

nant de Bossuet (ou Daya) et du Télagh. A signaler encore dans cette vitrine, à cause de leur origine seulement, car les silex ne sont pas beaux, quelques spécimens provenant de l'île de Rachgoun.

Dans l'arrondissement d'Oran il y a quelques stations importantes comme celle de la Batterie Espagnole à industrie microlithique et Roseville (néolithique maurétanien). D'Oran on remarquera des cartons de l'industrie néolithique décadente ou berbère avec grosses flèches pédonculées (ateliers d'Eckmühl et de Canastel), ainsi qu'une portion de hache en roche ophitique trouvée sur la plage de Saint-Jérôme.

De Canastel nous signalerons un carton sur lequel sont fixés des quartzites fortement encroûtés qui sont probablement plus anciens que les autres.

La partie inférieure de la vitrine comprend, dans la portion gauche, les Hauts-Plateaux et, à droite, l'arrondissement de Mascara qui leur succède immédiatement.

Des Hauts-Plateaux de l'Oranie il faut mentionner les pierres taillées provenant de Chellala (récolte Omar Guendouz) et du Kreider à silex calcédonieux, du djebel Masser, près Kralfallah, El Beïbat, Tircine, Tagouria (récoltes Flamand). D'Aïn-el-Hadjar on remarquera une bonne série moustérienne à pointes, disques et racloirs.

Saïda est représenté par les récoltes du lieutenant Fort, Mascara par les miennes ; la station d'Aïn Harça est à signaler comme néolithique récent.

De Saint-Hippolyte de Mascara provient un coup de poing, de taille grossière, à talon réservé, en quartzite, trouvé à la surface.

Enfin une série de haches polies ou pilons du type cylindriforme complète la vitrine.

Nous passons maintenant aux deux vitrines formant le côté oriental de la salle.

Dans la vitrine de gauche la partie haute comprend l'arrondissement de Mostaganem, Aboukir, Inkermann (amande acheuléenne en calcaire, fort usée) et des stations du Dahra : Achachas, Aïn Kébira, Haci Hadj ben Ali, Mazouna et Oued Zerifa.

Il y a à mentionner d'une façon particulière dans cette vitrine les pièces provenant de la partie supérieure des alluvions de l'Oued Temda ; les quartzites de la plage soulevée de Karouba méritent de retenir l'attention.

En bas on verra le produit de quelques cavernes de la région d'Oran qui n'ont pu prendre place dans les vitrines plates. Ce sont les Abujeros, la Tranchée (portion de crâne humain coloré par de l'hématite brune), la Forêt et le Chabet Choufil.

Le côté droit de cette même vitrine est réservé au département d'Alger et renferme des pièces intéressantes.

En haut, un petit polissoir provenant de la Grotte du Grand Rocher ; c'est avec le moulage d'une hachette polie et d'une grosse hache en boudin, tout ce qui nous reste des fouilles effectuées par la Société de Climatologie algérienne, à Guyotville (1) (en 1869 et 1870).

Du Tell il nous faut encore mentionner quelques silex d'El Araïch près Lodi (Flamand).

La série des Hauts-Plateaux algérois fait suite avec : Djelfa (récoltes Pallary), Messad (apparition de l'industrie saharienne, récoltes Hartmayer et Flamand), Chellala (Omar Guendouz et Joly), Guelt es Stel, Krerbania, Aïn Khadra, Bir es Senaq, Aïn el Hadjar près Chellala (réc. Joly), Boghar (Joly et Pallary), Laghouat et Ghardaïa (Pallary).

La partie inférieure de la vitrine renferme les localités de la région de Dellys. La Mizrana est fort bien représentée par des pièces récoltées par Lacour, Turcat, Viré, Adam et Pallary. On y remarquera de grands disques et une belle pointe en quartzite qui sentent fortement le moustérien ; avec ces types, il y a des flèches pédoncu-

---

(1) Voir le Bulletin du 2e trimestre, 13e année, 1876, pp. 145-205 avec planches.

lées de type berbère. On peut donc dire que dans cette localité on trouve des spécimens de toute la série lithique depuis le chelléen dont il y a un échantillon provenant du 13e kilomètre

De la région de Dellys il faut aussi mentionner les silex trouvés à l'embouchure du Sebaou près de Tagdempt.

Toute la grande vitrine de gauche, qui est adjacente à celle-ci, est réservée au département de Constantine.

La partie supérieure montre des séries du néolithique berbère avec flèches grossières et autres outils pédonculés, disques, lames et pièces pillées dans une escargotière voisine provenant d'El Mouhâad près Tébessa (Debruge, Latapie, Pajeau et Pallary). Plusieurs cartons portant des silex gétuliens de Tébessa proviennent des mêmes collecteurs. D'autres donateurs nous ont adressé des pierres taillées de Collo (Curie, Biskra (Pallary) et Khenchela (Jullien).

La partie basse de la vitrine est réservée aux gisements en place. Il nous faut spécialement signaler les objets provenant des fouilles de A. Debruge aux environs de Bougie (Grotte Ali Bacha, pic des Singes, les Salines, les Aiguades) et de Constantine (Grotte du Mouflon), ainsi que ceux qu'a exhumés M. Robert à Bou Zabaouine près d'Aïn M'lila.

De M Debruge proviennent des pièces de la région de Tébessa (industrie des escargotières) : quelques os polis sont à remarquer.

Mentionnons encore des petits silex trouvés à Bou Nouara et Morsott, et surtout une belle série de pièces chelléennes et acheuléennes trouvées par Latapie dans les alluvions de Clairfontaine et du dj. Dremin.

Une vitrine est entièrement consacrée à la Tunisie qui est fort bien représentée par d'importantes séries de l'acheuléomoustérien, du moustérien et du gétulien, provenant de Gafsa, Mettlaoui, Redeyef et offertes par le Dr Gobert, Louis Siret, Pallary, Laugé, Jacquot et

Boudy. De Redeyef nous mentionnerons deux cartons montrant le passage du coup de poing au disque.

D'autres cartons montrent des spécimens de l'acheuléomoustérien de Tamerza, du gétulien et néolithique d'Aïn Moularès, de l'acheuléen de Zellès et d'Oum el Ksob dont nous possédons des pièces magnifiques. De l'Oued Tamerza et de Tabedit proviennent deux coups de poing en place Le Gétulien est admirablement représenté par des échantillons d'Aïn Kerma, d'El Mekta, Redeyef, Bir Khanfous, Bir el Ater, Bir el Horchana, Aïn M'rata, Aïn Brika, Sendès, Kef ed Deb, djebel Bliji.

Enfin toute une série de petites lames à dos retaillé et silex microlithiques de Grennouch près Gabès (capitaine Fleury), complète cette intéressante exposition.

Particulièrement instructive est la série chronologique que nous avons installée dans les huit vitrines plates qui sont placées aux deux extrémités de la mosaïque des saisons. Nous avons estimé que nos connaissances sur la préhistoire nord-africaine étaient maintenant suffisantes pour mettre sous les yeux du public une série d'instruments montrant l'évolution du travail de la pierre dans ce pays. Pour se rendre compte du progrès de l'industrie lithique, il faut commencer l'examen de la collection chronologique par la vitrine plate qui fait face à celle de la collection d'études : on y verra des types du grossier chelléen de la sablière de Ternifine (ou Palikao) dont la faune des grands mammifères est aujourd'hui bien connue. A Tagdempt, près de Dellys, on trouve dans des couches de gravier superficielles et sans aucune faune, avec de gros coups de poing de facture rudimentaire, quelques formes plus affinées montrant déjà un perfectionnement de la taille. De la source de Kârar (près Remchi ou Montagnac), nous avons aussi des quartzites blancs très grossiers comparables à ceux de Palikao. On sait que cet outillage provient d'une pièce d'eau, aujourd'hui asséchée, dans laquelle on a trouvé bon nombre d'autres outils de facture plus

récente et même une hache polie. M. Boule a publié sur cette station un très intéressant mémoire (1).

Le grand coup de poing en calcaire d'Aïn-Ksibia, près Mascara, qui mesure 28 centimètres de long, est exposé dans cette vitrine à côté d'un minuscule coup de poing en silex qui ne mesure que 3 centimètres et qui provient également des environs de Mascara.

Du gisement, aujourd'hui classique, de Gafsa, nous avons deux coups de poing extraits du poudingue.

Une petite collection rapportée d'El Mekta, au Nord de Gafsa, complète la série chelléenne.

La vitrine, qui est accolée à celle-ci, renferme les types de l'outillage acheuléen, acheuléo-moustérien et moustérien, qui dans le Nord de l'Afrique se trouvent presque toujours associés.

Comme spécimen de l'époque acheuléenne nous avons expose des amandes d'Ouzidan, d'Oudjda, de Rabat, de Tizi, de Châteaudun du Rhummel (Joly) et de Redeyef. Une amande d'un style acheuléen très pur nous a été rapportée de Ghardaïa par M. Seurat

Le Moustérien est représenté par de belles pointes, racloirs et disques du gisement d'Aïn-el-Hadjar, à la lisière des Hauts-Plateaux de l'Oranie, par les calcaires vermiculés de Tiout, par des silex trouvés dans la couche inférieure des cavernes de l'Oranie et dès quartzites très nettement taillés provenant de la plage soulevée de Karouba, près de Mostaganem (2).

Quelques jolies pointes, disques et galets à éclats alternatifs provenant du Redeyef sont également exposés dans cette vitrine.

Les deux autres vitrines qui sont symétriques de celles-ci (en face la vitrine Huguenot) renferment de fort

(1) M. Boule : Étude paléontologique et archéologique sur la station paléol. du lac Kârar in l'*Anthropologie* 1900, pp. 1 à 21.

(2) Cfr : Sur la présence d'une industrie paléol. dans une plage soulevée algérienne, in *Bull. Soc. preh. franç.* 23 février 1911, pp. 162 à 164.

belles séries de cette industrie si spéciale à laquelle j'ai donné le nom de Gétulien (1).

Deux vitrines ont été réservées à cette si curieuse industrie : l'une est spéciale aux gisements tunisiens, l'autre à ceux de l'Est algérien.

Dans la série tunisienne on verra de beaux spécimens : pointes, couteaux, grandes lames à dos retaillé, lames à bord supérieur excavé (burins d'angle ? simples et doubles), lames-grattoirs, grattoirs circulaires, des trapèzes et quelques rares silex en forme de segments provenant des foyers de Bir Kanfous (fouilles Gobert et Pallary), d'Aïn-Kerma, Aïn-Sendès (remarquer les grosses lames dont le dos retouché garde encore une matière colorante rouge), El Mekta, Bir el Horchana, Aïn Mrata, Bir el Ater, Fedj Nahla, Henchir Souatir, Chenoufia, et Aïn Aàchen. Ces trois dernières localités ont livré des fragments d'œufs d'autruche gravés de lignes brisées rappelant étrangement la technique berbère moderne et qui indiquent une industrie plus évoluée que celles des autres gisements gétuliens.

Du haut Sendès, des trapèzes relient cette industrie au néolithique des cavernes.

La vitrine qui est opposée contient, ainsi que nous venons de le dire, l'industrie gétulienne de l'Est Algérien dont les stations les plus importantes sont celles de Tebessa (dons Guénin, Latapie, Pallary) et de Bir Laskaria, près de Canrobert (don Dubouloz).

Dans la série de Tebessa on remarquera un fragment de calcaire sur lequel on a broyé de l'hématite rouge, une molette et surtout un morceau de calcaire plat sur lequel sont gravées des lignes rayonnantes. Sur un carton figurent des fragments d'hématite rouge et d'ocre

(1) Depuis la publication du mémoire de MM. Boudy, Capitan et Morgan, je ne suis plus convaincu de l'identité de l'industrie capsienne avec celle que je qualifie de gétulienne. Je trouve que M. de Morgan donne une extension trop grande à son capsien par rapport à l'industrie des escargotières.

jaune qui témoignent du goût particulier des autochtones de l'époque pour le bariolage.

Une suite qu'on peut admirer dans la même vitrine est celle de Bir Zarif el Ouar, localité située entre Négrine et Tamerza, à proximité de la frontière tunisienne. L'outillage de cette station est remarquable par la beauté et le fini des pièces : on y verra des grattoirs allongés et des lames à dos retaillé de toute beauté.

Il est nécessaire pour continuer méthodiquement cette série de se placer en face de la vitrine latérale de la Tunisie. C'est là que se poursuit la série industrielle par la révélation dans l'Ouest algérien, à la Mouillah, près de Marnia, d'une civilisation paléolithique très perfectionnée dont les types dominants sont de petits silex à dos retaillé, de petits racloirs circulaires, des lames à dos retaillé et à encoches, des galets à éclats alternatifs, des molettes de grès, des broyeurs, des matières colorantes, des objets de parure, des poinçons et sagaies en os poli. (Fouilles Barbin et Pallary). Toute cette industrie est nettement microlithique et marque une phase très nette qui précède notre néolithique ancien des cavernes à poterie ornementée et à pierre polie. Nous lui avons donné le nom d'Ibéro-maurusienne.

A côté sont des représentants de la même période provenant d'Aumale (Debruge), du Chenoua (abbé Grandidier), d'un abri éboulé du ravin Ras-el-Aïn et de la Batterie espagnole, près d'Oran.

La vitrine qui est accolée à celle-ci renferme une belle collection du néolithique des cavernes de l'Oranie, industrie que j'ai qualifiée de Maurétanienne (ou de Garcelienne si l'on tient aux noms de localité) : on y verra une série très complète de silex taillés : lames simples, retaillées, à encoches, trapèzes et deux flèches retaillées sur les deux faces qui tranchent étrangement avec les autres types. Des hachettes polies en roche verte, des sagaies (fig. 7), poinçons, lissoirs et manches d'outils en os ; objets de parure, poteries très ornementées de dessins purement géométriques (fig. 8, 9 et 10), des matières colorantes, un débris de conque marine peinte en rouge. Les stations qui figurent dans cette vitrine sont celles des Troglodytes et du Polygone,



Fig. 7. — Sagaie en os polie. Grotte des Troglodytes. G. n.

du Chabet Choufil et de Noiseux, près d'Oran.

A cette industrie succède un outillage moins perfectionné qui témoigne d'une profonde décadence du travail de la pierre et qu'on peut observer dans la vitrine qui fait face à celle du néolithique ancien des cavernes ou maurétanien. Cette nouvelle industrie qu'on ne trouve

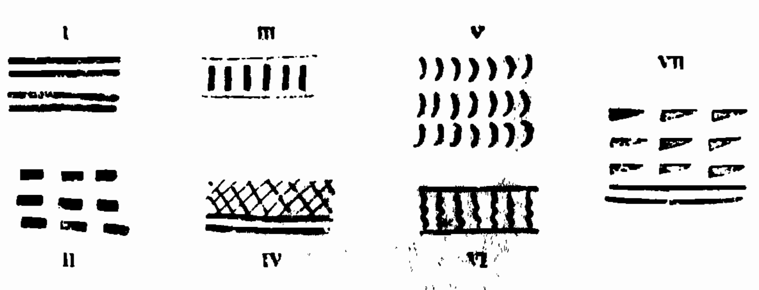


Fig. 8. — Ornementation des poteries néolithiques. Grotte des Troglodytes.

jamais dans les grottes, mais qui, par contre, est largement représentée à la surface dans tout le Nord-Ouest de l'Afrique marque le dernier terme du travail de la pierre dans ce pays (Mascaréen ou néolithique berbère). On y verra une industrie très grossière dont le type essentiel est la pointe de flèche massive, dissymétrique, taillée sur une seule face, et des haches en bou-

din. Comme stations de cette époque il faut mentionner celles de la région de Mascara (Ras-el-Mâ, dj. Khalel, Champ de Manœuvres, Palikao (surface), Aïn Farès, Sidi Daho ou plutôt Aïn Harça, Frenda (don Fort), Saïda

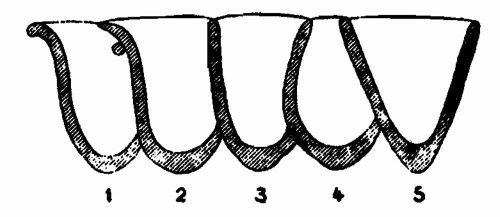


Fig. 9. — Coupe des poteries néolithiques. Grotte.

(don Fort), la Mizrana (Lacour et Turcat), Khanguet el Mouhâad, près Tébessa (Latapie, Pajeau et Pallary), les Habibas et Bizerte avec des obsidiennes importées, le Nord du Sahara : Tamesguida (Huguenot), Igli (Petit),



Fig. 10. — Poterie néolithique des cavernes d'Oran. G. n.

Tiout (Pallary), la Zousfana (Tellier et Baquet) et de la Tunisie : Redeyef, Gafsa et Tamerza (Gobert et Pallary).

Les haches polies qui figurent dans cette vitrine sont remarquables soit par leurs dimensions : 31, 5 centim. (les Salines, près Dellys) soit par leur forme, comme celle de Touabet, près Dellys, à tranchant évasé (fig. 11).

La série lithique se termine par la vitrine Saharienne qui est opposée à celle-ci et dont l'industrie, malgré sa perfection, est très probablement contemporaine.

L'outillage de cette époque qui est fort bien représentée dans cette vitrine par les récoltes de Blaise, Flamand, Huguenot, Laquière et Pallary, se compose de grandes lames simples (couteaux) et à dos retaillé, de pointes en forme de feuille de laurier taillées sur les deux faces comme les types de Solutré, de flèches très variées dont la série industrielle figure sur plusieurs

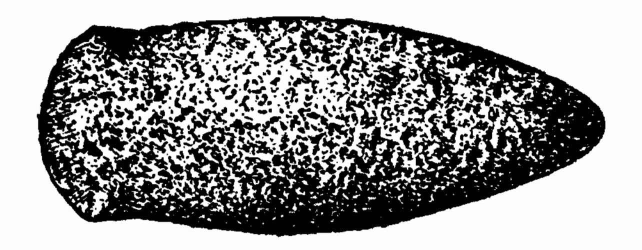


Fig. 11. — Hache en ophite de Touabet, près Dellys. 1/2 gr.

cartons, des haches plates en silex et roche verte, dont certaines sont remarquables par leur petitesse (hachettes votives ou ornementales ?), un casse-tête circulaire en calcaire poli et troué, des poteries ornementées dont certaines ont été moulées dans de la sparterie (poteries poussées), des objets de parure tels que articles d'encrines, rondelles d'œufs d'autruche, coquilles exotiques (Conus) et la belle valve de *Spatha nilotica* percée de deux trous de suspension provenant d'In Salah (1). Des molettes et pilons figurent dans cet outillage ainsi qu'un œuf d'autruche complet percé à une extrémité et des perles en verre dur de provenance égyptienne.

(1) Cfr. P. Pallary ; Sur une coquille nilotique utilisée comme pendentif dans le Sahara à l'époque néolithique. - In *l'Homme préhistorique*, n° 5, mai 1906, p. 141-143.

Un polissoir, simple galet avec rainure médiane, provenant de Djafou nous a été donné par le lieutenant de Saint-Germain.

Mais tous ces gisements sont superficiels : les campements étant d'âge très récent, et se trouvant en plein air, n'ont pu former une couche assez épaisse pour conserver l'industrie de l'os et la faune Sur ce point nos connaissances étaient donc incomplètes.

A Redeyef, à la galerie du niveau III, MM. Gobert et Becque ont eu la bonne fortune de trouver un gisement sur place sous un abri. J'ai pu pratiquer moi-même des recherches dans cet abri et c'est le produit de cette fouille que l'on peut voir dans la vitrine. Il comprend des pointes de sagaie en os poli avec la base ornée de rainures transversales, des aiguilles, poinçons ou traçoirs, des fragments d'œufs d'autruche avec lignes gravées, des trapèzes, une alène en silex et des lames à bord supérieur excavé (mais sans burin latéral comme les pièces gétuliennes). Enfin comme ornements : un dentale, un *Nassa gibbosula* usé jusqu'à l'axe columellaire, des perles en œufs d'autruche. Tous ces objets proviennent du niveau le plus inférieur en contact direct avec le phosphate.

Un autre carton (Dr Gobert) montre l'industrie des niveaux moyens et supérieurs qui comprennent des flèches pédonculées et lasriformes. Des objets semblables récoltés par M. Becque complètent cet ensemble.

On pourra se convaincre de l'identité de cette industrie Saharienne avec celle du Fayoum en la comparant avec les cartons qui sont exposés dans la vitrine de la collection d'études.

Sous la vitrine gétulienne sont quelques objets qui auraient dû régulièrement se trouver sous celle du néolithique saharien, mais que, provisoirement, nous avons dû mettre là où la place le permettait. Ce sont : une meule dormante néolithique en basalte provenant d'une caverne de Rio-Salado et des broyeurs et une meule

dormante en grès dur donnés par le Père Huguenot (néolithique saharien) et en particulier cinq bétyles en roche siliceuse représentant des idoles, entrées au Musée par les soins de M. Flamand.

Ces statues mesurent de 0 m. 25 à 0 m. 35 de hauteur et 0 m. 15 à 0 m. 18 de diamètre. Elles ont la forme d'un pain de sucre. La base a été martelée pour assurer sa planéité et la surface porte aussi des traces de piquetage pour obtenir une forme régulière.

Le sommet de ces bétyles représente une face humaine partie polie, partie peinte. Cette figure, de forme ovalaire, est située dans tous nos exemplaires à la partie supérieure de la pierre ; elle est encadrée par un ovale coloré en rouge sombre ; les yeux et la bouche ont été également peints, tandis que le nez a été simulé par une crête courte obtenue en polissant la pierre sous un angle très ouvert. Les joues sont polies en biseau de manière à ce que le nez forme une arête saillante ; les sourcils sont très arqués et se soudent au nez, de sorte que celui-ci et les sourcils ont l'apparence d'un palmier.

Ces idoles, très probablement néolithiques, proviennent de la région de Tabelbalet. Elles ont été signalées pour la première fois par Flamand (1).

Les Touaregs ont une crainte superstitieuse de ces pierres qu'ils considèrent comme des divinités et qu'ils vénèrent même. Aussi n'aiment-ils pas à les prendre et encore moins à les transporter. C'est ce qui explique leur rareté dans les collections.

Enfin près de la porte d'entrée donnant accès sur le patio est une vitrine où nous avons placé tout ce qui provient des sépultures protohistoriques : tombes dolméniques et tumulus. On y verra le mobilier des nécropoles des Beni Messous (don Küster et Ebert) et les objets provenant de mes fouilles à Djelfa, Bou Nouara,

(1) In *Bulletin Soc. Anthr.*, Paris, mai 1908 : Idoles à tête de chouette, p. 185.

Bou Merzoug, Sigus, Morsott, le Kouif et Bou Affen (mission de 1909). Latapie nous a offert de belles poteries de Gastel. Enfin, au bas, figurent quelques pièces exhumées par Debruge d'un tumulus du pic des Singes à Bougie.

Nous espérons que cet ensemble donnera aux visiteurs une idée satisfaisante des civilisations lithiques du Nord-Ouest de l'Afrique. Certainement il reste encore beaucoup à faire ; l'intérieur du Maroc nous est à peu près inconnu à ce point de vue. Il y a encore pas mal de cavernes à fouiller ; des fouilles anciennes, peu sont à retenir parce qu'elles n'ont pas été faites méthodiquement. Pour les époques que nous avons pu distinguer, certaines sont d'une durée fort longue et du début à la fin on constate des différences notables dans l'industrie. Ce sont des détails à préciser. Nous commençons seulement à avoir des documents sur les premières manifestations de l'art qui apparaissent dès le gétulien. La Tunisie, sous ce rapport, nous livrera des pièces d'un grand intérêt.

Enfin nous souhaitons que les chercheurs qui ont exploré des localités non représentées dans nos collections veuillent bien faire bénéficier le Musée de quelques pièces afin d'avoir une série, aussi étendue que possible, des premières civilisations du Nord-Ouest de l'Afrique.

Ces dons seront reçus avec une vive reconnaissance.

PAUL PALLARY.

ÉTUDE

SUR

LES BET'T'IOUA DU VIEIL-ARZEU

III. — GLOSSAIRE

B

BRD' : (A. S.) *abrid'*, pl. *ibered'an*, chemin.

BRK : (A. S.) *abekhkhan*, pl. *i-en*, noir ; fém. *thabekhkhant*, pl. *ti-in*, noire ; *ia'id' d'abekhkhan*, il est devenu noir.

BDHOU : (A. S.) *bdhou*, aor. *ibdha*, diviser, partager.

BT'OU : (A. S.) VIe f. *bet't'ou* ; *our bet't'ou k'a*, ne partage pas ; *bdhan then medden*, on les a séparés.

TH

THR : (A. S.) *ithri*, pl. *ithran*, étoile.

TR : (B. M.) *itri*, pl. *itran*, id.

THR (THR) : (A. S.) t. f. *souther*, demander ; I-VIII f. *southour*.

TR : (A. S.) *etter* اتر demander, Ve f. *tetter*.

DJ (J)

DJ : (A. S.) *adjdj*, aor. *oudjdjikh*, *ioudjdja*, laisser, abandonner ; Ve-IXe f. *tadjdja* ; *our tadjdja g'a*, ne laisse pas.

DJ : (A. S.) *jaj*, intérieur ; *r'er jaj*, à l'intérieur.
DJL : (A. S.) *thadjalth*, pl. *thidjalin*, veuve.
DJN (JN) : (B. M.) *taoujint*, queue ; *taoujint ifir'r*, queue de serpent.

TCH

TCH : (A. S.) *etch*, aor. *etchikh*, *itcha*, manger ; n. d'act., *outchi*, nourriture ; *our itchi k'a*, il n'a pas mangé.
TT : (A. S.) v° f. irrég., *tett*.

KH

KH : (A. S.) *akhou*, lait ; *akhou insa*, lait aigre.
KH : (A. S.) v° f. *takh*, aboyer (chien) ; *illa itakh*, il aboie.
KHS : (A. S.) *thikhsi*, brebis.
KHF : (A. S.) *ikhf*, *ikhef*, pl. *ikhfaouen*, tête.
KHLD : (B. M.) *akhlad*, maïs.
KHM : (A. S.) *akhkham*, pl. *i-en*, chambre.

D

(B. M.) *taddart*, chambre.
DD : (A. S.) *adda*, bas ; *s adda*, en bas.
DD : (A. S.) *eddou*, aor. *eddoukh*, *idda*, venir, passer, aller ; *eddou d*, revenir ; v° f. *teddou* ; *eddikh ed idhelli*, je suis venu hier ; *our teddoukh k'a*, je ne reviendrai pas.

D'

DR' : (A. S.) *der'i der'i*, de suite ; (arabe, دغية, altération de هذا الوقت.
D'R : (A. S.) *thiid'rin*, maisons, chambres.
DR : (A. S.) *thaddarth*, chambre.
D'KL : (B. M.) *tidikelt*, paume de la main.

D'G : (A. S.) *d'ig'*, dans ; *d'ig'i*, dans moi ; *d'ik ik'*, dans toi ; *d'iik^ou nt*, dans vous (f.) ; *d'ig'oun*, dans vous (m.).
D'OU : (A. S.) *thad'aouth*, dos ; cf. Demnat, *tadaout*, id.

R

R : (A. S.) *arou*, aor. *aroukh*, *tharouth*, *iarou*, *ad'iarou*, écrire ; v° f. *tarou*.
RD' : (A. S.) *ird'en*, blé dur.
RD : (B. M.) *irden*, id.
RS : (A. S.) *ers*, aor. *irsa*, être posé ; vi° f. *ress* et *rres* ; 1re f. *sers*, 1re-viii° f. *srous*, poser.
RCHCH : (A. S.) *rouchch*, v°-ixe f. *trouchcha*, arroser ; (ar. رش).
RDHL : (A. S.) *rdhel*, vi° f. *ret't'el*, prêter.
RR RG : (A. S.) *thirigth*, pl. *thirgin*, braise, charbon
RKS : (B. M.) *arks*, pl. *aerksen*, semelle retenue sur le pied à l'aide de cordes, sandale.
RG : (A. S.) *tharg^ua*, pl. *thirg^uin*, rigole.
RGZ : (A. S.) pl. *irgzen*, homme.
RIZ : (A. S.) *ariaz*, pl. *irg'zen*, homme.
ROUS : (A. S.) *ma throuesth ?* comment vas-tu ?
ROUL : (A. S.) *roul*, v°-viii° f. *troûil*, fuir, s'enfuir.

Z

Z : ZZOU : (A. S.) *thizizouith*, pl. *thizizoua*, abeille.
ZD'TH : D'TH : (A. S.) *d'ath*, devant.
ZR ZOUR : (A. S.) *amzouraou*, premier ; fém. *thamzouarouth*, première.
ZDH : (A. S.) *zedh*, aor. *izdha*, tisser ; vi°, viii° f. *zzadh* ; dér. *izedhi*, fuseau.
ZR'R : (A. S.) v-viii° f. *tezour'our*, conduire en marchant devant.

ZK : ZCH : (A. S.) *zich*, bonne heure.

ZG : (A. S.) *zeg*, aor. *izga*, traire ; v^e-vi^e f. *tezzeg*. *mai thzegth*, que trais-tu ? *ella tzzegent*, elles traient.

(B. M.) *azg'er*, pl. *izg'aren*, id. *taouala n izg'aren*, un troupeau de bœufs.

ZIR : (A. S.) *azier*, bœuf.

ZL : (A. S.) v^e-viie f. *tazzal*, couler, courir, *aman ella tazzalen*, eau courante.

ZLF : (A. S.) *thazlafth*, plat.

(B. M.) *tazlaft*, id.

ZLMDH : ZLMD' : (A. S.) *azelmad'*, gauche, côté gauche. *afous azelmad'*, main gauche.

ZM : (A. S.) *izem*, pl. *izmaouen*, lion.

S

S : (B. M.) *tisita*, *tisitan*, vaches. Pl. de *tafounast*, vache).

S : (A. S.) *thassa*, foie.

S : (A. S) *as*, v^e-ixe f. *tassa*, lier (qqch).

SR : (A. S.) *asari*, pl. *isourai*, couteau, dim. : *thasarith*, pl. *thisourai*, petit couteau.

SRD'N : (A. S.) *aserd'oun*, pl. *iserd'an*, mulet. — fém. *thaserd'ounth*, pl. *thiserd'an*, mule.

SRDN : (B. M.) *aserdoun*, pl. *iserdan*, id. *taserdount*, pl. *tiserdan*, id.

SRF : (A. S.) *thasrafth*, pl. *thiserfin*, silo.

SS : (A. S.) *ass*, jour, pl. *oussan*, *assa*, aujourd'hui ; *aska*, demain ; *asen igen ouaska*, après-demain. *ammas ouas*, midi.

(B. M.) *ass*, jour. *assa*, aujourd'hui, *aska*, demain *ouan iggen ouskan*, après-demain ; *assenat'*, hier ; *ouan iggen assenat'*, avant hier.

SF : (A. S.) *asif*, rivière.

(B. M.) *asif*, pl. *isaffen*, rivière, fleuve.

SK : CHCH : (A. S.) *ichch*, pl. *achchioun*, corne.

CHTH : (A. S.) *thachtouith*, pl. *thichtouitn*, mèche de cheveux appelée en arabe : قرن, corne, que les hommes laissent pousser sur le côté de la tête.

SKR : (A. S.) *askour*, perdrix mâle. *thaskourth*, perdrix femelle, pl. coll. *iskouran*, perdrix.

SL : (A. S.) *thasilth*, pl. *thasilin*, marmite.

SLR' : (B. M.) *aselir'*, peau (ar. سلخ).

SLL : (A. S.) *iselli*, pl. *isellioun*, pierre du foyer.

(B. M.) *iselli*, pl. *isellioun*, id.

SLM : (A. S.) *thaselmia*, petit enfant, sans distinction de sexe.

SN : (A. S.) *essen* v^e f. *tessen*, connaître.

SN : (A. S.) *thisenth*, sel.

SNS : (A. S.) *asnous*, ânon. *thasnousth*, petite anesse. coll. pl. *isnas*, petits ânes (cf. latin *asinus*).

SI : (A. I.) *asi*, aor. *ousikh*, *iasi*, prendre (qqch), soulever ; v^e f. *tasi*. *a'ad' our tasi kia*, ne prends rien.

CH

CHR : (A. S.) *char*, mêler. *annechar imensi*, nous mélangerons les dîners.

CHCH : (A. S.) *achouchaou*, pl. *ichouchaouen*, poussin.

CHKCH : (A. S.) *achkouch*, cheveux, chevelure.

DH

DHR : (B. M.) *adhar*, pl. *idharen*, pied. (A. S.) *idharen*, pieds.

D'R : (A. S.) *ad'ar*, pl. *i-en*, id. *ioun oud'ar*, un pied.

DHÇ : (A. S.) *edheç'*, *dhç'*, *edhç'*, aor. : *dhçikh*, *idhç'a*, rire, v^e f. irrég. : *t'eç'*, n. d'act. : *thadheça*, rire *thella d'iyis thadheç'a*, il y a de quoi rire.

DHDH : (B. M.) *adhadh*, pl. *idhoudhouan*, doigt. (A. S.) *idhoudhan*, doigts.

D'DH : (A. S.) *ad'adh*, pl. *id'oudhan*, id.

D' D' : (A. S.) *id'oud'an*, doigts, pl.

DHFR : **FR** : (A. S.) *fer*, derrière.

DHOU : **D'OU** : (A. S.) *ad'ouou (azouou)*, vent.

DHOUF : **DHOU** : (A. S.) *thadhouth*, laine.

A'

A' D' S : (A. S.) *tha'd'isth*, ventre.

A'LLCH : (A. S.) *aa'llouch*, agneau, fém. *thaa'llouchth* coll. pl. *ikerou*.

A' N (arabe) : (A. S.) *a'na*, se porter, sert pour demander l'état de santé. *mai tha'nith*, comment vas-tu ? *ma a'nan louachoun*, comment vont les enfants, la famille ? *ma a'nant ta'ialin*, comment vont les femmes ?

R'

R'BL : (A. S.) *thar'baleth*, pl. *thir'boula*, source d'eau courante.

R' : (B. M.) *tar'att*, chèvre, pl. *tir'etten*. *illa r'oures iddj oumkxa n ter'etten*, il y a un grand troupeau de chèvres.

R' : **R'D'** : **R'JD'** (A. S.) *ir'ejed'*, chevreau ; fém. *thir'ejet*, chevrette ; pl. *ir'ejd'en*.

R' : (A. S.) *ser'*, vi^e^-viie f. *sak'k'*, acheter. *our sak'k' k'a*, n'achète pas.

R'D' : (A. S.) *ir'ed'*, cendres.

R'R : (A. S.) *r'er*, vers ; *r'er jaj*, à l'intérieur. *r'our*, chez, traduit le verbe avoir ; *r'ouri*, j'ai ; *r'our* e_χ, tu as.

R'RD' : (A. S.) *ar'erd'a*, pl. *ir'erd'ain*, rat.

R'RD : (B. M.) *ar'erda*, pl. *ir'erdaien*, rat.

R'RD'M : (B. M.) *tir'rdemt*, pl. *tir'ourdam*, scorpion.

R'RS : (A. S.) *r'ers*, vi^e^ f. *r'erres*, égorger.

R'RM : (A. S.) *ar'roum*, pain.

R'RM : (A. S.) *ir'rem*, pl. *ir'rerman*, village, maison ; dim. *thir'remt*, pl., *ir'rerman*, petite maison, petit village.

(B. M.) *ir'rem*, ville, village ; *tir'remt*, maison.

R'ZR : (A. S. et B. M.) *ir'zer*, pl. *ir'zran*, ravin avec eau courante.

R'S : (A. S.) *ir'es*, pl. *ir'san*, os.

R'F : (A. S.) *r'if*, sur ; *r'if i*, sur moi ; *r'if* e_χ, *r'if ech*, sur toi.

R'L : (B. M.) *ir'il*, pl. *ir'allen*, bras.

R'LS : (A. S.) *ar'ilas*, pl. *ir'ilasen*, panthère.

R'MR : (B. M.) *tar'mart*, coude.

R'MS : (B. M.) *tour'emst*, pl. *tour'mas*, incisive.

R'N **K'KN** ; (A. S.) *k'k'en*, v^e^ f. *tak'k'en*, attacher (des animaux).

R'NDJ : (A. S.) *ar'endja*, pl. *ir'endjaouen*, grande cuiller ; *thar'endjaouth*, pl. *thirendjaouin*, cuiller ; *thelr'oundja*, coutume pour demander la pluie.

R'OUI : (A.S.) v-i-viiie f. *tesr'ouiou*, appeler, pousser des cris. n. d'act. : *our'oui* cri. *illa itesr'ouiou r'as oun our'oui*, il l'appelle d'un cri.

R'IL : (A. S.) *ar'ioul*, âne ; pl. *ir'ouial*, fém. *thar'ioulth*, pl. *thir'ouial*, ânesse.

(B. M.) *ar'ioul*, pl. *ir'ial*, id., *tar'ioult*, pl. *tir'ial*, id.

2° **R'L** : (A. S.) *thir'allin*, juments.

F

F : (A. S.) *af*, aor., *oufikh*, *ioufa*, trouver ; v^e^ f. *taf*.

F : **FOUI** : (B. M.) *tafouit*, soleil.

FOUCH : (B. M.) *tafoucht*, soleil.

FD' : (A. S.) *fad'*, soif. *inr'a ii fad'*, je suis très altéré.

FD' : (A. S.) *afoud'*, pl., *ifadden*, genoux.

FD'N : (A. S.) *thifdent*, pl. *ti-in*, orteil.
(B. M.) *tifdent*, pl. *ti-in*, id.

FR : (B. M.) *ifri*, pl., *ifran*, caverne.

FR : (A. S.) *thafrouth*, pl., *thifrin*, sabre.

FS : (A. S. et B. M.) *afous*, pl., *ifassen*, main. (A. S.) *aifas*, droite, côté droit. *afous aifas*, main droite.

FR' : (A. S.) *effer'*, vᵉ f. *teffer'*, sortir. Iᵉ f. *soufer'*, I-VIIIᵉ f. ; *soufour'*, expulser.

FR'R : (B. M.) *ifir'r*, pl., *ifar'rioun* serpent; *tifir'ra*, pl., *tafar'riouin*, vipère.

FK : CHF : (A. S.) *echf*, aor., *ichfa*, donner.
KK : (A. S.) *akka*, forme d'hab. irrég. de *echf*.

FLS : (A. S.) *afoullous*, coq. *thafoulloust*, poule ; coll. pl., *i-en*.

FLL : (A. S.) *afella*. au-dessus. *s afella*, en haut du haut.

FN ; (A. S.) *afan*, pl., *afanen*. plat dans lequel on fait cuire le pain.

FNS : (A. S.) *thafounasth*, pl., *thi-in*. vache.
(B. M.) *tafounast*, pl., *ti-in* (*tisita* et *tisitan*) id.

K'

K'BL : (arabe) (A. S.) *thak'bilth*, pl. *thi-in*, tribu.

K'RCHL : (A. S.) *ak'archal*, carde à carder la laine.

K'ZN : (A. S.) *ik'zin*, pl. *ik'zan*, petit chien.

K'CHCH : (B. M.) *ak'chaah*, pl. *i-en*, tête.

K'CHD' : (A. S.) *ak'choud'*, pl. *ik'choud'en*, bois ; *ioun ouk'choud'*, un morceau de bois.

K'M : (A. S.) *k'im*, *ek'k'im*, rester ; v-IXᵉ f. *tr'ima*.

K'M : (A. S.) *ak'emou*, pl. *ik'ema*, bouche.
(B. M.) *ak'emou*, bouche, *ak'emou iidi*, la bouche du chien ; *ak'emou ifri*, entrée.
(B. M.) *ak'mou*, bouche.

K

KTHM : KSM : (A. S.) *aik'soum*, viande.
(B. M.) *aiksoum*, id.

KR : XR : (A. S.) *axer* aor. *iouxer*, voler ; vᵉ f. *taxer*.

KR : CHR : (B. M.) *ikrou*. pl. *ikerouan* ; *iahrou*, pl. *icherouan*, jeune agneau. Ex. : *iouk n ichrou*, un agneau.

KRZ : GRS : (A. S.) *thagoursa*, pl. *thigoursiouin*, soc de charrue.
(A. M.) *tagoursa*, id.

KRDH : (A. S.) pl. *ik'rouidhen*, vêtements.

KS : (A. S. B. M.) *amksa*, berger.

KSDH : GD' : (A. S.) *ougged'*, aor. *ougged'ekh*, avoir peur ; v-VIIIᵉ f. *teggoud'*.

KCHM : XCHM : (A. S.) *exchem*, *ek'chem*, forme d'hab. irrég. : *stchem*, entrer.

KA'B : TCHA'B : (A. S.) *itcha'b*, pl. *itcha'ben*, renard ; fém. *thitcha'bth*, pl. *thi-in*, renard femelle.

KL : CHL : (A. S.) *achal*, terre.

KMZ : (B. M.) *iknez*, pouce.

KMDH : KNDH : (A. S.) *k'endh*, brûler.

G

G : (S. S.) *agou*, tabac.

G : (A. S.) *g*, *egg.*, aor. *iga*, *igga*, faire ; vᵉ f. *teg*, *tegga*, v-IXᵉ f.
(B. M.) *egg*, aor. *igga*, id. ; v-IXᵉ f. *tegga*.

GR : (A. S.) *aneggarou*, dernier ; fém. *thaneggarouth*, dernière.

GR : JR : (B. M.) *ajrou*, pl. *ijra*, grenouille.

GJL : (A. S.) *agoujil*, pl. *i-en*, orphelin ; fém. *thagoujilth*, pl. *thi-in*, orpheline.

GG' : (A. S.) *agga*, pl. *aggaien*, joue ; *ioun ouagga*, une joue ; *sin ouaggaien*, deux joues.

GL : (B. M.) *ouig^{i}l*, pl. *ouglan*, molaire.

GL : (A. S.) *thiglith*, pl. *thiglai*, œuf.
(B. M.) *tag^{i}lait* (th), pl. *tiglai*, id.

GMR : (A. S.) *thag^{i}marth*, jument (pl. *thir'allin*).
(B. M.) *tag^{i}mart*, id.

GMM : (A. S.) *thig^{i}emmi*, pl. *thigoumma*, douar ; *senath n tegoumma*, deux douars.

GN : (A. S.) *g^{i}en*, *ien*, VI-VIIe f. *ggan*, dormir ; *our ienekh k^{i}a*, je n'ai pas dormi.

GN : (A. S.) *g^{i}enou*, coudre.

GN : (A. S.) *gani*, attendre.

GN : GNN : (A. S.) *ig^{i}enna*, ciel.
JNN : (B. M.) *ijenna*, id.

GNN : (A. S.) *thaougninth*, pl. coll. *iougnan*, lapin.

GI : (A. S.) *ag^{i}i*, aor. *ioug^{i}i*, refuser ; *ioug^{i}i ad'ikker*, il a refusé de se lever.

L

L : (A. S.) *thalath*, pl. *thalathin*, petit ravin à sec.

L : (A. S.) *al*, impér. : *alath*, *alent*, aor. : *oulik*, *ioula*, *adalekh*, pleurer ; V^{e} f. *tal*, *tella tal*, elle pleure.
(A. S.) *allen*, (pl. de *thit'*), yeux.
(B. M.) *allen*, id.

L : (A. S.) Ire f. *sioul* ; I-VIIe f. *saoual*, parler.

LZ : (A. S.) *laz*, faim ; *inr'a ii laz*, je suis affamé.

LS : (B. M.) *ilis*, toison.

LS : (A. S.) *ils*, pl. *ilsan*, langue.

LS : (A. S.) *els*, aor. *elsikh*, *ilsa*, se vêtir, s'habiller ; VIe f. *less* ; Ire f. *sels* ; I-IXe f. *selsa*, habiller quelqu'un, faire revêtir.

LS : (A. S.) *allas*, repas pris entre le *dhohor* et l'*a'çer*.

LS : (A. S.) *thallesth*, obscurité.

LR'M : (A. S.) *alr'oum*, pl. *ilr'ŏuman*, chameau ; fém. *thalr'ount*, pl. *thilr'ŏumin*, chamelle (de l'arabe cf. R. Basset, *Le nom du chameau chez les Berbères*, Paris, 1906, in-8°).
(B. M.) *alr'em*, pl. *ilŏr'man*, id. ; fém. *talr'emt*, pl. *tilr'min*.

LL : (A. S.) *lal*, aor. *iloul*, naître.

LL : (A. S.) *illi* (pl. *isthi*), fille ; *illiχ*, ta fille ; *illithoun*, votre fille.

LL : (A. S.) *oulli* (pl. de *thikhsi*), brebis.

LL : (B. M.) *tillelt*, auriculaire.

LL : (B. M.) *taoullout*, pl. *tioulla*, joug.

LM : (A. S.) *alim*, paille.

M

M : (A. S.) *aman*, pl. eaux ; *aman ell tazzalen*, eau courante.

MR : (B. M.) *tamart*, barbe, menton.

MZ : (A. S.) *thimzin*, orge.
(B. M.) *timzin*, orge.

MZ : (A. S.) *amez*, aor. *ioumz*, *ad'iamez*, saisir ; V^{e} f. *tamez*.

MZR' : (A. S. et B. M.) *amezzour'*, pl. *imejjan*, oreille.

MZI : (A. S.) *mezzi*, aor. *imezzi*, être petit ; *amezzian*, petit.

MJJ : (A. S. et B. M.) pl. *imejjan*, oreilles.

MS : (A. S. et B. M.) *imassen*, charrue.

MCHCH : (A. S.) *mouchch*, pl. *imichchouen*, chat, fém. *thimichchouth*, pl. *thimichchouin*, chatte.

(B. M.) *amachchou*, *imichchou* ; fém. *timichchout* ; coll. pl. *imachchoun*, chatte.

N

MDHL (NDHL) : (A. S.) *ndhel*, v^e-vi^e for. *tnt'el*, enterrer ; *thindhelth*, pl. *thindhelin*, tombe ; *isendhal*, cimetière.

MT' : (A. S.) *thamet't'outh* (pl. *thaitchin*, *thia'ialin*), femme.

(B. S.) *tamet't'out*, femme.

MT : (B. M.) pl. *toutmin*, femmes ; Dades, *toutmin*.

MR'R : (A. S.) v^e f. *temr'or*, grandir.

MK'R : (A. S.) *mek'k'ar*, grandir ; *amek'k'ran*, grand.

MLL : (A. S.) *thimelli*, lune.

M : (A. S.) *memmi*, fils.

MMS : (A. S.) *ammas*, milieu ; *ammas ouas*, midi ; *ammas g^iidh*, minuit.

(B. M.) *ammas*, milieu ; *an ammas*, doigt majeur.

M : (A. S.) *ma*, *imma*, mère ; *maith nekh* ou *immath nekh*, notre mère.

MM (MN) (A. S.) *thament*, *thamenth*, miel.

MN : (A. S.) *moun*, v-ixe f. *tmouna*, se réunir ; *gani al nemoun*, attends jusqu'à ce que nous nous réunissions.

MND : (A. S.) *imendi*, blé dur.

N

N : (A. S.) *anai*, aor. *anaikh*, voir ; *anaikh k^ia*, je n'ai pas vu ; for. d'hab. irrég. *techthiou our* ; *a'ad' our techthiou k^ia*, ne regarde pas, ne vois pas.

N ; (A. S.) *anou*, pl. *ounathen*, puits ; *anou imezzi our ii'bi k^ia*, le puits est peu profond.

NTHN : (A. S.) *thanethna*, grosse pluie.

ND'M : (A. S.) n. d'act. : *anoud'em*, sommeil, action de de dormir ; *sekker sounoud'em*, réveiller.

NZR : (A. S.) *anzar*, pluie.

NZR : GNZR : (A. S.) *thigenzerth*, narine ; pl. *thigenzar*. Cf. sur ce mot R. Basset, *Études sur les dialectes berbères*, p. 63-54.

NS : (A. S.) *insi*, hérisson ; fém. *thinsith*, pl. *thinsathin*, femelle du hérissoa.

(B. M.) *insi*, pl. *insan*, id,

NS : (A. S.) *imensi*, souper, souper de l'*a'cha*.

NDHOU : (A. S.) *nedhou*, vi^e for. *net't'ou*, traverser.

NR' : (A. S) *enr'*, aor. *nr'ikh*, *inr'a*, tuer ; *inr'a ii fad'*, je suis altéré ; *inr'a ii laz*, je suis affamé ; v^e-viie for. *tnar'*, se battre ; *lla tnar'en*, ils se battent.

NK'K' : (A. S.) vi^e for. *nek'k'*, tuer.

NKR : KKR : (A. S.) *ekker*, v^e for. *tekker*, se lever.

NGD : (B. M.) *anagod*, pl. *inagouden*, agneau d'un an.

NNDH : (A. S.) *ennedh*, v^e for. *t'ennedh*, tourner ; 1re f. *sounedh*, faire tourner.

OU

OU, BOU : (B. M.) *abaou*, pl. *ibaoun*, fève.

OUTH : (A. S.) *ououth*, *outh*, frapper ; *our iouith k^ia*, il n'a pas frappé.

KKTH : (A. S.) f. d'hab. : *ekkath*, frapper (habit.).

OUTHL : (A. S.) *aouthoul*, pl. *iouthlan*, lièvre ; fém. *thaouthoult*, pl. *thiouthlin*, hase.

OUD' : (A. S.) *oud'i*, beurre salé ; *zbd'a* (ar.) beurre doux.

OUDD : (B. M.) *ouddai*, pl. *ouddaien*, juif.

OUCHCHN : (A. S.) *ouahhen*, fém. *thouchahenth*, pl. coll. *ouahchan*, chacal.

OUDH : (A. S.) *aouodh*, aor. *ououdhekh*, *iouoodh*, *ad' iaouodh*, arriver. v^{e} f. *touodh*.

OUT' : (A. S.) *t'out'i*, v-viiie f. *t'out'oui*, tomber.

OUL : (A. S.) *aoul*, aor. *ououlekh*, *iououl*, *ad' iaoul*, marier, se marier. v^{e} f. *taoul*.

OUR : (A. S.) *oul*, pl. *oulaoun*, cœur.

OUI : (A. S.) *aoui (d)*, aor. *ououikh ad' iaoui*, porter ; *aoui ad* (pour *aouith d*), apportez ici ; *aouin d* (pour *aouint d*), apportez ici (f.). v^{e} f. *taoui*.

I

IS : (A. S.) *iis*, pl. *iisan*, cheval. (B. M.) *ais*, pl. *iisan*, id.

ID' : (A. S.) *iid'i* (pl. *iidhan*), chien ; fém. *thiid'ith* (pl. *thiidhin*), chienne.

IDH : (A. S. et B. M.), pl. *iidhan*, chiens ; fém. A. S.) *thiidhin* (B. M.) *tiidhin*, chiennes.

ID : (B. M.) *iidi* (pl. *iidhan*), id. *tiidit* (pl. *tiidhin*) id.

IDH : (A. S.) *idh*, nuit ; *gidh*, la nuit, pendant la nuit ; *ammas idh*, minuit. (A. S. et B. M.) *idhelli*, hier (nuit). (A. S.) *isalid idhelli*, avant-hier ; *eddikh ed idhelli*, je suis venu hier.

IOUG : (A. S.) *thaioug'a*, pl. *thig'ouin*, paire, couple.

IOUR : (A. S. et B. M.) *aiour*, mois.

BIARNAY.

ÉTUDE SUR LES BET'TIOUA DU VIEIL-ARZEW

(1re PARTIE)

ERRATA

Page 110, ligne 6, lire (*1*), au lieu de (2).
— 110, — 14, supprimer le renvoi (*1*).
— 110, note 1, l. 1, lire *Ifk'i* et *Ifk'ih*, de *Ifk'i* et *Ifk'ih*.
— 111, — 5, l. 3, lire *Aith*, au lieu de *Arith*.
— 112, ligne 1, lire *a'bd'eddaim* et *iza'oumen*, au lieu de *abd' eddain* et *izaoumen*.
— 112, — 4, lire *Ifki* au lieu de *Ifk'i*.
— 112, — 19, lire *sur une parole*, au lieu de *sur parole*.
— 114, — 17, lire *en Bet't'ioua le verbe*, au lieu de *en le verbe*.
— 121, — 11, lire *g*, au lieu de *g'*.
— 121, — 18, lire î, au lieu de *i*.
— 121, — 25, 27, 27, lire *oukk*, *kkou*, *ougg*, au lieu de *oûkk*, *kkoû*, *oûgg*.
126, — 20, lire *thar'roua'th*, au lieu de *thar'oud'th*.
126, — 21, lire *thouχched'*, au lieu de *thoucχhed'*.
— 131, note 1, l. 2, lire *l* au lieu de *t*.
— 135, ligne 7, lire *abrid'*, au lieu *abrid*.
— 137, — 17, lire *berχen*, au lieu de *beryen*.
— 140, note 3, l. 3, lire *azz'er* et *agr'er*, au lieu de *azzrer'* et *agrer'*.
145, ligne 15, lire *ekessi*, au lieu de *ekessiski*.
— 146, — 19, lire ش, au lieu de س.
— 147, — 3, lire *eχthi* au lieu de *eythi*.
— 147, — 12, supprimer *V^{e} for. irrég.*
— 148, — 17, lire *dzechth*, au lieu de *dzeehth*.
152. 3, lire *themmil'*, au lieu de *themmit*.

Page 152, note 3, l. 1 et 2, lire *it'an* et *iit'an*, au lieu de *itan* et *iitan*.
— 153, ligne 9, lire *a'*, au lieu de *a*.
— 154, — 25, lire *r'*, au lieu de *r*.
— 155, note 1, lire *b* au lieu de *b*.
— 156, ligne 8, lire *ĭ*, au lieu de *i*.
— 156, — 26, lire *dheh'ach*, au lieu de *dhehach*.
— 161, — 13, lire فدرة, au lieu de نوال.
— 161, — 14, lire قوال, au lieu de فدرة.
— 161, — 24, page 162, l. 18 et 27, lire *ǵ* au lieu de *g*.
— 168, — 25, supprimer *de l'ar.* :, au commencement de la ligne.
— 169, — 16, lire *thaserseth*, au lieu de *thaesetch*.
— 170, — 6, 7, 13, 21, lire *thir'irar*, *thimed'rin*, *rmh'addj* et au lieu de *thiriar*, *thinedr'in*, *rmhaddj*.
— 172, — 14 17 et 18, lire *sedjdjedh*, au lieu de *seddjdh*.
— 177, — 5, 7 et 8, lire *zoŭkkar*, *d'akkoŭar*, *ssaŏkkadh*, au lieu de *zoukkar*, *d'akkouar*, *ssaokkadh*.
— 179, — 15, lire *thijăithithin*, au lieu de *thijar̆thithi*.
— 181, — 7 et 8, lire *ak'kr'a* et *ak'k'athent*, au lieu de *akk'ra* et *akkathent*.

Le Gérant,

J. BÉVIA.

LV. — N° 283. 4e TRIMESTRE 1911.

LE CLIMAT DE L'AFRIQUE DU NORD DANS L'ANTIQUITÉ

La végétation et la valeur agricole d'une contrée dépendent de la nature des terres qui la recouvrent et du climat auquel elle est soumise. Il serait oiseux d'insister sur ce fait que le sol de l'Afrique du Nord n'a pas subi de modifications essentielles durant la période, si courte pour les géologues, qui nous sépare de ce que nous appelons l'antiquité historique. Aucune grande révolution ne l'a bouleversé depuis cette époque ; les transports de matières par le vent et par les eaux n'ont produit dans la constitution des terrains que des transformations locales assez restreintes.

En a-t-il été de même pour le climat ? Cette question a été souvent posée (1), et les réponses ne concordent pas.

(1) Voir, en particulier : Th. Fischer, *Studien ueber das Klima der Mittelmeerlaender*, dans *Petermann's Mitteilungen*, Ergaenzungsheft LVIII, 1879, p. 44-46 ; le même, dans *Petermann's Mitteil.*, XXIX, 1883, p. 1-4 ; Partsch, dans *Verhandlungen des achten deutschen Geographentages* (Berlin, 1899), p. 116-125 ; Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, p. 40-48 ; La Blanchère, dans *Nouvelles Archives des missions*, VII, 1897, p. 23 et suiv. ; Carton, *Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne*, dans *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XXVII, 1894, p. 1-45 ; le même, *Variations du régime des eaux dans l'Afrique du Nord*, dans *Annales de la Société géologique du Nord*, XXIV, 1896, p. 29-47 ; le même, *Historiens et physiciens*, dans *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, XXVIII, 1896, 77-89 ; le même, *Note sur la diminution des pluies en Afrique*, dans *Revue Tunisienne*, III, 1896, p. 87-94 ; Leiter, *Die Frage der Klimaaenderung waehrend geschichtlicher Zeit in Nord-Afrika*, dans *Abhandlungen der geographischen Gesellschaft in Wien*, 1909, n° 1.

Nous devons l'examiner de très près, car elle est fort importante. Pendant une partie de l'antiquité, l'Afrique septentrionale a joui d'une grande prospérité agricole : il s'agit de savoir si cette prospérité a eu pour cause principale un climat plus favorable à la culture que le climat d'aujourd'hui, ou si elle a été surtout l'œuvre de l'intelligence et de l'énergie des hommes ; si nous devons regretter un passé qui ne revivra plus, ou lui demander au contraire des leçons utiles au temps présent.

I

Indiquons tout d'abord les traits généraux du climat actuel (1).

L'Afrique du Nord est située dans la zone tempérée boréale, mais dans la partie méridionale de cette zone. Elle est comprise en effet entre le 29° de latitude Nord (extrémité occidentale de l'Anti-Atlas) et le 37° (extrémité Nord-Est de la Tunisie). Elle appartient donc à l'aire des pays chauds. Cependant le voisinage ou l'éloignement de la mer et la diversité des altitudes y déterminent des différences de température bien marquées.

Cette contrée offre une très grande étendue de côtes, le long desquelles l'influence régulatrice de la mer établit un climat où les maxima de chaleur et de froid ne présentent pas de grands écarts. Il est rare que le thermomètre descende au-dessous de zéro, du moins dans le cours de la journée, et qu'il s'élève au-dessus de 30 degrés centigrades. Il faut néanmoins tenir compte, même à proximité du littoral, des refroidissements nocturnes, qui sont causés par le rayonnement dans les temps clairs, fréquents en Afrique, et qui affectent la couche inférieure de l'atmosphère, jusqu'à une hauteur d'environ un mètre ; il arrive souvent en hiver, et parfois même au printemps, que la température, pendant une partie de la nuit, tombe au-dessous de zéro dans le voisinage du sol (1). Ces refroidissements peuvent être funestes à la végétation. En été, l'humidité de l'air est pénible ; pourtant elle atténue l'ardeur des rayons du soleil, modère l'évaporation, et, quand le siroco sévit, tempère sa brûlante sécheresse. De mai à septembre, la brise de mer souffle au milieu de la journée et apporte une fraîcheur bienfaisante (2).

Mais l'Afrique du Nord est, dans son ensemble, un pays de hautes terres. A mesure qu'on s'élève et qu'on s'éloigne du littoral, l'écart entre les températures extrêmes augmente. En hiver, le thermomètre peut descendre dans la journée à — 9° à Tiaret, — 11 à Sétif, — 13 à Batna, — 5 au Kef, — 6 à Maktar. Les froids nocturnes que le rayonnement provoque à la surface du sol sont souvent très vifs, même au printemps, dans une saison où la gelée est particulièrement redoutable aux cultures. Dans les jours d'été, la transparence de l'atmosphère laisse toute leur force aux rayons du soleil ; la chaleur et l'évaporation sont intenses. Mais la fraîcheur des nuits exerce une action tonique sur les hommes et les animaux, le rayonnement produit des rosées, qui réparent, dans une certaine mesure, les effets de l'évaporation diurne.

Parmi les vents, le siroco présente des caractères spé-

(1) Pour la Tunisie, voir surtout Ginestous, *Etudes sur le climat de la Tunisie* (Tunis, 1906) ; pour l'Algérie, Thévenet, *Essai de climatologie algérienne* (Alger, 1896) ; pour le Maroc, Th. Fischer, *Mittelmeer-Bilder*, II, p. 303-366.

(1) Rivière et Lecq, *Cultures du Midi, de l'Algérie et de la Tunisie*, p. 12, 24, 37.

(2) Surtout sur la côte occidentale du Maroc, où la brise arrive de l'Océan, dont l'eau est plus froide que celle de la Méditerranée.

ciaux. Ce nom, qui paraît venir du grec (d'un mot signifiant dessécher), est donné, dans l'Europe méridionale et quelquefois même dans l'Afrique du Nord, à des vents d'hiver humides et chauds. Il en est résulté des confusions. Conformément à l'étymologie qui vient d'être indiquée, il convient de réserver le nom de siroco à un vent sec. Tantôt il ne se manifeste que sur une étendue très limitée, tombant verticalement, sans perturbation apparente de l'atmosphère, et durant en général peu de temps. Tantôt c'est un vent d'origine saharienne (le *simoun* des Arabes), dont la direction varie par conséquent du Sud-Est au Sud-Ouest. Il peut traverser la mer et s'avancer jusqu'aux côtes méridionales de l'Espagne et au centre de l'Italie. Il souffle avec violence, obscurcissant l'air par les poussières qu'il entraîne, pompant l'humidité, amenant une chaleur de four, sauf lorsqu'il passe sur des montagnes couvertes de neige. Quoiqu'il puisse éclater en toute saison, il se déchaîne surtout en été et dure soit quelques heures à peine, soit plusieurs jours (1). Son influence sur les êtres vivants est déprimante. Il dessèche la végétation et est particulièrement redoutable à la vigne ; les céréales, moissonnées au début de l'été, sont moins exposées à ses ravages. Il amène des nuées de sauterelles, un des fléaux de l'agriculture africaine.

Le siroco mis à part, les vents qui dominent sont en hiver ceux du Sud-Ouest et de l'Ouest au Maroc, du Nord-Ouest en Algérie et en Tunisie. Dans cette saison, ceux du Sud-Ouest et de l'Ouest sont fréquents aussi en Algérie. Les vents dominants d'été viennent du Nord et du

(1) La fréquence du siroco varie beaucoup selon les régions. Le vent chaud du Sud est très rare au Maroc, au Nord du Haut Atlas, qui l'arrête. A Alger, il ne souffle qu'un petit nombre de jours par an. Il est au contraire fréquent dans l'Est et le Sud de la Tunisie, où il ne rencontre pas d'obstacle. M. Ginestous (*l. c.*, p. 404) compte 115 jours de siroco à Sousse, 134 à Kairouan.

Nord-Est au Maroc et en Algérie, du Nord-Est et de l'Est sur la côte orientale de la Tunisie (1).

C'est la quantité plus ou moins forte des pluies et leur répartition plus ou moins favorable à la végétation, beaucoup plus que la qualité des sols, qui font la valeur économique des régions : pays de cultures et d'arbres ; steppes où ne poussent que des plantes permettant l'élevage d'espèces animales sobres ; enfin déserts.

Les pluies sont amenées dans l'Afrique septentrionale par les vents du Sud Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest, qui, ayant passé sur de vastes surfaces marines, arrivent chargés de vapeur d'eau. En Algérie, pays où les conditions météorologiques ont été assez bien étudiées, on a constaté que les précipitations les plus fréquentes, les plus abondantes et les plus étendues sont dues aux vents du Nord-Ouest.

La saison pluvieuse coïncide à peu près avec l'hiver, en y comprenant la seconde moitié de l'automne et le début du printemps, entre les mois d'octobre-novembre et d'avril-mai : c'est la période de l'année où les vents dont nous venons de parler dominent et où la vapeur d'eau qu'ils contiennent rencontre au-dessus des terres africaines des températures plus ou moins froides, qui la forcent à se condenser. Il y a souvent dans cette saison deux époques de précipitations plus abondantes, deux maxima, séparés par une période de sécheresse.

Entre mai et octobre, les pluies tombent rarement et sont de courtes ondées, d'ordinaire sous forme d'orage. Elles font presque entièrement défaut en juillet et en août. Les vents dominants du Nord-Est et d'Est ne trouvent pas, au-dessus du sol surchauffé, les conditions

(1) Les vents d'Est soufflent presque toute l'année dans le Sud de la Tunisie.

atmosphériques nécessaires à la condensation de la vapeur d'eau dont ils se sont imprégnés en passant sur la Méditerranée. Les chaleurs précoces provoquent sur les montagnes la fusion rapide des masses neigeuses, qui, dans des pays plus septentrionaux, constituent des réserves, alimentant les rivières à la fin du printemps et pendant une partie de l'été. Les neiges disparaissent en avril des hauts sommets de la Kabylie. Elles durent plus longtemps sur l'Atlas marocain, beaucoup plus élevé, et ont une influence heureuse sur le débit des cours d'eau ; mais, même dans cette région, elles ont à peu près achevé de se fondre en juillet, sauf dans les anfractuosités que le soleil ne chauffe pas (1). On sait qu'en été la plupart des rivières de l'Afrique du Nord sont vides ou ne roulent qu'un volume d'eau insignifiant.

Cette saison sèche est, il est vrai, un peu atténuée par l'humidité que la brise de mer porte parfois assez loin dans les terres, et aussi par les rosées. Quand elle n'empiète pas trop sur l'automne et sur le printemps, elle n'entrave pas la culture des céréales, dont le développement a lieu pendant la saison des pluies. Elle ne peut être que profitable à la vigne et à l'olivier et, d'une manière générale, elle ne nuit guère à la végétation arbustive, assez résistante pour la supporter. Mais elle crée de grosses difficultés à l'élevage.

Quant à la saison humide, elle se présente avec des irrégularités qui font courir des risques graves à l'agriculture. Quelquefois, les pluies manquent presque entièrement : c'est heureusement l'exception. Pour un même lieu, les variations dans la hauteur totale des chutes sont

(1) Il est probable qu'il y a des neiges éternelles dans certaines parties bien abritées de l'Atlas marocain : Fischer, *Mittelmeer-Bilder*, II, p. 355.

souvent très fortes d'un hiver à l'autre (1), sans qu'on puisse expliquer les causes de ces différences (2).

Mais la quantité des pluies a beaucoup moins d'importance que leur répartition. « A Sidi bel Abbès, la moyenne « annuelle des pluies n'atteint pas 0^{m} 400, mais, grâce à « leur bonne répartition, les récoltes donnent presque « toujours les meilleurs résultats » (3). Il faut surtout que l'eau du ciel tombe en octobre-novembre, afin qu'on puisse labourer les terres desséchées et faire les semailles, puis en mars-avril, afin que les plantes déjà formées s'imbibent de l'humidité nécessaire pour résister au soleil déjà chaud et achever leur maturité. Dans l'intervalle, il faut des alternatives de pluie et de beau temps (4). Or, souvent, les pluies d'automne se font attendre, ce qui retarde les semailles et, par contre-coup, l'époque de la maturité, qui doit s'effectuer lorsque le soleil est devenu très ardent et après la date normale du maximum des pluies printanières. Souvent, la sécheresse, se prolongeant pendant des semaines et même des mois (5), empêche la germination des grains et la croissance des plantes.

(1) Pluies à Alger en 1895, 0^{m} 516 ; en 1889, 0^{m} 978 : Thévenet, p. 65. — A Aïn Draham, en 1895 : 0^{m} 925 ; en 1891 ; 2^{m} 253. A Tunis, en 1904 : 0^{m} 311 ; en 1893 : 0^{m}659. Au Kef, en 1897 : 0^{m} 310 ; en 1890 : 0^{m} 915. A Gafsa, en 1891, 0^{m} 132 ; en 1890, 0^{m} 433. Ginestous, p. 219 et 220.

(2) On connaît la théorie de Brueckner. Ce savant admet des cycles d'une durée moyenne de 35 ans, comprenant chacun une suite de variations dans la température et la pluie, variations qui se reproduiraient au cycle suivant. Mais nous n'avons pas les moyens de contrôler cette théorie pour l'Afrique du Nord. Notons cependant qu'à Alger, il s'est écoulé 36 ans entre les deux maxima de pluies des périodes 1850-4 et 1886-1890 : Gauckler, dans *Annales de Géographie*, XII, 1903, p. 331.

(3) Lecq, *L'Agriculture algérienne* (Alger, 1900), p. 12.

(4) Lecq, *l. c.*, p. 9-10.

(5) Sur sept années, de 1887 à 1893, M. Saurin (*L'Avenir de l'Afrique du Nord*, Paris 1896, p. 29) a compté à Tunis six hivers ayant eu des sécheresses d'au moins deux mois.

Enfin, les pluies de printemps, décisives pour la récolte des céréales, peuvent manquer tout à fait ou être très insuffisantes.

Ces pluies si capricieuses ne sont pas toujours bienfaisantes. Elles ont très fréquemment une allure torrentielle (1). C'est ce qui explique, par exemple, qu'Alger, avec cent jours de pluie, ait une tranche d'eau supérieure à celle de Paris, où la moyenne des pluies est de cent quarante jours (Alger, 0m 682 ; Paris, 0m 594) (2). Au lieu de pluies fines et prolongées, qui humectent le sol sans l'inonder et le bouleverser, qui pénètrent jusque dans les profondeurs et y forment des nappes d'où jaillissent les sources, de véritables trombes se précipitent. Alors, surtout dans les terrains argileux, nombreux en Afrique, les eaux ruissellent rapidement sur les surfaces inclinées, sur les sols durcis par le soleil. Dans les ravins où elles convergent, des torrents se gonflent et roulent avec d'autant plus de force que les pentes sont souvent très raides et les différences de niveaux brusques dans cette contrée tourmentée ; ils entraînent d'abondantes quantités de terre végétale, provoquent des éboulements, creusent de profonds sillons, causent par leurs inondations de grands ravages ; presque aussitôt après, leur lit est vide. Ces méfaits du ruissellement ont été aggravés, depuis des siècles, par le déboisement, dont nous aurons à reparler. Les surfaces planes peu perméables, sur lesquelles les eaux de ces pluies sauvages tombent directement du ciel ou dévalent des montagnes, se transforment

---

(1) Voici quelques exemples pour la Tunisie (Ginestous, p. 384, 398, 405, 417) : à Kelibia, du 26 novembre au 1er décembre 1899, 0m 306 de pluie (0m 091 dans une seule journée) ; au Kef, le 19 septembre 1888, 0m 084 ; à Sousse, le 22 février 1902, 0m 090 ; à Gabès, le 16 mars 1902 : 0m 070.

(2) Je donne ici les chiffres indiqués par M. Gauckler, dans *Annales de Géographie*, XII, p. 235.

subitement en des lacs, qui, du reste, disparaissent vite ; car l'évaporation est très forte par suite de l'ardeur du soleil, fréquemment aussi de la violence du vent (1). Dans des terres plus faciles à pénétrer, il arrive que le sol se détrempe tellement que les labours d'automne se font dans de mauvaises conditions, que les grains enfouis dans le sol et les racines naissantes pourrissent.

Les précipitations torrentielles prennent parfois la forme d'orages de grêle, qui sévissent dans les pays élevés du Tell, c'est-à-dire de la partie cultivable de la Berbérie. Ils ont lieu principalement en hiver et au printemps ; dans cette dernière saison, ils peuvent être fort nuisibles à la végétation.

Les différentes régions de l'Afrique du Nord reçoivent des quantités de pluie fort diverses. Par exemple, à Aïn-Draham, en Khoumirie, la moyenne annuelle est de 1m 641 ; à Philippeville, de 0m 766 ; à Constantine, de 0m 632 ; à Batna, de 0m 399 ; à Tébessa, de 0m 344 ; à Biskra, de 0m 170 (2). Ces inégalités tiennent à plusieurs causes : voisinage ou éloignement de la mer ; différences d'altitudes ; accès plus ou moins facile que tel ou tel pays offre par son exposition aux courants atmosphériques chargés de vapeur d'eau.

Les vents humides viennent, nous l'avons dit, du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest, après avoir passé soit sur l'Océan, soit sur la Méditerranée. Les côtes occidentale et septentrionale du Maroc, les côtes de l'Algérie, la côte septentrionale de la Tunisie, que ces vents ren-

---

(1) M. Bernard (*Une mission au Maroc*, Paris, 1904, p. 9) observe que, dans le Maroc occidental, l'évaporation paraît être moins intense qu'en Algérie, le temps restant souvent couvert après les pluies.

(2) Les chiffres que je cite ici et plus loin sont empruntés à M. Thévenet (p. 62, 63) et à M. Ginestous (p. 201 : Tunisie, années 1886-1900). Ils ne peuvent prétendre qu'à une exactitude approximative.

contrent tout d'abord, sont donc favorisées sous le rapport des pluies. Mais elles ne le sont pas d'une manière uniforme. En face du Maroc et de la province d'Oran, la Méditerranée est beaucoup moins large qu'en face des provinces d'Alger et de Constantine et de la Tunisie ; elle offre par conséquent un champ d'évaporation moins vaste. A l'angle Nord-Ouest du Maroc, cet inconvénient est compensé par les vents qui viennent de l'Océan (1) ; mais, plus à l'Est, les vents du Sud-Ouest qui arrivent jusqu'à l'Oranie se sont dépouillés de la majeure partie de leur humidité sur l'Atlas marocain ; d'autre part, les vents, particulièrement pluvieux, du Nord-Ouest atteignent le rivage africain après s'être presque débarrassés de leur vapeur d'eau sur les hautes montagnes du Sud de l'Espagne et sans avoir pu la remplacer suffisamment dans leur courte traversée de la Méditerranée (2). Plus loin vers l'Est, et à peu près depuis l'embouchure du Chélif, ils se chargent d'humidité au-dessus de la mer intérieure, qui s'élargit de plus en plus, et ils viennent aborder de front le littoral, à peu près perpendiculaire à la direction qu'ils suivent. Il en résulte une augmentation des pluies, surtout au pied des massifs montagneux de la grande et de la petite Kabylie. Les moyennes sont, à Ténès, de 0m 594 ; à Alger, de 0m 766 (3) ; à Bougie, de 1m 306 ; à Djidjelli, de 1m 007 ; à Bône, de 0m 738 ; à la Calle, de 0m 861 ; à Tabarka, de 1m 094.

Quant à la côte orientale de la Tunisie, les vents pluvieux d'hiver ne l'atteignent qu'après avoir soufflé sur des

(1) En dehors du détroit, au cap Spartel, la moyenne des pluies a été de 0m 819 pour la période 1894-1904 : Fischer, *Mittelmer-Bilder*, II, p. 335.

(2) Bernard et Ficheur, dans *Annales de Géographie*, XI, 1902, p. 233. Conf. Thévenet, *l. c.*, p. 62, 71. — Moyenne annuelle à Oran : 0m 486.

(3) Selon Gauckler, 0m 682 : voir plus haut.

espaces terrestres auxquels ils ont abandonné la plus grande partie de leur vapeur d'eau. Aussi les moyennes annuelles y sont-elles beaucoup moins élevées : 0m 471 à Tunis, 0m 415 à Sousse, 0m 246 à Sfax, 0m 190 à Gabès (1).

Soit dans le voisinage de la mer, soit à l'intérieur des terres, il faut tenir compte des altitudes pour expliquer les différences des précipitations. On sait que les montagnes provoquent la formation des pluies : les courants qui viennent les heurter se refroidissent par le mouvement d'ascension qu'ils subissent et par la rencontre de températures plus basses que la leur ; ce qui amène la condensation de la vapeur qu'ils contiennent et des chutes d'eau, ou, si l'air est au-dessous de zéro, des chutes de neige. Plus le massif est élevé, plus la barrière qu'il présente aux vents humides est abrupte, plus les précipitations sont abondantes. Mais les montagnes sont de véritables écrans, qui arrêtent la pluie, d'une manière plus ou moins complète, au détriment des pays qui s'étendent en arrière, surtout si ces pays sont des dépressions brusques et profondes : les courants, qui se sont déchargés d'une grande partie de leur humidité en gravissant les pentes, s'échauffent dans leur mouvement descendant et la vapeur d'eau qu'ils contiennent encore ne se condense que très difficilement. On peut poser en principe que, dans l'Afrique septentrionale, les côtés Nord-Ouest et Nord d'une chaîne, d'un massif reçoivent beaucoup plus de pluie que les côtés Sud et Sud-Est.

Il s'ensuit qu'à proximité du littoral, les régions à altitude élevée ont, en règle générale, un climat d'hiver plus humide que les terres basses. A Fort-National, dans la

(1) Chiffres donnés par M. Ginestous (p. 201), pour la période 1886-1900. Pour la période 1900-1904, M. Ginestous (p. 218) indique les chiffres suivants : Tunis, 0m 399 ; Sousse, 0m 367 ; Sfax, 0m 150 ; Gabès, 0m 159.

grande Kabylie, il tombe 1m 121 de pluie ; à Taher, dans la petite Kabylie, 1m 153 ; le maximum est atteint en Khoumirie, à Aïn Draham, où, à une altitude de 1.019 mètres, on a constaté une moyenne de 1m 641 (1). Au contraire, certaines régions très voisines de la côte ne reçoivent que des précipitations peu abondantes, si des montagnes empêchent l'accès des vents humides. Tel est le cas de la vallée du Chélif, dépression séparée de la mer, au Nord, par les terrasses et les chaînes du Dahra, dominée en outre au Sud par le massif de l'Ouarsenis, qui attire les nuages : à Orléansville, la moyenne est de 0m 442. Il en est de même de la vallée profonde de l'oued Sahel (ou Soummane), au Nord et au Nord-Ouest de laquelle le Djurdjura forme une puissante barrière. En arrière de la Khoumirie, la tranche annuelle s'abaisse à 0m 478 dans la plaine de la Medjerda, à Souk el Arba.

A l'intérieur, la diminution des pluies devrait être en proportion de la distance qui sépare les diverses régions de la mer, d'où viennent les courants humides, si le relief du sol et l'exposition ne déterminaient pas des variations importantes. Lorsque le relief est disposé de telle sorte que des plans successifs s'étagent, se présentant de front aux vents chargés de vapeur d'eau, lorsque des couloirs inclinés vers la côte ouvrent à ces vents des voies d'accès, les pluies peuvent pénétrer fort loin. Ainsi la partie centrale de la Tunisie, avec ses hautes plaines, avec ses plateaux, coupés par des vallées encaissées, avec le rempart que forme la chaîne Zeugitane, offre une aire étendue de condensations ; quoique les montagnes situées plus au Nord enlèvent aux vents une bonne partie de leur humidité, elles ne sont pas assez élevées pour l'accaparer. Le Kef reçoit 0m 543 de pluie ; Souk el Djemaa, 0m 508. En Algérie, le couloir de la vallée de la Mina permet aux

(1) Années 1886-1900 ; 1m 670 pour la période 1900-1904.

courants humides de parvenir facilement à la région de Tiaret, où la haute altitude (plus de mille mètres) est favorable aux condensations (1) : la moyenne est de 0m 744. Loin dans le Sud, les massifs montagneux importants provoquent des recrudescences de pluie. Tandis que dans les steppes des provinces d'Alger et d'Oran les chutes ne dépassent guère 0m 200, elles atteignent presque le double dans l'Atlas saharien, qui forme la bordure méridionale de ces steppes : 0m 389 à Géryville, 0m 380 à Djelfa.

Mais, en arrière, c'est-à-dire au Sud et au Sud-Est des écrans que forment les montagnes de l'intérieur, la diminution des pluies s'accuse nettement : 0m 398 à Sidi bel Abbès, derrière la chaîne du Tessala ; 0m 453 à Sétif, derrière le massif des Babors (où la moyenne dépasse un mètre) ; 0m 269 à Bou Saada, dans la dépression du Hodna, bordée au Nord par un cercle de hautes montagnes ; 0m 450 environ dans l'Enfida, derrière la chaîne Zeugitane ; moins encore à Kairouan (0m 364) (2). Au Sud du Maroc, immédiatement en arrière du rempart énorme de l'Atlas, le ciel est serein presque toute l'année dans la région de l'oued Sous et sur la lisière septentrionale du Sahara. Laghouat et Biskra, situées au pied méridional de l'Atlas saharien, ne reçoivent que 0m 187 et 0m 170 de pluie.

Ainsi, existence d'une saison presque entièrement sèche pendant quatre mois au moins (la durée de cette saison varie suivant les pays) ; quelquefois, sécheresse presque absolue pendant toute l'année ; fréquemment, au cours de la saison humide, insuffisance et mauvaise répartition des pluies, périodes de sécheresses prolongées ; régime torrentiel des chutes ; évaporation abondante et rapide ; distribution fort inégale des pluies sur les régions hautes

(1) Bernard et Ficheur, *l. c.*, p. 347.
(2) 0m 308 pour la période 1900-1904.

ou basses, accidentées ou plates qui s'enchevêtrent souvent dans un grand désordre : tels sont les caractères principaux du climat actuel de l'Afrique septentrionale.

II

Quel était le climat de cette contrée dans l'antiquité ?

Depuis l'apparition de l'homme (les historiens n'ont pas à remonter plus haut), il s'est assurément modifié. A l'époque pleistocène ou quaternaire, pendant la période à laquelle appartiennent les plus anciens outils de pierre trouvés en Afrique, il devait être, d'une manière générale, plus chaud et plus humide qu'aujourd'hui (1), comme l'indiquent les ossements de certains animaux, recueillis avec ces instruments : éléphants (de l'espèce dite *elephas atlanticus*), rhinocéros, hippopotames. Le Sahara, sans doute plus sec que la région méditerranéenne (2), n'était cependant pas un désert (3). Il est permis de supposer qu'il a pu être traversé (4) par des animaux qui ont besoin de quantités abondantes d'eau,

(1) Mais non pas, semble-t-il, pendant toute la durée de l'époque pleistocène : voir Pomel, dans *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, CXIX, 1894, p. 314 et suiv. ; Gautier, *Annales de Géographie*, XX, 1911, p. 442. — Noter que, même pendant la période dont nous parlons, il y avait dans l'Afrique du Nord des animaux qui s'accommodent aujourd'hui d'un climat chaud, mais sec : la girafe, le zèbre, le chameau.

(2) Gautier, *Sahara algérien*, p. 20.

(3) L'argument, tiré de la botanique, que Schirmer (*Le Sahara*, p. 135) invoque pour affirmer la très haute antiquité du désert au Sahara n'est nullement péremptoire. Voir Chudeau, *Sahara soudanais*, p. 159.

(4) La question est, il est vrai, très obscure, car il y a lieu d'admettre que, dans une période du quaternaire, peut-être celle dont nous parlons, un désert, coupant les communications, s'étendait sur le Nord du Soudan : Chudeau, *l. c.*, p. 252 et suiv.

car on a constaté l'identité d'un certain nombre d'espèces qui existaient alors en Berbérie et qui vivent encore aujourd'hui au Soudan et dans l'Afrique australe (1).

Un climat chaud et très humide régna dans l'Europe centrale pendant une partie de l'époque quaternaire, dans le long intervalle de deux périodes glaciaires ; c'est alors qu'apparaissent dans cette contrée les plus anciens vestiges de l'industrie humaine. Puis vint une période de froid humide, suivie d'un climat à la fois sec et froid, caractérisé, au point de vue de la faune, par le renne ; les cavernes servirent de demeures aux hommes. Ce refroidissement dut aussi se faire sentir dans l'Afrique du Nord, y causant la disparition ou la diminution de quelques espèces animales (2), amenant peut-être l'homme à s'abriter sous des grottes. Mais il fut beaucoup moins marqué que dans le centre de l'Europe (3). En Berbérie, il n'y a jamais eu de glaciers que sur les montagnes très élevées de l'Atlas marocain ; encore ont-ils été peu importants.

Il est bien difficile de dire ce qu'a été exactement le climat de l'Afrique septentrionale pendant la longue série de siècles qui s'écoula entre cet âge primitif de l'humanité et l'époque à laquelle appartiennent les documents historiques les plus anciens, c'est-à-dire le milieu du premier millénaire avant Jésus-Christ. On peut seulement constater que, dans le Tell, la faune qui accompagne les restes de l'industrie paléolithique la plus récente et de

(1) Voir Boule, dans *L'Anthropologie*, X, 1899, p. 571. Plus tard, la faune de la Berbérie et celle du Soudan se distinguèrent très nettement ; le Sahara ne fut plus un pont, mais une barrière : Kobelt, *Studien zur Zoogeographie*, I, p. 52 et suiv., 83 ; II, p. 239.

(2) L'*elephas atlanticus* et l'hippopotame disparurent d'abord ; plus tard, ce fut le tour du rhinocéros (voir plus loin).

(3) Ce ne fut pas l'absence de communications terrestres qui empêcha le renne de venir habiter l'Afrique du Nord ; en Europe même, il ne pénétra pas dans les péninsules ibérique et italique.

l'industrie néolithique vit ou pourrait vivre encore dans le pays ; des espèces aujourd'hui disparues ne sont que faiblement représentées (1). Notons, d'une part, l'abondance des débris d'œufs d'autruche, animal auquel un ciel trop humide ne convient pas ; d'autre part, celle des escargots, qui ne s'accommodent point d'un air trop sec. Les stations, les ateliers, à ciel ouvert ou dans des abris sous roche, que l'on a rencontrés sur divers points du Tell, occupaient des lieux où les conditions climatériques permettraient encore de fonder des établissements permanents (2).

Au Sud de la Berbérie, dans l'Oranie surtout, existent des gravures rupestres, exécutées, au moins en partie, dans les derniers temps de l'industrie néolithique. Elles semblent indiquer qu'un climat assez différent du climat actuel régnait alors dans les montagnes qui bordent le Sahara. Quand ils sont vêtus, les personnages ne portent d'ordinaire qu'un pagne ; les éléphants et les grands buffles apparaissent fréquemment parmi les animaux représentés (3). De nos jours, l'Atlas saharien n'est pas assurément un pays désertique : il tombe près de 400 millimètres de pluie dans le djebel Amour (4), autant qu'à Sidi bel Abbès, presque autant qu'à Sétif et à Sousse ; les

(1) Le rhinocéros ne se rencontre qu'avec l'industrie paléolithique récente. Le grand buffle et le zèbre deviennent de plus en plus rares dans les temps néolithiques.

(2) Même pour le Sud de la Tunisie, M. Collignon écrit (*Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, XXI, 1887, p. 201 et 197) : « Partout où, de nos jours, on trouve une source, les silex abondent et, » où il n'y a pas d'eau, ils manquent, ou sont plus rares... Dans les » plaines et le fond des vallées, on ne trouve que des pièces isolées ; » il en est de même sur les montagnes ; mais, d'une manière presque » constante, le pied de celles-ci est couvert d'ateliers. Partout où il » y a de l'eau à l'heure actuelle, ceux-ci sont considérables ; ils sont » moins importants au niveau des thalwegs actuellement arides. »

(3) Voir Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 41 et suiv.

(4) 0m 389 à Géryville, 0m 369 à Aflou.

sources n'y manquent pas et on y voit des forêts et de bons pâturages. Il est cependant peu probable que des troupeaux d'éléphants y trouveraient encore, pendant la saison chaude, l'alimentation liquide et solide nécessaire à leur existence. Quant aux buffles, qui se baignent en été et craignent la chaleur sèche, on ne voit guère comment ils pourraient vivre dans l'Atlas saharien. L'hypothèse d'une modification de climat dans cette région n'est donc pas invraisemblable.

Le Sahara est en dehors de la contrée qui fait l'objet de notre étude. Pourtant il ne sera pas inutile d'en parler ici, au moins brièvement, car le climat de cette partie de l'Afrique a pu s'étendre ou exercer une influence plus ou moins marquée sur les pays qui l'avoisinent au Nord.

C'est un fait bien connu que des stations et des ateliers dits préhistoriques se rencontrent, en nombre vraiment extraordinaire, dans le Nord du grand désert. L'importance de beaucoup de ces établissements atteste qu'ils ont été occupés pendant fort longtemps, soit d'une manière permanente, soit par intermittences. On y trouve des mortiers, des pilons, des rouleaux, qui servaient à écraser des grains (1). Certaines parties du Sahara étaient-elles alors cultivables ? Ces découvertes permettent tout au moins de poser la question (2).

Les outils, les armes en pierre que l'on a recueillis offrent, pour la plupart, des types néolithiques. Au Sud-Est de l'Algérie, dans l'Erg oriental, ils présentent une étroite parenté, souvent même une entière ressemblance avec ceux qui se rencontrent en Egypte et qui datent de plusieurs milliers d'années avant notre ère. Mais il serait imprudent d'établir un synchronisme entre les civi-

(1) Gautier, *Sahara algérien*, p. 130.

(2) Gautier, *ibid.*, p. 135.

lisations lithiques des deux contrées : il est possible que l'industrie de la pierre, conservant les mêmes procédés, les mêmes formes, se soit maintenue dans le Sahara plus longtemps qu'ailleurs.

Une population nombreuse a donc vécu dans le désert actuel pendant une période aux limites incertaines, mais très longue, qui descend peut-être jusqu'à l'époque historique et remonte sans doute beaucoup plus haut.

Il faut observer que les stations et ateliers du Sahara ne se trouvent guère que dans des régions qui sont encore ou ont été des dépressions, réceptables naturels des eaux, plaines d'alluvions des anciens fleuves (1). Mais ces vallées plus ou moins humides se creusaient à travers un pays dont le climat était déjà assez sec pour que l'autruche y vécût (2) : des restes d'œufs de cet oiseau abondent dans presque toutes les stations néolithiques sahariennes.

Puis, les dépressions elles-mêmes sont devenues de moins en moins habitables pour l'homme. Des dunes de sable, formées aux dépens des dépôts d'alluvions, façonnées par le vent, les ont peu à peu barrées, morcelées, obstruées, comblées (3). L'eau qui coulait jadis à la surface ou à une faible profondeur est maintenant absorbée par les dunes et se cache sous le sol, ou bien elle s'évapore rapidement dans des cuvettes sans issue. On peut cependant se demander si l'engorgement des vallées suffit à expliquer un changement aussi complet dans le régime hydrographique, si la diminution des pluies n'a pas contribué au dessèchement progressif du Sahara.

(1) Gautier, p. 134.

(2) Cette observation est de M. Schirmer (*Le Sahara*, p. 134).

(3) Cela a été très bien expliqué par M. Gautier, *l. c.*, p. 41 et suiv.

III

Passons à la période pour laquelle nous disposons de documents historiques. Elle commence, nous l'avons dit, au cinquième siècle avant Jésus-Christ. D'autre part, l'invasion arabe, au septième siècle de l'ère chrétiennne, marque, pour l'Afrique du Nord, la fin de l'antiquité.

Nous parlerons d'abord du Sahara (1). Des textes, dont quelques-uns ont été souvent cités, prouvent qu'il était alors un désert. C'est Hérodote, indiquant, au delà de la zone maritime et de la zone habitée par des bêtes féroces, « une région de sables, terriblement sèche et vide de » tout (2),... une zone de sables qui s'étend depuis Thèbes » d'Egypte jusqu'aux colonnes d'Hercule (3)... Au delà, » vers le midi et l'intérieur de la Libye, le pays est désert, » sans eau, sans animaux, sans pluie, sans bois et on n'y » trouve aucune humidité (4) ». C'est Théophraste, mentionnant « la partie de la Libye où il ne pleut pas, avec » des palmiers grands et beaux (5) ». C'est Strabon qui nous montre, au delà du littoral, la Libye intérieure, « déserte, rocailleuse, sablonneuse (6), stérile et sèche (7)». « La région, écrit Diodore de Sicile (8), qui s'étend au » Sud (de la Cyrénaïque)... est stérile et manque d'eau » courante. Elle ressemble à une mer, ne présentant aux

(1) Pour le climat du Sahara dans les temps historiques, voir Schirmer, *l. c.*, p. 120-138.

(2) II, 32.

(3) IV, 181.

(4) IV, 185.

(5) *Hist. plant.*, IV, 3, 5.

(6) II, 5, 33.

(7) XVII, 3, 23 (il s'agit de la région intérieure, située au-dessus de la grande Syrte et de la Cyrénaïque).

(8) III, 50.

» yeux aucune variété, entourée de déserts difficiles à » franchir. On n'y voit ni oiseau, ni quadrupède, sauf la » gazelle et le bœuf [c'est-à-dire, sans doute, l'antilope » bubale], ni plante, ni rien qui puisse récréer le regard. » Au loin, vers l'intérieur, la terre n'offre que des amas de » dunes ». — « La plus grande partie de l'Afrique, dit à » son tour Pomponius Méla, est inculte et recouverte de » sables stériles, ou déserte à cause de la sécheresse du » ciel et des terres » (1). Le vent violent du Sud « y pousse » les sables comme les vagues de la mer (2) ». Citons enfin Sénèque (3) : « Si les solitudes de l'Ethiopie (4) sont sèches » et si l'on ne trouve dans l'intérieur de l'Afrique que peu » de sources, c'est, dit-on, parce que la nature du ciel y » est brûlante et que l'été y règne presque toujours. » Aussi les sables arides, qui ne reçoivent que rarement » la pluie et la boivent sans retard, s'étendent-ils sans » arbres, sans cultures ». Quoique ces divers passages contiennent certains détails contestables, ils ne laissent aucun doute sur la nature désertique du Sahara à l'époque historique.

Il convient cependant d'observer que, dans ce Sahara, en un point du littoral de l'Atlantique qui répond à la Sakhiet el Hamra, entre les caps Juby et Bojador, le Carthaginois Hannon remonta un grand fleuve, émissaire d'un vaste lac ; celui-ci communiquait avec un autre grand fleuve, plein de crocodiles et d'hippopotames (5). Ces indications, sur lesquelles nous reviendrons ailleurs,

---

(1) I, 31.

(2) I, 39. — Voir encore Méla, I, 32 : à l'Ouest des Garamantes (Fezzan actuel) s'étend sur un vaste espace une région inhabitable. Conf. Pline l'Ancien, V, 43.

(3) *Naturales quaestiones*, III, 6.

(4) Pour les anciens, l'Ethiopie commençait au Sud de notre Berbérie.

(5) *Périple*, 9 et 10.

montrent que, vers le cinquième siècle avant notre ère, la région de la Sakhiet el Hamra offrait un aspect tout différent de celui qu'elle présente aujourd'hui. Mais d'autres textes prouvent aussi que le littoral de l'Océan, au Sud du Maroc, était déjà un désert (1). On doit chercher à expliquer par des causes particulières l'existence des fleuves et du lac mentionnés par Hannon : on ne doit pas conclure de ses indications que le Sahara, dans son ensemble, jouissait d'un climat beaucoup plus humide que de nos jours. Nous venons de citer les auteurs qui attestent le contraire.

Il est pourtant probable qu'on le traversait plus facilement. Si nous sommes très mal renseignés sur les relations que l'Afrique septentrionale a eues dans l'antiquité avec le Soudan, ce n'est pas une raison pour les nier (2). Dès l'époque carthaginoise, des caravanes franchirent le Sahara (3). Plus tard, vers la fin du premier siècle de notre ère, des troupes, conduites par des officiers romains

---

(1) Outre le passage d'Hannon dont nous parlerons plus loin, voir Strabon, XVII, 3, 1 (la Libye, à l'intérieur et le long de l'Océan, est en majeure partie déserte) ; XVII, 3, 5 (le pays des Ethiopiens occidentaux, au-dessus de la Maurusie, le long de la mer extérieure, est en majeure partie peu habité) ; XVII, 3, 8, d'après Artémidore (le pays des Ethiopiens occidentaux est sec et très chaud) ; Méla, III, 100 (le littoral de l'Océan, au milieu de l'Afrique, est ou torride, ou enseveli sous les sables).

(2) Conf. Schirmer, *l. c.*, p. 323.

(3) Athénée (II, 22, 44 *e*) parle d'un Carthaginois, Magon, qui traversa trois fois le désert. — Hérodote (IV, 183) indique qu'on mettait trente jours pour aller de chez les Lotophages (c.-à-d. de la petite Syrte, où il y avait des villes de commerce puniques) au pays des Garamantes. Peut-être n'était-ce que la première partie d'une route de caravanes, conduisant au Soudan. Les Garamantes, chasseurs d'Ethiopiens (Hérodote, *ibid.*), ont pu être les convoyeurs, et aussi les pourvoyeurs de ces caravanes. Au contraire, les Nasamons, qui vivaient au fond de la grande Syrte et visitaient régulièrement l'oasis d'Augila (Hérodote, IV, 172), ne paraissent pas avoir eu l'habitude de faire des voyages au Soudan (voir *ibid.*, II, 32).

et accompagnées par des Garamantes, firent de même (1). Des pistes, partant du rivage des Syrtes, s'enfonçaient dans le désert. La grande prospérité des villes de la Tripolitaine, de Leptis Magna, d'Oea, de Sabratha, de Gigthi, de Tacapes (2), l'occupation par les Romains de certaines oasis, qui, au delà des frontières de l'empire, commandaient ces routes (3), ne peuvent guère s'expliquer que par un trafic actif avec le Soudan : trafic dont les maîtres du littoral profitaient et qu'ils cherchaient à protéger, mais qui ne pouvait pas se faire sans l'entremise des indigènes. Comme les Touaregs actuels, les Garamantes durent être les convoyeurs du Sahara (4).

Or, nous savons que l'emploi du chameau (5) comme bête de somme est assez récent dans le Nord de l'Afrique (6). Il ne figure pas sur les gravures rupestres préhistoriques (7). On ne connaît aucun nom berbère qui le

---

(1) Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 236.

(2) Conf. Schirmer, p. 324-5, 328.

(3) Voir Toutain, dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, xvi, 1896, p. 63 et suiv.

(4) Toutain, *l. c.*, p. 65.

(5) Ou, pour parler exactement, du dromadaire. Seule l'espèce à une bosse existe en Afrique.

(6) Sur cette question, voir, entre autres : Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, i, p. 349-354 ; Reinach, dans *Collections du musée Alaoui*, p. 33-44 ; Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 401-4 ; Flamand, dans *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, 1901, p. 210-4.

(7) Le chameau à deux bosses et le dromadaire ont pourtant existé dans le Tell à une époque très ancienne. Des ossements de chameau ont été trouvés près de Palikao, avec des outils de type chelléen, dit-on, et des restes d'éléphants, d'hippopotames, de rhinocéros (remarquer cependant que le chameau actuel craint les climats humides). On a constaté l'existence du dromadaire dans quelques stations néolithiques. Le chameau a dû disparaître de bonne heure. Quant au dromadaire, il n'est pas impossible qu'il ait aussi disparu avant l'époque historique et qu'il n'ait été réintroduit dans l'Afrique du Nord qu'aux environs de notre ère.

désigne (1). Il n'est jamais mentionné au temps de la domination carthaginoise (2). Pline l'Ancien, qui parle des chameaux de la Bactriane et de l'Arabie, qui dit expressément que l'Orient est la patrie de ces animaux (3), paraît ignorer leur existence dans l'Afrique septentrionale. Il y en avait cependant dans cette contrée dès l'époque de Jules César (4), mais on n'en faisait sans doute qu'un usage restreint (5). Le premier texte qui nous montre un grand nombre de chameaux servant à des transports à la lisière du désert date du Bas-Empire (6) ; il est confirmé par d'autres textes du sixième siècle (7) et par des documents archéologiques (8), qui sont aussi d'une

---

(1) Basset, dans *Actes du* xive *congrès des Orientalistes*, ii, p. 69 et suiv. (conf. *Revue africaine*, xlix, 1905, p. 341) : tous les dialectes berbères se servent, pour désigner le chameau, d'un mot d'origine arabe.

(2) Les Romains, qui firent des expéditions en Afrique au cours des première et seconde guerres puniques, ne connurent le chameau que plus tard, dans leur guerre contre Antiochus : Plutarque, *Lucullus*, 11.

(3) viii, 67.

(4) *Bell. afric.*, lxviii, 4 (vingt-deux chameaux de l'armée de Juba pris par les Romains).

(5) Une terre cuite de Sousse, qui date probablement du second siècle de notre ère, représente un homme sur un chameau (Reinach, *l. c.*). Il n'est pas certain cependant que cette figurine ait été faite sur un moule fabriqué dans l'Afrique latine. Voir aussi une peinture murale de la région de Sousse, qui date du Haut-Empire : *Catalogue du musée Alaoui*, Supplément, p. 40, n° 88.

(6) Ammien Marcellin, xxviii, 6, 5 : en 363, le général Romanus exige des habitants de Leptis Magna quatre mille chameaux pour faire ses transports. — Voir aussi Végèce, iii, 23 (*conf.* Cagnat, *l. c.*, p. 403, n. 4) ; Vibius Sequester, dans *Geographi latini minores*, édit. Riese, p. 147, l. 29-30.

(7) Procope, *Bell. vand.*, i, 8, 25 et suiv. ; ii, 11, 17 et suiv. Corippus, *Johannide*, ii, 93, 474 ; iv, 597 ; v, 351, 377, 422 et suiv., 489 ; vi, 83, 194 ; vii, 236, 341 ; viii, 40.

(8) Dessins et bas-reliefs : *Mélanges de l'Ecole de Rome*, x, 1900, p. 580, et *C. I. L.*, 17978, n° 33 (au Sud-Ouest de Biskra) ; *Bull. de l'Académie d'Hippone*, xviii, p. xxiv et 125, pl. vii, fig. 3 (au Sud-Ouest de Tébessa) ; *Bull. archéologique du Comité*, 1902, p. 407, pl. xlvii, fig. 7 ; 1906, p. 116 (Sud de la Tunisie) ; Denham et Clapperton.

époque tardive (1). Peut-être des découvertes futures permettront-elles d'assigner une date plus reculée à l'emploi général du chameau dans les caravanes sahariennes (2) ; cependant le silence de Pline, qui était allé en Afrique, paraît interdire de remonter plus haut que la fin du premier siècle (3).

Au temps d'Hérodote, au cinquième siècle avant notre ère, c'était sur des chars attelés de quatre chevaux que les habitants du Fezzan actuel, les Garamantes, allaient donner la chasse aux Ethiopiens troglodytes (4), qui vivaient peut-être dans le Tibesti. Des Ethiopiens occidentaux, établis sur la côte de l'Océan, en face de l'île de Cerné, dans un pays privilégié, il est vrai, mais enveloppé

Narrative of travels and discoveries, pl. à la p. 305 (conf. Tissot, I, p. 353, fig. 22) ; Méhier de Mathuisieulx, dans *Nouvelles Archives des missions*, XII, 1904, pl. X (Ghirza en Tripolitaine ; plusieurs images de chameaux, dont l'un est attelé à une charrue). Aucune de ces images ne paraît être antérieure au Bas-Empire. — Lampe chrétienne : *Catalogue du musée Alaoui*, Suppl., p. 246, n° 1456, pl. XCVII, fig. 6.

(1) Les chameaux furent aussi employés dans le Tell : voir Ammien Marcellin, XXIX, 5, 55 ; *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1906, p. 118). Mais ils s'y répandirent peu, semble-t-il ; le climat du Tell ne leur convient pas. Au sixième siècle, les chevaux des troupes vandales et byzantines qui allaient combattre dans le Sud n'étaient encore accoutumés ni à leur aspect, ni à leur odeur.

(2) La prospérité économique de la Tripolitaine prit certainement un grand essor sous la dynastie des Sévères, dont le chef était originaire de Leptis Magna. Ce fut à cette époque que Rome mit des garnisons dans les oasis situées sur les routes du Soudan, ce qui favorisa évidemment le commerce des caravanes. Peut-être le développement du trafic transsaharien fit-il alors adopter définitivement l'usage du chameau. — Notons qu'à la fin du troisième siècle, l'africain Arnobe (II, 25) parle du chameau comme d'un animal qu'il connaît bien : « (discit) camelus sese submittere, sive cum sumit onera sive cum ponit ».

(3) Rohlfs (cité par Schirmer, p. 131) a soutenu que le méhari est un animal propre au Sahara, distinct du chameau d'origine arabe. Mais cette opinion, me dit M. Gautier, est évidemment erronée. Le méhari est un chameau dont les qualités de vitesse et d'endurance ont été obtenues par sélection et dressage.

(4) Hérodote, IV, 183.

par le désert, passaient pour de bons cavaliers au quatrième siècle avant Jésus-Christ (1). Outre des chevaux, les Garamantes possédaient des bœufs (2), qui servaient de montures (3) et probablement aussi de bêtes de somme. Ils ont pu employer aussi des ânes (4), quoiqu'aucun texte n'en mentionne. Or, si le chameau peut rester une huitaine de jours sans boire, le cheval, pour ne pas parler du bœuf (5), est beaucoup plus exigeant. Les indigènes qui s'avançaient à travers le Sahara à cheval ou sur des chars s'astreignaient-ils à emporter des provisions, destinées à abreuver et à nourrir leurs bêtes durant plusieurs jours ? C'est possible (6) ; cependant on est en droit de supposer que les points d'eau, et aussi les pâturages, étaient alors moins espacés le long des pistes du désert. Leur nombre a pu diminuer par suite des progrès des dunes, qui s'accumulent de plus en plus dans les anciennes vallées du Sahara. Peut-être aussi les pluies qui alimentaient ces points d'eau sont-elles devenues plus rares. Mais il ne faut pas se faire illusion sur la fragilité d'une telle hypothèse.

(1) Pseudo-Scylax, *Périple*, 112.

(2) Hérodote, IV, 183. — Il existe au Sahara (dans le Fezzan, à Telizzarhène, et dans le Tibesti) des gravures rupestres représentant des bœufs. Elles paraissent être antérieures aux temps dont nous parlons ici.

(3) *Quaestiones ex utroque Testamento mixtim*, 115 (écrit attribué à saint Augustin) : « Garamantum, qui supra Tripolim Afrorum sunt, regibus tauri placuerunt ad sessum ».

(4) Conf. Gautier, *l. c.*, p. 54.

(5) Il y a des bœufs à bosse, d'origine soudanaise (zébus), non seulement dans l'Adrar des Iforass et dans l'Aïr, qui sont à la lisière méridionale du Sahara, mais aussi plus au Nord, dans l'Ahaggar ; Duveyrier en a signalé dans l'oasis de Ghat : voir Gautier, p. 108, 137, 318 ; Chudeau, *Sahara soudanais*, p. 203. Mais, quoique la chose ne soit pas absolument impossible (Schirmer, p. 128 ; Gautier, p. 137), il serait déraisonnable de traverser le Sahara avec des bœufs.

(6) Conf. Strabon, XVII, 3, 7 ; il dit que, pour traverser le désert, les Pharusiens (peuple vivant au Sud du Maroc) attachent des outres pleines d'eau sous le ventre de leurs chevaux.

IV

A-t-on au moins des raisons d'admettre que le climat s'est modifié à la lisière septentrionale du Sahara et dans la partie de la Berbérie qui borde le désert au Nord ? La Blanchère a écrit à ce sujet (1) : « Il est une partie de la » Libye du Nord où, certainement, s'est produit, et de- » puis les temps historiques, un grand changement » hydrographique, hygrométrique, météorologique. Il » est tout à fait hors de doute que le Sud de cette con- » trée, le Nord du Sahara, a été, au moins en partie, une » région très mouillée, pleine de marécages et, naturel- » lement, de grands végétaux. Cette humidité s'étendait » sur les espaces contigus. La cuvette des chotts, que les » textes (2) ne nomment jamais que *paludes*, ἕλη ; les » fonds, également trempés, des plateaux les moins éle- » vés ; le bassin de ce Nil, de ce Niger, de ce fleuve vague » que les auteurs anciens entrevoient presque tous der- » rière la Berbérie ; la dépression qui existe en effet au » pied de l'Atlas saharien ; les vallées, encore impré- » gnées, du djebel Amour, de l'Atlas marocain ; les » longs thalwegs de l'Igharghar, de l'oued Mia, de l'oued » Ghir, de l'oued Djedi, ceux de l'oued Draa, de l'oued » Guir, de l'oued Zousfana, qui, d'Igli à Figuig est encore » un marais : tout cela fut jadis une espèce de jungle, » reliée ou non aux forêts du Nord... Comment s'est » faite la transformation ? Comment la sécheresse a-t-elle » triomphé, la flore disparu, la faune émigré vers le » Sud ? C'est ce que nous ne saurions dire. Mais il en a » été ainsi... Au moment où l'Afrique du Nord est entiè- » rement colonisée, l'agriculture, quand elle vient buter

(1) *Nouvelles Archives des missions*, VII, 1897, p. 31-33.

(2) Ces textes se réduisent, je crois, à Méla, I, 36 : « ingens palus... Tritonis... » Conf., si l'on veut, Hérodote, IV, 178 ; Ptolémée, IV, 3, 6 (λίμνη, λίμναι).

» contre le Sahara, s'y heurte bien à un désert... Les » colons le découvrent tel qu'il est aujourd'hui, en meil- » leur état toutefois, bien plus riche de sources, de puits » et d'oasis. »

L'étude des textes ne permet pas d'adopter cette opinion. De l'Océan jusqu'au fond de la grande Syrte, la plupart des témoignages grecs et latins, les plus anciens comme les plus récents, nous montrent une suite de régions sèches, véritables vestibules du désert. Nous les examinerons tout d'abord (1) ; puis nous apprécierons la valeur de ceux qui semblent les contredire.

Vers le cinquième siècle avant Jésus-Christ, Hannon longe le désert dès qu'il a dépassé le Lixos, c'est-à-dire l'oued Draa, au Sud du Maroc (2). Au milieu du premier siècle de notre ère, le général romain Suétonius Paulinus le rencontre dès qu'il a franchi l'Atlas marocain, en s'avançant dans la direction du fleuve Ger, peut-être l'oued Guir d'aujourd'hui. Il trouve des solitudes de sable noir, où çà et là font saillie des roches qui paraissent brûlées ; quoique l'expédition ait lieu en hiver, ce pays est inhabitable à cause de la chaleur (3). La rivière que le roi Juba identifiait avec le Nil et qui prenait sa source dans une montagne au Sud de la Maurétanie, non loin de l'Océan, coulait à travers une région « déserte, brûlante, sablonneuse, stérile » (2).

Au Sud du massif de l'Aurès, *Vadis* (aujourd'hui Badès) était située « dans des sables secs, brûlés par le soleil » (5).

(1) A ceux que nous allons citer, ajouter Solin (XXVII, 5). Il dit de l'*Africa*, c.-à-d. de la Berbérie : « Latere quod ad meridiem vergit fontium inops et infamis siti. »

(2) *Périple*, 8.

(3) Pline, V, 14.

(4) Pline, V, 51 et 52 : « Per deserta et ardentia,... per harenosa et squalentia. »

(5) Corippus, *Johannide*, II, 158.

Dans le Sud de la Tunisie (1), le chott el Djerid et le chott el Fedjedje n'étaient pas plus étendus dans l'antiquité que nos jours (2). La croûte de sel qui forme la surface de ces lacs ne s'est pas abaissée. Au milieu même du chott el Djerid, sur une piste, on rencontre un puits ancien (Bir el Menzof), obstrué depuis longtemps, qui s'alimentait par une nappe d'eau douce. Or le rebord de ce puits ne dépasse que de deux ou trois pieds le sol environnant (3). Il est évident qu'autrefois la croûte saline qui permettait de l'atteindre ne devait pas, ou du moins ne devait guère s'élever au-dessus du niveau actuel. La grande voie militaire, établie au début de l'ère chrétienne, qui reliait Tébessa à Gabès, franchissait l'extrémité Nord-Est du chott el Fedjedje, et une borne, placée au 155e mille, a été trouvée sur le bord du chott, près des dernières terres cultivables (4). On peut en conclure que, comme aujourd'hui, il n'y avait à cet endroit que des efflorescences salines, faciles à traverser, même pour de lourds chariots.

Tacapes (Gabès) était, au témoignage de Pline, qui paraît l'avoir visitée, une oasis au milieu des sables (5). Au Sud des chotts, au Sud-Est de Gabès et le long de la route qui reliait l'*Africa* à la Cyrénaïque, on essayait de remédier à la pénurie de l'eau courante par des puits et

(1) Il ne faut pas, pour cette région, chercher des arguments en faveur d'une modification de l'hydrographie dans les indications qu'Hérodote, le Pseudo-Scylax et Ptolémée donnent sur le lac Tritônis et le fleuve Tritôn. Voir dans Tissot, *Géographie*, I, p. 100 et suiv., la critique de ces textes, qui contiennent manifestement de graves erreurs.

(2) Conf. Partsch (écrit cité plus haut, p. 3, n. 1), p. 123-4.

(3) Tissot, I, p. 126. Thomas, *Essai d'une description géologique de la Tunisie*, I, p. 111 et fig. 10, à la p. 112 (d'après un croquis de Tissot).

(4) Toutain, dans *Mémoires des Antiquaires de France*, LXIV, 1903, p. 204 et carte.

(5) Pline, XVIII, 188 : « in mediis harenis. »

des citernes, si nécessaires aux voyageurs que les Itinéraires anciens les mentionnaient (1). C'eût été un prodige, au dire d'un poète africain, de voir les ravins des Syrtes apporter de l'eau à la mer (2). Entre le rivage, où s'élevaient les villes de Sabratha et d'Oea, et le rebord du plateau saharien, il n'y a pas de ruines dans la région plate appelée aujourd'hui la Djeffara : on ne pouvait pas plus y vivre autrefois qu'aujourd'hui (3). Le littoral de la grande Syrte est, dit Strabon (4), un pays sablonneux, desséché, stérile. Des vers de Lucain (5) décrivent cette côte où il ne pleut pas, où la chaleur et la poussière s'opposent à toute végétation. Cinq cents ans plus tôt, Hérodote indiquait déjà (6) que le pays situé dans le fond de la Syrte était dépourvu d'eau (7).

Tel était le littoral. A l'intérieur, au delà de la bordure du plateau saharien, dont les falaises dominent à pic la Djeffara, c'était le désert brûlant, inhabitable, « de vastes déserts, dit Pline (8), s'étendant dans la direction

(1) Table de Peutinger : *Puteo* (au Sud des chotts) ; *Putea Pallene*, *Ad Cisternas* (conf. Ptolémée, IV, 3, 4), *Putea nigra* (sur la route du littoral). — Voir aussi *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, I, p. 202 et suiv. ; II, p. 17 et suiv. ; Carton, *Etude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie* (Tunis, 1897), p. 34.

(2) *Anthologia latina*, édit. Riese, p. 275, n° 349. — En 547, les Byzantins et les indigènes se livrèrent une grande bataille pour la possession d'une rivière qui donnait de l'eau, à une quarantaine de kilomètres au Sud-Est de Gabès : Corippus, *Johannide*, VI, 473 et suiv., 493 et suiv., 513.

(3) Méhier de Mathuisieulx, *Nouvelles Archives des missions*, XIII, 1904, p. 82. — Conf. Corippus, II, 116-117 : « calidis... ab oris Quae Tripolis deserta colit ».

(4) XVII, 3, 20 et 23.

(5) IX, 431 et suiv.

(6) IV, 173 ; conf. IV, 175.

(7) Voir aussi Diodore, XX, 42 (à la fin du quatrième siècle, l'armée d'Ophellas s'engage, le long de la grande Syrte, dans un désert sans eau, infesté de serpents) ; Salluste, *Jugurtha*, LXXIX, 3.

(8) V, 26 ; conf. V, 35.

» du pays des Garamantes » ; « des lieux tristes, où il » n'y a nul moyen d'aller ni de vivre », dit Corippus (1). Pour aller de la côte chez les Garamantes, on suivait des pistes, jalonnées par des puits. Il suffisait aux indigènes de combler ces puits avec du sable pour supprimer les communications (2).

Citons maintenant quelques témoignages qui paraissent aller à l'encontre de ceux que nous venons d'indiquer.

Sur l'Atlantique, Hannon, arrivant à l'embouchure du Lixos, qui vient, dit-il, de hautes montagnes, trouve un grand fleuve, sur les rives duquel des nomades font paître des troupeaux (3). Le Lixos, on le sait (4), est l'oued Draa. Or, de nos jours, sauf dans des crues tout à fait exceptionnelles, l'oued Draa n'apporte plus d'eau à la mer. Depuis le coude à partir duquel il se dirige vers l'Ouest, pendant environ 600 kilomètres, c'est presque toujours un large fossé, n'ayant plus qu'un cours souterrain. Sans doute, il faut tenir compte des irrigations qui saignent le fleuve dans la partie supérieure de son cours, mais, même si cette cause d'épuisement disparaissait, le courant n'atteindrait probablement pas l'Océan. Il semble bien qu'il en ait été autrement au temps d'Hannon ; celui-ci n'aurait pas qualifié de grand fleuve un lit desséché (5). A l'époque d'Auguste, Agrippa, dans une description de la côte, signalait des crocodiles dans le Darat, qui paraît cor-

(1) *Johannide*, VI, 285-6 ; conf. *ibid.*, 294.

(2) Pline, V, 38.

(3) *Périple*, 6.

(4) Voir plus haut, p. 29.

(5) Je noterai cependant, sans insister sur cette remarque, que les riverains du fleuve étaient, au dire d'Hannon, des pasteurs nomades, et non des sédentaires, qui auraient utilisé l'eau du Lixos pour des cultures.

respondre aussi à l'oued Draa (1). Cela ferait croire que les montagnes qui alimentent ce fleuve et ses affluents, c'est-à-dire le Haut Atlas et l'Anti-Atlas, recevaient plus de pluie qu'aujourd'hui (2).

Il y avait aussi des crocodiles dans une ou plusieurs rivières qui, comme l'oued Draa, sortaient de l'Atlas et que des anciens identifiaient avec le Nil (3). Avaient-elles plus d'eau que n'en ont de nos jours l'oued Ziz ou l'oued Guir ? Il ne faudrait pas l'affirmer trop vite (4). Des crocodiles pourraient vivre dans les rivières que nous venons de nommer ; il en vit encore en plein Sahara (5).

A peu de distance au Sud de l'oued Djedi, qui naît près de Laghouat et se prolonge vers l'Orient jusqu'au Sud-Est de Biskra, on peut suivre, pendant environ soixante kilomètres, la trace d'un gigantesque fossé. Il partait de la rivière et on l'a naturellement regardé comme un ouvrage d'hydraulique agricole. S'il en était ainsi, il serait nécessaire d'admettre que l'oued Djedi fournissait

(1) Pline, V, 9 : c'est une citation d'Agrippa, non de Polybe, comme on le dit généralement : voir Riese, *Geographi latini minores*, note à la page 5.

(2) Kobelt (*Studien zur Zoogeographie*, I, p. 79) suppose qu'il existait autrefois, sur le cours supérieur de l'oued Draa, un ou deux lacs, qui lui servaient de réservoirs et lui assuraient un débit abondant en toute saison. Mais ce n'est là qu'une fragile hypothèse.

(3) Pline, V, 51 (d'après Juba) ; Pausanias, I, 33, 6 ; Dion Cassius, LXXV, 13. Voir aussi Méla, III, 96 ; Ammien Marcellin, XXII, 15, 8 ; Paul Orose, I, 2, 29. — Pline (V, 52) indique également, d'après Juba, des crocodiles dans un lac situé chez les Masaesyles, dans la Maurétanie Césarienne.

(4) Pausanias (I, 33, 5), dont les indications sont du reste très sujettes à caution, parle de trois rivières qui descendent de l'Atlas, mais qui sont aussitôt absorbées par le sable.

(5) Crocodile (espèce du Nil) capturé en 1909 par le capitaine Niéger, dans le Tassili des Azdjer ; la dépouille, adressée à M. Flamand, a été envoyée par ce dernier à Paris, au Muséum (indications de M. Flamand). Voir aussi Schirmer, *Le Sahara*, p. 128.

un volume d'eau assez considérable pour suffire à des irrigations très étendues (1). Mais on n'a retrouvé aucun débris de l'immense barrage de dérivation qu'il aurait fallu construire sur le lit de la rivière ; d'ailleurs, d'autres raisons portent à croire que ce fossé marquait une frontière romaine et qu'il est resté toujours à sec (2).

Sur les bords de l'oued Itel, dont le lit est parallèle à celui de l'oued Djedi, à une cinquantaine de kilomètres au Sud, existent des vestiges de bourgs, construits par des maçons indigènes. Pourtant les dispositions de certains ouvrages défensifs prouvent que l'on s'est efforcé d'imiter les forteresses romaines ou byzantines. Sur le sol de ces anciens établissements gisent des fragments de poteries vernissées, de fabrication romaine. De nombreux tombeaux sont des tumulus, type de sépulture qui remc sans doute à une haute antiquité ; mais on y a trouvé des objets en fer, des poteries vernissées. Ils ont probablement été élevés par les villageois voisins (3). Il n'est pas certain que ces ruines datent toutes de la même époque, car les centres habités ont pu se déplacer. En tout cas, elles attestent, sinon un peuplement très dense, du moins des mœurs sédentaires, dans un pays qui n'est plus occupé que par des nomades, et seulement pendant une partie de l'année. Faut-il admettre un changement de climat ? Suffirait-il, au contraire, de faire des barrages sur la rivière, de creuser des puits, pour ranimer la vie passée ? C'est ce que nous ignorons.

(1) Conf. Dinaux, dans *Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie*, p. 142.

(2) Gsell, dans *Mélanges Boissier*, p. 227 et suiv. ; le même, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 48, n° 69.

(3) Hamy et Leroy, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1896, p. 10-13. Blanchet, *Bull. archéologique du Comité*, 1899, p. 137-142.

Les ruines romaines abondent à la lisière du Sahara, au Sud et au Sud-Est du massif de l'Aurès, comme aussi au Sud-Est de Gabès, entre les monts des Matmatas et la mer. Les anciens, nous le savons, ont choisi pour l'exploitation de ces régions des cultures exigeant très peu d'eau et ils ont utilisé, de la manière la plus judicieuse et la plus attentive, les ressources que pouvaient leur offrir les oueds descendant des montagnes, les pluies, les nappes souterraines. On est cependant tenté de se demander si ces vestiges ne témoignent pas d'une densité de population que ne comporterait pas le climat actuel, dans des conditions semblables d'exploitation du sol et d'emploi de l'eau disponible (1).

Pline l'Ancien, après avoir décrit la province d'Afrique, parle des deux Syrtes. « Pour aller, dit-il (2), à la petite » Syrte (3), il faut traverser des déserts de sable, infes- » tés de serpents. Viennent ensuite des *saltus* (4), pleins » d'un grand nombre de bêtes féroces et, plus à l'inté- » rieur, des solitudes où vivent des éléphants ; bientôt » de vastes déserts et, au delà, les Garamantes, qui sont » éloignés des Augiles de douze journées de marche ». D'après ces indications, les *saltus* et les lieux habités par des éléphants devaient se trouver entre le golfe de Gabès et le Fezzan, sur la bordure du plateau saharien, dans la

(1) Conf. pour le pays au Sud-Est de Gabès, Carton, *Annales de la Société géologique du Nord*, xv, 1887, p. 44. — Dans le Nefzaoua, à l'Est du chott el Djerid, l'existence de citernes qui ne pourraient plus être alimentées aujourd'hui permet de croire que « le régime » des pluies s'est modifié défavorablement depuis l'époque romaine » : Toutain, *Bull. archéologique du Comité*, 1903, p. 339.

(2) v, 26.

(3) En venant du Nord, comme le prouve le contexte.

(4) C'est à dessein que nous ne traduisons pas ce mot, qui signifie, d'une manière générale, lieu couvert de végétation naturelle : soit forêt, soit maquis, soit pâturage. Ici le sens paraît être maquis.

zone appelée par les indigènes le Djebel (monts des Matmatas, djebel Douirat, djebel Nefousa) (1).

Des bois très épais sont signalés par Hérodote (2) à deux cents stades de la mer, à la colline des Grâces, d'où sort le fleuve Cinyps (3), c'est-à-dire dans le pays situé au Sud de Lebda (autrefois Leptis Magna). Le même historien parle avec enthousiasme du pays parcouru par ce fleuve (4) : « La région du Cinyps vaut les meilleures » terres du monde pour les céréales et ne ressemble en » rien au reste de la Libye. Le sol est noir, arrosé par » des sources ; il n'a pas à craindre la sécheresse ni l'ex- » cès des pluies, car il pleut dans cette partie de la Libye. » Le produit des récoltes y est avec la semence dans le » même rapport que sur la terre de Babylone,... de trois » cents pour un ».

Les terres élevées qui dominent presque le rivage, en arrière de Lebda, arrêtent les vents chargés d'humidité et reçoivent quelques pluies. On y voit encore « de belles » plantations d'oliviers, de vastes champs d'orge, d'in- » nombrables troupeaux de moutons » (5). Ce n'est plus cependant le paradis décrit par Hérodote. Peut-être l'informateur de celui-ci a-t-il exagéré (6).

(1) Dans un autre passage (VIII, 32), Pline reparle de ce pays où l'on trouve des éléphants : « Elephantos fert Africa ultra Syrticas solitudines ».

(2) IV, 175.

(3) Le Cinyps est l'oued Oukirré, qui débouche dans la mer à peu de distance au Sud-Est de Lebda et dont le cours est plus étendu que ne le croit Hérodote. Voir Méhier de Mathuisieulx, *Nouvelles Archives des missions*, XIII, 1904, p. 96.

(4) IV, 198.

(5) Méhier de Mathuisieulx, dans *Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord*, V, 1906, p. 67.

(6) S'il pleuvait dans cette région, les pluies n'y étaient pas très abondantes, du moins sous la domination romaine. On y a aménagé les eaux avec le plus grand soin. M. de Mathuisieulx (*l. c.*) parle de barrages colossaux, de vastes citernes, de puits profonds.

Quoiqu'elle reçoive aussi un peu de pluie, la région du Djebel est moins favorisée. Il serait sans doute impossible à des éléphants d'y vivre.

L'examen des textes et des documents archéologiques dont nous disposons peut donc autoriser quelques hésitations. Pourtant il me paraît certain que, dans le demi-millénaire qui précéda l'ère chrétienne et dans celui qui la suivit, la lisière septentrionale du Sahara était déjà une zone sèche. Seulement, il est permis de croire que les montagnes qui la bordent recevaient un peu plus de pluie. Elles accaparaient l'eau du ciel ; plus boisées peut-être qu'aujourd'hui (1), mieux garnies de terre végétale, elles emmagasinaient mieux cette eau, qui ressortait ensuite par des oueds ou formait des nappes souterraines, qu'on atteignait par des puits.

V

Il nous reste à étudier le climat de la Berbérie proprement dite. On produit quelques arguments pour soutenir qu'il était plus humide dans l'antiquité que de nos jours.

C'est d'abord le dessèchement ou l'abaissement d'un certain nombre de sources et de puits (2). Plusieurs causes peuvent être invoquées pour expliquer ces faits : 1° la diminution des pluies ; 2° l'aggravation du ruissellement, conséquence du déboisement, de la destruction des terrasses construites en étages sur les pentes, de la diminution des étendues ameublies par les labours ; 3° les mou-

(1) Les bois épais de la colline des Grâces ont disparu, de même que ceux qui sont indiqués par Strabon (XVII, 3, 18) au cap Céphales, aujourd'hui cap Misrata, à l'Est de l'embouchure du Cinyps : conf. Tissot, I, p. 215-6.

(2) Carton, dans *Annales de la Société géologique du Nord*, XXIV, 1896, p. 32. La Blanchère, dans *Archives des missions*, troisième série, X, 1883, p. 63.

vements du sol, qui ont pu modifier ou obstruer les issues des sources et bouleverser les nappes souterraines : on sait que les tremblements de terre sont fréquents dans l'Afrique du Nord. Dans les deux dernières hypothèses, il s'agirait de phénomènes locaux, qui n'intéresseraient pas le climat. Ajoutons que l'assèchement de certains puits, la disparition de certaines sources ne sont sans doute qu'apparents. Sources et puits sont simplement obstrués, par la faute des indigènes, qui négligent de les curer (1). Bien différente était la conduite des anciens, qui recherchaient les sources avec beaucoup de soin ; il y avait, dans l'Afrique romaine et même vandale, des ingénieurs spéciaux (*aquilegi*) dont c'était le métier (2). D'autres fois, le point d'émergence d'une source s'est seulement déplacé (3). Ailleurs, on constate qu'une source cesse de couler pendant quelque temps, puis reparaît (4), qu'une autre, importante à l'époque romaine, mais aujourd'hui misérable, coulait assez abondamment il y a peu d'années (5) : ces caprices doivent être attribués soit à des

(1) Voir, par exemple, Poulle, dans *Recueil de Constantine*, XVIII, 1876-7, p. 568-570 ; Mougel, dans *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XX, 1885, p. 166-7 ; *Notice sur l'hydraulique agricole en Algérie* (Alger, 1900), p. 62-63 ; Bourde, *Rapport sur les cultures fruitières dans le centre de la Tunisie* (édit. de 1899), p. 6 ; Payen, *Rec. de Constantine*, VIII, 1864, p. 3.

(2) Cassiodore, *Var. epist.*, III, 53 : « Comperimus aquilegum Ro» manum venisse de partibus Africanis, ubi ars ipsa pro locorum sicci» tate magno studio semper excolitur, qui aridis locis aquas dare » possit imatiles, ut beneficio suo habitari faciat loca nimia steri» litate siccata ». — Une inscription du troisième siècle (*C. I. L.*, VIII, 8809) mentionne dans la Medjana, au Sud-Ouest de Sétif, une source qui, depuis longtemps, avait disparu, « aqua fontis quae multo tem» pore deperierat ». Des travaux y remédièrent : « innovato opere » aquae ductus abundans in fonte est perducta ».

(3) *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, I, p. 66 et 70 ; II, p. 149, 150. Carton, dans *Bull. du Comité*, 1908, p. 428.

(4) Papier, dans *Rec. de Constantine*, XIX, 1878, p. 286.

(5) *Enquête Tunisie*, I, p. 73

mouvements de terrain, soit aux alternatives de périodes d'années pluvieuses et de sécheresse.

Il faudrait donc, pour que l'argument eût une réelle valeur, l'appuyer sur des constatations certaines, nombreuses et embrassant des régions étendues. Jusqu'à présent, on ne dispose que de quelques observations, faites, pour ainsi dire, au hasard (1). Plusieurs méritent de ne pas être perdues de vue, bien qu'on ne puisse pas encore en tirer de conclusions générales. Dans le pays des Némenchas, au Sud-Ouest et au Sud de Tébessa, M. Guénin (2) a remarqué que « de nombreux puits antiques, déblayés » de nos jours, sont demeurés à sec ». Entre Gafsa et Sfax et autour de Sfax, le nettoyage de beaucoup de puits n'a pas donné de meilleurs résultats (3). Il s'agit, on le voit, de pays peu éloignés du Sahara.

La plupart des sources qui alimentaient des centres romains existent encore : c'est même pour cette raison que nos villages de colonisation s'élèvent presque toujours sur l'emplacement de ruines. Leur débit a-t-il diminué, d'une manière générale, depuis une quinzaine de siècles ? Il nous est impossible de répondre avec précision, mais de rares constatations permettent de croire qu'en divers lieux, ce débit ne s'est pas modifié (4).

(1) Mercier, dans *Bull. archéologique du Comité*, 1888, p. 109 (région de Guelma). Carton, *Etude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie*, p. 80 (au Sud de la Medjerda) ; M. Carton observe : « C'est le seul exemple bien net que j'aie rencontré d'une » source complètement disparue depuis l'époque romaine ». Germain de Montauzan, dans *Nouvelles Archives des missions*, XV, 1908, p. 87 : le débit de l'aqueduc de Carthage devait être à l'époque romaine notablement supérieur au débit actuel. Mais l'auteur ajoute : « On » peut attribuer cet appauvrissement soit au déboisement des monta» gnes, soit à l'obstruction des veines d'eau souterraines ».

(2) *Nouvelles Archives des missions*, XVII, 1909, p. 76.

(3) *Enquête Tunisie*, I, p. 256. Carton, *Etude*, p. 12.

(4) A Lambèse : Moll, dans *Annuaire de Constantine*, III, 1856-7, p. 159-160. A Thelepte, Cillium, Sufetula : Bourde, *Rapport*, p. 6

Cependant, dans certains pays, qui sont couverts de ruines attestant l'existence d'une population nombreuse, les sources sont rares aujourd'hui et très peu abondantes, ou bien elles manquent tout à fait. Tel est le cas pour les régions situées à l'Est de Saïda, au Sud et Sud-Est de Tiaret (1), au Sud de Sétif, au Sud-Est de Khenchela, au Sud de Tébessa (2), et aussi pour la Tunisie méridionale. Il conviendrait d'étudier très attentivement les moyens que les anciens ont employés, dans ces différentes régions, pour se procurer, indépendamment des sources, l'eau dont ils avaient besoin et dont ils paraissent s'être servis surtout pour l'alimentation ; il conviendrait d'examiner si ces moyens ne permettraient pas encore un peuplement aussi dense. D'autre part, nous répéterons ici une observation déjà faite plus haut. Ces ruines peuvent se répartir sur une assez longue série de siècles (3). Deux bourgs, dont les vestiges se rencontrent à peu d'intervalle, ne sont peut-être pas contemporains : l'un a pu remplacer l'autre ; il ne serait pas prudent d'additionner les populations de ces divers centres, pour essayer de fixer un total s'appliquant à une époque déterminée. Il n'y a donc pas là une preuve péremptoire de la diminution des sources, et, par conséquent, des pluies.

On a fait observer que certaines forêts sont en décadence, que les vieux arbres y meurent d'épuisement, sans être remplacés, en quantité suffisante, par de jeunes sujets (1). La diminution des pluies en serait cause. Là encore, une enquête minutieuse serait nécessaire pour déterminer quelle est la part des hommes et du bétail et quelle est celle du climat dans le dépérissement progressif de ces forêts. Si le dessèchement est réel, il est probable qu'il ne date pas d'hier, mais il est impossible de dire avec précision quand il a commencé.

Enfin, on a souvent indiqué, comme preuve d'une modification de climat, l'existence de l'éléphant dans l'Afrique du Nord à l'époque antique.

Les textes mentionnant des éléphants dans cette contrée sont très nombreux et se rapportent à une période de plusieurs siècles (2). Hannon en signale, vers le cinquième siècle avant Jésus-Christ, dans le Maroc actuel (3) ; Hérodote, au même siècle, dans le pays qui, selon lui, se trouve à l'Occident du fleuve Triton, c'est-à-dire en Tunisie (4). Puis viennent Aristote, qui dit qu'il y a dans la région des Colonnes d'Hercule des éléphants, comme en Inde (5) : Agatharchide (6) ; Polybe, qui affirme que la Libye est pleine d'éléphants (7) et raconte, d'après le roi

(1) La Blanchère, dans *Archives des missions*, 3e série, x, 1883, p. 60-61, 63. Conf. Joly, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, Lille, 1909, p. 885.

(2) Guénin, *l. c.*, p. 76.

(3) Les archéologues oublient trop que l'Afrique est restée très cultivée, très peuplée pendant les siècles qui ont suivi l'invasion arabe. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les géographes, El Yacoubi, Ibn Haucal, El Bekri. Beaucoup de ruines qu'on qualifie de romaines pourraient bien être des ruines de constructions berbères, dans lesquelles avaient été employés des matériaux datant de l'époque romaine. Je parle ici des habitations, et non pas des édifices officiels et religieux, qu'il est aisé de dater, au moins approximativement.

(1) Pour les forêts de l'Oranie, voir Battandier et Trabut, dans *Bull. de la Société botanique de France*, xxxviii, 1891, p. 320 (« ces » forêts semblent s'éteindre naturellement par suite d'un change- » ment climatologique survenu à une époque relativement récente »). Les forêts du massif de l'Aurès sont aussi en décadence : Conf. Vaissière, *Revue africaine*, xxxvi, 1892, p. 128.

(2) Sur les éléphants de l'Afrique du Nord, voir en particulier : Armandi, *Histoire militaire des éléphants*, p. 13 et suiv., 131 et suiv. ; Lacroix, dans *Revue africaine*, xiii, 1869, p. 173-5, 350-1 : Tissot, *Géographie*, i, p. 363-373.

(3) *Périple*, 4.

(4) iv, 191.

(5) *De caelo*, ii, 14, 15.

(6) *Geographi graeci minores*, édit. Müller, i, p. 117, n° 9.

(7) xii, 3, 5.

Gulussa, fils de Masinissa, que, dans le Sud de l'Afrique (Berbérie actuelle), aux confins de l'Ethiopie, les défenses d'éléphants sont tellement abondantes qu'on s'en sert pour faire des poteaux, des haies ,des clôtures de parcs à bestiaux (1) ; le poète Manilius (2) ; le roi Juba (3), auquel sont probablement empruntés la plupart des passages d'Elien relatifs aux éléphants africains (4) ; Strabon, qui mentionne des éléphants en Maurusie (Maroc) (5) ; Pline qui en indique dans le même pays (6), ainsi qu'au Sud des Syrtes (7) ; Juvénal (8) et Lucien (9), qui parlent de l'ivoire que les Maures expédient à Rome et des bandes d'éléphants qu'on rencontre en Maurétanie (10).

On sait qu'au troisième siècle avant notre ère, les éléphants jouèrent un rôle important dans les armées car-

(1) Cité par Pline, VIII, 31.

(2) IV, 664.

(3) Voir *Fragmenta historicorum graecorum*, édit. Müller, III, p. 474-5.

(4) *Natura animalium*, VI, 56 ; VII, 2 ; IX, 58 ; X, 1 ; XIV, 5. *Var. histor.*, XII, 55.

(5) XVII, 3, 4 ; XVII, 3, 7 et 8. — Conf. Méla, III, 104 (il indique l'abondance de l'ivoire dans une région qui correspond au Sud du Maroc).

(6) V, 5 ; V, 15 et 18 ; VIII, 2 et 32.

(7) Voir plus haut, p. 35, n. 2, et 36, n. 1.

(8) XI, 124-5.

(9) *Quomodo historia conscribenda sit*, 28.

(10) Tous ces textes montrent combien est fausse l'hypothèse de Kobelt (*Studien zur Zoogeographie*, I, p. 70-71), qui se demande si les éléphants dont les Carthaginois firent usage à la guerre ne venaient pas d'ailleurs (du Sénégal ou de pays situés plus au Sud) : pour éviter des expéditions coûteuses, on aurait établi un certain nombre de ces animaux dans des lieux de Tunisie, où ils auraient vécu en demi-liberté et se seraient reproduits. Il suffit de faire remarquer : 1° que les Carthaginois n'employèrent pas l'éléphant à la guerre avant le troisième siècle, tandis qu'Hannon et Hérodote en signalent dans l'Afrique du Nord à une époque bien antérieure ; 2° qu'une bonne partie des régions où l'on indique des éléphants n'étaient pas soumises à la domination de Carthage. Il n'y a pas lieu non plus d'admettre l'existence de deux races, l'un indigène, l'autre introduite par les Carthaginois : aucun texte ne justifie cette hypothèse.

thaginoises. Pour ne citer que quelques chiffres, Polybe en mentionne 140, employés en Sicile pendant la première guerre punique (1) ; Hannon et Hamilcar eurent à leur disposition 100 et 80 éléphants, pendant la guerre des mercenaires (2) ; Asdrubal, gendre d'Hamilcar, en eut 200 en Espagne (3) ; Asdrubal, fils de Giscon, 140 dans l'armée qu'il commanda près d'Utique, en 204 (4) ; Hannibal, 80 à Zama (5). Les remparts de Carthage renfermaient des écuries pour en loger 300 (6). Les rois numides et maures possédèrent aussi des éléphants de guerre. Dans une bataille, Jugurtha en perdit 44 (7). Juba I[er] en amena 120 aux Pompéiens pour combattre Jules César (8).

Ces éléphants étaient capturés dans l'Afrique du Nord. Appien (9) raconte que, dans la seconde guerre punique, lorsqu'on apprit que Scipion s'apprêtait à passer en Afrique, les Carthaginois envoyèrent Asdrubal, fils de Giscon, à la chasse aux éléphants : il ne dut pas aller les chercher loin de Carthage, car le temps qu'il mit à accomplir sa mission fut très court (10). Un autre Asdrubal, peut-être le gendre d'Hamilcar, put pénétrer chez des Numides, sous prétexte d'y capturer des éléphants, « qui abondent en Numidie », ajoute Frontin (11). Pompée chassa l'éléphant en Numidie (12). Les éléphants que Juba I[er] mit en ligne à

(1) Polybe, I, 38, 2. Voir aussi Pline, VIII, 16.

(2) Polybe, I, 74 et 75.

(3) Diodore, XXV, 12.

(4) Appien, *Pun*, 13.

(5) Polybe, XV, 11. Tite Live, XXX, 33, 4. Appien, *Pun.*, 40.

(6) Appien, *Pun.*, 95.

(7) Salluste, *Jug.*, LIII, 4.

(8) *Bell. Afric.*, I, 4 ; XIX, 3.

(9) *Pun.*, 9.

(10) Armandi, *l. c.*, p. 17-18.

(11) *Stratagèmes*, IV, 7, 18.

(12) Plutarque, *Pompée*, 12.

la bataille de Thapsus « sortaient à peine de la forêt » (1). Pline l'Ancien (2) et Plutarque (3) indiquent, d'après Juba II, comment on s'y prenait en Afrique pour capturer ces animaux. L'éléphant devint, en quelque sorte, le symbole de cette contrée. Il figura sur les monnaies des rois indigènes (4) et l'art hellénistique (5) coiffa l'Afrique personnifiée d'une dépouille d'éléphant (6). Les Romains, qui avaient déjà eu à combattre les éléphants asiatiques de Pyrrhus, connurent les africains lors des guerres puniques. Ils apprirent le nom que leur donnaient les indigènes (7) et les Carthaginois (8), *kaisar* (ou quelque forme voisine).

Les éléphants africains, disent les auteurs, étaient plus petits et moins vigoureux que les indiens (9). Des images,

---

(1) Florus, II, 13, 67 : « bellorum rudes et nuperi a silva ».

(2) VIII, 24-25.

(3) *De sollertia animalium*, 17.

(4) Monnaies de Juba Ier : Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, III, p. 43 ; de Juba II : Müller, p. 103, 108 ; *Revue numismatique*, 1908, pl. XIII, fig. 26. — Les monnaies d'argent publiées par Müller, III, p. 17 et 34, paraissent avoir été fabriquées par les Carthaginois en Espagne ; elles ne doivent donc pas être citées ici.

(5) L'exemple le plus ancien est, je crois, une monnaie d'Agathocle : voir *Lexikon der Mythologie* de Roscher, s. v. *Libye*, p. 2039.

(6) Claudien, *De consulatu Stilichonis*, II, 256 ; *De bello Gildonico*, 137-8. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 41-42. Etc. — Il faut remarquer qu'Alexandrie personnifiée porte parfois la même coiffure. Pourtant l'éléphant avait disparu de l'Egypte depuis des siècles. Cet attribut a peut-être été donné à Alexandrie parce qu'elle formait le trait d'union entre l'Afrique du Nord, l'Ethiopie orientale et l'Inde, les trois contrées où les anciens connaissaient des éléphants.

(7) Spartien, *Aelius*, II, 3 : « Caesarem... ab elephanto, qui lingua Maurorum caesai (*sic*) dicitur ».

(8) Servius, *Comm. in Aeneid.*, I, 286 : « elephantem, qui caesa (*sic*) dicitur lingua Poenorum ». Ce nom paraît se retrouver sur des inscriptions puniques de Carthage : *Corpus inscriptionum semiticarum*, Pars I, nos 336, 589 (Kaisar). Conf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, I, p. 230-4.

(9) Pline, VIII, 27. Tite Live, XXXVII, 39, 13. Diodore, II, 16 et 35. Strabon, XV, 1, 45.

d'ailleurs imparfaites, nous montrent qu'ils avaient des défenses plus longues et surtout des oreilles plus larges, disposées en éventail (1), particularités qui se retrouvent dans l'espèce africaine actuelle (*elephas capensis*) (2). Quoique la question soit obscure, on peut admettre qu'ils descendaient de l'*elephas africanus* (3), distinct de l'*elephas atlanticus* et qui a survécu à ce dernier (4).

Parmi les textes qui nous font connaître l'existence des éléphants, la plupart n'apprennent rien de précis sur leur répartition géographique. Quelques-uns, cependant, nous donnent d'utiles renseignements à cet égard. Rappelons d'abord ceux qui indiquent des éléphants au Sud de la Berbérie, à la lisière du Sahara : les deux passages de Pline qui les signalent au delà des Syrtes, le passage de Polybe, reproduit par le même auteur, où il est question de l'abondance des éléphants aux confins de l'Ethiopie (5).

---

(1) Monnaies reproduites dans Tissot, I, p. 365 ; voir aussi *Revue numismatique*, 1908, pl. XIII, fig. 26 ; Babelon, *Monnaies de la République romaine*, I, p. 263-5, nos 14, 17-20 ; p. 273-5, nos 38-43 ; p. 278, no 47 ; II, p. 10, no 9. Stèle punique de Carthage : *Corpus inscriptionum semiticarum*, Pars I, no 182, pl. XLV. Mosaïque d'Oudna : *Bull. archéologique du Comité*, 1906, pl. I, fig. 2. Mosaïque de Véies : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, pl. à la p. 670. — On ne retrouve cependant pas ces grandes oreilles sur les deux images d'éléphants du pont de Constantine : Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie, Archéologie*, pl. 118, fig. 1 (conf. Tissot, I, p. 373, fig. 42). Je ne connais pas les bas-reliefs du théâtre de Medeina, qui représentent, comme à Constantine, deux éléphants affrontés : *Bulletin archéologique du Comité*, 1897, p. 423.

(2) Cependant les éléphants de la Berbérie étaient de plus petite taille que les africains actuels, qui sont plus grands que les indiens. Ils paraissent avoir été faciles à dresser, tandis que le dressage des éléphants modernes d'Afrique offre des difficultés, qui, du reste, ne semblent pas insurmontables (voir Bourdarie, *Association française pour l'avancement des sciences*, Saint-Etienne, 1897, II, p. 564 et suiv.).

(3) Sur cette espèce, voir Pomel, *Les éléphants quaternaires*, p. 20 et suiv.

(4) Pomel, *l. c.*, p. 64 et 67.

(5) Sur l'Océan, au delà de la Maurusie, chez les Ethiopiens occidentaux, Strabon (XVII, 3, 5) mentionne, d'après Iphicrate (ou Hypsi-

Il y en avait aussi, d'après Pline (1) et Elien (2), au pied du Haut Atlas marocain et, autant qu'il semble, sur les deux versants, car le texte de Pline paraît en mentionner sur le versant méridional, dans le voisinage immédiat du désert. D'autres textes se rapportent à des régions plus septentrionales. Hannon, après avoir doublé le cap Soloeis (le cap Cantin), arriva, en une demi-journée, à la hauteur d'une lagune, située le long de la mer, pleine de grands roseaux, où il y avait des éléphants, avec beaucoup d'autres bêtes (3). Les environs de Sala, à l'embouchure du fleuve du même nom (c'est aujourd'hui l'oued Bou Regreg), étaient, au dire de Pline (4), infestés de troupeaux d'éléphants. Aristote (5) et Pline (6) en signalent aux Colonnes d'Hercule. Nous ignorons où se trouvait le fleuve Amilo, situé dans les forêts de la Maurétanie, où, selon une légende rapportée par Pline (7), sans doute écho de Juba, des éléphants venaient se purifier solennellement à la nouvelle lune (8). Mais des documents de l'époque romaine indiquent, en Maurétanie Césarienne, en Numidie et en Afrique, à peu de distance du littoral, des

crate), un pays où il y a des éléphants, ainsi que des girafes et des animaux qui sont peut-être des buffles. Il s'agit d'une région située en dehors de la Berbérie : peut être de la Sakhiet el Hamra, qui était largement pourvue d'eau à l'époque d'Hannon (voir plus haut, p. 22). Le périple du Pseudo-Scylax (chap. 112) signale l'abondance de l'ivoire dans ce pays.

(1) v, 15 (citant Suétonius Paulinus).

(2) *Natura animalium*, VII, 2.

(3) *Périple*, 4.

(4) v, 5.

(5) *De Caelo*, II, 14, 15.

(6) v, 18. Conf. Solin, XXV, 1.

(7) VIII, 2.

(8) Il n'est pas certain que l'Amilo soit l'oued Amlilou (ou oued Melillo), affluent de la Moulouia, comme le veut Tissot, I, p. 368.

localités dont le nom est significatif (1) : *Elephantaria* (2), peut-être au pied des montagnes qui dominent la Mitidja ; le *castellum Elephantum* (3), non loin de Constantine ; *Elephantaria* (4), dans le voisinage de Medjez el Bab (vallée de la Medjerda). De telles dénominations paraissent attester que ces lieux ont été habités par des éléphants ; il est vrai qu'elles ont pu persister longtemps après la disparition de ces pachydermes. C'est ainsi que, dans la province d'Oran, à l'Est de Tlemcen, il existe une source qu'on appelle Aïn Tellout : or *telout* (*sic*) est peut-être le féminin ou le fréquentatif du mot *ilou*, qui signifie éléphant dans plusieurs dialectes berbères (5).

Les éléphants disparurent de l'Afrique du Nord dans les premiers siècles de notre ère. Au quatrième siècle, Thémistius dit qu'il y en a encore dans cette contrée, mais tout juste assez pour la conservation de l'espèce (6). Au septième siècle, il n'y en avait plus. « La Maurétanie » Tingitane, écrit Isidore de Séville (7), fut autrefois » pleine d'éléphants ; maintenant l'Inde seule en pro-

(1) Sur le détroit de Gibraltar, Strabon (XVII, 3, 6) mentionne « l'*Eléphant* ». Mais ce nom s'explique peut-être par une vague ressemblance de la montagne qu'on appelait ainsi avec la silhouette d'un éléphant : Tissot, *Recherches sur la Maurétanie Tingitane*, dans *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, IX, 1878, p. 165.

(2) Géographe de Ravenne, III, 8 (édit. Pinder et Parthey, p. 157) : « Helepantaria ». Ce lieu fut peut-être un évêché : Notice épiscopale de 484, *Maur. Caesar.*, n° 96.

(3) *Bull. archéologique du Comité*, 1899, p. CCV. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 17, n° 93.

(4) Table de Peutinger : *Elefantaria* (conf. Géographe de Ravenne, III, 6, p. 151). Ce fut probablement un évêché : Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne*, Proconsulaire, p. 174. Pour l'emplacement, voir Tissot, *Géographie*, II, p. 249.

(5) Indication de M. Basset.

(6) *Discours*, p. 246 de l'édition Petau (Paris, 1618).

(7) *Etymolog.*, XIV, 5, 12. — Conf. ibid., XII, 2, 16 : « Apud solam » Africam et Indiam elephanti prius nascebantur ; nunc sola eos » India gignit ».

» duit (1) ». Cette disparition n'a pas eu nécessairement pour cause une modification de climat. Les grandes chasses (2) entreprises pour capturer des animaux destinés aux spectacles (3), le désir de se procurer de l'ivoire (4) suffiraient à l'expliquer (5). De nos jours, les lions se sont éteints très rapidement en Algérie, et il est à prévoir qu'il en sera de même des panthères. Pourtant le climat n'y est pour rien (6).

On ne rencontre plus, à l'époque classique, aucune mention d'hippopotames, ni de rhinocéros dans la Berbérie proprement dite. Les hippopotames indiqués par Hannon vivaient plus au Sud, dans la région de la Sakhiet el Hamra (7). L'éléphant est le seul des grands animaux

(1) On lit dans une des poésies d'une anthologie formée en Afrique à l'époque vandale (codex Salmasianus, dans l'*Anthologia latina*, édit. Riese, p. 160, n° 195) :

« Horrida cornuto procedit belua rostro
« Quam dives nostris India misit oris. »

Ces vers indiqueraient qu'il n'y avait plus alors d'éléphants en Afrique, s'il était certain qu'ils ont été écrits par un Africain. Ce n'est que probable.

(2) Conf. Elien, *Nat. anim.*, x, 1.

(3) Friedlaender, *Sittengeschichte Roms*, II, p. 490 de la cinquième édition.

(4) Elien, *l. c.*, VI, 56. Properce, II, 31, 12. Pline, V, 12 ; VIII, 7. Martial, II, 43, 9 ; IX, 22, 5 ; XIV, 3, 2. Juvénal, XI, 125.

(5) Jamais, à notre connaissance, les éléphants ne furent employés dans l'armée romaine d'Afrique, sous l'Empire. Mais l'utilité de ces animaux au point de vue militaire était fort contestable : très souvent, ils s'affolaient au milieu de la mêlée et s'enfuyaient ou se retournaient contre les troupes qui combattaient de leur côté. Quand même les Romains auraient pu disposer de nombreux éléphants, on peut admettre qu'ils ne voulurent pas s'embarrasser d'auxiliaires aussi dangereux.

(6) Conf. Armandi, *l. c.*, p. 21-22.

(7) Rien n'empêche d'identifier avec le fleuve d'Hannon le « flumen Bambotum, crocodilis et hippopotamis refertum », mentionné par Pline (V, 10), d'après Agrippa. — Vitruve (VIII, 2, 6) indique un fleuve qui sortait de l'Atlas, en Maurétanie, et qu'il regarde comme le Nil ; il ajoute : « Ex Mauretania caput Nili profluere ex eo maxime cognos-

de l'Afrique centrale dont l'existence soit certaine dans l'Afrique du Nord pour la période qui nous occupe.

Pour qu'il pût y vivre dans des conditions normales (1), il y a moins de vingt siècles, il fallait qu'il y trouvât des quantités assez abondantes d'eau et d'herbe. Il existe encore des pays où il passerait la saison sèche sans mourir de soif et de faim ; par exemple, au pied de l'Atlas marocain et dans le Rif, où les textes anciens le signalent. Mais, à en juger par les autres indications que nous avons sur le climat de la Berbérie, il est permis de supposer que, dans les siècles qui précédèrent leur disparition, les conditions d'existence des éléphants devaient être ailleurs assez pénibles. On peut croire que c'étaient des survivants d'une faune appropriée à un climat plus humide, cantonnés peut-être dans certaines régions hors desquelles ils auraient succombé.

Tels sont les arguments invoqués en faveur de l'hypothèse d'un changement de climat. On voit qu'ils méritent l'examen, mais qu'ils n'entraînent pas la conviction. En tous cas, ils ne prouvent pas que ce changement ait été profond.

Ceux qui l'admettent essaient de l'expliquer par différentes causes. Tantôt on fait intervenir des phénomènes généraux : influence du déplacement de l'axe de la terre (2), modification du régime des vents dans la par-

» citur quod ex altera parte montis Atlantis sunt alia capita item » profluentia ad occidentem in Oceanum, ibique nascuntur ichneu» mones, crocodili, aliae similes bestiarum pisciumque naturae, prae» ter hippopotamos ». Mais le mot *praeter*, qu'on traduit d'ordinaire par *outre*, ne signifierait-il pas ici *excepté* ?

(1) Je n'ignore pas que cette question est très délicate et qu'on a souvent exagéré les difficultés qu'éprouvent les animaux à s'adapter à des climats différents de ceux qui paraissent leur convenir le mieux.

(2) Voir, entre autres, Péroche, dans *Annales de la Société géologique du Nord*, XXIV, 1896, p. 69 et suiv. ; Carton, *La Restauration de l'Afrique du Nord* (extrait du compte rendu du Congrès colonial de

tie méridionale de la zone tempérée boréale. Ce sont là des hypothèses très fragiles. Il est impossible de prouver que la position de la ligne des pôles ait varié depuis les temps historiques au point d'agir sur le climat (1) ; en ce qui concerne les vents, nous verrons tout à l'heure que les rares renseignements contenus dans les textes anciens cadrent bien avec le régime actuel.

Tantôt on allègue l'influence que, depuis l'antiquité, le déboisement a dû exercer sur le climat de l'Afrique du Nord (2). Quoiqu'on en ait souvent exagéré l'importance (3), le déboisement a atteint beaucoup de régions plus ou moins étendues. Il a frappé, non seulement des forêts naturelles, mais aussi de grandes plantations d'arbres fruitiers (4). Il a eu des conséquences graves en rendant plus rapide et plus funeste le ruissellement, qui dénude les pentes et bouleverse le bas pays par les trombes d'eau, par les amas de boues et de terres qu'il apporte. Il a pu être cause de la diminution ou de la disparition d'un certain nombre de sources, en permettant aux eaux de pluie de glisser sur des surfaces lisses, au lieu de s'infiltrer lentement dans des terrains meubles. A-t-il eu aussi des effets importants sur le régime des pluies, comme on l'a soutenu maintes fois (5) ?

Bruxelles, 1897), p. 17 ; Gauckler, dans *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, p. 122.

(1) Hann, *Handbuch der Klimatologie*, I, p. 372 et suiv. (de la seconde édition). Leiter (mémoire cité p. 3, n. 1), p. 139. Voir aussi de Lamothe, *Le climat de l'Afrique du Nord pendant le pliocène supérieur et le pleistocène* (extrait des Comptes rendus du Congrès géologique de Mexico, 1906), p. 6.

(2) Carton, dans *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXVII, 1894, p. 5, 14. Le même, dans *Revue tunisienne*, III, 1896, p. 90.

(3) Nous nous réservons de traiter ailleurs cette question.

(4) Carton, *Etude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie*, p. 124.

(5) Par exemple, Carton, *Bull. d'Hippone*, XXVII, p. 5 ; *Revue tunisienne*, *l. c.*

L'évaporation qui se dégage des forêts maintient l'humidité et la fraîcheur de l'air ambiant. Quand cet air est heurté, — ce qui arrive surtout dans les lieux élevés et sur les fortes pentes, — par des courants chargés de vapeur d'eau, il complète leur saturation, les refroidit et favorise par conséquent leur condensation ; les arbres font obstacle à leur marche en avant. Il en résulte des brouillards ou des pluies sur la forêt et les alentours immédiats (1). Pour produire cet effet, il faut naturellement que la forêt soit étendue. Lorsqu'au contraire le sol des montagnes est dénudé, il s'échauffe facilement au soleil et les vents, qui le balaient sans rencontrer d'obstacles, contribuent encore à le dessécher ; à son tour, il échauffe l'air qui l'effleure et l'éloigne de son point de saturation (2).

Il convient évidemment de tenir compte à cet égard du déboisement qui a sévi sur bien des points de l'Afrique septentrionale, du ruissellement qui a dépouillé les roches de leur revêtement de terre, d'herbe, de broussailles et en a fait, pour ainsi dire, des plaques de réverbération. Cependant, il ne faut pas non plus en exagérer les conséquences. Ces pluies, plus fréquentes et plus régulières, ne devaient pas s'étendre beaucoup au delà des forêts qui les provoquaient ; elles tombaient surtout sur des terrains de montagne qui, soit par leur revêtement forestier, soit par leur constitution géologique, soit par leur altitude élevée, n'avaient guère de valeur agricole ; elles étaient tout au plus bonnes à entretenir, à la lisière des bois, quelques pâturages d'été. Mais, si les forêts qui n'existent plus aujourd'hui ont pu accroître les précipi-

(1) Voir, entre autres, Buffault, dans *Bull. de géographie historique*, 1910, p. 151.

(2) Voir à ce sujet Hann, *l. c.*, I, p. 194-197 ; Brueckner, dans les *Geographische Abhandlungen* de Penck, IV, 2 (1890), p. 12.

tations atmosphériques sur des espaces assez restreints, elles n'avaient aucune influence sur le régime ordinaire des pluies, qui tenait et tient à des causes très générales, agissant sur de vastes zones de notre globe.

VI

Certains jugements sommaires que l'on trouve chez les auteurs anciens pourraient faire croire que la Berbérie était, au point de vue du climat, dans de plus mauvaises conditions qu'aujourd'hui. C'est Timée, cité et d'ailleurs réfuté par Polybe (1), qui prétend que la Libye tout entière est sablonneuse, sèche et stérile. C'est Posidonius, qui parle du manque de pluies dans le Nord de la Libye, de la sécheresse qui en résulte (2). Ce sont ces mots fameux de Salluste (3) : *caelo terraque penuria aquarum*. Virgile fait dire à un personnage, forcé de s'éloigner de l'Italie : « Nous irons chez les Africains altérés » (4). « L'Espagne, dit Justin (5), n'est pas, comme l'Afrique, » brûlée par un soleil violent ». Frontin (6) affirme que l'Afrique est une contrée très sèche, *regio aridissima*. Le rhéteur gaulois Eumène parle des campagnes assoiffées de la Libye, *Libyae arva sitientia* (7).

Ces appréciations sont assurément exagérées. Pour que

(1) XII, 3, 2.
(2) Strabon, XVII, 3, 10.
(3) *Jug.*, XVII, 5.
(4) *Bucol.*, I, 65 :

« At nos hinc alii sitientes ibimus Afros. »

Conf. Martial, X, 20, 7 : « sicci... Poeni » ; saint Augustin, *Lettre* XXXI, 4 : « Africam... siccitatis nobilitate laborantem » ; etc.
(5) XLIV, 1.
(6) *De controversiis agrorum*, dans *Gromatici veteres*, p. 36.
(7) *Orat. pro restaurandis scholis*, 21.

l'Afrique eût la fertilité dont il nous reste tant de témoignages, il fallait qu'il y tombât de l'eau, du moins pendant l'époque de l'année où la pluie est nécessaire aux cultures.

Nous allons citer une longue série de textes et de documents archéologiques qui paraissent prouver que le climat de cette contrée ne différait pas, ou ne différait guère, dans l'antiquité classique, de ce qu'il est aujourd'hui.

Parmi les vents, le siroco est mentionné à plusieurs reprises. Je traduirai deux passages d'auteurs africains, qui donnent des descriptions très précises de ses effets : Victor de Vite, historien de la fin du cinquième siècle, et Corippus, poète du siècle suivant. Le premier parle d'une sécheresse terrible dont l'Afrique souffrit de son temps. Voici ce qu'il dit, entre autres détails (1) : « Si » par hasard quelque gazon, végétant dans une vallée » humide, commençait à offrir la couleur pâle plutôt » que verte du fourrage naissant, aussitôt un vent brû- » lant, enflammé, accourait et le desséchait complète- » ment, car la tempête, grillant tout sous le ciel sec, » était venue couvrir le pays entier de ses nuées de pous- » sière ». — « L'*Africus* qui vomit des flammes, écrit » Corippus (2), commence à incendier la terre de son » souffle et abat la force et l'ardeur des troupes. Tous les » corps se tendent sous l'haleine de ce vent de feu. La » langue se dessèche, la figure rougit, la poitrine hale- » tante respire avec peine, l'air qui passe par les narines » est embrasé, la bouche brûle, âpre et vide de salive, le » feu dévore la gorge sèche. Toute la sueur s'échappe » des tissus et trempe la peau, mais la chaleur malfai-

(1) III, 56.
(2) *Johannide*, VII, 322 et suiv. Ce siroco dura dix jours (*ibid.*, 370-1).

» sante de l'air la dessèche et l'enlève tiède de la surface » du corps » (1).

Comme on le voit, le siroco décrit par Corippus est appelé par lui *Africus* (2). D'ordinaire, pour les Latins, l'*Africus* est le vent qui, en Italie, souffle du Sud-Ouest, c'est-à-dire de la direction de l'Afrique, vent violent et redouté des marins (3). Le nom par lequel les écrivains désignent le plus souvent le siroco est *Auster*, en grec Νότος, le vent du plein Sud. Tantôt ils indiquent exactement les effets de ce vent sec (4), qui peut se faire sentir jusqu'en Italie (5) ; tantôt ils appliquent le nom d'*Auster* à un vent violent et pluvieux qui souffle parfois dans la péninsule et qui, en somme, ne diffère guère de l'*Africus* (6). Pline a soin de distinguer l'*Auster* d'Italie, humide, de l'*Auster* africain, qui « amène en Afrique une » chaleur brûlante par un temps serein » (7). D'autres, au contraire, parlent d'un *Auster* humide, même en Afrique (8). Cette épithète n'est pas de mise pour le siroco

(1) Voir encore Corippus, *ibid.*, vi, 272-3 ; viii, 84.

(2) Il ne paraît pas le distinguer nettement du Notus, ou Auster : voir *Johann.*, i, 387 ; ii, 197 ; vii, 387 et 450.

(3) Voir, entre autres, Virgile, *Enéide*, i, 85-86 ; Horace, *Odes*, iii, 29, 57-58 ; Tacite, *Annales*, xv, 46.

(4) Par exemple saint Augustin, *Annot. in Job*, 38, 24 : « Austrum, quamvis mortalibus carnibus gravis sentiatur... »

(5) Horace, *Satires*, ii, 6, 18 : « plumbeus Auster ». Ailleurs, Horace (*Odes*, iii, 23, 5) appelle ce vent *Africus* :

« ... pestilentem sentiat Africum
« Fecunda vitis ».

(6) Virgile, *Géorgiques*, iii, 278 ; Ovide, *Métamorphoses*, i, 65-66. Conf. Nissen, *Italische Landeskunde*, i, p. 387.

(7) xviii, 329 : « Africae incendia cum serenitate adfert ». Conf. Aristote, *Meteorol.*, ii, 3, 28 : le vent du Sud (*Notos*) est serein en Libye.

(8) Stace, *Silves*, i, 6, 78 : « ... quas udo Numidae legunt sub Austro ». Claudien, *De consulatu Stilichonis*, ii, 395 : « umidus Auster » (il s'agit de l'Afrique).

véritable. On peut observer, il est vrai, qu'en hiver, le siroco est généralement suivi (et non accompagné) de pluie ; mais il est plus simple d'admettre que ces écrivains se sont trop souvenus de l'*Auster* italien.

Par contre, c'est bien le siroco africain qu'Hérodote (1) et Lucain (2) mentionnent dans le voisinage de la grande Syrte, sous les noms de Νότος et d'*Auster*, en en exagérant beaucoup les effets ; c'est le même vent que Salluste (3) indique, sans le nommer, dans les mêmes parages et qui soulève, dit-il, des tourbillons de sable.

Nous avons dit que, pendant la saison d'hiver, les pluies sont surtout amenées par les vents du Nord-Ouest. Les anciens savaient aussi qu'elles venaient en Afrique des régions septentrionales (4). Pendant la belle saison, les vents du Nord et du Nord-Est dominent sur le littoral, déterminés par les mêmes causes que ceux qui soufflent du Nord en Egypte (les vents étésiens des Grecs). On peut citer à ce sujet un passage de Galien (5) : « En Egypte » et en Libye, les pays voisins de la mer sont moins

(1) iv, 173.

(2) ix, 463 et suiv.

(3) *Jug.*, lxxix, 6. Conf. Silius Italicus, xii, 656-7 ; xvii, 246-8.

(4) Lucain, iii, 69-70 :

« ... medium nubes Borea cogente sub axem,
« Effusis magnum Libye tulit imbribus annum ».

Ibid., ix, 422-3 :

« ... Arctoos raris aquilonibus imbres
« Accipit et nostris reficit sua rura serenis ».

Stace, *Thébaïde*, viii, 410-1 :

« ... tanta quatitur nec grandine Syrtis,
« Cum Libyae Boreas Italos niger attulit imbres ».

Rutilius Namatianus, i, 147-8 (s'adressant à Rome) :

« Quin et fecundas tibi conferat Africa messes,
« Sole suo dives, sed magis imbre tuo ».

(5) Edit. Kühn, tome xvii *b*, p. 597. Conf. Oribase, édit. Bussemaker et Daremberg, ii, p. 294.

» chauds en été que ceux de l'intérieur des terres, parce » qu'ils sont rafraîchis par les vents du Nord ».

En été, le soleil dardait ses brûlants rayons (1) ; la pluie ne tombait pas (2), ou, du moins, elle ne tombait que rarement (3) ; les rivières se desséchaient (4). Cependant, la nuit, les rosées donnaient de l'humidité aux végétaux (5).

Il n'est pas possible de dire si les grandes chaleurs de l'été commençaient et finissaient plus tôt ou plus tard qu'aujourd'hui ; si, d'une manière générale, elle étaient plus fortes (6). Nous n'avons pas de renseignements pré-

(1) *C. I. L.*, VIII, 11824, vers 13 (inscription de Maktar) :
« Bis senas messes rabido sub sole totondi ».

Corippus, *Johannide*, III, 24-25 (en septembre) : « ... solis torridus ardor... fervens aestate perusta ». Columelle, III, 12, in fine. Etc. — Naturellement, les étés pouvaient être plus ou moins chauds. Dans un ouvrage écrit en 252, saint Cyprien (*Ad Demetrianum*, 3) indique qu'on traversait alors une période d'étés tempérés : « Non frugibus aestate torrendis solis tanta flagrantia est ».

(2) Aristote, *Histor. animalium*, VIII, 28 (27), 7 : manque de pluies en Libye ; manque d'eau pendant l'été. Pline, X, 201 : « aestate... inopia imbrium ». Columelle, I, 6, 24 : « in transmarinis » quibusdam regionibus, ubi aestas pluvia caret ». — Strabon (XVII, 3, 7) indique, sans s'en porter garant, que des pluies tomberaient abondamment en été chez les Pharusiens et les Nigrètes, peuples qui habitaient dans le Sud du Maroc actuel ; au contraire, la sécheresse règnerait chez eux en hiver. Mais il est permis de douter de l'exactitude de ce renseignement, contraire à la règle générale de la climatologie de l'Afrique du Nord : sécheresse en été, pluies en hiver. Peut-être a-t-on transporté au pays des Pharusiens et des Nigrètes des indications qui s'appliquaient à des régions du Soudan ou de la lisière méridionale du Sahara.

(3) Saint Augustin (*Enarr. in Psalm.* LXXX, 1, et LXXVI, 5) parle de pluies qui peuvent compromettre le battage des récoltes ou la vendange.

(4) Appien, *Bell. civil.*, II, 45.

(5) Pline, III, 153 : « roscidas aestate Africae noctes » ; XVIII, 186 : « in Africa... fruges nocturno tantum rore nutriente ».

(6) Pline (V, 14) affirme, d'après Suétonius Paulinus, que le sommet de l'Atlas est, même en été, couvert de neiges épaisses (conf. Dion Cassius, LXXV, 13, et, d'après Dion, Zonaras, XII, 9, p. 551 de l'édition de Bonn). Actuellement, la neige ne demeure pendant toute

cis pour l'époque des moissons (1). Pour les vendanges, un texte indique la fin d'août (2), un autre l'automne (3) : dates qui sont encore exactes (elles varient selon la température, l'altitude et même les cépages). En 533, au mois de septembre, les soldats de Bélisaire trouvèrent en abondance des fruits mûrs sur le littoral de la Byzacène (4). Procope ne donne pas de détails : s'il s'agit de figues, de grenades, de raisins, fruits que nous savons avoir été très répandus en Afrique dans l'antiquité, l'indication concorde avec l'époque actuelle de leur maturité. Quant aux olives, on les cueillait, comme de nos jours, depuis novembre jusque pendant l'hiver (5).

l'année que dans quelques coins bien abrités du Haut Atlas (voir plus haut, p. 8). Mais il serait sans doute bien imprudent d'en conclure que les chaleurs de l'été étaient autrefois moins fortes. — Appien (*Pun.*, 71) dit que, chez les Numides, l'hiver n'est pas très froid et que l'été n'est pas d'une chaleur excessive, comme chez les Ethiopiens et chez les Indiens : ce qui ne nous apprend pas grand chose. Appien lui-même (*Pun.*, 73) parle de la chaleur de l'été africain.

(1) En Italie et en Sicile, on constate qu'aux environs de notre ère, elles se faisaient environ un mois plus tard qu'aujourd'hui ; les chaleurs étaient donc plus tardives et sans doute plus modérées. Une pièce de vers, insérée dans une anthologie africaine (*Anthologia latina*, édit. Riese, p. 133, vers 13), indique la moisson en juillet. Actuellement, la récolte de l'orge se fait en Afrique en mai-juin, celle du blé en juin et dans la première quinzaine de juillet.

(2) Columelle, XI, 2, 60. C'est l'époque où, de nos jours, on commence d'ordinaire la vendange sur le littoral.

(3) Saint Cyprien, *Ad Donatum*, 1 ; conf. Arnobe, I, 21. — Une pièce de vers d'un recueil africain (voir à la note 1) indique (vers 18-20) que les raisins sont mûrs en septembre ; elle place la fabrication du vin en octobre : ce qui, actuellement, serait une date bien tardive pour l'Afrique.

(4) Procope, *Bell. vand.*, I, 16, 1 ; I, 17, 10.

(5) Saint Augustin (*Enarr. in Psalm.* CXXXVI, 9) dit qu'on met les olives sous le pressoir à la fin de l'année. Sur une mosaïque de la région de Sousse, la figure de l'Hiver est accompagnée d'un homme ramassant des olives : *Catalogue du musée Alaoui*, Suppl., pl. XVI, fig. 2. Dans le poème du recueil africain cité plus haut, la fabrication de l'huile est indiquée en novembre (vers 21-22) :

« Arva November arans fecundo vomere vertit,
« Cum teretes sentit pinguis oliva moles ».

Les hivers étaient-ils plus ou moins rigoureux qu'aujourd'hui ? Nous l'ignorons (1).

Mais quelques renseignements nous sont donnés sur le régime des pluies. Parfois, comme il arrive encore de notre temps, il y avait des années de très grande sécheresse. Quand Hadrien visita l'Afrique, en 128, « la pluie » qui depuis cinq ans avait manqué, dit le biographe de » cet empereur (2), tomba à son arrivée et pour cette rai- » son il fut aimé des Africains ». Arnobe, à la fin du troisième siècle, parle de sécheresses qui, dans l'année où il écrit, ont sévi sur les champs des Gétules et de la Maurétanie Tingitane, tandis que les Maures de la Césarienne et les Numides faisaient de très belles moissons (3). En 484, affirme un écrivain contemporain, Victor de Vite (4), « il n'y eut aucune pluie, aucune goutte d'eau ne tomba du ciel ». Il est question dans quelques textes d'absences de récoltes, de disettes, causées évidemment par le manque de pluie. Tertullien (5) dit que, sous le

(1) [illegible]met d'ordinaire que la limite d'altitude pour les oliviers fru[illegible]es est d'environ 900 mètres dans l'Afrique du Nord (en Kabylie) et qu'ils ne doivent pas être exposés à des froids persistants de — 6°. Cependant nous trouvons, dans la province de Constantine, des restes de pressoirs à huile à des altitudes dépassant 1.000 mètres. Il faudrait savoir si cette limite de 900 mètres n'a pas été fixée trop bas. D'ailleurs, les anciens ont pu planter des variétés plus résistantes à la gelée que les variétés cultivées actuellement à des altitudes moins élevées. Cela ne prouverait donc pas que les hivers aient été moins froids qu'aujourd'hui dans les parties hautes de la Berbérie. — Nous n'avons aucun texte qui nous permette de supposer que le dattier ait fructifié ailleurs que dans les oasis du Sud où il fructifie encore aujourd'hui.

(2) Histoire Auguste, *Hadrien*, XXII, 14. Ce fut peut-être alors que le légat de la légion fit à Lambèse deux dédicaces « Ventis, bonarum » Tempestatium potentibus » et « Iovi O(ptimo) M(aximo), Tempes- » tatium divinarum potenti » : *C. I. L.* VIII, 2610 et 2609.

(3) *Adversus gentes*, I, 16.

(4) III, 55. — L'année 547 fut aussi très sèche : Corippus, *Johannide*, VI, 247 (sterilis nam cernitur annus).

(5) *Ad Scapulam*, 3.

gouvernement d'Hilarianus (vers 202), on ne fit pas de moisson. Une inscription de Rusguniae (près d'Alger) célèbre la libéralité d'un magistrat municipal, « qui » fournit du blé à ses concitoyens et empêcha ainsi le » prix de cette denrée de monter » (1). A Thuburnica (dans la région de la Medjerda), une autre inscription nous montre le blé atteignant le prix très élevé de dix deniers le boisseau (2) : ce qui ne peut s'expliquer que par une mauvaise récolte. Une inscription de Madauros mentionne une disette (3). Un personnage, qui fut proconsul en 366-367, est remercié solennellement d'avoir chassé la faim de la province d'Afrique (4). En 383, les récoltes ne donnent pas de quoi suffire aux besoins du pays et il faut faire venir d'ailleurs des grains pour les semailles (5).

Ces sécheresses, qui avaient des résultats désastreux pour l'agriculture, se prolongeaient parfois pendant plusieurs années : nous venons de voir que, sous Hadrien, cinq ans s'étaient écoulés sans pluie. Un siècle plus tard, saint Cyprien cite, comme un argument en faveur de sa thèse sur la vieillesse du monde, la diminution des pluies qui nourrissent les semences (6). On était sans doute alors dans un cycle d'années sèches.

Cependant la sécheresse absolue était, comme aujour-

(1) *C. I. L.*, VIII, 9250.

(2) *Bull. archéologique du Comité*, 1891, p. 183.

(3) Martin, dans *Recueil de Constantine*, XLIII, 1909, p. 1 et 6.

(4) *C. I. L.*, VI, 1736 : « ob... depulsam ab eadem provincia famis » et inopiae vastitatem consiliis et provisionibus ». Conf Ammien Marcellin, XXVIII, 1, 17.

(5) Symmaque, *Lettres*, IV, 74 (au proconsul d'Afrique).

(6) *Ad Demetrianum*, 2 : «... quod imbres et pluvias serena longa » suspendant ». *Ibid.*, 3 : « non hieme nutriendis seminibus tanta » imbrium copia est ». *Ibid.*, 7 : « quereris... si rara desuper pluvia » descendat, si terra situ pulveris squaleat, si vix ieiunas et pallidas » herbas sterilis gleba producat,... si fontem siccitas statuat ». *Ibid.*, 10 : « quereris claudi imbribus caelum ». Voir encore *ibid.*, 8 début.

d'hui, un phénomène exceptionnel, du moins pour la région du littoral. Dans un discours prononcé à Hippone, saint Augustin fait remarquer qu'au lieu où il se trouve, sur le bord de la mer, il pleut presque tous les ans (1). Il lui arrive même de se plaindre d'un hiver trop pluvieux (2).

Il est vrai qu'alors comme aujourd'hui, la répartition des chutes d'eau laissait souvent à désirer. La pluie se faisait fréquemment attendre et l'anxiété s'emparait des cultivateurs. On implorait le secours divin (3) ; les païens s'adressaient surtout à la déesse Céleste, la prometteuse de pluies, comme l'appelle Tertullien (4). Nous voyons en particulier qu'une sécheresse persistante pouvait retarder le temps des semailles (5). Saint Augustin, parlant aux fidèles le jour anniversaire du martyre de sainte Crispine, le 5 décembre, nous apprend que la pluie, depuis longtemps souhaitée, venait seulement de tomber : « Le Seigneur a daigné arroser la terre de sa pluie pour » nous permettre de nous rendre d'un cœur plus joyeux » au lieu où l'on vénère les martyrs » (6). De son côté, Corippus (7) nous montre des paysans africains attendant la pluie avec angoisse au printemps et prenant leurs dispositions pour qu'elle produise sur leurs champs les meilleurs effets possibles : « Les cultivateurs de la terre » altérée de Libye regardent les nuages, quand les premiers éclairs brillent dans le ciel agité et que le vent » du Sud frappe l'air de coups de tonnerre répétés. » La foule des paysans court par les campagnes desséchées, espérant la pluie. On nettoie, on nivelle les lieux » par lesquels l'eau doit passer, on règle par avance sa » course, afin que les ruisseaux coulent par les prés verdoyants (la triste sécheresse l'exige !) ; on forme des » obstacles en dressant des tas de sable ; on barre les » pentes du sol fertile ».

(1) *Enarr. in psalm.* CXLIII, 10 : « pluit hic prope omni anno et » omni anno dat frumentum (Deus) ».

(2) Lettre CXXIV, 1 (hiver de 410-411).

(3) Augustin, *Enarr. in psalm.* XCVIII, 14 : « Nonne clamant pagani ad Deum et pluit ? »

(4) *Apolog.*, 23 : « Virgo Caelestis, pluviarum pollicitatrix ». Conf. une inscription de Sidi Youcef (*C. I. L.*, VIII, 16810) :

« Tu nimbos ventosq(ue) cies, tibi, Juno, sonoros
« Perfacilest agitare metus : nam, fratre c[adente],
« Intonas, nubigenam terris largita mado[rem] ».

Les indigènes recouraient, comme aujourd'hui encore, à des procédés magiques. Voir Dion Cassius, LX, 9.

(5) Augustin, *Enarr. in psalm.* LXXX, 1 : « Non pluit Deus, non » seminamus ».

(6) *Enarr. in psalm.* CXX, 15.

(7) *In laudem Iustini*, IV, 215.

Quand la pluie tombait, elle se précipitait souvent d'une manière torrentielle, comme de nos jours. Lors de la guerre de Jugurtha, l'armée romaine marchant sur Thala reçut tout à coup des trombes d'eau (1). Au début de l'année 46 avant notre ère, les troupes de César, campant dans la région de Sousse, furent surprises pendant la nuit par un orage terrible : un nuage immense s'était formé soudain ; la pluie, la grêle tombèrent si dru que les tentes furent bouleversées ou rompues (2). En 212, Tertullien parle des pluies de l'année précédente, qui avaient été de véritables déluges (3). D'autres pluies torrentielles sont signalées soit au voisinage du littoral méditerranéen, soit à l'intérieur des terres (4). Saint Cy-

(1) Salluste, *Jug.*, LXXV, 7 : « Tanta repente caelo missa vis aquae » dicitur, ut ea modo exercitui satis superque foret ».

(2) *Bell. afric.*, XLVII : « Circiter vigilia secunda noctis, nimbus » cum saxea grandine subito est exortus ingens... Itaque subito imbre » grandineque consecuta gravatis pondere tentoriis aquarumque vi » subrutis disiectisque...»

(3) *Ad Scapulam*, 3 : « imbres anni praeteriti... cataclysmum scilicet ».

(4) Orage subit pendant une bataille que Marius livre à Jugurtha et à Bocchus, dans la région de Cirta : Paul Orose, V, 15, 15-16. Pluie

prien (1), saint Augustin (2), Corippus (3) mentionnent aussi des orages de grêle, funestes à l'agriculture. Ces avalanches inondaient les campagnes et les couvraient de boues (4), gonflaient les torrents et causaient des dégâts (5), endommageant en particulier les routes (6).

Dans l'antiquité comme de notre temps, la quantité des pluies variait beaucoup selon les régions.

Il y avait de l'eau dans les pays voisins du littoral. « La partie de l'Afrique, dit Solin (7), qui est exposée au » Nord est bien arrosée ». Cette eau était-elle plus abondante qu'aujourd'hui ? Les documents dont nous dispo-

torrentielle et vent violent lors d'une bataille livrée par Pompée près d'Utique : Plutarque, *Pompée*, 12. Pluie torrentielle en 42 environ après J.-C., dans le désert : Dion Cassius, LX, 9. Orage violent, en 238, probablement près de Carthage : Histoire Auguste, *Gordiani tres*, XVI, 2.

(1) *Ad Demetrianum*, 7 : «... si vineam debilitet grando caedens, si oleam detruncet turbo subvertens ».

(2) *Enarr. in psalm.* LXX (1re partie), 17 ; LXXVI, 5 ; CXXIX, 8 ; CXXXVI, 5. — Dans la lettre XCI, 8, il est question d'une grêle qui éclata sur Calama (Guelma) au commencement de juin.

(3) *Johannide*, III, 256 :

« Ceu glaucam veniens grando destringit olivam,
« Arboris excutiens concusso vertice fructus ;
« Tum pariter praeceps ad terram pondere nimbi
« Et tener excutitur, quassatus grandine, ramus ».

Conf. *ibid.*, II, 216 et suiv. ; VIII, 513 et suiv.

(4) Frontin (*De controversiis agrorum*, dans *Gromatici veteres*, p. 47) parle des inondations (« inundatio camporum ») qui modifient l'aspect des champs en Afrique.

(5) *Bull. archéologique du Comité*, 1908, p. CCXLIII (inscription de la région du Mornag, au Sud de Tunis): « templum vi fluminis ereptum ». *Ibid.*, 1899, p. CLXXXI (inscription de Tigzirt) : «... cuius voragine semper attrita s[u]nt pecora ».

(6) *C. I. L.*, VIII, 10298-9, 10302, 10304, 10308-9, 10315, 10320, 10323, 22371-3, 22379 (bornes milliaires de la route de Cirta à Rusicade) : « viam imbribus et vetustate conlapsam cum pontibus restituit ». *Ibid.*, 22397, 22399 (bornes de la région de Djemila, entre Constantine et Sétif) : « vias torrentibus exhaustas ».

(7) XXVII, 5 : « Africa qua septemtrionem patitur aquario larga ». Conf. Strabon, XVII, 3, 10.

sons ne le prouvent pas. Nous avons déjà noté qu'on trouve encore le plus souvent des sources auprès des agglomérations antiques.

L'Océan recevait le Sububus, « fleuve magnifique et navigable », dit Pline (1). C'est l'oued Sebou, qui est encore navigable sur une cinquantaine de kilomètres en toute saison et bien plus haut en hiver (2). A l'Est du détroit de Gibraltar, la disposition des montagnes du Tell empêche la formation de fleuves aussi importants (3). Quelques rivières du Nord du Maroc sont cependant indiquées comme navigables par Pline (4) : le Tamuda, le Laud, la Malvane ; ce sont l'oued Martil, l'oued Laou, la Moulouia (5). Si le mot « navigable » veut dire que, pendant une partie de l'année, ces oueds peuvent être remontés par des barques jusqu'à une certaine distance de leur embouchure, l'assertion est encore vraie. Dans le Nord de l'Algérie et de la Tunisie, on rencontre quelques ruines de ponts romains (6) ; ils n'ont pas été construits pour traverser des lits plus larges que les lits actuels, qui, il faut le dire, sont rarement remplis. Ce qui est plus digne de remarque, c'est le nombre assez peu élevé de ces ponts, dans un pays qui était sillonné par beaucoup de routes. Sur bien des points, le tracé des voies n'est pas

(1) V, 5 : « amnis Sububus magnificus et navigabilis ».

(2) Des bateaux à fond plat pourraient le remonter jusqu'à deux cents kilomètres de son embouchure : *Annales de Géographie*, XV, 1906, p. 280.

(3) Méla (I, 28) parle des « parva flumina » de la côte méditerranéenne de la Maurétanie, c'est-à-dire du Maroc.

(4) V, 18.

(5) Tissot, dans *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, IX, 1878, p. 156-7.

(6) Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 9-10 ; p. 11, n. 2, nos 1 et 4. Tissot, *Géographie*, II, p. 251, 266, 273, 282, 336, 371, 441, 449, 556, 570, 576. Saladin, dans *Nouvelles Archives des Missions*, II, 1892, p. 403-414, 437-439.

douteux : on constate qu'elles franchissaient des rivières sur lesquelles il ne reste aucune trace de pont. On peut supposer que ces cours d'eau se passaient sur des bacs ou des ponts de bateaux, mais l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'ils se traversaient à gué (1). Il y a donc lieu de croire qu'à l'époque romaine leur débit maximum ne différait guère de ce qu'il est aujourd'hui.

Suffisamment humectées, les régions voisines de la côte étaient fertiles, sauf dans quelques parties. Polybe (2), réfutant Timée, dit que « la fécondité de la Libye est admirable ». Strabon écrit (3) que « le littoral, de Carthage aux Colonnes d'Hercule, est en général fertile ». Il dit ailleurs (4) que « tous s'accordent pour déclarer que la Maurusie (le Maroc) est un pays fertile et bien pourvu d'eau, à l'exception de quelques déserts peu étendus » (il indique, parmi ces régions arides, le canton de Métagônion, au cap de l'Agua, près de l'embouchure de la Moulouia) (5). Du Métagônion au cap Trêton (cap Bougaroun), « les terres du littoral sont fertiles » (6). Méla affirme que l'Afrique est extrêmement fertile partout où elle est habitée (7). Il fait l'éloge de la côte océanique du Maroc (8).

A l'intérieur des terres, les pluies ne manquaient pas

(1) Certains de ces gués correspondent à ceux d'aujourd'hui. Pour celui de Medjez Sfa, entre Duvivier et Souk Arrhas, voir Mercier, *Bull. archéologique du Comité*, 1888, p. 116 et 119 ; Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 9, n° 223.

(2) XII, 3, 1.

(3) II, 5, 33. Conf. XVII, 3, 1.

(4) XVII, 3, 4. Conf. XVII, 3, 7.

(5) XVII, 3, 6.

(6) XVII, 3, 9. Conf. XVII, 3, 15.

(7) I, 21.

(8) III, 106 : « adeo est fertilis ut frugum genera non cum serantur modo benignissime procreet, sed quaedam profundat etiam non sata ».

tout à fait. Salluste (1) en mentionne à Capsa (Gafsa), à Thala (probablement dans la même région que Capsa). Mais, bien souvent, elles étaient insuffisantes pour assurer la bonne venue des céréales. C'est ce que remarque saint Augustin (2) : « La Gétulie a soif, tandis que la mer reçoit de la pluie... Ici (à Hippone), Dieu fait tomber la pluie tous les ans, et, tous les ans, il nous donne le blé ; ... là (en Gétulie), il ne le donne que rarement, quoique en grande quantité ». Le climat étant humide sur le littoral et sec en Gétulie, les grains se conservaient beaucoup mieux chez les Gétules.

Après avoir dit que la côte est fertile entre les caps Métagônion et Trêton, Strabon (3) ajoute qu'au-dessus, sauf quelques parties cultivées, appartenant aux Gétules (4), on ne trouve qu'une suite de montagnes et de déserts jusqu'aux Syrtes. Le géographe grec mentionne bien un pays de marais et de lacs que les Pharusiens et les Nigrètes, peuples du Sud du Maroc, traversent pour aller de chez eux jusqu'à Cirta (Constantine) (5). Mais ces lacs existent encore au milieu des steppes du Maroc oriental et de l'Algérie centrale ; ils s'appellent chott Gharbi, chott Chergui, les deux Zahrès. Ce sont des bas-fonds, humides en hiver, desséchés en été, s'allongeant dans un pays stérile ; les indigènes dont parle Strabon voyagent en emportant des outres pleines d'eau, qu'ils attachent sous le ventre de leurs chevaux. Nous n'avons aucune preuve que ces chotts aient été plus étendus dans l'antiquité que de nos jours. Au contraire, on constate

(1) *Jug.*, LXXXIX, 6 et LXXV, 7.

(2) *Enarr. in psalm.* CXLVIII, 10.

(3) XVII, 3, 9. Conf. XVII, 3, 10.

(4) Ce membre de phrase est altéré dans le texte : le sens est donc incertain.

(5) XVII, 3, 7. Conf. XVII, 3, 19, où Strabon mentionne aussi de grands lacs à l'intérieur des terres.

l'existence de ruines romaines à El Khadra, au bord du chott Chergui (1). C'est le seul point des steppes que les maîtres du Tell aient occupé, pour garder un passage de nomades. Ils ne se soucièrent pas d'annexer à leur empire de grandes plaines arides.

Au Sud-Ouest de la province de Constantine, il y a aussi des ruines antiques à la lisière des terres couvertes par le chott el Hodna pendant la saison d'hiver (2). Il est vrai que, dans le bassin de ce chott et autour des sebkhas ou lacs dont nous allons parler, les irrigations ont pu diminuer sensiblement les apports des oueds. Mais les habitants de ces régions n'auraient pas eu l'imprudence de placer leurs demeures de telle sorte qu'elles eussent été inondées si les irrigations avaient été suspendues pour une cause quelconque ; il eût été absurde de leur part de s'infliger l'obligation d'irriguer au moment où quelque pluie survenait et, tout en grossissant les oueds, rendait l'irrigation des champs superflue (3). Il faut donc admettre que ces habitations étaient situées en dehors des terres recouvertes par les lacs en hiver, à l'époque où les oueds recueillaient le plus d'eau. Les pluies étaient rares, du reste, dans le bassin du Hodna. A la fin du cinquième siècle, les environs de Macri et de Thubunae, au Nord-Est et à l'Est du chott (4), passaient pour des déserts (5).

Les sebkhas situées au Sud-Est de Sétif, celles qui

(1) La Blanchère, dans *Archives des missions*, 3ᵉ série x, 1883, p. 75. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 656.

(2) Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, fº 26.

(3) Cela pour répondre aux observations de Th. Fischer, dans *Verhandlungen des achten deutschen Geographentages* (1889), p. xv.

(4) Gsell, *Atlas*, fº 26, nº 111 ; fº 37, nº 10.

(5) Victor de Tonnenna, *Chronique*, à l'année 479 (dans Mommsen, *Chronica minora*, ii, p. 189) : « Hugnericus...Tubunis, Macri et » Nippis aliisque heremi partibus catholicos relegat ». Conf. Victor de Vite, ii, 26 : « exilium heremi » ; *ibid.*, 32 : « solitudinis loca ».

s'étendent au Nord de l'Aurès et qui sont alimentées par des cours d'eau descendant de ce massif n'étaient pas plus grandes qu'aujourd'hui, car on rencontre aussi des ruines sur leurs bords (1).

Le Muthul, dit Salluste, — il s'agit de l'oued Mellègue, principal affluent de droite de la Medjerda (2), — traverse une région sèche et sablonneuse ; le milieu de la plaine est désert, par suite du manque d'eau, sauf les lieux voisins du fleuve (3). Capsa, dit encore Salluste, se trouve au milieu d'immenses solitudes ; sauf dans le voisinage immédiat de la ville, qui possède une source intarissable, tout le pays est désert, inculte, dépourvu d'eau (4). Thala, ville dont le site est semblable à celui de Capsa, est bien entourée de quelques sources (5), mais, entre elle et le fleuve le plus voisin, sur un espace de cinquante milles, la contrée est sèche et déserte (6). Métellus, marchant sur Thala, Marius marchant sur Capsa, doivent charger leurs troupes d'abondantes provisions d'eau (7). Salluste observe qu'à l'intérieur de l'Afrique (c'est-à-dire de l'Afrique du Nord), les indigènes évitent de manger des aliments qui les altéreraient : l'eau pourrait leur faire défaut pour étancher leur soif (8).

(1) Gsell, *l. c.*, fᵒˢ 16, 26, 27, 28.

(2) Gsell, *l. c.*, fº 18, nᵒˢ 519 et 535.

(3) *Jug.*, xlviii, 4-5 : «... arido atque arenoso... Media autem pla» nities deserta penuria aquae, praeter flumini propinqua loca ». — La plaine de Cilla, que mentionne Appien (*Pun.*, 40) et qui se trouvait peut-être dans cette région, était sans eau.

(4) *Jug.*, lxxxix, 4 : « Erat inter ingentes solitudines... Capsa » ; lxxxxix, 5 : « praeter oppido propinqua, alia omnia vasta, inculta, egentia aquae ».

(5) *Jug.*, lxxxix, 6.

(6) *Jug.*, lxxv, 2 : « inter Thalam flumenque proxumum, in spatio milium quinquaginta, loca arida atque vasta ».

(7) *Jug.*, lxxv, 3 ; xci, 1 (il faut dire que l'expédition de Marius eut lieu à la fin de l'été : xc, 1).

(8) *Jug.*, lxxxix, 7. Conf. ce que Pline (x, 201) dit sur un moyen que les Gétules ont trouvé pour se désaltérer.

A l'époque de la domination romaine, l'eau courante manque presque partout entre Kairouan, Gafsa et Sfax. On ne rencontre en effet dans cette région que de très rares vestiges de barrrages sur les ravins (1) : l'abondance d'autres travaux hydrauliques prouve que, si l'on ne tirait pas parti de ces ravins, c'était parce qu'ils restaient généralement vides.

Sur le littoral même de la Tunisie orientale qui, nous l'avons dit, est aujourd'hui assez sec, les troupes de César, faisant campagne aux environs de Sousse, manquent d'eau en hiver et au commencement du printemps (2). Six siècles plus tard, en septembre, les soldats de Bélisaire, après avoir débarqué un peu plus au Sud, au cap Kaboudia, se trouvent dans un pays entièrement desséché, et c'est par un hasard providentiel que des terrassements font rencontrer une nappe d'eau, enfouie sous le sol (3). Des villes qui furent importantes à l'époque romaine, Leptis Minor, Thysdrus, se passaient d'eau de source (4).

Dans les premiers siècles de notre ère, le travail opiniâtre de l'homme, les façons données au sol pour retenir l'humidité qu'il pouvait emmagasiner, le choix de cultures fort peu exigeantes au point de vue de l'eau ont transformé en de riches campagnes une bonne partie des régions africaines où la pluie ne tombait guère, où

(1) Blanchet, dans *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, I, p. 49 ; le même, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, Tunis, 1896, II, p. 809. — Aucun reste de barrage n'a été relevé dans la région de Kairouan : *Enquête*, I, p. 265.

(2) *Bell. afric.*, LI, 5 : César choisit pour établir son camp un endroit où « putei fieri complures poterant ; aquatione enim longa et angusta utebatur » ; LXIX, 5 : l'ennemi s'efforce de faire camper César « ubi omnino aquae nihil esset » ; LXXIX, 1 : «aquae penuriam ».

(3) Procope, *Bell. vand.*, I, 15, 34 ; *Edifices*, VI, 6.

(4) *Enquête Tunisie*, I, p. 9, 11, 59.

les sources étaient rares, où d'ordinaire les ravins étaient vides. Dans ces pays, on voit partout des restes de bassins, de réservoirs, de citernes, de puits, qui servaient à l'alimentation des hommes et du bétail, bien plus qu'à l'irrigation des cultures (1). Les eaux qui tombaient du ciel, celles que recélait le sol étaient si précieuses qu'on ne négligeait rien pour les recueillir et qu'on ne les gaspillait pas à des usages vulgaires.

Les travaux hydrauliques ne manquaient pas non plus dans les régions plus favorisées sous le rapport des pluies. Ceux qui alimentaient des villes, des bourgs témoignent surtout du désir que les habitants avaient de boire une eau aussi pure, aussi saine que possible (2). Mais d'autres attestent que, même dans ces régions, l'eau du ciel ne suffisait pas toujours aux besoins agricoles. Quand on le pouvait, on recourait aux irrigations, soit pendant la saison d'été, pour les cultures maraîchères et fruitières, soit même pendant l'hiver, dans les périodes de sécheresses persistantes qui, nous le savons, n'étaient pas rares en cette saison. Une remarque de Frontin mérite d'être citée : « En Italie et dans quelques provinces, vous causez un grave préjudice à votre voisin si vous faites » pénétrer l'eau dans sa propriété ; en Afrique, si vous » empêchez l'eau de pénétrer chez lui » (3).

Les textes que nous venons d'étudier manquent souvent de précision ; ils ne doivent pas être tous accueillis

(1) Conf. Blanchet, dans *Enquête*, I, p. 49.

(2) Les aqueducs qui amenaient des eaux de source dans certaines villes importantes sont parfois très longs (aqueduc principal de Cirta, 35 kilomètres ; aqueduc de Caesarea, 28 ; aqueduc de Carthage, 132). Cela ne prouve pas que les sources manquassent dans le voisinage de ces villes. Mais ou bien l'eau qu'elles fournissaient n'a pas été jugée assez bonne, ou bien elle eût été insuffisante pour alimenter de très fortes agglomérations. Conf. Fischer, *Verhandlungen des achten Geographentages*, p. XV.

(3) *De controversiis agrorum*, dans *Gromatici veteres*, p. 57 : « In

avec une confiance aveugle. Ils permettent cependant quelques conclusions.

Au Sud de la Berbérie, le Sahara était déjà un désert dans les siècles qui précédèrent et suivirent l'ère chrétienne. Mais il était peut-être un peu moins sec que de nos jours.

Il est inexact de dire que, pendant une partie de l'époque historique, la lisière septentrionale du Sahara ait été une zone humide. On a cependant quelques raisons de supposer que les montagnes qui bordent le désert recevaient un peu plus de pluie qu'aujourd'hui.

Quant à l'Afrique du Nord proprement dite, elle jouissait d'un climat, sinon semblable, du moins très analogue au climat actuel sécheresse habituelle en été, sécheresse parfois pendant toute l'année, pluies irrégulières et souvent torrentielles, bien moins abondantes, d'une manière générale, à l'intérieur du pays que dans le voisinage de l'Océan et de la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap Bon. Que cette contrée ait été un peu plus humide qu'aujourd'hui, cela est possible : à défaut de preuves, on peut invoquer quelques indices qui ne sont pas dénués de valeur. Mais, en somme, si le climat de la Berbérie s'est modifié depuis l'époque romaine, ce n'a été que dans une très faible mesure.

STÉPHANE GSELL.

» Italia aut quibusdam provinciis non exigua est iniuria si in alienum » agrum aquam immittas ; in provincia autem Africa, si transire non » patiaris ». Conf. Agenius Urbicus, *ibid.*, p. 88. — Frontin dit encore (*l. c.*, p. 36) : « cum sit regio aridissima (il s'agit de l'Afrique), nihil » magis in querela habent quam si quis inhibuerit aquam pluviam in » suum influere ; nam et aggeres faciunt et excipiunt et continent » eam, ut ibi potius consumatur quam effluat ».

LE CHAOUIYA DES OULED SELLEM

Au cours d'un séjour dans l'ancienne commune mixte des Ouled Soltane (Ngaous), j'avais pris autrefois quelques notes sur le langage parlé par l'une des tribus berbères du pays, avec l'espoir de pouvoir les compléter un jour. Mais il y a peu d'apparence, maintenant, que j'aie l'occasion de retourner de ces côtés. Cependant, il peut y avoir quelque utilité à ne pas laisser perdre entièrement ce travail commencé. J'ai donc mis en ordre les documents incomplets que j'avais réunis, en souhaitant qu'ils puissent servir de jalon à des études plus approfondies.

Le langage dont il s'agit est le chaouiya des Ouled Sellem. Ceux-ci font partie de ce noyau de tribus berbères et berbérisantes qui peuplent, dans la province de Constantine, toutes les Hautes Plaines, les montagnes qui les sillonnent, la partie centrale et occidentale des Monts du Hodna et de l'Aurès (1).

(1) On peut dire que les Hautes Plaines constantinoises et les chaînons qui les coupent sont à peu près entièrement peuplés de Berbères berbérisants. Entre eux, tous parlent berbère ; souvent les femmes ne comprennent pas un mot d'arabe ; chez les tribus qui, comme les Ouled Abd Ennour, passent quelquefois pour arabisées, le berbère demeure seul en usage dans la vie intime. Seulement, de loin en loin, quelques îlots de tribus arabes, comme les Ouled Ameur de Sétif, rompent l'unité de ce grand noyau berbère et berbérisant.

Les Ouled Sellem habitent un petit massif bien défini dans l'Ouest des Monts du Hodna. Le *Djebel Talkremt* en est l'un des points les plus remarquables. A l'Ouest, une profonde coupure limite ce massif ; elle est empruntée par la route d'*Aine Azzel (Ampère) à Ngaous ;* à l'Est, une dépression plus large marque la fin du pays des Ouled Sellem ; c'est le *Bellezma*, au delà duquel, vers l'Est, commence la chaîne du *Chlaalaa* et du *Tougour* (1), tandis qu'au Sud-Est et au Sud, l'ample vallée de l'*Oued Chaïr* prolonge le Bellezma et va rejoindre la plaine du Hodna. Au Nord et au Nord-Ouest, s'étend la plaine du Chott Elbeïda

Le massif des Ouled Sellem est accidenté, découpé, assez élevé (1.400 à 1.500^{m}) (2), en partie boisé encore ; de grandes et profondes vallées s'y intercalent. Des sources ont permis l'établissement de vergers et de jardinets en un bon nombre d'endroits ; de sorte que les indigènes sont surtout sédentaires. Leur genre de vie, en maintenant leur isolement, leur a permis de rester berbérisants. Ils ont cependant quelques tentes et quelques troupeaux dans la plaine du Chott Elbeïda, où sont leurs terres de parcours. Mais le nombre en est très restreint, les tentes qui subsistent en plaine cèdent de jour en jour la place à des maisons, encore bien primitives, il est vrai, et les troupeaux n'exécutent plus, en temps ordinaire, que d'insignifiantes migrations.

Les voisins des Ouled Sellem sont presque tous berbères et berbérisants ; tels sont, au Nord, dans la « *région des Sbakh* », les *Ouled Abd Ennour* et les tribus de la commune mixte d'Aïne Melila, celles du sud de la commune mixte de Chateaudun du Rûmel, chez lesquelles l'usage de l'Arabe s'est répandu de plus en plus

(1) Et non Touggourt ni Chellala, ainsi qu'on l'écrit presque toujours ; il faut dire شلعلع et توقور.

(2) Les points culminants sont : Talkhemt 1694 et Four'al 1750.

dans ces dernières années, mais sans supplanter complètement l'ancien langage, toujours usité dans la vie familiale ; puis toutes les tribus du massif du *Chlaalaa*, du *Tougour*, notamment les *Ouled Fatma*, les plus proches des Ouled Sellem ; puis, vers l'ouest, les *Ouled Ali ben Çabor*, des montagnes de *Guetiane*, et d'autres tribus du *Bou Taleb*, dont le village du *Hamma* est le centre. Par contre, les *Eulma*, au nord-ouest, et les *Ouled Derraj*, du Hodna, au sud, sont surtout arabes et franchement arabisants ; les *Rir'a*, dans les montagnes et les plaines de l'Ouest, les *Beni Ifren*, à Ngaous, sont berbères, mais arabisants ; les uns et les autres se prétendent même Arabes, prétention dont il n'est pas besoin de relever l'absurdité.

Cependant, partout dans la région l'arabe se répand de plus en plus ; aujourd'hui presque tous les hommes savent plus ou moins se servir de cette langue, quelque fois bien mal, il est vrai. Mais les femmes demeurent obstinément attachées à leur vieil idiome et bien rares sont celles qui comprennent quelques mots d'arabe. On trouve enfin, çà et là, chez les Ouled Ali surtout, des vieillards d'un âge avancé qui, non seulement ont toujours refusé d'apprendre un seul mot d'une langue qu'ils déclarent étrangère, mais même ne sont jamais sortis du cœur de leur montagne où ils vivent en demi-sauvages.

Il y a donc de ces côtés des restes d'un langage intéressant, qui perd chaque jour du terrain, et dont il serait urgent de recueillir les derniers vestiges. On y trouverait sans doute matière à des comparaisons profitables avec d'autres idiomes berbères. Il y aurait aussi l'attrait de la variété, car dans chacun des petits massifs dont l'ensemble forme la chaine des Monts du Hodna, les habitants possèdent un langage particulier, à tel point qu'aujourd'hui même les Ouled Sellem déclarent ne pas comprendre intégralement tout ce que disent leurs voisins les

Ouled Ali ou les Ouled Fatma (1). Les différences sont plus accusées encore entre tribus éloignées les unes des autres, comme il est naturel. On comprend que ce soit là une cause d'infériorité du berbère vis-à-vis de l'arabe, qui jouit d'une bien plus grande unité, et que ce soit aussi une des causes qui accélèrent le recul du berbère. Disons cependant que si des nuances de conversation peuvent échapper aux Ouled Sellem qui se trouvent en présence d'autres tribus chaouiyas du voisinage, dans l'ensemble le fond de tous ces patois est le même. Ce qui change le plus ce sont les noms donnés aux objets domestiques précisément parce qu'ils sont surtout du domaine des femmes.

Bien que les Ouled Sellem soient éloignés des tribus vraiment arabisantes et assez isolés pour n'avoir pas avec elles de continuels rapports, cependant leur territoire est trop petit pour avoir pu les défendre contre l'infiltration d'une foule de vocables arabes. Mais presque tous ces mots introduits ont revêtu la forme berbère ; pourtant on pourrait en citer un certain nombre surtout des verbes, qui ont reçu droit de cité sans aucune modification. Tout en diminuant l'intérêt du langage des Ouled Sellem, ce fait ne le supprime pas complètement, car l'invasion étrangère n'a pas suffi à masquer le fond primitif.

Je crois d'ailleurs qu'une étude plus complète que la mienne permettrait de trouver des restes de pur berbère autrement nombreux et intéressants que ceux que j'ai été à même de recueillir en un temps très court. Il conviendrait notamment de poursuivre une enquête approfondie auprès des femmes ; en pays arabe ou

(1) Il en est de même partout entre tribus berbères très voisines, par exemple dans les montagnes des Ouled Sellem, d'Aine Melila. D'un versant à l'autre d'une montagne on note parfois des divergences dans les dialectes. D'ailleurs il en est un peu de même partout pour l'Arabe, mais à un moindre degré.

berbère, elles maintiennent longtemps beaucoup plus pur que ne le font les hommes, le vieux langage des ancêtres. Cela se comprend puisque leur existence plus ou moins recluse les met à l'abri des idées étrangères et des mots qui leur servent d'expression.

La vie est plus complexe chez les Chaouiya que chez les Kabyles des massifs littoraux, car aux occupations du petit cultivateur ils mêlent dans une certaine mesure celle de l'éleveur, à la vie du sédentaire celle du petit nomade. Il en résulte une assez grande variété dans le vocabulaire.

HISTORIQUE DES OULED SELLEM

(administrativement douar MECIL, ancienne commune mixte des Ouled Soltane, Ngaous) d'après la tradition.

Le noyau de la tribu fut formé par les descendants d'une vieille *(Tamr'art)* qui, au temps des combats de Sidi Abdallah ben Jaafar et des Grecs, s'était réfugiée dans les montagnes où sont actuellement ses descendants. Elle même appartenait au lignage d'un Romain (probablement un indigène romanisé) du nom de *Smid'aa'* (سميذاع) qui, après avoir embrassé l'Islamisme, reçut le nom de *Sellem* (سلام). De là le nom de *Ouled Sellem ;* mais ce nom ne prévalut que par la suite et celui de *Ouled Tamr'art*, les *fils de la vieille*, ou de *Tegalta* (تقالطة) fut d'abord seul en usage.

Les Ouled Sellem se divisaient, ethniquement, en (1) :

Ouled Mohammed ben Farrouj.
Ouled Mbarek.
Ouled Habbat'a (حبّاطة).
Ouled Ennehar.

(1) Je ne m'occuperai pas des divisions administratives, forcément éphémères et sans intérêt.

Les premiers émigrèrent de bonne heure pour aller s'établir du côté de Batna ; les seconds pour aller dans les montagnes dites *Elgouamiya* (القوامية), au sud du Kheroub.

Les Habbat'a allèrent s'installer du côté de Bône ; enfin les Ouled Ennehar s'enfuirent dans l'Est poursuivis par la malédiction de *Sidi Lakeh'al ben Solt'ane*, dont le cénotaphe se voit à *Zér'aya* (زغاية) dans le douar *Beïda Bordj*, auprès du Chott Elbeïda, voisin des Ouled Sellem.

Il ne resta dans le pays que 2 à 300 individus des Ouled Tamr'art ; l'une des familles principales était celle des *A'lelcha* (علالشة) ou *Ouled A'llouch* (علوش) qui, depuis lors, s'est encore divisée ; une partie pour demeurer sur place, le reste, soit 4 à 5 tentes, pour aller se mêler aux *Kouaoucha* (كواوشة), ou *Ouled Kaouach* (كوّاش) des *Ouled Belkheir*, des *Ouled A'bd Ennour*.

A'llouch, resté au pays natal, donna sa fille à un Arabe, son berger, *Aberkane* (1), qui était teigneux, mais la mariée refusa obstinément de partager la couche de son mari. Aberkane alla trouver un marabout de la tribu, *Si Mahammed ben El Ferdi* ; le marabout, en échange d'un bœuf que l'Arabe lui sacrifia, lui fit la promesse qu'en rentrant chez lui il obtiendrait les faveurs de sa femme et que, de là, naîtrait un fils, souche d'une tribu nombreuse plus puissante que les *Fréda* (فرادة) ses propres descendants (*Ouled el Ferdi*).

Ainsi fut-il ; la femme de Aberkane (*Aycha*), lui donna six fils, ancêtres de la plupart des Ouled Sellem existant aujourd'hui dans ces montagnes ; les autres familles issues de Allouch par d'autres femmes ont peu à peu disparu. Ces fils furent :

(1) S'il était arabe, il portait, en tout cas, un nom berbère : le noir ».

1° *Aoud'lef* (اوذلاف), père des Ouled *Oud'lef*.
2° *El Mbarek*, père des *Ouled El Mbarek*.
3° *El Messaoud*, père des *Ouled El Messaoud*.
4° *Mahammed*, père des *Ouled Mahammed*.

La tradition n'a pas conservé les noms des deux derniers fils d'Aberkane, morts sans postérité.

Les *Ouled Oud'lef* se partagent en :

1° *Ouled Khallaf*, ou *Khelelfa* (خلالفة).
2° *Ouled T'annah* (طنّاح) ou *Tenanh'a* (طنانحة).
3° *Ouled Çalah' ben Ah'med*,
4° *Ouled Makhlouf ben Farah'*

Les Ouled Mahammed comprennent :

1° *Ouled A'rif* (عريف).
2° *Ouled Mechachou*.
3° *Ouled Sellem*.

Les Ouled Mbarek comprennent :

1° *Ouled Habboul* (هبّول) ou *Hebbala* (هبّالة).
2° *Ouled Khaççaï* (خصّاي) ou *Khçaciya* (خصاصية).
3° *Ouled Haougueur* (هوقر) ou *Haouagueur* (هواقر).

Les Ouled Elmessaoud enfin se divisent en :

1° *Ouled Idris*
2° *Ouled Abbas*.
3° *Ouled Guebouj* (قبوج).
4° *Ouled A'ouchach* (عوشاش).

Les Ouled Sellem sont quelquefois appelés *Ouled Barkane* à cause de leur ancêtre Aberkane ; à eux se sont agglomérés les *Frèda*, descendants de Si Mahammed ben El Ferdi (1).

(1) Il semblerait que El Ferdi soit, plutôt qu'un ethnique, un surnom venant du bœuf فرد que les sollicitants offraient à ce marabout pour se concilier son bon vouloir et gagner son intervention auprès de Dieu.

Au nord du Chott Elbeïda, un peu à l'ouest d'Aïn Melila, on trouve aussi des Ouled Sellem ; ils descendent, d'après la tradition, de familles qui auraient émigré des monts du Hodna à la suite d'un meurtre commis par elles et dont elles redoutaient les conséquences : je pense qu'il s'agit des descendants de *Mbarek ben Tamr'art* ; il n'y a pas d'autres Ouled Sellem, en effet, de là au Khroub. Les Ouled Sellem d'Aïn Melila se fondirent dans le groupe héterogène des *Barraniya* (برّانية) ou « *Etrangers* » ; on les a, lors des opérations du Senatus Consulte, réunis à d'autres entités ethniques pour en faire le douar officiellement désigné « Ouled Sellem » mais qui ne représente qu'un tout artificiellement établi ; dans ce douar entrèrent aussi des *Frèda*, ce qui fait croire que des familles des Frèda des monts du Hodna suivirent les fugitifs des Ouled Tamr'art ou vinrent les rejoindre après leur émigration.

Coutumes, Costumes

Les gens du commun s'entourent souvent la tête d'un simple mouchoir de cotonnade rouge, ou d'un lethèm (étoffe de mousseline) ou d'un turban de cotonnade blanche, sans porter au-dessous la chéchia. Les hommes plus à l'aise portent de petites chéchias rondes et un grossier *lethèm* qu'ils retiennent avec une cordelière en poil de chameau ou un turban de cotonnade ; parfois ils y entremêlent des *brimas* (grosses cordelières) ou de petits *kheits* (cordelières minces) de couleurs différentes dans la gamme du café au lait au brun et au noir. Les riches, enfin, se coiffent plus luxueusement, comme les Arabes de la province, avec des turbans, de grandes calottes rigides, etc.

Le costume des hommes se compose d'une *gandoura* (tunique de cotonnade) généralement très sale, et d'un burnous grossier, fait dans le pays. Ceux qui sont plus

fortunés s'habillent plus ou moins à la mode arabe constantinoise.

Les femmes ont pour vêtement une tunique drapée et nouée à la ceinture (*melhafa*) faite d'une cotonnade de couleur, généralement bleu sombre, quelquefois verte, rouge, jaune, blanche, etc., ou composée de trois bandes d'étoffes de couleurs différentes parmi lesquelles il y en a presque toujours une médiane, plus étroite, jaune ou orange. Sur les épaules et les seins flotte un voile, retenu sur la tête et de couleur bleu sombre ou bleu violacé, ou d'autre couleur moins souvent, rarement blanc. Elles portent généralement leurs cheveux disposés en deux grosses tresses pendant de chaque côté de la tête, et s'entourent la tête d'un turban de coton ou d'un vrai *lthèm* passé sous le menton, comme celui des hommes mais fait d'une mousseline grossière semée de pois bleus, rouges, jaunes, verts ou orangés.

Comme tous les Berbères, et souvent aussi les Arabes, les Ouled Sellem fabriquent des ustensiles de ménage en poterie grossière, plats, tasses, marmites, pots, etc., et de petites cruches à eau, utilisées concurremment avec les outres en peau de chèvre.

Lettres employées pour la transcription du Chaouiya des Ouled Sellem

Les lettres usitées dans les pages qui suivent pour représenter les sons du Chaouiya des Ouled Sellem sont les suivantes (caractères arabes ou latins) :

ء	ء	ء *hamza* (sans équivalent en français).
ا	*a* ou *è*	
ب	*b*	
ت	*t*, *ts*	
ث	*th* (th anglais dur dans those).	
ج	*j*,	
ح	*h'*, rude.	

خ	*Kh*, (*j* espagnol, *ch* allemand dans noch).
د	*d*.
ذ	*d'* (d sifflant très doux).
ر	*r* (roulée, prononcée de la langue).
ز	*z*.
س	*s*.
ش	*ch*.
ص	*ç* emphatique.
ض	*dh*, du même genre que *d'* mais emphatique, presque un peu chuintant.
ط	*t'* emphatique dur.
ظ	du même genre que *dh* mais plus sifflant, pas chuintant du tout.
ع	*a'* comme en arabe.
غ	*r'* grasseyé.
ڢ	*f*.
ڧ	*k'*, guttural.
ك	*k*.
ل	*l*.
م	*m*.
ن	*n*.
ه	*h* doux.
ة	*a* ou *at*, comme en arabe,
و	*ou*.
ي	*i* ou *y*.

Les voyelles *a*, *eu*, *e* (très sourd), *i*, *o*, doivent toujours être prononcées brèves.

Abréviations

Ar. Arabe. — *Ar. r.* Arabe littéraire. — *Ar. v.* Arabe vulgaire. — *B.* Berbère. — *Ch.* Chaouiya. — *G.* Grec. — *I.* Italien. — *P.* Persan. — *T.* Turc. — *Z.* Zouaoua. — = égal à. — ≑ identique à.

Phonétique

La lettre *a* tend souvent vers le son *è*, comme l'alif de prolongation dans beaucoup de mots arabes dans le sud algérien. Ainsi l'on dit plutôt *igoujèl* que *igoujal*.

Le *t* prend souvent un son un peu sifflant comme dans le Zouaoua ou l'Arabe d'Alger et se rapproche de *ts*.

Le *th* remplace fréquemment le *ta marbouta* de l'Arabe à la fin des mots venus de cette langue, et auxquels les Chaouiya ont voulu conserver leur forme féminine.

Le son *g* dur est fréquent. Tantôt il tient la place d'un *j* (ج) ou même d'un *i* (ي), tantôt celle d'un *k'* dur (ڧ) du Zouaoua ou de l'Arabe. On sait que les mêmes phénomènes de permutation se produisent de l'Arabe littéraire à l'Arabe vulgaire (ex. : يحمومة et جحمومة) et d'un dialecte de l'Arabe vulgaire à un autre.

Le *z* a deux sons différents, comme en Zouaoua, et aussi comme dans l'Arabe vulgaire de certains pays (Alger, Constantine) ; l'un de ces sons est doux, l'autre emphatique. Mais il y a souvent des cas ambigus. Quand il est emphatique il est représenté par **z** en caractères gras.

Le *j* se prononce presque toujours *j*, comme presque partout en Algérie le ج arabe. Quelquefois cependant il prend presque le son de l'*i* ; mais ce n'est pas un i franc, c'est quelque chose d'intermédiaire entre le *j* et l'*i* ; j'ai entendu des Mecquois prononcer ainsi le ج, ce qui explique les permutations du ي au ج en Arabe. Ainsi, par exemple, chez les Ouled Sellem le *j* se prononce franchement dans *amjer*, tandis que dans le pluriel de ce mot il devient presque un *i*, et l'on a *imiran*.

Le *ch* prend souvent le son *tch* comme dans l'Arabe nord-marocain. Je l'ai représenté dans ce cas par **ch** en caractères gras, plutôt que par *tch*, car il n'y a pas introduction d'un *t* dans la racine.

Le ع, ou *a'*, disparaît presque dans nombre de cas, ou bien prend une intonation particulière qui rappelle un peu le son de l'*a* dans l'Anglais *all*; ainsi dans يعطان, *ya't'an* ou *yo't'an*, de l'Arabe عدّى *adda*, il est passé.

Le *k* a fréquemment un son mouillé, voisin du *ch*, bien différent du *k* français, voisin au contraire de celui qu'il a presque toujours en Zouaoua, mais inclinant encore plus vers le *ch*, comme dans l'Aurès. Il est, dans ce cas, représenté par **k** en caractères gras.

La lettre *l* suivie d'un *i* prend un son particulier intermédiaire entre *lli* mouillé français et le *ñ* espagnol, comme, par exemple *alli*, *monter*, que l'on pourrait presque transcrire *añi*. Je l'ai représenté dans ce cas par **l** en caractères gras.

Lorsque deux *i* ou *y* se suivent il en résulte un son voisin de *lli* mouillé français, comme, par exemple, *sailli*, *celle-ci*, mieux représenté ainsi, eu égard à sa prononciation, que par *sayi*; j'ajoute que la seconde orthographe est toutefois plus exacte si l'on se reporte à la racine du mot.

Les sons nasaux, si communs en Français, si rares dans les langues méridionales, existent, au moins à demi, dans le Chaouiya des Ouled Sellem, et *an* se prononce parfois presque comme dans le mot français *plan*.

L'*e* muet est fréquent; il est généralement très sourd et, lu dans la transcription, il doit se prononcer presque comme *eu* dans *beurre*, et jamais comme *é* dans *fer*, à moins d'indication contraire.

Certaines lettres s'adoucissent en passant de l'Arabe ou du Zouaoua au Chaouiya des Ouled Sellem. Ainsi *T'arh'a* طرحة, tapis de selle (Ar.), devient *Tharh'a* ثرحة en Chaouiya. Le Zouaoua *Aguenni* (ciel) devient *Ajenni*. Plus rarement on observe le contraire.

Les mots sont souvent aussi plus sourds en Chaouiya. Ainsi au Zouaoua *Izimer*, agneau; *Adlès*, nom de

plante; le *dis* arabe; *Thamarth*, barbe, correspondent chez les Ouled Sellem, *Izmer*, *Adles* (*e* très sourd), *Thmarth*.

On notera le déplacement fréquent de la césure du mot sous l'influence d'un augment. Ainsi *sou-sem* (tais-toi) devient à la 1[re] pers. sing. du prétérit *sous-mekh*.

Le Chaouiya des Ouled Sellem est très doux; il se classe dans les dialectes faibles comme son proche voisin le Chaouiya de l'Aurès; mais il y a entre ce dernier et lui une différence capitale, qui lui communique plus de vigueur : c'est que jamais le *th* initial, signe du féminin, ne se transforme en *h* (ه) chez les Ouled Sellem, comme cela se produit dans l'Aurès.

Permutations de lettres

A ا, peut permuter au commencement des mots avec une des lettres و (*ou*) ou ي (*i*) des autres dialectes (voir ces lettres).

T, avec le ط *t'* arabe et le *th* du *Zouaoua*, le *t* arabe (voyez au *th*).

Ex : *tarh'a* (ch) *t'arh'a* (ar); un *t* initial signe du féminin correspond souvent en Chaouiya à un *th* du Zouaoua.

Th permute avec le ء (*hamza*) de l'arabe :
ennouth (ch.), *ennou* النوء (ar.);
avec le *t* arabe *ezzith* (ch.) *ezzit* (ar.).
avec le *d* arabe ou le *d'* d'autres dialectes berbères (voir au *d'*).
khardhel (ch.) *khardel* (ar.).
avec le *dh* du Zouaoua (2[e] pers. sing. du prétérit du verbe, p. ex.), avec le *ta marbouta* de l'arabe, *d'eroueth* (ch.) ar. *d'eroua*.

J permute avec le *g* dur du Zouaoua, *ajenna* (ch.) *aguenni* (Z.).

Kh permute avec le *r'* du Zouaoua (désinences verbales) et aussi dans des noms ou des prénoms.

tlakheth (ch.) *talr'eth* (Z.).

D permute avec le *d'* du Zouaoua ou le *t* de l'Arabe, ou dans l'intérieur même du dialecte.

adef ou *ad'ef* (ch.) *adef* (Z.).
dkhem (ch.) *tekhem* (ar.).

D' permute rarement avec le *t'*, dans l'intérieur du dialecte, le *dh* du Zouaoua, le ض d'autres dialectes berbères.

aïd'i, *aït'i* (ch.) *aïdhi* (Z.).

avec le *th* (comme signe du féminin) avec d'autres dialectes ou dans l'intérieur du dialecte même.

d'aserfeth, *thaserfeth* (ch.) *thasrafeth* (Z.).
d'ar'erd'emt (ch.) *thar'erd'emth* (Z.).
azfel et *ad'fel* (ch.) *ad'fel* (Z.).
zfer (ch.) *d'fir* (Z.)

Z permute avec le *d'* (supra), le *s* du Zouaoua ou d'autres dialectes berbères.

zeddou (ch.) *seddou* (Z.).
zenni (ch.) *sennig* (Z.)
zenz et *senz* (ch.) *zenz* (Z.)

S permute avec le *z* (supra), le *th* du Zouaoua.

sayyi (ch.) *thagui* (Z.).

Ch permute avec le *k* du Zouaoua.

chetch (ch.) *keth* (Z.).

Ç permute avec le *dh* de l'arabe.

k'raç (ch.) *k'radh* (ar.).

T' permute avec le *th*, le *ts*, le *dh* du Zouaoua, le *d* arabe ou dans l'intérieur du dialecte.

soumt'a (ch.) *thasoumtha* (Z.).
t'ou (ch.) *tsou* (Z.)

it' (ch.) *idh* (Z).
a't't'a (ch.) *a'dda* (ch. et ar.).

G *dur* permute avec le *ou* de l'Arabe ou du Zouaoua.

thagett'oufth (ch.) *thaout't'oufth* (Z.).

avec le *j* du Z. ou de l'A (voir supra), avec le *k*, du Zouaoua.

thaguemth (ch.) *thak'ount* (Z.).
leguèm (ch.) *ljèm* (ar.).

avec le *i* ou *y* du Zouaoua, ou le *k* d'autres dialectes ou dans l'intérieur du dialecte même.

gazit' (ch.) *ayazidh* (Z.)
sougnou et *souknou* (ch.).

K permute avec le *ch* (voir supra).

L permute avec le *r* de l'Arabe.

tazelmoumith (ch.) *zermoumiya* (ar.).

M permute avec le *b* et le *n* du Zouaoua.

m (ch.) *b* (Z.) particule annective.
thaguemth (ch.) *thak'ount* (Z.).

N avec le *ou* du Zouaoua (?)

nirez (ch.) *aourez* (Z.).

H avec le *a* du Zouaoua.

hatha (ch.) *athaia* (Z.)

Ou permute avec le *a* du Z., le *g* du Z.

nour' (ch.) *nar'* (Z.).
ouma (ch.) *egma* (Z.).

I ou J permute avec le *g*, le *k* et le *ou* du Zouaoua, avec le *h* arabe.

ayyour (ch.) *aggour* (Z).
thilith (ch.) *thilkets* (Z),
erni (ch.) *ernou* (Z).
lmirez (ch.) *elmeharez* (ar. v.).

Mots empruntés à l'étranger et mots pris au fond berbère

Très souvent les mots pris à l'arabe ont subi une adaptation au berbère.

Ex. : *Foullis*, poussin, de l'ar. *Fellous*.

Parfois ils se renforcent.

Ex. : *Ret't'ob*, doux au toucher, de *rat'ob* (ar.)

Mais le mot peut aussi avoir été conservé tel quel s'il était masculin.

Ex. : *K'aouba*, alouette, de l'ar.

Ou bien il prend seulement les signes du féminin en berbère s'il était déjà de ce genre en arabe.

Ex. : *Thasebh'ath*, chapelet, de l'ar. *Sebh'a*.

Quelquefois même des mots féminins passent sans transformation de l'arabe au Chaouiya, comme :

La'ouda, jument, de l'ar. *El-A'ouda* ; il y a eu seulement agglutination de l'article.

Les mots arabes sont surtout ceux qui s'appliquent à des objets, à des idées que les Chaouiyas ont reçus des Arabes. Mais, en dehors de ces cas, d'autres ont remplacé déjà beaucoup de mots indigènes.

Les emprunts à l'arabe n'ont pas toujours eu lieu en même temps dans le Chaouiya et le Zouaoua.

Ainsi l'on a : *Iys*, cheval (b.), *La'ouda*, jument (ar.) en chaouiya, et *A'oud'iyou*, cheval (ar.), *Thagmarth* (b.) jument, en zouaoua.

Les mots d'origine arabe sont pris au langage des tribus arabisantes du Sud constantinois et non point à la langue savante. L'infiltration de l'arabe chez les Ouled-Sellem se fait en dehors de tout prosélytisme religieux ou littéraire, par les simples rapports commerciaux. Il ne saurait en être autrement chez des populations qui sont foncièrement ignorantes.

Dans le fond berbère beaucoup de mots appartiennent

aux mêmes racines que ceux qui leur correspondent en zouaoua.

Ainsi : *Argaz*, homme ; *Thamr'arth*, vieille femme.

On voit, par ces exemples, qu'ils peuvent avoir exactement la même forme. Mais souvent ils présentent quelques différences.

Ex. : *Aguezlan* (ch.), *Aouzlan* (z.), court.
Thiguezzalt (ch.), *Thigzelt* (z.), rognon.
Alr'om (ch.), *Alr'oum* (z.), chameau.
D'r'ard'ent (ch.), *Thir'erd'emt* (z), scorpion.
Mi (ch.), *Emmi* (z), fils.

Mais ils peuvent aussi appartenir à une racine différente.

Ex. : *Aka'b* (ch.), *Abarer'* (z.), renard.

Quelquefois les mots sont les mêmes que dans l'Aurès oriental, ou de même racine.

Ex. : *Jareuf*, corbeau.

Mais ils peuvent aussi en différer complètement pour se rapprocher d'autres dialectes zenatiens ou même pour demeurer sans analogues.

Mir'ez (Ouled-Sellem), *Fiker* (Aurès or.), serpent.

REMARQUE. — On rapprochera *Fiker* des mots *Ikfer* (Ouled-Sellem) et *Afker* (z), tortue.

Syntaxe

La syntaxe est des plus primitives. Elle est analogue à celle du kabyle, très voisine de celle de l'arabe parlé. Je n'en dirai donc rien ; je me bornerai à signaler que, presque toujours, le sujet se place après le verbe.

On dit mieux : *Iouknou ouaksoum* que *Aksoum iouknou*, la viande est cuite.

Particules annectives

Ces particules s'emploient comme en zouaoua, comme en français pour indiquer l'annexion entre deux substantifs.

Ex. : *Ikhef m Oud'rar*, le sommet de la montagne, groupe de mots où *m* joue exactement le même rôle que *de* en français.

Ces particules invariables sont *m* et *n*.

Particule attributive

La particule attributive *d* se place devant le mot attribut et remplace le verbe être.

Izmer ayi d'amok'ran, cet agneau est grand.

Particules locatives

Ces particules sont, comme en Zouaoua, *d* et *n*. La première s'ajoute après le verbe pour indiquer que l'action s'effectue avec rapprochement ; la seconde pour indiquer que l'action s'effectue avec éloignement. Les règles d'emploi de ces particules sont les mêmes qu'en Zouaoua.

Elles peuvent devenir *id* et *in* par euphonie.

Ex. : *Manis id thousid*, au lieu de *Manis d thousid*, d'où viens-tu ?

Ce *d*, dit de retour, peut donner au verbe l'idée de réitération.

Ex. : *Oula*, devenir ; *Oula d*, revenir.

Il sert aussi à éviter l'ambiguité.

Ex. : *Ekri ai d Aserdoun*, loue-moi, donne-moi en location un mulet. La même phrase, privée de *d* signifierait loue-moi, prends-moi en location, un mulet.

Négation

La négation s'exprime en plaçant après le verbe *che* ou *cha* ; la défense de faire une chose s'exprime de même par *cha* ou *che* placé après l'impératif.

Aman a d'ah'li, cette eau est bonne.
Aman a d'ah'li che, cette eau n'est pas bonne.
Thecharath cha tiçt'olt, ne remplis pas le chaudron.
Sr'in cha, ils n'ont pas acheté.

On peut aussi employer les deux particules *oula* et *che* placées, la première avant, la seconde après le verbe, comme *our* et *ara* en Zouaoua.

Ex : *Oula d'souekh che*, je ne boirai pas.

REMARQUE. — *Oula d'*, dans cet exemple, est une contraction euphonique de *Oula ad'*.

Interrogation

L'interrogation se fait en présentant successivement les deux hypothèses positive et négative au sujet du fait dont on veut avoir connaissance. Ex : pour dire, ont-ils acheté ? on dit : *Sr'in cha nour' Sr'in*, c'est-à-dire, ils n'ont pas acheté ou bien ils ont acheté.

REMARQUE. — C'est aussi de cette façon, le plus souvent, que se fait l'interrogation dans l'arabe parlé algérien.

Prépositions

Les prépositions les plus employées sont :

d' ou *d'i*, dans.
fel, sur.
r'er, vers (idée de tendance vers).
li, vers (idée d'arrivée à).
sèma, à coté de (de l'Ar.).

tmasit, à côté de (probablement par méthatèse de la précédente).

zeddou, sous.

zenni, sur.

zfer, derrière (peut-être de l'ar. ?).

ezzath, devant.

s, avec.

Adverbes

Beaucoup de prépositions peuvent aussi devenir adverbes.

Ex : *zenni*, dessus et en haut.

azeddou et *zeddou*, dessous et en bas.

On a de plus :

d'in et *d'inna*, là-bas, mots qui semblent formés l'un et l'autre de *n* d'éloignement et de la particule démonstrative *d'*.

d'ayyi, ici.

azekka, demain.

assa et *assi*, aujourd'hui ; formés de *as* jour, et d'une particule démonstrative.

Assennat' hier ; formé de *as*, jour, et de *ennat'*, autre.

It't'a, ce soir ; composé avec *it'* nuit, comme *assa* avec *as*, jour.

It'it't'en, avant-hier ; c'est-à-dire nuit de nuits.

azolh'at', à gauche.

ayfous, à droite (*ay*, cette, *fous*, main).

mani, où ?

manis, d'où ?

mata, comment ?

hatha et *hathaya*, voici ; probablement de l'ar. *ha d'a*, voici ceci ; *hathaya* n'est qu'un augmentatif.

r'i, seulement, rien que. De l'ar. *r'ir*.

Conjonctions

Les conjonctions les plus employées sont :

r'un et *nour'*, ou, ou bien.

Pour que, afin que, etc., se suppriment ou se traduisent par des mots arabes.

Numération

Sauf les mots *ouèt'*, un, et *yt'*, une, *sen*, *sennat*, deux (masc.), *sent*, *sentath*, deux (fém.), qui sont berbères, tous les autres mots employés pour compter sont arabes.

Nom singulier masculin

Comme en zouaoua le nom singulier commence fréquemment par *a*, *ou* ou *i* :

argaz, homme.

ouma, frère.

insi, hérisson.

Ou par deux sons voyelles dont l'un peut être partie du radical :

iyis, cheval.

ouououl, cœur.

ayzi, petit chien.

aïrd'en, blé.

Mais souvent, comme dans le Chaouïya de l'Aurès, le nom peut commencer par une consonne, par chute du son voyelle initial.

jareuf, corbeau.

fous, main.

kerri, mouton.

En zouaoua, *ajarllou*, *afous* et *ikerri*, agneau.

Les noms masculins se terminent le plus souvent par une consonne, plus rarement par *i* ou *ou*.

ithri, étoile.
chit'ou, côte.
asr'arou, bois à brûler.

Nom féminin

Le nom féminin commence et finit normalement par un *th* ou un *t*, car la prononciation est souvent confuse. Mais il peut arriver que l'un ou l'autre de ces *th* ou *t* disparaisse :

thafounaseth, vache.
ennouth, pluie.
thikhsi, brebis.

Le *d'* se substitue parfois au *th* au commencement du mot :

d'aserfeth, silo (en z. *thaserafeth*).
d'r'ard'ent, scorpion (en z. *thir'erd'emth*).

[Rem. — Cette permutation du *th* et du *d'* se retrouve, mais dans l'intérieur des mots, entre le *zouaoua* et le dialecte des *Beni-Menaceur* : *ithbir*, pigeon (z.), *ad'bir* (B. Menaceur)].

Certains noms féminins manquent enfin des signes extérieurs du genre :

issi, fille.

Quelques-uns semblent avoir perdu, au contact du *th* final, leur dernière consonne radicale, qui subsiste dans d'autres dialectes berbères ou en arabe.

thachent'out, de l'ar. *chent'ouf*, huppe, touffe sur le sommet de la tête.
thafouth, soleil ; en z. *thafoukhth*, lumière du soleil.

Beaucoup de noms féminins sont formés du masculin correspondant par adjonction du *t* ou du *th* initial et final :

thaserdount, mule ; *aserdoun*, mulet.

Mais, comme dans d'autres dialectes berbères, ils peuvent ne pas appartenir à la même racine que le masculin ; parfois aussi le féminin vient de l'arabe, le masculin est berbère, ou bien c'est le contraire :

iyis, cheval (b.), *la'ouda* (de l'ar.).
thikhsi, brebis ; *kerri*, mouton.
thar'at', chèvre ; *aa'trous*, bouc (de l'ar.).

Lorsque *th* ou *t* final se trouve en contact d'une dentale du radical il se produit ordinairement les mêmes faits de contraction, renforcement, etc., qu'en zouaoua.

Nom collectif et nom d'unité

La forme masculine a souvent le sens collectif, la forme féminine le sens d'unité.

Diminutif

Le diminutif se forme en général comme le féminin d'une forme masculine correspondante ; souvent un *i* ou un *y* euphonique s'introduit avant le ث final :

ar'enja, grande cuillère ; *thirenjaïth*, petite cuillère.

Noms pris à l'arabe

Ces noms conservent en général, par agglutination, l'article qui les précédait dans leur langue originelle aux cas déterminés. Mais ce n'est pas une règle absolue et l'on entend souvent prononcer le même mot, par une même personne, tantôt avec et tantôt sans l'article. D'ordinaire aussi, lorsque le mot commence par une lettre solaire, l'assimilation de *l* de l'article avec cette solaire, qui se redouble, a lieu comme en arabe :

ezzith, huile.
ennouth, pluie.

Déclinaison

Comme en zouaoua, la lettre initiale *a* du nom masculin devient *ou* au génitif ou dans le sujet placé après le verbe :

ikhef oud'rar, le sommet de la montagne (*oud'rar* au lieu de *ad'rar*).
itnabah' ouid'i, le chien aboie (*ouid'i* au lieu de *aïd'i*).

Mais, comme encore en zouaoua, certains noms conservent l'*a* initial, tout en prenant un *ou* devant, dans les conditions sus énoncées. Mais ces mots semblent plus nombreux qu'en zouaoua et peut-être même y a-t-il une certaine latitude laissée à cet égard, de sorte que l'on pourrait dire indifféremment.

ouaksoum et *ouksoum*, viande.
ouad'fel et *oud'fel*, neige.
ouaman et *aman*, eau.

Les noms féminins commençant par *th* perdent dans les mêmes conditions, la voyelle qui suit ce *th*, et peuvent la remplacer quelquefois par un *e* muet :

thoudef themr'arth, la vieille entra.
thimechi'et tmet't'outh, le peigne de la femme.

Il en résulte, comme en zouaoua, des modifications du *th* ou du *t* du féminin au contact de la consonne suivante, avec laquelle il peut y avoir contraction.

PLURIEL DU NOM

1re Classe. Pluriels externes formés par l'adjonction ou la transformation de lettres initiales ou terminales.

1re forme : *i* ou *y* initial.

acht'at, sing. ; *icht'at*, plur. (oiseau).

2e forme : *i* ou *y* initial ; allongement en *a* ou *è* de la syllabe terminale.

abuoun, sing. ; *ibaouèn*, plur. (fève).

3e forme : *i* ou *y* initial et affixation d'un *n* (ou *en* par euphonie) avec ou sans disparition de la dernière lettre du singulier.

chit'ou, sing. ; *ichit'oun*, plur. (côte).
asr'arou, sing. ; *isr'aren*, plur. (bois à brûler).
argaz, sing. ; *irgazen*, plur. (homme).
mouch, sing. ; *imouchen*, plur. (chat).

Rem. — L'ex. de *asr'arou* prouve que, dans ce cas, la voyelle terminale peut disparaître.

4e forme : *i* ou *y* initial, *an* final, avec ou sans disparition de la dernière lettre du singulier.

ithri, sing. ; *ithran*, plur. (étoile).
amjer, sing. ; *imiran*, plur. (faucille).
ir'zer, sing. ; *ir'ezran*, plur. (torrent).

Rem. — La dernière consonne peut se redoubler, ou reparaître si elle avait disparu au singulier. Ainsi :

ir'es, sing. ; *ir'essan*, plur. (os).

5e forme : *i* ou *y* initial, *aoun*, final.

ikfer, sing. ; *ikefraoun*, plur. (tortue).

6e forme : *a* initial, *aoun*, final.

ichch, sing. ; *achchaoun*, plur. (corne).

2e Classe. Pluriels mixtes. — Changements dans le corps du mot et adjonction ou transformation de lettres terminales ou initiales.

1re forme : *i* ou *y* initial, assourdissement de la dernière syllabe.

ar'out', sing. ; *ir'et'*, plur. (chose, objet).

2e forme : *i* initial, *n* ou *en* terminal, assourdissement de la dernière syllabe.

fous, sing. ; *ifassen*, plur. (main).

REM. — On voit que la dernière lettre peut se redoubler ; elle peut aussi reparaître si elle avait disparu au singulier.

3e forme : *i* ou *y* initial et allongement du corps d mot.

ad'rar, sing. ; *id'ourar*, plur. (montagne).

4e forme : *i* initial, *â* ou *è* dans la dernière syllabe.

agoujil, sing. ; *igoujèl*, plur. (orphelin).
ajh'ih, sing. ; *ijh'ah'*, plur. (ânon qui tète encore).

5e forme : *i* initial, *ou* dans la première syllabe ; *a* long dans la dernière.

amedkoul, sing. ; *imdoukal*, plur. (ami).
jaref, sing ; *ijouraf*, plur. (corbeau).

6e forme : *a* long initial ; allongement du corps du mot ; *n* ou *en* final.

ichcher, sing. ; *achchâren*, plur. (ongle, griffe).

7e forme : enfin certains mots venus de l'arabe conservent le pluriel qu'ils ont en cette langue :

Ex : *lr'orz*, plur. *r'erouza* (jeune homme).

PLURIEL FÉMININ

Le *th* terminal disparaît toujours.

1re CLASSE. PLURIELS EXTERNES.

1re forme : *thi* initial ; *n* ou *en* final.

thar'at' sig. ; *thir'at't'en*. plur. (chèvre).

REM. — Il peut se produire un redoublement de la dernière consonne du mot ; ou bien cette lettre reparait si elle avait disparu au singulier.

2e forme : *thi* initial ; *in* final.

thamr'arth, sing. ; *thimr'arin*, plur. (vieille femme).
thamellalt, sing. ; *thimellalin*, plur. (œuf).

3e forme : *ouin* final.

thala sing. ; *thalaouin*, plur. (source).

2e CLASSE. PLURIELS MIXTES. (Externes et internes à la fois).

1re forme : *thi* initial ; allongement par *a* long de la dernière syllabe.

thahejjelt, sing. ; *thihjal*, plur. (veuve).

1e forme : *thi* initial ; allongement par *ou* de la première syllabe, par *a* de la dernière.

thakthert, sing. ; *thikouthar*, plur. (petite colline).
thachèchith, sing. ; *thichouchaï*, (chéchia).

3e forme : *thi* initial ; *ou*, en remplacement de la voyelle *a* ou *i* de la deuxième syllabe ; *ay* comme finale.

thimechchacheth, sing. ; *thimechchouchay*, plur. (fesse).

PLURIELS IRRÉGULIERS

Certains noms, masculins ou féminins, ont des pluriels qui ne rentrent, à première vue, dans aucune des catégories précédentes, quoique appartenant à la même racine que le singulier.

thit', sing. ; *at't'iouen*, plur. (source, fontaine).

Pluriels de substantifs tirés d'une autre racine que le singulier

Ces pluriels existent dans le Chaouiya des Ouled Sellem, comme dans les autres dialectes, mais ne sont pas très nombreux.

thikhsi, sing. ; *oulli*, plur. (brebis).
issi, sing. ; *illi*, plur. (fille) (1).
mi, sing. ; *ra*, plur. (fils).
thamet't'outh, sing. ; *khalath*, plur. (femme).

(1) C'est le contraire dans tous les autres dialectes comme me le fit remarquer le regretté M. de Motylinski.

Adjectif qualificatif

L'idée qualificative se rend comme dans les autres dialectes berbères, soit par des verbes exprimant des qualités physiques ou morales (verbes d'état), soit par des mots de formes variables, mais plus généralement terminés par *an* sur le paradigme *fa'lan*.

azd'an, mince
aberkan, noir.
aguezlan, court.
azirar, long.
aourar', jaune.
amellal, blanc.
etc.

Adjectif démonstratif

1° *a*, ce, cet.
d' ou *d'a*, ce, cet, cette.
aiyi, *ouaiyi*, ce, cet.
saiyi, cette.
pour les objets rapprochés.

Ces adjectifs se placent après le substantif déterminé.

Ex. : *thah'chicheth saiyi*, cette herbe-ci.
argaz a, cet homme-ci.

2° *ouin*, *d'in* (composés des adjectifs précédents *d'*, *oui* pour *ouai*. et du *n* d'éloignement), ce... là, cet... là, pour les objets éloignés. Se place devant le nom.

Ex. : *ouin iyis*, ce cheval-là.

Adjectif interrogatif

ma ni d', quel.
Ex. : *ma ni d'amekkan*, quel endroit.
ma ni, veut dire *où* quand il est employé sans *d'*

Adjectif relatif

ennat, plur. *iynit'en*, autre.
goua, autre.

Pronom personnel sujet

1re personne	*nek*	(singulier).
2e —	*chek*	—
3e pers. masc.	*enta*	—
3e — fém.	*entath*	—

Au pluriel on emploie généralement les pronoms arabes.

Pronom possessif

1re pers. sing.	*ou*, *iou*, *inou*.
2e —	*k*, *ik*, *ennek*.
3e —	*s*, *is*, *ines*, *ennes*.
1re pers. plur.	*nekh*, *inekh*, *ennekh*.
2e —	*ouèn*, *iouèn*, *ennouen*.
2e pers. plur. fém.	*kemth*.
3e pers. plur.	*sen*, *isen*, *ensen*.
3e pers. plur. fém.	*sent*, *ensent*.

Pour former le pronom de la troisième personne du féminin singulier on ajoute *entath* (elle) au pronom masculin correspondant, et l'on a
ennes entath.

Ces pronoms s'emploient à la suite du nom qu'ils déterminent, commes les pronoms affixes arabes, ou ceux du zouaoua, avec le sens des adjectifs possessifs français précédant le mot.

Ex. : *akhkham iou*, *akkham inou*, ma tente.
akhkham ik, *akhkham inek*, *akhkham ennek*, ta tente. *yss is*, ses filles.

Les formes en *inou*, *inek*, *innes*, etc., peuvent se

décomposer en *n*, particule partitive ou annective, et en pronom affixe proprement dit, *ou*, *k*, *s*.

Pronom complément direct

1re pers. sing.	*aï* (prononcez *ail* ou *aye*).
2e —	*achek*.
3e —	*th*, *ith*.
3e pers. fém.	*t*, *it*.
1re pers. plur.	*anekh*.
2e pers. plur. masc.	*achounoui*.
2e pers. plur. fém.	*achemti*.
3e pers. plur. masc.	*ihen*.
3e pers. plur. fém.	*ihent*.

Ces pronoms s'ajoutent après le verbe, comme en arabe ou en zouaoua.

Ex. : *ioueth aï*, il m'a frappé.
ioueth ak, il t'a frappé.
etc...

Ex. : *roh' er'res izmer ezzaiith*, allez, égorgez un agneau et écorchez-le.

Pronom complément indirect

1re pers. sing.	*i*, *aï*.
2e —	*k*, *ak*.
3e —	*s*, *as*.
1re pers. plur.	*kh*, *akh*, *anekh*.
2e —	*ouèn*, *aouèn*.
3e —	*sen*, *asen*.

S'emploient comme en arabe ou en zouaoua.

Ex. : *izenz aï izmer*, il m'a vendu un agneau.
inekh as, j'ai dit à lui, je lui ai dit.

Lorsque le verbe se termine par *a* on emploie naturellement les formes de pronoms dépourvues d'un *a* initial.

Pronoms adjoints à une préposition

1re pers. sing.	*i*.
2e —	*k*.
3e —	*s*.
1re pers. plur.	*kh*, ou *nakh*.
2e —	*ouèn*.
3e —	*sèn*.

S'emploient comme en Arabe et en Zouaoua :

ezzathi, devant moi.
ezzathnakh, devant nous.

Par euphonie ces pronoms peuvent être précédés d'un *a*.

Ex : *r'erak*, au lieu de *r'erk*, vers toi.
fellas, sur lui.

Lorsque le mot qui joue le rôle de préposition est en réalité un substantif, les pronoms précédents sont remplacés par les possessifs.

tmasit inou, à côté de moi,
tmasit inouèn à côté de vous.

M. à m. *au côté mien* ; *au côté vôtre*.

Enfin il arrive souvent que la consonne terminale de la préposition se redouble.

fellak , au lieu de *felak*.

Pronoms démonstratifs

Ce sont :

ouaï, qui, celui qui.

et les adjectifs démonstratifs qui peuvent aussi s'employer pronominalement.

Pronoms interrogatifs

On se sert du mot arabe *men* (من), qui ?

Verbe

1re forme : Les verbes sont mono, di ou polysyllabiques.

eg (√ *g*) laisser.
oueth, frapper.
ers, descendre.
aref, griffer.
rchel, se marier.
zouzer, vanner.
sousef, cracher.
zouzir, souffler (vent).
tenoudim, avoir sommeil.
teh'oundik', braire.

2° *Origine*. — Beaucoup viennent de l'arabe, sans changement de forme.

raouah (رَوَّح), partir ou revenir. (Ar. vulg. prov. Const.).
herres (هرّس), piler.

Mais, dans tous les cas, les verbes se plient aux règles de la conjugaison en chaouiya.

Ex : *doukh* (de l'ar.) être étourdi, fait *doukhekh*, à la 1re pers. masc. du prétérit, comme si la racine était chaouiya. De même :

çalla, (de l'ar.) prier, fait comme les verbes du chaouiya de même terminaison.
theçallith, 2e pers. sing. prétér.
theçallam, 2e pers. plur. prétér.
ad' theçallath, 2e pers. sing. aoriste.

3° *Impératif*. — C'est le radical du verbe, comme en zouaoua, comme dans l'Aurès, etc.

TABLEAU DES DÉSINENCES DES PERSONNES

	RADICAL	
2e pers. sing.	———	
2e pers. plur. masc.	———	*th.*
2e pers. plur. fém.	———	*m.*

Ex. : *Ari*, sors.
Arith, sortez (masc.).
Arim, sortez (fém.).

Lorsque la dernière radicale est une dentale, elle se contracte avec le *th* désinence et donne un t' (ط).

Siret' ifassenouèn, lavez-vous les mains, où *siret'* est mis pour *sired'th*.

4° *Prétérit*. — Les désinences sont :

1re pers. sing.		———	*kh.*
2e pers. sing.	*th.*	———	*th.*
3e pers. sing. masc.	*i.*	———	
3e pers. sing fém.	*th.*	———	
1re pers. plur.	*n.*	———	
2e pers. plur.	*th.*	———	*m.*
2e pers. fém. plur.	*th.*	———	*mth.*
3e pers. masc. plur.		———	*n.*
3e pers. fém. plur.		———	*nt.*

Ex. : Verbe **Rchl**, *se marier.*

Rechlekh, je me suis marié.
Therchelth, tu t'es marié.
Irchel, il s'est marié.
Therchel, elle s'est mariée.
Nerchel, nous nous sommes mariés.
Therchelm, vous vous êtes mariés.
Therchelmth, vous vous êtes mariées.
Rechlen, ils se sont mariés.
Rechlent, elles se sont mariées.

5° *Aoriste.* — Se forme du prétérit en antiposant *a* ou *ad'*, et a le sens du présent ou du futur, comme en arabe.

Ex. : *ad' irchel Et't'ahar*, Ettahar se marie ou se mariera.

6° *Prétérit avec sens du présent.* — Dans un grand nombre de verbes à la forme d'habitude, ou exprimant une impression physique ou morale, ou traduisant une idée impersonnelle, le prétérit s'emploie, comme parfois en arabe vulgaire, avec le sens du présent.

Ex. : *itas koul ioum*, il vient tous les jours;
tchikh, j'ai faim ;
icheth ouad'fel, il tombe de la neige ;
où les mots *itas*, *tchikh*, *icheth* sont des prétérits.

Quelquefois *ad'* de l'aoriste se supprime lorsque deux verbes se suivent et que le sens est suffisamment clair.

ekker theçallath, lève-toi tu pries, c'est-à-dire lève-toi et prie ;
où *theçallath* est au prétérit.

7° *Mode participe.* — Le mode participe ou forme participe se forme comme en kabyle : on préfixe *i* au radical et on lui suffixe *an*.

Ex. : *iat't'an*, étant passé, qui est passé, passé. Radical, *at't'* ou *at't'a*.
iyouan, qui est cuit, cuit.

Cette forme s'emploie dans le même cas qu'en zouaoua.

8° *Verbes qualificatifs.* — Très nombreux, très fréquemment employés, ces verbes, comme en kabyle, comme en arabe vulgaire, mais plus souvent encore que dans cette dernière langue, peuvent remplacer l'adjectif qualificatif. Beaucoup sont pris à l'arabe sans modification.

Ex. : *ikhchèn*, il est grossier. Ar. يخشان, forme فعال indiquant les particularités physiques ou morales.

argaz ayyi ikhchèn, cet homme est grossier.
abrid' ouaiyi izd'ad', ce chemin est étroit.

On emploie ces verbes au prétérit avec le sens du présent.

Verbes irréguliers

Ces verbes sont ceux qui subissent des modifications de même qu'en zouaoua, *c'est-à-dire au prétérit dans les phrases positives*, mais pas toujours de façon identique au zouaoua.

1° *Verbe monosyllabique et verbe unilitère* (qualifiés de sourds par Ben Sedira, dans son *Cours de Langue Kabyle*). Ces verbes se conjugent comme le verbe unilitère ش TCH (*etch*), *manger*, qui servira d'exemple.

1re pers. sing.	*tchikh.*
2e —	*thetchith.*
3e pers. sing. masc.	*itcha.*
3e pers. sing. fém.	*thetcha.*
1re pers. plur.	*netcha.*
2e pers. plur.	*thetchim.*
2e pers. fém. plur.	*thetchimth.*
3e pers. plur. masc.	*tchin.*
3e pers. plur. fém.	*tchint.*

Cependant le *i* ne se retrouve pas nécessairement au pluriel 2e et 3e pers. et l'on dit aussi bien :

Thetcham, *thetchamth*, que ;
Thetchim, *thetchimth*, etc.

On conjuguera de même tous les monosyllabiques, comme *SR'* acheter, *OUTH*, frapper, etc.

Sr'ikh, j'ai acheté.
Outhikh, j'ai frappé.
Thesr'im, vous avez acheté.
S'rin, ils ont acheté.

2° *Verbe commençant par A* (qualifié d'assimilé par Ben Sedira dans son *Cours de langue kabyle*).

Cet *a* devient *ou* à toutes les personnes du prétérit,

Verbe *AD'F*, entrer.

Oud'fekh, je suis entré.

3° *Verbe trilitère à radicale médiane faible a, ou, i* (verbes que Ben Sedira a qualifiés de concaves dans son *Cours de langue kabyle*).

L'*a* se change en *ou* à toutes les racines du prétérit.

K'ar, dire.
K'ourekh, 1re p. sing. prét.
K'ouren, 3e p. plur. prét.

Les verbes qui ont un *i* pour radicale médiane le changent en *a* à toutes les personnes du prétérit.

K'im, s'asseoir.
K'amekh, 1re pers. sing. prét.
Ik'am, 3e pers. sing. masc. prét.

4° *Verbes terminés par ou* ou *i* (qualifiés de défectueux par Ben Sedira, *op. cit.*).

L'*i* devient un *a* à toutes les personnes du prétérit sauf la première et la seconde.

1re pers. sing.	*R'likh* ; je suis monté.
2e —	*Ther'lith.*
3e pers. masc. sing.	*Ir'la.*
3e pers. fém. sing.	*Ther'la.*
1re pers. plur.	*Ner'la.*
2e pers. plur. masc.	*Ther'lam.*
2e pers. plur. fém.	*Ther'lamth.*
3e pers. plur. masc.	*R'lan.*
3e pers. plur. fém.	*R'lant.*

L'*ou* devient *i*, comme en Zouaoua, à la 1re et à la 2e personnes sing. du préterit, *a* aux autres personnes.

Verbe *Çouou*, boire.

1re pers. prét. sing.	*Çouikh.*
2e pers. sing.	*Theçouith.*
3e pers. sing.	*Içoua.*
1re pers. plur.	*Neçoua.*
3e pers. plur.	*Çouan.*

De même *Essou*, étendre, fait.
Thessouith, 2e pers. sing. prétér.

Rem. — Les verbes en و sont peu nombreux ; à ceux du Zouaoua terminés de cette façon correspondent le plus souvent des verbes en *i*.

Ernou (Z) *Erni* (Ch.), ajouter.

5° *Verbe bilitère commençant par un* a. — Ce verbe suit à la fois les règles de la 1re et de la 2e catégorie.

Ex. : *As d'*, venir.

Le *d'*, particule de retour, ne fait pas partie du verbe.

1re pers. sing. prét.	*Ousikh d'.*
1re pers. sing. aoriste.	*Ad' Asekh d'.*
3e pers. sing. prét.	*Iousi d'.*
3e pers. sing. aor.	*Ad' ias d'.*

6° *Verbe Inna*, dire. Se conjugue presque comme en Zouaoua.

1re pers. sing. prét.	*Inekh.*
2e pers. sing.	*Thennith.*
3e pers. sing. masc.	*Inna.*
3e pers. sing. fém.	*Thenna.*
1re pers. plur. prét.	*Ennakh.*
2e pers. plur. masc.	*Thennam.*
3e pers. plur. masc.	*Ennan.*

7° *Avoir.* — Le verbe avoir n'existe pas ; on y supplée au moyen de la préposition *R'er* ou *Ar'r*, vers, à laquelle on ajoute les pronoms affixes.

J'ai	*Ar'ri.*
Tu as	*Ar'rek.*
Il a	*Ar'res.*
Elle a	*Ar'res entat'h.*
Nous avons	*Ar'ernakh.*
Vous avez	*Ar'erouen.*
Ils ont	*Ar'ersen.*

On emploie de même le mot *temasit* comme le متاع (*metaa*) de l'arabe algérien.

d'ayi tmasit ennen, ceci est à eux. *En ar.* هذا متاعهم

8° *Etre.* — N'est usité qu'à une forme dérivée, *tili*, et peu souvent. On y supplée, soit par un verbe qualificatif, soit en usant de la particule *d'* devant le nom ou l'adjectif attribut.

Ex. : *d'a lo'chra*, elle est pleine (femelle).
ouay d'iys r'an d'la'ouda, celui-ci est un cheval ou une jument ? (Est-ce un cheval ou une jument ?)
assa d'el k'aïla, aujourd'hui est la chaleur. (Aujourd'hui il fait chaud).

Formes verbales dérivées

1° *Forme factitive par préfixation d'un* **s.**

Ex. : *h'ma*, être chaud.
sah'ma, chauffer, faire chauffer.
khsi, s'éteindre.
sekhsi, éteindre.
sifed', faire entrer, de F D, entrer.

On voit que *s* peut, par euphonie, devenir *sa*, *se* ou *si*.

Lorsque le verbe commence par *a* cet *a* devient souvent un *i*, mais pas toujours.

Ex. : *sired'*, laver (De RD').
siri ou *sari*, faire sortir, de *ari* (sortir).

Quelquefois *s* devient *z*, par attraction, s'il y a un z dans le mot.

zenz ou *senz*, vendre.

2° *Forme de réciprocité par préfixation d'un* **m.**

ma'âoun, s'entr'aider ; de *aâoun*, aider.
menr', s'entre-tuer ; de *enr'*, tuer.

3° *Forme factitive de réciprocité, par préfixation de* **m s.**

msenr', faire s'entre-tuer.

4° *Fréquentatif forme d'habitude ou d'intensité*, s'obtient par préfixation d'un *t*.

Ex. : *Tas*, aller (ou venir), habituellement ; de *as*, aller (ou venir).
itas koul youm ; il va (ou vient) tous les jours.

S'obtient encore par redoublement de la deuxième radicale.

cherra, remplir souvent ou complètement ; de *chara*, remplir.

Ou par insertion d'un *a* avant la dernière radicale.

ak'an, attacher solidement, attacher souvent ; de *ak'en*, fermer, attacher.

Enfin par fixation d'un **ch.**

cheth, tomber, (pluie, neige), fréquentatif de *ouoth*, frapper.

A. JOLY.

(A suivre.)

ESSAI SUR LE FOLKLORE

DE LA

Commune Mixte de l'Aurès

---

§ I. Le Mariage. — Les Aurassiens se marient dès qu'ils sont pubères et ne considèrent pas cet acte comme sérieux.

Le mariage a lieu devant la djemâa ou devant le cadi. Une déclaration est ensuite faite à l'adjoint de la section qui transmet à l'administrateur le bulletin dont la production est prescrite par l'article 18, titre II, de la loi du 25 mars 1882.

Contrairement à ce qui se passe dans les autres régions, les jeunes gens obtiennent sans la moindre difficulté, par l'intermédiaire de leurs parents, la main de celle qu'ils ont choisie et qui a, presque toujours, été leur maîtresse.

De la *Monographie de l'Aurès*, par M. le lieutenant-colonel de Lartigue, j'extrais le passage suivant : « Les » mœurs des Chaouïa sont loin d'être austères. Bien » que musulmans, ils sont d'une tolérance qu'il serait » difficile de trouver ailleurs. Leurs femmes surtout » n'ont aucune moralité. Les filles attendent avec impa- » tience leur premier mariage, et se hâtent de divor- » cer, pour acquérir le droit de se livrer sans con- » trainte à la prostitution la plus effrénée ; et ce n'est » pas un cas particulier, c'est une règle générale qui ne » comporte qu'un très petit nombre d'exceptions, pro- » duites le plus souvent par la naissance d'un enfant au

» premier mariage. Dans ce cas, la famille se trouvant » formée, les liens des époux se resserrent naturelle- » ment Cependant, il arrive parfois qu'une femme, » épouse et mère, sollicite le divorce et, après l'avoir » obtenu, se prostitue sans la moindre retenue, sous les » yeux même de ses enfants. »

Il est surprenant qu'avec de pareilles mœurs le père de famille se serve du droit dit *djebr* (1).

Après s'être entendu avec le père du prétendant, le père de la jeune fille lui offre un repas composé de couscous, viande et ziraouï (2). Le jour de la demande en mariage le jeune homme ne voit pas sa fiancée.

A la date convenue, si le cadi n'est pas dans la dechra (village, hameau), le prétendant envoie à la maison du père de la jeune fille un parent ou ami, chargé de conduire le cortège jusqu'à la mahakma. Lorsque la fiancée sort de la maison de son père, celui-ci étend sur le seuil son burnous ou son haïk (pièce de laine ou de soie longue et étroite) comme un tapis sur lequel sa fille passera. N'est-ce pas le symbole de ses droits sur elle ?

Le parent ou l'ami du marié laisse tomber sur le tapis un douro (cinq francs) que le futur beau-père ramasse et garde pour lui. A la sortie, la poudre parle. On assied la jeune fille sur une mule recouverte d'un missen (3) et on lui passe les rênes. La mule porte autour du cou la ceinture de la mariée.

La mère, les frères et les sœurs de la mariée sont du cortège et de la noce. Le père reste à la maison, si le cadi a lu la fatha et rédigé l'acte dans la dechra ; dans le cas contraire, le père va jusqu'à la mahakma (prétoire du cadi).

---

(1) Droit qui consiste à marier les enfants sans les avoir consultés au préalable.

(2) Espèce de gâteau fait de galette émiettée, dattes écrasées ou miel et beurre.

(3) Espèce de siège formé avec des haïks et des tapis sur un bât de mule sur lequel on installe les femmes.

Le fiancé, de son côté, a envoyé, selon ses moyens, le plus grand nombre possible de parents. Plus le cortège est nombreux, plus son honneur s'en est accru, c'est une noce riche.

Si, en chemin, on vient à traverser une rivière ou même un mince cours d'eau, on a soin de tirer des coups de fusil afin que le djinn de la rivière ne possède pas la jeune mariée. De la maison paternelle ou de la mahakma, on conduit la jeune femme chez son mari. Le sol de cette demeure est couvert de tapis ou de nattes. Les femmes entourent la mariée, mettent devant elle un petit enfant et mangent des dattes avec elle. La poudre parle. Les hommes, dans une autre pièce ou maison voisine, prennent ensemble un repas. Le mari n'a pas paru. S'il était allé au-devant de sa fiancée, il aurait commis une grande inconvenance.

Le mari fait parvenir à sa femme un douro que les Aurassiens appellent « hak d'khoul » (droit d'entrée). Dès que la nuit tombe, un homme amène le marié dans une pièce où il est rejoint par une femme accompagnant la mariée.

Un repas composé de viande de brebis cuite dans une marmite, de dattes, de thœmina (gâteau de semoule, beurre, miel et épices) est servi aux jeunes époux qui restent seuls pendant deux heures. Vers six heures du matin, le mari envoie à la mère de sa femme cinq douros, si cette dernière a été trouvée vierge.

Pendant toute la matinée, les jeunes gens de la dechra tirent des coups de feu. Les femmes vont chercher la mariée et lui donnent une outre ; elles sortent toutes en chantant et en dansant, puis elles se dirigent vers l'endroit où chaque jour elles vont puiser de l'eau. Là, les femmes et la mariée mangent la thœmina, chantent et dansent ; celle-ci retourne à la dechra, portant l'outre pleine sur son dos. Les hommes font encore parler la poudre et cette cérémonie doit être terminée avant l'*asr*. (troisième prière canonique).

La noce est finie et la vie ordinaire commence au jeune ménage.

Le cadi de Menâa tient tous les mois une audience foraine à Arris. C'est là surtout que se rendent les Aurassiens qui veulent se marier ou divorcer. Il n'est pas rare qu'un homme obtienne le divorce et quitte la mahakma avec une nouvelle épouse ; on voit, quelques instants après, la femme répudiée partir en compagnie d'un amant. Pour rentrer au douar, tout ce monde suivra la même route et plaisantera sur les événements de la journée...

Dans son existence un Aurassien se marie vingt et trente fois : Un vieillard d'Oued-Taga se glorifiait naguère de ne pas se souvenir de toutes ses anciennes femmes légitimes.

Il arrive souvent qu'un indigène répudie cinq ou six femmes et se remarie avec la première, dont il ne se séparera plus si elle devient mère.

Les auteurs qui ont écrit sur l'Aurès ont surtout exagéré les charmes des femmes de cette région.

« Des indigènes étrangers à la commune se sont fixés dans nos montagnes pour épouser des femmes du pays. Des Européens sont venus, croyant trouver ici une félicité qui leur avait échappé ailleurs... Ils n'ont éprouvé que des désillusions amères. »

Les Aurassiennes, à part de très rares exceptions, ne veulent pas quitter la contrée où elles sont toujours en fête. Celles qui s'expatrient ont vite la nostalgie, aussi les voit-on revenir dès que le beau temps reparaît, c'est-à-dire vers la fin avril ou le commencement mai.

Les mariages sont très nombreux en hiver parce qu'à cette saison les jeunes gens ne peuvent guère, à cause de la rigueur du climat, aller voler et effectuer des expéditions amoureuses dans les montagnes. Ils ont généralement lieu les lundi, jeudi et vendredi. Les « Azriat » (femmes divorcées), en se remariant, sont certaines d'être nourries pendant la saison des neiges.

§ II. La Naissance. — En 1895, Mme Chellier, pourvue du diplôme de docteur en médecine, fut chargée par M. le Gouverneur Général de procéder à des études d'obstétrique dans la commune mixte de l'Aurès.

L'enquête, faite en ma présence, à Bâali (vallée de l'oued Abdi), démontra que beaucoup de matrones indigènes provoquaient sans crainte l'avortement, surtout chez les Azriat, très nombreuses dans la région.

Les Aurassiennes étaient exposées aux maladies puerpérales et à toutes les affections ressortissant à la gynécologie parce qu'elles ignoraient les soins particuliers à leur état.

Quand l'accouchement ne se produisait pas d'une façon normale, les matrones les obligeaient à avaler du beurre ou à boire de l'huile pour faciliter le glissement, à priser du felfel (piment rouge pilé) afin de provoquer des éternuements nombreux ; elles plaçaient souvent une grosse pierre sur le ventre qu'elles frictionnaient ensuite avec un bâton, et elles employaient enfin toutes sortes d'expédients pour provoquer des vomissements de la malheureuse en couches.

Après avoir pris connaissance du rapport de Mme Chellier, M. le Gouverneur Général institua des postes de sages-femmes principalement chargées d'enseigner aux matrones indigènes : des praticiennes furent envoyées à El-Kantara, Arris, Lambèse etc... Ces emplois ont été supprimés, mais un médecin de colonisation a été placé à Mac-Mahon et un docteur payé sur les fonds du Budget spécial et de la commune de Lambèse est venu s'installer au chef-lieu de la commune mixte de l'Aurès. Avec leur collègue d'Arris, ces praticiens assurent très bien le service gynécologique de la région.

Après la naissance d'un garçon, les Aurassiens tirent, en signe de joie, deux coup de feu ; en outre, un mouton est égorgé dans les sept jours qui suivent l'accouchement. Les pauvres tuent une chèvre.

La préoccupation de l'heureux père est de se procurer

du foie de chacal à l'époque où l'enfant commence à manger. On prétend que les chacals ont sept foies. Les indigènes, même les plus intelligents, sont enclins à le croire parce que la tradition le leur a appris.

Le chacal incarne les qualités principales, aux yeux des Chaouïa, de finesse, d'habileté, qui le mènent à son but sans encombre, avec une intelligence et une souplesse qui se jouent des obstacles. Le renard pour eux est un animal sot. Souvent l'Aurassien n'attend pas que l'enfant soit en âge de manger. Dès qu'il s'est procuré du foie de chacal, il le broie et après l'avoir mélangé avec du beurre, il en introduit un peu entre les lèvres du nouveau-né.

Dès la naissance, l'enfant reçoit un nom choisi généralement par un taleb de la dechra.

Les noms berbères encore en usage sont :

Pour les hommes : Bala, Bouta, Boumaraf, Chemlal, Douha, Hamouta, Ghecham, Meuzer, Ouchem, Oumelaze, Tabelaïdet, et Zeghiche.

Pour les femmes : Betta, Fiala, Hamouta, Hmama, Hroura, Goudjila, Louassâa, Mazouzia, Mehnia, Menina, Rebaïa, Roula, Rouba, Tabaalit, Zerfa, Zergouga, et Yezza.

§ III. La Circoncision. — Il existe dans chaque douar des indigénes sachant pratiquer la circoncision. Ils possèdent la dextérité qui abrège les souffrances du patient et le don de ne pas éveiller la défiance.

Bien que la circoncision n'ait pas été édictée par le Coran — l'homme ne venant pas au monde en état de perfection — les Aurassiens n'attendent jamais que leurs enfants aient atteint la dixième année pour les soumettre à cette douloureuse opération, qui souvent, dans ce cas, doit être faite de vive force.

Comme ils sont toujours en fête, les parents laissent croire à l'enfant, dont la circoncision a été décidée, qu'il va assister au mariage d'une alliée ou d'une voisine ; puis,

ils détournent son attention en lui faisant manger ce qu'il préfère, généralement du miel, sucre des Chaouïa. On lui donne des grenades, des oranges ou des pommes.

Les femmes parées de leurs plus beaux atours dansent, au son de la « zourna » (1) et du « tabbal » (2) et vont à quelques mètres de la maison, précédées ordinairement de la matrone, témoin de la naissance de l'enfant. Cette dernière revient vite, ayant sur sa tête un «guessâa» (grand plat en bois), contenant la terre où sera jeté le prépuce de l'enfant et un sabre destiné à éloigner les djenoum(mauvais génies).

L'enfant est toujours joyeux. Les parents lui mettent dans la main quelques pièces d'argent ou d'or et l'engagent à regarder un objet placé au-dessus de sa tête; puis, l'ayant fait asseoir sur un ouçada (traversin), on lui donne d'autres pièces. Avant qu'il ait le temps de crier, l'opération est faite... A ce moment, tous les assistants font un bruit infernal : Les femmes redoublent leurs you-you et leurs danses, les joueurs de zourna s'époumonnent et les autres frappent à coups redoublés la peau d'âne du tobbal.

Le patient verse bien quelques larmes, et, comme la vengeance est pour les Aurassiens un grand plaisir, on l'engage à jeter sur l'opérateur des grenades, oranges et pommes qu'il a près de lui. Le pseudo-médecin se prête de bonne grâce à la comédie et consent même à recevoir sur la tête les projectiles que lui lancent les spectateurs et que l'enfant croit avoir jetés lui-même,

Pour le consoler, ses parents ne craignent pas de provoquer une indigestion en lui permettant d'avaler tout le miel qu'il désire et toutes les friandises qu'il est possible de lui donner.

Dans le but d'amollir et de résoudre l'inflammation,

---

(1) Hautbois percé de sept trous, pareil à celui qui est en usage dans la Chine septentrionale et connu sous le nom de Sona.

(2) (Racine de « timbale »). Sorte de grosse caisse.

les Aurassiens appliquent sur la plaie un cataplasme étrange composé d'huile, d'encens, d'henné, d'extrémités de branches de genévrier et de crottes de chèvre.

Enfin, un grand repas est servi aux invités et les danses continuent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

§ IV. La Mort. — Bien que peu fanatiques, les Aurassiens ne craignent pas la mort parce qu'ils sont persuadés d'éprouver un jour, dans un autre monde, des jouissances plus grandes que celles dont ils ont profité sur la terre.

Ils ne redoutent pas la mort, puisque, d'après la religion, il suffit pour aller au paradis, de prononcer la formule suivante : « La Allah, ila Allah, Mohamed raçoul Allah » ; ce qui veut dire : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohamed est son prophète ».

Après avoir commis une faute, voire même un crime, et surtout lorsqu'ils sont âgés, mes administrés prononcent à chaque instant cette formule qu'ils nomment *Chehada*, et qui purifie tout... ! Si le moribond ne peut prononcer aucune parole, il lève l'index vers le ciel avant de rendre le dernier soupir.

Les parents et amis se lamentent pendant quelques minutes dès que la mort s'est produite et le taleb récite une courte prière.

M'étant rendu à Arris (vallée d'Oued Labiod), il y a une quinzaine d'années, le jour de l'assassinat de l'Adjoint indigène de cette localité, je voulus adresser des condoléances à la veuve. Cette dernière s'approcha en chancelant et en prononçant des phrases plaintives qui semblaient être l'expression d'une immense douleur. Elle était vêtue d'une sorte de « djellal » (couverture de cheval), son visage était noirci et sa tête entourée d'une corde d'alfa retenant des os de mouton.

Cette veuve, qui paraissait inconsolable, s'est remariée plusieurs fois, et est loin d'avoir, en ce moment, une conduite exemplaire !

Il paraît que lorsque la mort est due à une cause violente, les mères et veuves des victimes, animées envers celles-ci d'un amour excessif, mais ignorant les « hadits » (1), peu civilisées, manifestent leur douleur comme la femme de l'ancien adjoint d'Arris.

Les Aurassiens ferment les yeux de leurs morts. Si cette opération ne réussit pas, ils prétendent qu'un prochain malheur se produira.

Le taleb lave soigneusement le corps du défunt et récite en même temps des prières. On enveloppe le cadavre dans de la cotonnade et il faut trente mètres de cette étoffe.

Quand le cimetière est proche, le mort y est transporté à l'aide d'un tellis ou d'une natte en alfa. S'il est éloigné on utilise une sorte de petite échelle qui est placée sur un mulet et qui est faite avec des perches et quelques bâtons attachés au moyen d'une corde en alfa. Les femmes et les enfants, les malades et les vieillards suivent le convoi à mulet, et les hommes valides accompagnent à pied le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

Une fosse un peu large, ayant cinquante centimètres de profondeur, est d'abord creusée; puis on en fait une autre plus étroite pouvant recevoir le corps, qui est étendu sur le côté droit et la face tournée vers l'Orient. La première fosse est fermée avec des dalles et les interstices sont bouchés avec des cailloux et de la terre mouillée; on comble de terre l'autre fosse; enfin deux pierres sont placées, l'une à la tête et l'autre aux pieds si le défunt était un homme, et trois pierres, dont une au milieu, pour les femmes.

Avant de déposer le cadavre, et quand les fosses sont complètement fermées, des prières auxquelles répondent les assistants sont dites par l'iman. Lorsque tout est fini les parents et amis retournent chez eux dans le plus

(1) Les « hadits » sont des renseignements ou traditions concernant le Prophète. Ce mot signifie nouvelle ou récit.

grand silence. Les membres de la famille reviennent au cimetière le lendemain des funérailles pour prier sur la tombe, et s'assurer qu'il n'existe aucune trace de personne sur la terre non encore tassée. Si l'on observe l'empreinte d'une semelle ou d'un pied, un des proches du défunt ne tardera pas à mourir.

Les femmes et les enfants ne portent pas le deuil de leurs parents, mais les hommes ne changent pas de vêtements pendant deux ou trois mois, ne se lavent pas le visage et laissent croître leur barbe et leurs cheveux. Un repas est offert aux parents et amis quelques jours après le décès ; chez les Ouled-Daoud, il a lieu immédiatement après les obsèques, et à Menâa, le septième jour qui suit les funérailles.

Les personnages maraboutiques sont ensevelis dans les zaouïa ou mosquées, visitées périodiquement par les adeptes.

Les Aurassiens disent qu'une femme ayant perdu trois enfants est certaine d'aller au Paradis.

§ V. **Les Fêtes saisonnières.** — Les Aurassiens ne se servent plus de leur calendrier dont les divisions correspondent à la lunaison. Ils ont adopté le nôtre, qui est plus simple et facilite surtout leurs relations administratives civiles et commerciales. Ils désignent aussi les mois et cette appellation dérive des mots latins :

En Arabe	En Latin	En Français
Innar.	Januarius	Janvier.
Fourar.	Februarius.	Février.
Mars.	Martius.	Mars.
Ibrir.	Aprilis.	Avril.
Mayou.	Maïus.	Mai.
Youniou.	Junius.	Juin.
Youliou.	Julius.	Juillet.
Ghoucht.	Augustus.	Août.
C'tembr'	September.	Septembre.
K'toubr'	October.	Octobre.
N'vembr'	November.	Novembre.
D'jembr'	December.	Décembre.

Au premier jour de l'an, qui est la fête d'Innar, les Aurassiens changent les trois pierres du foyer, les vêtements et tous les objets mobiliers hors d'usage. Ils lavent et nettoient tout ce qui peut être encore utilisé. Les danses et chants sont prohibés. Les Chaouïa mangent sept plats différents.

La fête de la Ansla a toujours lieu le 6 juillet. Mes administrés ne doivent ni boire de *leben* (1), ni faire du zebda (beurre) ; ils fabriquent simplement du djeben (fromage). Ils ne dorment pas dans la journée et ne font pas boire leurs moutons. Ils jettent de la terre sur leurs figuiers pour les féconder.

Les indigènes de la commune mixte de l'Aurès, principalement les Ouled Abdi, sont toujours en fête, si les principales récoltes (céréales et abricots) sont bonnes. Les mariages surtout sont des occasions de réjouissance. Ils célèbrent chaque année, indépendamment de l'*Innar* et l'*Ansla*, les fêtes communes à tous les pays musulmans, telles que *Lilt-Redjem*, *N'Caf Chaban*, *Lilt-Rahmdan*, *Laïd Serir*, *Laïd Kebir*, *Lilt-Achoura* et *Mouloud* ; mais, de toutes, celle qui est célébrée avec le plus d'éclat, est, sans contredit, *Lilt-el-Kherif*, qui tombe vers la fin du mois d'août et donne lieu à la *Ziara* (2) du Djebel Bous, dont il sera fait mention au chapitre suivant.

Vers le milieu de février, les Aurassiens prennent part à une fête dite *Lilt-R'bia*. Ils achètent des moutons en commun et partagent la viande. Dans l'Oued Abdi, les femmes vont chercher de l'eau de très bonne heure et reviennent chez elles après avoir attaché des gerbes de blé ou d'orge à l'orifice des peaux de bouc pleines d'eau. A Menâa, la fête est célébrée avec plus d'éclat : les hommes vont dans les jardins et rentrent chez eux au son de la *zourna* et du *tabbal* avec des bouquets et des

(1) Ce qui reste du lait quand on l'a battu et qu'on en a tiré le beurre.

(2) Visite à un marabout ou lieu saint.

branches vertes ; tandis qu'ils tirent des coups de feu, les femmes dansent et jouent à la *coura* (1).

Lilt Ibrir est une fête qui a lieu vers la fin du mois d'avril. A cette occasion, les habitants de l'Aurès mangent un mets dit « r'fis », composé de dattes écrasées, de beurre, deau et de sel.

Enfin, mes administrés célèbrent dans le courant de décembre la fête dite *Djembr'* Ils revêtent leurs plus beaux habits et tirent des coups de feu. S'ils sont altérés la nuit, ils doivent boire à la lueur d'une bougie, lampe ou flambeau quelconque. En négligeant cette prescription, ils s'exposeraient, disent-ils, à un grand malheur.

§ VI. Les Rites pour obtenir la pluie. — Les pluies trop abondantes nuisent aux récoltes de la montagne. En conséquence, les Aurassiens ne font aucune cérémonie pour obtenir la pluie. Les gens d'Oued-Mériel (2) cependant organisent quelquefois des zerda sur le tombeau de Sidi-Yaya (douar d'El-Ksour, commune mixte d'Aïn Touta), pour que ce saint vénéré intercède auprès de Dieu afin qu'il fasse pleuvoir. Dans le même but, et lorsque la sécheresse est persistante, les indigènes de Lambèse plongent dans le lavoir public un idiot, dont l'état est pour ainsi dire, à leurs yeux, une des étapes qui mènent à la sainteté : leur désir est généralement exaucé, parce qu'ils ne procèdent à cette cérémonie, ou plutôt cette comédie, que lorsque le ciel est chargé de nuages

A Menâa, les fillettes font des poupées avec de grandes cuillères en bois dont la partie creuse représente la tête. Elles visitent toutes les maisons, en répétant la prière suivante : « Dieu, nous avons soif, donnez-nous de l'eau ». En même temps elles recueillent des offran-

(1) Corps sphérique fait avec des chiffons et des poils de bœuf ou en bois et plus souvent en pierre.

(2) Douar avoisinant Lambèse.

des : fruits, farine, galettes, etc..., qu'elles mangent en commun.

§ VII. CULTE DES SAINTS LOCAUX. — Les indigènes vénèrent les tombeaux de leurs ancêtres inhumés dans la djama de Menâa (Quadrya), dans les zaouïa d'El Hamra, Sidi Mançar, Aïn-El-Assafeur, Teniet-El-Abed, Sidi-Yaya et surtout dans celle de Taghit, qui renferme les cendres de Sidi-Belkheir (1), descendant de Maiou (2), ou Bourek ben Ali ben Chihane ben Trad ben Tourya ben Hilal ben Ahmed, dont les Ouled Abdi sont si fiers.

MM. Depont et Coppolani, M. le commandant Rinn et M. le colonel de Lartigue ont reproduit les légendes des fondateurs des établissements religieux sus indiqués. Je me bornerai, en conséquence, à signaler un sanctuaire (Djebel-Bous), dont il n'a jamais été fait mention dans les publications concernant l'Aurès.

Conformément aux instructions en vigueur, cette ziara est autorisée tous les ans par M. le Préfet, et a lieu dans la nuit d'un jeudi, vers le 25 août.

Les indigènes qui habitent la région septentrionale de l'Aurès se réunissent à la Zaouia de Sidi-Yaya douar d'El-Ksour, commune mixte d'Aïn Touta, et ceux du Sud se donnent rendez-vous à Tiskifine, vallée de l'Oued-Abdi. Ces processions doivent se rencontrer à Tagoust, douar Bouzina, où une grande fête est célébrée.

Vers neuf heures du soir, les pèlerins se mettent en marche pour faire l'ascension du Djebel-Bous : Le coup d'œil est curieux : les assistants chantent des litanies et sont porteurs de flambeaux. Les Azriat, nullement fatiguées par une ascension pénible, dansent toute la nuit... et dépouillent les étrangers naïfs, séduits par leurs charmes.

D'après une légende très ancienne, un indigène de

(1) De l'ordre des Rahmanya.

(2) Corruption de Marius. (*Monographie de l'Aurès*, par M. de Lartigue, page 325).

Tagoust, nommé Bouss, partit de ce village, une nuit, portant sur son dos une peau de bouc pleine d'eau. Intriguée, sa femme le suivit jusqu'au sommet de la montagne voisine, et entendit ces paroles : « Apporte des pierres... du mortier... » et, s'étant approchée, elle aperçut une mosquée où il n'y avait naguère aucune construction.

Le lendemain, la femme de Bouss raconta le fait extraordinaire dont elle avait été témoin ; mais les gens de Tagoust, incrédules, voulurent constater ce qu'elle leur avait dit. Émerveillés, ils décidèrent de célébrer tous les ans une « hadra » (1).

D'après une autre légende, le Djebel Bous (2) (voir la carte d'État-Major) serait ainsi nommé parce que depuis un temps immémorial, remontant à l'institution de la Hadra, les Azriats font, au sommet de cette montagne, de véritables saturnales.

Les Aurassiens, qui habitent la région de Médina-Foum Toub, vont visiter fréquemment la grotte dite « Seba-Regoud » (sept dormants), où ils immolent des moutons.

La légende relative à ce lieu de pèlerinage, qui est décrite par M. le Lieutenant-colonel de Lartigue, dans la *Monographie de l'Aurès*, page 277, semble se rattacher, comme celle que j'avais insérée en 1890 au rapport d'ensemble sur les travaux de délimitation de la tribu des Ouled Soltane, à l'aventure fabuleuse des sept martyrs d'Ephèse.

§ VIII. LES DJINN. — Les Aurassiens, ayant des sentiments religieux, disent que Dieu a préposé à la garde de chaque homme un ange qui le dirige dans la voie du bien. Ils disent aussi que l'Être suprême aurait permis aux démons de pousser chaque homme vers le mal. Le nombre de ces démons, ou Djinn, est incalculable.

(1) Fête donnée en l'honneur d'un personnage religieux.

(2) Montagne du baiser.

Comme il existait sous l'occupation romaine une quinzaine d'évêchés dans la région de l'Aurès, il n'est pas surprenant que les ancêtres de mes administrés aient entendu parler de l'ange gardien et des diables ou démons.

Lorsque les Chaouïa ont cru découvrir un présage ou ont commis une distraction pouvant attirer sur eux des malheurs (V. paragraphe snivant), ils doivent prononcer la formule suivante : « O Dieu clément et miséricordieux », et les mauvais génies qui les ont poussés à commettre le péché s'enfuient. Généralement ils vont, pour obtenir la clémence divine, visiter les tombeaux de leurs anciens chefs et sacrifient des moutons à Seba-R'Goud, dans les différentes zaouïa ou à la Djama de Menâa.

Pour éloigner les mauvais génies, les femmes indigènes, qui aiment les bijoux en argent, portent une sorte de breloque dite « Khoms » ; les hommes portent et attachent au cou de leur animaux préférés des amulettes contenant des versets du Coran. Ils réduisent quelquefois les amulettes en cendre qu'ils avalent ou font avaler à leurs animaux.

§ IX. Quelques Présages. — Une foule de circonstances jettent les indigènes dans le trouble :

1° *Superstitions se rapportant aux phénomènes naturels.* — Les Aurassiens redoutent beaucoup les éclipses de soleil et de lune dont ils ignorent les causes.

Les tremblements de terre les effraie. Ils disent que le monde repose sur la corne d'un taureau et que, par suite de la fatigue, cet animal lance de temps en temps le globe terrestre d'une corne à l'autre.

2° *Superstitions se rapportant aux actes de la vie courante.* — Mes administrés prétendent que siffler par oubli porte malheur ; aussi ne sifflent-ils jamais.

Ils évitent également de balayer leur maison après la troisième prière canonique, c'est-à-dire après l'*Asr*.

Ils sont très contrariés s'ils n'ont pu laver leurs mains pleines de sang, de débris de viande, de beurre, de dattes mélangées au suif, au beurre ou au miel.

Ou si, dans la nuit de la fête dite *Djembr*, ils ont bu à la lueur d'une bougie, lampe ou flambeau quelconque.

Ou encore s'ils n'ont pas éteint une bougie avec leurs doigts.

En comptant, ils ne voudraient pas oublier de prononcer *Allah* à la suite du mot *ouahad*, et de dire après cinq : *fli aïn ibis*, ce qui signifie « dans l'œil du diable ».

Ils redoutent de grands malheurs lorsque, par inadvertance, ils ont déplacé leurs ruches dans la nuit du vendredi, ou lorsque, au *Moghreb* (coucher du soleil), ils ont foulé du crottin, nourriture des *Djinn*.

La veille du commencement des labours, les Aurassiens trempent la partie supérieure des socs de charrue dans un plat nommé *chakchoukha* (galette coupée en petits morceaux et beurre) ; si le beurre ne coule pas jusqu'à terre, la récolte ne sera pas bonne.

3° *Superstitions se rapportant aux animaux.* — Les indigènes craignent des calamités si, le matin, ils voient sur leur route un seul corbeau ; ou s'ils rencontrent un animal blanc ; ou s'ils aperçoivent un lièvre qui s'enfuit ; ou s'ils remarquent un chat se passant la patte sur le museau (dans ce cas le félin prie et demande la mort de son maître).

Ils n'aiment pas non plus entendre un crapaud invoquer la Divinité en répétant : « *La Allah, Ila Allah* ». Ils tremblent au cri nocturne de la chouette et à son apparition sur leur demeure ou dans le voisinage ; ils appréhendent de la rencontrer au petit jour.

Ils évitent enfin de tuer l'hirondelle, la bergeronnette, la cigogne ou le passereau dit *Boubechir*.

4° *Superstitions se rapportant aux personnes.* — Grand est l'ennui des Aurassiens si la première personne qu'ils croisent le matin a mauvaise réputation

et surtout si elle leur adresse la parole ; ou encore si leurs yeux s'arrêtent sur un mutilé ou un borgne.

5° *Superstitions se rapportant aux ennemis.* — Mes administrés considèrent comme signe d'événements calamiteux la graisse de porc que leurs ennemis jettent sur les portes de leurs maisons.

6° *Superstitions se rapportant aux morts.* — Les indigènes sont contrariés quand ils ne peuvent fermer les yeux de leurs morts.

Quand, le lendemain d'un enterrement, ils voient les traces d'une personne sur la terre non encore tassée de la tombe.

Quand, après l'inhumation, ils n'ont pas retourné le fer de la pioche qui a servi à creuser la tombe.

7° *Conséquences.* — Si un malheur s'abat sur un Aurassien quelque temps après son mariage, il s'empresse de divorcer ; s'il a depuis peu acheté une mule ou une jument, il la revend de suite.

Si un accident se produit ou si une calamité survient dans une maison nouvellement acquise, la propriétaire vend cet immeuble ou va faire un pèlerinage dans un lieu saint.

§ X. Les Jeux des Enfants et des Adultes. — Un des jeux préférés des Aurassiens est la fronde dont il est inutile de faire la description parce qu'elle est très connue, la forme n'ayant pas varié depuis les temps les plus reculés.

Les Ouled Daoud particulièrement sont d'une adresse extraordinaire à la fronde. Cette arme, primitive et dangereuse, rend les plus grands services aux bergers qui, sans se déplacer, dirigent de loin leurs troupeaux. Ils lancent une pierre à droite de leurs chèvres, quand ils veulent que celles-ci se dirigent à gauche, et procèdent dans le sens contraire, lorsque les chèvres doivent aller à droite.

Il n'y a pas lieu d'être surpris si les indigènes, descendants du patriarche Abraham, disent, d'après une tradition peu claire, qu'un sultan (le roi David ou Daoud) terrassa un roul (ogre) au moyen d'une fronde.

A mon sens, cette dernière légende est une allusion au géant philistin « Goliath », dont la Bible raconte ainsi la mort (I Rois, chapitre XVII) : « Fier de sa taille et de sa « force, Goliath adressa à l'armée d'Israël un défi que « personne n'osa relever. Seul, le jeune David armé d'une « simple fronde, accepta le combat, tua le géant d'un « coup de pierre au front et porta sa tête au roi Saül » (Saou).

Au reste, certaines fractions se disent encore « Roumanya » (romaines), mais ne peuvent donner aucun renseignement précis sur leurs ancêtres. Dans tous les cas, il est certain qu'elle proviennent d'un mélange des nombreuses populations qui occupèrent le sol et trouvèrent un refuge dans nos hautes montagnes après leurs défaites.

Les Aurassiens ne veulent pas avoir eu des Juifs comme ancêtres et se disent descendants de la Kahena, surnommée la Jeanne d'Arc berbère, héroïne de leur indépendance et qui appartenait cependant à la tribu israëlite, appelée Djeraoua.

Dans sa brochure sur les Ouled-Daoud, M. Masqueray s'est borné à déclarer « qu'on trouve dans cette tribu » des souvenirs vagues empruntés au judaïsme ». Il n'a pas mentionné qu'il existe dans la vallée de l'Oued-Labiod, non loin d'Arris, une dechra dite « Beni-Youd », où les habitants sont de pure race juive, et que les gens des Ouled-Azzouz, vallée de l'Oued-Abdi, auraient la même origine.

Le roul pour les Aurassiens, qui, je le répète, n'ont que des idées vagues des temps reculés et sont très ignorants, est un ogre. D'après une légende très ancienne, il en existait deux couples qui semèrent la terreur dans l'Aurès ! Un de ces couples habitait le

Chabet-Roul (Oued-Mériel) et l'autre dans l'Oued-Abdi, à proximité de Menâa. Avant leur transformation ces ogres étaient des Aurassiens qui, en temps de famine, crurent pouvoir manger de la chair humaine. En punition, Dieu les rendit géants et difformes, semblables aux bêtes.

Pour bien persuader les gens qui les écoutent, les Chaouïa de Menâa, dont les notions ethnographiques sont nulles, font voir les vestiges des maisons habitées jadis par les victimes des « roul ». Ces ruines sont des tombeaux mégalithiques ! .... Les prétendus ogres étaient probablement des bêtes fauves qui ont disparu.

Si les Aurassiens se servent de la fronde avec dextérité, ils réalisent également des prouesses avec le « debbous ». En temps de neige, ils font des hécatombes de lièvres avec cette arme.

Il a été mentionné au chapitre V que les femmes de Menâa jouent à la coura à l'occasion de la fête « Lilt R'bia », correspondant à la fête chrétienne des Rogations. La coura est, comme je l'ai dit plus haut, un corps sphérique fait : ou avec des chiffons et des poils de bœuf recouverts d'une étoffe, ou en bois, le plus souvent en pierre, que les partenaires d'un camp doivent chasser, à l'aide d'un debbous (1), hors d'une ligne convenue.

Si les joueurs inexpérimentés éborgnent quelquefois leurs chèvres avec les frondes, les amateurs maladroits de Coura blessent fréquemment aux tibias leurs coreligionnaires qui, ne songeant pas à la douleur, continuent la partie.

Il serait trop long de faire la description de tous les jeux des enfants chaouïa. Je me bornerai à mentionner qu'ils préfèrent, après la fronde et la coura, les jeux

(1) Casse-tête. — Ici, bâton terminé en spatule. Les debbous dont se servent les Aurassiens pour jouer à la coura sont absolument semblables aux maillets utilisés par les hiverneurs de Chamonix quand ils jouent au « hockey » (journal l'*Illustration* du 11 janvier 1908, 3385).

violents tels que la lutte, le cheval fondu, l'ours et le saute-mouton. Les élèves des écoles de Menâa et Arris se passionnent pour le foot-ball, et le jour n'est peut-être pas éloigné où les équipes aurassiennes provoqueront celles de la ville voisine.

Ils excellent à la queue du loup (du chacal), à la corde, à la balançoire et aux échasses. Ils ne sont pas les derniers à la fête de Lambèse pour enlever les prix de la course à pied ou aux sacs, et pour monter au mât de cocagne. Ils savent jouer à la godiche, au bouchon, aux billes, au cache-cache, à la toupie et au cache-mouchoir.

Jeux des adultes. — Les jeunes Aurassiens, voyant l'exemple de leurs aînés, sont au comble de la joie quand ils peuvent, sans crainte d'être contrariés par leurs parents, courtiser les « Azriat » et jouer à la « Rounda » (1). Ils sont livrés à eux-mêmes dès leur puberté, c'est-à-dire vers leur dix-huitième année.

J'ai fait ressortir, au chapitre I, que les divorces sont très nombreux lorsque la température se radoucit, c'est-à-dire vers le mois de mai.

A ce moment les femmes de l'Aurès n'éprouvent plus le besoin d'être nourries; avides de liberté et dépravées, elles sollicitent le divorce, sachant que la prostitution et le vol leur permettront d'être à l'abri de la faim. Les frères et souvent les anciens maris leur servent de souteneurs; elles vont estiver en forêt ou à proximité d'une belle source, loin des agents de l'autorité.

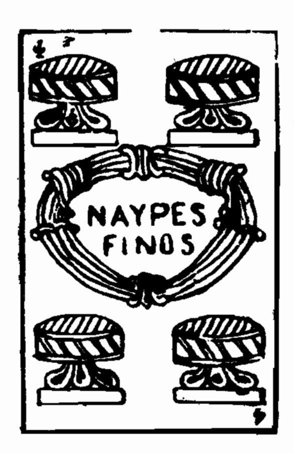
Les étrangers et les jeunes gens, qui peuvent disposer de leurs biens, ne tardent pas à venir rejoindre ce monde interlope qui bientôt propose une partie de cartes (Rounda).

Au début, les souteneurs et les « Azriat » ne sont pas favorisés par le hasard, mais la fortune tourne et les galants perdent jusqu'à leur dernier sou. La scène est

(1) Appelé probablement ainsi parce que les partenaires assis en rond doivent jouer l'un après l'autre.

extrêmement curieuse : les filles de joie n'ont que des atouts dans leur jeu, et, saoules de leben (1) elles abattent vivement leurs cartes en criant : « Az, dos, tris, quatro, cinco, seba, soutta, kraat et ri », ce qui veut dire : « as, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, valet, cavalier et roi.





Si les galants ont un bon burnous, ils le jouent et n'ont pas plus de chance que précédemment. Désireux de prendre leur revanche, ils vendent souvent un lopin de terre ou dévalisent un pauvre diable afin de se procurer des fonds. Ils perdent encore et rentrent chez eux comme le renard de La Fontaine...

Honteux et confus,
Jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus.

Les Aurassiens connaissent aussi d'autres jeux de cartes : le tirnou, la djebda, la kassa et le Menkaoui ; mais celui qu'ils préfèrent est, sans contredit, la « Rounda ».

H. J. ARRIPE.
Administrateur principal de Commune mixte, Officier de l'Instruction publique.

(1) Ce qui reste du lait quand on l'a battu et qu'on a tiré le beurre.

Description Géographique et Topographique

DES

RUINES ROMAINES DE « AIN-GRIMIDI »

Sauf la découverte de bornes milliaires, que le colonel « *Trumelet* » fit porter à Aumale il y a plus de trente ans, déplacement inopportun, qui s'aggrava de la perte de ces monuments, et sauf la trouvaille, à la même époque, dans une sépulture, d'un casque de parade en bronze, actuellement au Musée d'Alger, puis, ailleurs, de quelques pièces de monnaie, rien n'a encore été mis au jour qui se rapporte à l'histoire d' « *Aïn-Grimidi* ». Son nom même nous est inconnu.

Il faut faire cette réserve toutefois que « *Grimidi* », sur la bordure septentrionale des Hauts-Plateaux, à l'entrée des steppes, n'a pu avoir la durée ni le développement des centres qui la dominaient de l'Atlas tellien. Avec une superficie, qui ne dépassait guère 4 hectares, elle n'a été à coup sûr ni un Municipe ni une Colonie et n'a pas dû participer à la sollicitude et aux faveurs des Empereurs. Aussi ses vestiges, ses moellons, qui marquent une architecture des plus simples, ne peuvent faire présager quelque brillante découverte épigraphique ou artistique. Cependant, si modestes que soient ces restes, ils pourront peut-être apporter la lumière sur certaines lacunes de la géographie ou de l'histoire de la Maurétanie Césarienne si florissante au IIIe siècle.

Et justement l'éloignement de « *Grimidi* » aux confins militaires de cette province devrait être une garantie qu'elle a dû, mieux que ses grandes voisines « *Auzia* » et « *Rapidum* », échapper aux actes de vandalisme des Barbares, parmi lesquels il faut compter ceux qui, de notre temps, trouvent dans ces ruines une carrière à l'exploitation trop facile. Cet éloignement des centres actuels n'a pas été suffisant pourtant, puisqu'un chemin carrossable de 6 mètres de large a été pratiqué en travers de la place, suivant sa plus grande dimension, le chemin de Sidi-Aïssa à Chellala. Aux abords de cette coupure, les murs ont disparu pour fournir des empierrements, des pavages, des bornes. Enfin je ne sais plus quelle colonne d'observation, qui eut à séjourner plusieurs mois sur cet emplacement, trouva une distraction quotidienne dans la recherche des trésors, que lui parut recéler la ville croulante. On alla jusqu'à retourner le fond en béton d'une des chambres d'eau de la citerne.

Ces ravages n'ont pas tout englouti, ainsi que le montre le plan ci-joint. J'ai vu aussi, en cheminant, que les bornes 1 k. et 2 k. de la route de Sidi-Aïssa à Chellala, tronçons de pierres de taille venues des ruines, portaient des inscriptions en belles lettres régulières de 8 centimètres de hauteur, mutilées la plupart par le ciseau du tailleur de pierres. J'ai ramassé sur les ruines, sans la chercher, une pièce de monnaie, que je n'ai pu dégager de sa gangue de terre et d'oxyde.

Il est donc à présumer que, des affleurements que j'ai relevés jusqu'au sol antique, il n'y a pas simplement des matériaux muets.

Croquis

Le croquis que j'ai établi est provisoire. Il demande à être complété. Je n'y ai relevé que les parties du plan nettement apparentes, et je n'ai nulle part donné un coup de pioche ou soulevé une pierre pour me permettre de

retrouver un prolongement recouvert par le sol actuel ou un dispositif masqué par les décombres.

Les distances ont été mesurées au pas étalonné. J'ai obtenu l'orientation des éléments de la carte par des visées, prolongements et recoupements sommaires. Je n'ai fait du nivellement qu'une figuration grossière.

Description des ruines

« *Aïn-Grimidi* » occupe dans le pays une situation stratégique unique. C'est ce qui apparaît immédiatement et ce qui détermine *a priori* son rôle dans l'antiquité : ce fut un camp, une place militaire, une ville de garnison.

A une lieue à l'Ouest du centre actuel de Sidi-Aïssa, à 8 lieues au Sud d' « *Auzia* », à 10 lieues à l'Ouest de « *Ad Aras* » (Tarmount), elle occupait l'unique plateau d'un massif isolé, le Djebel Naga, qui domine toutes les plaines environnantes, et commande à la fois les deux vallées largement ouvertes de l'Oued El-Ham et de l'Oued Djenane.

Le court plateau, sur lequel elle était bâtie est couronné, au Sud, par la chaîne étroite du Naga, dressée à près de 1000 mètres en une barrière presque infranchissable tellement son talus du côté Sud est ardu. En arrière, la position était défendue par les ravinements enchevêtrés du Koudiat Chahaba. Un unique passage en pente douce reliait « *Aïn-Grimidi* » à l'Est et à l'Ouest aux deux vallées, qui étaient en même temps les deux routes du Tell, vers « *Auzia* » et vers « *Rapidum* ». Barrant ces deux voies, à mi chemin entre elles, la citadelle apparaissait elle-même hors d'atteinte sur son plateau resserré. La position était ainsi très forte et elle permettait de surveiller tout le bassin occidental du Hodna, d'où pouvaient déboucher les pillards.

A ces avantages, « *Aïn-Grimidi* » en ajoutait d'autres, tous ceux qu'offraient habituellement les postes militai-

res des Romains, et qui font que nous avons dû nécessairement nous établir à l'emplacement, qu'ils avaient choisi ou tout près (1). Le camp est à 760 mètres d'altitude, assez haut et assez abrité du côté du Sud pour ne pas trop souffrir des vents chauds. Au pied des murailles jaillit une petite source d'un faible débit, mais à 530 mètres à l'Est, les pentes du Naga laissent sourdre trois autres sources d'une eau abondante et pure, formant le groupe d' « *Aïn-Tolba* », d'où devait se détacher un aqueduc à pente douce et uniforme conduisant à la ville. Des carrières inépuisables et à découvert avoisinent directement la forteresse au pied du Naga, qui la couvre au Sud, au pied de la ride parallèle qui la protège au Nord. Le terrain est en pente légère, pour faciliter l'écoulement des eaux, et un petit ravin, l'Oued El-Hamir, venu du Naga, partage la ville en deux quartiers, à la fois canal d'égout et fossé utile à la défense.

Enfin la population, composée à coup sûr de soldats, de vétérans et de leurs familles, de commerçants, de fournisseurs, puis probablement de Berbères sédentaires attirés par la sécurité et l'attrait du bien-être, peut-être aussi de nomades engagés comme irréguliers, tirait une subsistance facile de l'exploitation de la vaste plaine qui s'étend à l'Ouest et au Sud du Djebel Naga. Cette plaine d'alluvions, que sillonnent en tous sens l'Oued El-Ham et son affluent l'Oued Beddiab dans leurs cours incertains et sinueux, est la plus fertile en céréales qui soit sur tout ce versant du Hodna. Elle était en outre, sur plus de

(1) Sidi-Aïssa, qui correspond à « *Grimidi* » est construit dans un bas-fond ouvert, vers le Sud, sur un sol imprégné de magnésie, près d'un oued insalubre l'été et dont les eaux troubles et saumâtres ne conviennent même pas à l'irrigation, puisque celle-ci n'a son plein effet, que si les sels, qu'elle a précipités en nappes blanchâtres sur le sol, sont dissous par des pluies consécutives. Une conduite d'eau de 4 500 mètres de long fournit seule toute l'eau potable du centre, avec un débit de 16 litres à la minute, tout à fait insuffisant pour les besoins prochains.

12.000 hectares, parcourue par le réseau des irrigations fournies par l'important barrage de Ced El-Kherza, qui barrait la vallée de l'Oued El-Hamir au point où, après avoir draîné toutes les eaux de la région montagneuse que forment les dernières chaines de l'Atlas, il franchit par un étroit défilé la longue ride du Djebel Afoul pour déboucher dans la plaine.

Par le choix d'un emplacement si judicieux, par les travaux qui lui avaient donné toute sa valeur, les soldats de Rome avaient fait naître autour d'eux, dans cette solitude, la prospérité et la richesse. Les indigènes durent se rapprocher. Des colons venus des grands centres du Nord durent descendre jusque dans la plaine, où ils fondèrent, en vue des murailles de *Grimidi*, un autre centre exclusivement agricole, à *Guelliali*, dont les ruines, au moins aussi importantes que celles de *Grimidi*, occupent la partie haute de ce vaste domaine de l'Oued El Hamir, qui n'avait d'abord servi qu'à l'alimentation et à l'approvisionnement du camp.

Et pourtant les derniers vestiges de cet âge d'or tendent à disparaître. A *Grimidi*, ce sont sur le sol des lignes incertaines, qu'un effort d'attention fait apparaître, puis les pans de murs encore debout de sa citerne, et des amoncellements de décombres, qui ont fait donner à la source qui les avoisine son nom actuel *Aïn-Grimidi*, عين قريميدى, de قرمود, les tuiles, la source aux tuiles ou mieux, peut-être, la source en poterie (قرميد κεραμος).

La citadelle. — La petite ville occupait les deux rives du ravin de l'Oued El Hamir. La rive gauche étant la plus haute, c'était de ce côté, que se dressait le munimen ou réduit défensif, enceinte rectangulaire A B C D flanquée de tours au sommet. Ce dut être la première en date des constructions de *Grimidi*, primitivement le castellum ou burgus (bordj), qui marqua l'emplacement

du poste au début de l'occupation (1). Les murs d'enceinte en devaient être assez élevés, si l'on en juge par l'amoncellement des matériaux, qui subsiste sur tout le pourtour. Au sommet de la ville, le fort barrait ainsi le passage naturel que forment entre eux le Naga et une ride secondaire parallèle fermait le chemin des sources, les plus abondantes du pays, Aïn-Tolba, Aïn Si Tayeb, et en commandait l'accès. Du haut des murailles, la vue plongeait à l'Est et à l'Ouest sur les deux grandes voies, qu'il importait de surveiller.

Le rectangle a 65 mètres de long sur 44 mètres de large. Les grandes faces nord et sud sont formées de deux murs accouplés avec, entre eux, une série de logements étroits. Les deux autres faces plus courtes offraient peut-être une disposition analogue, aujourd'hui masquée par les décombres.

On distingue deux portes : une porte nord et une porte sud ; celle-ci, la plus importante, marquée par la présence de pierres de taille et un dispositif de défense plus confus, des tours aussi sans doute. Celles des angles ne sont plus apparentes que par les monticules circulaires qu'ont formés leurs matériaux écroulés. On peut dire seulement, que ces tours étaient extérieures.

A l'intérieur de l'enceinte, et sur le trajet des deux portes se trouve une ruine circulaire O. mal définie, qui pourrait être celle d'un logement spécial ou de superstructure d'un large puits. La pioche pourrait au moins vérifier cette seconde hypothèse.

Des constructions, dont les vestiges sont trop peu apparents pour figurer sur le croquis, semblent s'étendre en avant de la face ouest de la place d'Armes. On distingue cependant un pâté de maisons E. séparé du fort par une porte (S.-O.) que je présume être la porte principale de la petite cité. Deux fûts de colonne en indiquent le seuil, d'autant plus sensible, qu'il est en travers d'un col étroit, que surplombe directement le saillant le plus élevé du fort. C'était là que devait aboutir la route de l'Ouest venue de l'oued El Hamir. De l'autre côté, au pied du front nord, se trouve la source d'*Aïn Grimidi*.

(1) Au mois de mai 1886, une inscription fut trouvée à l'un des sommets du rectangle. L'Académie d'Hippone en a étudié le texte et lui a attribué comme date l'an 211 ou 212 de J.-C.

LA SOURCE. — Elle avait dû être captée et aménagée avec beaucoup de soin et, si nous en croyons le phénomène, que rapportent certains auteurs, du tarissement progressif des sources sur les Hauts-Plateaux, une des manifestations d'un autre phénomène plus général, l'aggravation à travers les âges des caractères désertiques du Sud algérien, elle devait, il y a dix-sept siècles, fournir un débit plus important qu'à l'époque actuelle. Ou plus simplement, négligée depuis quatorze cents ans, elle s'est en partie perdue. La présence de dalles en pierre et de lames de ciment, et l'allure générale d'un épais revêtement font penser, que l'eau se répandait dans un bassin ou une chambre pour s'écouler au dehors dans un canal, où il était facile d'aller la puiser, ou dans un long abreuvoir. Peut-être même le bassin était-il recouvert, mais il serait bien difficile de l'affirmer en présence des modifications incessantes, qu'a certainement subies l'arrangement de la fontaine à mesure qu'agissaient sur elle toutes les causes de destruction, qu'avec le temps devait lui réserver sa situation sur un passage si fréquenté.

LA VILLE. — La bourgade antique paraît s'être développée autour de son château-fort. Elle est visible surtout sur la pente qui en descend. Elle se compose de deux quartiers séparés par le ravin de l'oued El Hamir. Le quartier sud en amphithéâtre sur la rive droite laisse voir la plupart de ses murs qui, tous construits en moellons, atteignent un mètre d'épaisseur au rempart. Celui-ci se développe en une courtine d'environ 270 mètres de long interrompue par des bastions et disparaît, à ses

deux extrémités, au voisinage du ravin, recouvert par des alluvions ou entraîné par les érosions de l'oued. A l'intérieur de cette enceinte, les constructions, dont j'ai relevé les assises, ne montrent pas entre elles de voies d'accès bien définies. Ces rues apparaîtront, je l'espère, lorsque les affleurements seront poursuivis et délimités sous le sol nouveau. Ce sol nouveau recouvre surtout le bas du quartier, quand la pente s'adoucit, et il est formé, avec beaucoup de débris, d'une couche alluvionnaire nettement indiquée par sa tranche dans la brèche, que le petit oued torrentueux a pratiquée sur sa berge sud.

Le terre-plein, qui s'étale en bordure de l'oued, en T, au bas de la ville, dans une partie médiane, offre un intérêt particulier. On y trouve en premier lieu la ruine la mieux conservée, la citerne que je décrirai plus loin, puis en M, sur un petit mamelon de forme elliptique régulière un amas important de moellons avec, à sa base, plusieurs éléments de murs constitués d'un blocage relié par un ciment très dur. J'ai pensé qu'un édifice unique important devait recouvrir tout ce ressaut de terrain. Enfin une seconde et large porte se dessine dans la partie de l'enceinte voisine de la citerne, la porte S.-E., qui donne issue sur la vallée de l'oued Djenane. Le rempart, qui prolonge cette porte en descendant à l'oued, est renforcé par une deuxième muraille et par un dispositif extérieur d'une grande confusion. Observons que l'accès de la ville était par là le plus facile, dans l'élargissement de la petite vallée.

Le quartier de la rive gauche s'élève depuis la berge de l'oued jusqu'aux escarpements de la croupe allongée 776, qui ferme le croquis au Nord. Une ligne F G de constructions bien visibles couronne la crête qui sépare les deux talwegs de l'oued El Hamir et de « *Aïn-Grimidi* », mais de chaque côté, vers ces deux dépressions, les murs glissent et disparaissent. Puis toute la partie nord de la ville, au pied des rochers qui la limitent, semble

s'abîmer dans la trouée ouverte par le nouveau chemin de Chellala. Devant lui, à son contact, tout a été bouleversé. Des portions de mur pourtant le traversent encore, et au delà, gagnant la crête 776, apparaissent de nouvelles assises de bâtiments, avec les mêmes débris de tuiles, de briques, de poteries qui couvrent le sol dans les autres parties de la ville. Mais la pente se relevant de plus en plus, les murs écroulés prennent l'aspect d'éboulis au milieu desquels il est difficile de se reconnaître sans le secours de la pioche. Une part de ces matériaux a dû d'ailleurs s'en aller sur la route en bordures et en pavages.

J'ai recherché le mur d'enceinte du quartier nord. Dans la ville basse, il a disparu, entraîné peu à peu avec elle dans les travaux de route ou par son seul poids sur les pentes du torrent et dans les déplacements séculaires de son lit. Il n'apparaît qu'un instant, en H. I., pour prolonger vers l'est l'arête rocheuse 776, qui fait au nord un rempart naturel. Par contre, dans la ville haute, il émerge en une muraille épaisse de 2 ^{m} 20, qui, en dessous du fort, et pour le doubler, traverse dans toute sa largeur le glacis qui descend de la source. Cette muraille K. L. était munie de bastions tournés vers le fort ainsi que le montrent des assises rectangulaires de murs encore visibles ou des amoncellements de décombres, et elle laissait au dehors le burgus devenu un ouvrage extérieur. A hauteur du saillant C elle devait être percée d'une porte (porte O) défendue par des tours. L'ampleur de cette muraille, son développement visible en ligne droite sur 110 mètres, montrent, que la partie de la ville qu'elle abritait en dessous d'elle ne devait pas être la moindre, encore qu'il n'en subsiste presque rien, si ce n'est la ligne des bâtiments F. G.

Ce filon si précieux de moellons choisis est d'ailleurs devenu une carrière, épuisée à son extrémité la plus rapprochée du chemin neuf. Et pour rencontrer un dernier élément d'enceinte complétant le circuit extérieur, il

faut s'élever au-dessus de la source où l'on suit, en N. P. sur une ligne de plus grande pente du coteau 776, les derniers confins de la ville vers l'ouest, comme si cette source avait été laissée à dessein dans un rentrant des murailles, offerte aux gens de l'extérieur, qui n'avaient pas leur entrée dans la localité accessible aux troupeaux quand leur sécurité était menacée.

LA CITERNE. — Comment s'alimentait en eau la ville basse ? Comme à l'ordinaire, les habitants avaient résolu la question par la construction d'une citerne. Mais ils avaient été contraints de la placer presque au point le plus bas de l'agglomération, vers la porte S. E., pour se trouver au-dessous du point de jaillissement de la source qui devait l'alimenter. Cette source était vraisemblablement une de celles du groupe de « Aïn-Tolba », à 530 mètres à l'Est de la citerne, peut-être celle-là même qui, aujourd'hui, par une conduite de 4.500 mètres, fournit la seule eau potable de Sidi-Aïssa.

La citerne offre trois compartiments accolés et parallèles. Elle est construite en maçonnerie avec un enduit très résistant de ciment et d'éclats de poteries et de briques. Dans les décombres qui emplissent les chambres d'eau, je n'ai pu distinguer quel appareil les recouvrait (1). Mais à l'intérieur les angles sont arrondis pour mieux résister à la pression de l'eau, et les murs sont en blocage fortement cimenté. L'ensemble forme un rectangle de 20 mètres de long sur 18 m 60 de large. Du côté de la pente, le mur, le long duquel s'effectuait la communication entre les trois chambres, a 4 mètres d'épaisseur, les autres ont entre 0 m 60 et 1 m 10. Enfin la disposition se complète par un quatrième compartiment de dimensions très réduites, un simple bassin qui servait de chambre de sortie, où l'on venait puiser l'eau, selon toute probabilité.

(1) En 1886, des voûtes existaient encore, recouvrant les chambres d'eau.

Le canal d'adduction est très visible en R. On peut le suivre à l'œil sur le sol pendant 300 mètres à l'Est. Mais il se perd d'une façon inattendue avant « Aïn-Tolba », à la rencontre d'un petit ravin qui précède le ravin plus profond de l'oued Bouredim où se trouvent les sources actuelles.

Si bien que je ne sais où placer l'origine de l'aqueduc. La pioche mettra fin à cette incertitude. Le plus probable, c'est que la conduite se poursuivait jusqu'au point d'eau le plus riche d' « Aïn-Tolba », celui précisément, que nous utilisons aujourd'hui pour l'alimentation de Sidi-Aïssa. Mais il faudrait admettre que depuis l'époque romaine cette source se soit abaissée par suite d'un travail de dégradation de l'oued Bouredim dont elle occupe une berge ou qu'elle se soit pratiqué peu à peu une nouvelle issue à une altitude moindre, car son niveau actuel est à un mètre au-dessous du fond de la citerne.

Ou bien, en s'arrêtant aux apparences qu'offrent extérieurement les ruines de la canalisation, il faudrait dire qu'il existait, dans le ravin intermédiaire entre la ville et « Aïn-Tolba », et plus près de ce point d'eau, une autre source, aujourd'hui disparue, assez importante pour approvisionner le poste romain. La question ne laisse pas d'être présentement d'un grand intérêt. Le développement ultérieur de Sidi-Aïssa, son agrément et son confort immédiats dépendent essentiellement de la quantité d'eau potable, qui pourra lui être fournie. Et puisque, comme le disait M. le Gouverneur Général dans son discours du 18 mai 1903 à l'assemblée des Délégations Financières, il s'agit avant tout, dans nos régions, de découvrir l'eau qui se dissimule et se perd, de la ressaisir et d'empêcher qu'elle nous échappe de nouveau, nous pourrons peut-être trouver, en mettant au jour l'ancienne source, si elle n'est pas engloutie à une trop grande profondeur, le moyen de doubler avec le moins de frais le volume d'eau accordé jusqu'à pré-

sent avec tant de difficulté au chef-lieu de l'Annexe. Mais il n'y a là qu'une hypothèse.

Les environs. — Les restes de l'aqueduc aboutissent, je l'ai dit, à 300 mètres vers l'Est, à un court vallon, affluent de droite de l'oued El Hamir. En remontant ce vallon, on trouve aussitôt, à sa naissance et le dominant, un fortin rectangulaire de 26 mètres de long sur 16 mètres de large, qui présente certaines particularités. Il est pourvu à l'un de ses sommets d'un prolongement à base triangulaire qui fait saillie vers l'Est; trois de ses faces sont constituées de deux murs parallèles qui courent à 3 m 50 l'un de l'autre; et enfin son front Ouest est formé en son milieu d'une tour demi-circulaire (de 6 m 60 de diamètre. C'est le fortin des sources. Il les découvre toutes, depuis celles de l'oued Bouredim qui forme fossé sur son front est jusqu'à « Ain-Djenidi ». Sur la crête qui termine brusquement un long glacis descendu du Naga, il permet d'inspecter au loin la profonde vallée de l'oued Bouredim et ouvre une large échappée sur la basse vallée de l'oued Djenane. Les assises des murs ont de 0 m 80 à 1 mètre d'épaisseur. On remarque parmi les décombres une pierre taillée qui porte encore, semble-t-il, le logement d'un gond.

Partant du fortin des sources, si l'on franchit l'oued Bouredim, on trouve sur la pente opposée, au milieu des gourbis, les traces très nettes sur le sol d'une chambre unique (logement du gardien des eaux) dont les pierres ont été avec soin enlevées jusqu'au ras du sol pour servir aux constructions rustiques de nos indigènes. Plus loin, au delà de « *Aïn-Grimidi* », pour marquer la maîtrise de toute la ligne d'eau, de longs murs donnent l'emplacement d'un poste ou camp assez sommairement construit et qui ne devait être occupé qu'exceptionnellement. Enfin, encore plus à l'est, à l'extrémité de l'arête rocheuse, qui sépare les fossés de l'oued El-Hamir et de l'oued Bouredim, avec des vues étendues sur les deux versants du Naga, un étroit poste-vigie.

A l'ouest de « *Aïn-Grimidi* », le paysage n'est pas moins intéressant. C'est d'abord, tout au-dessus de la ville, à la cote 776, sur les rochers qui forment muraille au nord, un poste de surveillance, d'où s'ouvre le plus large horizon, puis, au delà le seuil, qui sépare les deux vallées de l'oued El-Hamir et de l'oued Si-Taïeb et dont la ligne de partage est si curieusement marquée par une strate rocheuse complètement redressée de manière à donner l'illusion d'un mur écroulé de 300 mètres de long. Sur le versant opposé il fallait un dernier observatoire, qui permît à la ville de découvrir les pentes en angle mort qui, à l'extrémité du plateau, s'abaissent assez brusquement sur la plaine de l'oued El-Hamir. Comme on pouvait s'y attendre, j'ai retrouvé cet observatoire à la crête militaire du plateau, sur une plate-forme naturelle, à un nouveau point d'eau, Aïn-Si-Taïeb. C'est une enceinte carrée de 36 mètres de côté, avec tours rectangulaires aux sommets.

J'ai imaginé un chemin reliant tous ces points, repéré çà et là sur le terrain par une piste ancienne, par des vestiges épars de constructions incertaines. Le chemin passe à 2 kilomètres au sud de Si-Aïssa (chemin-frontière ?).

Conclusion. — Cette première étude n'est que le compte-rendu d'une reconnaissance topographique. Elle devra être complétée par le travail plus important des fouilles. Mais il était nécessaire de dégager au préalable ce paysage extérieur de la petite cité militaire, pour permettre de conduire avec ordre les investigations ultérieures.

H. DESRAYAUX,

Capitaine au 3e régiment de tirailleurs algériens.

NOTES SUR DES MANUSCRITS ARABES

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE (1)

— N° 21 —

El-Ḥabīb Ben Enteffi Eṭ-Ṭāndaǧī. — *Commentaire de la Lāmiyat el-'Arab.* (Littérature.) — (22).

Manuscrit format 23cm × 18cm. — 6 cahiers non reliés, formant 24 feuillets.

Écriture maghrébine, fine, droite, bien lisible. — Les vers de la qaṣīda sont à l'encre rouge, et toutes les voyelles sont indiquées; l'auteur donne un vers en entier, puis le commente; quelques additions en marge, de la même main.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(j)* — form. مبارك *(a)*.

— l. 5. *Nom de l'auteur de la qaṣīda :* قال الشَّنْفَرى وهو
من الاوس بن الحجر (s) وهم بطن من بني الهَنْو
من الازد حين قتل اباه بنو سلامان

— l. 7. أَقِيمُوا بني امّي صُدورَ مَطيكم "" الخ

— l. 8. وقوله اقيموا من اقامه يقيمه "" الخ

(1) Voir la *Revue Africaine*, n° 281, page 216.

F° 24 v. *Noms du copiste et du propriétaire du ms. :* تم بحمد
الله وحسن عونه على يد من كتبه لاخيه في الله
احمد بن انجاك والكاتب له احمد بن محمد
المختار بن احمد بن سيد المصطفى التندغي

Dans son commentaire, l'auteur se préoccupe surtout de donner l'orthographe des mots de lecture difficile, ou le sens des termes peu usités. Il analyse un mot, une phrase; il cite beaucoup de vers empruntés aux écrivains suivants :

امرؤ القيس — النابغة — زهير — لبيد — عنترة
— علقمة — اوس بن حجر — حاتم الطائي — تأبط
شرا — المتلمس — عروة بن الورد — الاعشى —
قيس بن الخطيم — حسان بن ثابت — كعب
ابن زهير — متمم بن نويرة — الحطيئة —
الفرزدق — الاخطل — جرير — ذو الرمة — عمر
ابن ابي ربيعة — ليلى الاخيلية — كثير — زياد
الاعجم — الكميت

Il cite parfois toute une qaṣīda : f° 2 v., f° 5 r., f° 7 v., f° 8 v., f° 10 r., f° 11 r., f° 14 v., etc.; les renseignements historiques ou géographiques sont rares.

— N° 22 —

Ǧamāl ed-Dīn Ābū Moḥammed 'Abd Allah Ben Hišām el-Anṣārī. — *Mūqid el-adhān wa mūqiḍ el-wasnān.* (Grammaire.). — (23).

Manuscrit format 21cm,5 × 17cm. — 4 feuilles, environ 30 lignes à la page.

Écriture maghrébine fine, droite, bien lisible. Titres à l'encre rouge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

F° 1 r., l. 2. *Nom de l'auteur :* قال الشيخ الامام العالم العلامة
جمال الدين ابو محمد عبد الله بن هشام الانصاري
— l. 3. اما بعد حمد الله الخ.... وصلاته الخ
— l. 8. فقد جمعت فى هذه الاوراق اليسيرة شذرة من
الالغاز النحوية " ونبذة من النكت الادبية
جعلتها لاستخراج الاحاجي عنوانا " وعلى حل
ما لم الاكرة معوانا "
— l. 15. *Nom de l'ouvrage :* وسميته موقد الاذهان "
وموقظ الوسنان "
Divisions : 4 sect. — ورتبته على اربعة فصول
— l. 18. **Sect. I.** — الفصل الاول فيما يراد به تغير المعنى
ومن ذلك كقول الحريري: وما العامل الذى يتصل
آخره باوله ويعمل معكوسا مثل عمله "
وتفسيره فى النداء نحو قولك يا عبد الله فانه
عامل النصب فى المنادى وهو حرفان فآخره
متصل باوله ومعكوسه وهو اي يعمل فى الندبة
عمله الخ

F° 2 r. **Sect. II.** — الفصل الثاني فى الالغاز اللفظية وهي
التى يراد بها تغيير الاعراب وتوجيهه لاتيان
المعنى الخ
البيت الاول: جاك سليمان ابوها شما فقد غدا
سيدها الحارث " قوله جا فعل ماض كسليمان
جار ومجرور وعلامة جره الفتحة لانه لا ينصرف
وانما افردت الكاف فى الخط ليتاتى الالغاز ابوها

فاعل والضمير لامرأة قد عرفت من سياق الكلام
شما فعل امر من شام البرق يشيمه ونونه للتوكيد
الف على القياس سيدها نصب بشما كما تقول
سيدها والحارث فاعل غدا الخ

F° 3 v. **Sect. III.** — الفصل الثالث فى الاشارات الخفية
التى لا يعقلها الا العالمون ولا ينتبه لموقعها
الا المخلصون
ومن ذلك ان رجلا سأل رجلا حاجة فكتب اليه
فاجابه لو لا على هذا الامر مشقة لفعلته فرد عليه
لو لا المشقة ولم يزد على ذلك فلما ورد عليه قضى
حاجته فسئل عن ذلك فقال انه يشير الى قول
ابي الطيب " لو لا المشقة ساد الناس كلهم "
الجود يفقر والاقدام قتّال " الخ

F° 4 r. **Sect. IV.** — الفصل الرابع فى التصحيفات
اللوذعية قيل اول من تكلم فى ذلك علي بن ابي
طالب فقال كل عنب الكرم يعطيه " يريد كل
عيب الكرمُ يغطيه الخ

F° 4 v. *Nom du copiste :* انتهى بحمد الله وحسن عونه
على يد كاتبه ومستكتبه لنفسه ثم لمن شاء الله
بعده ابن المقداد بن عبد الله الشيخ

— N° 23 —

Abū ʻAbdallah Moḥammed Ben Aḥmed Ben Hišām el-Laḫmī. — *Šarḥ maqṣūrat Ibn Doraïd.* (Littérature.) — (24).

Manuscrit format 21cm,5 × 17cm,5. — 100 feuilles ; 23 lignes à la page. Bonne écriture maghrébine, droite, grosse moyenne. Titres à l'encre

de couleur, jaune, rouge ou bleue; quelques notes en marge, généralement à l'encre bleue. Les vers de la qaṣîda sont écrits à l'encre rouge, entièrement vocalisés. Le commentaire porte beaucoup de voyelles.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (a).

— l. 2. form. مبارك.

— l. 3. form. لا حول.

— l. 4. *Nom de l'ouvrage :* كتاب شرح مقصورة ابي بكر ابن دريد

— l. 4. form. رب.

F° 1 v., l. 12. *Nom de l'auteur du commentaire :* قال الفقيه الاستاذ ابو عبد الله محمد بن احمد بن هشام اللخمي

— l. 14. *Nom de l'auteur de la maqṣûra :* وهو ابو بكر محمد بن الحسن بن دريد الخ

Suit une notice biographique de Ibn Doraïd, f° 1 v. et 2 r.

F° 2 v. 1er vers :

يا ظبية اشبه شيء بالمها ° ترعى الخُزامى بَيْنَ أَشْجَارِ النَّقَى °

Vient ensuite le commentaire de ce vers : الظَّبيةُ الغزالةُ قال ذو الرمةِ جيا ظبيةَ الدهساء الخ

Le commentateur donne le sens des mots, il cite des synonymes, des vers où le mot expliqué est employé; il indique les voyelles dans les cas difficiles, donne des explications grammaticales, quelquefois longues, par exemple :

F° 5 v. على اقسام الكاف

F° 10 r. على الافعال الداخلة على المبتدأ والخبر

F° 12 v. على ما يعمل به اسم الفاعل

F° 40 v. كان واخواتها

F° 41 r. ومنها اربعة احرف شبهن بليس

F° 50 v. حكم الصفة المشبهة باسم الفاعل

F° 83 r. مواضع نون التوكيد

De nombreux proverbes sont cités, par exemple :

F° 4 v. أُطرِق كَرَى إنّ النَّعَامَ فى القُرى

F° 11 r. اينما أُتَوَجّهُ الفَى سَعْدًا

F° 21 r. ابناؤها اجناؤها

F° 22 v. لا يُطاعُ لِقَصيرٍ رأىٌ

F° 22 v. ما ضل مَن جرت به العصا

F° 25 r. شَبَّ عَمْرُو عن الطوق — اعزّ من الزباء — تمرّد مَارِدٌ وعزّ الابْلَقُ

F° 25 v. وهي امنعُ مِن عُقَابِ الجَوِّ — أطلُبُ الامرَ وخلاكَ ذَمٌّ — لامرٍ ما جَدَعَ قصيرُ انفَهُ

F° 26 r. عَسَى الغُوَيرُ ابْؤُسًا

F° 26 v. بيَدِى لا بيد عَمْرو

F° 27 r. ثُكْلُ ارامها ولدًا — يا حَبَّذَا التُّرَاثُ لولا الذِّلّةُ —

F° 54 r. اشكر مِن بَرْوَقَةٍ

F° 56 v. قد احزم لو اعزم الخ

Notes sur des personnages :

F° 18 r. - f° 19 v. خبر على امرئ القيس

F° 20 r. خبر على ابي الحبر بن عمرو الكندي

F° 21 r. خبر على عبد الرحمن بن الاشعث

F° 22 r. - f° 22 v. خبر على جذيمة بن مالك

F° 23 v. خبر على يزيد بن المهلب

F° 29 r. خبـر على سـيـف بـن ذي يـزن الحـمـيـري

F° 31 r. خبـر على عمرو بن هند عم النعمان بـن المنذر

Anecdotes et renseignements divers :

F° 30 v. قصـة عمرو ذي الطـوف

F° 25 v. قصـة قصيـر مـع عـمـرو والـزبـاء

F° 34 v. اسـمـاء مـكـة

F° 35 v. مـا يـجـعـلـه الحـاء

F° 36 r. الايـام المـعـلـومـات

F° 45 r. صـبـغـة الاحرار من الخـيـل

F° 89 v. استـخـراج الـعـرب الـنـار

F° 96 v. اسـمـاء الافـداح

Parmi les auteurs cités :

امرؤ القيس — النابـغـة — ذو الرمـة — خالد بـن ملقمة — المتـنبي — ابن سيدة — ابو حيـة — ابو عبيدة — العـرزدق — طـرفـة بـن الـعـبـد — عمر بن ابي ربـيـعة — الاصمعي — عبد الاعلى الاموي — يحيى بـن زيـاد الحـارثـي — صالـح بـن عبد القدوس — ابو الفتح بن جنّـي — حبـيـب — ابو علي البغـدادي — ابـو خراش الـهـذلي — عمر بن معدِي — سعد بن نـاشـب — زهـيـر بن ابي سُلمى — ابن دَارَةَ — ابـو قيس بـن الاسلـت — ابن الانبارِي — ابو تمّام — الحُـطيـئـة — عدي ابن زيد بن حبيب — عامر بن طفيل — زيـاد بن حمل — كُثَيّر — عبيد بن الابرص — قيس بن الخطيم — ذو الاصبع — ضِرار بن عمر — حسان بن ثابت

— ابن الرومـي — عروة بن الورد — ابو حـازم — خالد بن نـضـالـة الاسـدي — ابن الاعرابـي الـخ

F° 99 r. *Noms du copiste et du propriétaire du ms. :* انـتـهـى وتـم ونـجـز وكمل بحمد الله وحسن عونه شـرح ابن هشام للدريدية على يد كاتبه الامانـة لتلميذه ابن المقداد بن عبد الله الشـيـخ

Date de la copie : و وافق الفراغ منه ظهر يوم السبت لست عشرة ليلة مضت من جـمـادى الاخيـرة

F° 99 v. et 100 r. Vertus de la formule : بـسـم الله الـــخ

— N° 24 —

El-Bašîr Ben Embargi el-Alfagi. — *Riḥla.* (Pèlerinage à La Mekke.) — (25).

Manuscrit de 10 feuillets, format 20cm × 15cm,5.
Bonne écriture maghrébine, droite, fine. Titres à l'encre rouge.

F° 1. En blanc.

F° 2 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (g).

form. مـبـارك (a).

La poésie est du mètre Ragaz ; elle commence ainsi :

الحمـد لله الـذي قـد جـعـلا
في ارضـنـا لما يريـد سبلا
وبـعـد ذا فـانـي دعـانـي
ملتمسا بعض من الاخـوان
ارجوزة طيـبـة في الاثـنـين
حـاوية رحلتنـا للحرمـيـن

Sujet de la poésie : (16 vers).

F° 2 r. 25 vers. ذكر مبدا السعر

Point de départ; date : 1306 H. — 1888-9 J.-C.

مبدا ذا السعر من دامان

عاشر أيام ربيع الثاني

بعض شهور سادس من السنين

بعد ثلاث عشرة من المئين

F° 2 v. ITINÉRAIRE : *Bir Anserān.* — بير انزران

Arḍ Gerān. — ارض كَران

Sāgia l-Ḥamra. — ارض سافيا

F° 3 r. *Wād En-Nūn.* — وادي النون

F° 3 r. 7 vers. ذكر مسيرنا من وادي نون الى مراكش

Merrakeš. ثم الى مراكش

33 vers. ذكر مسيرنا الى ڢاس

Rabāṭ. — *Salé.* ثم مررنا برباط وسلا

Fās. جئنا لڢاس

2 vers. ذكر مسيرنا الى طنجة

F° 4 r. *Tanger.* ڢي طنجة ايامنا عشرة

9 vers. ذكر معالجة ركوبنا ڢي البحر

Embarquement. لما اتينا البحر باسم الملك ،،

مرادنا ڢيه ركوب الڢلك ،، الـخ

21 vers. ذكر خروجنا من طنجة ڢي البحر

F° 4 v. 17 vers. ذكر نزولنا ڢي جدّة

F° 5 r. *Djedda.* وفد وجدنا ڢي نزول جدّة ،،

من تعب مثل ركوب طنجة ،،

5 vers. ذكر مسيرنا من جدّة الى مكّة

La Mekke. واحتملوا منها بوفت العصر ،،

ونزلوا مكّة فبل الڢجر ،،

36 vers. ذكر دخولنا مكّة المشرفة

Les pèlerins. جاءت من البلاد اصناف الورى ،،

من كل وجهة الى ام الفرى ،،

من العراف السند اهل الهند ،،

والصين والشام واهل نجد ،،

جاءوهم طوائڢ مختلڢة ،،

طائڢة محمرة وطائڢة

سود واخرى شعرها فد انتشر

على الجلود واناس لا شعر

F° 6 r. 22 vers. ذكر خروجنا مع الحجاج منى وعرڢة

F° 6 v. 4 vers. ذكر اڢعال العمرة

F° 7 r. 20 vers. ذكر مسيرنا الى المدينة المنورة

35 vers. ذكر مجيئنا الى المدينة المنورة

F° 8 r. 10 vers. ذكر رجوعنا من المدينة المنورة

F° 8 v. 34 vers. ذكر ركوبنا ڢي البحر الى الغرب

7 vers. ذكر نزولنا ڢي طنجة

3 vers. ذكر ركوبنا الى الجديدة

15 vers. ذكر مسيرنا الى مرّاكش

F° 10 r. 6 vers. خاتمة

Date de la composition : 1307 H. — 1890 J.-C.

فد انتهى ما رمته من رحلتي وفد بفي يومان من

ذى الحجة سنة سبع وثلاثمائة من بعد الڢ

فد مضت للهاجرة

3 vers. واحمد الله الـخ

Le ms. se termine par les mots : انتهت الرحلة

بحمد الله وحسن عونه

— N° 25 —

Moḥammed Fāl Ben Mutāli. — *Nawāzil.* (Droit.) — (26).

1 cahier format 23cm × 18cm. — 4 feuilles, 33 lignes; quelques notes en marge.

Écriture maghrébine, très fine, bien lisible, légèrement penchée. Les indications وسئل et فاجاب sont en gros caractères. Titre et quelques voyelles à l'encre rouge.

F° 1, l. 1. form. بسم الله et form. صلّى *(a)*.

— l. 2. form. مبارك.

— l. 4. *Nom de l'auteur :* قال الشيخ محمد فال بن متال

L'ouvrage comprend environ 130 questions et réponses sur des points de droit; de curieuses coutumes des Maures sont signalées, par exemple :

F° 1 r., l. 26. وسئل اذا تنازع الصناع والمتعلمون في راس الذبيحة ما الحكم فاجاب بانه يقسم بينهم لان كلا فاثم بفرض كفاية

Le nom de l'ouvrage, la date de sa composition, le nom du copiste et la date de la copie ne sont pas indiqués; pas de formules finales; l'ouvrage se termine simplement par le mot انتهى.

— N° 26 —

El-Ḥaǧǧ Mālik Ben 'Oṯmān. — *Šaǧarat el-qulūb.* (Littérature.) — (27).

Manuscrit format 22cm,5 × 17cm,5. — 6 feuilles.

Écriture maghrébine assez forte, droite. — Toutes les voyelles sont indiquées.

F° 1 r. En blanc.

F° 1 v., l. 1. form. بسم الله.

F° 1 v., l. 2. *Nom de l'auteur :* قصيدة......... نظمها العبد الفقيه ابن عثمان مالك

Nom de la qaṣida : وسميتها بشجرة القلوب او مصرف الصدور اللهم صل على سيدنا محمد رب يسر لي الاتمام كما يسر(ء) لي الابتداء

La pièce comprend 128 vers, rimés en بُ ; mètre : Ṭawîl.

Elle commence ainsi :

هل الدهر ان طار الغراب يطيبُ ،،
وجاء رسول الموت بعد ينوبُ ،،
اراك نسيت الموت والموت مورد ،،
فللكل من بحر الممات نصيبُ ،،

F° 6 v. *Nom du copiste :* تم الكتاب بيد محمد انجاي المشهور بانكار انجاي

form. كتبه — form. الله اغفر.

Date de la copie : 1314 H. — 1896 J.-C. سنة ١٣١٤ هجرية.

— N° 27 —

El-Moḫtār Ben Aḥmed Ben Abi-Bakar El-Kuntî. — *Kitāb el-minna fî 'i'tiqād ahl es-sonna.* (Hagiographie et soufisme.) — (28).

Manuscrit format 23cm × 18cm. — 284 feuillets (20 à 35 lignes à la page); le ms. n'est pas relié, il est protégé par une feuille de cuir rouge.

Plusieurs personnes ont pris part à la copie. Écriture maghrébine, droite, bien lisible. Titres à l'encre de couleur, rouge ou verte. Pas de date.

F° 1 r. Resté en blanc.

F° 1 v., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

F° 1, l. 2. form. مبارك.

— l. 3. *Nom de l'auteur :* قال..... شيخنا السيد المختار ابن السيد احمد بن السيد ابي بكر الوافي ثم الكُنْتي

— l. 12. الحمد لله الخ — والصلاة الخ

F° 2 r. موجبات الكفر

F° 8 r. اصل التوحيد كلمة الاخلاص

F° 9 r. الصفات — القدم — البقاء — الخ

F° 10 r. واما قل هو الله احد فهو اصل لكل الاصول بعد كلمة الاخلاص

F° 14 r. الرؤية

F° 16 v. وانما كانت صحة الايمان لا تحصل الا باعتقاد رؤية الله

F° 21 v. ومن الواجب اعتقاده كونه صلى الله عليه وسلم رسولا لجميع الناس

F° 21 v. ومما يجب اعتقاده بعثته الى جميع الخلق

F° 22 v. ومن الواجب اعتقاده كون النبي افضل من جميع الانبياء

F° 30 v. En blanc.

F° 33 r. باب في اقسام الايمان والمومنين واركانه

F° 34 r. الايمان على اربعة درجات

F° 35 r. اما اركان الايمان فانها تسعة

F° 37 r. ومن الواجب اعتقاده ان الله تعالى فوق عرشه قهرا وغلبة وخلقا

F° 41 v. ومن الجائز الواجب اعتقاده الذي لا يتم الايمان

الا به كونه تعالى هو الذي يصور نوع الانسان في ارحام الامهات

F° 46 r. ومن الجائز الواجب اعتقاده كون الرزق بيد الله

F° 54 r. ومن الواجب اعتقاده من الجائزات الذي لا يكمل الايمان الا به اعتقاده براءة الرسل من تعمد الكبائر

F° 55 r. فصل في بيان عصمة الانبياء

F° 57 r. ومن الجائز الواجب اعتقاده انه لا يكفر احد من اهل القبلة بذنب

F° 58 v. فصل في بيان الكبيرة

F° 66 v. ومن الجائز اعتقاده الميزان والوزن فيه

F° 68 r. ومن الجائز الواجب اعتقاده وجود الصراط والمرور عليه

F° 69 r. فصل في ذكر الورود على النار ووجوب اعتقاده

F° 74 v. ومن الجائز الواجب اعتقاده وقوع الحساب

F° 77 r. ومن الامور التي لا يتم الايمان الا بها اعتقاده صحة قدر الله والتسليم له

F° 77 v. فصل فيما ورد في القدر وما قيل فيه

F° 79 r. فصل في بيان كفر جميع الملل غير الملة الاسلامية

F° 84 r. فصل في فساد دين المجوسية

F° 94 r. يجب الايمان بتسبيح الجبال والطير

F° 96 v. اعتقاد صحة ما ورد من اشراط الساعة

F° 99 r. ومن العلامات الكبرى التي يجب الايمان بها فتح ياجوج وماجوج

F° 101 r. فصل في قيام الساعة ووجوب الايمان بها

F° 108 r. ومن شرف الايمان الخ

F° 110 r. باب في ذكر محاجة النبي صلعم

F° 112 v. فصل في ذكر الاولياء وما يجب من تبجيلهم وتعظيمهم والتصديق لهم

F° 114 r. فاول اولياء هذه الامة ابو بكر الصديق

F° 116 r. واما عمر

F° 117 v. واما عثمان

F° 118 r. واما علي

F° 121 r. ومن الواجب اعتقاده براءة عائشة

F° 121 v. En blanc.

F° 125 r. على نساء رسول الله صلعم

F° 137 r. على مريم وسيدنا عيسى عم

F° 140 v. En blanc.

F° 146 v. فصل فيما جاء عن الحسن بن جعفر الصامغاني

F° 149 r. فصل اذكر فيه جملا من مناقب اهل الفضل

F° 151 r. فصل فيما ورد عن مشائخ السلف في كرامات ابي مدين الغوث

F° 155 v. فصل فيما ورد من ذلك عن الخضر

F° 156 r. باب ما ورد عن سكان الجبال والكهوف من اولياء الله

F° 159 v. باب ما جاء في فضل العارفين بالله تعالى يوم القيامة

F° 160 v. ومنهم ابو عبد الحلم يعقوب بن هرون الصيني

F° 162 r. ومنهم ابو يحيى الوازيافي

F° 162 v. ومنهم ابو بكر التوجي

F° 163 r. ومنهم سيدي عمر الملقب بالشيخ

F° 166 v. ومنهم سيدي احمد الملقب بالبيدمر ابن سيدي عمر الشيخ

F° 167 v. سلسلة الذهب في بني الرفاد منهم السيد المختار

(suit la biographie du chikh Es-sid el-Moḫtâr).

F° 168 r. يقول الفقير الى الله تعالى في ذكر الاولياء من ذرية سيدي محمد الكنتي

F° 177 v. فصل في استحضار الموت وقصر الامل

F° 183 r. الغناء

F° 185 v. ومما يجب اعتقاده رفع الحجاب عمن شاء كيف شاء

F° 191 v. الحب وهو على قسمين

F° 193 v. ومن علامة المحبة دوام الذكر

F° 195 v. فصل في ثمرة العلم

F° 209 r. نظم لسيدي محمد الامين بن سيدي المختار بن سيدي محمد الرفاد

F° 217 r. باب في ذكر امداد الايمان وهي اربعة

F° 217 v. اولها الذكر

F° 224 r. فصل جامع لاذكار ودعوات متنوعات

F° 231 v. المدد الثاني من امداد الايمان الحياء

F° 232 v. المدد الثالث المروءة

F° 236 r. باب في العفاف

F° 241 r. باب في بيان حكمة العوائد الخوارق

F° 244 r. ومن الواجب اعتقاده ان الله تعالى فرغ من ايجاد الموجودات قبل خلق السموات والارض بالف الف عام

F° 245 r. باب في وجوب اعتقاد صحة انشقاق القمر

F° 250 v. فصل في فضل الاستغفار

F° 251 r. باب في فضل اذكار مخصوصة

F° 252 v. باب بي بضل العلم النابع

F° 253 v. بصل بي بيان حفيفة الايمان

F° 256 r. الصبر والسكينة

F° 260 r. الهيبة

F° 265 r. الامانة

F° 272 r. الشكر والرجاء والخوب

F° 276 r. المحبة

F° 281 v. بصل بي طعم الايمان وذوفه

F° 284 v. *Nom de l'ouvrage :* هذا الكتاب..... سمّيته كتاب
المنة بي اعتفاد اهل السنه

L'ouvrage se termine par la louange à Dieu et le salut au Prophète.

Sont cités au chapitre relatif aux saints : — الغبريني
التادلي — ابو محمد عبد الحف التنسي — صاحب
الرياض — صاحب عنوان الدراية — صاحب
حلية الانوار — محمد بن الحنبية — يوسب بن
يحيى — الشيخ محيى الدين ابو بكر بن العربي
— ابن عباد — الفشيري — صاحب التشوب
بي علوم اهل التصوب الخ

— N° 28 —

Anonyme. — ***Muḫtaṣar el-midān fi-ttaṣrif***. (Grammaire.) — (29).

Manuscrit format 21cm,5 × 16cm,5. — 15 feuillets non reliés.
Bonne écriture maghrébine, forte, droite. Titres à l'encre rouge.

Le ms. comprend une pièce de vers, accompagnée de notes en marge. La pièce compte 180 vers, du mètre *raǧaz*. Toutes les voyelles sont indiquées assez soigneusement.

F° 1 r. En blanc.

F° 1 v., l. 1. form. بسم الله.

— l. 2. حمدا لمن ليس له شريكُ
بي الملك تصريبا هو المليكُ

F° 2 r. *Nom de l'ouvrage :* وبعد بالمفصود بالتصنيب
مُختَصَر المِيدَان بي التصريب
نظمت اذ كنت عبدا جان
سمطا من اللؤلوء والمرجان

F° 3 r. 16 vers. باب بي ابنية الابعال

F° 4 r. 38 vers. بصل بي اوجه الابعال

F° 7 r. باب بي بيان تصريب الثلاثي وغيره من
26 vers. ابنية الابعال

F° 8 v. 18 vers. بصل بي بَعِلَ بالكسر

F° 10 r. 14 vers. بصل بي بَعُلَ بالضم

F° 11 r. بصل بي بيان تصريب غير الثلاثي من
28 vers. ابنية الابعال

F° 13 r. باب بي صيغة الامر بتشبيه مجزوم الاصل
6 vers. وعليه التجريد وافترانه بهمز الوصل

F° 13 v. بصل بي المجرّد والمفترن بهمز الوصل من
6 vers. بعل امر

F° 14 r. هنا انتهى مُختَصَرُ المِيدَانِ
نَظْمًا مِن اللؤلوء والمَرْجَانِ
والحمد لله على انتهآء

نظم حكاه الدُّرِّ في البَهَآء

ثم الصلاة الـخ

تم يوم الجمعة في وقت العصر

form. اللهم صل — form. اللهم اغفر.

Nom du propriétaire du ms.: اسم صاحب الكتاب

محمد انكارجاي ابن ابرهيم

— N° 29 —

Moḥammed Ben Maḥmūd (el-Fūti). — *El-mi'rāğ 'alā 'uṣūl el-fiqh wel-minhāğ.* (Sources du droit.) — (30).

Manuscrit format 23cm × 17cm. — 8 feuilles.
Bonne écriture maghrébine, forte, droite. Titres à l'encre rouge.
L'ouvrage comprend une poésie de 205 vers, accompagnée de quelques notes en marge.

F° 1, l. 1. form. بسم الله — form. صلى *(g)*.

— l. 2. form. مبارك *(a)*.

— l. 3. *Nom de l'auteur:* قال بن مَحْمُودٍ مُحَمَّدٌ سُمَاهْ ‹‹

لا زال في عصمته وفي حماه ‹‹

الاَمَوِي محتادا وقد نشا ‹‹

بفوت ثم بعد عنه قد مشا ‹‹

— l. 5. حمدا الـخ

Nature de l'ouvrage: فهذه نُبَيْذَةٌ على اصول

علم اصول الفقه في ذاك اقول

وهو ما الف من جزءين

عندهم ايضا معرّفين

Introduction: 39 vers.

F° 2 r. 14 vers. باب في اقسام الكلام

F° 2 v.	14 vers.	باب في احكام الامر
F° 3 r.	4 vers.	باب في احكام النهي
F° 3 v.	10 vers.	باب في احكام العام
F° 4 r.	17 vers.	باب في احكام الخاص
F° 4 v.	4 vers.	باب في احكام المجمل والمبيين
	4 vers.	باب في احكام الظاهر والمؤول
F° 5 r.	12 vers.	باب في احكام الافعال
F° 5 v.	14 vers.	باب في احكام الناسخ والمنسوخ
F° 6 r.	11 vers.	باب في احكام الاجماع
F° 6 v.	10 vers.	باب الاخبار
	13 vers.	باب في احكام القياس
F° 7 r.	6 vers.	باب في احكام الحظر والاباحة
F° 7 v.	3 vers.	باب في احكام ترتيب الادلة
	6 vers.	في شروط المجتهد
F° 8 r.	9 vers.	في احكام المفتي والمستفتي
F° 8 r.	6 vers.	في الاجتهاد

F° 8 v. *Nom de l'ouvrage:* ‹‹ وقد انتهى وسمي بالمعراج

على اصول الفقه والمنهاج ‹‹ الـخ

Date de la composition: **1295 H. — 1878 J.-C.**

كملته بشاطي المحيط ‹‹

خال من الافراط والتفريط ‹‹

وكان ذا في ساعة الخامسة ‹‹

ليلا برمز الطاء عند الجملة ‹‹

في صفر الخير بعام هشرضُر ‹‹

بتنكّجيج قرية لها ذكر ‹‹

Cette fin d'ouvrage comprend 9 vers.

Nom du copiste et du propriétaire : انتهى بحمد الله

الخ..... على يدية كويتبه لاخيه بي الله الشيخ
محمد بن محمود وهواي الكويتب محمد المختار بن عبد
المالك بن المختار بن احمد بن الامين المكنّي
بابي تتكّينز مختار بن سيد احمد المكني بابي
حجر جعل الله..... الخ

— N° 30 —

'Ūfā. — *Dikr ba'ḍ ed-dā'*. (Médecine.) — (31).

Manuscrit format 20cm × 15cm,5. — 3 feuillets.

Bonne écriture maghrébine, fine, droite. Quelques mots à l'encre rouge.

F° 1, l. 1. form. بسم الله — form. صلى (a).

— l. 2. *Nature de l'ouvrage :* ذكر بعض الداء وعلاجه بالحسانية لتعلمه عامة الناس

L'auteur cite plus de quatre-vingts maladies et indique brièvement le traitement suivi chez les Maures pour chacune d'elles ; par exemple :

F° 1 r. ترفية الدمر كي العرف ورماد وبر الابل ورماد الحصير البالي ودفيف الصلاح وزبل البقر المحروف

F° 1 v. والجرب علاجه الكبريت والدهن ولبن البقر

F° 3 r. بصل بي طبائع الانسان التي اولها الصعرة

Le ms. se termine f° 3 r., par les mots :

اهـ بحمد الله وحسن عونه

— N° 31 —

Abū 'Abdallah eš-Šengīṭī. — *Šarḥ 'Iḍā'at ed-daǧenna*. (Littérature.) — (32).

Manuscrit format 23cm × 18cm. — 30 feuilles ; 39 lignes en moyenne. La première feuille et la dernière sont en blanc.

Bonne écriture maghrébine, fine, légèrement penchée. Quelques titres à l'encre rouge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (a).

— l. 2. form. رب (a) — form. مبارك (a).

— l. 3. *Nom de l'auteur de ce commentaire :* قال الشيخ الحبر ابو عبد الله الشنجيطي سقى الله روضته من رياض الجنّة

— l. 4. الحمد لله...... الخ — والصلاة..... الخ

— l. 6. *Nom de la qaṣida commentée :* وبعد فالاستعانة بالمولى الكريم ذي الرحمة والمنة " على شرح اضاءة الدجنة " على عقائد اهل السنة "

Nom de l'auteur de la pièce : تاليف الشيخ العفيه النبيه القدوة لاهل الاسلام على العلماء والاعلام ابي العباس احمد ابن محمد المقّري التلمساني اصلا المصري وطنا

La qaṣida : وهي قصيدة بي خمس مائة بيت تشتمل على بصول من قواعد علم التوحيد

Le commentaire : .... معتمدا بيه على عقائد الشيخ الامام الولي الصالح الزاهد ابي عبد الله

محمد بن يوسف السنوسي وهو المعبر عنه
بالشيخ في هذا الشرح اذ عليه المعول في غالب
النصوص ،، وربما اوردت كلام عصريه الامام
ابي العباس ابن زكرياء رحمه الله حيثما يكون
للمطلوب كالنصوص ،، او كلام غيره من الائمة
بحسب ما اقتضاه النظم من العموم والخصوص ،،

F° 2 r. Mètre : Rağaz. يقول احمد الفقير المقري ،،
المغربي المالكي الاشعاري ،،

(Suivent divers renseignements sur l'auteur de la qaṣīda.)

F° 2 r. الحمد لله الذي توحيدُهُ ،،
اجل معتنى به عبيدُهُ ،،
العالم الحي القديم الباقي ،،
القادر الغني بالاطلاق ،،

F° 4 r. مقدمة
F° 4 v. فصل في الحكم واقسامه
F° 5 r. فصل في الحث على النظر
F° 6 r. فصل في الصفة النفسية والسلبية
F° 9 r. فصل في المعاني
F° 10 r. فصل في المعنوية
F° 10 v. فصل في مناقب المعاني
F° 11 r. فصل في الامر والرضى والمحبة
F° 11 v. فصل في حدوث العالم
F° 13 r. فصل في الجائز
F° 13 v. فصل في الرؤية
F° 14 v. فصل وبعثة الرسل الينا جائزة

F° 14 v. فصل فيما يجب لهم ويستحيل وما يجوز عليهم
F° 18 r. فصل في عدة الرسل
F° 20 r. خاتمة
F° 2[illegible] r. Détails sur Sidi Senûssi.

— N° 32 —

'Ubaid Rabbih Moḥammed. — *El-Ağarrūmiya.* (Grammaire.) — (33).

Manuscrit format 22cm,5 × 17cm,5. — 16 feuillets.
Bonne écriture maghrébine, forte, droite. Voyelles à l'encre rouge, soigneusement ajoutées au texte. Titres à l'encre rouge, en marge. Quelques notes en marge, d'une écriture fine, jusqu'au f° 5 r.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 4. *Nom de l'auteur :* قال عُبَيْدُ رَبِّهِ مُحَمَّدُ ،،
الله في كل الامور أَحْمَدُ ،،

Objet de l'ouvrage : وبعد فالقصد بهذا المنظوم
تسهيل منثور ابن آجروم

F° 1 v. 22 vers. الجزء الاول — باب الكلام
ان الكلام عندنا فلتستمع
لفظ مركب مفيد قد وضع
اقسامه التي عليها يبنى
اسم وفعل ثم حرف المعنى

F° 2 r. 10 vers. باب الاعراب
F° 2 v. 14 vers. باب لمعرفة علامات الاعراب

F° 5 v.	8 vers.	باب الفاعل
F° 6 r.	6 vers.	باب نائب الفاعل
	14 vers.	باب المبتدا والخبر
F° 7 r.	8 vers.	باب كان واخواتها
	8 vers.	باب ان
F° 8 r.	6 vers.	باب ظن
	20 vers.	باب النعت
F° 8 v.		الجزء الثاني
F° 9 v.	10 vers.	باب التوكيد
F° 10 r.	12 vers.	باب البدل
F° 10 v.	8 vers.	باب المفعول به
F° 11 r.	8 vers.	باب المصدر
	12 vers.	باب الظرف
F° 12 r.	14 vers.	باب الحال
F° 12 v.	6 vers.	باب التمييز
F° 12 v.	24 vers.	باب المستثنى
F° 14 r.	12 vers.	باب لا
F° 14 v.	10 vers.	باب المنادى
F° 15 r.	4 vers.	باب المفعول من اجله
	4 vers.	باب المفعول معه
F° 15 v.	8 vers.	باب المخفوضات

Le ms. se termine ainsi:

Nom du copiste: اسم كاتبه وصاحبه احمد ابن ابي بكر

— N° 33 —

Moḥammed Ben Maḥmūd el-Fūti. — *Ma'din el-futūḥ 'alā ma'rifat en-nefs w-er-rūḥ*. (Soufisme.) — (34).

Manuscrit format 23cm × 18cm. — 3 feuillets.

Écriture fine, assez lisible, penchée ; le *fa* et le *qaf* sont ponctués ف et ق.

F° 1 r., l. 1. حسبي الله

— l. 2. الحمد لله الخ.....

— l. 6. والصلاة الخ

— l. 9. *Nom de l'auteur :* فيقول افقر العبيد الى ربه الودود محمد بن محمود بن محمد بن عبد القادر الفوتي بلدا ثم الاموي محتدا

— l. 21. *Nom de l'ouvrage :* وسميته بمعدن الفتوح على معرفة النفس والروح

— l. 24. النفس والروح على معنى ولاكن بينهما تفرقة الخ

F° 1 v. والروح الحيواني

والروح الاعظم

F° 2 v. واما معرفة النفس

F° 3 v. *Date de la composition :* تسعة ايام مضين من صفر الخير عام فرش او شرق تاريخا في غرب تصنيفا

(1300 H. — 1882 J.-C.)

— N° 34 —

Mohammed Walid. — *Biographies de saints des zawāyā.* (*Tšemša.*) — (35).

Manuscrit de 34 feuillets, format 22cm,5 × 17cm,5. — 20 à 25 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine de grosseur moyenne, très légèrement penchée. Quelques titres, quelques voyelles à l'encre de couleur rouge ou jaune.

F° 1, l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (a); ces formules sont répétées trois fois.

F° 1 r., l. 4. *Nom de l'auteur :* يقول العفير المضطر المتضرع الى ربه من عظم ذنبه وسوء كسبه محمد والد بن المصطفى ابن خالنا رحمهم الله سلفا وخلفا

— l. 8. الحمد لله الذى جعل كرامات الاولياء ”“ من معجزات الانبياء ”“ الخ

— l. 12. *Nature de l'ouvrage :* ”“ وبعد فقد اشار الى ولوح ثم عاودني وصرح ”“ ثم راودني والح ”“ ذات مرار والدى وشيخي وخال ابي....... حبيب الله المعروف بمولود بن متيلى ان اجمع بعض الاخوان وبعض اولياء الزوايا وخصوصا تشمش...... فاجبته الى ذلك..... هذا مع قلة الضبط والتخفيف في الروات ”“ وانا لا اعتمد غالبا على غير الثقات ”“ على انني بطئ الفهم سريع الوهم

Biographie de Abâ Zaid.

F° 1 v., l. 18. فاقول ولا توفيقي الا بالله عليه توكلت واليه انيب...

Nom du saint : ...ابا زَيْد واسمه احمد بن يعقوب

F° 1 v., l. 20. *Qualités morales du saint, ses connaissances :* كان رجلا كريما سيدا جيدا عالما عاملا الخ

F° 2 v. *Sa générosité, son mépris des biens de ce monde :* فمن مشهور جوده وزهده انه انفق جميع ماله يوما الخ

Abâ Zaid, malgré le mécontentement des siens, donne tous ses biens aux pauvres. Dieu, en compensation, fait que les gens comblent le saint de cadeaux.

F° 6 v. فمن مبادى كشفه انه ذات امطر الناس دما بعد ما كانت عامنة مطمئنة الخ

Abâ Zaid, chassé de son pays par la famine, se rend auprès de son maître, Moḥammed Ben Ieddeimân. Près d'Egnent, il trouve, dans une tente élevée dans les airs, une femme qui lui fait diverses révélations : elle lui annonce qu'il aura une trentaine d'enfants, que l'un d'eux, chéri de sa famille, mourra jeune, etc.

F° 7 r., l. 11. ومن خوارقه انه يوم تزوّج ابي ناصر الدين بام ناصر الدين اخبرهم بان سيبدو من ذلك الزواج عجب

Lors du mariage des parents de *Nāṣir ed-Dîn,* Abâ Zaid prédit que, de cette union, il résultera des choses étonnantes. Autre prédiction à l'occasion du mariage de Hîni Bent Aubik.

F° 7 r., l. 19. ومنها انه اصاب الناس سنة شهباء اذابت الشحم واكلت اللحم ودقت العظم الخ

Pendant une année de disette, Abâ Zaid, chargé de famille, s'en vient demander l'aumône aux gens de Gennâr. Là aussi, on souffre de la famine ; pourtant, le marabout revient chargé de provisions. Mais, en chemin, sur les conseils de Maḥand el-Kumlaili, il distribue aux pauvres tout ce qu'on lui a donné. Il n'y perd d'ailleurs rien : un inconnu lui fait cadeau de quatre bêtes à cornes, qu'il ramène à sa famille.

F° 7 v. ومنها انه بات عند وريف من الاعراب في ارض تازيَاشْت لدى جبل مرزبة الـخ

Une fois, Abâ Zaid s'en vint, avec ses compagnons, parmi lesquels Bâba Aḥmed ed-Deimânî, demander l'hospitalité à un nomade. Celui-ci leur fait bon accueil et égorge, pour ses hôtes, une bête de son troupeau. La nuit est froide et obscure. Mais diverses choses manquent. Le marabout, profitant du sommeil de ses compagnons, prend son vol, comme le font les saints, et s'en vient près de sa femme, à Gennâr; puis il revient près de ses compagnons si rapidement, que, à son arrivée, le rôti n'est pas encore cuit. Tous se réveillent et trouvent Abâ Zaid près d'eux, avec les choses qui leur manquaient.

F° 8 r. وفي سفرهم ذلك كانت القصة المشهورة بينهم وبين سيد احمد العروسي الـخ

C'est au cours de ce voyage que Abâ Zaid et Bâba Aḥmed confondent El-'Arûsî. (Cf. *sup.*, n° 16, f° 19 r.)

F° 8 v. والقصة انه هو وتوابعه قدموا على ركب الطلبة... فقال اما حيله الباطنة فانا اتولاها منكم (f° 9 v.) الخ

Abâ Zaid devine ce que El-'Arûsî cache dans ses mains fermées (une datte et un charbon).

F° 9 v. وقد شعر باب احمد واقشعر جلده وقال لهم وانا ايضا اتولى حيله الظاهرة الـخ

Bâba Aḥmed déchiffre facilement et corrige un grimoire que lui présente El-'Arûsî ; il explique la Borda sans difficulté.

F° 10 v. فمن ذلك ان اعلى بن عبد الّ (sic) بن كرّوم البركني دفع جملا يومئذ لباب احمد الـخ

El-'Arûsî et les ṭolbas des Mgâfira reconnaissent la supériorité de leurs adversaires. L'influence de Abâ Zaid et de Bâba Ahmed s'accroît. 'Abd-Allah Ben Kerrûm et ses fils font des cadeaux à Bâba Aḥmed et à ses descendants, durant plus d'un siècle.

F° 12 r. وكان باب احمد رجلا حليما وسيما فاضلا مباركا طاهر القلب جميل الوجه الـخ

Portrait physique de Bâba Aḥmed. — Ses qualités morales.

F° 13 r. انه بلغ الغاية في علم الدراية والرواية الـخ

Connaissances du saint.

وقد عاش غبطة ومات غبطة ودفن قرب تيججك الخ

Mort de Bâba Aḥmed.

F° 15 v. مَحَنْضْ بن يَدَّيمانْ كان رجلا جميلا معتدل القامة عظيم الهامة

Biographie de Maḥanḍ Ben Ieddeimân.

F° 16 r. وابنه السيد الفاضل علما ووصفا كان رجلا ابيض اهيف الـخ

Biographie de son fils Es-sîd el-Fâḍel.

F° 17 v. وابن عمّه محنض بن احمد

Biographie de son oncle Maḥanḍ Ben Aḥmed.

F° 18 r. وعرف بصاحب الرسول

Ce dernier fut surnommé « Compagnon du Prophète », parce qu'il voyait le Prophète en songe. Il s'entretenait avec lui : « Le Prophète, disait-il, m'a informé de telle et telle chose. » Et ce qu'il annonçait ainsi était exact.

F° 23 r. فمن خوارف ابا زيد انه خرج من عند كَنَّار الـخ

Faits merveilleux attribués à Abû Zaid. — Un jour, ce marabout se rendit de Gennâr à Igîdi, avec ses filles, négligeant d'emporter des vivres. Ils arrivent dans un endroit désert. Comme la faim se fait sentir, le marabout se préoccupe du dîner. Il dit à ses compagnes : « Que chacune de vous choisisse les mets

qu'elle préfère. » L'une d'elles réclame des beignets, la deuxième, de la viande, une autre ne veut que du lait ; puis, elles s'endorment et le marabout se met en prières. Or, ces femmes trouvèrent, à leur réveil, les mets qu'elles avaient souhaités. Et, chose étonnante, l'une d'elles, s'étant réveillée pendant que ses compagnes dormaient, vit Abā Zaid faire le geste de traire l'arbre qui les abritait.

F° 23 v. ومنها انه بعد ذلك ضاعب كساءه يوما تسعة
اضعاب الخ

Le marabout partit au Tāgānt. Il y épousa Aḫšetta Bent Yaḥia. Un jour que les jeunes gens de la zaouia jouaient dans sa tente, l'un d'eux tomba si malheureusement sur Sīd el-Fāḏel, le fils chéri du marabout, que l'enfant en mourut. Abā Zaid, hors de lui, lança aux jeunes gens un tison qui aurait incendié toute la région, mais que, fort heureusement, le saint Sīd el-Fāḏel éteignit. Comme sa famille le pressait de revenir à son pays natal, dans la crainte qu'il ne mourût loin des siens, Abā Zaid la rassura : « Je serai enterré à Igīdi, » leur dit-il.

Il vécut neuf ans au Tāgānt, comme l'avait annoncé le chîkh Ḥabīb Allah, et il mourut à Igīdi, comme il l'avait lui-même prédit. Son tombeau est à *Tamǵert*.

F° 24 r. ومنها انهم عند انكُوَيْشِرْ خريعا اذا انعض بعض
جمالا (٤) الحي

Des chameaux appartenant à la tribu s'étant égarés, une troupe pourvue de bonnes montures s'élance à leur recherche. Abā Zaid suit ces gens, monté sur son âne, bête à allure très lente ; pourtant, il arrive avant eux à *In-Wailūṭ* et, là, leur fait connaître que leurs chameaux sont chez les Trārzas. Les poursuivants pressent leur marche, arrivent au puits d'*Akšūṭ*, mais là encore le marabout les a devancés ; et lorsque, le lendemain, ils arrivent chez les Trārzas, ils trouvent, dans la première tente, Abā Zaid en prières ; celui-ci leur désigne la personne qui a recueilli leurs chameaux.

F° 24 r. ومنها انه ذات يوم نزل عنده ركب من بني ديمان
منهم متيلى بن الباضل

Un jour, une caravane demande l'hospitalité au marabout. Celui-ci fait préparer le couscous. Quand les hôtes sont rassasiés, Abā Zaid se met à dire : « Ce couscous ne diminuera pas. » En effet, toute sa famille, tous les serviteurs, tous les voisins, mangent de ce couscous et, pourtant, il n'en manque pas une seule bouchée. Le marabout en fait porter à des femmes qui n'osent venir chez lui ; elles mangent et le couscous est épuisé.

F° 24 v. ومنها ان ذا النّونِ بن داسان فتل نصرانيا من
نصارى بني دامان الخ

Le chef des chrétiens des Beni Dāmān est irrité contre Ḏa n-Nūni Ben Dāmān qui lui a tué un de ses hommes. Sur ces entrefaites, Abā Zaid vient demander diverses choses : une outre de miel, des montants pour tentes, des ciseaux, à Ḏā n-Nūni. Celui-ci ne trouve rien de mieux que d'envoyer le marabout au chef chrétien qui, prétend-il, lui remettra les objets demandés, et il lui confie une lettre remplie d'injures à l'adresse du chrétien. Abā Zaid se rend au port et, malgré de fâcheux pressentiments, remet la lettre à son destinataire. Le chrétien en prend connaissance et fait jeter en prison le marabout et le serviteur qui l'accompagne. Ils parviennent à s'évader, sont repris et emprisonnés à nouveau. Grâce à l'intervention de Aǵfag Aubik, Dieu permet que le marabout escalade les murs de sa prison. Le chef des chrétiens, étonné, traite généreusement Abā Zaid et le fait reconduire dans sa tribu, après lui avoir donné les objets demandés et d'autres cadeaux encore. Le marabout et son serviteur reviennent près de Ḏā n-Nūni, qui leur fait bon accueil.

F° 25 r. ومنها انه خرج من عند ڮنّار فاصدا اهله بي
التلّ الخ

Un jour, Abā Zaid, voulant se rendre dans sa famille, au Tell, sort de Gennār, en compagnie d'El-Kadīri. Une fois hors du village, le marabout enfourche son

bâton et prend en croupe son compagnon, lui recommandant de ne pas tourner la tête. Le bâton les emporte à une allure effrayante. A un certain moment, El-Kadiri jette les yeux en arrière; ils se trouvent alors près d'un arbre, dans les environs de *Tafella*. Mais le saint s'aperçoit que son compagnon lui a désobéi : « Si tu ne t'étais pas retourné, lui dit-il, nous serions actuellement dans nos familles. » Ils s'arrêtent et reprennent leur route le lendemain.

F° 25 r. ومنهـا انه كان غائبـا الى التل في ركب الـخ

Une autre fois, Aba Zaid revenait du Tell vers le sud, avec une caravane. Après une marche pénible, les voyageurs arrivèrent dans un endroit désert où la nuit les surprend. Comme ils ont négligé d'emporter des vivres, ils s'endorment harassés et souffrant de la faim. Mais le marabout s'est mis à prier, et, tout à coup, une brebis grasse et cuite à point est déposée devant lui. Il réveille ses compagnons qui en font un bon repas. Même chose le lendemain et le surlendemain. Aba Zaid réveille les gens de la caravane pour leur servir, soit de la viande de bœuf rôtie, soit un excellent couscous préparé avec du beurre doux comme du miel.

F° 25 v. ومنهـا ان احدى بنـاتـه ارى والله اعـلـم انهـا ام هانى فالت له يـومـا الـخ

L'une des filles d'Aba Zaid lui dit un jour : Conduis-moi près de ma mère, à Gennâr. Le marabout la fit asseoir sur une peau de mouton. « Ferme les yeux », dit-il à sa fille. Elle obéit. Et lorsque, l'instant d'après, elle rouvrit les yeux, elle se trouva à Gennar, auprès de sa mère.

F° 25 v. ومنهـا انـه كان بـيـن اظهرهـم مسـكـيـن ذو مـتـربـة الـخ

Un pauvre hère, du nom de 'Abd el-Menan, est méprisé de toute la tribu, mais il jouit de l'amitié d'Abâ Zaid. Un jour, celui-ci lui dit : « Lorsque tu iras au pèlerinage, salue de ma part, à La Mekke, tel et tel. Il arrive que 'Abd el-Menân part en pèlerinage. Or, à son retour, il raconta que deux vieillards de La Mekke lui avaient demandé des nouvelles du saint Abâ Zaid.

F° 26 v. ومن ذلـك ان محنض احمد الديمـانـي كان وجيـهـا لدى الاسود والاحمر مكرما في العامة محـبـوبـا في الخاصـة الـخ

Maḥanḍ Aḥmed ed-Deimânî, après sa mort, transmet en partie sa baraka à Mûsa el-Mamlûk. — Belle description d'un orage (f° 27 r.). — Le marabout disparaît à la vue des gens pendant quelques instants; quand il revient, il déclare être allé à La Mekke.

F° 27 v. ومن كراماتـه انه كان له حـمـار بطئ السـيـر الـخ

Le marabout possédait un âne qui se rendait seul à un puits, portant des outres. Là, il attirait l'attention des personnes présentes; celles-ci remplissaient les outres et les plaçaient sur l'âne. L'animal revenait ensuite à la demeure de son maître et savait, sans l'aide de personne, déposer doucement les outres à terre.

F° 28 r. ومنهـا انه لما توفي ودفن عند ءابْلَيْغ التّيْـرُومْ جاء حمارة عند راسه ثـاويـا

Après la mort du saint, son âne s'installe près de sa tombe. On essaie vainement de lui faire quitter cette place, où il meurt.

F° 28 r. ومنهـا انه سافر عن اهله وعندهـم بـفـرة كريـمـة غـزيـرة جدا الـخ

Une vache, appartenant au saint, se brise un os pendant l'absence de son maître. A son retour, le saint la guérit en lisant un vers de Bûṣîrî.

F° 28 v. ومنهـا انه اتاهم صاحبه محنض الـخ

A un moment où la disette sévit, le saint reçoit comme hôte son ami Maḥanḍ el-Ankâdisî. A la prière du marabout, un inconnu apporte chaque soir un plat de couscous.

F° 28 v. ومنهـا انه كان له حمار بطئ السير الـــخ

Des hommes, montés sur de bons chameaux, rejoignent le saint qui, juché sur un âne, se rend péniblement à un qaṣr éloigné. Ils veulent le prendre avec eux, mais il refuse. Quand les voyageurs arrivent au qaṣr, ils y trouvent le saint qui les a devancés.

F° 29 r. ومنها ان هاذ الامين ضل له تبيع خطئ

Après des recherches vaines faites pour retrouver un veau appartenant à El-Amīn, le marabout vient à un puits, dans l'intention d'abreuver son troupeau. Là, il rencontre un nègre qui refuse de lui céder la place; tous deux attendent, pour le saisir, le seau qui remonte. Et voici que, au bout de la corde, apparait le veau perdu.

F° 29 r. ومنها ان كان فاثبا خلف البحر هو وابن عمه الولي سيد العاضل الديماني

Le marabout et son cousin, le saint Sīd el-Fāḍel ed-Deimānī, veulent un jour traverser le fleuve; ils se trouvent tout à coup transportés sur l'autre rive; chacun d'eux attribue ce miracle à son compagnon.

F° 29 r. ومنها ما يظهر على ايد ذراريه وكثيرا ما تنخرق لهم العوائد بالكرامات الباهرة الخ

El-Amīn, fils du marabout, étant allé chercher du sel, peut au retour replacer sans aide, sur le dos des ânes, les charges qui viennent à tomber. Il manque de provisions, mais le sel a perdu sa saveur ordinaire et Sīd el-Amīn en fait un bon repas.

F° 29 v. ومنها ما اخبربه الطالب المختار قال اني ساجرت ذات مرة كنّار الخ

Mūlūd Ben Metilī, se trouvant à Gennar en train de mendier, demande au taleb Moḫtār, qui se dispose à partir, de le prendre pour compagnon de route. Moḫtār accepte; mais comme il a pour monture un chameau alors que Mūlūd voyage sur un âne, le taleb finalement refuse (deux lignes en blanc dans le ms.).

F° 29 v. ومنها ان سيد الامين المذكور بينما هو يمشي يوما وحده غزالة الضحى الخ

Un individu vole un vêtement à Sīd el-Amīn; la compagne du voleur, ayant porté ce vêtement, éprouve de vives démangeaisons. Le voleur le revêt à son tour, il tombe gravement malade. Il ne guérit que par l'intervention de Sīd el-Amīn.

F° 31 r. ومنها انه اتاهم فائد من قواد الرمات الخ

Abū l-Fāḍel el-Kūri reproche à un qaïd oppresseur son insolence et ses exigences. Le qaïd s'éloigne de la tribu sans y avoir rien pris.

F° 31 v. ومنها ان انكاس كانوا اولى قوة واولى باس شديد وكانوا يسطون على الناس الخ

Une tribu du Saḥel, que les Ankās ont razziée, demande aide aux Tšemša. El-Amīn Ben el-Fāḍel et Abū l-Fāḍel el-Kūri se rendent auprès d'El-Ḥal; ce chef refuse de restituer les biens volés. Il tombe malade; Abū l-Fāḍel le guérit et ses protégés rentrent en possession de leurs biens.

F° 32 v. ومنها ان سيد الامين بن بارك الله فيه سمع ذات مرة محاورة بين السل والخل الخ

Sīd el-Amīn, ayant pris du vinaigre (ou du miel) pour se guérir de la tuberculose, entend un dialogue engagé entre la maladie et le médicament absorbé.

F° 33 r. وانه اي سيد الامين المذكور قال لهم ذات يوم ان وجهي هذا الخ

Sīd el-Amīn ne craint pas de dire aux gens : « Quiconque verra mon visage obtiendra le pardon de ses fautes, même les plus graves. » On accourt de tous côtés pour voir le saint.

F° 34 r. *Date de la copie :* قد انتهى عام سبع وعشرين وثلثمائة والف عرفنا الله خيره ووفانا ضيره ءامين

(1327 H. — 1909 J.-C.)

— N° 35 —

Abū Bakar Moḥammed Ben Mahīb. (Littérature.) — (36).

Manuscrit format 18cm × 11cm,5. — 48 feuillets.

Bonne écriture maghrébine, droite, assez fine. Les vers sont entièrement vocalisés ; ceux d'Ibn Mahīb sont à l'encre rouge. Un commentaire interlinéaire accompagne le texte ; quelques notes en marge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(y)*.

F° 1 r., l. 2. form. مبارك *(a)*.

En marge. *Nom de l'auteur :* فال الشيخ العفيه

ابو بكر محمد بن العضل بن محيب على وزن فعيل
ويحتمل انه على وزن مفعل

— l. 4. خليلي عوجا بالمحصب وانزلا

— l. 4. ولا تبغيا عن خيفه متحول

F° 48 v. *Nom du copiste:* انتهى بحمد الله وحسن عونه
على يد كاتبه لنفسه ثم لمن شاء الله بعده
الكوري ابن *(s)* احمد ابن محمد ابن اكريد

Nom du propriétaire du ms.: صار في ملك ابن
المقداد

— N° 36 —

Abū 'Abdallah Moḥammed el-Barnāwī. — *En-nafḥat el-'anbariyat fi ma'ani alfāḍ el-'ašriniyāt.* (Littérature.) — (37).

Manuscrit format 23cm,5 × 18cm,5. — 197 feuillets.
Écriture moyenne, très légèrement penchée, bien lisible. Main maghrébine. Le texte (poésie) est à l'encre rouge, donné par portions de vers qui sont successivement commentées.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلى *(a)*.

— l. 2. form. مبارك *(a)*.

F° 1 r., l. 4. *Nom de l'auteur :* فال الشيخ العفيه المؤلف العالم
العلامة النحرير الفهامة الولي الصالح..... ابو عبد
الله محمد بن مسنة بن غمة بن محمد بن عبد
الله بن نوح البرناوي اصلا الكشناوي منشأ

F° 1 v. الحمد لله الخ..... والصلاة..... الخ

L'ouvrage : لما رايت الطلبة يعتنون بهذه
العشرينيات يبتغون معانيها ودقائقها واصل
لغاتها من الايات البينات ومن الاحاديث.....
جمعت ما وقفت عليه من شراحها وانتخبت
ما يليف لاولي الالباب وخليت ما فيها من
التطويل والتصريف دون الضبط والاعراب الخ

Nom et surnom de l'ouvrage : وسميته بالنفحة
العنبرية في معاني الفاظ العشرينيات ولقبته
ربيع الغاتنين في مدح سيد النبيئين والمرسلين

F° 2 r. فال ابن محيب (? مهيب) المخمس واضع ثلاثة
ابيات على بيتات *(s)* الفازازي
خليلي تثنية خليل والانثى خليلة ماخوذ من
الخلة بضم الخاء المودة والمحبة البيضاوي الخ

F° 18 r.	حرف الباء	F° 34 v.	حرف التاء
F° 49 v.	حرف الثاء	F° 59 r.	حرف الجيم
F° 69 r.	حرف الحاء	F° 78 v.	حرف الخاء
F° 89 v.	حرف الدال	F° 98 r.	حرف الذال
F° 107 v.			حرف الراء
F° 113.	Lacune : ز — ط — ظ — ك		
F° 114.			حرف اللام

F° 117.	Lacune : م	° cahier).	
F° 125 v.	حرف النــون	F° 133 v.	حرف الصاد
F° 142 v.	حـرف الضـاد	F° 149 r.	حرف العين
F° 155 r.	حـرف الغين	F° 159 v.	حرف العاء
F° 165 r.	حـرف القاف	F° 170 r.	جرف السين
F° 176 r.	حرف الشين	F° 180 r.	حرف الهاء
F° 185 v.	حـرف الـواو	F° 189 r.	حرف لالف واللام
F° 192 v.			حرف الـيــاء
F° 197 v.	L'ouvrage se termine par les mots :		

انتـهــى جـب الـفـلــم

(A suivre).

Ed. DESTAING,

Directeur de la Médersa d'Alger.

Le Gérant,

J. BÈVIA.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME DE LA *REVUE AFRICAINE*

(1911)

Pages

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)